



**HAL**  
open science

## Identités et différences dans les unités de deuxième articulation

Gabriel G. Bès

► **To cite this version:**

Gabriel G. Bès. Identités et différences dans les unités de deuxième articulation. Linguistique. Université René Descartes - Paris V, 1972. Français. NNT: . tel-01095229

**HAL Id: tel-01095229**

**<https://hal.science/tel-01095229>**

Submitted on 15 Dec 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Identités et différences dans les unités de deuxième articulation

Gabriel G. Bès

Thèse pour le doctorat d'Etat ès Lettres,  
sous la direction de Monsieur le Professeur André Martinet  
Université René Descartes - Paris V, avril 1972

## Résumé

Le concept central de cette thèse est celui de *comparaison*, compris comme l'établissement d'identités et de différences entre des objets. On distingue comparaison descriptive et comparaison explicative, cette dernière mettant en jeu des *observations indépendantes de l'acte de comparaison*, auxquelles on peut confronter le résultat de la comparaison. L'importance de cette notion en linguistique est manifeste dans différents domaines et on peut faire un parallèle entre description des langues et comparaison. Le cadre descriptif peut se limiter à contrôler relativement au corpus les théories linguistiques et les descriptions de la langue qui en découlent, ou bien, comme dans la comparaison explicative, des observations externes aux théories peuvent être prises en compte, comme par exemple le comportement des locuteurs (perspective fonctionnelle défendue par Martinet et retenue dans cette thèse) ou l'intuition des usagers sur les énoncés de leur langue. L'organisation de la thèse suit cette ligne de partage entre comparaison descriptive et comparaison explicative.

La première partie, *Délimitation du secteur d'une langue qui sera l'objet de la comparaison*, est consacrée à délimiter les unités de deuxième articulation par rapport aux autres unités de la langue, à proposer quelques distinctions parmi les unités de deuxième articulation et à analyser, dans les unités ainsi délimitées, les différents secteurs susceptibles d'être comparés. Pour ce faire, il a été nécessaire, au chapitre II, de cerner un cadre de référence où les unités du plan de l'expression utilisées par les différentes écoles linguistiques pouvaient s'intégrer, le cadre devant être à la fois suffisamment précis pour distinguer les unités qui soulèvent, de par leur définition, des problèmes comparatifs différents (p.ex. le cénème des glossématiciens et le phonème pragois), mais suffisamment large pour qu'il devienne possible de grouper sous une même rubrique des unités qui, certes, sont définies en termes différents (p.ex. la notion de phonème chez Jones et Troubetzkoy), mais qui présentent cependant les affinités nécessaires pour être traités conjointement. Le cadre de référence est cependant souple, dans ce sens que des sous-divisions sont introduites si deux entités utilisées par des linguistes ou des écoles différentes ont en commun quelques caractères et non tous leurs caractères et si les caractères par lesquels ils se différencient sont susceptibles d'introduire des complications différentes, eu égard toujours au problème comparatif. Dans cette même première partie, le chapitre III est consacré à délimiter nettement deux types possibles de comparaisons des unités de deuxième articulation, selon qu'on tient ou non compte de rapports des unités de deuxième articulation avec le sens. La thèse se limite à la comparaison des unités de deuxième articulation sans rapport avec le sens.

La deuxième partie, *La comparaison descriptive*, comporte une révision critique d'un certain nombre de travaux où les questions comparatives sont abordées. La comparaison de phonèmes y occupe une place importante (chapitres V et VI), mais la comparaison dans un cadre glossématique a également été traitée (chapitre IV). Les travaux sont analysés selon une grille critique proposée à la fin de la première partie du travail, ce qui a permis de détecter, selon une méthode assez uniforme, un certain nombre de problèmes conceptuels qui sont sous-jacents aux comparaisons des unités de deuxième articulation. L'analyse de travaux est ainsi moins une fin en soi que le biais utilisé pour dégager des questions d'arrière plan. Par la suite, à partir de problèmes plus clairement posés, nous nous sommes efforcés d'avancer, dans certains cas, une réponse à des questions laissées en suspens, comme p. ex.,

celle de savoir si une identification partielle de structures différentes était possible ou non (chapitres IV et VI). Mais, dans d'autres cas, l'analyse poussée de problèmes comparatifs nous a conduit à conclure que, dans un cadre strictement descriptif, certains problèmes relevant de l'arbitraire des jugements d'identité et de différence ne pouvaient pas recevoir une réponse satisfaisante.

La troisième partie, *La comparaison explicative*, comporte quatre chapitres, dont le premier (chapitre VII) est consacré à présenter un cadre susceptible de cerner un domaine de faits dont la comparaison doit rendre compte ; nous voulons montrer, par le biais de ce cadre, qu'un même type d'identification perceptive doit être accomplie par les usagers d'une langue dans des domaines aussi différents que la dialectologie et l'enseignement de langues. Les faits qui y seront cernés, observations externes aux théories qui déterminent les descriptions, relèvent ainsi du comportement des locuteurs ; nous replaçons donc la détermination des identités et des différences entre langues dans un cadre analogue à celui qui est proposé par Martinet pour la description des langues. Certes, la variable dégagée dans ce chapitre n'est pas la seule qui intervient dans un processus de communication ; elle ne peut donc pas, à elle seule, rendre compte de la gamme complexe de problèmes différents qui apparaissent, p. ex., en dialectologie et dans l'enseignement de langues. Pour cette raison, dans les chapitres ultérieurs (VIII et IX), elle est replacée dans ces cadres plus particuliers afin, d'une part, de montrer son interaction possible avec d'autres variables plus spécifiques de la dialectologie et de l'enseignement de langues et d'une autre, de dégager les faits d'identification perceptive dont l'identification linguistique doit rendre compte. Le dernier chapitre du travail (X) est destiné à résumer les conclusions dégagées aussi bien dans la partie descriptive que dans la partie explicative et à en tirer les conséquences ; les deux comparaisons étant complémentaires, les conclusions se doivent aussi de l'être. En prenant comme point de départ certaines observations de Martinet portant sur la description de systèmes de phonèmes, nous suggérons dans ce chapitre quelques modifications possibles à introduire dans la description des unités de deuxième articulation. Mais, la conclusion la plus importante du travail est vraisemblablement celle où l'on s'efforce de montrer la très grande distance qui reste encore à parcourir avant de donner une solution qui soit, en tous points, satisfaisante aux problèmes posés par la comparaison explicative.

*Virtus bonum, non est caritas est  
Baudouin*

UNIVERSITÉ RENÉ DESCARTES — PARIS-V

**IDENTITÉS ET DIFFÉRENCES  
DANS LES  
UNITÉS DE DEUXIÈME ARTICULATION**

THÈSE POUR LE DOCTORAT D'ÉTAT ES-LETTRES

présentée par  
**Gabriel G. BÈS**

sous la direction de  
**Monsieur le Professeur André MARTINET**

DÉPOSÉE EN AVRIL 1972

## TABLE DES MATIERES

### Chapitre I.- Introduction

p.1

1.- Identité, différence, comparaison (p.1). 1.1.- Facteurs qui interviennent dans la détermination des identités et des différences (p.2). 1.2.- Comparaison descriptive et comparaison explicative (p.4). 2.- La comparaison en linguistique (p.8). 3.- Les antécédents du problème (p.12). 3.1.- Importance et nécessité des comparaisons linguistiques (p.13). 3.1.1.- Typologie (p.15). 3.1.2.- Dialectologie (p.17). 3.1.3.- Contact de langues (p.21). 3.1.4.- L'enseignement de langues (p.22). 3.1.5.- La linguistique diachronique (p.23). 3.1.6.- Description sans comparaison? (p.24). 3.2.- Description et explication en linguistique (p.26). 4.- Objectifs de ce travail (p.34)

Première partie : Délimitation du secteur d'une langue qui sera l'objet de la comparaison.

### Chapitre II.- Les unités de deuxième articulation

p.40

1.- La double articulation du langage (p.40). 2.- Les unités de 2artic. et leurs rapports avec le sens (p.43). 3.- Les unités de 2artic. sans rapport avec le sens (p.44). 3.1.- Le continuum phonique et les sens (p.45). 3.2.- Les segments (p.46). 3.3.- Les phonèmes (p.49). 3.3.1.- L'aspect phonique des phonèmes (p.52). 3.4.- Les unités non-substantielles (p.55). 3.5.- Les types phoniques (p.57). 3.6.-Récapitulation : les unités de 2artic. sans rapport avec le sens (p.59). 4. Unités de 2artic. et écoles linguistiques (p.62). 4.1.- Phonèmes systématiques et morphophonèmes (p.63). 4.2.- Le domaine embrasé par le tableau de la fig. 7 (p.65). 4.2.1.- Les phonèmes (p.68). 4.2.2.- Les segments (p.72). 4.2.2.1.- Les origines de la confusion (p.72). 4.2.2.2.- Le statut des segments dans les descriptions linguistiques (p.77).

### Chapitre III.- Types de comparaison des unités de 2artic.

p.83

1. Les comparaisons des unités de 2artic. (p.83). 2.- La comparaison par rapport au sens (p.84). 2.1.- Correspondance lexicale (p.86). 2.2.- Répartition lexicale (p.89). 3.- Les comparaisons "phonologiques" (p.91). 4.- La relation entre les deux types de comparaison (p.97). 5.- Les limites de ce travail (p.101). 5.1.- Une grille critique (p.101)

Deuxième partie : La comparaison descriptive.

Chapitre IV.-- Les unités non-substantielles

p.105

1.-- Importance accordée à la comparaison (p.105). 2.-- Points essentiels de la théorie glossématique (p.107). 2.1.-- La pure forme et la substance dans la description des langues (p.110). 3.-- Identités et différences dans le domaine de la pure forme (p.113). 4.-- Les critères comparatifs (p.117). 4.1.-- Le critère, est-il compatible? (p.119). 4.2.-- Les principes descriptifs en glossématique (p.122). 4.3.-- L'incompatibilité du critère proposé (p.125). 5.-- La possibilité des comparaisons en glossématique (p.125). 5.1.-- Le pouvoir discriminatif des critères proposés (p.132)

Chapitre V.-- Les phonèmes.

p.137

1.-- Configuration de phonèmes et phonèmes isolés; typologie et dialectologie (p.137). 2.-- Typologie (p.139). 2.1.-- D'autres travaux dans le domaine typologique (p.139). 2.2.-- Notions impliquées par une typologie (p.141). 2.3.-- La typologie de Troubetzkoy (p.143). 2.3.1.-- Notions utilisées pour définir les classes (p.144). 2.3.2.-- Les classes de la typologie (p.145). 2.3.3.-- L'arbitraire dans la formulation de la typologie (p.151). 2.3.4.-- L'exclusion des systèmes partiels de segments et de phonèmes (p.153). 2.3.5.-- Distorsion phonique et incompatibilité descriptive (p.154). 2.3.6.-- L'arbitraire résultant de la description des configurations (p.160). 2.4.-- Les typologies de Hockett et de Martinet (p.164). 3.-- Dialectologie (p.170). 3.1.-- Les identifications des phonèmes, sont-elles possibles? (p.171). 3.2.-- L'existence des identifications de phonèmes (p.179). 3.2.1.-- Le diasystème (p.179). 3.2.2.-- "Overall pattern" (p.188). 3.2.2.1.-- Présentation d'ordre général (p.189). 4.-- L'état du problème (p.204).

Chapitre VI.-- La notion de phonème et les identifications de phonèmes

p.208

1.-- La dissociation de l'aspect phonique et de l'aspect combinatoire du phonème (p.209). 1.1.-- L'aspect combinatoire (p.210). 1.2.-- L'aspect phonique (p.213). 1.2.1.-- La définition des notions phoniques (p.213). 1.2.2.-- Définition en termes purement différentiels ou en termes positifs (p.216). 1.2.3.-- L'identification des aspects phoniques définis d'une manière purement différentielle (p.220). 1.2.3.1.-- Le système consonantique d'Hauteville (p.220). 1.2.3.2.-- Le système consonantique de l'anglais (p.223). 1.2.4.-- Les identifications des phonèmes; conclusions (p.225). 2.-- L'identification de l'aspect phonique des phonèmes et la non-unicité des descriptions phonologiques (p.227). 2.1.-- Simplicité et non-unicité dans les descriptions binaristes (p.228). 2.2.-- La définition des traits binaires (p.234). 3.-- Conclusion : les traits phoniques, fondement des identifications (p.241). 3.1.-- Le degré de finesse dans les paramètres phoniques (p.243). 3.2.-- Termes relatifs ou termes absolus dans la définition des paramètres (p.244). 3.3.-- Non-unicité descriptive et comparaison des phonèmes (p.245). L'étroitesse du cadre descriptif (p.247).

### Troisième partie : La comparaison explicative

#### Chapitre VII.- Identifications linguistiques et identifications perceptives

p.249

1.- La délimitation des données (p.249). 2. Un modèle de communication (p.250). Perception du signal et utilisation de codes différents (p. 258). 3.1.- Identifications perceptives et identifications linguistiques (p.260). 3.2.- La détermination des identifications perceptives (p. 263). 4.- Unités de 2art. et comparaison explicative (p. 266).

#### Chapitre VIII.- Identifications perceptives et dialectologie.

p.268

1.- Description et explication en dialectologie. Le problème de la communication interdialectale (p. 268). 1.1.- Quelques facteurs qui interviennent dans la communication interdialectale (p. 270). 2.- La détermination des identifications perceptives entre deux dialectes de l'espagnol (p. 278). 2.1.- Expérience N° 1: composition du test (p. 285). 2.1.1.- Déroulement de l'expérience (p. 287). 3.1.2.- Critères pour l'interprétation des résultats (p. 288). 2.1.3.- Présentation globale des résultats (p. 291). 2.1.4.- Présentation analytique des résultats (p. 296). 2.2.- Expérience N° 2, composition du test (p. 301). 2.2.1. Déroulement de l'expérience (p. 305). 2.2.2.- Présentation des résultats (p. 306). 2.2.2.1.- L'interprétation des résultats (p. 310). 2.2.2.2.- Distribution des unités de 2art. des groupes 1, 2 et 3 dans les classes précédentes (p. 314). 2.3.- La comparaison des résultats des deux expériences (p. 316). 2.3.1.- Résultats complémentaires de l'expérience N° 1 (p. 317). 3. Autres résultats dans le cadre de la dialectologie espagnole (p. 320). 3.1.- Complément aux expériences 1 et 2 (p. 320). 3.2.- /z̄/ en correspondance lexicale avec /r̄/ (p. 322). 4.- Identifications linguistiques et identifications perceptives (p. 323). 4.1.- L'identification des unités non-substantielles (p. 327). 4.2.- L'identification des phonèmes (p. 329). 4.2.1.- Les identifications perceptives et le diasystème (p. 329). 4.2.2.- Les identifications perceptives et le "overall pattern" (p. 334). 4.3.- L'identification des segments (p. 337).

#### Chapitre IX.- Identifications perceptives et enseignement des langues

p.399

1.- Les identifications perceptives et l'utilisation des langues différentes (p.239). 2.- Le schéma comparatif adopté (p.341) 2.1.- La présentation des comparaisons (p. 348). 3.- Les données des comparaisons (p.350). 3.1.- Le comportement des anglophones (p.350). 3.2.- Remarques sur le tableau précédent (p.365). 4.- Identifications linguistiques et identifications perceptives (p. 371)

Chapitre X.- Conclusions; suggestions pour aborder la comparaison explicative p. 378

1.- Implications des chapitres qui précèdent (p. 378). 1.1.- Linguistique descriptive et linguistique explicative (p. 378). 1.2.- Re-évaluation du rôle de la théorie et de la nécessité d'une plus grande précision conceptuelle (p. 380). 1.3.- La notion de "variante" (p.382). 1.4.- La détermination des "indices acoustiques de la parole" (p. 385). 1.5.- La notion de "discretion" (p.387). 2.- L'intégration des segments aux descriptions linguistiques (p.393). 2.1.- Le répertoire organisé des segments (p. 398). 2.1.1.- Liste (p.399). 2.1.2.- Système (p.399) 2.2.- Rapports de co-présence (p. 400). 2.3.- Contexte, rapport de contraste (p. 402). 2.3.1.- Notation du contexte et du rapport de contraste (p.410). 2.4.- Rapports d'opposition et de variation libre (p.413). 2.5.- Le répertoire organisé de P1 (p.415) 3.- La possibilité de l'intégration du répertoire organisé des segments dans le cadre de la comparaison explicative (p.421)

Bibliographie p. 427

Addenda et corrigenda p. 455



## C H A P I T R E I

### I N T R O D U C T I O N

#### 1.- Identité, différence, comparaison.

Le Dictionnaire de la Philosophie de Lalande donne ( 369, p. 454 ), pour identique, la définition suivante : " De idem, le même. L'un des concepts fondamentaux de la pensée, impossible par conséquent à définir ". Tout un réseau de concepts s'organisent autour de cette notion première ; parmi eux, deux nous intéressent directement : identité, défini comme ce qui est identique, et différence, défini comme la négation du précédent, c'est-à-dire, comme ce qui n'est pas identique. Par ailleurs, objet ( ou entité, ou être ) sont encore des expressions désignant des concepts impossibles à définir. Nous les acceptons donc tels quels, sans essayer, ni de discuter ni, moins encore, de résoudre les problèmes impliqués par cette terminologie de base, susceptibles, comme on le sait, de soulever des questions philosophiques assez délicates. Sur cette base, nous pouvons cerner le concept central de ce travail, le concept de comparaison ; nous entendons par comparaison l'établissement des identités et des différences entre objets.

1.1.- Facteurs qui interviennent dans la détermination des identités et des différences.

Si l'analyse de questions philosophiques impliquées par la notion de comparaison reste en dehors des limites de ce travail, il est en revanche utile d'essayer de dégager les facteurs qui interviennent dans la détermination des identités et des différences.

Supposons que nous voulions comparer un fauteuil de cuir à quatre pieds avec une chaise paillée à quatre pieds également. Nous pouvons décider que ces deux objets sont identiques quant au nombre de pieds, mais qu'ils sont différents quant à la matière employée dans leur construction. Pour ce faire, nous avons analysé les deux objets - le fauteuil et la chaise - et nous avons adopté des critères afin de déterminer l'identité et la différence entre aspects de ces objets : le nombre de pieds dans un cas, la qualité de la matière dans l'autre.

Il semble que cet exemple ne doive guère susciter de controverse. En effet, on est, d'une part, habitué à considérer que le nombre de pièces qui composent un objet et la matière employée dans sa construction sont des aspects dont il faut tenir compte dans une description de l'objet en question ; comme on sait, d'autre part, que quatre est identique à quatre et que la paille est différente du cuir, personne ne doit normalement discuter l'identité et la différences établies à propos de la comparaison du fauteuil avec la chaise. Mais, il n'en est pas toujours ainsi ; en fait, les critères par rapport auxquels on détermine identités et différences comme les descriptions des objets sont conventionnels.

Supposons que nous ayons un fauteuil de cuir de boeuf et une chaise en daim. Pour certains, le daim et le cuir de boeuf ne se confondent pas : la matière qui compose ces deux objets sera, pour eux, toujours différentes. D'autres observeront, cependant, qu'une même matière - la peau d'un animal - constitue les deux objets et ils seront tentés de conclure à une identité.

Il faudra donc établir des critères de référence pour trancher entre l'identité et la différence. Si le critère est " toute matière provenant de la peau d'un vertébré est considérée comme identique ", le résultat de la comparaison sera que le fauteuil en cuir et la chaise en daim seront considérés comme identiques par rapport au matériel employé dans leur construction. En revanche, si le critère est " toute matière qui provient de la peau d'un même vertébré est considérée comme identique ", le fauteuil et la chaise, toujours par rapport à la matière employée seront considérés comme différents.

Les critères de référence ne sont pas les seuls à être conventionnels ; les objets eux-mêmes sont également susceptibles de recevoir des descriptions multiples. La matière utilisée pour construire le fauteuil et la chaise est, certes, un aspect important de ces objets, mais la forme des pieds, le système de collage, la forme du siège, le poids, etc... ne le sont pas moins. Un objet peut donc s'analyser selon des points de vue multiples, dont chacun met en valeur une zone de l'objet en question. Et il y aura autant de possibilités de comparaison différentes que d'aspects différents dans deux objets.

Trois classes d'entités interviennent donc dans une comparaison : (1) les objets à comparer ; (2) les critères d'après lesquels la comparaison est faite ; (3) les résultats auxquels on aboutit, c'est-à-dire, les jugements d'identité et de différence. De la mise en rapport des objets avec les critères résultent les jugements, ce que nous pouvons représenter par le schéma suivant :

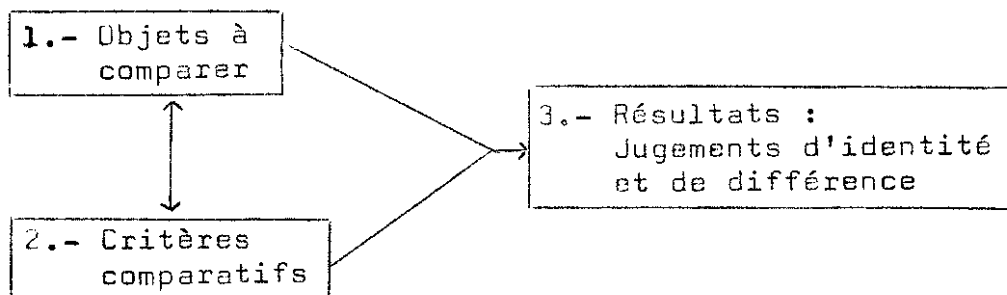


Fig. 1.- Schéma de la comparaison.

### 1.2.- Comparaison descriptive et comparaison explicative.

Le contenu de la case 3 est ainsi le résultat de deux facteurs essentiels : les objets et leur description d'une part, les critères comparatifs d'autre part. Et comme les deux facteurs intervenant sont soumis à des variations, le contenu de la case 3 - les résultats de la comparaison - admet, lui aussi, une multiplicité de jugements portant sur l'identité et la différence entre objets. Comment est-il possible de s'orienter dans cette multiplicité ? Quel résultat peut être tenu pour " correct " ? " valable ", " bon ", " intéressant " et pourquoi ? Cette question admet des réponses différentes selon que l'on reste à l'intérieur du schéma comparatif de la figure 1 ou qu'on l'élargisse pour envisager un autre type de comparaison.

A l'intérieur du schéma qui précède, un jugement comparatif peut seulement être vérifié par rapport aux critères et aux objets. Dans l'exemple antérieur, le jugement " le fauteuil et la chaise sont différents par rapport à leur matière " est correct si nous pouvons vérifier que : a) le fauteuil est effectivement en cuir de boeuf et la chaise en daim ; b) le critère est " toute matière qui provient de la peau d'un même vertébré est considérée comme identique ". Supposons, en revanche, que nous ayons une chaise en formica et une chaise de bois : dans ce cas le jugement " les deux chaises sont différentes par rapport à leur matière " ne serait plus correct si le critère comparatif était le même que précédemment ; en effet, ce critère, portant sur la qualité " peau d'un même vertébré ", est inapplicable aux chaises construites avec une autre matière et, de ce fait, il n'est susceptible d'être le fondement d'aucun jugement comparatif portant sur ces deux objets.

Supposons, par ailleurs, que nous ayons une chaise en cuir de l'animal daim et une chaise en cuir de l'animal antilope et que le critère comparatif soit : " toute matière en daim est considérée comme identique ". Le degré de certitude dans l'application de ce critère ainsi énoncé est très faible. On

sait que par " daim " on comprend aussi bien le cuir de l'animal daim que tout autre cuir qui, comme celui de l'antilope, lui ressemble. Dans ce cas, le résultat de la comparaison peut donc être aussi bien " les deux chaises sont identiques par rapport à leur matière " que " les deux chaises sont différentes par rapport à leur matière ".

Les exemples précédents font ressortir le type de question que nous devons nous poser à propos d'un jugement comparatif si nous restons à l'intérieur du schéma de la figure 1 : un jugement d'identité ou de différence, est-il fondé sur un critère comparatif explicite ? Est-ce que ce critère peut effectivement être appliqué aux objets comparés ? Est-ce qu'un même critère admet plusieurs interprétations différentes susceptibles d'aboutir à des résultats différents ? Ce type de vérification n'est cependant pas le seul ni, même, le plus intéressant. Mais, pour en envisager un autre, il faut élargir le schéma de la figure 1.

Soit la classe de cours moyen, deuxième année, d'une école primaire. Les enfants de la classe peuvent être comparés d'après une multiplicité de critères : la couleur des cheveux, de la peau, des yeux, la longueur des bras ou des jambes, le poids, etc... ; critères qui sont tous applicables, dans ce sens qu'il est possible de prendre en considération les cheveux, la peau, les yeux, etc... dans la description des enfants. Supposons que les enfants aient effectivement été comparés et que trois classes - A, B, C - se soient dégagées à la suite de la comparaison. La classe A groupe les enfants identiques d'après la couleur bleue des yeux, la classe B, ceux qui sont identiques d'après la couleur brune des cheveux ; la classe C, ceux des enfants qui sont identiques d'après leur poids, entre 32 et 35 Kgr. Supposons, par ailleurs, que la maîtresse de la classe ait observé, d'une part, qu'un groupe d'enfants se distingue des autres pour avoir une moyenne d'absences mensuelles pour cause de maladie inférieure à deux et, d'autre part, que les enfants de la classe C sont ceux qui appartiennent à ce groupe,

nul rapprochement de ce type ne pouvant être fait pour les classes A et B. La situation peut donc être schématisée comme suit :

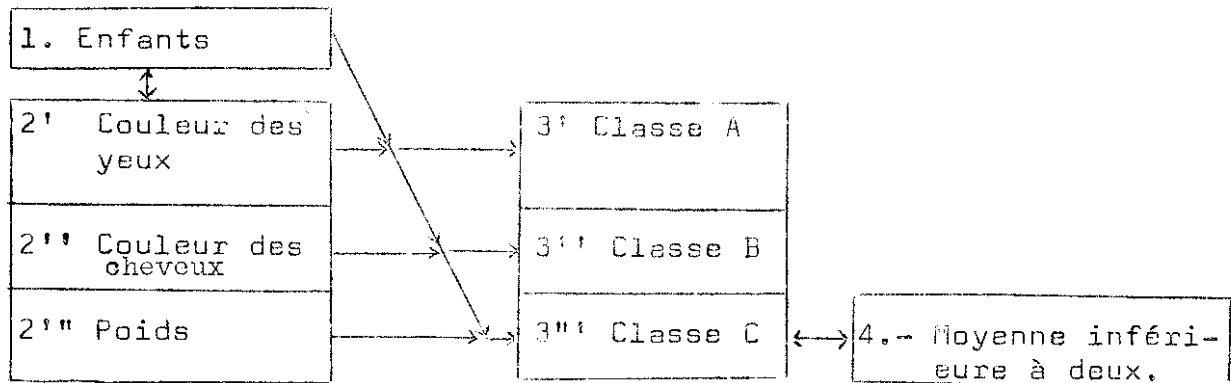


Fig. 2

La figure 2 comporte une nouvelle case, la case 4. C'est elle qui constitue la différence essentielle par rapport à la figure 1. En effet, de même que la fig.1, la fig. 2 comporte les cases 1, 2 et 3, ces deux dernières étant sous-divisées en plusieurs possibilités. Grâce à l'existence des trois critères ( 2', 2'', 2''' dans le schéma ) il est possible d'aboutir à trois classes différentes ( 3', 3'', 3''' ).

Or, le jugement d'identité qui est à la base de la classe A est aussi correct - par rapport aux objets comparés et aux critères - que le jugement qui correspond à la classe B ou à la classe C. Cependant, la différence importante entre la classe C et les autres, entre le critère " poids " et les autres, est évidente : c'est seulement dans le cas de la classe C que les résultats obtenus sont en accord avec d'autres observations, dégagées indépendamment de l'acte comparatif. Or, ce sont les constatations de ce type qui permettent d'aborder le terrain des hypothèses et des explications. En effet, s'il était possible d'établir, outre le rapport entre la classe C et les enfants qui ont moins de trois absences pour cause de maladie, un ensemble d'observations du même type portant sur la santé des élèves, il deviendrait possible de formuler une série d'hypothèses - une théorie - qui serait susceptible d'être vérifiée ailleurs, dans d'autres écoles et sur d'autres enfants. On arriverait ainsi à expliquer, au moins en partie, l'apparition des maladies, en ce sens

que, lorsque certaines conditions seraient réunies - c'est-à-dire, lorsqu'on trouverait des enfants identiques d'après certains critères - on devrait constater tels autres phénomènes. Selon cette optique, le schéma de la figure 1 doit se compléter utilement comme suit :

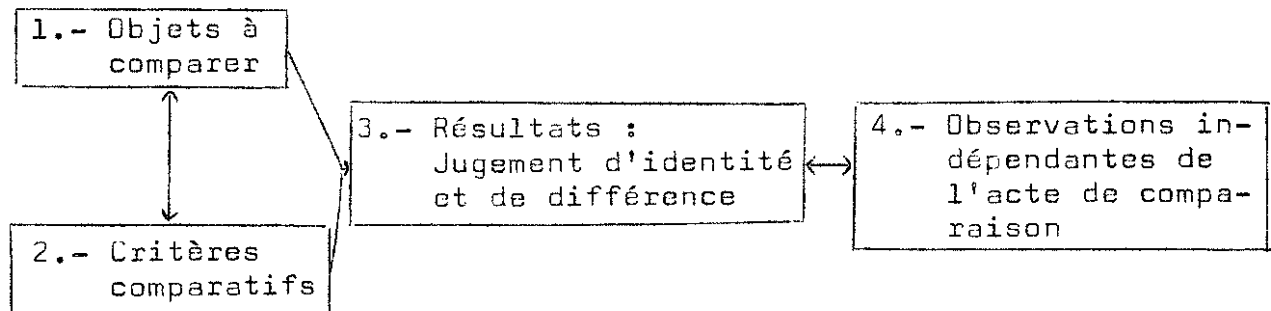


Fig. 3.- Schéma de la comparaison explicative.

Selon ce nouveau schéma, les jugements d'identité et de différence ne sont plus une fin en eux-mêmes ; ils sont là pour rendre compte d'autres données. La question de savoir si un résultat est correct ou non acquiert ainsi une signification nouvelle : un jugement d'identité ou de différence est maintenant susceptible d'être vérifié selon sa capacité de rendre compte de données constatées ailleurs que dans l'acte comparatif lui-même. Et, puisque les contenus des cases 1 et 2 sont à la source des résultats comparatifs, ils sont eux aussi susceptibles d'être contrôlés par rapport aux observations indépendantes de l'acte de comparaison : un critère comparatif et la description d'un objet seront corrects si leur mise en rapport aboutit à la formulation d'un jugement comparatif qui soit, lui-même, susceptible de rendre compte d'une observation faite indépendamment de l'acte comparatif. Selon cette optique, les critères comparatifs et les descriptions des objets cessent donc d'être purement conventionnels.

La comparaison, selon le schéma de la figure 1, s'épui- se en elle-même ; elle décrit une situation sans essayer de la mettre en rapport avec des faits étrangers à cette situation ;

nous l'appellerons comparaison descriptive. La comparaison représentée par la figure 3, débouche sur quelque chose d'autre que la comparaison considérée en elle-même ; cette comparaison vise à rendre compte de certains faits ; nous l'appellerons comparaison explicative. Comparaison descriptive et comparaison explicative ne s'excluent pas mutuellement, au contraire, comme les figures 1 et 3 le laissent entendre, elles chevauchent largement. Tous les éléments de la comparaison descriptive apparaissent également dans la comparaison explicative, ce qui entraîne comme conséquence que la vérification de résultats comparatifs d'une comparaison explicative doit être faite en deux sens complémentaires : non seulement par rapport à la case 4 - observations extérieures - mais aussi par rapport aux critères comparatifs (case 2 ) et aux objets et à leur description ( case 1 ).

## 2.- La comparaison en linguistique.

Les comparaisons en linguistique posent au départ des problèmes conceptuels analogues à ceux de n'importe quelle comparaison, la seule particularité étant que les objets à comparer sont des langues. Comme dans toute comparaison, la mise en rapport des langues avec les critères comparatifs aboutit à la formation des jugements d'identité et de différence. Nous avons donc toutes les données de la fig. 1. Mais la comparaison descriptive, en linguistique, rencontre des difficultés toutes particulières dues à la nature des objets à comparer. Ces difficultés sont les suivantes :

. a) Une langue n'est pas un objet immédiatement donné. De même qu'au début de ce chapitre, nous avons admis les concepts de base ( d'identité et d'objet ) nous posons aussi l'existence d'énoncés linguistiques, objets que nous produisons au moment de parler. Ces objets, au moyen desquels nous pouvons former une variété infinie de messages, d'ordres, de jugements, de pensées, se présentent en nombre infini et, ils sont toujours différents, que nous les considérons du point de vue physique, ou que nous envisagions la situation dans laquelle ils sont



employés. Or, malgré cette différence, nous devons supposer qu'ils sont le résultat du fonctionnement d'une langue, constituée par un nombre fini d'éléments qui peuvent se combiner entre eux suivant certaines règles. Mais cet ensemble d'éléments et de règles ne se présente pas à nous comme un objet donné et défini par avance. Comme Saussure ( 575, p. 149 ) l'avait clairement signalé <sup>1</sup>, une langue " présente donc ce caractère étrange et frappant de ne pas offrir d'entités perceptibles de prime abord, sans qu'on puisse douter cependant qu'elles existent et que c'est leur jeu qui la constitue. C'est là sans doute un trait qui la distingue de toutes les autres institutions sémiologiques ".

. b) Une langue est un objet susceptible d'être présenté de plusieurs manières différentes. Puisqu'une langue n'est pas un objet qui se présente déjà délimité, il faut le dégager d'un texte ou ensemble d'énoncés. Or, pour ce faire, nous avons encore une fois besoin de critères, nous permettant d'effectuer cette opération, critères qui doivent définir sur un plan général, adéquat pour toutes les langues, les catégories, les éléments, les rapports, etc..., que nous pouvons trouver dans une langue particulière. P. ex., lorsqu'en observant les énoncés français chapeau et chameau, nous disons que dans le système phonologique de la langue, le phonème /p/ est en opposition avec le phonème /m/ et en contraste avec le phonème /o/, nous employons des concepts-phonème, opposition, contraste- qui doivent avoir été définis au préalable par des critères d'ordre général. L'ensemble de ces critères est une théorie linguistique. Or, sans sortir du cadre de la recherche contemporaine, on trouve

---

1.- Citation de Spang-Hanssen, 592, p. 57. Le terme langue sera désormais employé avec les sens indiqué ci-dessus dans le texte correspondant à celui de " code " ( Cf. Martinet, 418, p. 24-25, Spang-Hanssen, op.cit., Jakobson et Halle, 328, p. 5 ). Sur la notion de " code ", Cf. Mounin, 468. On parlera donc de " langue " ( ou de " langue au sens technique " ) pour se référer au code de dialectes, jargons, etc.

aujourd'hui une pluralité de théories linguistiques : elles ont, certes, des points de contact, plus nombreux peut-être qu'on ne le croit couramment, mais elles conduisent souvent à des présentations non identiques de la langue, qui est à l'origine d'un texte ; c'est ainsi qu'on a pu dire <sup>2</sup> qu'il y a autant de structuralismes que de structuralistes. Même dans le domaine phonologique, où un rôle important est joué par les faits physiques qui sembleraient, de prime abord, moins susceptibles de descriptions controversées, on enregistre souvent pour les mêmes faits un large éventail de descriptions non identiques <sup>3</sup>.

. c) Une langue est un objet complexe. Ici encore nous supposons que l'idée de complexité est un concept donné ; en fait, dans l'état actuel des connaissances, on ne voit pas comment il serait possible de comparer la complexité relative des langues par rapport à d'autres objets. Néanmoins, la complexité des langues ressort nettement dès que l'on songe, d'une part, à leur capacité de produire un nombre infini d'énoncés au moyen desquels nous pouvons communiquer et exprimer notre pensée et, d'une autre, aux éléments de type différent qui les composent : allophones, phonèmes, suprasegmentaux, monèmes, parmi d'autres, chacun admettant plusieurs subdivisions ( phonèmes consonantiques et vocaliques, accent et tons, monèmes lexicaux et grammaticaux, etc ... ), ces éléments se combinant entre eux selon des règles qui régissent leur agencement, et, en général, la production des énoncés. Ce n'est pas une tâche simple que de démonter une machinerie aussi compliquée.

Les trois constatations précédentes ont une importance considérable lorsqu'on envisage le problème de la comparaison de langues. Au § 1.1 de ce chapitre, en prenant l'exemple de la chaise, nous avons montré comment un objet est susceptible d'être

---

2.- Cf. Pottier, 511<sup>bis</sup>, p.v

3.- Le problème avait été clairement posé les premières années des études phonologiques ; Cf. Chao, 82. Au chap. VI, § 2, nous discuterons la question de la non-unicité des descriptions phonologiques et ses répercussions dans la détermination des identités et des différences.

analysé de plusieurs manières et comment, de ce fait, des critères différents doivent être utilisés pour la comparer. En linguistique se pose, multiplié, le même problème. En dernière instance, chaque théorie linguistique présente l'objet langue d'une manière différente ; cet objet est donc passible d'un certain type de comparaison s'il a été dégagé selon une certaine théorie et d'un type de comparaison différente, s'il l'a été suivant une autre théorie : les mêmes critères comparatifs ne peuvent pas être utilisés pour comparer les unités de l'expression telles qu'elles sont définies en glossématique et par la phonologie de l'École de Prague. Par ailleurs, l'objet à comparer étant composé par des unités de type différent qui s'organisent selon divers niveaux ou dans des secteurs différents, des critères de comparaison multiples seront également nécessaires pour rendre compte de cette diversité. Si, p. ex., on doit comparer les systèmes verbaux de deux langues, il est vraisemblable que, d'une manière ou d'une autre, les critères de comparaison comprendront des considérations portant sur le temps et sur l'aspect, considérations qui seront naturellement absentes - parce que inapplicables - des critères portant sur la comparaison de phonèmes.

La comparaison descriptive, bien que soulevant, à elle seule, les problèmes extrêmement délicats que nous venons de mentionner, n'épuise pas, en linguistique, toutes les préoccupations comparatives. Dans notre discipline, comme ailleurs, on a le droit d'élargir le schéma de la fig. 1 pour aborder le terrain explicatif. Pour ce faire, il faut proposer un contenu à la case 4 de la comparaison explicative ( Cf. fig. 3 ) en présentant des observations sûres, capables de contrôler les jugements d'identité et de différence et, par là, les critères comparatifs d'une part et les objets comparés et leur description d'une autre.

La pathologie du langage offre une illustration claire de ce que pourrait être, en linguistique, une étude de comparaison explicative. On sait qu'il y a des individus atteints d'aphasie qui, s'ils n'ont pas complètement perdu la faculté du

langage, produisent des énoncés defectueux par rapport aux énoncés émis par les individus normaux. Or, les énoncés des aphasiques peuvent être analysés et il est possible d'en dégager une langue. On peut donc comparer la langue ( ou les langues ) des aphasiques avec la langue qui correspond aux énoncés normaux. Si, par ailleurs, il est un ensemble d'observations cliniques, qui portent sur ces mêmes aphasiques et qui soit capable de les classer, on peut envisager la possibilité de rapprocher les constatations cliniques des jugements d'identité et de différence obtenus en comparant la ou les langues aphasiques avec la langue normale. Le schéma de cette démarche serait le suivant :

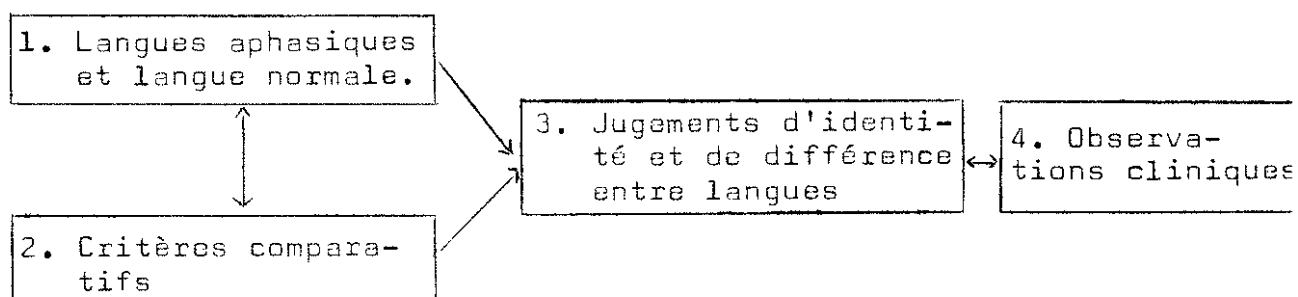


Fig.4. La comparaison explicative dans les troubles du langage. Les critères comparatifs et les descriptions linguistiques qui permettraient d'aboutir à de tels résultats seraient sans doute d'une très grande valeur pour la compréhension de troubles du langage. Le schéma de la fig. 4 n'est malheureusement qu'un schéma<sup>4</sup> ; il encadre néanmoins un type de recherche qui semble fructueux et pour la linguistique et pour d'autres disciplines.

### 3.- Les antécédents du problème.

Depuis longtemps on pratique en linguistique les opérations comparatives ; la détermination d'identités et de différences entre langues est, par ailleurs, à la base d'un certain nombre de branches de la linguistique contemporaine. Les

---

4.- C'est dans des termes analogues à ceux employés ici que ce problème a été posé au cours d'un symposium sur les perturbations du langage. Les deux premiers points de la présentation du problème par Lord Brain sont: " (1) Can language disorders be classified in terms of disorders of recognizable linguistic elements in normal speech ? (2) If so, do clinical varieties of aphasia correspond to pure forms of such linguistic disorders, or to mixtures of these " ( 58, p. 13 ).

antécédents de cet aspect du problème - le § 3.1 en donne une vue d'ensemble - sont par conséquent nombreux. Par ailleurs, la distinction utilisée plus haut entre point de vue descriptif et point de vue explicatif, bien que non exploitée dans le domaine comparatif, n'est cependant pas nouvelle ; le § 2.3. est consacré à présenter les antécédents de ce deuxième volet du problème comparatif.

### 3.1. - Importance et nécessité des comparaisons linguistiques.

Largement répandue<sup>5</sup> est l'affirmation selon laquelle la linguistique contemporaine est née, ou tout au moins s'est développée comme discipline scientifique, à partir de la comparaison des langues indoeuropéennes, la finalité bien caractérisée de cette comparaison étant la détermination des rapports génétiques entre les langues. Mais la comparaison - c'est-à-dire le procédé - et la finalité - c'est-à-dire la détermination de rapports génétiques, sont allées si souvent de pair que les mots " comparaison " et " comparative ", employés dans un cadre linguistique, sont généralement interprétés comme désignant la branche de la linguistique qui se propose l'étude des rapports génétiques entre les langues. Parallèlement à l'emploi restrictif du mot " comparaison " et de ses dérivés, s'est imposée l'idée que la comparaison, en vue d'études génétiques, était la seule valable, les autres types, groupés sous la rubrique de typologie restant en marge, et étant même discrédités<sup>6</sup>.

Dès le début de la linguistique structurale, la nécessité - ou la pratique - de la comparaison des langues s'est vue confirmée, mais avec un contenu différent de ce qu'il était

---

5.- Cf. p. ex. Leroy, 378, p. 17 et suiv.; Bloomfield, 50, p. 12 et suiv.

6.- On se rappellera l'affirmation de Meillet en tête de la préface de Les Langues du monde ( 450 ) : " La seule classification linguistique qui ait une valeur et une utilité est la classification généalogique, fondée sur l'histoire des langues " .

précédemment. Sapir consacre un chapitre important ( chap. VI ) de son livre Language ( 562 ), de 1921 aux questions typologiques; le Language de Blomfield, publié en 1933, offre également des suggestions importantes pour le classement de traits linguistiques ( 50, chap. VI, XI et XIV ). Dans son oeuvre et celle de ses disciples on doit surtout apprécier l'effort fait pour établir une méthode descriptive valable pour une seule langue, mais la nécessité d'en comparer plusieurs n'est nullement écartée. Harris la reconnaît explicitement ( 233, p. 374 ) et la typologie phonologique est un des apports les plus importants du manuel de Hockett ( 281, p. 43-143 ).

Une préoccupation comparative analogue apparaît dans le cadre de la linguistique européenne inspirée de l'enseignement de Saussure. De 1929, date l'essai de Troubetzkoy ( 628b ) destiné à classer les systèmes vocaliques ; en 1939, Jakobson présente au 4ème Congrès International de Linguistes son travail sur les affinités phonologiques entre les langues, où il développe des idées suggérées auparavant, au cours du 1er Congrès de 1928 <sup>7</sup>. En 1937, Hjelmslev déclare, dans la conférence inaugurale de sa chaire que " it is by comparison, and only by comparison, that the connection, or relationships, between languages can be traced, whatever the nature of these relationships may be " ( 268, p. 16 ), passage où l'on remarque que le mot comparaison a perdu sa connotation historique habituelle. Finalement, il paraît évident qu'aussi bien Martinet, lorsqu'il signale que " le descripteur [ ... ] est à l'affût des différences de langue à langue " ( 413, p. 14 ), que Jakobson, dans une attitude opposée, avec sa recherche d'universaux <sup>8</sup> doivent, l'un et l'autre avoir recours, en dernière analyse, à un procédé commun: l'établissement d'identités et des différences entre langues.

---

7.- Jacobson, 321, cf. également Troubetzkoy, 627.

8.- Cf. 312, 322, 326, sur la recherche d'universaux, cf. Greenberg, 187 et 192, Chomsky, 86, p. 27-30, et Bach, 23 ; une attitude différente chez Martinet, 431.

Mais la nécessité de comparaisons ne se manifeste pas seulement dans ces options générales sur l'étude du langage humain ; la détermination des identités et des différences entre langues est le fondement de plusieurs branches de la linguistique, dont nous mentionnons quelques unes par la suite.

### 3.1.1. Typologie.

Une typologie linguistique est essentiellement un ensemble de classes destinées à grouper les langues les plus diverses, la définition de chaque classe explicitant les traits linguistiques qui doivent être possédés par les langues susceptibles d'être incorporées à cette classe. P.ex., dans une typologie - plutôt traditionnelle - la classe de " langues synthétiques " est définie par le fait qu'un certain type de monèmes grammaticaux apparaissent incorporés au lexème dans le cadre du mot ; le latin et le grec sont des langues synthétiques, parce qu'on retrouve, dans ces langues, les traits de la définition de la classe. Les jugements d'identité et de différence s'expriment donc, en typologie, par le fait d'incorporer deux ou plusieurs langues à une même classe.

Cette définition permet de cerner le domaine typologique. D'une part, elle fixe les rapports entre typologie et études génétiques, en n'excluant pas la possibilité de concevoir une typologie portant sur des langues apparentées ; comme l'a remarqué Wells ( 666, p. 101 ), les traits retenus pour définir les classes peuvent ou non être conçus pour rendre compte de rapports historiques, mais ils ne les écartent pas nécessairement. Par ailleurs, la définition lève un certain nombre d'équivoques pesant sur le mot typologie. Dans le domaine phonologique les différents classements typologiques, qui ont été proposés, portent, en général ( cf. chap. V, § 2 ) sur ce que nous allons définir comme étant les configurations de phonèmes ( cf. chap. II, § 3.3.1 ) : systèmes triangulaires et systèmes quadrangulaires, telles sont, p. ex., les sous-divisions classiques de ce

genre de classement. De ce fait, et grâce à un procédé typiquement métaphorique, typologie ne désigne plus un ensemble de classes, mais l'aspect d'un système de phonèmes sur lequel doit porter l'ensemble de classes ; c'est ainsi que typologie désigne, pour certains <sup>9</sup> les configurations de phonèmes et non pas les classes qui groupent ces configurations. Il faut aussi souligner que, d'après la définition précédente, n'importe quel trait de langues peut être pris en considération pour construire une typologie, pourvu que ce trait soit susceptible d'être possédé par plusieurs langues. Or, cette conception large de la notion de typologie s'oppose à l'emploi, plus restreint, qu'en fait Voegelin dans certains de ses travaux, où il arrive même à opposer " typologie " et " structure " ; le premier mot désigne, pour lui, un classement de systèmes phoniques établi en comparant les paradigmes de phonèmes ; il emploie le deuxième pour désigner les rapports syntagmatiques ( 651, p. 444 ). Il convient, enfin, de remarquer qu'établir une typologie n'est pas une opération qui doive nécessairement influencer la description de langues qu'il s'agit de classer. Contrairement à ce que pense Voegelin, qui oppose " typologiser " à " structuraliser ", accordant au premier vocable le sens de porter au maximum ( " maximising " ) les ressemblances entre langues dans une description peu exhaustive et, au deuxième, le sens de découvrir ce qui est unique dans une langue au moyen d'une analyse la plus complète possible.

Dans le domaine typologique, tel qu'il a été délimité, on retrouve la préoccupation essentielle de toute comparaison linguistique : l'établissement d'identités et de différences entre langues. Dans le terrain plus restreint de la typologie phonologique, il existe un ensemble important de travaux ; à l'exception de Bazell, qui a mis en doute cette possibilité, Troubetzkoy, Martinet, Bloomfield, Hockett, Voegelin, Wells et

---

9.- Cf. Hamp, 228.



Greenberg ont tous abordé ce problème <sup>10</sup>.

### 3.1.2.- Dialectologie.

En parcourant rapidement les définitions du mot " dialecte ", on est frappé à la fois par le manque d'accord sur l'opportunité d'appliquer ce mot à telle ou telle situation linguistique particulière et par un trait de la définition qui apparaît à peu près partout <sup>11</sup>. En effet, aussi bien du point de vue synchronique que du point de vue diachronique, on ne saurait employer le mot dialecte en se référant à une seule langue ; implicitement ou explicitement, l'idée de dialecte est liée à celle de différenciation d'une langue par rapport à une autre et, par là même, à la détermination des identités et des différences. " Il y a un moyen, pour les linguistes - dit Martinet ( 418, p. 157 ) - de corriger l'ambiguïté du mot dialecte. Il consiste à préciser dans chaque cas de quelle langue commune le parler en question est un produit divergent ". L'expression " langue commune " désigne les identités ; " produit divergent ", par contre, fait état des différences.

- 
- 10.- Bazell, 29, p. 5 ; Troubatzkoy, 628b, classement repris et développé dans 628, p. 93-106 ; Martinet, 420, p. 66-102 ; Bloomfield, 50, p. 93-108 ; Hockett, 281, p. 42-143 ; Voegelin et collaborateurs 642, 643, 645, 646, 647, 648, 650, 651 ; Wells 666 ; Greenberg, 189. Certains de ces travaux seront repris et analysés en détail au chap. V. Sur la typologie dans un cadre glossématique, cf. chap. IV. Dans 378, p. 149-163, on trouvera un aperçu du développement de la typologie dans le XXe siècle, centré sur la linguistique européenne et dans Pottier, 512 une vue d'ensemble de problèmes typologiques ; cf. également Horne 295 et Uspensky 634.
- 11.- Saussure, 575, p. 262-279 ; Sapir, 560 ; Bloomfield, 51, p. 30 ; Alvar, 14 ( et cf. les définitions qui y sont analysées ) Ivić, 304, p. 34 ; Hockett, 278, p. 322 ; Halliday et collaborateurs, 222, p. 81-82 ; Martinet, 437, 414, 418, p. 148-168 ; 420, p. 110-122 ; Fourquet, 153. Nous donnons, par conséquent, à " dialecte " un sens large, qui embrasse aussi bien la variation linguistique dans l'espace qu'à l'intérieur d'une même société ou communauté ( Cf. le même usage chez Mc David, 444, p. 80 ).

La description de rapports entre dialectes a retenu l'attention de Troubetzkoy ( 627 ) depuis les premières années des études phonologiques ; le concept de " diaphone ", proposé par Jones, était, lui aussi, destiné à faciliter la comparaison de langues <sup>12</sup>. Dès 1943, Martinet rédige un des premiers questionnaires phonologiques ( 430 ) ; son travail sur la variété de prononciations du français paraît en 1945 ( 429 ), mais les questions qui y étaient abordées n'ont été reprises que plus tard ( 540, 117 ). Le même auteur propose en 1946 ( 426, p. 32 ), la description des différentes variétés qui composent une langue dans un seul système général. Malgré ces débuts, les études dialectologiques sont longtemps restées à l'écart de la phonologie et la plupart des atlas linguistiques ont été programmés et réalisés sur une base exclusivement phonétique. En 1940, un structuraliste convaincu comme Bloch soutenait qu'une transcription phonétique était indispensable <sup>13</sup> pour les études dialectologiques ; nous ne devons donc pas être surpris si, en 1952, dans son compte rendu de La dialectologie, de S. Pop ( 506 ) Martinet constate l'absence complète du point de vue structuraliste ( 437, p. p. 260-261 ). Mais dans les années cinquante et à la suite notamment du travail de Weinreich, 658, le processus se renverse complètement. Si dans Language de Bloomfield ( 50, chap. XIX ) le chapitre consacré à la géographie linguistique reste largement

---

12.- Le terme "diaphone" apparaît déjà en 1938, dans la communication de Jones au Congrès de Gand (331), mais il avait été employé dans 334 ( cf. la 9e éd. p. 53-54 ). La théorie concernant le diaphone est développée dans 335, p. 193-205.

13.- Bloch, 48, p. 174-175 ; cf. aussi Bloch-Trager, 49, p. 36-37. Les travaux dialectologiques sont restés longtemps orientés selon une optique non structurale. Le phénomène est particulièrement frappant aux Etats-Unis, où la diffusion des courants structuralistes a été particulièrement importante. Il est donc intéressant de suivre le développement des travaux depuis Kurath, 359, jusqu'aux plus récents où le point de vue phonologique a fini par s'imposer ( cf. plus loin, note 17 de ce même chapitre ). Sur le développement de ce processus, cf. 389 et 392 et, dernièrement, Moulton, 465.

conçu sur une base assez traditionnelle, les livres de Hockett, Gleason et Hill traitent assez longuement des rapports de la phonologie avec la variation linguistique <sup>14</sup>. L'orientation phonologique est claire dans les travaux consacrés à l'atlas de l'Ecosse <sup>15</sup> et aujourd'hui il est devenu courant de parler d'isoglosses phonologiques <sup>16</sup>. Aux États Unis, toute une série de thèses sur l'anglais d'Amérique ont été rédigées, où le point de vue structural semble ne pas être absent ; on travaille également sur l'interprétation phonologique des matériaux recueillis pour l'atlas <sup>17</sup>. La nécessité de décrire l'anglais a été le point de départ du livre de Trager et Smith ( 624 ), auteurs qui ont proposé un " overall pattern " avec lequel il serait possible de décrire toutes les variétés de cette langue. Ce travail a été à l'origine d'un bon nombre de discussions aussi bien théoriques que pratiques et il a été jugé de façon divergente ( cf. plus loin chap. V, § 3;2.2 ).

Des présentations théoriques et appliquées ont suivi avec les travaux de Fourquet, de Gumperz et d'Ivić <sup>18</sup> et le rapprochement de la dialectologie avec le structuralisme a été consacré de manière particulièrement significative au cours de la première conférence de Texas sur l'analyse de l'anglais <sup>19</sup>, du

---

14.- Hockett, 281, p. 18-21 ; 278, p. 321-350 ; Gleason, 178 p. 391-407 ; Hill, 256, p. 57-61. Les manuels ou introductions plus récents abordent tous ces problèmes : cf. Hall, 211, Potter 508, Langacker, 371 ; Lyons, 386 est cependant une exception.

15.- Sur l'orientation générale, cf. Mc Intosh, 448 ; sur des problèmes propres au niveau phonologique, cf. Catford, 79, 80 et 81. La linguistique structurale a eu beaucoup plus de peine à s'implanter dans le cadre de la dialectologie romane ; cf. cependant Martinet, 438, Alvar, 12, Cortelazzo, 96 et Petrovici, 486.

16.- Fourquet, 151 ; Kálmán, 345 ; Weinreich, 665, p. 532 ; Ivić, 302.

17.- Thèses : 21, 109 et 164. Les deux premières ont été résumées dans 22 et 110. Pour l'interprétation phonologique des données recueillies pour l'Atlas cf. Kurath 354, 360 et Reed 534.

18.- Fourquet 151, 152, 153, 154 ; Gumperz 201, 202, 203 ; Ivić 302, 303, 304, 305, 306.

19.- 259 où les travaux de Reed 538, Ives 300 et Hill 261 ont été présentés et discutés.

Premier et Deuxième Congrès International de Dialectologie <sup>20</sup>  
et du Neuvième Congrès International de Linguistes <sup>21</sup> et dans  
bon nombre de travaux, dont plusieurs sont consacrés aux langues  
slaves <sup>22</sup>.

Les rapports entre dialectes n'ont pas été étudiés seu-  
lement dans le cadre de la géographie. La différenciation linguis-  
tique apparaissant aussi à l'intérieur d'une même société, voire  
d'une même communauté, une nouvelle branche ( ou, si l'on veut,  
sous-branche ) de la linguistique - la sociolinguistique - s'est  
constituée <sup>23</sup>. Ces travaux mettent, généralement, l'accent sur  
les différences, mais l'étude des convergences, qu'elles se soient  
manifestées spontanément, comme c'est le cas dans la formation  
de certaines koinés, ou moyennant une standardisation favorisée  
ou imposée par une autorité administrative, a également retenu  
l'attention de linguistes <sup>24</sup>. Il faut, enfin, remarquer que ce

- 
- 20.- 1er Congrès 672, les travaux de T.Hill, 263 ; Ivić, 302 ;  
Kurath, 354 ; Pottier, 511 ; Weinreich, 657 ( sous un autre  
titre ) ; Heilmann, 254 ; Piotrovsky, 502 ; Weijnen, 655 ;  
Schürr, 580 ; Moulton, 462 y ont été présentés. 2ème Congrès:  
578 dont la sixième section porte pour titre "Phonétique,  
phonologie et dialectologie". C'est la section du Congrès  
qui a enregistré le plus grand nombre de travaux, parmi les-  
quels : Adams, 1 ; Bès, 140 ; Faublée, 126 ; Grosse, 196 ;  
Head, 253 ; Ivić, 309, Reiffenstein, 542b ; Thomas, 613.  
Dans le même Congrès cf. aussi Moulton, 461 ; O'Neil, 477 ;  
Hamp, 225 ; Haugen, 241.
- 21.- 9ème Congrès: 522 où ont été présentés les travaux suivants:  
Grimes, 193 ; Halmberg, 394 ; Francescato, 157 ; Ivić, 304 ;  
Kalman, 345 ; Kurath, 356 ; Gandolfo, 171 ; Redard, 533 ;  
Pottier, 504 ; Martinet, 435, Stockwell, 601 ; Kucera, 353 ;  
Bright-Ramanujan, 63 ; Gumperz, 202.
- 22.- Garde, 172 ; Ivić, 305 ; Klagstadt, 349 ; Kucera, 352 ; 311 ;  
Stankiewicz, 596, 597, 598.
- 23.- Bright, 62 ; Bright-Ramanujan, 63 ; Ferguson, 129 ; McDavid,  
443 ; Kurath, 356 ; Plakford, 489, Capell, 71. Cf. importants  
ouvrages de Bright, 61, de Fishman, 139, 140, 141, 142, de  
Labov, 362 et de Hymes, 298. On a cependant le sentiment  
que dans ce domaine la sociologie prime nettement la linguis-  
tique.
- 24.- Ferguson, 127 ; Haugen, 246 ; Hall, 209 ; Garvin, 176 ;  
Read, 532.

souci de mettre en rapport les différentes variétés d'une langue apparaît également en dehors du cadre de la linguistique structurale, le problème ayant été évoqué à plusieurs reprises en grammaire générative <sup>25</sup>.

### 3.1.3.- Contact de langues.

Bien que les questions concernant les affinités linguistiques de langues géographiquement rapprochées aient retenu l'attention des premiers phonologues <sup>26</sup>, il faut aussi, dans ce domaine, attendre les années cinquante et les travaux de Weinreich et de Haugen, pour que tout le chapitre ayant trait au contact de langues se précise, et qu'un cadre soit présenté, où viendront s'inscrire, avec profit, des recherches ultérieures <sup>27</sup>.

Dans ce domaine également, la comparaison de langues est essentielle. Elle l'est, tout d'abord, pour pouvoir reconnaître les interférences, celles-ci étant définies comme " those instances of deviation from the norms of either language which occur in the speech of bilinguals as a result of their familiarity with more than one language " [ ... ] " The term interference implies the rearrangement of patterns that result from the introduction of foreign elements " <sup>28</sup>. Il est évident

---

25.- Halle, 215, p.343-352; Klima, 350, et les deux travaux déjà cités, présentés au 2eme Congrès de Dialectologie: O'Neil, 477 et Thomas 613. Cf. aussi Chomsky-Halle, 89, Thomas 614 et Saporta, 568.

26.- L'existence de traits communs à plusieurs langues avait été notée depuis longtemps: Sapir, 561, p.25; Greenberg, 186, p. 71; Emeneau, 125, p.7-8; Martinet a consacré à la question plusieurs travaux (409, 415 et en collaboration avec Haudricourt 237); cf. également Read 589, p.1.129.

27.- Les travaux de Weinreich, 659 et de Haugen 239, 245 constituent le point de départ pour les études de bilinguisme ; ces travaux résument d'ailleurs une vaste bibliographie précédente. Ils peuvent être utilement complétés par les compte-rendu de Haugen, 251 et de Oftedal 474 et par d'autres travaux des mêmes auteurs: Haugen, 242 et Weinreich 662, 661; cf. aussi Vogt, 652 et Anderson, 16. Parmi les études sur des cas concrets d'interférence: Weinreich, 656, 657, 663, 664; Lauham, 373; Philip, 487.

28.- Weinreich, 659, p.11; cf. dans le même sens Haugen, 242, p. 778.

que, pour déterminer les déviations et étudier la ré-organisation des langues, il sera nécessaire de comparer la langue résultant de l'interférence avec la langue précédente. Mais la comparaison entre les deux langues en contact est aussi indispensable pour comprendre le processus d'interférence : " Great or small, the differences and similarities between the languages in contact must be exhaustively stated for every domain " [ ... ] " It might even be fruitful to draw up general canons of differential descriptions " <sup>29</sup>. La comparaison est si nécessaire que Haugen a proposé de reconnaître une nouvelle branche de la linguistique, la " di-linguistique ", " defined as the determination of likeness and differences between linguistic structures " (242, p. 780 ).

#### 3.1.4.- L'enseignement de langues.

Depuis longtemps, les ouvrages consacrés à la description de l'aspect phonique d'une langue, destinés souvent à être utilisés par des étrangers désireux d'apprendre la langue en question, signalaient très utilement les sources de difficultés que ceux-ci pouvaient rencontrer dans la prononciation de telle ou telle unité, difficultés dont l'origine devait être trouvée dans leur langue maternelle <sup>30</sup>. Le développement naturel de cette idée conduit à organiser, de façon plus systématique, les comparaisons entre la langue de l'élève et celle qu'on veut lui apprendre pour prévoir ainsi les difficultés que celui-ci peut rencontrer au cours de son étude. Après la seconde guerre mondiale, et grâce en partie à celle-ci, les études phonologiques plus solidement établies, le problème de l'enseignement des langues est incorporé de manière explicite aux préoccupations de

---

29.- Weinreich, 659, p.11; cf. dans le même sens Haugen, 242, p. 778; Ellis 124 et Katičić 346 constituent deux essais plus récents où on aborde le problème des comparaisons linguistiques.

30.- P.ex. T.Navarro, 471; les apports de Navarro dans ce sens seront analysés au chapitre IX.

linguistes. Martinet, p. ex. signale ( 432, p. 164 ) que, dans ce cadre de l'enseignement de langues, la transcription d'un énoncé doit résulter " d'un examen comparatif des systèmes phonologiques de deux langues ". Les comparaisons systématiques ont également été proposées par Fries, mais les recherches ne s'organisent que plus tard, autour de lui et de son disciple Lado <sup>31</sup>. Plus tard, dans les années 60, le " Center for Applied Linguistics " de Washington, et le B.E.L.C, en France, éditent une série d'études comparatives ; aujourd'hui, cet aspect de la recherche linguistique se développe de manière particulièrement active <sup>32</sup>.

### 3.1.5.- La linguistique diachronique.

" Est dite diachronique toute étude qui comporte la comparaison d'usages différents d'une même langue avec l'intention d'en tirer des conséquences, quand à un sens de l'évolution " ( 418, p. 29 ). C'est ainsi que Martinet définit les études diachroniques ; de par leur définition même, elles comportent donc une comparaison : le point de départ de la constatation d'un changement linguistique est un jugement de différence entre deux langues ( au sens technique précisé plus haut, cf. note 1 ) qui se succèdent dans le temps. Depuis les premiers travaux phonologiques, aussi bien en Europe qu'en Amérique, plusieurs études ont précisément été consacrées à classer les différences pouvant résulter d'une comparaison de langues qui se succèdent dans le temps <sup>33</sup>. Certes, la phonologie diachronique ne s'épuise ni dans

---

31.- Fries, 164 et Lado, 366, 367, 368.

32.- Gage ( 171 ) a fourni une bibliographie complète jusqu'en 1961 ; celle-ci a été complétée par Hammer et Rice ( 224 ). D'autres données bibliographiques dans Robinson, 551, p.20-22 et Gottwald, 180. Dans le chapitre VIII on reviendra sur quelques livres parus sous les auspices du Center for Applied Linguistics .

33.- Hill, 258 ; Jakobson, 317 ; Martinet, 417, p. 174-195 ; Hoenigswald, 290 ; Penzl, 480, p. 193-197 ; Alarcos Llorach, 2, p. 132-134 ; Moulton, 466.

la constatation d'un changement, ni dans l'élaboration de classements destinés à les grouper. Tout le volet explicatif du changement linguistique ( cf. ci-dessous ) reste entier, mais l'explication doit toujours porter sur la description d'un processus dont la nature ne peut être cernée que par le biais d'une comparaison.

### 3.1.6.- Description sans comparaison ?

La nécessité de comparer les langues apparaît ailleurs, sur un mode beaucoup plus subtil que celui évoqué jusqu'à présent. En effet, il semblerait évident, au départ, que le rapport entre description d'une langue et comparaison de langues est un rapport de dépendance unilatérale, la comparaison supposant la description préalable de chacune des langues comparées, la description de langues n'impliquant pas, en revanche, la nécessité ultérieure de les comparer. Cependant, si le raisonnement qui suit est correct, description et comparaison s'impliquent mutuellement.

Le problème préalable qui se pose pour décrire une langue à partir d'une situation linguistique concrète, est celui de délimiter les énoncés à soumettre à l'analyse, c'est-à-dire les énoncés à partir desquels on doit dégager la langue correspondante. On a essayé de résoudre cette question par le biais de la notion d'idiolecte. Dès 1931, Jones soutenait que l'analyse phonologique devait porter sur " the pronunciation of one individual speaking in a definite style ", idée qu'il maintient jusqu'à ses derniers ouvrages ( cf. 333, p. 74 ; 336, p. 124-126 ; 335, p. 9 ) encore que le terme d'idiolecte semble



être la création de Bloch ( 46, p. 7 ) <sup>34</sup>. L'idiolecte, notion utile pour une première délimitation de données à soumettre à l'analyse, soulève cependant bien des problèmes. D'une part, il n'est pas exclu qu'un individu ne glisse pas au moment de parler et à l'intérieur d'un même énoncé, d'une langue à une autre. Ce phénomène, dit de " code-switching ", est bien documenté <sup>35</sup> et il met en question la raison d'être de la notion d'idiolecte. En effet, ou bien on exige que l'individu parlant produise des énoncés en n'utilisant qu'une seule langue, ce qui est circulaire par rapport à l'objectif de la notion, destinée précisément à isoler des énoncés homogènes, qui doivent correspondre à une langue unique ; ou bien, on admet que l'utilisation de la notion d'idiolecte est incapable d'assurer, à elle seule, l'homogénéité du corpus. Mais l'idiolecte a, par ailleurs, été critiqué à partir d'un point de vue différent, qui nous intéresse plus directement : une langue - dit-on - est un instrument de communication, celle-ci devant s'établir, par définition, entre deux personnes. On voit donc mal, selon cette optique, comment il serait possible de se borner à la description de la langue d'un seul des participants à l'acte de communication. Cet argument, avancé par des linguistes d'orientation aussi différente que Trager, Smith, Jakobson et Martinet, semble tout à fait convaincant <sup>36</sup>. Or, la langue du locuteur, même dans les situations de communication normale, n'est pas nécessairement identique, dans tous les détails

---

34.- La notion d'idiolecte a été couramment employée en linguistique structurale ; cf. Pike, 497, p. 66 ; Hill, 256, p. 58 ; Weinreich, 658, p. 389 ; Hall, 210. On a discuté sur ce concept au cours de la conférence d'anthropologie et de linguistique de 1953, où l'on observe que la notion commence à se bifurquer en deux sens différents : d'une part, elle désigne les énoncés ( cf. Twaddell, 379, p. 37 et aussi p.30) et d'une autre la langue d'un individu (cf. Hockett, ibidem, p. 40-41) ; cf. Saussure, 575, p.128 ; un antécédent possible.

35.-Cf. Jakobson et Halle, 328, p. 18.

36.- Trager et Smith (624, p.9) ; Jakobson, 379, p.15, 31-32 ; Martinet, 420, p. 105-106.

à la langue de l'auditeur ; en fait, comme Nalmsberg ( 404, p. 24 ) l'a remarqué, " there is only rarely - if strictly speaking ever - complete identity on every point between the two codes ". Il semble donc que décrire une langue n'est pas une option susceptible d'être prise indépendamment de celle de comparer deux langues, la dépendance entre description et comparaison étant réciproque plutôt qu'unilatérale : si l'on désire comprendre le rôle d'une langue, en tant qu'instrument de communication, il apparaît comme indispensable de comparer les langues de tous les participants à un acte de communication, afin de comprendre sur quelles bases cet acte est devenu possible, si des langues différentes ont été employées.

### 3.2.- Description et explication en linguistique.

Les deux approches possibles de la comparaison - sur le plan descriptif et sur le plan explicatif - ont, elles aussi, des antécédents solides dans la linguistique contemporaine. Comme il a été remarqué au § 2, une description linguistique suppose une théorie où doivent être définis les concepts, les entités et les rapports avec lesquels nous devons opérer pour aboutir à cette description. De la mise en rapport d'un corpus ( c'est-à-dire un ensemble fini d'énoncés ) avec une théorie résulte la présentation d'une langue, sinon complète, du moins partielle. Le schéma 5 que nous pouvons dégager à cette occasion est, par conséquent, tout-à-fait analogue à celui de la comparaison descriptive ( cf. fig. 1 ).

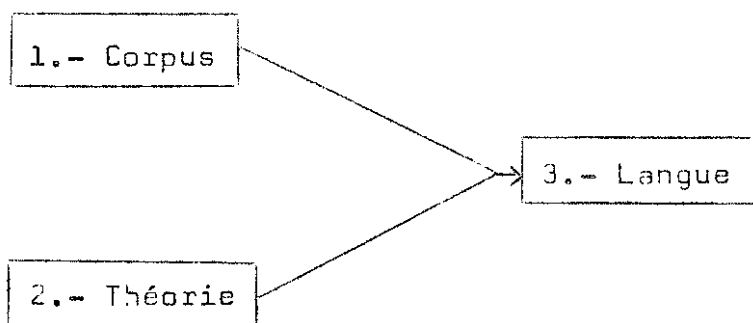


Fig. 5.- Schéma de la description d'une langue.

La capacité de rendre compte, d'une part, des énoncés du corpus qu'on a utilisé pour faire la description et, d'autre part, d'autres énoncés susceptibles d'être acceptés par les locuteurs, telle est la condition d'adéquation la plus généralement imposée au résultat de la description - c'est-à-dire, à la langue - et ce, bien avant les formulations proposées par la grammaire générative dès 1957<sup>37</sup>. Des linguistes de formation et d'écoles différentes, aussi bien bloomfieldiens que saussuriens, ont très explicitement signalé qu'une langue, telle qu'elle est décrite par le linguiste, devait non seulement rendre compte des énoncés du corpus nécessairement limité, qui est considéré au départ, mais aussi d'autres énoncés, appartenant à la même langue et qui se présentent, eux, en nombre infini. Hockett, p. ex. a remarqué que "the analysis of the linguistic scientist can account also for utterances which are not in his corpus at a given time. That is, as result of his examination he must be able to predict what other utterances the speakers of the language might produce" ( 282, p. 279 )<sup>38</sup>.

Harris a, lui aussi, abordé très explicitement la question de la validation du résultat d'une description faite en fonction d'un corpus fermé : " To persons interested in linguistic results, the analysis of particular corpus becomes of interest only if it is virtually identical with the analysis which would be obtained in like manner from any other sufficiently large corpus of material taken in the same dialect. If it is

---

37. On sait que grammaire est la notion qui correspond à langue en grammaire générative ; une grammaire doit rendre compte des énoncés qui ne sont pas dans le corpus ( Cf. Chomsky, CB, p. 13-15 ).

38.- Le même critère apparaît aussi chez Bloch, 47, p. 329. Les prises de position de Bloch, de Harris et de Hockett ne sont nullement étonnantes, étant donné la filiation de leurs idées linguistiques. On sait que Bloomfield définissait le langage d'une communauté comme " The totality of utterances that can be made in a speech-community " et qu'il ajoutait " We are obliged to predict " ... ( 5I, p. 26-27 ).

we can predict the relations among elements in any other corpus of the language on the basis of the relations found in our analyzed corpus. When this is the case, the analyzed corpus can be regarded as a descriptive sample of the language [ ... ]. When the linguist finds that all additional material yields nothing not contained in his analysis he may consider his corpus adequate " ( Harris, 233, p. 13 ). Et à la fin de son livre, après avoir présenté un ensemble de procédure d'analyse, il revient sur le problème en ajoutant ceci : " Although our whole investigation has been in a particular corpus of utterances, we may consider this corpus to be an adequate sample of the language from which the corpus was taken. With this assumption, the methods of descriptive linguistics enable us to say that certain sequences of certain elements occur in the utterances of the language [ ... ]. The work of analysis leads right up to the statements which enable anyone to synthesize or predict utterances in the language. These statements form deductive system with axiomatically defined initial elements and with theorems concerning the relations among them. The final theorems would indicate the structure of the utterances of the language in terms of the preceding parts of the system [ ... ]. The <sup>1st</sup> may be various ways of presenting this system, which constitutes the description of the language structure " ( 233, p. 372-373 ) <sup>39</sup>.

Des prises de position analogues apparaissent du côté de linguistes européens et tout particulièrement de glossématiciens. Dans les Prolegomena, dont la publication, en version originale remonte comme on le sait à 1943, Hjelmslev affirme :

---

39.- C'est pourquoi l'affirmation, souvent rejetée par les généralistes de stricte obédience et reprise dans les termes qui suivent par Ruwet (559, p. 15 et cf. aussi p. 53 ) : " Chez Harris [ ... ] le but de la description est réduit à l'obtention d'"une représentation compacte, terme à terme, de l'ensemble des énoncés qui constituent le corpus ( Harris, 1951, p. 366 ", en détachant une citation de l'ensemble du travail où elle apparaît, donne une image faussée de la pensée du linguiste américain.

" The objects of interest to linguistic theory are texts. The aim of linguistic theory is to provide a procedural method by means of which a given text can be comprehended through a self-consistent and exhaustive description. But linguistic theory must also indicate how any other text of the same premisses nature can be understood in the same way, and it does this by furnishing us with tools that can be used on any such text [...] " by using the tools of linguistic theory, we can draw from this selection of texts a fund of knowledge to be used again on other texts [...]. With the linguistic observation we have thus obtained, we shall be able to construct conceivable or theoretically possible texts in the same language " ( 273, p. 16-17 ), position qui a été reprise et réaffirmée par Uldall : " If your description of a text is correct, you should be able to deduce from it any number of new texts acceptable to native speakers " ( 633, p. 33 ).

Dans un cadre descriptif délimité de cette manière ( cf. fig. 5 ) la théorie ( rectangle 2 ) et les descriptions des langues qui en découlent ( rectangle 3, sont seulement contrôlées selon leur adéquation avec le corpus ( rectangle 1 ) ou avec une expansion de ce corpus. La validation se fait ainsi d'une manière analogue au contrôle de la comparaison du schéma de la fig. 1. La théorie sera discutée et acceptée selon son applicabilité ou le degré de certitude ou de précision de son application ; la description résultante sera vérifiée par rapport à sa cohérence avec la théorie et avec le texte analysé. C'est ainsi que, parmi les métacritères proposés par Hockett pour juger une théorie, le premier exige de la théorie qu'elle soit applicable à n'importe quelle langue et le deuxième, qu'elle ne laisse pas à celui qui l'emploie la possibilité de faire des choix descriptifs <sup>40</sup>. Si, toujours dans ce même cadre descriptif

---

40.- Hockett, 286, p.232-233. Parmi les trois autres métacritères deux ont déjà été mentionnés: la description doit couvrir tous les domaines observés et doit rendre possible la formation d'autres énoncés; le cinquième porte sur l'"efficacité" de la théorie, en ce sens qu'elle doit produire les résultats escomptés "with a minimum of machinery".

on aboutit, en utilisant une théorie, à des solutions descriptives différentes, la sélection de la solution descriptive définitive est faite sur la base de la simplicité relative d'une solution par rapport aux autres. L'idée de base qui préside ce critère a été parfaitement explicitée par Uldall (633, p.20) : " The ideal of all scientific description is simplicity. There does not seem to be any absolute necessity why this should be so, and the appeal of simplicity is probably, in the last resort aesthetic [...]. There is something else that makes simplicity desirable : as it is nearly always possible to think of more than one way of describing anything, and as it is often possible to think of several descriptions that will do equally well, it is necessary to have some criterion for deciding which to choose [...]. The criterion which has been adopted is simplicity : other things being equal, the simplest possible description is preferred ". Une description d'une langue donnée est donc déterminée, en partie, par ce principe de simplicité qui, en soi-même et à l'intérieur du cadre offert par le schéma de la fig. 1, ne peut pas être discuté. Il doit tout simplement être accepté ou rejeté ; aucune raison ne peut justifier le fait qu'il soit remplacé par un autre, sauf, peut-être, des motifs d'ordre esthétique. Si le théoricien était amateur de l'art baroque, il aurait le droit de proposer comme idéal la description la plus compliquée. Hjelmslev a résumé, dans ce qu'il appelle " le principe empirique ", les conditions qui doivent être remplies par une description : " The description shall be free of contradiction ( self-consistent ), exhaustive, and as simple as possible ". (273, p. II) et, comme il affirme plus tard ( ibidem, p. 18 ) : " it is, then, by its own " empirical principle " and by it alone that linguistic theory must be tested " ( c'est nous qui soulignons ).

D'autres chercheurs ont ressenti la nécessité de sortir de ce cadre. Ils ne nient pas qu'une description d'une langue doive rendre compte des énoncés du corpus de base et, en plus, d'autres énoncés qui n'y étaient pas, mais, pour eux, la linguistique doit aller au-delà de ces limites. En fait, ils

proposent d'élargir le schéma de la figure 5 en adoptant un cadre analogue à celui de la comparaison explicative ( cf. fig. 3) ! C'est ainsi que Martinet voit dans la langue un objet qui doit atteindre certains buts, dont le principal est celui de la communication. Une langue sert à quelque chose, elle a certaines fonctions et la description doit rendre compte de ce fonctionnement de la langue, qui est, en dernière instance, la " réalité " visée de la description : " Function - dit-il (420, p.5) - is the criterion of linguistic reality. Our duty is to describe that reality, and it should be no cause of alarm if one of our operational devices is found to fail us at a certain point. These devices, such as phonemes, for instance, do correspond to definite aspects of linguistic reality as shown by the speakers' comportment, and we value them in so far as they do, but no further ". ( C'est nous qui soulignons ). On voit bien la différence entre cette approche et celle présentée immédiatement avant. D'après Martinet, la théorie dont on se sert pour faire une description doit être contrôlée selon sa capacité de rendre compte de certains faits qui sont au-delà du texte qu'on analyse et d'autres textes. Un concept proposé par la théorie - comme le phonème - est valorisé en tant qu'il correspond au comportement des locuteurs <sup>41</sup>. Le schéma descriptif de la fig. 5, est par conséquent devenu :

---

41.- Cf. aussi Martinet, 426. L'unité de la linguistique doit se faire autour d'une théorie capable de rendre compte de ce fonctionnement de la langue : " it [l'unité de la linguistique] will result from the recognition that a real understanding of what a language is at a certain period, of how and why it changes from one age to another, can only be gained through a careful observation of how it serves the needs of all the sections of the community[...]. Instead of trying to prove the validity of their own structural theories at the expense of a language, descriptivists will have to order all the facts of that language according to their respective role and importance in its economy " (436, p.125). Cette approche se retrouve aussi ailleurs : Fries et Pike ( 168 ), p.ex., ont proposé de décrire une langue au moyen de deux systèmes phonologiques quand, en n'utilisant qu'un, il est impossible de rendre compte d'un certain type de comportement de la part des locuteurs.

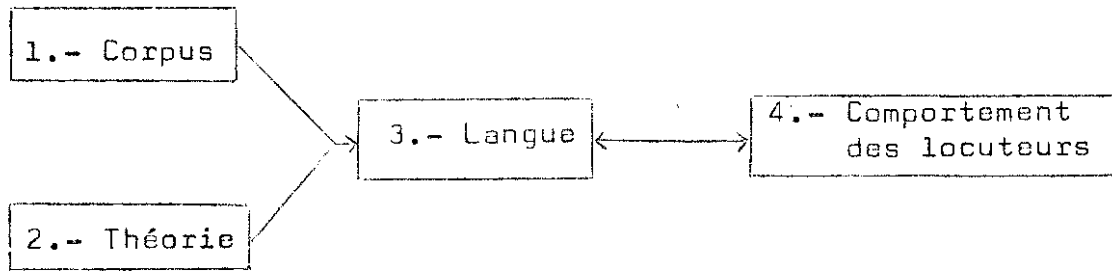


Fig. 6 - Schéma d'une description explicative.

D'autres linguistes ont adopté ce même schéma accordant, cependant, un contenu différent à la case 4. Ils ont proposé que se soit l'intuition des usagers sur les énoncés de leur langue l'élément qui tranche sur les mérites d'une description ; et cette position, encore une fois, n'apparaît pas seulement dans le cadre de la grammaire générative - où une exigence de ce type est la règle de base <sup>42</sup> - mais aussi ailleurs. Prieto, p. ex., affirme que certains faits qu'il a dégagés, " ont une importance fonctionnelle assez considérable pour qu'on puisse supposer qu'ils se reflètent dans " le sentiment linguistique " des sujets parlants. Aussi me semble-t-il que leur connaissance peut contribuer à obtenir la coïncidence entre ce " sentiment " et la théorie linguistique ( coïncidence qui est la pierre de touche de celle-ci, qu'on l'admette explicitement

---

Cf. Chomsky, 86, p. 4 et p. 21.



ou non " ( 515, p. 778 ) <sup>43</sup>.

C'est une approche suivant le schéma 6 qui conduit la linguistique dans le domaine de l'explication. Si la théorie proposée ( case 2 ) est valable, elle permettra d'expliquer les faits de notre case 4, d'établir un rapport entre ces faits et la théorie ; sans doute, c'est une approche plus risquée que celle représentée par le schéma de la fig. 5, en ce sens que, une fois proposée une théorie, capable de rendre compte de certaines constatations, lorsque d'autres constatations analogues seront faites qui ne se laisseront pas embrasser par la théorie, celle-ci deviendra caduque et il faudra en présenter une autre. Martinet a exposé, au début de l'Économie des changements phonétiques ( 417, p. 13-19 ) la différence entre un point de vue descriptif et un point de vue explicatif. La présentation de Martinet, bien que se référant principalement aux changements phonétiques, s'accorde pour l'essentiel avec la distinction établie plus haut entre schéma descriptif ( fig. 5 ) et schéma explicatif ( fig.6). Ses remarques font nettement ressortir l'éventuelle fragilité de toute approche explicative : " On retrouvera ici la théorie, dans ce sens qu'une fois réunie une somme de renseignements concernant les conditions de tous ordres dans lesquelles s'est

---

43.- Ce même point de vue apparaît aussi chez d'autres linguistes. Coseriu ( 45, p. 210-211 ) pense que " hay algo que puede llamarse, de una manera vaga, " realidad de la lengua ", y que se toma como pauta en los análisis fonemáticos [...] las exigencias señaladas se presentan o no se presentan, en cada caso particular, porque existe un pre-conocimiento formal de la "lengua".[...] una intuición eidética de las unidades fonemáticas ". Cette position reste donc à l'opposé de vastes secteurs linguistiques et, tout particulièrement, de certaines écoles descriptivistes américaines ; Bloch et Trager, p. ex. ( 49, p. 40 ) après avoir souligné les mérites des descriptions phonologiques, affirment : " In all this we have said nothing about still another advantage often claimed for a phonemic description, namely that it reflects the native speaker's feeling about his language, his Sprachegefühl [...]. This may or may not be true ; if true, it is an interesting fact, but it can never be used by the linguist as a criterion for his classifications, or even as a proof that he has classified correctly ".

produite une certaine mutation, on s'efforcera de dégager une explication où s'intègrent tous les faits présentés. La théorie sera, dans ce cas, un faisceau d'hypothèses réalistes. Un fait nouveau bien établi qui ne pourrait s'y intégrer suffirait à la rendre caduque. Elle ne représente donc rien de définitif. Elle est essentiellement vulnérable. Elle est là pour être confrontée avec des données nouvelles qui, ou bien s'y laisseront intégrer sans difficulté, ou bien demanderont qu'on la révise ou qu'on la remplace " ( 417, p. 34 ). Désormais, suivant cette terminologie, on emploiera le mot " explicatif ", pour désigner les approches linguistiques qui s'adaptent, soit dans le cadre de la comparaison de langues, soit dans celui de leur description, aux schémas des figures 3 et 6 respectivement ; le mot " descriptif " sera réservé aux études qui s'accordent avec les schémas des figures 1 et 5.

#### 4.- Objectifs de ce travail.

Les objectifs de ce travail peuvent se situer sur plusieurs plans, différents mais étroitement reliés. L'objectif le plus général est de montrer, d'une part, que la détermination des identités et des différences entre langues est au coeur même de la problématique linguistique et, d'autre part, que cette détermination pose des problèmes bien réels qu'on ne saurait négliger désormais. Aboutir à la formulation d'un jugement d'identité ou de différence entre langues n'est pas simple et ne va pas sans pièges plus ou moins cachés. Mais organiser de vastes domaines de la linguistique autour du problème comparatif, c'est-à-dire, en gardant présent à l'esprit que la question de la validation des jugements comparatifs doit être le fil conducteur de la recherche, pose aussi des problèmes assez délicats. Or, les paragraphes qui précèdent sont là afin d'esquisser un cadre général où des problèmes mieux délimités viendront s'inscrire, les objectifs plus particuliers de ce travail étant, précisément, de cerner et de délimiter ces problèmes et d'essayer de leur donner,

dans la mesure du possible, un principe de solution.

Le clivage entre comparaison descriptive et comparaison explicative nous paraît essentiel et c'est selon ce clivage que nous avons organisé l'ensemble du travail. Nous croyons, à partir de ce que nous avons dit jusqu'ici, que la question centrale, celle portant sur la validité d'un jugement comparatif, doit être abordée avec un esprit foncièrement différent, selon qu'elle sera posée dans un cadre descriptif ou dans un cadre explicatif. Dans le premier cas, nous nous posons la question de savoir si un jugement d'identité ou de différence est fondé ou non sur des critères comparatifs explicites, si ces critères sont ou non susceptibles d'être appliqués à une langue telle qu'elle est décrite en fonction d'une théorie linguistique déterminée. Il nous paraît intéressant de montrer les rapports étroits entre théorie linguistique et possibilité de comparer les langues, car, comme il sera montré plus loin ( cf. chap. IV et chap. VI ), toute description n'admet pas une comparaison ultérieure. Toujours selon cette optique descriptive, il nous importe aussi de repérer, sur le plan des critères et sur celui de la description de langues, les sources de variation qui sont susceptibles de modifier les jugements comparatifs. En revanche, dans le cadre d'une comparaison explicative, ce qui nous intéresse d'abord c'est de délimiter des données ( case 4 du schéma de la fig. 5 ) dont les jugements d'identité et de différence doivent rendre compte ; par la suite, il faudra imaginer les modifications à introduire, aussi bien au niveau de la description de langues ( case 1 ), qu'au niveau des critères comparatifs ( case 2 ), afin qu'il soit possible d'aboutir à des jugements d'identité et de différence susceptibles de rendre compte des données délimitées au départ.

Mais, une des ambitions de ce travail, c'est de ne se limiter ni à considérer les apports d'une seule école linguistique, ni à aborder exclusivement les problèmes comparatifs tels qu'ils se présentent dans un seul des domaines mentionnés plus haut ( typologie, dialectologie, etc ... ). Comme, par ailleurs,

il faut éviter la dispersion, la détermination des identités et des différences pouvant porter sur des aspects multiples de l'objet langue, il a été nécessaire, au départ, de cerner, dans cet objet, une zone précise dans le traitement de laquelle des théories linguistiques différentes pouvaient, au moins partiellement, coïncider. Les unités de deuxième articulation constituent l'aspect choisi ; cette notion, présentée par Martinet pour définir le langage humain, s'est ainsi révélé le cadre adéquat où des conceptions linguistiques différentes pouvaient s'insérer.

Les objectifs et le cadre théorique ainsi dégagés ont déterminé l'organisation, en trois parties, de ce travail : Délimitation du secteur d'une langue qui sera l'objet de la comparaison, La comparaison descriptive, La comparaison explicative. La première partie, comportant deux chapitres ( chap. II et III ) est consacrée à délimiter les unités de deuxième articulation par rapport aux autres unités de la langue, à proposer quelques distinctions parmi les unités de deuxième articulation et à analyser, dans les unités ainsi délimitées, les différents secteurs susceptibles d'être comparés. Pour ce faire, il a été nécessaire, au chap. II, de cerner un cadre de référence où les unités du plan de l'expression les plus couramment utilisés par les différentes écoles linguistiques pouvaient s'intégrer, le cadre devant être à la fois suffisamment précis pour distinguer les unités qui soulèvent, de par leur définition, des problèmes comparatifs différents ( p. ex. le cénème des glossématiciens et le phonème pragois ), mais suffisamment large pour qu'il devienne possible de grouper sous une même rubrique des unités qui, certes, sont définies en termes différents ( p. ex. la notion de phonème chez Jones et chez Troubetzkoy ), mais qui présentent cependant les affinités nécessaires pour être traités conjointement. Le cadre de référence est cependant souple, dans ce sens que des sous-divisions sont introduites si deux entités utilisées par des linguistes ou des écoles différentes ont, en commun, quelques caractères et non tous leurs caractères et si les

caractères par lesquels ils se différencient sont susceptibles d'introduire des complications différentes, eu égard toujours au problème comparatif. Dans cette même première partie, le chapitre III est consacré à délimiter nettement deux types possibles de comparaisons des unités de deuxième articulation ; dans l'un, l'on tient compte de rapports, à l'intérieur de chaque langue, des unités de deuxième articulation avec le sens ; dans l'autre, ce type de rapports est exclu. Bien que les deux types de comparaison ne s'opposent pas, mais se complètent mutuellement, chacune présente des problèmes comparatifs particuliers ; pour cette raison et afin de ne pas compliquer davantage un domaine assez complexe, nous n'avons pas abordé, dans le reste de ce travail, la question des comparaisons en rapport avec le sens, l'attention restant concentrée, à partir de la fin du chapitre III, sur la comparaison des unités de deuxième articulation sans rapport avec le sens.

La deuxième partie, La comparaison descriptive, comporte une révision critique d'un certain nombre de travaux où les questions comparatives sont abordées. La comparaison de phonèmes y occupe une place importante ( chap. V et VI ), mais la comparaison dans un cadre glossématique a également été traitée ( chap. IV ). Les travaux sont analysés selon une grille critique proposée à la fin de la première partie du travail, ce qui a permis de détecter, selon une méthode assez uniforme, un certain nombre de problèmes conceptuels qui sont sous-jacents aux comparaisons des unités de deuxième articulation. L'analyse de travaux est ainsi moins une fin en soi que le biais utilisé pour dégager des questions d'arrière plan. Par la suite, à partir de problèmes plus clairement posés, nous nous sommes efforcés d'avancer, dans certains cas, une réponse à des questions laissées en suspens, comme p. ex., celle de savoir si une identification partielle de structures différentes était possible ou non ( chap. IV et VI ). Mais, dans d'autres cas, l'analyse poussée de problèmes comparatifs nous a conduit à conclure que, dans un cadre strictement descriptif, certains problèmes relevant de l'arbitraire des jugements d'identité et de différence ne pouvaient

pas recevoir une réponse satisfaisante.

La troisième partie, La comparaison explicative, comporte quatre chapitres, dont le premier, le chapitre initial ( chap. VII ) est consacré à présenter un cadre susceptible de cerner un domaine de faits dont la comparaison doit rendre compte ; nous voulons montrer, par le biais de ce cadre, qu'un même type d'identification perceptive doit être accomplie par les usagers d'une langue dans des domaines aussi différents que la dialectologie et l'enseignement de langues. Les faits qui y seront cernés, le contenu de la case 4 du schéma de la comparaison explicative ( cf. fig. 3 ) relèvent ainsi du comportement des locuteurs ; nous replaçons donc la détermination des identités et des différences entre langues dans un cadre analogue à celui qui est proposé par Martinet pour la description de langues (cf. fig. 5). Certes, la variable dégagée dans ce chapitre n'est pas la seule qui intervient dans un processus de communication ; elle ne peut donc pas, à elle seule, rendre compte de la gamme complexe de problèmes différents qui apparaissent, p. ex., en dialectologie et dans l'enseignement de langues. Pour cette raison, dans les chapitres ultérieurs ( chap. VIII et IX ), elle est replacée dans ces cadres plus particuliers afin, d'une part, de montrer son interaction possible avec d'autres variables plus spécifiques de la dialectologie et de l'enseignement de langues et d'une autre, de dégager les faits d'identification perceptive dont l'identification linguistique doit rendre compte. Le dernier chapitre du travail ( chap. X ) est destiné à résumer les conclusions dégagées aussi bien dans la partie descriptive que dans la partie explicative et à en tirer les conséquences ; les deux comparaisons étant, comme nous l'avons remarqué, complémentaires, les conclusions se doivent aussi de l'être. En prenant comme point de départ certaines observations de Martinet, portant sur la description de systèmes de phonèmes

nous suggérons dans ce chapitre quelques modifications possibles à introduire dans la description des unités de deuxième articulation. Mais, la conclusion la plus importante du travail est vraisemblablement celle où l'on s'efforce de montrer la très grande distance qui reste encore à parcourir avant de donner une solution qui soit, en tous points, satisfaisante aux problèmes posés par la comparaison explicative.

---

Note : Le travail comportant la révision d'un certain nombre d'ouvrages issus des traditions linguistiques différentes, notamment dans le domaine de la notation phonétique, il a été impossible d'adopter un système de transcription unique. Suivant la tradition inaugurée par Martinet ( 417 ) nous avons donc adapté à chaque cas les conventions de la notation ; pour ce faire, nous nous sommes laissés guider par les principes suivants :

- . a) lorsque nous avons discuté et/ou cité un travail particulier, nous avons respecté la notation de ce travail ;
- . b) dans les discussions théoriques et générales, nous utilisons de préférence les symboles de l'A.P.I. ;
- . c) pour faire référence aux faits de l'espagnol, nous utilisons autant que possible la notation courante en linguistique espagnole.

Première Partie.

DELIMITATION DU SECTEUR D'UNE  
LANGUE QUI SERA L'OBJET DE LA  
COMPARAISON.



## C H A P I T R E I I

### LES UNITES DE DEUXIEME ARTICULATION.

#### 1.- La double articulation du langage.

Comme il a été remarqué au chapitre précédent, il est nécessaire de cerner, dans l'objet langue, un domaine de faits qui doivent être délimités avec autant de précision que possible; c'est par rapport à ces faits qu'on étudiera ultérieurement les problèmes comparatifs. Il faut donc fixer, au départ, les types d'unités que l'on peut rencontrer dans une langue. Pour ce faire, nous adoptons comme base de travail la définition de la notion de langue proposée par Martinet : " Une langue est un instrument de communication selon lequel l'expérience humaine s'analyse, différemment dans chaque communauté, en unités douées d'un contenu sémantique et d'une expression phonique, les monèmes ; cette expression phonique s'articule à son tour en unités distinctives et successives, les phonèmes, en nombre déterminé dans chaque langue, dont la nature et les rapports mutuels diffèrent eux aussi d'une langue à une autre " ( 478, p. 20 ) <sup>1</sup>.

---

1.- Sur la double articulation et les conséquences qu'elle entraîne pour le fonctionnement de la langue, cf. Martinet 416, 410, 424, p. 1-35, où les travaux 416 et 410 ont été repris et mis à jour. La "double articulation" a été largement acceptée comme notion susceptible de caractériser le langage humain, cf. Malmberg 404, p.15-16 et Mounin 467, p.41 ; Hockett mentionne également " duality of patterning " comme un des universaux du langage humain : 283, p. 9 et 281, p. 17. Pour un classement des codes selon qu'ils présentent ou non la première et la deuxième articulation, cf. Prieto, (514, p. 156-165 ).

L'existence de deux types d'unités ressort nettement de cette définition : d'une part, les unités de première articulation, les monèmes, doués d'un contenu sémantique et d'une expression phonique ; d'autre part, les unités de deuxième articulation, les phonèmes qui n'ont pas de contenu sémantique en eux-mêmes, mais qui, étant des unités distinctives et successives, composent l'expression phonique des monèmes. Dans le présent travail, on appellera sens le contenu sémantique de chaque monème et forme<sup>2</sup> leur expression phonique, laquelle s'articule en unités de deuxième articulation ; on réserve ainsi le terme phonème pour désigner ces unités de deuxième articulation considérées d'un point de vue plus restreint, qui sera explicité un peu plus loin. Nous donnons par ailleurs au mot système un sens large comprenant à la fois l'ensemble fini d'unités qui le composent et les rapports entre ces unités. Pour nous référer aux unités de deuxième articulation, nous emploierons la formule abrégée " unités de 2artic."

Les unités de 2artic., du fait qu'elles sont distinctives et successives, se démarquent, non seulement, des monèmes mais aussi des autres unités du plan de l'expression qui, comme les unités prosodiques, ne possèdent pas ces caractères. Comme Martinet l'a remarqué ( 418, p. 64 et p. 101 ) une courbe mélodique porte sur un énoncé complet et non sur un segment de cet

---

2.- Autour du terme forme et de ses dérivés se rencontrent plusieurs traditions terminologiques différentes (cf. Bès, 36 ) dont deux apparaîtront dans ce travail. D'une part, comme nous venons de le faire dans le texte, forme est employé pour désigner les signifiants ; d'autre part, forme désigne, dans la terminologie de Hjelmslev, les rapports ou dépendances dépourvues de toute substance ( cf. § 3.4. de ce chapitre et le chapitre IV ). Afin d'éviter la confusion, nous utilisons pure forme dans ce dernier cas.

énoncé, elle n'est pas distinctive mais significative, chacune de ses variations imperceptibles pouvant correspondre à un sens différent. La nature différente de ces deux ordres de faits - ceux qui relèvent de la 2<sup>e</sup> artic. et les autres - impose donc qu'ils soient considérés séparément dans un cadre comparatif ; en prenant cette position, nous ne faisons d'ailleurs que continuer une tradition solidement établie, aussi bien dans le cadre de la description d'une langue que dans celui de la comparaison entre langues <sup>3</sup>.

Le fait de distinguer les unités de 2<sup>e</sup> artic. par rapport d'une part, aux monèmes et, d'une autre, à la prosodie, n'implique pas qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir, parfois, recours au sens et aux unités prosodiques au moment de traiter les unités de 2<sup>e</sup> artic. Si, p. ex., en faisant allusion à un phonème particulier, comme /n/ en espagnol, nous indiquons qu'il n'apparaît pas en position finale de mot, dans la mesure où l'unité mot est définie en fonction du sens, nous sommes sortis du cadre des unités de 2<sup>e</sup> artic. ; de même, en indiquant que les systèmes partiels de phonèmes vocaliques de l'anglais sont différents en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée, nous avons eu également recours à un fait prosodique qui échappe, lui aussi, à la 2<sup>e</sup> artic. Mais l'imbrication de plusieurs systèmes dans cet objet compliqué qu'est une langue, ne doit pas empêcher de considérer séparément des unités qui se définissent par des caractères différents. Aussi bien à cause des raisons théoriques signalées ci-dessus que par des raisons d'ordre pratique, ce travail sera centré sur le problème de la détermination des identités et des différences entre unités de 2<sup>e</sup> artic. ; on ne retiendra des autres unités de la langue que ce qui est strictement nécessaire à l'étude comparative des unités de 2<sup>e</sup> artic., mais sans approfondir

---

3.- Cf. p. ex. la séparation entre la phonématique et la prosodie au chap. III des Eléments ( 418 ) et dans Martinet ( 420 ) p. 74-81, les traitements séparés de la typologie phonématique et de celle portant sur les faits prosodiques.

les problèmes particuliers que chaque type d'unité peut présenter.

2.- Les unités de 2artic. et leurs rapports avec les sens.

Dans le traitement des unités de 2artic. on doit distinguer, d'une part, l'étude de ces unités lorsqu'elles sont définies et décrites indépendamment du sens et, d'autre part, les rapports qui s'établissent entre ces mêmes unités et le sens qui correspond à chacune des formes qu'elles composent. Prenons, par exemple, les formes du français /tabl/, /ʃaso/, /kanar/ qui correspondent respectivement aux sens "table", "chanson" et "canard". Les phonèmes /b, t, k, n, ʃ, s, l, r, a, ã, õ/ qui appartiennent au système de phonèmes du français, composent ces formes. Ces unités peuvent être envisagées et décrites indépendamment des sens "table", "chanson" et "canard". On dira, p.ex. que /k/ est vélaire par opposition à /t/ dental, que /s/ est une sifflante par opposition à /ʃ/ qui est une chuintante ; qu'elles apparaissent à l'initiale de syllabe et contrastent avec /a, ã, õ/, employés comme noyau syllabique. En tant qu'unités distinctives de la langue, les traits qui définissent les phonèmes français /b/, /t/, /k/, etc. ne sont pas dégagés en fonction des sens particuliers, dont chacun correspond à une forme composée par ces unités. Si aux formes françaises /tabl/, /ʃãsoõ/, /kanar/ correspondaient d'autres sens, /b/, /t/, /k/, /n/, /ʃ/, /s/, /l/, /r/, /a/, /ã/, /õ/ resteraient cependant identiques à eux-mêmes en tant que phonèmes. Le caractère distinctif de ces unités est assuré par le fait qu'elles sont capables de distinguer les formes où elles apparaissent d'autres formes, douées de sens différents, mais elles restent indépendantes de la nature particulière de chacun de ces sens.

Cependant, nous l'avons vu, ces unités de 2artic. composent des formes douées de sens ; entre les unités de 2artic.

et les sens s'établissent donc certains rapports, par l'intermédiaire des formes. De ce point de vue, on dira que /k/ est l'unité initiale de la forme qui correspond au sens "canard", que /a/ est l'unité qui occupe les noyaux syllabiques des formes correspondant aux sens "table" et "canard", et ainsi de suite. On voit bien que lorsqu'on tient compte de ce genre de rapports, il n'est plus indifférent qu'à une forme quelconque échoie tel sens ou tel autre. Si, p. ex., pour caractériser le phonème français /k/, on tient compte des sens des formes où il apparaît, le /k/ qui compose la forme /kanar/ ayant le sens "canard", ne serait pas le même /k/ si à la forme /kanar/ correspondait un sens différent.

Il existe donc au moins deux voies pour aborder l'étude des unités de 2artic. La première, c'est de les considérer comme membres d'un système, destinées, certes, à composer, en se combinant entre elles, les formes, mais sans qu'intervienne dans leur description la relation conventionnelle qui relie chaque forme à un sens ; c'est pourquoi on dira que ce sont les unités de 2artic., considérées sans rapport avec le sens. La seconde, c'est de les aborder en tant qu'éléments qui composent les formes, dont chacune possède un sens ; on dira, dans ce dernier cas, que ce sont les unités de 2artic. considérées en rapport avec le sens.

### 3.- Les unités de 2artic. sans rapport avec le sens.

Plusieurs types d'unité existent dans le domaine ainsi délimité des unités de 2artic. sans rapport avec le sens. Son, allophone, phonème, etc... sont tous des termes qui, d'une manière ou d'une autre, désignent des unités de 2artic., chacun d'eux admettant d'ailleurs plusieurs interprétations. Si nous désirons être en mesure de pouvoir analyser des travaux issus de plusieurs courants linguistiques, il nous faut donc, au départ, introduire un certain ordre dans ce vocabulaire qui recouvre parfois, mais pas toujours, des différences conceptuelles importantes. Dans les paragraphes qui suivent nous allons présenter les types

des unités de 2artic. qu'il est, à notre avis, nécessaire de distinguer. La justification des distinctions proposées deviendra alors plus claire lors du traitement des problèmes comparatifs dans un cadre descriptif ( chap. IV, V et VI ) et au moment d'aborder la description explicative (chap. VII à X ).

### 3.1.- Le continuum phonique et les sons.

Supposons qu'un hispanophone désire communiquer avec un autre au sujet d'un édifice placé à un endroit déterminé et que, de ce fait, il soit amené à prononcer l'énoncé ['kaśa]', auquel correspond, dans sa langue, le sens "maison". Dans une autre situation, se référant à un autre édifice, il emploiera un autre énoncé, ['kaśa]", correspondant également au sens maison. Les deux énoncés sont certainement différents, aussi bien du point de vue phonique que du point de vue du sens <sup>4</sup>. Sur le plan phonique, qui est celui qui nous intéresse, la différence peut être révélée par une analyse acoustique ; celle-ci va nous indiquer que chaque énoncé est un continuum, lequel, si la totalité de traits phoniques effectivement utilisés est prise en considération, est physiquement différent de tous les autres continnum des énoncés qui ont le même sens "maison.

---

3.- Sur le plan du contenu, cf. la distinction proposée par Prieto ( 516, p. 13-16 et chap. 2, p. 36-38 ) entre "sens", signification d'un énoncé particulier et "signifié", classe de significations particulières.

Ce continuum peut être segmenté<sup>5</sup> en unités successives, les sons, que nous transcrivons également entre crochets carrés, mais en utilisant les caractères romains : ['kaśa']', De même que pour le continuum, nous acceptons également que si l'on considère la totalité des traits phoniques effectivement présents dans les sons, chacun d'eux est différent de tous les autres qu'on pourrait prononcer. Un son est donc une entité qui remplit les conditions suivantes :

. a) il est un segment d'énoncé ; il est, par conséquent une entité concrète et singulière, prononcée hic et nunc par un locuteur.

. b) les sons ne constituent pas un ensemble fini ; au contraire, au fur et à mesure que les énoncés sont produits, des sons nouveaux, toujours différents, s'ajoutent aux précédents.

### 3.2.- Les segments.

Les usagers de la langue, malgré les différences entre les sons de plusieurs énoncés ayant un même sens, arrivent

---

5.- La segmentation du continuum en sons reste un problème ; ici nous nous exprimons "comme si" la question était déjà résolue, ce qui n'est pas le cas. Pour certains, il serait possible de trouver, dans le continuum, des fractions très brèves des énoncés qui se rapprocheraient d'un stade "calme" ou de "repos" ( = "steady state" ), ce qui permettrait d'isoler les sons les uns des autres. C'est à peu près dans ces termes que Peterson et Harary conçoivent les "speech target" ( " a speech formation which involves an approximation to a steady state value or a characteristic rate of change ( or movement ) within a set of one or more concurrent physiological speech parameters " ( 484, p. 149 ) ; une conception analogue apparaît aussi chez Hockett avec son image de la file d'oeufs ( les phonèmes ) qui, à un moment donné, sont pressés les uns contre les autres et, du fait de leur inter-pénétration, se produit le continuum ( 281, p. 210 et suiv.) Cette conception a été fortement critiquée par Halle (219) ; Malmberg pense également que, dans les énoncés, il n'y a que des transitions ( 404, p. 66 ) ; d'autres procédés de segmentation ont été proposés ( cf. Halle, 217 et Halle, Stevens, 218 ), mais ils restent sur un plan programmatique.

cependant à les reconnaître comme appartenant, dans tous les cas à un même monème. Nous devons donc poser que, en faisant abstraction de certaines différences, il reste quelque chose d'identique dans tous ces énoncés. Supposons que nous ayons pu isoler ce qui, dans le cas du monème espagnol orthographié casa, est phoniquement identique et que nous exprimions ces traits au moyen d'unités segmentales et successives. La forme qui correspond à " maison " sera maintenant transcrite <'kaśa>. Dans <'kaśa> nous avons donc retenu tous les traits phoniques que nous étions capables de dégager et qui apparaissent, de manière constante, dans [kaśa]', [kaśa]" et, plus généralement, dans tous les énoncés qui correspondent à un même monème " maison ". <k>, le premier segment de <'kaśa>, est ainsi identique à l'ensemble de traits qui sont communs à [K]' et à [K]''; /a/ est identique à l'ensemble de traits communs à [a]' et à [a]'' et ainsi de suite.

On peut répéter la même analyse pour d'autres énoncés correspondant à d'autres monèmes; il est, p. ex., possible, en espagnol, de dégager d'autres formes, susceptibles comme /'kaśa/ d'apparaître entre deux pauses: <'kaθa> ( "chasse" ), <'daθo>, ( "dé" ) <'kaldo> ( "bouillon" ), <pljevo> ( "je plie" ). Et nous pouvons reconnaître, parmi les unités successives qui composent ces nouvelles formes, les unités déjà parues dans <'kaśa>; ainsi, p.ex., la première unité de <'kaśa> est la même que la première unité de <'kaθa> et de <'kaldo>. Or, grâce au fait que les mêmes unités réapparaissent dans les différentes formes de la langue, il sera possible de constater, à un moment donné de l'analyse, que n'importe quelle forme nouvelle est composée d'unités qui avaient déjà été enregistrées dans d'autres formes. Ces unités, que nous appelons des segments distinctifs, ou, pour abrégé, des segments, ne sont donc pas en nombre infini; au contraire, avec un ensemble fini et qui reste assez restreint, on peut composer les formes de tous les monèmes de la langue.

Si, par ailleurs, nous considérons <d>, <l>, <j>, <a>, <e> et, plus généralement n'importe quel segment de l'espagnol, il est possible d'observer que ces unités se combinent suivant



certaines règles qui déterminent le ou les contextes où chaque unité peut apparaître : <d>, p.ex. peut s'employer après <l>, mais non après <a> ; <j> n'apparaît jamais après une pause; <a> et <e> sont employés comme noyau syllabique et ainsi de suite. Nous pouvons également constater qu'il y a des segments qui, du fait qu'ils possèdent les mêmes contextes, peuvent se remplacer mutuellement entraînant par là une différence de sens: p.ex <ś> et <e> dans <'kaśa> et <'kaea>. En résumé, et sur un plan général, chaque segment comporte un aspect combinatoire double: parce qu'il peut se combiner avec d'autres segments sur l'axe de la successivité, il entretient des rapports syntagmatiques ; du fait qu'il est en opposition avec d'autres segments, il entre dans des rapports paradigmatiques.

Les caractéristiques qui définissent le segment distinctif ou segment, en tant qu'entité linguistique, sont les suivantes :

. a) il est une unité segmentale qui, appartenant à un ensemble fini et restreint, compose les formes d'une langue, seule ou en se combinant avec d'autres unités du même type.

. b) il n'est pas un objet concret ; il n'est pas un son appartenant à un énoncé prononcé hic et nunc par un locuteur, mais une classe de sons. Les segments ne comprennent pas les variations occasionnelles et individuelles. Ils supposent une abstraction par rapport à la substance physique des énoncés. Du point de vue phonique, il est ce que possèdent en commun des sons concrets effectivement prononcés.

. c) la substance phonique qui caractérise un segment - son aspect phonique - doit être définie en fonction d'une liste de traits phoniques valables pour toutes les langues. Aucune sélection de la substance phonique d'un segment n'est faite par rapport à d'autres segments ou à d'autres unités phoniques de la langue à laquelle il appartient. Tous les traits constants qui peuvent être reconnus à l'aide d'une liste de traits phoniques à valeur pan-linguistique sont retenus, sans égard pour le rôle joué par ces traits dans le fonctionnement de la langue.

. d) Chaque segment peut se combiner avec les autres segments et avec les autres unités de la langue suivant certaines règles, valables pour la langue dont il fait partie et qui déterminent les contextes où ce segment peut être employé. Par ailleurs, un segment est en opposition avec d'autres segments dans le ou les contextes où il est susceptible d'apparaître. L'aspect combinatoire d'un segment comporte donc la description de ses rapports syntagmatiques et de ses rapports paradigmatiques.

Le rapport entre segment et son est typiquement le rapport entre classe et membre de cette classe. On dira, par conséquent, qu'un son qui possède les traits phoniques d'un segment réalise ce segment. L'ensemble des segments et des rapports entre segments constitue le système segmental d'une langue.

### 3.3.- Les phonèmes.

Revenons maintenant à notre exemple de l'espagnol. Nous considérons désormais que les segments et leurs contextes ont été dégagés. Quelques segments partagent un même contexte ; d'autres, en revanche, n'ont aucun contexte en commun. Les segments <p>, <b>, <d>, <t>, parmi d'autres, apparaissent après pause et devant la classe de segments <V>, classe qui comprend les segments susceptibles d'être employés comme noyau syllabique ; en revanche, les segments <p>, <β>, <ð> apparaissent entre <V> et <V>. Par définition le rapport d'opposition n'existe pas entre segments en distribution complémentaire ; <b> et <β> p.ex., bien que phoniquement différents, ne sont pas en opposition et, de ce fait, les traits phoniques constituant la différence entre <b> et <β> ne sont pas employés pour différencier des formes.

Considérons, par ailleurs, les segments <p>, <b> et <t>, susceptibles tous trois d'apparaître dans un même contexte. Occlusif, oral, bilabial, sourd ce sont des traits qui apparaissent dans l'aspect phonique du premier ; le deuxième est occlusif,

oral, bilabial, sonore ; le troisième, occlusif, oral, et  $\beta$ , epicodental, sourd. Dans le cas de  $\langle b \rangle$ , le trait occlusif n'est pas capable, à lui seul, de le différencier des autres segments, le trait oral non plus, car ces deux traits apparaissent aussi bien dans  $\langle p \rangle$  que dans  $\langle b \rangle$  et  $\langle t \rangle$ . Or, les traits phoniques qui ne servent pas à différencier  $\langle p \rangle$  de  $\langle b \rangle$ , segments qui apparaissent dans un même contexte, et les traits phoniques qui différencient  $\langle b \rangle$  de  $\langle \beta \rangle$ , segments qui apparaissent dans des contextes différents, ces deux types de traits ont en commun un caractère très important : celui de ne pas être susceptibles de différencier des segments en opposition et, par là, d'être incapables de différencier les formes d'une langue.

Il y a, par conséquent, deux types de traits dans l'aspect phonique de segments : ceux qui peuvent différencier des formes, traits que nous appellerons distinctifs ou pertinents et ceux qui en sont incapables - les traits non distinctifs ou non pertinents -. La distinction entre les deux types est d'importance car, dans la description de l'aspect phonique de phonèmes, nous ne retenons que les traits phoniques distinctifs.

L'ensemble de caractères qui définissent l'entité phonème sont les suivants :

. a ) il est une unité segmentale qui, appartenant à un ensemble fini et restreint, compose les formes d'une langue, seule ou en se combinant avec d'autres unités du même type.

. b ) il n'est pas un objet concret ; il n'est pas une unité segmentale appartenant à un énoncé prononcé hic et nunc, mais une classe d'unités segmentales.

. c ) La substance phonique qui caractérise un phonème - son aspect phonique - doit être définie en tenant compte de la fonction de ce phonème dans la langue à laquelle il appartient. La substance phonique d'un phonème est, par définition, la substance pertinente. Il est donc essentiel, pour la définition d'un phonème, d'établir une hiérarchie parmi les traits phoniques de la langue à laquelle il appartient, afin de retenir

seulement, parmi ces traits, ceux qui, étant distinctifs, remplissant une fonction particulière à l'intérieur de cette langue.

. d) chaque phonème peut se combiner avec les autres phonèmes et avec les autres unités de la langue suivant certaines règles, valables pour la langue dont il fait partie et qui déterminent les contextes où ce phonème peut être employé. Par ailleurs, un phonème est en opposition avec d'autres phonèmes dans le ou les contextes où il est susceptible d'apparaître. L'aspect combinatoire d'un phonème comporte donc la description de ses rapports syntagmatiques et de ses rapports paradigmatiques.

L'ensemble des phonèmes d'une langue et de leurs rapports constitue le système phonématique de cette langue. Les expressions système phonologique et système phonématique restent ainsi différenciés ; par système phonologique<sup>6</sup> nous comprenons toutes les unités du plan de l'expression d'une langue, les unités prosodiques y comprises, tandis que système phonématique désigne exclusivement le système d'un type particulier des unités de 2<sup>e</sup> artic. Les segments, p.ex. appartiennent au système phonologique d'une langue, mais non à son système phonématique. Il nous paraît utile d'introduire, par ailleurs, l'expression de système partiel ( ou sous-système ) de phonèmes ( ou de segments ); c'est l'ensemble de phonèmes ( ou de segments ) qui sont en opposition dans un contexte déterminé. En espagnol, p. ex., /e, o, a/ est le système partiel de phonèmes qui apparaît en syllabe non accentuée finale et ouverte ( exception faite de quelques rares diminutifs et cas marginaux ).

D'après ce que nous avons dit précédemment, chaque segment possède ( au moins ) les traits phoniques qui caractérisent un des phonèmes de la langue, ce qui n'exclut pas qu'il puisse

---

6.- Cf. Martinet, 426, p. 9-10.

posséder d'autres traits. Par ailleurs, segment et phonème sont des classes. Entre segment et phonème nous trouvons donc le rapport d'inclusion entre classes : le ou les segments qui possèdent les traits phoniques d'un phonème sont inclus dans ce phonème ; on dira que le ou les segments qui possèdent les traits phoniques d'un phonème appartiennent à ce phonème. Dans l'exemple précédent de l'espagnol, <b> et <β> appartiennent au phonème /b/. Si, inversement, nous considérons le rapport du phonème avec le segment, nous dirons qu'un phonème " couvre " un segment. Le rapport entre phonème et son, qui est un rapport entre classe et membre de cette classe, peut être conçu, soit par l'intermédiaire des segments, soit directement. En effet, les sons des énoncés réalisant les segments et les segments étant des classes appartenant aux phonèmes, les sons, par caractère transitif, doivent également réaliser les phonèmes. Soit l'énoncé [ˈkasa] : le son [k] réalise le segment <k> ; le segment <k> appartient au phonème /k/. Etant donné que le son [k] possède, par définition, les traits phoniques du segment <k> et que celui-ci possède les traits phoniques du phonème /k/, le son [k] possède les traits phoniques du phonème /k/ ; le son [k] réalise donc le phonème /k/. Si nous exprimons ces rapports en termes des notions de membre, de classe et d'inclusion des classes, nous devons dire que le son [k], membre de la classe <k>, est aussi membre de la classe /k/, étant donné que la classe <k> est incluse dans la classe /k/.

### 3.3.1.- L'aspect phonique des phonèmes.

La notion de distinctif ou pertinent, telle qu'elle a été délimitée plus haut, embrasse plusieurs emplois courants de cette expression qui n'ont pas toujours été bien délimités. En effet, par trait distinctif, nous comprenons toute substance phonique caractérisant un phonème dont la délimitation est faite en fonction des données internes à la langue à laquelle ce phonème appartient. Cela fait qu'aussi bien les traits distinctifs de Bloomfield, p. ex. que ceux de Jakobson et de Martinet sont

compris par cette caractérisation large, encore que, entre les uns et les autres, il y ait des différences très importantes, susceptibles d'avoir, comme nous le verrons au chap. VI, des répercussions directes sur l'établissement des identités et des différences entre systèmes de phonèmes. Par ailleurs, l'expression même de trait distinctif couvre des notions qui, bien qu'en relation étroite, sont différentes ; il est, par conséquent, commode de les distinguer, car elles apparaissent souvent au cours de l'analyse des travaux comparatifs portant sur le phonème.

En général, lorsqu'on désire caractériser plusieurs objets et, en particulier, si l'on veut faire ressortir les différences entre eux, on s'efforce de mettre en évidence une catégorie de référence à laquelle participent les objets en question pour dégager ensuite la caractéristique spécifique de chaque objet par rapport à cette catégorie de référence. En face de plusieurs objets quelconques on dira, p. ex. que relativement à la couleur ( catégorie référence ) l'un est " rouge " ( caractéristique spécifique ), tandis que les autres sont respectivement " bleu ", " vert ", etc... Ce procédé, qui est à la base de systèmes de classements des sciences naturelles et de bon nombre de définitions que nous manions tous les jours ( cf. p. ex., l'homme est un " animal raisonnable " ) a également été souvent adopté pour caractériser les phonèmes. On dit, p. ex. qu'un phonème est "sourd", caractéristique spécifique, et cette notion implique une allusion implicite à l'"action des cordes vocales", expression qui désigne la catégorie de référence. Or, bien que ces deux notions aient été reconnues, il n'existe pas de désignations établies et universellement admises <sup>7</sup>. Nous adoptons dans ce travail le terme de dimension pour désigner les catégories de référence et celui de valeur pour les caractéristiques

---

7.- Cf. Troubetzkoy ( p.ex. 628, p. 103 ), Martinet ( 410, p.69 ) l'utilisation implicite de ces deux notions qui ont été éclairées par Halle ( 218, p. 205 ). Sur les antécédents de ces notions de dimension, valeur et détermination, cf. Bès, 41.

spécifiques. Selon cette terminologie, " rétrécissement du passage de l'air ", " action des cordes vocales " et " action du voile du palais " sont, p. ex. en français, des dimensions ; " bilabiale ", " labiodentale ", " dentale ", " alvéolaire ", " palatale " et " vélaire " sont, toujours en français, des valeurs de la première de ces dimensions ; " sonore " et " sourde, " " orale " et " nasale " sont respectivement les valeurs <sup>de</sup> " action des cordes vocales " et " action du voile du palais ". Mais, outre les dimensions et les valeurs, il est utile de mettre en évidence une autre notion et, avec elle une nouvelle distinction terminologique. Pour caractériser l'ensemble des phonèmes d'un système donné, nous avons besoin d'un certain nombre de valeurs, dont chacune est attestée, soit dans un, soit dans plusieurs phonèmes. P.ex., en français, la valeur " bilabiale " apparaît aussi bien dans /p/ que dans /b/ et dans /m/ ; en conséquence, la valeur " bilabiale " est une dans le système, mais elle réapparaît, à plusieurs reprises, combinée avec d'autres valeurs dans une pluralité de phonèmes. Il existe donc, d'une part, les valeurs qui sont nécessaires pour caractériser en général le système de phonèmes d'une langue déterminée ; mais, d'autre part, nous devons reconnaître l'existence des valeurs effectivement employées pour caractériser chaque phonème en particulier. Comme cette dernière expression soulignée est beaucoup trop longue, nous adoptons, à sa place, le terme détermination.

Toujours dans ce cadre de la description de l'aspect phonique de phonèmes, il nous reste à introduire la notion de configuration. Les dimensions et les valeurs qui organisent un système de phonèmes sont susceptibles d'être " projetés " sur un plan horizontal où on représente les positions articulaires nécessaires à la production des phonèmes en question. P. ex., l'inventaire du système vocalique de l'espagnol est / i, e, a, o, u/ ; en tant qu'inventaire, il est sans importance de

présenter les phonèmes de l'espagnol dans un ordre ou dans un autre, mais, si on les " projette " sur un plan, aboutissant à la représentation classique suivante :

i            u  
e            o  
a

la position que les phonèmes prennent les uns par rapport aux autres, n'est plus sans importance. Certes, toutes les dimensions et toutes les valeurs ne sont pas susceptibles de se traduire par une position déterminée sur un plan ; il est, p. ex., indifférent de placer les phonèmes sourds au-dessus des phonèmes sonores ou vice versa. Mais, le déplacement de la langue jouant un rôle particulièrement important dans l'organisation des systèmes de phonèmes, leur position sur le papier n'est, en principe, jamais entièrement dépourvue de rapport avec les gestes articulatoires ; c'est pourquoi nous adoptons le terme de configuration pour désigner cette manière de présenter les phonèmes, terme qui rappelle par ailleurs, les figures géométriques auxquelles on aboutit souvent en projetant sur un plan un système de phonèmes.

### 3.4.- Les unités non-substantielles.

Les traits phoniques du phonème /b/, en espagnol, sont " bilabial ", " sonore " et " non nasal ". Par ailleurs, la description de son aspect combinatoire comporte la caractérisation des contextes où il apparaît ; ce sont, parmi d'autres, les suivants : précédant immédiatement la classe des phonèmes vocaliques /V/ ( p. ex. dans /baka/ " vache " ) ; précédant la classe /V/ avec l'intervalle d'un phonème ( p.ex. dans /kabra/ " chèvre " ) ; précédant /V/ avec l'intervalle de deux phonèmes ( p.ex. /embriagado/ " ivre " ). Dans chacun de ces contextes /b/ est en opposition avec un certain nombre d'unités. Supposons que nous écartions complètement l'aspect phonique de /b/ et que nous ne retenions, dans sa définition, que les traits de son aspect combinatoire du type de ceux que nous venons de mentionner. /b/ sera une unité avec certaines possibilités distributives d'une part et qui est en opposition avec un certain nombre d'unités dans les contextes où elle apparaît d'autre part. Selon ce point de



vue, /b/ n'est rien d'autre qu'un faisceau de relations ; aucun trait phonique, soit pertinent, soit non-pertinent, ne rentre dans sa définition. Si, à la place de /b/ " bilabial ", " sonore ", " non nasal ", nous employons une substance différente, qu'elle soit phonique ou autre, pourvu que l'unité garde et la même distribution et l'opposition avec le même nombre d'unités dans chaque contexte, l'unité ne changera pas ; la définition de cette unité est maintenant donnée par des faits distributionnels et numériques. Dans ce travail, nous appellerons unité non-substantielle une unité ainsi définie, qui doit remplir les conditions suivantes :

. a) elle est une unité qui, seule ou en se combinant dans une succession avec d'autres du même type, compose une ou plusieurs formes de la langue.

. b) aucun trait de substance n'intervient dans sa définition.

. c) chaque unité non-substantielle peut se combiner avec les autres unités suivant certaines règles, valables pour la langue dont elle fait partie et qui déterminent les contextes où cette unité non substantielle peut être employée. Par ailleurs, une unité substantielle est en opposition avec d'autres unités non substantielles dans le ou les contextes où elle est susceptible d'apparaître. La définition d'une unité non substantielle comporte donc la description de ses rapports syntagmatiques et de ses rapports paradigmatiques.

L'ensemble des unités non-substantielles d'une langue, qui est un ensemble fini et restreint, est son système d'unités non substantielles ; pour nous référer à une description de ces unités nous emploierons l'expression " purement formelle " ( cf. note 2 ) ; s'il est nécessaire de les transcrire nous emploierons des barres doubles : //b//, considérée comme nous venons de le faire, est une unité non substantielle.

### 3.5.- Les types phoniques.

Si on présente à un individu une pomme de reinette, un poteau de signalisation avec l'indication " sens interdit " et le drapeau de l'U.R.S.S. et qu'on lui demande quelle est la couleur dominante dans ces objets, sa réponse sera certainement " le rouge ". Or, il faut distinguer, au moins, deux notions différentes qui se cachent sous la couverture de " rouge " : d'une part, le type discriminatoire, dont la nature est psycho-physiologique ; d'une autre, la description des stimuli qui, grâce à un acte perceptif, ont été classés dans le type discriminatoire en question. Il n'appartient pas à ce travail d'étudier la nature exacte d'un type discriminatoire, ni de le définir de manière plus précise. Nous devons cependant remarquer que les individus normalement constitués possèdent la faculté d'accomplir des actes de perception, que ces actes supposent la connaissance et le maniement de ce que nous avons appelé type discriminatoires et que leur connaissance perceptive est une chose et une autre leur définition : la plupart des êtres humains sont capables de reconnaître les couleurs, mais bien rares sont ceux qui peuvent caractériser les ondes des rayons lumineux qui les produisent.

Ce que nous venons de dire, à propos du rouge, nous aidera à cerner la définition de type phonique. Un type phonique est un type discriminatoire ; il est une entité de nature psycho-physiologique ; on connaît perceptivement les types phoniques ; mais, par ailleurs, un type phonique est caractérisé ( ou défini ) en décrivant sur le plan physique, qu'il soit articulatoire ou acoustique, les stimuli qui doivent être classés comme appartenant au type phonique en question. Ce qu'on appelle couramment un alphabet phonétique est un ensemble de types phoniques, à cette différence près que, grâce à l'expression utilisée - alphabet - le poids conceptuel de la notion semble porter sur ce qui est accidentel - les symboles utilisés pour noter les types phoniques - et non pas sur ce qui est fondamental, à savoir les

types discriminatoires et leur caractérisation <sup>8</sup>.

De même que la couleur rouge est définie par la description des stimuli ( rayons lumineux ) qui sont à classer dans le type discriminatoire rouge, chaque type phonique est défini par un ensemble de traits qui, p. ex. sur le plan articulatoire, indiquent les gestes accomplis dans la production d'un son qui est à classer dans ce type. Le trait " sonore ", p. ex., qui caractérise plusieurs types phoniques, indique l'existence d'une vibration des cordes vocales ; toute entité phonique de toute langue est ainsi susceptible d'être caractérisée en fonction de ce trait pourvu qu'il soit possible de vérifier, de manière directe ou indirecte, que les vibrations des cordes vocales interviennent effectivement dans sa production. De ce fait, chaque type phonique peut être conçu comme une classe d'entités phoniques : le type phonique qui est très généralement noté b et dont les traits phoniques caractéristiques sont " bilabial ", " sonore ", " occlusif ", " oral " est la classe destinée à grouper toutes les entités phoniques produites avec l'intervention des deux lèvres, avec vibration des cordes vocales et avec fermeture complète. Dans ce travail, nous emploierons les caractères gras pour symboliser les types phoniques.

Puisque un type phonique est susceptible d'être conçu comme une classe, entre les différentes unités phoniques, en particulier les sons, et les types phoniques, il y aura le rapport de " réalisation " que nous avons déjà rencontré entre sons et segments ou entre sons et phonèmes. Une entité phonique quelconque réalise un type phonique si cette entité possède les traits phoniques qui caractérisent ce type phonique. Le son [k], p. ex., réalise le type <sup>k</sup> si dans [k] apparaissent les traits phoniques qui caractérisent k.

---

8.- Pour Bloomfield, p. ex., un " alphabet phonétique " ne serait autre chose qu'un ensemble de symboles graphiques ( cf. 50, p. 85 ).

3.6.- Récapitulation : les unités de 2artic. sans rapport avec le sens.

Six entités ont été dégagées dans les paragraphes qui précèdent - le continuum phonique, les sons, les segments, les phonèmes et les types phoniques - dont trois - les unités non-substantielles, les phonèmes et les segments - doivent se définir, du fait de leurs rapports paradigmatiques et syntagmatiques, à l'intérieur d'une langue ; la définition des types phoniques est au contraire valable en dehors des limites d'une langue particulière ; les sons et le continuum ont, quant à eux, une position ambiguë : ils peuvent être mis en rapport, soit avec les unités appartenant à une langue déterminée, soit avec les types phoniques.

Les unités qui doivent se définir à l'intérieur d'une langue - c'est-à-dire, les unités non substantielles, les phonèmes et les segments - ont en commun un certain nombre de propriétés :

- . a) elles appartiennent à des ensembles finis et restreints.
- . b) elles ne sont pas des objets concrets.
- . c) elles se combinent, sur l'axe de la succession, pour composer les formes de la langue.
- . d) chaque unité peut se combiner avec les autres suivant certaines règles qui déterminent le ou les contextes où l'unité en question est susceptible d'être employée et où elle est en opposition avec d'autres unités.

Si nous nous tournons maintenant vers les caractères qui les différencient, nous pouvons observer que les traits phoniques jouent un rôle dans la définition des phonèmes et des segments, tandis qu'ils sont exclus des unités non substantielles. D'autre part, les phonèmes se différencient des segments du fait que, pour décrire les premiers, il est nécessaire de sélectionner les traits phoniques et de ne retenir que ceux qui sont pertinents, la description de l'aspect phonique des segments ne

comportant pas, en revanche, ce type de discrimination. Par conséquent, ces unités sont susceptibles d'être conçues selon trois niveaux qui représentent autant de degrés d'abstraction par rapport à la substance phonique : le plan des segments, où tous les traits phoniques, pertinents et non pertinents, rentrent dans la définition ; le plan phonématique, qui ne comprend que les traits pertinents ; le plan purement formel, enfin, d'où on a éliminé toute référence à la substance.

Comme nous l'avons remarqué plus haut, les sons et le continuum ont une position ambiguë à l'égard de la ligne de clivage langue particulière vs valeur pan-linguistique. Le continuum n'est généralement pas étudié en tant que tel ; on a plutôt cherché à le segmenter en sons pour pouvoir ainsi concevoir les énoncés linguistiques comme une succession d'unités segmentales et celà pour une raison assez valable : on ne s'intéresse pas aux énoncés en tant qu'énoncés, car, si on le faisait, on aurait un objet d'étude infini et inépuisable ; on tente, au contraire, de dégager la langue qui a permis la formation de ces énoncés. Or, les unités de la langue étant segmentales, il est plus simple que le rapport de " réalisation " entre les unités de la langue et ce qu'on trouve dans un énoncé soit un rapport entre unités segmentales. Et les sons sont, précisément, les unités au moyen desquelles on peut segmenter un énoncé. Mais les sons gardent le même rapport de réalisation, aussi bien par rapport aux types phoniques qu'aux segments et aux phonèmes. Il est, par conséquent, possible de décrire un son de trois manières différentes : comme étant l'unité qui réalise : a) un type phonique ; b) un segment ; c) un phonème. P. ex. dans l'énoncé espagnol [ 'atʃa ]' ( " hache " ), quatre sons successifs peuvent être reconnus, chacun réalisant un type phonique déterminé : le premier et le dernier, le type a ; le deuxième, le type t ; le troisième le type ʃ. Cette description a été faite, notons-le, sans tenir compte de la langue employée pour produire l'énoncé [ 'atʃa ]'. Si l'on désire aller au-delà de cette description, il faut déterminer le rapport de réalisation des sons par référence aux

unités de la langue qui a été employée pour produire l'énoncé en question. Or, il y a de bonnes raisons <sup>9</sup> pour ne considérer, dans le système segmental et dans le système phonématique de l'espagnol, qu'un seul segment <č/ et un seul phonème /č/. On dira donc que les sons <t/ et <f/ de l'énoncé ['atfa] représentent le segment <č/ et le phonème /č/ de la langue espagnole.

Dans la définition de chacune des six entités présentées jusqu'ici on trouve un ou plusieurs traits qui apparaissent aussi dans la définition des autres entités; d'autre part, chacun de ces traits constitutifs des définitions peut être considéré comme un membre d'une dichotomie. Ainsi, p. ex. il y a des entités où la substance phonique intervient dans la définition et d'autres entités où la substance n'intervient pas, ce qui entraîne la dichotomie "avec substance phonique" - "sans substance phonique". Il est par conséquent possible de résumer la présentation antérieure au moyen de cinq dichotomies qui, comme le montre le schéma suivant, se combinent entre elles sans pourtant se recouvrir:

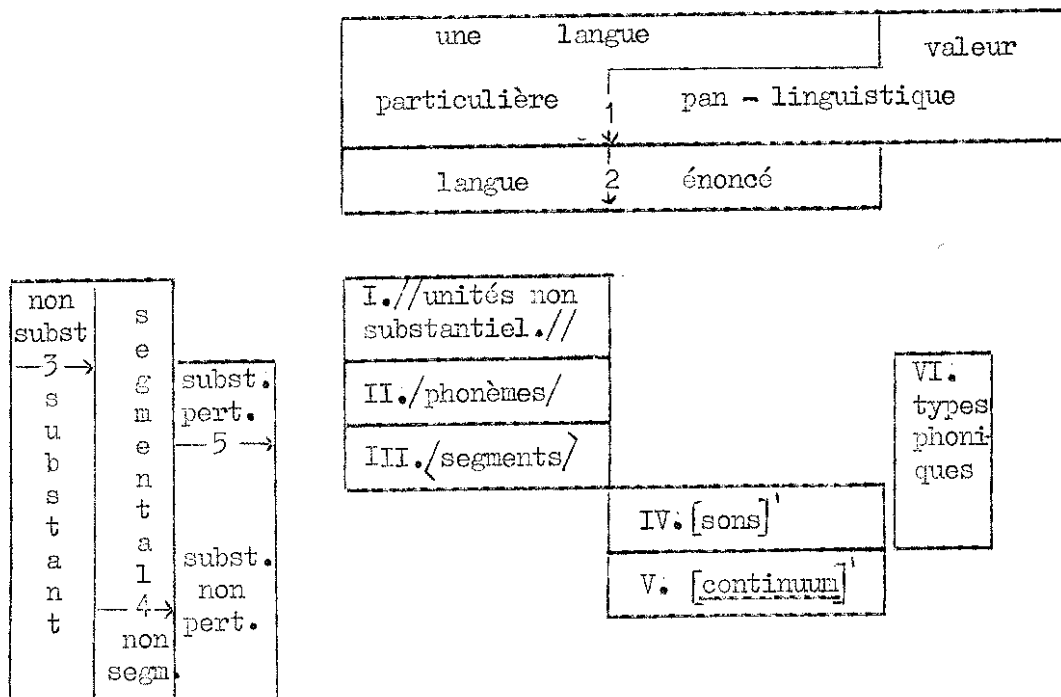


Fig. 7 - Les entités phoniques.

9.- Si on faisait la description de l'espagnol sur la base de deux segments, <t/ et <f/, on aurait que <f/ implique nécessairement <t/, d'où résulte que <t/ n'est plus en opposition car, précédant <f/ il ne peut être commuté ni avec un autre segment ni avec zéro; <t/ et <f/ résultent donc d'un choix unique ( cf. Martinet, 418, p. 68 ).

Chacune de ces entités peut se définir par rapport aux membres des dichotomies qui se trouvent en haut et à gauche de la case qui l'enferme. Les phonèmes, p. ex., sont des unités qui doivent se définir à l'intérieur d'une langue particulière ( dichot. 1 ); ils appartiennent à la langue ( dichot. 2 ); ils sont des unités substantielles ( dichot. 3 ) et segmentales ( dichot. 4 ), mais seule la substance pertinente ( dichot. 5 ) entre dans leur définition.

Les traits qui caractérisent ces entités ont déjà été présentés et il n'est pas nécessaire d'y revenir. On voudrait, cependant, insister sur trois aspects de cette présentation :

. a) il faut distinguer, d'une part, les exemples et la démarche adoptée pour présenter les unités et, d'autre part, les traits retenus pour caractériser les six entités ; or, seuls ces derniers comptent.

. b) L'objectif de la présentation n'est pas de proposer une définition exhaustive de chacune des unités considérées. On a plutôt tenté de dégager les traits considérés comme minima pour qu'une entité quelconque soit classée dans une des six possibilités envisagées.

. c) De cette présentation, on ne saurait dégager des critères permettant de différencier les descriptions " correctes " des descriptions que l'on ne veut pas considérer comme telles ; p. ex., une description de l'espagnol où les segments et les phonèmes seraient présentés autrement que dans les exemples ici utilisés, n'invaliderait en rien le résultat atteint.

#### 4.- Unités de 2artic. et écoles linguistiques.

L'utilité des distinctions précédentes et, en particulier, du tableau de la fig. 7, qui les résume, devrait être trouvée sur deux plans différents. Premièrement, il nous est désormais possible de nous référer à une zone de l'objet langue où sera envisagée la détermination des identités et des différences entre langues, la symbolisation proposée permettant d'en

aborder les problèmes avec une certaine précision. Certes, il sera parfois nécessaire de faire une référence globale aux unités de 2artic.; nous gardons donc pour ces occasions les expressions plus générales d'unités de 2artic. et de systèmes d'unités de 2artic. Mais, d'autre part, les distinctions précédentes, avec les équivalences terminologiques nécessaires, devraient aussi nous permettre de situer, par rapport à notre tableau, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, les entités linguistiques sur lesquelles opèrent les différentes écoles linguistiques ; les paragraphes qui suivent jusqu'à la fin de ce chapitre sont consacrés à cet examen.

#### 4.1.- Phonèmes systématiques et morphophonèmes.

Les distinctions présentées au § 3 portent, toutes, sur les unités de 2artic. sans rapport avec le sens. Des conséquences importantes en découlent pour la définition, à l'intérieur d'une langue donnée, des unités non substantielles, des phonèmes et des segments. En effet, les rapports existant entre les différents types d'unité - rapports de manifestation, entre unités non substantielles et unités substantielles ; rapports de réalisation, entre unités substantielles - aussi bien que les rapports paradigmatiques et syntagmatiques entre unités d'un même type, sont des rapports qui, à l'intérieur de chaque langue doivent être décrits sans tenir compte du sens des monèmes, cette exclusion comprenant également toute catégorisation susceptible de porter sur les monèmes en tant qu'entités à double face. Le même principe joue également pour la définition de l'aspect phonique des unités, qui, comme les phonèmes et les segments, en possèdent un. Soit, p. ex., les monèmes du français, en prononciation méridionale, <fet> " fête ", <fête> " fêter ", <tet> " tête ". Les segments <ɛ> et le segment non final <e> appartiennent, tous, au phonème /e/, celui étant réalisé, en position non finale, par deux segments différents, <ɛ> en syllabe fermée et <e> en syllabe ouverte. Pour décrire l'appartenance de ces deux segments à un phonème aucune allusion n'a été faite à



l'apparement des sens qui correspondent à /fɛt/ et à /fɛtɛ/, apparemment qui est d'ailleurs absent de /fɛt/ et de /tɛt/. De même, les traits phoniques de /e/ seront susceptibles de varier selon des contextes phoniques, mais non selon des données grammaticales. Or, les phonèmes systématiques, proposés par Chomsky et Halle, de même que les morphophonèmes de certaines écoles structuralistes<sup>10</sup> se démarquent des unités de 2artic. du fait qu'il est nécessaire, pour les décrire, de prendre en considération les données portant sur le sens, qu'elles soient sémantiques ou syntaxiques. Un phonème systématique, ou un morphophonème, sera décrit de telle ou telle manière, il aura tel ou tel type de rapports avec les autres unités phoniques de la langue, rapports formalisés en grammaire générative au moyen des règles de re-écriture, non seulement en fonction des données strictement phoniques mais aussi, voire surtout, en fonction des données grammaticales. L'imbrication étroite des phonèmes systématiques et des morphophonèmes avec les autres secteurs de la grammaire ( ou de la langue ) soulève, sur le plan de la comparaison des langues, des problèmes autres que ceux des unités de 2artic.; ils ne seront donc pas abordés dans ce travail.

---

10.- On sait que les phonèmes systématiques de la grammaire générative ( Chomsky, 87, p. 87 et suiv. ) ont d'abord été nommés " morphophonème " ( Halle, 216 ) et par la suite " phonèmes ", ce dernier choix terminologique impliquant que les phonèmes tels que nous les avons caractérisés ici ne jouent aucun rôle dans le fonctionnement d'une langue ( cf. Chomsky et Halle, 89, p. 11 ). Comme nous ne croyons pas que le sort du phonème, malgré les critiques de Chomsky, soit réglé dans le sens que lui-même ( cf. Chomsky, 87, p. 91-114 ) et d'autres généralistes ( cf. p. ex. Postal, 507 ) ont indiqué ( cf. p.ex. une amorce de réaction contre cette position chez Schane, 576 ) et comme, par ailleurs, les confusions terminologiques sont toujours redoutables nous continuons à garder l'expression " phonème systématique ". Sur le morphophonème en linguistique structurale, cf. p. ex. Harris, 233, p. 224 et suiv.; sur la nécessité de séparer la " morphophonologie " et la phonologie, cf. Martinot 412, 422.

4.2.- Le domaine embrassé par le tableau de la fig. 7.

Les distinctions présentées au § 3 portent donc essentiellement sur les unités du plan de l'expression telles qu'elles ont été conçues en linguistique structurale. Deux des entités qui y ont été définies, les types phoniques et les unités non substantielles, ne méritent pas de remarques particulières. Les types phoniques sont généralement nommés " sons " ou " sons du langage " ; ils correspondent aux cases des " alphabets phonétiques " <sup>11</sup>. Dans les unités non substantielles, on doit reconnaître les unités de la forme de l'expression, en particulier les cénèmes, telles qu'elles ont été définies en glossématique. Les autres entités ne devraient pas, elles non plus, soulever des problèmes particuliers. En effet, nous voudrions souligner que, sinon dans son ensemble, tout au moins partiellement, les distinctions présentées plus haut, et plus particulièrement, l'idée même de concevoir les unités de 2artic. sur différents plans d'abstraction, suivant donc un schéma analogue à celui de la fig.7, comporte des antécédents nombreux, dont nous rappellerons quelques uns par la suite. Cependant, les traits qui définissent les phonèmes d'une part, le statut des segments d'autre part, soulèvent des difficultés dont nous ferons état au cours des paragraphes qui suivent.

Déjà en 1877, Sweet distinguait entre deux types de transcription - " Narrow Romic " et " Broad Romic " - le premier supposant un système d'unités analogues aux segments et le second

---

11.- Peterson et Ilmore ( 483, p. 481-483 ) les nomment " phones types " et Pilch, si nous comprenons bien son travail " métaphonème ".

un autre correspondant aux phonèmes. Dans cette même tradition linguistique, Jones <sup>12</sup> a différencié les " concrete sounds ", c'est-à-dire les sons, des " abstract sounds " de premier et de deuxième degré qui, eux, correspondent respectivement aux segments et aux phonèmes. Mais le tableau de la fig.7 se rapproche encore davantage de la différenciation proposée par Hjelmslev ( 270 ) entre la langue considérée comme schéma, comme norme et comme usage. Le schéma, forme pure ne comprenant aucune substance, est l'équivalent des unités non-substantielles ; en revanche, les unités de la langue-norme et de la langue usage, sont constituées de substance mais, tandis que celles de la langue-usage comprennent " toutes les qualités trouvées dans la prononciation habituelle ", la qualité phonique des unités de la langue-norme se réduit " au minimum différentiel ". Segments et phonèmes sont donc les équivalents respectifs de langue-usage et de langue-norme <sup>13</sup>. Coseriu, reprenant les distinctions proposées par Hjelmslev, a proposé les concepts de " sistema ", " norma " et " habla " ou " hablar ". Ce dernier terme désigne " los actos lingüísticos concretamente registrados en el momento mismo de su producción " ; " habla " ou " hablar " correspondent donc aux sons et au continuum. La " norma ", " contiene sólo lo que en el hablar concreto es repetición de modelos anteriores " [../] implica la eliminación de lo que en el hablar es aspecto totalmente inédito, variante individual, ocasional o momentánea " ; les segments appartiennent donc à la " norma " ainsi définie. Le " sistema ", où on devrait situer les phonèmes, " contiene sólo lo que en la norma es forma indispensable, aparición

---

12.- Le savant anglais a également profité des travaux de Jimbo et de Palmer ; cf. Jones, 331 et Jones, 334, p. 331-350.

13.- Hjelmslev a présenté cette distinction à plusieurs reprises ( cf. Siertsema, 586, p. 137-143 et 250-252 ) ; ayant écarté la norme comme sujet d'étude ( " la norme [../] est une fiction [../] à strictement parler, elle est superflue (270, p.80), il ne retient que le schéma et l'usage qui correspondent respectivement à la pure forme de l'expression et à la substance de l'expression (cf. 273, p.75-81, 50-57 et 274). Les phonèmes sont explicitement rejetés de la description de la substance (274, p.60) ; la substance de l'expression de Hjelmslev correspond donc aux segments et non pas aux phonèmes.

funcional, habiéndose eliminado por la nueva operación abstractiva todo lo que en la norma es simple costumbre, simple tradición constante, elemento común en todo el hablar de la comunidad considerada, pero sin valor funcional " ( 99, p. 96-97 ). Il envisage aussi la possibilité d'un " esquema " ( ibidem, p. 100 ) niveau d'abstraction d'où toute considération substantielle serait bannie, ce qui le ferait correspondre aux unités non-substantielles. Dans un autre travail, centré cette fois exclusivement sur l'aspect phonique du langage ( 97 ), il propose de reconnaître le " alofón ", " sonido concreto del lenguaje, correspondiente al plano del hablar ; le " fono ", " sonido abstracto: lo constante en varios alofones ; correspondiente a la norma " ; le " fonema ", qui est " lo funcional en un " fono ", correspondiente al sistema " ( ibidem, p. 222 ). On voit donc que si le " fonema " de Coseriu correspond à nos phonèmes, son " alofón " correspond à nos sons et son " fono " aux segments.

Plus récemment, Šaumjan a proposé de reconnaître deux niveaux différents dans les études phoniques, niveaux qu'il appelle " construct level " et " observational level ". Au premier niveau correspondent des concepts et des unités, qu'il appelle " differentor " et " phoneme ", purement relationnels ; le deuxième niveau - " observational level " - comprend deux types d'unités et de concepts : d'une part, le " differentoid " et le " phonemoid " qui sont " relational physical concepts " et, d'autre part, le " sound " et l'"acoustic property ", qui sont des concepts purement physiques ( 574, p. 760 )<sup>14</sup>. Le " phonème " de Šaumjan correspond ainsi à nos unités non-substantielles et son " phonemoid " aux phonèmes ; par ailleurs, son " sound " correspond vraisemblablement aux sons. Dans ce même ordre d'idées, Malmberg distingue entre " opposition " qui est une " formally described function ", et " distinction ", qui correspond aux

---

14.- Dans 572, l'auteur élargit cette distinction au domaine de la première articulation avec certaines modifications terminologiques : le "construct level" reçoit le nom de "genotype level" et l'"observational level" celui de "phenotype level".

" linguistically relevant phonetic differences " ( 404, p. 81) .  
Le premier concept appartient ainsi au plan purement formel ; le deuxième, au plan phonématique. Pour leur part, Peterson et Hary ont formalisé ( 484 ) sur la base de la théorie des ensembles, les concepts et entités nécessaires à la description de l'aspect phonique du langage. Ils distinguent les " speech parameters " qui correspondent aux traits phoniques dont on se sert pour caractériser les types phoniques, les " phones ", les " allophones " et les " phonemes " qui correspondent respectivement aux sons, segments et phonèmes.

Disons, pour finir, que la question a été reprise au cours du cinquième Congrès des Sciences Phoniques. Buysens (65) fait la distinction entre le " son ", " qui est un segment du flot sonore dans lequel on trouve la réalisation de l'allophone "; l'allophone, qui " se reconnaît essentiellement à sa fonction " et le " phonème ", qui se définit " comme ce qui est commun à un groupe d'allophones complémentaires ". Herculano de Carvalho (75) pour sa part, distingue entre une " phonétique matérielle " ou " phonétique de la parole " qui correspondrait à l'étude des sons et du continuum ; une " phonétique normale " ou " phonétique de la norme " qui aurait comme tâche l'étude des segments et une " phonétique fonctionnelle ", destinée à étudier les phonèmes.

#### 4.2.1.- Les phonèmes.

L'accord sur la manière de définir le phonème, bien que cette notion soit une des découvertes essentielles de la linguistique contemporaine, est loin d'être acquis. A tel point que les traits retenus au § 3.3. vont parfois à l'encontre de certaines définitions ou des déclarations explicites portant sur cette notion. P. ex., le rapport d'opposition, que ce rapport est défini par le fait qu'en commutant deux phonèmes on obtient une forme avec un signifié différent, ce sont des traits

volontairement exclus de certaines définitions du phonème, comme celles de Jones et de Bloch <sup>15</sup>. Dans une optique analogue, essayant de réduire au minimum l'intervention du sens, Harris et d'autres préfèrent avoir recours à la méthode dite des paires minimales plutôt qu'au sens pour fonder une différence entre deux énoncés <sup>16</sup>.

La non coïncidence dans la définition du phonème va parfois jusqu'à exclure de sa définition, voire jusqu'à nier, un des aspects qui nous semble fondamental, aspect qui joue d'ailleurs un rôle de première importance dans la comparaison de phonèmes : l'aspect phonique de phonèmes n'est pas mentionné dans une des premières définitions de cette entité, celle du " Projet de terminologie phonologique standardisée " ; il n'apparaît pas non plus dans la première des deux définitions présentées par Troubetzkoy dans les Principes ( 628, p. 37-38 ) <sup>17</sup>. L'acceptation du caractère phonique du phonème ne s'est pas généralisée sans discussions, et la nécessité de caractériser positivement chaque phonème d'une langue en termes de traits phoniques est parfois niée. Bloomfield, par exemple, affirme que pour le fonctionnement du langage " all that is necessary is that each phoneme be unmistakably different from all the others. Except for this differentiation, its range of variety and its acoustic

---

15.- Jones distingue " between what phonemes are and what they do " ( 332, p. 15 et cf. aussi 335, p. 13-15 et p. 212-217 ) et il ne fait pas rentrer la fonction distinctive des phonèmes ( " what they do " ) dans leur définition bien qu'il pense que cette fonction est un corollaire de la définition proposée, ce qui n'est pas du tout certain. Bloch a également essayé de formuler, à plusieurs reprises, un ensemble de définitions ne comportant pas, par le biais de la commutation, de référence à un sens ( cf. Bloch, 46, 47, p. 329-331, 44 )

16.- Il n'est d'ailleurs pas clair si la définition par la paire minimale comporte ou non, au moins dans les formulations de Harris, une référence au sens; cf. Harris, 233, p. 32-33 où toute référence semble exclue, réapparaissant cependant dans *ibidem*, p. 7, note 4 et p. 20-21; cf. également Chomsky, 88, p. 94-98. Sur l'utilisation du rapport de commutation en phonologie, cf. Fischer-Jørgensen, 132.

17.- Il faut distinguer le fait de considérer l'aspect phonique

character are irrelevant " ( 50, p. 128 ).

Dans ce même ordre d'idées, Hockett signale que " the elements of a phonological system can not be defined positively in terms of what they " are ", but only negatively in terms of what they are not, what they contrast with ", et il ajoute, en donnant en exemple le /p/ anglais : " So long as what we say sounds sufficiently unlike any of the other elements which might occur in the same context, yielding a different utterance, our hearers will interpret what they hear as a p " ( 278, p. 24-25 ). Ces affirmations, qui sont dans une tradition typiquement saussurienne <sup>18</sup> semblent difficilement acceptables, car elles ne sont pas susceptibles d'être conciliées avec le fait de replacer le phonème - comme Bloomfield et Hockett le font - dans le cadre de la communication. En effet, celle-ci exige non seulement qu'un phonème soit différent des autres, mais aussi qu'il ait des traits phoniques propres, définis positivement, pour permettre aux auditeurs de l'identifier. C'est parce que, en anglais, /p/ est différent de /b/ qu'on peut distinguer pig et big ; mais c'est aussi parce que /p/ a un caractère propre, comme d'ailleurs chacun des phonèmes qui composent le signifiant /pig/, que les

---

.... des phonèmes comme partie intégrante de leur définition, de la question de savoir si, pour analyser un corpus, il est possible d'aboutir à une description purement formelle sans tenir compte des données phoniques; c'est dans ces termes que le débat entre pragmatistes et glossématiciens doit être posé ( cf. Fischer-Jørgensen, 136 ).

18.- Cf. les passages où Saussure parle de la valeur sur le plan du signifiant ( 575, p. 163-166 ), en particulier, son exemple portant sur la lettre "t", qui est d'ailleurs aussi faux que celui de Hockett, et il l'est, mutatis mutandis, pour les mêmes raisons. On a confondu, dans toute cette discussion sur l'aspect phonique des phonèmes, les deux affirmations suivantes : il faut que chaque phonème soit différent de tous les autres ; il suffit que chaque phonème soit différent de tous les autres. Nous ne considérons pas dans ce travail la position de Hockett dans 280 et 279, p. 233-241 où l'auteur semble avoir reconsidéré certains aspects de sa position à l'égard des unités de 2artic.

auditeurs sont capables de le reconnaître. Si l'on donnait pour le /p/ de pig une prononciation /R/, les anglophones seraient très embarrassés pour reconnaître pig, encore que /R/ soit "suffisamment différent à l'oreille de n'importe quel autre élément qui peut apparaître [ en anglais ] dans le même contexte".

Malgré ces prises de position, l'accord existe bien autour de la notion de phonème, mais il doit être trouvé dans son utilisation plutôt que dans les définitions explicites et les déclarations générales, les traits retenus au § 3.3. visant à résumer et à expliciter les fondements de cet accord. S'il est possible d'affirmer que la notion de phonème de tel linguiste coïncide avec le phonème tel qu'il a été défini plus haut, c'est parce qu'en faisant une description qui aboutit à la présentation d'un système de phonèmes tels que ce linguiste les conçoit, on aboutit à la présentation des unités possédant les traits qui définissent au § 3.3. l'entité phonème. Les phonèmes de Hockett, p.ex. comportent un aspect phonique défini en termes positifs, sur lequel porte, d'ailleurs, la typologie des systèmes phonématiques qu'il a proposée. C'est par ce biais que nous sommes autorisés à dire que le phonème de linguistes aussi différents que Jones, Bloomfield, Troubetzkoy, Martinet, Jakobson, Halle ( première manière ), Harris, Bloch, Trager, Pike, Hockett, Gleason, Hill, Fischer-Jorgensen <sup>19</sup>, coïncide avec l'entité phonème du § 3.3. Cela n'exclut certainement pas les différences entre les conceptions individuelles, mais elles ne seront introduites que plus loin ( cf. chap. VI ) et dans la mesure où elles ont une

---

19.- Cf. Jones, 335, 332 ; Bloomfield, 50, 51 ( mais dans certaines des descriptions qu'il a proposées, il glisse vers le morphophonème ; cf. ici même § 4.1. ) ; Troubetzkoy, 628 ; Martinet, 413, p. 40 ; 424, p. 38-39, p.46, p.54, p.66-67, p. 69 ; Jakobson, 319, p. 231, 315, 438-436, 279 ; Halle 218 ; Jakobson, et Halle, 328, p. 3-11 ; Harris, 233 ( mais à l'exclusion des longs composants, p. 125-149 ) ; Bloch et Trager, 49, p. 38-47 ; Bloch, 46 ; Pike, 497 ; Hockett, 284, p.100, 278 ; Gleason, 178, p. 256-270 ; Hill 256 ; Fischer-Jorgensen, 133, 135.



répercussion sur la détermination des identités et des différences entre systèmes de phonèmes.

#### 4.2.2.- Les segments.

Mais, parmi les entités dégagées au § 3.3., ce sont les segments qui soulèvent un véritable problème. Sur un plan théorique et général, ils ont parfois été explicitement reconnus et, par conséquent, incorporés aux unités de 2artic. qui composent une langue ( cf. les antécédents réunis au paragraphe 4.2.); mais, très souvent aussi, ils en ont été explicitement exclus ( cf. ci-dessous ). De même, ils apparaissent parfois dans les descriptions linguistiques concrètes, mais d'une manière qui n'est pas très nette. L'origine de cet état quelque peu confus remonte loin ; certains partages entre " le phonétique " et " le phonologique ", division qui, notons-le, n'a pas été reprise dans la présentation des unités de 2artic., y ont largement contribué. Dans les deux paragraphes qui suivent, nous essaierons de tirer au clair cette situation.

##### 4.2.2.1.- Les origines de la confusion.

Le point de départ de la pensée phonologique peut être trouvé dans un ensemble d'observations, concordantes bien qu'elles aient été effectuées dans des milieux linguistiques différents, portant sur les énoncés linguistiques, plus particulièrement, sur leur signal. En effet, au fur et à mesure que l'analyse et l'observation de l'aspect physique des énoncés devenaient plus poussées, il était aussi de plus en plus évident que, au delà de la variété de traits qu'on rencontrait dans les sons, il devait y avoir aussi quelque chose d'identique ou de permanent. Comme Twaddell le remarque dans les toutes premières lignes de son travail sur la définition du phonème, datant de 1935, " it has long been known to phoneticians and linguists in general that the sounds of speech, even within the narrowest restrictions of time and place, even within the usage of a simple

individual, present an almost infinite variety [...]. And yet, within the communicative and expressive medium, those ( articulatorily and acoustically ) slightly different processes are still the same word ; and the ' sounds ' which comprise this same word are in some way the same sounds, within the frame of that communicative and expressive medium which is the language of the community. It is the recognition of this sameness, this effective unity, which has found expression in the term 'phoneme' as a unit of spoken language " ( 630, p. 55 ).

Cette distinction entre le matériel phonique qu'on trouve dans les énoncés linguistiques d'une part et, d'autre part, certaines unités qui seraient " les mêmes " dans des énoncés qui, en tant que réalité physique, sont différents, apparaît souvent au cours des présentations des théories phonologiques <sup>20</sup>. Bloomfield, p. ex., ( 51, p. 26 ) après avoir cité deux énoncés qui sont, en quelque sorte, les " mêmes ", déclare que " linguistics considers only those vocal features which are alike in the two utterances "; plus tard, dans *Language* ( 50, p. 77 ) il insiste sur la distinction : " The features of sound in any utterance, as they might be recorded in the laboratory, are the gross acoustic features of this utterance. Part of the gross acoustic features are indifferent ( non-distinctive ), and only a part are connected with meanings and essential to communication ( distinctive ) ". Troubetzkoy, pour sa part, présente une différenciation analogue : " le courant phonique de l'acte de parole concret est une succession ininterrompue, sans ordre apparent, de mouvements sonores s'imbriquant l'un dans l'autre. Par contre, les unités de la face " signifiante " de la langue forment un système ordonné " ( 628, p. 3 ).

La coïncidence entre Bloomfield et Troubetzkoy va encore plus loin, car, à partir d'une même observation initiale, ils tirent la même conclusion. Avoir pris conscience du fait

---

20.- Le sujet a été récemment repris, sur le plan épistémologique, par Prieto ( 513 ).

que les traits phoniques des énoncés ne sont pas tous importants ou décisifs pour la communication, les a conduit à envisager deux branches différentes de la linguistique : la phonétique, qui devrait s'occuper des sons et du continuum sans se soucier des sens des énoncés linguistiques <sup>21</sup>, la phonologie s'occupant des phonèmes, mais s'en occupant de manière exclusive ; les segments restent donc **exclus**, au moins dans les déclarations de principe, des études linguistiques. En effet, certaines formulations des deux auteurs conduisent à ce résultat. Lors de la présentation de la différence entre phonétique et phonologie, après avoir assigné à la phonétique l'étude des faits de parole et à la phonologie l'étude des faits de langue, Troubetzkoy ajoute : " Le signifiant de la langue consiste en une quantité d'éléments dont l'essence réside en ce qu'ils se distinguent les uns des autres" [...]. " La phonologie doit rechercher quelles différences phoniques sont liées, dans la langue étudiée, à des différences de signification, comment les éléments de différenciation ( ou marques ) se comportent entre eux et selon quelles règles ils peuvent se combiner les uns avec les autres pour former des mots ou des phrases " ( 628, p.11-12). De cette formulation est, en conséquence exclue l'étude des faits phoniques qui, quoique constants, ne sont pas employés pour différencier des formes ; les segments restent donc écartés. Chez Bloomfield, leur rejet est encore plus net : " only two kinds of linguistic records [ des énoncés linguistiques ] are scientifically relevant. One is a mechanical record of the gross acoustic features, such as is produced in the phonetics laboratory. The other is a record in terms of phonemes, ignoring all features that are not distinctive in the language " ( 50, p. 85 ). C'est-à-dire, qu'il n'y n'y aurait que deux possibilités : ou bien essayer d'enregistrer tous les faits phoniques qui apparaissent dans les sons et le continuum, ou bien, ne conserver que ce qui est distinctif, c'est-à-dire les phonèmes.

---

21.- Cf. Bloomfield, 50, p. 74-75 ; Troubetzkoy, 628, p. 11-12.

Mais les segments se sont imposés d'eux-mêmes, pour ainsi dire, à l'observation de Troubetzkoy et de Bloomfield. Il est intéressant de noter que tous les deux arrivent à la définition du phonème par un procédé analogue : ils présentent une forme et ils commutent chacune des unités successives et distinctives qui la composent ; finalement, ils nomment " phonème " chacune de ces unités <sup>22</sup> ; ainsi, p. ex., Bloomfield part de la forme anglaise orthographiée pin et il montre comment elle est composée de trois unités, qu'il appelle phonèmes. Or, en analysant de près les procédés employés par Troubetzkoy et par Bloomfield, et la définition qu'ils proposent du phonème, on notera qu'il n'y a rien qui ne s'applique également aux segments. Ce n'est que plus tard, lorsqu'ils font la distinction entre ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas parmi les traits phoniques, qu'ils dégagent le concept de phonème. Mais, pour ce faire, ils doivent restreindre leur définition afin qu'elle ne puisse désormais être appliquée qu'aux seuls phonèmes et non pas aux segments ; or, ce faisant, le statut des unités distinctives qu'ils avaient dégagées dans un contexte donné et qui correspondent aux segments reste très ambigu. En effet, acceptées à un moment de l'analyse, elles seront ensuite écartées au profit des seuls phonèmes.

Le cas est particulièrement frappant chez Troubetzkoy ; à la page 39 des Principes ( 628 ) on lit <sup>23</sup> : " La même image phonique peut être, en même temps, un terme d'une opposition phonologique distinctive et d'une opposition indistinctive. Ainsi, p. ex., l'opposition entre le son ach [ = <x> ] et le son ich [ = <ç> ] est indistinctive, mais l'opposition des deux sons ch [ = <x>, <ç> ] et du son k [ = <k> ] est distinctive ( stehen "piquer" - stecken "être attaché à", roch " (il) a senti "

---

22.- Cf. Bloomfield, 50, p. 79 ; Troubetzkoy, 628, p. 37.

23.- Pour mieux expliciter certaines citations nous indiquons entre crochets carrés précédés du symbole "=", les transcriptions qu'il serait nécessaire d'employer d'après les conventions adoptées dans ce travail.

- rock " habit " ). Cela n'est possible que parce que chaque image phonique comporte plusieurs particularités acoustico-articulatoires et qu'elle se distingue de toute autre image phonique, non pas par toutes, mais seulement par quelques unes de ces particularités ", et, à la page suivante ( ibidem, p. 40 ) il définit le phonème comme " la somme des particularités phonologiquement pertinentes que comporte une image phonique ". Dans ce paragraphe, " image phonique " et " son " sont des termes appliqués à des unités qui possèdent tous les caractères des segments. Troubetzkoy n'a pas, cependant, explicitement reconnu ces unités; il a plutôt suivi la voie contraire : immédiatement après la définition du phonème que nous venons de rapporter, il introduit la notion de " variante " qui, telle qu'elle la définit, correspond aux sons et non pas aux segments. Le statut de " l'image phonique " et du " son " de la page 39 restent par conséquent dans l'ombre <sup>24</sup>.

La situation, telle qu'elle se dégage des écrits de Troubetzkoy et de Bloomfield, peut donc se résumer ainsi :

. a) sur le plan conceptuel, on reconnaît volontiers la différence entre phonèmes et sons, mais on ignore l'existence des segments.

. b) sur le plan terminologique on propose l'emploi de " phonologie " et de ses dérivés pour faire référence aux phonèmes et de " phonétique " pour les sons.

. c) une unité analogue au segment s'impose cependant à l'observation.

---

24.- La confusion des Principes autour des notions de "son" et de " variante " est grande ; si, comme nous l'avons remarqué dans le texte, les "variantes" de la page 41 sont définies en fonction de la notion "son du langage" ( ou "son de la parole", "son du discours") de la page 40, c'est-à-dire, des sons de notre terminologie, ailleurs et, en particulier dans le chapitre portant sur les "Règles pour la détermination des phonèmes" ( 628, p. 47-48 ), "son" est employé pour désigner des unités qui correspondent aux segments. En général, dans la littérature linguistique, il est très difficile de savoir si, par des termes tels que "sound" et "son", on fait référence aux sons, aux segments ou aux types phoniques.

Une ambiguïté gênante ne pourrait manquer de résulter de cet état de choses. Les segments s'étant tout de même imposés à l'attention du linguiste, il était nécessaire de les situer par rapport au partage initial entre " le phonétique " et " le phonologique " qui avait laissé au milieu une sorte de " no man's land ". Or, les segments ont parfois été rattachés au "phonologique", et parfois, le plus souvent, au " phonétique ". P.ex. lorsque Troubetzkoy affirme que " le début de toute description phonologique consiste à découvrir des oppositions phoniques existant dans la langue en question et y différenciant des significations : en somme l'inventaire phonétique de la langue doit servir de point de départ et fournir les matériaux " ( 628, p. 15 ), il introduit, par le biais de " inventaire " et de " oppositions phoniques " les traits propres aux segments ; " l'"inventaire phonétique de la langue " dans ce passage, ne peut être interprété que comme le système segmental de la langue. Mais ce système segmental, grâce peut-être à son inclusion induite dans " le phonétique ", n'a jamais été pleinement incorporée aux unités linguistiques.

#### 4.2.2.2.- Le statut des segments dans les descriptions linguistiques.

Certes, les prises de position de Troubetzkoy et de Bloomfield ont déjà été fortement critiquées<sup>25</sup>, et l'existence d'un niveau linguistique correspondant aux segments a été souvent reconnue. Dès la parution des Principes ... Martinet, critiquant dans son compte-rendu le parallélisme phonologie-phonétique et langue-parole proposé par Troubetzkoy, signalait que " le choix des variantes combinatoires est souvent imposé aux sujets par des habitudes linguistiques particulières et ceci suggère que chaque idiome possède, à côté de son système phonologique, un système phonétique qui ressortirait à la langue et non à la parole " ( 424, p. 84 ). Dans ce même esprit, Martinet a

---

25.- Cf. Coseriu, 97, p. 90 et suiv.

souligné à plusieurs reprises que " la phonologie est une phonétique fonctionnelle et structurale qui, pour chaque état de langue, établit une hiérarchie des faits phoniques fondée sur leur rôle dans le procès de communication " ( 424, p. 127 ); selon cette optique, tous les faits phoniques d'une langue, les segments y-compris, sont étudiés par la phonologie <sup>26</sup>.

Cependant, il serait inexact d'affirmer que la situation dégagée à propos des travaux de Troubetzkoy et de Bloomfield ait fondamentalement changée. Prenons comme exemple certains travaux de Hockett, figure très représentative des études linguistiques contemporaines. Lorsque cet auteur présente les différents systèmes qui composent une langue, il mentionne le système phonologique, composé par un " stock of phonemes " ( 278, p. 137 ) sans faire référence aux segments. Ceux-ci sont également exclus de ce qu'il appelle le " sous-système phonétique ", décrit comme " the ways in which sequences of phonemes are converted into sound waves by the articulation of a speaker " ( *ibidem*, p. 138 ). Il semble donc qu'entre les phonèmes d'une part, les sons et le continuum d'une autre, aucune unité n'ait été reconnue. Cette impression se voit renforcée par sa déclaration de la page 60. où on lit que l'analyse phonologique présentée ( les phonèmes et le système prosodique d'une variété de l'anglais ) est censée épuiser " everything phonemically relevant " et que " presumably nothing else that is delectable in the sounds produced by a speaker, even if it carries information, is to be regarded as part of his linguistically organized communicative system ". Ces déclarations d'ordre général, ne font donc aucune place aux segments. Par ailleurs, sur le plan terminologique, les dérivés de " phonology " et de " phonemics " sont employés pour faire référence aux phonèmes, tandis que " phonetics " s'emploie par

---

26.- Comme d'ailleurs Martinet l'a explicitement signalé: "other features which should not be left out of the phonological description of a language are the so-called variants ". ( 425, p. 7 ), cf. également Martinet, *ibidem*, p. 7-10, p. 21 ; 413, p. 15, 424, p. 36-37, p. 39,40, 47-53.

rappport aux sons et, peut-être, aux types phoniques. En effet, on lit à la page 62 que dans le domaine de la phonétique articulatoire, on s'intéresse aux " sounds themselves - as articulatory and acoustic events which can be directly compared from one language to another ", une étude de cette nature réclamant une notation différente " with values defined in terms of articulation, regardless of what language they have been observed [...]. This special symbolism is called phonetic notation, and is marked off from context by square brackets " / " " / ". Les segments devraient donc rester exclus aussi bien des dérivés de " phonology " et de " phonemics " que de ceux de " phonetics ".

Cependant, l'observation d'une unité analogue aux segments n'a pas manqué de s'imposer. A cet égard, il est intéressant de continuer à lire avec attention le paragraphe que nous venons de citer. Après avoir introduit la notion de transcription phonétique, l'auteur prend comme exemple les unités phoniques qui correspondent à la graphie p dans l'anglais spin et pin et il ajoute : " In this case, and in others where the phonetically trained investigator can hear two or three clearly distinct types all representing one and the same phoneme in a given language, the different types are often called allophones "; dans ce cas, /p/ " is represented by at least two distinct allophones, an unaspirated [p] under certain environing conditions, an aspirated [p<sup>h</sup>] under others ". Or, la confrontation de ce paragraphe avec les précédents, fait ressortir des modifications d'importance : au deuxième, il n'est plus question de " articulatory and acoustic events ", mais de " distinct types " ; par ailleurs, ce sont des " types " qui représentent " in a given language " un même phonème, on est donc également loin des " regardless of what language they have been observed " du



paragraphe précédent <sup>27</sup>. Nous trouvons, par conséquent, réunis au deuxième paragraphe, presque tous les traits de la définition de segments, la mention explicite de son caractère distinctif faisant cependant défaut. On la trouvera un peu plus loin, aux pages 106-107, où l'on remarquera, en lisant le passage qui suit que les segments ont finalement réussi à se faire incorporer parmi les unités de 2artic. : "one attains a record of a large number of form [.../] in which all the contrasts which are relevant in each environment are provided for, and no others. [.../]. The record [.../] is, by definition, allophonically correct and complete. In the case of English, for example, we would know after complete gathering that initially before a stressed vowel there are contrasts between six and only six non-affricated stops : aspirated [p' t' k'] and non aspirated crescendo-voice [p<sup>b</sup> t<sup>d</sup> k<sup>g</sup>]. We would also know that finally after stressed vowel there is also a six way contrast involving slightly aspirated to unaspirated voiceless [p t k] and diminuendo-voiced [p<sup>b</sup> t<sup>d</sup> k<sup>g</sup>]. L'"allophone" de Hockett, coïncide maintenant avec le segment. On voit donc que cette unité, non admise de plein droit dans les formulations théoriques portant sur la composition d'une langue, a fini cependant par s'imposer à l'attention du linguiste.

Il serait inutile de recommencer cette analyse sur d'autres auteurs. Le segment garde toujours un statut incertain, ce qu'on peut assez bien expliquer, étant donnés les traits qui le définissent parmi les unités de 2artic. En effet, si l'on songe au rapport de représentation reliant sons et segments, d'une part, et au rapport d'appartenance reliant segments et phonèmes d'une autre, on comprend aisément

---

27.- Nous remarquons aussi, sur le plan de la symbolisation, que les crochets carrés, introduits pour noter les sons sont maintenant employés dans la notation de segments. Ailleurs, - mais moins fréquemment - ce sont les barres obliques, celles qui ont été utilisées pour noter les segments (p.ex. à la page 44: "since the initial -/t/ and initial -/d/ allophones have something in common). La confusion dans l'emploi de "//", l'imprécision des notions recouvertes par le terme son (cf. note 24 et § 4.2.), le partage imprécis entre "le phonétique" et "le phonologique", ce sont des faits qui s'impliquent mutuellement. Nous croyons qu'ils devraient justifier, à eux seuls, le fait d'avoir adopté dans ce travail une terminologie et une notation quelque peu particulières.

l'origine de cette omission : grâce à la propriété transitive qui relie ces différentes unités ( si un son [a]<sup>1</sup> réalise un segment <a> et ce segment appartient à un phonème /a/, le son [a]<sup>1</sup> réalise le phonème /a/; cf. § 3.1 ), les segments ont pu être éliminés comme une étape considérée sans importance ; si, au cours de l'analyse, les segments ont été observés, plus tard, lors de la présentation du système phonématique de la langue, les rapports entre phonèmes et sons ont pu être envisagés directement sans que, pour autant, aucun changement dans le système phonématique ne se produise. Par ailleurs, le fait que les segments soient rattachés parfois aux phonèmes, parfois aux sons, s'explique aussi assez bien. Les segments, comme les phonèmes, sont des unités distinctives ; aussi bien les uns que les autres entretiennent des rapports syntagmatiques et entretiennent des rapports paradigmatiques, ce qui fait comprendre le rattachement occasionnel des segments aux phonèmes. Mais les segments ont également des points de contact avec les sons. En effet, pour décrire un son, comme pour décrire n'importe quel objet, nous avons besoin d'un cadre de référence ; dans le cas des sons, ce cadre est constitué par les types phoniques et par les traits qui les définissent. Or, l'aspect phonique des segments doit également être décrit par un cadre de référence pan-linguistique, car on retient tous les traits phoniques, sans tenir compte de leur fonction à l'intérieur de la langue ( cf. § 3.2. ) ; et ce sont les types phoniques et les traits qui les décrivent qui constituent également le cadre de référence des segments. De ce fait, on peut expliquer le rattachement des segments aux sons et plus généralement au " phonétique ".

L'aboutissement des descriptions phonologiques semble bien être la présentation d'un système de phonèmes, et plus particulièrement, des configurations de phonèmes. Il est rare de trouver, dans les descriptions phonologiques, une description claire et détaillée du système segmental, même si on y fait souvent allusion, en utilisant une terminologie fort variée ( segments, allophones, variante, microphonème, phonème-qui-apparaît-dans-un-contexte-déterminé, réalisation ). Et, à notre avis, cet

état de choses a profondément marqué la détermination des identités et des différences entre langues : d'une part, il nous a été impossible de repérer des comparaisons des unités de 2artic. portant explicitement, et sans équivoque, sur les systèmes segmentaux de deux langues <sup>28</sup>; de ce fait, parmi les unités phoniques, nous n'avons pas pu considérer, dans la deuxième partie de ce travail, que les travaux portant sur la comparaison des phonèmes ( cf. chap. V et VI ). Mais, d'autre part, les segments, en tant qu'unités d'une langue, se sont glissés ici et là et ce, même dans les travaux consacrés au départ à la comparaison des phonèmes. Par ailleurs, l'absence d'une vision claire du rôle des segments s'est aussi répercutée dans les travaux analysés selon une optique explicative ; or, l'analyse des données recueillies ( cf. chap. VIII et IX ) nous fait croire qu'une intégration plus franche et plus nette des segments, parmi les unités qui composent une langue, serait susceptible d'aider à résoudre un certain nombre de problèmes dans le cadre d'une description explicative.

---

28.- Cf. cependant Grimès. et Agard, 194 et Grimès, 193, où les auteurs s'approchent nettement d'une comparaison des segments.

## C H A P I T R E I I I

### TYPES DE COMPARAISON DES UNITÉS DE ZARTIC.

#### I.- Les comparaisons des unités de Zartic.

Les unités de Zartic. d'une langue, comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent ( Cf. § 2 ), sont susceptibles d'être étudiées, soit en relation avec le sens, soit en en faisant abstraction. De ce fait, il existe deux grands types de comparaisons ; les identités et les différences sont déterminées en tenant compte des rapports des unités de Zartic. avec le sens dans l'un et non dans l'autre. Dans le chapitre précédent, nous avons délimité et défini les unités de Zartic. sans tenir compte du sens; notre travail portera donc naturellement sur la détermination des identités et des différences entre unités de Zartic. considérées indépendamment de leurs rapports avec le sens. Cependant, dans ce domaine aussi, des confusions se sont introduites sous la rubrique " phonologie " qui, souvent, embrasse aussi bien les comparaisons sans rapport avec le sens que les comparaisons où, d'une manière ou d'une autre, intervient le sens des formes auxquelles appartiennent les unités comparées. Par ailleurs, l'existence de ces deux types de comparaison nous conduit à envisager le problème de délimiter leurs rapports mutuels. Par conséquent, avant de proposer une grille critique qui, dans l'esprit signalé au chap. I, § 4, puisse nous aider à étudier les travaux où la détermination des identités et des différences entre unités de Zartic. a été abordée, il nous faut délimiter davantage les deux types possibles de comparaison et éclairer leurs rapports réciproques.

2.- La comparaison par rapport au sens.

Comme nous l'avons déjà indiqué ( Cf. chap.II, § 2 ), la rencontre entre le sens et les unités de 2 artic. se produit par le biais des formes. De ce fait, le rapport entre les unités de 2artic. et le sens peut se concevoir de deux manières différentes, à partir, soit du sens, soit des unités de 2artic. En effet, il est possible de prendre chacun des sens comme point de départ pour constater ensuite que, dans la forme qui lui correspond, apparaissent telles unités de 2artic.; ou bien, si les unités de 2artic. sont au point de départ, il est nécessaire d'indiquer, pour chacune d'entre elles, son apparition dans telle ou telle forme, à laquelle correspond un sens particulier. Soit, p. ex., les monèmes <sup>1</sup> de l'espagnol casa, caza et pliego. Leur sens a été placé, dans le tableau qui suit, sur une première ligne horizontale, la deuxième ligne étant occupée par leur forme. A gauche, à la verticale, ont été indiqués les phonèmes <sup>2</sup> de l'espagnol qui composent ces formes. Lorsque le symbole " x " apparaît dans une case de la table, à la rencontre de la verticale avec l'horizontale, il indique que la forme, correspondant au sens placé en haut, à la verticale, est composée du phonème qui se trouve à gauche, dans l'horizontale. La succession linéaire des symboles " x " par rapport à un sens quelconque correspond à la succession des unités de 2 artic. dans la forme correspondant à ce sens. Les deux possibilités de descriptions du rapport du sens avec les phonèmes sont indiquées au moyen de flèches. Pour /kasa/ nous avons pris comme point de départ le sens " maison " pour aller ensuite vers les phonèmes : pour /pliego/, au contraire, nous sommes partis des phonèmes pour remonter jusqu'à la forme et, à partir de là, jusqu'au sens.

---

1.- Nous utilisons la notion de monème dans un sens large, couvrant à la fois les monèmes en tant qu'unités minimales et les suites de monèmes dans les syntagmes, que leur signifiant soit amalgamé ou non.

2.- Le tableau n'est évidemment qu'un cas particulier, susceptible d'être généralisé aux trois types d'unités de 2artic.

sens:	"maison"	"chasse"	"je plie"
formes:	k a s a	k a θ a	p l i e g o
/i/			x
/i/			
/e/			x
/a/	x x	x x	
/o/			x
/p/			x
/t/			
/k/	x	x	
/b/			
/d/			
/g/			x
/s/	x		
/θ/		x	
/l/			x

Fig. 8.- Le rapport des unités de 2artic. avec le sens.

Certes, on peut objecter que cette double manière d'envisager le rapport des unités de 2artic. avec le sens est trop sommaire, des simplifications d'importance ayant été effectuées dans la construction du tableau précédent. P.ex., il se peut que ce rapport ne doive pas être conçu d'une manière aussi directe, des étapes intermédiaires, par le biais de la syllabe, étant vraisemblablement à prévoir. Cependant, dans le cadre de ce travail, le tableau possède un certain intérêt, car il nous permet de cerner les deux procédés les plus couramment utilisés dans les comparaisons des unités de 2artic. en rapport avec le sens ; ce sont ce que nous appellerons ici la description des correspondances lexicales, d'une part, et celle des répartitions lexicales d'une autre.

2.1.- Correspondance lexicale.

Soient les deux listes suivantes de monèmes, appartenant, celle de gauche au castillan ( = C ) et celle de droite à une variété de l'hispanoaméricain ( = H ) :

" <u>chasse</u> "	" <u>chasse</u> "
/kaθa/ <sub>C</sub>	/kasa/ <sub>H</sub>
" <u>maison</u> "	" <u>maison</u> "
/kaśa/ <sub>C</sub>	/kasa/ <sub>H</sub>
" <u>cep</u> "	" <u>cep</u> "
/θepa/ <sub>C</sub>	/sepa/ <sub>H</sub>
<u>(je-ou-il)"sache"</u>	<u>(je ou il) "sache"</u>
/śepa/ <sub>C</sub>	/sepa/ <sub>H</sub>
" <u>cheval</u> "	" <u>cheval</u> "
/kabało/ <sub>C</sub>	/kabayo/ <sub>H</sub>
" <u>hier</u> "	" <u>hier</u> "
/ayer/ <sub>C</sub>	/ayer/ <sub>H</sub>

Si, dans la forme /kaθa/<sub>C</sub>, nous remplaçons successivement /k/<sub>C</sub> par /k/<sub>H</sub>, /a/<sub>C</sub> par /a/<sub>H</sub>, /θ/<sub>C</sub> par /s/<sub>H</sub> et /a/<sub>C</sub> par /a/<sub>H</sub>, nous obtenons une forme /kasa/<sub>H</sub> dont le sens, dans H, est identique à celui de /kaθa/ dans C. Isolée, cette constatation est banale, car il sera toujours possible d'en faire une analogue en rapprochant deux formes de n'importe quelle langue ; p. ex., en remplaçant, dans le fr. /fiš /, /f/ fr. par /d/ angl., /i/ fr. par /ɔ/ angl., /é/ par /g/ angl., on retrouve la forme anglaise /dɔg/ qui possède le même sens que le français /fiš/. Cependant, pour ce qui est de la comparaison du castillan avec l'hispanoaméricain, la constatation de la capacité de /k/<sub>C</sub> et de /k/<sub>H</sub>, de /a/<sub>C</sub> et de /a/<sub>H</sub>, de /θ/<sub>C</sub> et de /s/<sub>H</sub> de se remplacer par rapport aux mêmes sens n'est pas uniquement valable pour une seule forme de chaque langue, mais pour plu-

sieurs. Or, cette régularité que montrent les formules de remplacement entre deux variétés de l'espagnol, mais qui est absente de celles qui, dans l'exemple précédent, relient les formes de l'anglais et du français, est une condition sine qua non à laquelle les formules de remplacement doivent satisfaire pour être considérées comme des correspondances lexicales. En effet, sur un plan général, nous dirons que des unités de 2artic. /A, B, C, ... D/ d'une langue I correspondent respectivement à des unités de 2artic. /M, N, O, ... P/ d'une langue II lorsque, en remplaçant les unités /A, B, C, ... D/ dans plusieurs formes de la langue I par les unités /M, N, O, ... P/ on retrouve des formes de la langue II qui ont, dans cette langue le même sens que les formes de la langue I avant d'être soumises au remplacement de leurs unités <sup>3</sup>.

Une correspondance lexicale - c'est-à-dire, le rapport entre deux unités qui se correspondent - est donc susceptible d'être représentée par le schéma qui suit :

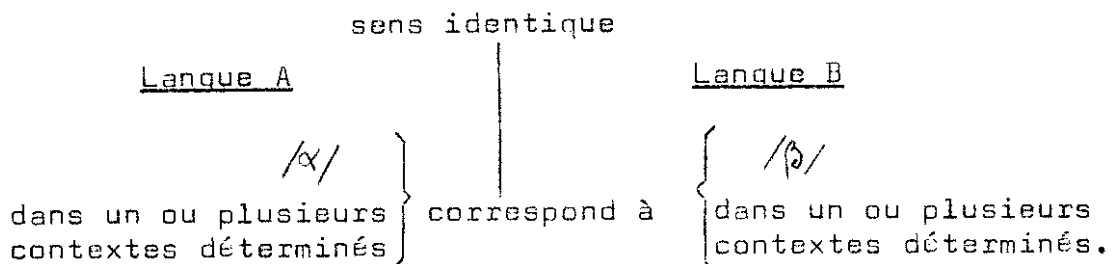


Fig.9.- Schéma des correspondances lexicales.

Le schéma montre clairement que le sens est l'entité par rapport à laquelle s'établit la formule d'échange ; c'est-à-dire que ce qui est identique dans les deux langues rapprochées c'est le sens. Le schéma conceptuel d'une correspondance est, par conséquent, analogue à celui de la description, à partir du sens, du rapport de celui-ci avec les unités de 2artic. ( lecture de /kasa/ dans la fig.8 ), la différence étant, cependant, dans ce que, dans

---

3.- Dans le cadre du travail, nous avons restreint la portée de la définition aux unités de 2artic., bien que la notion de correspondance soit également applicable aux unités prosodiques ; Cf. Bès, 38.



le cas des correspondances entre langues, on considère deux formes et non pas une seule. Le schéma de la correspondance montre aussi clairement que le fait d'avoir établi une correspondance ne préjuge en rien de l'identité ou la non identité des unités reliées par la formule de remplacement : à gauche et à droite de la ligne verticale, c'est-à-dire dans le domaine de la langue I et de la langue II, les unités de 2artic. /x/ et /s/ doivent être définies à l'intérieur de la langue à laquelle chacune d'entre elles appartient. Dans notre exemple, le fait d'avoir établi une correspondance entre /k/<sub>C</sub> et /k/<sub>H</sub>, entre /θ/<sub>C</sub> et /s/<sub>H</sub> n'implique ni que les phonèmes qui intègrent chacune de ces paires soient identiques, ni qu'ils soient différents. Il est inutile de souligner l'importance de l'identification du sens pour l'établissement des correspondances ; en acceptant, sans discussion, que notre identification soit possible nous écartons - en accord, certes avec notre programme de travail - des problèmes redoutables.

La constatation et l'étude des correspondances ont joué un rôle décisif dans la comparaison des systèmes de 2artic. et, plus généralement, dans le développement de la linguistique. Elles sont à la base de la linguistique " comparative " classique ; les étymologies, les lois phonétiques, les rapports génétiques entre les langues, la géographie linguistique, ont pu s'établir grâce à l'observation des correspondances. On y a aussi recours pour constater les changements phoniques ; en effet, lorsque nous disons qu'une unité de 2artic. est devenue telle autre, ou simplement, qu'une unité a changé, c'est parce que nous avons pu constater ce rapport de correspondance entre une unité d'un système et une unité d'un système ultérieur. Certes, ces correspondances, qui suscitent des questions particulières, ont été utilisées de manière différente à l'intérieur de chaque domaine ; p. ex., un des problèmes essentiels que la linguistique comparative a dû aborder a été celui d'isoler les correspondances permettant de conclure à un rapport génétique afin de les séparer de celles qui ne ressortent qu'à des emprunts plus récents, ne témoignant pas d'une origine commune des langues comparées. Cependant, dans tous les cas, on retrouve le même schéma conceptuel, celui qui a été dégagé plus haut, qui s'exprime

souvent par les formules suivantes : " là où on a /x/ dans la langue ( ou le dialecte ) I, on a /y/ dans la langue ( ou le dialecte ) II " ; ou bien, tout simplement, " à /x/ dans la langue A, correspond /y/ dans la langue B " .

## 2.2.- Répartition lexicale.

De même que le rapport du sens avec les unités de 2artic. est susceptible d'être envisagé, soit à partir du sens, soit à partir des unités de 2artic. ( Cf. § 2 ), les comparaisons de deux langues par référence au sens sont également susceptibles d'être envisagées à partir de l'un ou de l'autre de ces deux termes. En effet, tandis que l'établissement d'une correspondance suppose l'identification de deux sens appartenant à des langues différentes, la comparaison de deux répartitions lexicales suppose l'identification de deux unités de 2artic. appartenant à des langues différentes ; par la suite, une fois que les deux unités de 2artic. ont été identifiées, il est nécessaire de se référer au sens des formes où cette unité apparaît pour montrer qu'une même unité apparaît dans une forme qui correspond à un sens dans une langue et, dans une autre forme, qui correspond à un autre sens, dans l'autre langue. Soit, p.ex., un usager d'une variété de français ( = français-1 ) qui possède les formes : /marʃrɛ/ ( " marcherai " ), /marʃrɛ/ ( " marcherais " ), /marʃs/ ( " marchait " ), /dɛ/ ( " dé " ) et /dɛ/ ( " dais " ) et soit un usager d'une autre variété de français ( = français 2 ) dont les formes sont /marʃrɛ/ ( " marcherai " ), /marʃrɛ/ ( " marcherais " ), /marʃs/ ( " marchait " ), /dɛ/ ( " dé " ) et /dɛ/ ( " dais " ). Dans les deux langues, il faut poser les phonèmes /e/ et /ɛ/ mais leur répartition lexicale est différente : le phonème /e/ qui, en tant que phonème sans rapport avec le sens, est identique dans fr<sub>1</sub> et dans fr<sub>2</sub>, n'est pas cependant le même si on tient compte de sa répartition lexicale, car dans fr<sub>1</sub>, il intègre

la forme dont le sens est " futur " ce qu'il ne fait pas en fr<sub>2</sub><sup>4</sup>.

C'est par rapport à la description de l'anglais d'Amérique que Kurath a proposé la notion de " phonemic incidence ", visant à couvrir ces phénomènes que, pour notre part, nous faisons entrer sous la rubrique de " répartition lexicale " <sup>5</sup>. En effet, il n'est pas rare de trouver des cas analogues au précédent; p. ex., deux variétés de l'anglais possédant le même système phonématique mais divergeant dans l'emploi de l'un ou de l'autre des phonèmes dans certaines formes : /a/ et /ɔ/ comme noyaux vocaliques dans la syllabe accentuée de " staryy " et de " sorry " dans une variété et, avec la répartition inverse dans une autre.

Des exemples précédents et de ce que nous avons dit à propos des correspondances lexicales, il ressort clairement qu'aus- si bien dans le cas des correspondances que dans celui des ré- partitions lexicales, il est nécessaire d'avoir recours au sens pour aboutir à des jugements d'identité et de différence entre langues ; les deux procédés restent cependant différenciés car, pour aboutir à la conclusion qu'une unité de 2artic. possède une répartition lexicale différente dans chacune des langues comparées

---

4.- Malmberg a attiré l'attention sur le rapport entre /e/ et /ɛ/ en français ; rapport particulier qui résulte de la variabilité dans la répartition lexicale de ces unités ; cf. 399, 393, p.80 et noté<sup>et</sup> l'utilisation qui en est faite dans 394 à propos de la distinction entre le système minimal et le système maximal : cf. également 390b. La détermination de la répartition lexicale de /e/ et de /ɛ/ a également joué un rôle dans Martinet 429 ; la question N° 23 du "Questionnaire phonologique" qui en a été tiré ( Sorbonne, chaire de linguistique générale, 1968/1969 ) vise précisément à déterminer la répartition de ces phonèmes dans les mots quai, gai, les, mes, serai, cahier.

5.- Cf. Kurath, 354, 360 et Moulton, 463, 461. Moulton a demandé, lors de la présentation de ce dernier travail, au cours du Deuxième Congrès International de Dialectologie, quelle pouvait être la traduction française de "phonemic incidence". A ce moment nous avons proposé "répartition lexicale" sur la base de l'expression analogue "répartition etymologique des phonèmes dans les mots ", 627, p. 343 employée par Cantineau dans la traduction de Troubetzkoy; nous avons préféré "lexicale" à "étymologique" pour éviter les connotations historiques de ce dernier terme.

il est nécessaire de l'avoir identifiée au préalable, identification qui n'est pas nécessaire pour établir une correspondance.

3.- Les comparaisons " phonologiques ".

Soit, dans le tableau suivant, à gauche, la configuration des phonèmes consonantiques du castillan ( = C ) et, à droite, celle de l'hispanoaméricain ( = H ), les consonnes vibrantes exceptées :

<u>Castillan</u>				<u>Hispanoaméricain</u>			
p	t	č	k	p	t	č	k
	f	θ	ś		f	s	x
b	d	y	g	b	d	ɣ	g
m	n	ɲ		m	n	ɲ	
	l	ɭ			l		

Fig. 10.- Les configurations consonantiques du castillan et de l'hispanoaméricain.

Il est, p. ex., possible de dire, en comparant les deux configurations, que C possède dix sept phonèmes alors que H n'en a que quinze ; que la série de latérales comporte deux unités dans C et une dans H ; que les déterminations qui définissent /p/<sub>C</sub> sont identiques à celles qui définissent /p/<sub>H</sub> et ainsi de suite ; tous ces jugements relèvent d'une comparaison sans rapport avec le sens. Si, outre les configurations de phonèmes, nous connaissons les formes dans lesquelles les phonèmes apparaissent ( Cf. une liste au § 2.1 ) nous pouvons ajouter aux indications précédentes que les paires /ɭ/ et /y/, /ś/ et /θ/ du castillan correspondent respectivement à /y/ et à /s/ de l'hispanoaméricain. Ces dernières comparaisons, elles, relèvent d'une comparaison en rapport avec le sens.

Cet exemple montre clairement que les deux types de comparaison sont susceptibles d'être clairement différenciés ; pour classer un jugement comparatif quelconque, il suffit de se poser

la question de savoir si, pour aboutir à ce jugement, il est nécessaire de connaître la composition des monèmes dans les langues comparées et, plus particulièrement, le rapport qui existe dans un monème entre chaque forme et son sens ; si la réponse est affirmative, la comparaison est en rapport avec le sens. Or, bien que les deux types de comparaison soient parfaitement distincts, ils ont souvent été confondus sous l'étiquette commune de " phonologique " et ce, grâce à une certaine confusion qui s'est introduite à propos des correspondances.

En effet, il semble évident que si deux unités en opposition dans une langue sont remplacées par une seule unité de l'autre langue, comme c'est le cas dans l'exemple précédent où le castillan est comparé à l'hispanoaméricain, il ne sera plus possible d'y avoir recours pour différencier les formes linguistiques ; issu d'un remplacement de ce type, le système résultant aura ses possibilités de distinction amoindries. Lorsqu'on constate un cas de ce genre, on dit souvent que deux unités se sont confondues ou que l'opposition entre deux unités a été perdue. Ces situations ont attiré fortement l'attention des linguistes et c'est là un des traits les plus importants, sinon le plus important, qu'on emploie dans le classement des changements des unités de 2artic.<sup>6</sup> Mais, malheureusement, on n'a pas toujours employé la terminologie de " conservation ou perte des possibilités distinctives " que, pour notre part, nous avons empruntée à Martinet ( 417, p. 175 et suiv.) En effet, depuis le premier classement de changements phoniques à l'ère phonologique, celui de Jakobson ( 317 ) on a eu tendance à employer le terme " phonologique " pour désigner les changements à la suite desquels les possibilités distinctives d'un système se voyaient modifiées, alors que " phonétique " est employé pour désigner les correspondances où l'on n'a pas enregistré une perte ou augmentation des possibilités distinctives. Or, ceci a abouti à

---

6.- Cf. les références dans la note 33 du chap. I.

ce qu'aujourd'hui, lorsqu'on voit employée la formule " différence phonologique " entre deux systèmes on ne sait pas si on fait allusion à une perte de possibilités distinctives, constatée à l'aide des correspondances ou bien s'il s'agit d'une différence entre les systèmes phonématiques de deux langues, différence qu'on peut constater sans avoir recours aux rapports des phonèmes avec le sens.

En fait, cet état de choses remonte à l'article de Troubetzkoy ( 627 ) sur la phonologie et la géographie linguistique. On y lit, p. 343 : " Une différence phonologique d'inventaire existe par exemple entre le grand-russe septentrional et le grand-russe méridional, le grand-russe septentrional possédant quatre phonèmes vocaliques inaccentués ( ou réduits ) u, o, a, i tandis que le grand russe méridional n'a que les trois phonèmes vocaliques inaccentués u, a, i et ne connaît pas un o inaccentué ". Cette formulation obéit clairement à une comparaison sur le plan des phonèmes, sans tenir compte des correspondances. A cette idée correspondent d'autres idées de l'auteur, p. ex., son affirmation selon laquelle l'étude des différences phonologiques " peut être poursuivie en dehors des limites d'une langue et même en dehors des limites d'une famille de langues ( 627, p. 349 ) - ( souligné dans l'original ). Mais dans le même travail, on comprend aussi sous " différence phonologique " la perte d'une possibilité distinctive constatée au moyen des correspondances ( p. 346-347 ) ; dans les lignes qui suivent cette conception apparaît clairement : " là où la voyelle de la première syllabe de vida est sentie comme identique à la voyelle de la première syllabe de bĭla, on est devant une phonologie du blanc-russe oriental, là où ce n'est pas le cas on est devant une phonologie du blanc-russe occidental ". Il est évident que dans ce cas Troubetzkoy fait référence à la perte ou au maintien d'une possibilité distinctive constatée à l'aide des correspondances : on doit voir si deux unités en opposition dans un système ( blanc-russe occidental ) correspondent ou non à une seule unité de l'autre système ( blanc-russe oriental ). Il est inutile de dire que les " différences

phonologiques " de ce dernier type ne peuvent pas, comme le voulait Troubetzkoy pour les autres " différences phonologiques " être étudiées en dehors d'une unité à double face, en fait, en dehors d'une famille de langues.

L'équivoque continue jusqu'à nos jours. Ainsi Trevor Hill ( 627, p. 452-455 ) sous la rubrique " phonological differences " classe les différences constatées à l'aide des correspondances ; le travail de Ivić " Phonemic differences and rewrite rules " ( 303 ) est centré lui aussi sur les correspondances, de même que les " systemic differences " de Spencer ( 595<sup>b</sup>, p. 26 ). C'est à cause de cette imprécision terminologique qu'il est parfois impossible de savoir si, dans un travail déterminé on a considéré ou non les correspondances ; p. ex. Kálmán ( 345, p. 132 ) affirme que le " surplus ou le défaut d'un phonème donne toujours des isoglosses " ce qui pourrait faire croire qu'il fait référence à une comparaison sur le plan des phonèmes, tandis qu'il opère en vérité sur les correspondances. Cet état de choses, bien que gênant pour la compréhension des études comparatives, ne présente pas, en général, des cas impossibles à résoudre ; par le contexte on peut souvent savoir ce que représentent au juste les expressions du type " différence phonologique " entre deux systèmes. Le problème apparaît beaucoup plus inquiétant lorsque à la confusion terminologique s'ajoute la confusion conceptuelle.

Un exemple typique de cette confusion est la construction présentée par Francescato <sup>7</sup> sous le nom de " diasystem ", travail qui illustre une erreur assez répandue. L'auteur s'est proposé d'envisager les problèmes de limites entre dialectes sous l'angle de " structural lens " ; en particulier, il essaie de démontrer que " similar, or identical phonetic elements can correspond to quite different phenomena when viewed as members of

---

7 .- Cf. Francescato 157 ; toutes les citations se trouvent entre p. 110 et 112.

different phonemic systems ". Bien que ces intentions ne soient pas aussi claires que les lignes transcrites - qui, prises en elles-mêmes, sont parfaitement acceptables - le laisseraient entendre <sup>8</sup>, ce qui suit dans son exposé est beaucoup plus discutabile : " But the same holds true even if we reverse the statement and assume that quite different phonetic elements can have a similar or identical role in the common pattern of a group of dialects. This common pattern is what I call a " diasystem ". Le développement ultérieur de cette affirmation et les\*exemples proposés ne manquent pas de surprendre. Pour une portion du système

---

8.- Par rapport à la diphtongaison du lat. /e, ø / qui en vénitien et frioulien deviennent /iè/ et /uò(uè)/, on lit ( c'est nous qui ajoutons les chiffres ) : 1) " Here again the occurrence of the same phonetic element, and apparently of the same historical development, does not fit well within the same phonological frame. Widely different conditions for the appearance of diphtongs are provided, to be sure, by the system of both Venetian and Friulian. If we recognize a.s indeed we must, the similarity of the phonetic processes, we also have to recognize the dissimilarity of the phonemic systems ", et plus, loin, 2) " diphtongization of the same sounds has to be recognized as the product of different conditions, and therefore as different ". Les affirmations de 1 peuvent être comprises dans le sens rapporté plus haut dans le texte : des éléments phoniques identiques, qui se correspondent avec les mêmes unités d'une étape antérieure de la langue sont, cependant, différents parce qu'ils appartiennent à des systèmes différents. Cependant, dans 2) on dit que les éléments sont différents, parce qu'ils sont le produit des conditions différentes ; on peut donc penser que des arguments diachroniques ont été introduits. Cette impression se voit renforcée lorsqu'on lit plus loin, à propos d'un problème analogue (le développement /a/ > /e/ à Bologne et dans les dialectes Rhetoromans : " all discussion [sur les limites dialectales] could be avoided if we could only state that Latin a becomes e in the two areas according to quite different phonological patterns ". De même, plus loin, il semble évident que des considérations diachroniques ont été introduites : " In a similar way, the appearance of ü instead u in Italy, France and part of the Germanic area is certainly to be reduced to quite different phonemic conditions, and therefore cannot be explained with a unique motivation ".



vocalique du frioulien, il propose le schéma suivant :

"Dialect varieties	I.	î	ê	î	â	û	ê	ú
	II.	î	éi	î	â	û	óu	û
	III.	î	ia	éi	â	óu	úa	û
	IV.	î	éi	éi	â	óu	óu	û
	V.	î	é	éi	â	óu	ô	û
	VI.	î	éi	ia	á	éu	éu	û

et il ajoute :

" The regularity of correspondences, the possibility of retracing such regular differences to the same historical process, can suggest the conclusion that, in the disystem of Friulan, quite different phonetic types ( e.g.ê, éi, ia ) can stand precisely in the same phonemic distribution " [../] " If we consider the diasystem of Friulian from this point of view, we can state that, in spite of tis geographical differentiation, represented by no less than six ( sub.) systems, its general phonemic scheme will be everywhere the same, and would be appropriately reproduced by a set of randomly chosen symbols, e. g.<sup>9</sup> :

a'	strong	g'
b'		f'
c'		e'
	d'	

where the proper phonetic realization could be substituted according to the special " norm " of each subsystem ".

Au départ, il faut noter que le schéma proposé n'est qu'un ensemble de correspondances et que, par là même, il est dommage que l'auteur emploie le mot " diasystem " pour baptiser une construction qui a si peu à voir avec celle de Weinreich

---

9.- Dans la discussion, on a omis le système de voyelles faibles, car le texte n'apporte pas les données concernant la réalisation phonique des unités en cause.

( cf. chap. VI ). D'autre part, si on observe les six systèmes d'unités de 2artic. des six dialectes rapprochés, on peut constater que le nombre d'unités différentes n'est pas le même dans chaque dialecte ; en conséquence, ces dialectes ne peuvent pas avoir, en commun, un système d'unités non substantielles. En effet, dans le dialecte I, il y a cinq unités phoniquement différentes ; dans le dialecte II, six ; dans le dialecte III, sept ; dans le dialecte IV, cinq ; dans le dialecte V, sept ; dans le dialecte VI, six. On ne voit pas du tout comment, sur cette base, on peut parler d'un seul système abstrait d'oppositions, qui serait identique dans toutes les variétés, bien que réalisé différemment dans chacune d'entre elles. Comment, p.ex., le dialecte I avec les seules cinq unités phoniquement différentes qu'il possède, d'après le schéma transcrit plus haut, peut-il différencier sept unités du système abstrait ?

Ce cas est une illustration claire des dangers auxquels on s'expose lorsqu'on aborde la comparaison de langues, domaine où l'exactitude et la rigueur ne sont pas toujours de règle.

#### 4.- La relation entre les deux types de comparaison.

L'existence de deux types de comparaison des unités de 2artic. a parfois été ressentie comme posant la nécessité d'un choix, les uns ayant préféré les comparaisons en rapport avec le sens, les autres ayant plutôt opté pour les comparaisons indépendantes du sens. P. ex., Paul Garde, dans son article : " Réflexions sur les différences phonétiques entre les langues slaves ", a insisté, et ce malgré le titre du travail, sur la nécessité de comparer les langues en rapport avec le sens, en n'acceptant comme différence valable, pour les classer, que celles capables d'empêcher les correspondances régulières ; par contre, il considère la substance phonique des unités en cause comme " négligeable " ( 173, p. 35-38 ). Il affirme aussi que les usagers ont conscience de ces correspondances si elles sont régulières et que c'est sur cette base que s'accomplit la communication entre usagers des systèmes différents. Stankiewicz, en revanche, a

fait le choix opposé, portant ainsi jusqu'aux dernières conséquences la ligne de pensée, inaugurée plus ou moins explicitement à partir du travail de Troubetzkoy ( 628 ), et qui consiste, non seulement, à traiter séparément les différences nées de l'observation de correspondances de celles issues d'une comparaison sans rapport avec le sens mais, aussi, à donner une certaine priorité à celles du deuxième type. Et Stankiewicz a, effectivement, épousé cette idée jusqu'à ses dernières conséquences. C'est ainsi, qu'il ne considère pas comme tests utiles pour établir les divisions interdialectales les tests d'intelligibilité parce qu'ils sont plus en rapport avec des similitudes lexicales "than with structural correspondences between linguistic systems " (596, p. 47 ). Bien qu'il n'explique pas clairement la notion de "structural correspondences ", il semble bien, cependant, que ce sont des unités communes à deux inventaires de phonèmes ; la constatation des différences d'inventaires serait, selon lui, le meilleur critère pour délimiter les dialectes, tandis que la constatation d'une identité des traits phoniques, distinctifs et non distinctifs constituerait la solution pour décrire la continuité dialectale <sup>10</sup>. Stankiewicz, écartant l'étude <sup>des</sup> correspondances et n'opérant que sur les comparaisons sans rapport avec le sens, se situe donc à l'opposé de Garde.

---

10.- Cependant, on n'omettra pas de dire que, dans un autre passage du même travail, en parlant du rapport de la continuité avec la délimitation de systèmes dialectaux, il considère ce rapport dans le cadre de la compréhension interdialectale et il prévient explicitement que si l'on ne veut pas déboucher sur une comparaison typologique, la dialectologie doit justifier les limites qu'elle établit en même temps que les caractères de continuité ( *ibidem*, p. 48 ). Or, il semble bien que, avec les critères suggérés par lui-même dans ce travail, critères résumés en haut, on aboutira inéluctablement dans une comparaison propre à une typologie. En effet, une fois les correspondances écartées, les autres types de comparaison sont tous susceptibles d'être employés dans une typologie. Dans ce sens, il convient de souligner que dans deux autres travaux, pour lesquels il reconnaît explicitement qu'il fait une comparaison typologique, Stankiewicz emploie, en fait, cette même méthode ( 598, 597, en partic. p. 518-519 ).

Les deux grands types de comparaison ne devraient cependant pas être considérés comme inconciliables. En effet, revenons à notre exemple portant sur le castillan et l'hispanoaméricain et admettons que les correspondances soient notées au moyen d'une flèche reliant les unités de 2 artic.; nous avons, par conséquent:

- a)        /m/<sub>C</sub>    →    /m/<sub>H</sub>
- b)        /ɲ/<sub>C</sub>    →    /y/<sub>H</sub>

Il est clair que si l'on prend seulement en considération les flèches, la situation a est analogue à la situation b ; par contre, si l'on considère non seulement les flèches, mais aussi les unités qui se trouvent reliées par les flèches, les deux situations sont susceptibles d'être différenciées. En effet, admettons également que /m/<sub>C</sub> soit identique, en tant que phonème, à /m/<sub>H</sub> et que /ɲ/<sub>C</sub> soit différent de /y/<sub>H</sub> ; nous avons, par conséquent :

- comparaison en rapport avec le sens        /m/<sub>C</sub>    →    /m/<sub>H</sub>
- comparaison sans rapport avec le sens        /m/<sub>C</sub>    =    /m/<sub>H</sub>
- comparaison en rapport avec le sens        /ɲ/<sub>C</sub>    →    /y/<sub>H</sub>
- comparaison sans rapport avec le sens        /ɲ/<sub>C</sub>    ≠    /y/<sub>H</sub>

C'est-à-dire que, si l'on admet la généralisation de cet exemple, les deux types de comparaison se complètent mutuellement. C'est dans ce sens, d'ailleurs, que la recherche s'oriente, plusieurs tentatives ayant été faites <sup>11</sup> pour les réunir bien qu'il soit

---

11.- Cochrane, bien qu'il construise le diasystème sans avoir recours aux correspondances, propose ensuite une méthode pour en tenir compte ( 90, p. 78 ) mais c'est probablement Moulton qui, dans le domaine de la dialectologie structurale, a réagi avec force contre le fait de ne pas prendre en considération les comparaisons par rapport au sens ( 463, p.176-177, p.179 ); Pulgram a également proposé une méthode comparative, analogue à celle proposée par Weinreich, mais qui prend en considération les correspondances ( 524, p. 382-383 ).

extrêmement difficile, pour des raisons qui deviendront plus claires au moment où nous aborderons la comparaison explicative dans le cadre dialectologique, de mesurer l'importance relative des deux types de comparaison<sup>12</sup>. Quoiqu'il en soit, la période inaugurée, plus ou moins explicitement par Troubetzkoy, où les correspondances étaient rangées sur un plan secondaire, peut être considérée comme révolue. Il est presque certain que personne, dans le domaine de la dialectologie, ne doute aujourd'hui de ce qu'une comparaison faite sans tenir compte des rapports des unités de 2artic. avec la sens ne saurait s'appliquer à la comparaison de dialectes sans négliger des aspects importants de leurs rapports mutuels.

---

- 12.- Les hésitations de Ivić en témoignent ( Cf. 302, p. 119, 126-128, 130-131 ) : il admet d'abord que la communauté de phonèmes et les différences d'inventaire sont des faits d'un ordre supérieur, mais il signale ensuite qu'elles ne rendent pas compte des rapports interdialectaux et, tout particulièrement, du fait de l'intercommunication ; finalement, si, d'une part il suggère qu'il faudrait réunir les deux types de différence dans une comparaison, il ajoute tout de suite qu'il est très difficile d'arriver à une solution, car ce sont des quantités incommensurables. Cf. également 304 où il affirme, d'une part, qu'une comparaison d'inventaires de phonèmes possède " incontestable priority " ( p. 49 ) et d'une autre qu'il y a des faits - les correspondances - qui ont une importance essentielle évidente et que " it would be dangerous to insist that any structural difference automatically has an importance greater than any non-structural difference ".
- 13.- Cela est devenu particulièrement évident au cours du Deuxième Congrès International de Dialectologie, où, dans les travaux de Moulton 461, Ivić 303, O'Neil 477 et Thomas 613, la nécessité de tenir compte des correspondances a été particulièrement évidente.

### 5.- Les limites de ce travail.

A partir de ce que nous avons dit au chapitre précédent à propos des unités de 2 artic. et de la distinction que nous venons de présenter entre deux types de comparaison, nous pouvons dégager nettement les limites de ce travail : il portera sur la comparaison des unités de 2artic. sans rapport avec le sens. Nous ne refusons cependant pas de considérer des travaux qui ont abordé la comparaison, par rapport au sens, pourvu que, outre cette comparaison, ils aient envisagé aussi la détermination des identités et des différences sans rapport avec le sens. La justification de cette exclusion est en partie pratique : la nécessité de tout travail de délimiter la portée de son domaine ; mais nous pensons, par ailleurs, qu'il existe en linguistique une longue tradition portant sur les comparaisons par rapport au sens, notamment les correspondances, tandis que les problèmes des comparaisons indépendantes du sens sont loin d'avoir été dûment systématisés. Nous croyons aussi que les résultats d'une étude portant sur la détermination des identités et des différences entre unités de 2artic. ne peuvent qu'enrichir la description des correspondances et par là la compréhension de bien des problèmes linguistiques ( Cf. chap. VIII et IX ), car celles-ci apparaissent éclairées de manière différente si on tient non seulement compte du rapport de correspondance, mais aussi de la nature, en tant qu'unité de 2artic., des unités reliées par les correspondances.

#### 5.1.- Une grille critique.

La deuxième partie de ce travail, qui suit immédiatement, est donc consacrée à la révision des travaux portant sur la détermination des identités et des différences entre unités de 2artic., celles-ci étant considérées sans rapport avec le sens. Afin que le domaine soit couvert d'une manière uniforme, un certain nombre de points, à la manière d'une grille critique, ont été fixés ; ils sont là, beaucoup moins pour porter un jugement

de valeur sur les travaux analysés que pour mettre en lumière les problèmes sous-jacents à la détermination des identités et des différences entre unités de 2artic.

Les jugements comparatifs, et tout particulièrement les jugements d'identité, n'apparaissent pas toujours exprimés dans une forme claire du type " le phonème /x/ de telle langue est identique au phonème /y/ de telle autre langue " ; il a donc parfois été nécessaire, comme travail préliminaire, de les formuler clairement. Par ailleurs, ces jugements se fondent rarement sur des critères comparatifs explicites, qui, souvent, ont résisté à tout travail d'exégèse. Dans ce cas, nous considérons que les jugements comparatifs sont non-fondés. Dans d'autres cas, là où les textes fournissent des exemples clairs ou des indications plus précises, on a pris soin de mettre en lumière les critères comparatifs sous-jacents, car, une fois explicités, il est possible de déterminer s'ils sont ou non compatibles.

Cette notion de compatibilité d'un critère comparatif doit être précisée davantage. Nous savons que la comparaison de deux objets suppose la formulation de critères comparatifs portant sur ces objets ; c'est grâce à ces critères qu'il sera possible de déterminer identités et différences. Or, bien qu'il soit vrai que tout critère ne peut pas être appliqué à une paire donnée d'objets, il n'est pas moins vrai qu'il est toujours possible de formuler des critères susceptibles d'être appliqués à une paire quelconque d'objets : un moustique et un exemplaire de cette thèse sont différents, car l'un est un " être vivant " et l'autre ne l'est pas. Ils sont identiques par leur poids si l'on considère que l'un et l'autre rentrent dans la catégorie des objets de moins de cinq kilogrammes. Il est, par conséquent, toujours possible, dans ce sens, de formuler des critères comparatifs et d'aboutir, par là, à exprimer des jugements d'identité et de différence. Mais la question de la compatibilité des critères se situe, cependant, à un autre niveau. Les unités de 2artic. d'une langue possèdent certains caractères ( aspect

phonique, aspect combinatoire ) qui définissent l'unité de 2artic. en tant que telle ; or, il se pose la question de savoir si l'on peut formuler des critères comparatifs pour identifier ou différencier des unités de 2artic. lorsque ces critères portent sur les traits qui définissent les unités de 2artic. en tant que telles. Il ne s'agit donc pas de discuter la possibilité d'énoncer un critère comparatif du type " deux phonèmes sont identiques si chacun appartient à une langue parlée par un individu de 1m80" mais de déterminer si un critère - et son illustration - comme le suivant : " deux phonèmes appartenant à des langues différentes sont identiques si leurs traits phoniques sont identiques ; /p/ fr. est identique à /p/ esp. ", ne va pas à l'encontre des principes qui déterminent la définition de chaque phonème dans une langue particulière. C'est dans ce sens que nous disons qu'un critère est compatible : la compatibilité ou non d'un critère comparatif s'établit donc par rapport à la définition des unités comparées ; mais, comme cette définition est elle-même le résultat de l'application d'une théorie ( Cf. fig. 5, chap. I, § 3.2 ) c'est la compatibilité entre un principe comparatif et une théorie descriptive qui, en dernière instance, est en jeu. La question centrale que nous nous adressons, à propos de la compatibilité d'un principe comparatif, est donc la suivante: si les unités de 2artic. d'une langue sont décrites en fonction d'une théorie linguistique déterminée, jusqu'à quel point est-il possible de déterminer des identités et des différences entre ces unités sur la base d'un critère comparatif examiné ?

L'explicitation des critères comparatifs permet, par ailleurs, d'aborder une autre question d'importance dans le cadre d'une comparaison descriptive. En présence d'objets à comparer et en disposant de critères comparatifs, il est parfois possible d'aboutir à plusieurs jugements d'identité et de différence ; c'est-à-dire qu'il existe parfois un certain degré d'arbitraire dans la formulation des jugements d'identité et de différence, une marge qui est laissée à la décision de celui qui formule le jugement, sans qu'il puisse se référer à aucun



principe général lui permettant de décider à l'intérieur des possibilités offertes par une même situation. Et cet arbitraire peut se manifester, soit dans l'application même d'un critère comparatif, soit, le plus souvent, dans la description des objets à comparer. En effet, si l'on songe au fait qu'un système de phonèmes est un objet complexe dont les unités peuvent s'agencer de plusieurs manières différentes, on comprend que les comparaisons, dans un souci de simplification, ne portent que sur un aspect ou sur quelques aspects des systèmes comparés, au détriment des autres. Or, la mise en relief des aspects comparés est importante, car il ne faut pas oublier que ces aspects sont le résultat d'une description susceptible d'aboutir à des solutions diverses, entraînant la formation de jugements comparatifs différents. Si, p. ex., un problème de description phonologique de la langue X peut être résolu de deux manières différentes, il se peut que, lors de la comparaison de la langue X avec la langue Y, si l'on adopte une solution, ces langues se révèlent identiques et que, par contre, si l'on choisit l'autre solution, les langues soient considérées différentes.

Les rubriques de cette grille critique constituent une certaine hiérarchie où chaque terme suppose le précédent : constatation des jugements comparatifs ; s'ils existent, ou si on peut les mettre en lumière, vérification, si derrière eux il y a, pour les fonder, des critères comparatifs, explicites ou qu'on puisse expliciter ; détermination, par la suite, si ces critères sont ou non compatibles ; appréciation, enfin, du degré d'arbitraire impliqué par leur utilisation ce qui implique, en particulier, le contrôle de l'unicité descriptive de l'aspect des unités de 2<sup>art.</sup> sur lequel ils s'appliquent. Cette grille n'est pas, cependant, un carcan immuable mais un programme indicatif qui sera adapté aux travaux considérés dans la révision critique qui suit. Ces travaux ont été groupés, étant donné la rareté de ceux qui portent de manière non-équivoque sur les segments, sous deux grandes rubriques : les unités non substantielles ( chap. IV ) ; les phonèmes ( chap. V et VI ).

Deuxième Partie.

LA COMPARAISON DESCRIPTIVE.

## C H A P I T R E I V

### LES UNITES NON-SUBSTANTIELLES

La caractérisation des unités non-substantielles, telle qu'elle a été présentée au chapitre II, est suffisamment large pour pouvoir embrasser d'autres théories linguistiques éventuelles mais, en fait, sur ce plan d'abstraction ce sont indiscutablement les apports du mouvement glossématique et, en particulier, de Hjelmslev, qui comptent le plus; l'essentiel de ce chapitre lui sera donc consacré.

#### 1.- Importance accordée à la comparaison.

Dans le premier chapitre de ce travail ( Cf. p.14 ) nous avons cité une phrase de Hjelmslev datant de 1937; l'importance qu'il y accordait à la comparaison entre les langues, soulignée à plusieurs reprises et sous des angles différents, n'a pas cessé de se manifester, aussi bien dans son oeuvre que dans celle de ses collaborateurs et disciples.

La préoccupation comparative apparaît, tout d'abord, comme programme de travail : au début des Prolegomena, Hjelmslev affirme que la théorie, dont il va exposer les principes fondamentaux, doit fournir une base uniforme de comparaison entre les langues à l'opposé d'autres théories qui ont manifesté une attitude " provinciale " dans la formation de concepts ( 273, p.6 ) ; plus spécifiquement, ces théories sont inadéquates parce qu'elles ont adopté une méthode descriptive qui va du composant à la classe, ce qui

empêche la formation d'une base utile de comparaison; d'après Hjelmslev, les concepts qu'on obtient ainsi ne sont pas généraux et ils ne sont pas généralisables en dehors d'une langue déterminée à une époque déterminée ( 273, p. 12 ).

Mais l'importance des comparaisons linguistiques est encore plus fortement et plus directement soulignée; on lit, p.ex. ( 259, p. 30 ) que " le problème principal de la linguistique n'est pas la description d'un état linguistique particulier, mais l'établissement du rapport entre les états successifs d'une même langue et entre des langues différentes, de leurs ressemblances et de leurs différences réciproques ". Hjelmslev ne s'arrête non plus à ces affirmations ; il va jusqu'à affirmer que l'analyse d'une langue isolée n'est guère imaginable : " It is not the individual language alone that is the object of the linguist, but the whole class of languages, the members of which are connected with each other and explain and cast light on each other. It is impossible to draw a boundary between the study of the individual linguistic type and the general typology of languages ; the individual linguistic type is a special case within that typology and, like all functions, has its existence only by virtue of the function that connects it with others " ( 273, p. 126 ).

La préoccupation comparative apparaît aussi, bien que moins nettement, chez les collaborateurs de Hjelmslev ; ceux-ci ont par ailleurs affirmé que le plan purement formel est particulièrement adéquat pour mener à terme les comparaisons. Uldall, à la fin de son étude ( 633, p. 86 ), fait référence à la possibilité d'appliquer à la comparaison le " calculus " purement formel ( Cf. note 11 ) qu'il propose. Eli Fischer-Jørgensen pense, pour sa part, qu'il doit être possible de comparer plusieurs langues sur une base purement formelle ( 133, p. 13 ) et elle affirme que " the purely formal method [ de comparaison ] is the most consistent one, and it is an important task to attempt a description along these lines " ( ibidem, p. 14 ) cependant qu'elle adopte une méthode différente. Henning Spang-Harssen souligne qu'un abord purement formel permet

la description d'un texte écrit et d'un texte parlé selon un même principe, d'où il résulte, d'après lui ( 593, p. 149 ) qu'il est possible " to set up structures which may well be different from each other but which are comparable ". Coseriu, bien qu'en dehors des cercles glossématiques, pense que le plan de la pure forme ( ce qu'il appelle " esquema " suivant Hjelmslev, Cf. ci-dessus, p. 67 ) serait utile " en la llamada " gramática general " y en la comparación estructural entre las lenguas, dado que sus moldes podrían aplicarse a más de una lengua " ( 99, p. 100 ).

Les déclarations sur les objectifs à atteindre et sur la nécessité des comparaisons sont, par conséquent, bien nettes, de même que celles portant sur les avantages qu'aurait dans ce domaine la théorie glossématique. Nous croyons, cependant, que le bilan des objectifs vraiment atteints est beaucoup moins riche ; mais, avant de le dresser, aussi bien pour comprendre le décalage entre objectifs et réalisations que pour essayer de déterminer dans quelle mesure la théorie glossématique est susceptible de résoudre les problèmes comparatifs, il est nécessaire de fixer certains points essentiels qui sont à la base même de cette théorie et qui ont une grande répercussion dans le terrain comparatif.

## 2.- Points essentiels de la théorie glossématique.

La conception hjelmslévienne du langage se fonde sur une prémissépistémologique d'ordre général, selon laquelle un objet quelconque n'a d'existence que du fait des rapports qui le constituent et qu'il entretient avec d'autres objets. Ce sont ces rapports qu'il faut dégager pour connaître l'objet en question, lequel n'a d'existence, de même que les parties qui le constituent, que grâce à ces rapports ou dépendances. " The " objects " of naive realism are from our point of view, - dit Hjelmslev ( 273, p. 23 ) - nothing but intersections of bundles of such dependences. That is to say, objects can be described only with their help and can be defined and grasped scientifically only in this way " <sup>1</sup>. Ce réseau de

---

1.- Cf dans le même sens 275, p. 32-33 et 274, p. 47-48.

dépendances constitutives d'un objet quelconque est la pure forme<sup>2</sup> de l'objet que, dans chaque cas, il faut reconnaître et décrire ; par ailleurs, tout ce qui appartient à l'objet examiné, mais qui échappe à sa pure forme, constitue sa substance. Dans ce sens, pure forme et substance sont des termes d'ordre général, qui s'appliquent à n'importe quel objet et dépassent ainsi le cadre strictement linguistique.

Il ressort ainsi nettement la toute première importance de la notion de rapport ou dépendance, qui est à la base même de la description des objets. Or, Hjelmslev n'a pas défini ce qu'est une dépendance ; il s'en sert comme d'un terme premier, qu'on utilise mais qu'on ne définit pas, ce qui, compte tenu de sa généralité<sup>3</sup>, est très normal. Cette notion de dépendance et d'autres très générales sont à la base même de sa théorie<sup>4</sup> où l'on doit distinguer deux aspects différents. D'une part, en se servant d'un ensemble de définitions purement formelles il a caractérisé les différents types de dépendances et de combinaisons de dépendances qu'on peut trouver

- 
- 2.- Nous rappelons le changement terminologique que nous avons dû opérer ( Cf. note 2 du chap. II ) : ce que nous appelons pure forme est la forme de Hjelmslev.
  - 3.- Cf. 273, p. 29 et 269, p. 29 ; dans les Prolegomena ( 273, p.33) Hjelmslev distingue " fonction " de " dépendance ", une fonction étant une dépendance " that fulfills the conditions for an analysis ". Étant donné qu'on emploie souvent, et de manière indiscriminée, ( même en littérature glossématique ) les termes rapport, relation, fonction ou dépendance, ici nous adoptons dépendance pour unifier la terminologie.
  - 4.- Ici comme ailleurs, dans ce travail nous avons surtout à l'esprit Hjelmslev 273, 269 et 274, ouvrages qui n'épuisent certainement pas ni la glossématique ni les contributions de Hjelmslev à la glossématique. Lorsqu'il sera nécessaire, on fera référence à d'autres travaux de Hjelmslev et d'autres glossématiciens, en particulier d'Uldall ( 633 ). Il a été nécessaire d'adapter la terminologie glossématique à une terminologie plus générale ; de ce fait, des termes très couramment employés tels que défini-tion, unité, partie, etc. doivent être compris dans leurs sens habituel et non pas selon les définitions qu'on pourra trouver pour certains d'entre eux dans 273.

dans une langue ; cet ensemble de définitions aboutit finalement à la caractérisation de ce qu'est une langue <sup>5</sup> ; nous appellerons axiomatique cet aspect de la théorie hjelmslévienne. D'autre part, il a formulé certaines indications sur la procédure purement formelle à suivre, au cours de l'analyse des textes, pour dégager le réseau de dépendances constitutives de différentes langues ; nous appellerons analytique cet aspect de la théorie. Dans ce cadre plus particularisé, par pure forme et substance nous devons comprendre pure forme linguistique et substance linguistique. Plus précisément, étant donné que Hjelmslev pose à la base même de sa conception de la langue la différence entre plan de l'expression et plan du contenu, la séparation entre pure forme et substance reste subordonnée à celle entre les deux plans ; en conséquence, il est nécessaire d'envisager la pure forme du contenu et la pure forme de l'expression, la substance du contenu et la substance de l'expression ( 274, p. 44 ).

Selon cette optique, les langues devraient être décrites, soit sur le plan de la pure forme du contenu, soit sur le plan de la pure forme de l'expression sans l'intervention d'autres notions, empruntées à des axiomatiques étrangères à celle considérée par Hjelmslev comme étant proprement linguistique et dont il propose les traits généraux. C'est ainsi que, sur le plan de l'expression, les unités purement formelles n'ont plus aucune caractéristique phonique, graphique ou autre ; de ce point de vue, p. ex. // p, b, t // etc. de l'espagnol et de toute autre langue, ne se définissent en fonction d'aucun trait de substance ; elles sont, comme Hjelmslev disait, " unnamed entities " ( 273, p. 79 ) ou bien " algebraic entities " qui n'ont pas aucune désignation " naturelle " ( 273, p. 97 ). Ces unités qui apparaissent sur le plan de la pure forme

---

5.- Hjelmslev ne s'est pas limité à la définition des langues naturelles ; plutôt, il les conçoit comme un cas particulier des sémiotiques. Il ne s'est pas non plus limité aux sémiotiques ; sa théorie envisage aussi la sémiotique connotative, la metasémiotique et d'autres possibilités ( 273, p. 106-127 ) et c'est en tenant compte de ces remarques qu'on doit interpréter le terme aboutit employé ci-dessus, dans le texte. Ici, nous ne retenons de sa théorie que ce qui intéresse les langues, plus spécifiquement, ce qui intéresse la comparaison des langues.

sont manifestées par des unités constituées par des traits de substance ; p. ex. //b// espagnol est manifestée, d'après notre schéma 7 ( Cf. ci-dessus, p. 61) par /b/ sur le plan de phonèmes et par [b] sur le plan des segments, mais les traits phoniques de /b/ et [b] n'interviennent en rien dans la définition de //b// , car " the units of the linguistic expression remain the same irrespective of the sounds representing them " ( 275, p. 28 ). Les unités de la substance de l'expression d'une langue<sup>6</sup> manifestent donc les unités de la pure forme et celles-là au contraire de celles-ci, doivent être décrites à l'aide d'autres axiomatiques ( p. ex. articulatoire, acoustique, etc ) que l'axiomatique qui est, dans la pensée hjelmslévienne, proprement linguistique.

#### 2.1.- La pure forme et la substance dans la description des langues.

L'auteur danois a abordé à plusieurs reprises le problème des rapports entre la pure forme et la substance<sup>7</sup> ; il l'a fait à partir de points de vue différents qui n'ont pas toujours été nettement différenciés. Pour ordonner la discussion et, surtout, pour pouvoir délimiter le plus exactement possible la portée de certaines affirmations qui nous intéressent directement, il faut distinguer

- 
- 6.- Ce que nous disons sur le plan de l'expression s'applique également au plan du contenu, mais, étant donné que le présent travail est centré sur le plan de l'expression nous ne ferons référence qu'à celui-ci au cours de l'exposé.
  - 7.- Nous parlons de la substance, c'est-à-dire de ce qui est la manifestation d'une pure forme et non pas de la matière ( angl. " purport " ), qui reste indépendante des pures formes ( Cf. 274, p. 49-50 - 273, p. 50-57 ). Ce que Hjelmslev a suggéré sur l'étude de la substance de l'expression ( 274, p. 54-61 ) ne nous permet pas d'affirmer avec certitude s'il se place sur le plan des phonèmes ou sur celui des segments ; cependant, certaines de ses affirmations ( particulièrement 275, p. 59-60 et note ) nous font penser qu'il penche plutôt pour les segments que pour les phonèmes ; par ailleurs, il considère la langue-norme - qui correspond nettement au système phonématique ( Cf. ci-dessus p. 66 ) comme une " fiction " [..] " une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode " [..] " quelque chose de surajouté et une complication inutile " ( 270, p. 80 ) ce qui nous confirme dans l'idée que la substance de l'expression correspond, pour lui, aux segments.



parmi ces affirmations, celles qui portent sur l'aspect analytique de la théorie de celles qui sont centrées sur l'aspect axiomatique.

Les affirmations de Hjelmslev sur l'aspect analytique des rapports entre la pure forme et la substance nous intéressent beaucoup moins que certaines de ses affirmations sur l'aspect axiomatique. En effet, d'après le guide de travail proposé à la fin du chapitre précédent, nous nous devons d'abord d'envisager le problème de la comparaison de langues en considérant celles-ci comme des objets déjà dégagés. La procédure suivie pour aboutir à la présentation des objets qui doivent être ultérieurement comparés, est, de ce point de vue, secondaire. Bien qu'à l'encontre de certaines affirmations faites primitivement par Hjelmslev<sup>8</sup>, le recours à la substance paraisse indispensable au cours de l'analyse linguistique, ce qui nous intéresse ici c'est le fait qu'il est finalement possible de présenter la description d'une langue, ou tout au moins, de certains aspects d'une langue, sur une base purement formelle.

Les affirmations hjemsléviennes portant sur le rapport de la pure forme avec la substance, dans son aspect axiomatique, ont, pour nous, une signification plus directe. En effet, d'après le savant danois, la pure forme est indépendante de la substance et cela dans un double sens : d'une part, on peut concevoir une pure forme sans qu'elle soit manifestée par une substance mais non une substance sans qu'elle soit la manifestation d'une pure forme ; d'autre part, une même pure forme, en restant identique à elle-même,

---

8.- Cf. 273, p. 59, 76-77 - 275, p. 32. Il est revenu sur certaines de ces affirmations dans 274 p. 46-47. Cet aspect de la théorie hjemsléviennne est un de ceux qui ont été les plus discutés ; cf. une présentation de la théorie et sa discussion dans Martinet, 411 ; le fait de ne pas nous intéresser ici aux problèmes analytiques du rapport pure forme-substance n'implique ni que ces problèmes soient secondaires ni qu'il ne soit pas nécessaire d'aborder, plus loin ( Cf. § 4.2 ) d'autres problèmes analytiques. Cf. dans Fischer-Jørgensen et Bès 36 un résumé de la question " pure forme-substance ".

peut être manifestée par plusieurs substances<sup>9</sup>. Par ailleurs, les caractères qui définissent ce qu'est une langue sont purement formels ( 273, p. 105 et suiv.), car la substance " cannot in itself be a definiens for a language " ( *ibidem*, p. 103 ); enfin, ce qui est surtout important pour nous, Hjelmslev affirme que " both the similarity and the difference between languages lie, then, in language and in languages themselves, in their internal structure ; and no similarity or difference between languages rests any factor outside language. Both the similarity and the difference between languages rest on what, following Saussure, we have called the form, not on the substance that is formed " ( 273, p. 76 )<sup>10</sup>.

Certaines de ces affirmations sont la conséquence logique de l'axiomatique adoptée au départ et, en tant que telles, sont discutables. La théorie a été ainsi faite que la pure forme reste effectivement indépendante de la substance et qu'une même pure forme peut se manifester dans plusieurs substances, ou ne pas se manifester du tout. Nous pouvons, p. ex., concevoir la pure forme de l'expression d'une langue ayant vingt cinq unités, cinq de ces unités, qui forment la classe A, peuvent être employées sans être nécessairement accompagnées par une des vingt restantes ; celles-ci constituent la classe B et elles ne peuvent être employées qu'accompagnées par une unité appartenant à la classe A ; en termes de substance, les cinq unités de la classe A seraient manifestées par des voyelles, p. ex., /a, e, i, o, u / et les vingt unités de la classe B par des consonnes. Dans un cas comme celui-ci on dirait, si l'on employait la terminologie hjemslévienne, que la classe A est reliée à la classe B par une dépendance nommée sélection ( Cf. ci-dessous

---

9.- Ces idées reviennent constamment dans les écrits de Hjelmslev. Cf. 270 p.73; 275 p.28; 274 p.49-51; 272 p.107; 273 p.96 et suiv. 103-105.

10- Dans Le Langage ( 260 ) on retrouve des idées analogues, bien qu'avec une terminologie différente ; le terme structure désigne en général ce que nous avons appelé pure forme et, usage, ce que nous avons appelé substance, bien que ces terminologies ne semblent pas se recouvrir entièrement. On y lit que c'est la " structure de la langue et elle seule qui conditionne l'identité et la constance d'une langue " [ ... ] " si la structure de la langue, elle est aussi à la base de la différence entre les langues " ; c'est-à-dire que l'identité et la différence entre langues doivent être cherchées sur le plan de la pure forme.

note 23 ). Si la classe A gardait toujours à l'égard de la classe B cette dépendance de sélection, elle resterait identique, même si les unités de la classe A étaient manifestées par des lettres ( p. ex. A, E, I, O, U ) ou par des drapeaux de couleurs différentes ou bien, si elles n'étaient pas manifestées du tout.

D'autres affirmations, en particulier celles qui ont trait à la définition d'une langue et à la comparaison entre langues sur une base purement formelle, ne peuvent pas être discutées si l'on se place dans le cadre posé par Hjelmslev. On peut certainement définir le concept de langue sur un plan purement formel; on peut aussi établir, au départ, que la comparaison entre langues doit être faite sur ce même plan ; ces prises de position, si l'on est prêt à accepter certaines conséquences qui en découlent ( p. ex. le fait d'étudier dans une même rubrique les langues écrites, les langues parlées et d'autres systèmes sémiotiques ), ne peuvent pas être mises en question en tant que telles ; nous devons donc les accepter, étant donné que nous ne nous proposons pas maintenant de contrôler une théorie déterminée selon sa capacité pour rendre compte de certains faits, c'est-à-dire, selon une optique explicative, mais de l'étudier selon un point de vue descriptif.

### 3.- Identités et différences dans le domaine de la pure forme.

Hjelmslev s'est ainsi proposé de décrire les langues sur un plan purement formel et selon une axiomatique déterminée, dont il a proposé certains caractères ; il affirme également que les similitudes et les différences entre les langues doivent être cherchées sur ce plan purement formel ; nous devons, par conséquent, essayer de dégager quels critères il a proposés pour déterminer ces similitudes et ces différences et, plus généralement, comment il a

abordé le problème de la comparaison sur ce plan.

La définition de ce qu'est une langue est un des aboutissements de l'aspect axiomatique de la théorie hjemslévienne, mais, la tâche du théoricien du langage ne s'y épuise pas ; il faut aller au-delà de cette définition et prévoir toutes les variétés possibles de langues qu'il serait possible de déduire à partir de la définition de langue qu'on a adoptée. Hjemslev est parfaitement explicite à ce sujet : " The theoretician's main task is to determine by definition the structural principle of language, from which can be deduced a general calculus in the form of a typology whose categories are the individual languages, or rather, the individual language types " ( 273, p. 106 ) <sup>11</sup>. Dans cette perspective, les classes de la typologie ( " catégories " de Hjemslev dans la citation précédente ; cf. ci-dessous, p.130 - 131 ) doivent être conçues en toute indépendance soit des substances qui manifestent les différentes pures formes envisagées par le calcul, soit de l'existence ou non existence de textes éventuels auxquels correspondent les différentes possibilités purement formelles envisagées par le "calcul". C'est dans cette perspective qu'a été proposé plus haut ( cf. § 2.1)

---

11.- Cette pensée est aussi une constante chez Hjemslev ; cf. aussi 273, p. 87, p. 114-115 - 271, p. 25, et les citations de la note suivante ; il va jusqu'à assigner à l'histoire la même tâche ( 273, p. 9 ). Les termes calculus et calculation reviennent souvent dans les écrits glossématiques ( Cf. Siertsema, 586, p. 58 et suiv. ) ; on désigne par là, en général, un système déductif qui comporte quelques prémisses et un certain nombre de propositions qui peuvent être déduites de ces prémisses. Or, en glossématique, on peut parler de calculus ( et on l'a souvent fait, sans bien différencier l'un des autres ) pour se référer à trois systèmes déductifs différents : le calculus des définitions ( p. ex. dans 273, p. 14-16 ) ; une langue est un calculus, dans ce sens qu'on peut en déduire les énoncés ( Spang-Hanssen 593, p. 136 -, 595, p. 24-26, cite Carnap comme source de cet emploi ) ; enfin, une typologie est un calculus ( Cf. le texte, en haut et les premières citations de cette note ) ; ici nous n'employerons calculus que pour nous référer à ce troisième aspect.

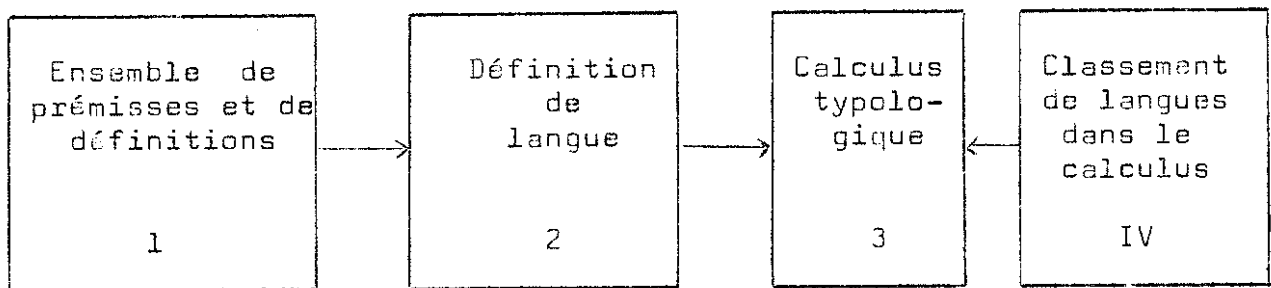
l'exemple -très simplifié- sur la pure forme de l'expression d'une langue; peu importe qu'effectivement on trouve une langue qui possède ces vingt cinq unités, peu importe également <sup>que</sup> la substance phonique, graphique ou autre ait été employée pour manifester la pure forme que nous avons inventée; cette pure forme est prévisible, dans ce sens qu'elle peut être déduite de la définition de langue et comme telle elle est un objet légitime d'étude. Hjelmslev est parfaitement explicite sur ce point : "All possibilities must here [c'est-à-dire dans le "calculus"] be foreshen, including those that are virtual in the world of experience, or remain without "natural" or "actual" manifestation. In this general calculus there is no question of whether the individual structural types are manifested, but only whether they are manifestable and, nota bene, manifestable in any substance whatsoever" ( 273 , p. 106).

La définition, sur un plan purement formel, d'une langue et le "calculus typologique" qui en découle, sont deux pièces essentielles de la comparaison de langues telle qu'elle a été envisagée par Hjelmslev; elles ne l'épuisent cependant pas. En effet, à cette démarche entièrement déductive, faite de constructions de plus en plus complexes, il manque le contact avec les pures formes des langues naturelles, c'est-à-dire, avec les langues réellement attestées. Et cette étape a effectivement été prévue par le linguiste danois; c'est la répartition, dans le calculus typologique (269, p.141) "des langues quotidiennes connues jusqu'à présent [...] à partir de laquelle on établirait des vérités expérimentales d'ordre général portant sur la structure des langues quotidiennes et leurs fonctions internes" <sup>12</sup>.

---

12.- Ailleurs (269, p.129) Hjelmslev assigne à la typologie linguistique la tâche "de répondre à la question: quelles structures linguistiques sont possibles, et pour quoi telles structures sont-elles possibles quand d'autres ne le sont pas? Ce faisant elle doit, plus qu'aucune autre espèce de linguistique, s'approcher de ce qu'on pourrait appeler le problème de la nature du langage". Ces constatations sur les "structures" [=pures formes] linguistiques" doivent être faites à la suite du classement de langues dans le "calculus"; on est sans doute resté très en deça de ce stade. Sur le "cycle comparatif", chez Hjelmslev, cf. aussi 273 p.17-18. Siertsema a mis en relief cet aspect de la théorie hjelmslevienne (586, p.22-25, 48-49, 228-230; notre présentation ne coïncide entièrement pas avec celle qu'elle en donne.

Si nous considérons à présent l'ensemble de ce que nous pouvons appeler le " cycle comparatif " de la théorie hjelmslévienne <sup>13</sup>, nous observons qu'il comporte quatre étapes ou points essentiels : les prémisses générales et les notions premières, posées au départ; les définitions successives qu'il en déduit, dont celle de langue ; le " calculus " typologique, dressé en fonction de la définition de langue ; le classement, enfin, des langues naturelles dans ce " calculus ". Ces étapes et leurs rapports mutuels sont susceptibles d'être représentées par le schéma qui suit :



- Fig. 10.- Le cycle comparatif en glossématique.

Du point de vue de ce qu'on pourrait appeler la construction chronologique du cycle, les cases 1, 2, 3 et IV représentent des étapes successives ; cependant, d'un autre point de vue, les rapports entre 1, 2 et 3 sont différents du rapport entre 3 et IV. En effet, 2 est le résultat d'une déduction faite à partir de 1, en ce sens que, sur la base de 1 et de certaines règles logiques, on peut obtenir 2 ; dans ce même sens, 3 est le résultat d'une déduction

---

13.- On retrouve dans les écrits glossématiques d'autres références à ce problème de la détermination des identités et des différences entre langues, bien que moins explicitées et détaillées que celles de Hjelmslev. Spang-Hanssen situe le problème dans un cadre plus restreint d'une comparaison de langue à langue ; il fait en particulier référence à la comparaison d'une langue parlée avec une langue écrite ( 593, p. 149-150 ). Uldall, en revanche, semble s'être donné un but encore plus ambitieux que celui de Hjelmslev : il a essayé de présenter un ensemble de définitions et une méthode d'analyse applicable non seulement en linguistique mais, aussi, dans les autres sciences humaines, et peut-être, également, dans d'autres domaines ( 633, p.18 ) ; il envisage à la fin la possibilité de comparer les matériaux ainsi décrits ( ibidem, p.86 ) sans dépasser, cependant, un stade programmatique.

faite à partir de 2 ; par contre, IV ne peut pas être obtenu à partir de 3 et de certaines règles. Le résultat du classement va dépendre des langues effectivement considérées et de leur répartition dans le calculus de 3 et ce résultat ne peut pas être obtenu exclusivement à l'aide de règles de déduction.

#### 4.- Les critères comparatifs.

Le schéma de base ( Cf. fig. 1, p. 3 ) d'une comparaison se présente dans les mêmes termes que la comparaison soit faite de langue à langue ou qu'elle se réalise par le biais de constructions plus ambitieuses, telle que le " calculus " typologique, dans tous les cas l'utilisation de critères comparatifs étant nécessaire. Or, les glossématiciens ont été beaucoup plus explicites pour souligner l'importance et la nécessité des comparaisons sur le plan de la forme que pour présenter des critères comparatifs <sup>14</sup>. En effet, Hjelmslev n'a pas indiqué très nettement dans son oeuvre quels critères comparatifs il entendait adopter. Certes, il a insisté sur le fait que la comparaison doit être faite sur le plan de la pure forme et une autre observation, qui va dans le même sens, revient souvent chez lui : il remarque qu'un même pure forme peut être

---

14.- Fischer-Jørgensen, dans son article de 1952 rappelle qu'une méthode comparative axée sur la pure forme suppose " a complete system of general definitions. Such a system is being elaborated by glossematics, but its has not yet been published in detail " ( 133, p. 14 ); dans une revue sur la glossématique, de 1960, Spang-Hanssen mentionne les problèmes comparatifs ( Cf. la note précédente ), mais on ne saurait pas y trouver ni une discussion de critères comparatifs - ( il se limite plutôt à affirmer que la comparaison doit être possible - Cf. ci-dessus p. 105 ) - ni des références bibliographiques explicites sur ce problème. Les travaux plus récents de Westring Christensen seront examinés ci-dessous ( Cf. § 5.1 de ce même chapitre ).

manifestée par des substances différentes. Mais les exemples <sup>15</sup> sur lesquels il attire l'attention ont, comme trait en commun, le fait que les deux pures formes comparées sont identiques ; ils n'ouvrent donc pas la voie pour aborder, par leur biais, un des problèmes les plus importants de la comparaison : la détermination des identités et des différences entre deux langues lorsque la pure forme de l'une n'est que partiellement identique à la pure forme de l'autre.

Une lecture attentive des textes permet cependant de trouver chez Hjelmslev certaines indications d'ordre plus général. On peut, p. ex. lire dans les Prolegomena ( 273, p. 74 ) que : " The specific structure of an individual language, the traits that characterize a given language in contrast to others, that differentiate it from others, that make it similar to others, and that determine the typological place of each language, are established when we specify what relationally defined categories the language has, and what number of invariants enter into each of them. The number of invariants within each category is established by the commutation test ". Dans Le Langage ( 269 ), un ouvrage où les problèmes comparatifs ont été plus nettement abordés, Hjelmslev est plus explicite sur ce problème. Il y affirme ( 269, p.127-129 ) que la parenté typologique est une dépendance qui relie les

---

15. Cf. note 9 de ce même chapitre ; Hjelmslev ne développe pas suffisamment les exemples qu'il présente pour que l'on puisse en tirer des conclusions sûres ; cependant, il semble clair que dans ceux portant sur un système de phonèmes et leur notation graphique, il s'agit de deux systèmes où chaque élément de l'un correspond ( lexicalement ) à un élément de l'autre et où chaque élément de l'un est identique, sur le plan de la pure forme à un élément de l'autre ; la notation qui correspondrait serait donc :

//b//       $\xrightarrow{=}$       //b//

ou //b// est une unité non substantielle manifestée par un phonème et //b// une unité non substantielle manifestée par un graphème.



catégories des langues <sup>16</sup> ; cependant, il n'y a que des indications éparses sur les critères proprement comparatifs, indications qui demandent une certaine exégèse : " la parenté typologique - dit-il ( 269, p. 30 ) - se fonde sur une concordance structurale " ; " les langues qui présentent les mêmes catégories doivent être rangées dans un même type linguistique " ( 269, p. 128 ) ; " ces éléments se classent en catégories et c'est la tâche de la typologie linguistique de déterminer quelles catégories sont possibles dans une langue donnée " ( 269, p. 142 ).

On pourrait déduire de ces passages, en particulier de ceux empruntés à Le Langage, que la comparaison entre langues comporte deux étapes : A) la description des catégories de deux ou plusieurs langues : B) la réunion des langues dans un même type selon qu'elles possèdent une ou plusieurs catégories identiques. Si, mettons, la catégorie " voyelles " de la langue A est identique à la catégorie " voyelles " de la langue B et à la catégorie " voyelles " de la langue C, ces trois langues, A, B, C seraient à classer dans un même type. Cette interprétation, qui sera examinée par la suite, est certainement motivée ; mais plus loin on en présentera une autre.

#### 4.1.- Le critère, est-il compatible ?

Les indications de Hjelmslev posent, au départ, plusieurs problèmes : l'idée du " calculus typologique " semble avoir été abandonnée ; par ailleurs, la question d'offrir des critères comparatifs entre langues se voit transposée en question d'offrir des critères comparatifs entre les catégories des langues ; enfin, et surtout, on a douté de la possibilité de dégager, dans un cadre

---

16. Hjelmslev voudrait, par ce biais, différencier la parenté génétique - dépendance qui relie les éléments de deux langues de la parenté typologique - dépendance qui relie les catégories de deux langues ; pour une discussion de ce point de vue, Cf. Bès 38.

glossématique, des critères comparatifs portant sur les parties de langues, dans ce cas particulier, sur les catégories. En effet, Bertha Siertsema a remarqué<sup>17</sup> que si on comparait des descriptions faites selon des critères glossématiques " we would discover not only that there are no two languages in which we find the " same unit ", but also that there are no two languages in which we find the " same relation ". For without end-points, every relation is an accordeon-concept : relations defined by their further relations form endless chains of relations. A difference in one item of a set of relations as compared with another set would, when examined further, turn-out to result in different relations all through the set, and no comparison would be possible " .

Plus loin, on reprendra certains aspects de ce raisonnement qui a été formulé dans un cadre général, sans référence aux passages spécifiques où Hjelmslev aborde la question des critères comparatifs<sup>18</sup>. Mais les indications de Siertsema nous permettent ici de reformuler le problème dans les termes suivants : les parties qui composent une langue se définissent au moyen de dépendances qui relient ces parties ; une partie se définit en fonction des dépendances qu'elle entretient avec une ou plusieurs parties et chacune de celles-ci, à son tour, est définie en fonction de dépendances avec d'autres parties et ainsi de suite ; dès qu'une différence apparaît quelque part, cette différence se répercute sur l'ensemble. En conséquence, il devient logiquement impossible d'établir des critères comparatifs qui portent sur les parties des

---

17.- Nous citons d'après 586, p. 230 : " ... leur a aussi développés

18.- Ce n'est que dans Le Langage ( 269 ) que Hjelmslev a abordé la question des critères comparatifs et Siertsema ne cite pas ce livre. Par ailleurs, cette contribution de Hjelmslev ne doit pas être mise sur le même pied que ses autres apports à la linguistique. Le livre, publié en traduction française peu de temps avant la mort de son auteur, existait en manuscrit depuis de longues années.

langues et qui soient applicables à des langues partiellement différentes si ces critères se fondent sur l'identification des parties de la langue. Cette conclusion a valeur générale ; les catégories étant un cas particulier des parties d'une langue, il s'en suit que cette constatation vaut aussi, tout naturellement, pour elles. Il serait donc vain de chercher un critère selon lequel la catégorie <sup>X</sup>d'une langue A pourrait être déclarée identique à la catégorie Y d'une langue B, si tout le reste des langues A et B n'était pas identique. De cette manière nous abordons le problème de ce que nous avons appelé, à la fin du chapitre précédent ( Cf. § 5.1 ), la compatibilité des critères comparatifs : est-ce que les principes descriptifs glossématiques excluent, comme logiquement incompatibles, la formulation éventuelle de critères comparatifs portant sur des parties des langues, car celles-ci ne peuvent pas être partiellement identiques ?

La réponse qu'on a donnée à cette question dans les cercles glossématiques est à l'opposé de celle de Siertsema. D'après Spang-Hanssen, " il should be borne in mind that, in general, the structural description of a text comprises a multitude of relations forming a hierarchy, viz, the structure in question. To a certain extent these relations can be considered independent of each other, i. e, some particular relations may be replaced by other type of relation ( or may possible disappear ) without this involving changes with regard to the remaining relations as a logical necessity ". ( 594, p. 01 ) ; Spang-Hanssen a exprimé cette même opinion dans un travail postérieur, avec une formulation plus nuancée certes et en semblant admettre que le problème de l'incompatibilité de critères descriptifs peut se poser : " Even though in the structural sense languages are different as soon as no one-to-one relation can be set up between the structures in question, structures can be said to be more or less different, or, if one prefers : less or more similar, in that the relational network may be conformable to each other to various extents ". ( 593, p.150 )

Les affirmations, dans un sens ou dans l'autre, sur cette question si fondamentale et délicate sont restées sur un plan beaucoup trop général ; pour trancher le dilemme, autant que possible, il faut revenir, pour mieux les expliciter, sur ce que, d'une manière assez vague, nous avons appelé " principes glossématiques de description ". C'est la compréhension de ces principes qui, en dernière instance, nous permettra de décider, non seulement, si le critère comparatif dégagé à propos du passage cité de Hjelmslev est ou non compatible avec sa théorie, mais aussi, s'il est possible, sur un plan plus général, de formuler des critères comparatifs qui soient, à la fois compatibles et, qui nous permettent de décrire les identités partielles entre deux langues, si celles-ci ont été décrites sur le plan de la pure forme selon le modèle hjelmslévien.

#### 4.2.- Les principes descriptifs en glossématique.

Hjelmslev a insisté, en même temps qu'il préconisait un abord purement formel de la description, sur la notion de " structure " et sur ce qu'elle impliquait pour la description des langues <sup>19</sup>. En effet, il définit la linguistique structurale comme " un ensemble de recherches reposant sur une hypothèse selon laquelle il est scientifiquement légitime de décrire le langage comme étant essentiellement une entité autonome de dépendances internes, ou en un mot, une structure " ( 267, p. 21 ) et, un peu plus loin ( ibidem, p.23) lorsqu'il développe l'idée d'entité, il insiste : " elle [ l'hypothèse ] s'oppose à toute hypothèse qui voudrait concevoir le langage essentiellement comme un conglomérat ou ensemble fortuit d'éléments hétérogènes, obtenu par une simple addition de ces éléments " ; enfin, lorsqu'il développe l'idée de dépendances internes ( ibidem, p. 24 ), il ajoute : " Elle [ toujours l'hypothèse de base ] soutient que l'analyse de cette entité permet de dégager constamment des parties qui se conditionnent réciproquement, et dont

---

19.- Cf. Topeby, 616<sup>b</sup>, p. 5-6 et Benveniste 32 .

chacune dépend de certaines autres et ne serait concevable ni définissable sans ces autres parties ". Ces affirmations vont encore plus dans les Prolegomena, où on lit que les parties constitutives d'un objet doivent être définies, non pas seulement en fonction de certaines autres mais, bien par rapport à toutes les autres : "the whole of the object under examination can be defined only by their sum total [ de dépendances ] ; and each of its parts can be defined only by the dependances joinging it to other coordinated part, to the whole, and to its parts of the next degree, and by the sum of the dependences that these parts of the next degree contract with each other " ( 273, p. 23 ). Nous pouvons nous accorder pour appeler désormais ce principe le caractère de totalité.

Certes, ces affirmations restent encore dans le cadre des grandes lignes qui caractérisent la théorie hjemslévienne ; mais elles se confirment dans son application à la description des langues. En effet, l'analyse menant à cette description doit être déductive, exhaustive et simple, pour ne retenir que les caractères qui nous intéressent le plus directement.

Par procédé déductif ou analytique ( que nous appellerons caractère de déductivité ), on comprend une analyse ( 273, p. 13, 21, 30 ) où un objet quelconque est envisagé comme composé par d'autres objets ; il s'agit, en conséquence, de dégager les objets de plus grande " extension " ( 273, p. 22, 59, 60 ). Ce procédé déductif ou analytique ( 273, p. 12 ) <sup>est opposé à un procédé inductif ou synthétique</sup> où, à l'inverse du précédent, le processus va des composants à l'objet qui les embrasse. Prenons, p.ex. les formes des mots ; celles-ci sont composées par des syllabes et les syllabes par des phonemes ; une analyse déductive, dans le sens hjemslévien, doit d'abord dégager les formes ; ensuite, celles-ci doivent être analysées en syllabes et, finalement, les

syllabes en phonèmes <sup>20</sup>. On voit donc que la notion de degré y joue un rôle important ( 273, p. 32-33 ) : on analyse d'abord certaines parties et ce qui en résulte doit être analysé ensuite dans une étape postérieure et ainsi de suite ; chaque étape est un degré de l'analyse. Une partie quelconque de la langue doit, en conséquence, être placée à un degré déterminé de l'analyse.

L'analyse doit être exhaustive ( caractère d'exhaustivité ) ; par là, on entend une analyse qui ne laisse aucune dépendance qui ne soit enregistrée ( 273, p. 22, 97 ). L'analyse ne doit s'arrêter à aucun degré ; au contraire, chaque résultat d'une partition précédente doit être analysé autant que possible ( 273, p. 130 ) ; il est nécessaire, d'autre part, de ne " sauter " aucun degré sans enregistrer les dépendances qui relient une partie quelconque aux autres parties à ce degré de l'analyse ( 273, p. 43 ) ; encore et enfin, il faut traverser le nombre maximum de degrés possibles ( 273, p. 97 ).

L'analyse doit être simple ( caractère de simplicité ). En plus de la condition générale de simplicité que doivent remplir les descriptions linguistiques ( Cf. chap. 1. § 3 ), l'analyse doit amener à enregistrer les unités de base ( 273, p. 60-61 ), celles qui sont dégagées dans le dernier degré de la procédure et dont on doit démontrer qu'elles sont capables, par synthèses ( Cf. ci-dessus ) successives, de composer les autres unités de la langue ; on

---

20.- Par commodité nous avons présenté un exemple emprunté au plan de la substance, ou la notion d'"extension " a un sens assez évident ; il reste très peu clair comment peut jouer cette notion sur le plan de la pure forme. Suivant certains exemples ( 273, p. 41-43 ) présentés par Hjelmslev on serait tenté de conclure que des considérations substantielles jouent toujours fortement cependant que, selon d'autres considérations ( *ibidem*, p. 59 ) l'"extension " semble plutôt être subordonnée à des considérations numériques. A la place du terme object, que nous avons employé en haut, dans le texte, l'auteur danois emploie souvent " class " ; or, il faut se rappeler que le sens de (angl.) " class ", pour Hjelmelev, n'est pas celui que l'on donne d'habitude à classe, mais qu'il s'approche beaucoup plus d'object : class est pour lui, " the object that is subjected to analysis " ( 273, p. 29 ).

doit réduire le nombre de ces unités de base autant que possible, ce qui serait une nécessité dérivée du caractère de simplicité.

#### 4.3.- L'incompatibilité du critère proposé.

L'incompatibilité des principes glossématiques avec le seul critère comparatif qu'il nous a été possible de dégager des textes consultés ( Cf. § 4.1 ) ressort nettement du caractère de totalité, précisé par les caractères de déductivité, d'exhaustivité et de simplicité. En effet, une partie quelconque d'une langue doit être définie en fonction des dépendances qui la relie aux autres parties de la langue à laquelle elle appartient ( caractère de totalité ) ; plus précisément, on doit comprendre que : a ) la partie en question appartient à un degré déterminé de l'analyse lequel est le résultat d'une analyse du degré précédent et que, à son tour il doit être analysé dans le degré suivant ( caractère de déductivité ) ; b) que les caractères d'exhaustivité et de simplicité imposent l'enregistrement de toutes les dépendances possibles à tous les degrés possibles de l'analyse jusqu'à aboutir au nombre plus réduit de parties de base. En tenant compte de ces données, il paraît non seulement que le critère proposé est incompatible, mais il semblerait aussi qu'il soit impossible, sur un plan général, de formuler des critères comparatifs permettant de fonder des jugements d'identité partielle sur des langues qui ne seraient pas, dans leur ensemble, identiques.

#### 5.- La possibilité des comparaisons en glossématique.

Toutefois, nous ne croyons pas qu'il ne reste à la glossématique aucune possibilité de comparer les langues : en particulier, il paraît que la deuxième partie de la critique de Siertsema n'est pas justifiée et, contrairement à ce qu'elle pense, la voie reste ouverte à une possibilité de comparaison. En effet, à la suite de la citation plus haut rapportée ( Cf. § 4.1 ), Siertsema présente

l'exemple suivant : " ... if in a language I we should for instance find the relations: a presupposes the presence of b, b admits of the presence of a, and d presupposes the presence of c; in another language II the relations: a presupposes the presence of b; b presupposes the presence of c and inversely, and d presuppose the presence of c; we cannot say that the only relation in which these two languages differ is that between b and c. For that difference immediately also makes the relation between a and b different, as well as that between c and d. For in language I we can, for instance, come across the combination ab and cd, in language II we shall never find these groups, but only abc and bd"... Et l'auteur tire la conclusion suivante: " Thus we may find in all languages what look like "determinations", but no two will be alike because of the different make-up of the network of relations surrounding them. In fact, the "determinations" will be so different in the different languages that one would be justified to call them by different names. Thus the professed uniformity of this kind of description is only apparent; in reality the descriptions obtained by means of relations only are disparate ".

Il semble que nous pouvons être d'accord avec l'exemple présenté par Siertsema, mais non pas avec la conclusion qu'elle en tire. En effet, dans son exemple nous devons distinguer deux entités différentes: les terminaux et les dépendances. Les terminaux sont, dans les deux langues, a, b, c, d; ils ne doivent être définis que par les dépendances qu'ils contractent d'où il résulte qu'il ne faut attribuer aucun sens particulier ou aucun attribut physique aux lettres a, b, c, d. Les dépendances de la langue II sont deux "déterminations" (a présuppose b, d présuppose c) et une "interdépendance" (b présuppose c et inversement<sup>21</sup>). Or, étant

---

21.- L'interdépendance (dépendance entre deux constantes, c'est-à-dire, chaque terme suppose l'existence de l'autre), la détermination (dépendance entre une constante et une variable, c'est-à-dire un terme suppose l'existence de l'autre, mais non vice-versa), la constellation (dépendance entre deux variables, c'est-à-dire qu'aucun terme ne présuppose l'existence de l'autre), correspondent respectivement aux relations de présupposition réciproque, relation de présupposition unilatérale et relation sans présupposition de 269, p.131-132. Ici nous avons adopté la terminologie des Prolegomena (273, p.40-41).



donné que la théorie possède les caractères mentionnés plus haut ( Cf. § 4.2 ), on peut accepter que a de la langue I est différent de a de la langue II, car, comme le montre Siertsema, la dépendance entre a et c dans la langue I est différente de celle entre a et c dans la langue II ; en conséquence, si l'on prend l'ensemble de dépendances qui définissent a dans la langue I et a dans la langue II, ces terminaux seront effectivement différents.

Mais, par contre, nous n'acceptons pas la conclusion selon laquelle il serait impossible de dire que la dépendance entre B et C est la seule qui est différente dans les deux langues, ou bien qu'il soit justifié d'appeler les déterminations, dans chaque langue, avec un nom différent, ou plus encore, que les descriptions faites selon les principes glossématiques " are only disparate ".

Dans la théorie glossématique, il faut faire une part ( Cf. ci-dessus la case I de la fig.10, p.116 ) à l'ensemble de définitions dont on se sert pour aboutir à une description; parmi ces définitions on trouve celles de plusieurs types de dépendances. Dans chaque langue, on doit constater ces dépendances et c'est par leur entrecroisement que les terminaux ( ce que jusqu'à présent nous avons appelé parties ) sont définis, d'où il résulte que les terminaux seront des objets particuliers, différents dans chaque langue, comme c'est le cas de a, b, c, des langues I et II dans l'exemple précédent. Mais rien n'empêche de reconnaître les mêmes dépendances dans les différentes langues, car une dépendance ne se définit pas en fonction d'autres dépendances enregistrées dans la même langue, mais en fonction d'un système de définitions valables pour toutes les langues.

Les conclusions que, semble-t-il, nous pouvons tirer dès à présent, comportent plusieurs aspects :

. a) les principes glossématiques supposent, en effet, que chaque partie d'une langue soit définie par rapport à toutes les autres parties de la langue en question.

. b) il est impossible de formuler des critères comparatifs

applicables à des langues partiellement différentes, si leur fondement est l'identification des parties de ces langues et si la totalité de dépendances qui relie ces parties aux autres parties de la langue sont prises en considération.

. c) par contre, la définition de dépendances, dont on se sert pour décrire les langues, n'est pas subordonnée à l'ensemble de dépendances qui apparaissent dans chaque langue ; de ce fait, il n'y a pas d'obstacle à l'identification de dépendances dans des langues différentes.

Jusqu'à présent, nous avons abordé la question de la compatibilité d'éventuels critères comparatifs glossématiques, en admettant, au départ, qu'une partie d'une langue quelconque devait être comparée en prenant en considération toutes les dépendances possibles qu'on peut enregistrer entre cette partie et les autres parties de la langue, c'est-à-dire en prenant en considération ce que nous avons appelé la définition de la partie en question, définition faite d'après les principes glossématiques. Or, du fait qu'une partie d'une langue doit être définie en fonction de toutes les autres parties de la langue, il ne s'en suit pas que cette partie doit être nécessairement comparée en prenant en considération toutes les dépendances qui relient cette partie aux autres parties. On peut très bien formuler des critères comparatifs d'où aient été éliminées d'avance certaines dépendances qui relient une partie avec le reste de la langue, c'est-à-dire qu'on ne prendrait en considération que quelques unes des dépendances qui définissent la partie en question.

Il ne serait pas impossible, p. ex., de formuler des critères comparatifs comme le suivant : prendre en considération les dépendances qui relient les parties analysées au cours du dernier degré et écarter celles qui relient ces parties aux parties enregistrées au cours des degrés précédents. Supposons, p.ex., que le dernier degré de l'analyse de la pure forme de l'expression d'une langue ait abouti à l'établissement des taxèmes<sup>22</sup>, ces taxèmes étant

---

22.- Les taxèmes sont les unités découvertes au dernier degré d'une analyse faite sur la base de la sélection (= déterminations syntagmatiques); ils sont - en général - manifestés par les phonèmes ( 273, p. 99 ).

définis par les dépendances qu'ils contractent entre eux, avec les parties dégagées au cours des degrés précédents de l'analyse ( p. ex. avec les syllabes ) et ainsi de suite. Mais, pour que ces taxèmes soient comparables à d'autres glossèmes d'une autre langue, on peut décider que les critères comparatifs ne porteront que sur les dépendances qu'ils contractent entre eux ( et, encore, peut-on ne retenir que certaines dépendances et écarter les autres ) sans prendre en considération les dépendances qui les relient aux autres parties de la langue dégagées au cours des degrés précédents.

Il est fort probable que cette manière d'envisager le problème a été présente à l'esprit d'Uldall lorsqu'il a proposé ( 633, p. 52-54 ) la définition suivante : " Two or more units which are equivalent in respect of all relevant connexions [ = un certain type de dépendance ] are said to be identical ". Plus loin, il ajoute : " Two functives may not be absolutely identical, but if they are equivalent in respect of all the connexions in which we are interested - even if only for the moment - then we shall define them as identical, whatever irrelevant differences there may be between them " <sup>23</sup>. Relevant est sans doute un mot clef dans la définition, car pour appliquer cette définition aux problèmes comparatifs ( pour déterminer les identités entre langues ) il sera nécessaire de déterminer les identités entre langues ) il sera nécessaire de déterminer que les dépendances, parmi celles qui définissent une partie d'une langue, seront à considérer comme intéressantes et quelles autres seront écartées. Mais " relevant " est resté tel quel, sans autre explication.

---

23. D'autres difficultés qu'Uldall mentionne, subsistent dans la définition d'identité. Ces lignes - dont on peut toujours discuter qu'elles aient été destinées à une finalité comparative - et celles que nous avons mentionnées plus haut ( Cf. ci-dessus, p. 116n ) semblent épuiser les inquiétudes comparatives d'Uldall, au moins dans ce travail ( 633 ); nous ne croyons pas que le tableau qu'il présente ( *ibidem*, p. 55-56 ) doive être interprété comme une typologie destinée à comparer des langues, comme le fait Siertsema ( 586, p. 96 et p. 240 ), car rien, dans le texte, n'autorise cette interprétation.

Il est également fort probable que Hjelmslev a abordé le problème de cette manière et que les indications qu'il a formulées sur les critères comparatifs (Cf. ci-dessus § 4, p.119)<sup>24</sup> doivent être interprétées autrement que comme nous l'avons fait au § 4. En effet, il ne s'agirait pas de classer ensemble deux langues selon le fait qu'une catégorie de l'une est identique à une catégorie de l'autre, mais de définir certains types de catégorie; les catégories qu'on peut appeler particulières, celles que nous trouvons dans les différentes langues, seraient à classer dans un type de catégorie si, parmi les dépendances en fonction desquelles ces catégories se définissent, on trouvait les dépendances qui caractérisent le type de catégorie en question. Prenons comme exemple la catégories " voyelles " ( glossématiques )<sup>25</sup> du français ; cette catégorie, étant définie par toutes les dépendances qu'elle garde avec le reste de la langue, est un objet unique en ce sens que, pour trouver une catégorie identique, il faudrait trouver une autre langue qui soit, dans son ensemble, identique au français. Cependant, à un certain degré de l'analyse, la catégorie " voyelles " du français est reliée par une dépendance déterminée ( celle de sélection - Cf. note 21 ) avec la catégorie " consonnes " ; par ailleurs, on peut trouver une autre catégorie " voyelles ", dans une autre langue ( p. ex.

---

24.- Nous ne retiendrons, dans ce qui suit, que les citations empruntées à 269, plus nettement centrées sur les problèmes comparatifs.

25.- Les voyelles glossématiques se définissent, sur le plan de la pure forme, sur la base de la dépendance de détermination (Cf. note 21) qu'elles contractent avec les consonnes, les voyelles étant la constante et les consonnes la variable. Dans 269, on lit qu'une catégorie est un paradigme (p.17) et qu'un paradigme est "une classe d'éléments qui peuvent être placés à une même place d'une chaîne" (p.56); dans 273, elles sont définies sans le recours à la place de la chaîne, ce qui est beaucoup plus cohérent par rapport au point de vue purement formel qu'on avait adopté (Cf.ci-dessous, § 5.1) cependant que tous les problèmes relatifs aux catégories sont loin d'avoir été résolus: "The science of catégories [...] - dit Hjelmslev 273, p.101 - presupposes such a comprehensive and such a closely coherent apparatus of terms and definitions that its details cannot be described without its being presented completely; it cannot therefore [...] be treated in the prolegomena of the theory ".

l'espagnol ), reliée par la même dépendance au même degré de l'analyse avec une autre catégorie, celle des "consonnes". De ce fait, nous pouvons dire que la catégorie " voyelles " du français et la catégorie " voyelles " de l'espagnol appartiennent à un même type de catégorie, ce qui n'est pas la même chose que de dire que la catégorie "voyelles" du français est identique à la catégorie "voyelles" de l'espagnol.

C'est dans ce sens qu'on peut interpréter les citations à propos des critères comparatifs, à la condition, toutefois, de donner au terme catégorie deux sens différents. D'une part, par catégorie, on doit comprendre l'ensemble des éléments qui apparaissent, dans une langue déterminée, à un point donné de la chaîne ( Cf. note 25 ) ; on aura, p. ex., la catégorie "Voyelles" du français, définie par les dépendances avec toutes les autres parties du français ; nous continuerons à désigner ces catégories par le terme catégorie, avec une minuscule. D'autre part, nous avons les types de catégorie, que nous appellerons Catégories, avec majuscule, et qui appartiennent, elles, non pas à une langue donnée, mais au " calculus " typologique ( Cf. case 3 du schéma de la fig.10, p. 116 , proposé à partir de la définition de la langue. Les catégories sont donc des éléments qui appartiennent aux Catégories ; la catégorie "voyelles" de l'espagnol et la catégorie "voyelles" du français appartiennent à la Catégorie "voyelles" du " calculus " typologique. En nous servant de ces distinctions, les citations de Hjelm-slev, rapportées ci-dessus ( Cf. p. 119 ) devraient, à notre avis, être interprétées de la manière suivante : " les langues qui présentent les mêmes catégories [ = Catégories ] doivent être rangées dans un même type linguistique " ; " ces éléments se classent en catégories [ = catégories ] et c'est la tâche de la typologie linguistique de déterminer quelles catégories [ = Catégories ] sont possibles dans une langue donnée " ( 269, p. 142 ) <sup>26</sup>.

---

26.- Le même problème apparaît aussi dans 273 ; cf. la citation de p. 114 et celle de la note précédente : le catégories employé dans la première de ces deux citations devrait être écrit avec une majuscule et le catégories, de la deuxième, avec une minuscule.

5.1.- Le pouvoir discriminatif des critères proposés.

Si nous acceptons le raisonnement qui précède, il est effectivement possible de formuler, dans un cadre glossématique, des critères comparatifs permettant de décrire l'identité purement formelle entre deux langues. Il nous reste maintenant à nous poser les questions suivantes : quels sont les traits retenus pour définir les Catégories ? Quelles Catégories ont été envisagées et combien y en a-t-il ? Quel degré de finesse peut atteindre un classement qui aurait été proposé en fonction de ces Catégories ? Bref, il nous importe de déterminer quel est le pouvoir discriminatif des critères présentés à l'intérieur du schéma général que nous avons discuté dans les paragraphes qui précèdent.

Il n'est pas facile de trouver dans Le Langage ( 269 ) une réponse nette à ces questions, pourtant capitales pour une étude comparative ; le " calculus " typologique proposé par Hjelmslev est plutôt une ébauche assez sommaire que quelque chose de définitif, comme Hjelmslev s'empresse de le souligner ( 259, p. 141, sur les conditions de publication de ce travail, f. ci-dessus, note 18 ). Par ailleurs, la définition de certains concepts, qui sont fondamentaux pour la détermination des traits caractéristiques des Catégories, fait souvent défaut. P. ex. l'auteur pose, à la base de son " calculus " typologique, deux Catégories : celle des éléments caractérisants et celle des éléments constituants ; les éléments caractérisants sont ceux qui peuvent " entrer dans une réaction à titre d'élément régi ( présumé ) " et les éléments constituants sont ceux qui ne le peuvent pas. Au préalable, Hjelmslev nous avait dit que, parmi les réactions, on ne tiendrait compte que de la direction, qui est la réaction " qui sert à établir une proposition ou une unité de " proposition " ( ibidem, p. 142-143 ) ; or, malheureusement, les notions de " proposition " ou d'"unité de propositions" qui seraient indispensables pour comprendre la caractérisation des Catégories indiquées, n'ont pas été définies. On pourrait faire des observations analogues à propos de notions telle que énoncé entier et unité minimale, indispensables pour comprendre les traits qui

définissent les autres Catégories. Il est, par conséquent, impossible de se prononcer avec certitude sur le classement typologique proposé par Hjelmslev.

Cependant, même si on ne demande pas à trop vérifier les définitions des Catégories qu'il propose, le résultat final est assez pauvre. En effet, la typologie présentée par Hjelmslev, construite selon un processus de dichotomies successives, comporte en tout, et au maximum, huit Catégories ; la première dichotomie, on l'a vu, divise les éléments en deux Catégories : celles des éléments constituants et celle des éléments caractérisants ; chacune est divisée ensuite en deux, ce qui nous donne quatre Catégories, dont chacune à son tour, est aussi, semble-t-il, divisible en deux, ce qui ferait en tout huit Catégories ; mais ce qui concerne cette troisième division n'est pas très clair dans l'exposé, les huit Catégories auxquelles on devrait aboutir n'étant pas clairement nommées et distinguées. La typologie présentée par Hjelmslev s'arrête donc là. Sur le plan de l'expression, les Catégories qu'on peut dégager nettement sont les suivantes <sup>27</sup> :

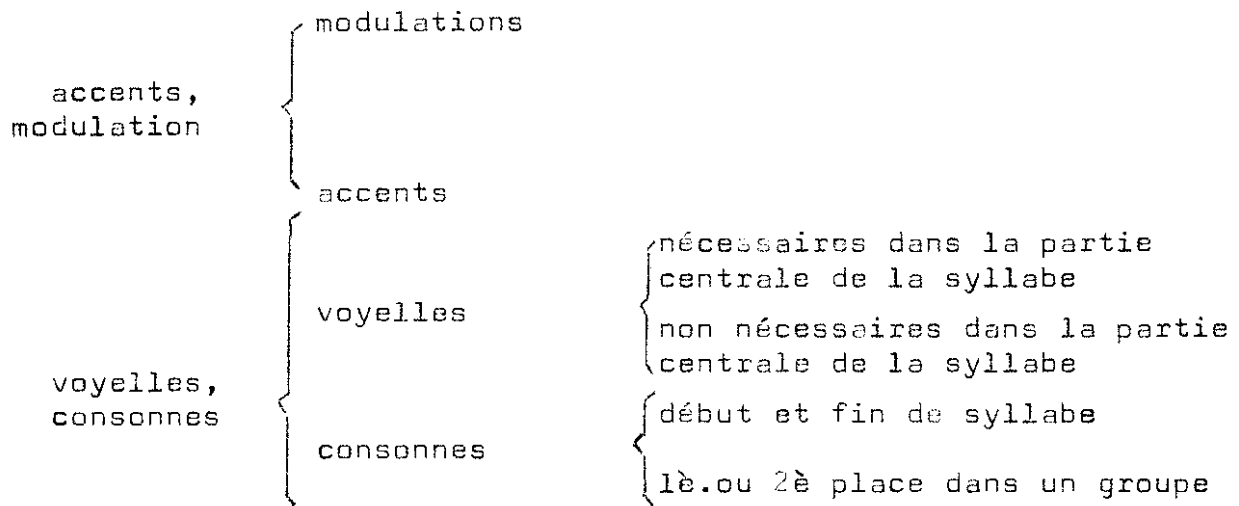


Fig. 11.- Les Catégories du plan de l'expression.

---

27.- Les modulations et les accents semblent être manifestés sur le plan de la substance, par l'intonation et les accents ; sur les voyelles et consonnes, cf. ci-dessus note 25 ; sur les notions de " place " ( début, centre, fin, etc. ) pour classer voyelles et consonnes Cf. § 5.1 et note 29 ).

Il semble assez évident que, si l'on faisait un classement typologique sur cette base, l'efficacité n'en serait pas très grande. Même si on pouvait aboutir à définir les Catégories d'une manière explicite - ce qui n'est pas encore le cas - et compatible - ce qui est possible, comme on l'a déjà vu -, on devrait toujours se limiter à constater que telle langue possède telle autre Catégorie. Ces Catégories englobent des éléments d'une telle généralité et si répandus dans les langues les plus diverses, qu'il serait difficile d'aboutir, suivant cette voie, à un classement intéressant.

Il est important de constater que les observations précédentes rejoignent aussi bien la pratique de certains auteurs directement influencés par la pensée hjemslevienne que certaines de leurs déclarations à propos des procédés comparatifs ; eux aussi ont ressenti l'étroitesse des solutions proposées par Hjelmslev. Fischer-Jørgensen, qui a consacré un travail au problème de la comparaison de la distribution des phonèmes, prend garde de nous avertir qu'elle ne se place pas sur un plan purement formel et que la méthode qu'elle adopte " is in a certain sense a hybrid method, since the elements and the relations are chosen, for the purpose of comparison, on the basis of phonetic similarity " ( 133, p. 14 ). De même, il faut classer parmi les procédés mixtes, les critères comparatifs proposés par Bjarne Westring Christensen; celui-ci pense que dans une " comparaison typologique combinatoire, on ne peut employer que des critères généraux tels que sélection, relation d'ordre, nombre d'éléments " [ ... ]. Ce n'est qu'en se servant des relations générales, poursuit l'auteur, 667, p. 37-38 - qu'on arrive à résoudre les problèmes de " mesurer " la parenté typologique et d'identifier des catégories appartenant à deux ou plusieurs systèmes différents : une catégorie d'un système est identique à une catégorie d'un autre système, si les deux catégories sont définies de la même manière, par exemple par la même fonction glossématique ou la même relation d'ordre, et contiennent le même nombre d'éléments, que toutes les autres catégories supérieures ou inférieures soient identiques ou non. Par exemple, la classe sélectionnante des consonnes initiales du français parlé ( système normal étroit ) est identique à la



classe sélectionnante des consonnes initiales du français écrit ( système normal étroit ), de même que les catégories sélectionnées sont identiques ". Or, aussi bien dans ses propositions générales, par le biais du recours à la " relation d'ordre ", que dans son exemple ( " les consonnes initiales " ), Westring Christensen a utilisé des notions qui ne sauraient être incluses dans le domaine de la pure forme : ce sont les notions de temps ou d'espace qui constituent le fondement même des rapports linéaires constatés dans les énoncés linguistiques <sup>28</sup>. En effet, comme il a été remarqué par Uldall ( 633, p. 45 ), " in glossematic, as in logical, algebra ab is the same as ba ; i.e. we are forced to write our functives in whatever order seems most convenient, and the order in which functives are written should not be taken as having any significance " <sup>29</sup>. Nous observons donc que des auteurs naturellement

---

28.- Westring-Christensen a exposé ailleurs ces mêmes idées : 669, p. 168 et suiv., 667, 668. Tooby est aussi de l'avis "qu'une telle considération du temps est impossible pour une analyse purement fonctionnelle " ( 616, p. 12 ).

29.- La question de l'ordre et plus généralement de la linéarité des éléments est une véritable épine pour la théorie glossématique. Si l'on pose, au départ, que la description d'une langue doit être purement formelle, on ne peut pas faire intervenir la successivité des éléments dans le temps ou dans l'espace, car elle n'est fondée que sur la substance qui manifeste les unités purement formelles : c'est parce que la substance occupe un certain temps ou un certain espace qu'un élément vient après l'autre ; aussi, on doit se rappeler que dans l'axiomatique considérée par Hjelmslev comme proprement linguistique, il n'y a pas de place pour les notions de temps ou d'espace. La position de Hjelmslev sur ce problème reste très ambiguë, même après la publication de Prolegomena ( 273 ); dans ce travail il emploie à plusieurs reprises, l'expression "position " in the chain ou d'autres analogues ( p. ex. aux p. 63, 64, 95 ) avec le mot position, toujours entre guillemets d'où l'on ne sait pas très bien s'il prend ou non cette idée à son compte et s'il fait référence à une position déterminée par l'ordre, comme certains exemples le suggèrent, cependant qu'à la p. 72, la référence à l'ordre est déjà plus explicite. Le fait d'avoir employé le terme chain en 273 pour désigner une entité définie sur le plan de la pure forme et le même mot ( traduit ) en 269, avec un autre sens, ajoute à la confusion ; en effet, dans 269 nous trouvons le passage suivant où le recours à la successivité des éléments, même pour fonder la dépendance de relation, est évident : " lorsque

. . .

enclins à développer les idées glossématiques sont finalement sortis du cadre restreint où ces idées les enfermaient. Comme Westring Christensen le remarque avec juste raison : " la sélection ne fournit pas une classification très détaillée, surtout parce qu'elle est indifférente à l'ordre des éléments " ( 667, p. 29 ), ou, comme signale Alvar Ellegård <sup>30</sup> : Glossematic categories [ = dépendances glossématiques ] of selection and solidarity though certainly not inapplicable to a classification of phonemes, are not capable of providing one that is articulated enough to be satisfactory". Nous rejoignons donc le même type d'observations, que nous avons été amenés à faire à propos de l'efficacité des critères comparatifs proposés par Hjelmslev : tout se passe comme si l'adoption stricte des critères glossématiques laissait une marge de manoeuvre beaucoup trop limitée pour mener à terme certaines opérations, dont celle de la comparaison des langues. Et cela est particulièrement grave pour une théorie dans laquelle on a tellement insisté sur la nécessité et l'importance de la détermination des identités et des différences entre langues.

---

.... nous entendons un texte parlé, il se compose pour nous de signes, et ces signes se composent à leur tour d'éléments qui se déroulent dans le temps : certains viennent avant, d'autres après. Les signes forment une chaîne et les éléments de chaque signe forment également une chaîne. Nous nommons relation la fonction ( dépendance, rapport ) qui existe entre les signes ou entre les éléments à l'intérieur d'une même chaîne : les signes et les éléments sont reliés entre eux dans la chaîne ". Pour rester plus près des problèmes comparatifs on notera que, dans l'ébauche de typologie proposée par Hjelmslev, la troisième dichotomie, celle qui divise les voyelles et consonnes, est fondée sur des considérations d'ordre ; il est intéressant de noter comment les possibilités offertes par la pure forme sont vite épuisées et il est nécessaire d'avoir recours à d'autres considérations.

30.- Dans Language 36 ( 1962 ) p. 399, cité par Westring-Christensen.

## C H A P I T R E V

### LES PHONEMES

#### 1.- Configuration de phonèmes et phonèmes isolés ; typologie et dialectologie.

La distinction entre configuration de phonèmes et phonème ( Cf. chap. I, § 3.3, 3.3.1 ) recoupe de très près, mais non entièrement, deux domaines où l'activité comparative a été intense : la typologie et la dialectologie. Ce recoupe-ment n'est pas fortuit, les intérêts propres à la typologie et à la dialectologie ayant respectivement fait choisir, comme entités linguistiques sur lesquelles la comparaison devait por-ter, les configurations de phonèmes dans un domaine et les pho-nèmes isolés dans l'autre. En effet, une typologie a comme objec-tif ultime la définition d'un ensemble de classes où les systè-mes des langues les plus diverses doivent trouver une place ; on ne cherche pas, par le biais de ce système de classement, à grou-per ou à différencier les langues selon des identités ou des différences subtiles, mais plutôt, selon leurs traits essentiels que l'on s'efforce de dégager en mettant l'accent sur les gran-des lignes de chaque système ( Cf. p. ex. ci-dessous les notions de " norme " et de " core system " chez Martinet ). Par contre, en dialectologie - de même que dans les autres domaines cités au chapitre I - les objets à comparer sont beaucoup plus délimi-tés et plus fines les identités et les différences à déterminer. Il est évident que des critères comparatifs susceptibles d'être appliqués à la comparaison de l'anglais et du bantou, mais qui

ne rendraient pas compte des différences entre deux patois distants de quelques kilomètres, seraient, en dialectologie, sans intérêt.

Il n'est donc pas étonnant de constater que, pour comparer des dialectes, on a très généralement <sup>1</sup> adopté une comparaison de phonème à phonème plutôt que de configuration à configuration. Certes, les problèmes conceptuels de la détermination des identités et des différences sont foncièrement les mêmes en ce sens que, dans l'un et dans l'autre cas, il est nécessaire de fonder les jugements d'identification sur des critères comparatifs explicites ; la grille critique à appliquer à ces jugements ( Cf. chap. III, § 5.1 ) est par conséquent la même. Cependant, la comparaison de configurations pose des problèmes différents de celle de phonèmes isolés ; dans le premier cas, on opère sur une totalité, dans le deuxième, sur une des unités qui compose cette totalité. Par conséquent, la question de savoir si l'on peut identifier partiellement des structures, problème déjà abordé au chapitre précédent à propos de la comparaison des unités non-substantielles, se pose uniquement à propos de la comparaison de phonèmes isolés.

La typologie et la dialectologie structurale n'épuisent certes pas tous les domaines où la comparaison de phonèmes est nécessaire et, à l'occasion, on fera mention de travaux parus ailleurs, mais les deux domaines choisis sont très représentatifs, à la fois de l'activité comparative enregistrée sur le plan de phonèmes et des problèmes théoriques qui se posent à cette activité. On peut donc couvrir, par le biais de leur étude approfondie, sinon la totalité, tout au moins un très large éventail de problèmes et de solutions qui ont vu le jour dans ce domaine de la comparaison de phonèmes. Par ailleurs, le fait que typologie et dialectologie ne présentent pas exactement les mêmes problèmes sur le plan théorique justifie leur traitement

---

1.- Avec des exceptions cependant. Cf. Moulton 461.

séparé et le clivage interne de ce chapitre : d'abord seront analysés les travaux centrés sur la typologie et, ensuite, ceux qui portent sur la dialectologie structurale.

## 2.- Typologie.

Les linguistes qui ont contribué à la formation du mouvement phonologique ont voulu, dès le début<sup>2</sup>, allier l'étude individuelle des systèmes phonologiques à une vue plus globale, capable d'introduire un certain ordre dans la diversité des systèmes décrits. Un certain nombre d'études typologiques ont vu ainsi le jour, parmi lesquelles les trois que nous avons retenues pour un examen approfondi : celles de Troubetzkoy, de Hockett et de Martinet. Non seulement ce sont les trois travaux qui, à notre avis, sont allés le plus loin dans ce domaine, embrassant une très grande variété de langues, mais ce sont des typologies qui présentent, par ailleurs, l'avantage d'être claires et explicites, ce qui facilite grandement leur analyse critique.

### 2.1.- D'autres travaux dans le domaine typologique.

Les travaux mentionnés dans le paragraphe qui précède ne couvrent pas toute l'activité dans le domaine de la typologie phonologique. Jakobson, p. ex. a exprimé ( 322, p. 524-526 ) quelques idées très générales sous une forme négative : " Not inventory but system is base of typology ", dit-il, ou bien " phonological typology , Greenberg is right, cannot remain " a subtraction of the rather vague terminology of traditional phonetics ".

---

2.- Cf. les antécédents au chap. I, § 3.1.1.

L'auteur a, par ailleurs, énoncé le principe selon lequel ce qu'il appelle la " méthode typologique " de comparaison de langues doit opérer sur la base de l'isomorphisme ", mais il nous a été impossible de dégager ce que peut recouvrir cette notion appliquée au domaine de la typologie linguistique <sup>3</sup>. Et l'absence d'une typologie phonologique claire est particulièrement frappante dans les écrits de Jakobson et de ses collaborateurs <sup>4</sup>, car le chef de file du binarisme non seulement affirme que la description d'un système de phonèmes ne peut pas se concevoir sans une typologie et vice-versa ( 322, p. 524 ), mais il considère aussi que, parmi les avantages de l'adoption de traits distinctifs binaires, il y a celui de rendre " the conclusive typology of languages so transparent " ( 328, p. 49 et 319, 451 ).

- 
- 3.- A partir d'une déclaration aussi générale que la suivante :  
" The interlingual code-switching can be <sup>and</sup> practiced just because languages are isomorphic : common principles underlie their structure " ( 322, p. 524 ) ou d'une comparaison plus ou moins métaphorique avec la mécanique quantique ( Cf. ibidem, p. 527 ) il est impossible de dégager une notion suffisamment explicite sur laquelle fonder une typologie.
- 4.- Les jugements d'identité ne manquent cependant pas dans son oeuvre ; Cf. p. ex. les passages suivants, qui impliquent respectivement l'identification de /t/, /d/, /t<sup>h</sup>/, /d<sup>h</sup>/ et de /ṁ/, /ṇ/ dans plusieurs langues : " To my knowledge, no language adds to the pair /t/-/d/ a voiced aspirate /d<sup>h</sup>/ without having its voiceless counterpart /t<sup>h</sup>/, while /t/, /d/ and /t<sup>h</sup>/ frequently occur without the comparatively rare /d<sup>h</sup>/ ( 318, p. 528 ) ; " the phoneme /ṇ/ is an even rarer occurrence than /ṁ/ ; it appears only in a few Arabic dialects ; e. g. in Damascus [...] The presence of /ṇ/ in an Arabic dialect implies the presence of /ṁ/ in the phonemic pattern, whereas /ṁ/ occur without /ṇ/ ( 318, p. 514 ). Ces identifications sont non-fondées. Il est, par ailleurs, curieux de constater que contrairement aux déclarations de principe de Jakobson, dans des typologies partielles ( en ce sens qu'elles sont destinées à classer un groupe de langues apparentées génétiquement ) issues du binarisme, comme celles de Stankiewicz ( Cf. 597, 598 ) ou de Toporov ( 617 ), on a utilisé la comparaison des inventaires de phonèmes ; on ne trouve non plus dans ces écrits aucun critère comparatif explicite. Cf. au chap. VI, § 2, la discussion sur l'arbitraire d'un critère comparatif formulé dans le cadre du binarisme ; notons que la plupart des jugements d'identité dont nous avons fait état dans cette note sont faux si on utilise ce critère.

Dans un autre secteur de la recherche, Carl F. Voegelin et ses collaborateurs ont consacré à la comparaison de systèmes de phonèmes un certain nombre de travaux où le terme "typologie" revient souvent<sup>5</sup>. Dans la mesure où les auteurs s'occupent effectivement (comme p. ex., dans 650) de la comparaison de phonèmes, qu'elle s'inscrive ou non dans un cadre plutôt dialectal que typologique, il semble bien qu'ils aient envisagé la question des identités et des différences entre phonèmes sous l'angle de la comparaison d'inventaires<sup>6</sup>. La formulation la plus courante à laquelle on peut réduire la plupart des jugements d'identité et de différence, qu'ils expriment le plus souvent de manière implicite est, en effet, la suivante : les langues A et B possèdent les phonèmes / X, Y, Z /; la langue A possède en plus le phonème /W/ et la langue B le phonème /V/. Il est clair que cette formulation implique que les phonèmes /X, Y, Z / de la langue A ont été identifiés aux phonèmes / X, Y, Z / de la langue B et que, par contre, /W/ de la langue A est considéré comme différent de /V/ de la langue B ; il s'agit donc d'une comparaison entre phonèmes et non pas entre configurations. Certes, les identifications ne sont pas toujours de langue à langue et l'originalité de ces recherches consiste dans l'essai de formuler des inventaires de phonèmes qui, considérés en quelque sorte comme modèles, sont ultérieurement utilisés comme points de repère pour indiquer, par rapport à eux, les écarts de chaque système particulier. Mais, comme il nous a été impossible de détecter un critère comparatif quelconque, nous considérons que tous les jugements d'identité qui y apparaissent sont typiquement non fondés.

## 2.2.- Notions impliquées par une typologie.

Il existe un certain nombre de notions qui gravitent autour d'une typologie considérée stricto sensu, c'est-à-dire

---

5.- Cf. les références et la discussion de la notion de "typologie" au chap. I, § 3.1.1.

6.- Cf. cependant 645, où c'est plutôt la configuration de phonèmes qui est visée.

en tant qu'ensemble de classes. En effet, chaque classe comporte une définition et cette définition utilise un certain nombre de notions désignant des faits ou des phénomènes qui doivent réapparaître dans les objets à classer dans la typologie. Imaginons, p.ex., la classe " trois degrés d'ouverture " d'une typologie de systèmes vocaliques ; la définition de la classe " trois degrés d'ouverture " utilise les notions, empruntées à la phonétique articulatoire, d'"ouverture " ( ou son équivalent, " déplacement vertical de la langue " ) et de " nombre de degrés ". Si l'on désire classer un système de phonèmes quelqu'il soit dans cette classe, il est nécessaire que les faits ou phénomènes désignés par les notions utilisées pour définir la classe - tel type de déplacement plutôt que tel autre, tel nombre de degrés et non pas tel autre - soient effectivement présents dans le système en question. C'est ce qui permet de comprendre l'importance capitale que prennent les définitions des classes d'une typologie et les notions utilisées pour exprimer ces définitions : d'une part, les définitions jouent le rôle de critères comparatifs, car deux systèmes, placés dans une même classe, sont identiques par rapport à la définition de la classe où ils ont été placés ; et, d'autre part, ces critères comparatifs seront compatibles si les systèmes de phonèmes ont été décrits en utilisant les mêmes notions que celles qui ont été utilisées pour définir les classes. Si, par exemple, les notions d'"ouverture" ou de " degré " n'intervenaient pas dans la description des systèmes de phonèmes, la classe " trois degrés d'ouverture " resterait une classe de la typologie où aucune langue ne viendrait se ranger. Les notions utilisées pour définir les classes font pour ainsi dire le pont entre celles-ci et les systèmes de phonèmes.

Les définitions des classes et les notions qui sont à la base de ces définitions sont donc des points clefs qui doivent être considérés de très près dans une analyse critique des jugements d'identité et de différence. Les principes descriptifs utilisés pour décrire les systèmes de phonèmes constituent l'autre volet du problème : selon que les objets à classer sont



susceptibles d'admettre une ou plusieurs descriptions et selon que ces descriptions différentes aboutissent à faire classer un système déterminé dans une classe plutôt que dans une autre, les jugements comparatifs qui résultent d'un classement typologique seront plus ou moins arbitraires.

Les trois rubriques que nous venons de dégager ( définition de classes, notions utilisées pour définir les classes, description des systèmes individuels ) sont donc autant de points de repère dans l'étude des typologies phonologiques ; elles seront utilisées plus en détail à propos de la première typologie complète sur le plan phonologique, celle de Troubetzkoy ; le même schéma sera ensuite utilisé pour analyser les travaux de Hockett et de Martinet, toutefois ; nous ne reviendrons pas sur les points essentiels dégagés à propos de l'étude de Troubetzkoy.

### 2.3.- La typologie de Troubetzkoy.

Les classes de la typologie, les notions utilisées pour les définir, des considérations portant sur la description des systèmes de phonèmes, certaines lois générales qu'il serait possible de déduire de la typologie proposée, ce sont là autant d'aspects différents qui apparaissent particulièrement enchevêtrés dans les écrits de Troubetzkoy. Mais les pages que ce maître de la linguistique a consacrées aux problèmes de la typologie phonologique présentent néanmoins un intérêt certain ; elles nous aideront à repérer les problèmes de fond et à aider à les résoudre.

La scission posée au départ entre voyelles et consonnes va permettre à Troubetzkoy d'envisager deux typologies différentes. Celle qui aurait dû être consacrée aux consonnes n'a pas été cependant suffisamment développée. Troubetzkoy propose, certes, un système de classement ( 628, p. 135-196 ) phonique destiné aux consonnes, mais les notions qu'il présente n'ont finalement pas été utilisées pour bâtir une typologie ; il se

limite plutôt à présenter des éléments et des suggestions, tirés de son système de classement, qui permettraient éventuellement d'en bâtir une. En revanche, la typologie des voyelles a été élaborée davantage, ce qui permet de l'étudier plus aisément.

### 2.3.1.- Notions utilisées pour définir les classes.

Pour définir les classes de la typologie de voyelles, Troubetzkoy emploie un certain nombre de notions empruntées au système de classement phonique qu'il propose : ce système comporte ( selon notre terminologie, cf. chap. II, § 3.3.1 ) quatre dimensions possédant chacune un nombre variable de valeurs :

<u>Dimensions</u>	<u>Valeurs</u>
. d'aperture	deux, trois et quatre degrés
. déplacement des lèvres	arrondi, non arrondi.
. place de la langue	antérieur, postérieur
. résonance	oral, nasal.

Note : Troubetzkoy fait entrer les dimensions " déplacement des lèvres " et " place de la langue " sous la rubrique plus générale de " dimensions de localisation ".

Quel type de description assure l'identité des dimensions et des valeurs qui apparaissent dans ce système de classement ? Il faut bien distinguer cette question, qui doit, nécessairement, être posée dès qu'on admet le rôle fondamental des dimensions phoniques dans les critères comparatifs ( c'est-à-dire dans la définition des classes de la typologie ), de la suivante : selon quels critères doit-on déterminer le caractère distinctif d'une dimension ou d'une valeur déterminée ? Pour répondre à la deuxième question, Troubetzkoy fournit des éléments importants ; en revanche, malgré quelques observations utiles qu'on rencontre ici et là, il écarte la première du domaine de ses préoccupations. Troubetzkoy admet, certes, que voyelles et consonnes sont " des concepts phoniques [ qui ] ne peuvent être définis que comme tels " ( 628, p. 97 ); il admet également que

les concepts qu'il a utilisés pour classer les oppositions phonologiques doivent être reliés à d'autres qui sont " acoustiques et articulatoires, c'est-à-dire à des concepts phonétiques " mais il ajoute par la suite que " les concepts phonétiques avec lesquels le phonologue travaille apparaissent nécessairement quelque peu schématisés et simplifiés ". Et il ne se propose pas de décrire, sur quelque plan que ce soit, articulatoire, acoustique ou auditif, les dimensions phoniques avec lesquelles il opère : il ne cherche qu'à repérer ces dimensions, à leur donner un nom commode et à les utiliser par la suite. " C'est pourquoi - dit-il, 628, p. 95 - il importe peu pour le phonologue de se servir d'une terminologie phonétique, soit acoustique, soit physiologique. Il s'agit uniquement de désigner d'une façon non ambiguë des particularités phoniques qui sont étudiées et envisagées de différents points de vue dans la littérature phonétique spéciale et qui, malgré des différences d'opinion peuvent être reconnues au moins comme objets de recherche par tous les phonéticiens [... si/ des expressions comme " voyelle antérieure " ou " occlusive " sont à réprover du point de vue des méthodes modernes, cependant ces expressions ont toutefois l'avantage d'être bien comprises par tous ceux qui connaissent la phonétique classique. Le phonéticien, même le plus pointilleux [.../ peut accepter ces expressions, à défaut d'autres meilleures et plus exactes, comme désignations conventionnelles d'objets de recherche connus ".

Dans les Principes, on ne doit donc pas chercher de réponse à la question de l'identité des dimensions phoniques : Troubetzkoy a laissé à d'autres ce problème, ce qui est sans doute parfaitement légitime. Mais le fait de ne pas avoir précisé la nature de ces entités sur lesquelles reposent les jugements d'identité et de différence ne manquera pas, comme nous le remarquerons plus loin ( Cf. 2.3.6.), de se répercuter sur ceux-ci.

### 2.3.2.- Les classes de la typologie.

La définition des classes de la typologie n'est pas

le résultat de l'utilisation directe des dimensions et des valeurs mentionnées au paragraphe précédent. D'une part, Troubetzkoy a opéré une simplification, puisque la dimension de résonance, présente dans le système de classement phonique, n'a guère été retenue dans la définition des classes de la typologie. Mais d'autre part, il utilise d'une manière assez complexe les trois dimensions restantes, en les combinant à partir de trois critères différents qui portent, respectivement, sur (I) le nombre de valeurs de la dimension d'aperture, sur (II) l'utilisation des dimensions de localisation, sur (III) les rapports et la nature des deux dimensions de localisation. Chacun de ces critères permet l'obtention d'un sous-classement différent ( sous-classements I, II et III) et les classes finales de la typologie seront le résultat de la combinaison de ces trois sous-classements.

Le sous-classement I, à partir du nombre des valeurs de la dimension d'aperture, est le plus simple ; ces valeurs pouvant être au nombre de deux, trois ou quatre, on obtient trois sous-classes différentes : systèmes à deux, trois ou quatre degrés.

D'après le critère portant sur l'utilisation des dimensions de localisation ( sous-classement II ) les systèmes des voyelles sont groupés en linéaires, quadrangulaires et triangulaires. Aucune dimension de localisation n'est distinctive dans les systèmes linéaires, qui connaissent seulement celle d'aperture comme dimension distinctive. En revanche, une dimension de localisation ou les deux, plus celle d'aperture sont distinctives dans les systèmes triangulaires et quadrangulaires. Les systèmes quadrangulaires se différencient à leur tour des systèmes triangulaires par le trait suivant : tous les phonèmes des systèmes quadrangulaires possèdent au moins une détermination de localisation ; par contre, dans les systèmes triangulaires, le phonème qui possède la détermination " degré le plus ouvert " - réalisé souvent par [a] - ne connaît aucune détermination de localisation.

Le sous-classement III, celui qui résulte de l'application du critère portant sur les rapports et la nature des deux dimensions de localisation, est assez complexe. Il est fondé, d'une part, sur des considérations formelles portant sur le nombre de dimensions distinctives utilisées et leur combinaison et, d'autre part, sur la nature phonique des dimensions qui entrent en jeu.

Une première distinction s'établit, sur le plan formel, selon que, pour grouper les phonèmes en " catégories de localisation " on utilise une seule dimension de localisation ou les deux. L'utilisation d'une seule dimension aboutit au groupement des phonèmes en deux catégories ; si, p. ex., la dimension utilisée est " déplacement des lèvres ", les deux catégories seront phonèmes " labialisés " et phonèmes " non labialisés ". Si, en revanche, on utilise les deux dimensions, il sera possible d'obtenir deux, trois ou quatre catégories différentes. On obtient le minimum, c'est-à-dire deux catégories, si tous les phonèmes possédant une détermination d'une des dimensions comportent une seule détermination de l'autre dimension ; p. ex., si tous les phonèmes " antérieurs " sont, en même temps, " non labialisés " et les phonèmes " postérieurs " sont labialisés " ; dans ce cas, les deux catégories de localisation sont A) des phonèmes " antérieurs non labialisés ", B) des phonèmes " postérieurs labialisés ". Si les phonèmes possédant chacune des déterminations d'une des dimensions se divisent en deux par rapport à l'autre dimension, on obtient quatre catégories, c'est-à-dire le nombre maximum ; elles sont les suivantes : A) phonèmes " antérieurs et labialisés ", B) "postérieurs et labialisés ", C) " antérieurs et non-labialisés " ; D) " postérieurs et non labialisés ". Finalement, on obtient la possibilité numérique intermédiaire, c'est-à-dire trois catégories, si les phonèmes possédant une détermination d'une des deux dimensions, et ceci pour une seule de deux déterminations possibles de cette dimension se sous-divisent en deux par rapport à l'autre dimension ; on a, p. ex. les trois catégories suivantes : A) phonèmes " antérieurs et arrondis ", B) "antérieurs et non-arrondis", C) "postérieurs et arrondis".

Le schéma qui suit résume les possibilités précédentes et les concrétise sur le plan linguistique : il fait apparaître six sous-classes différentes. Les dimensions " place de la langue " et " déplacement des lèvres " ont respectivement été représentées par  $\wedge$  et  $\wedge$ ; dans un souci de simplification les exemples linguistiques ne tiennent compte que des phonèmes les plus fermés.

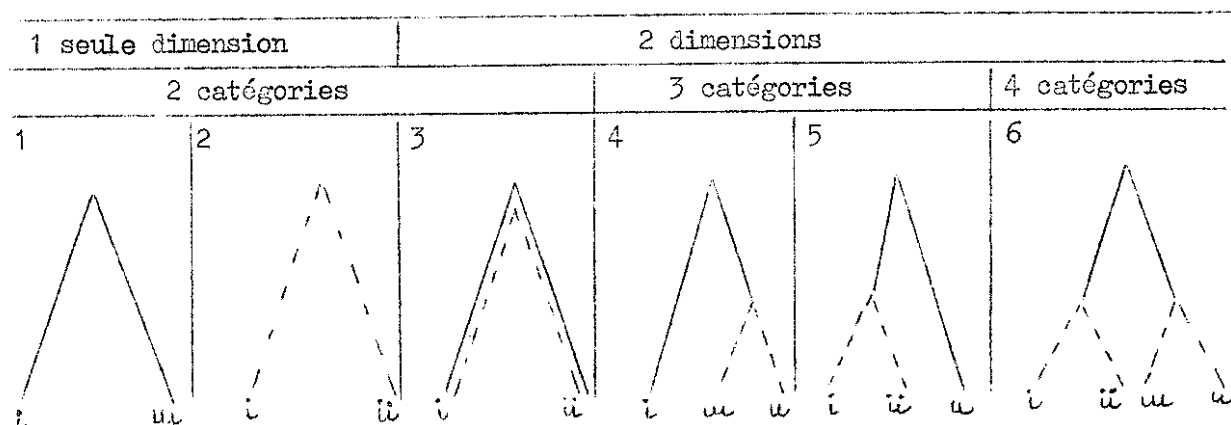


Fig. 12.- Les six sous-classes du sous-classement III.

Ces six sous-classes n'épuisent cependant pas toutes les possibilités envisagées par Troubetzkoy, la sous-classe 5 du sous-classement III admettant une nouvelle bi-partition, ce qui porte à 7 le nombre total des sous-classes qui peuvent résulter du critère III, portant sur les rapports et la nature de deux dimensions de localisation. En effet, les phonèmes réalisés par  $\langle \text{ü} \rangle$  dans la sous-classe 5 sont susceptibles, selon les termes de Troubetzkoy ( 628, p. 108 ) de " se trouver en rapport étroit ", soit avec l'une, soit avec l'autre des deux catégories restantes de localisation. Et grâce aux exemples proposés par Troubetzkoy, on peut saisir le sens de l'expression " rapport étroit ". Soit une langue possédant les segments  $\langle i \rangle$ ,  $\langle \text{ü} \rangle$ ,  $\langle u \rangle$ . Les phonèmes auxquels ces segments appartiennent admettent deux descriptions différentes de leur aspect phonique :

/i/	/ü/	/u/
antérieur	antérieur	postérieur
non-arrondi	arrondi	

ou bien :

/i/	/ü/	/u/
	antérieur	postérieur
non-arrondi	arrondi	arrondi

Dans le premier cas, /ü/ se distingue de /i/ par rapport aux deux dimensions de localisation ; dans le deuxième, /ü/ se trouve dans cette situation par rapport à /u/. Troubetzkoy dira que /ü/ est en rapport étroit avec /i/ dans le premier cas et avec /u/ dans le deuxième.

Chacun des trois critères considérés conduit donc à un sous-classement différent : les sous-classes qui en résultent ont été présentées dans le tableau qui suit :

<p><u>Sous-classement I</u></p> <p>Critère : Nombre de valeurs de la dimension d'aperture</p>	<p><u>Sous-classes :</u></p> <p>1.- deux degrés d'aperture 2.- trois degrés d'aperture 3.- quatre degrés d'aperture</p>
<p><u>Sous-classement II</u></p> <p>Critère : Utilisation des dimensions de localisation</p>	<p><u>Sous-classes :</u></p> <p>1.- linéaires 2.- quadrangulaires 3.- triangulaires</p>
<p><u>Sous-classement III</u></p> <p>Critère : rapports et nature de deux dimensions de localisation.</p>	<p><u>Sous-classe :</u></p> <p>1.- 1 dimension ( place de la langue ) 2 catégories. 2.- 1 dimension ( déplacement des lèvres ) 2 catégories 3.- 2 dimensions ; 2 catégories 4.- 2 dimensions, 3 catégories, type : /l w u/ 5.- 2 dimensions, 3 catégories, type /i ü w/ /ü/ en "rapport étroit" avec /i/ 6.- 2 dimensions, 3 catégories, type : /l ü w/ /ü/ en "rapport étroit " avec /u/ 7.- 2 dimensions, 4 catégories.</p>

Fig. 13.- Les trois sous-classements et leurs sous-classes.

Les sous-classes peuvent, dans certaines limites, se combiner entre elles ; c'est de cette dernière opération que vont résulter, en définitive, les classes de la typologie des voyelles. Les trois sous-classes du sous-classement I peuvent se combiner avec les trois sous-classes du sous-classement II ; on obtient de cette manière neuf possibilités différentes : ce sont les systèmes linéaires, triangulaires et quadrangulaires à deux, trois ou quatre degrés d'aperture. Parmi ces neuf possibilités, il y en a trois - les systèmes linéaires - qui ne peuvent pas se combiner avec les sept sous-classes du sous-classement III, les systèmes linéaires n'utilisant, par définition, aucune dimension de localisation. Par contre, les six possibilités restantes peuvent le faire, il en résulte quarante-deux classes différentes ; celles-ci, additionnées aux trois types possibles de systèmes linéaires nous donne un total de quarante cinq classes. Ce sont les classes de la typologie des voyelles, dont la définition résulte des sous-classes qui interviennent dans sa formation. Parmi ces quarante cinq classes, il y en a une qui est définie, p. ex. comme étant à trois degrés d'aperture, quadrangulaire et à quatre catégories de localisation ; une autre, qui est à deux degrés d'aperture et linéaire ( du fait qu'elle est linéaire, aucune sous-classe du sous-classement III n'intervient dans sa définition ) ; une troisième, qui est à trois degrés d'aperture, triangulaire, à deux dimensions et deux catégories de localisation ; etc...

Certes, la typologie de Troubetzkoy n'a pas originellement été présentée d'une manière aussi nette et tranchée, mais le résumé que nous venons d'en donner ne devrait trahir en rien la pensée de son auteur. Cette présentation, qui n'est que la résultante de l'utilisation, jusqu'aux dernières limites, des éléments de classement proposés par l'auteur, doit nous permettre de réviser de manière critique, selon le programme arrêté, les jugements d'identité qui y sont impliqués.



2.3.3.- L'arbitraire dans la formulation de la typologie.

Il semble que le lot de toute typologie - et celle de Troubetzkoy ne fait pas exception à la règle - soit de comporter, dans sa formulation même, un certain nombre de décisions arbitraires qui, sur le plan descriptif où se place cette analyse, ne peuvent pas être mises en cause<sup>7</sup> ; elles doivent, cependant être signalées car elles contribuent de manière directe à la formulation des jugements d'identité et de différence entre systèmes de phonèmes. Pourquoi, p. ex., la dimension de résonance n'a-t-elle pas été intégrée à la définition des classes de la typologie, restant ainsi plus ou moins à l'écart des autres ? ( 628, p. 130-134 ). Pourquoi la sous-classe 4 du sous-classement III ( type /iwu/ ) n'a-t-elle pas été scindée en deux, parallèlement aux sous-classes 5 et 6 du même sous-classement ? On sait que Troubetzkoy n'a pas eu la possibilité de corriger son travail ; par ailleurs, son souci est moins de présenter un ensemble de classes possibles qu'un ensemble de classes où des langues effectivement attestées puissent se ranger. D'autres remarques plus importantes pourraient cependant être faites à propos de son travail.

Le grec moderne ( à gauche ) et les dialectes monténégrins ( à droite )

i	u	i	u
e	o	e	o
a		ä	ä

sont à inclure dans deux classes différentes, le grec moderne dans celle des systèmes triangulaires à deux catégories de localisation et trois degrés d'aperture, les dialectes monténégrins appartenant à la classe des systèmes quadrangulaires à deux catégories de localisation et trois degrés d'aperture. C'est la

---

7.- Cf. dans Pottier, 512, p. 313, des observations dans le même sens.

différence entre systèmes triangulaires et systèmes quadrangulaires qui permet d'affirmer que les deux configurations sont différentes. Or, contrairement à la division entre systèmes linéaires, d'une part, et triangulaires et quadrangulaires d'autre part, celle qui existe entre systèmes triangulaires et quadrangulaires est fondée, non pas sur l'utilisation de telle ou telle dimension dans l'ensemble du système - les mêmes dimensions apparaissent dans le grec moderne et dans les dialectes monténégrins - mais sur la combinaison des valeurs dans quelques phonèmes particuliers, le ou les phonèmes possédant la détermination " degré le plus ouvert ". Mais, à son tour, le principe qui consiste à observer les déterminations de quelques phonèmes n'a pas toujours été appliqué ; le mongol ( gauche ) et le grec moyen ( droite )

i	ü	u.	i	ü	u
e	ö	o	e		o
	a			a	

sont placés dans la même classe, celle des systèmes triangulaires, à trois catégories de localisation et à trois degrés d'aperture<sup>8</sup> en dépit du fait que, les deux systèmes, possédant un nombre différent de phonèmes, la valeur deuxième degré d'aperture se combine avec labial (/ö/ du mongol) dans un cas seulement. On constate donc que les critères comparatifs, grâce au fait de faire ressortir des aspects différents des systèmes de phonèmes, imposent dans un cas la constatation d'une différence ( grec moderne/dialectes monténégrins ) et, dans l'autre, d'une identité ( mongol/grec moderne ). La typologie comporte ainsi un certain nombre des cases qui résultent, pour ainsi dire, des choix décidés par celui qui l'a créée et devant lesquels on ne peut que s'incliner. Ce sont autant de choix qui, sur le plan descriptif

---

8.- Avec les données présentées dans le texte, il est impossible d'appliquer intégralement le sous-classement III ; plus particulièrement, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'appartenance du mongol et du grec moyen aux sous-classes 5 ou 6 de ce sous-classement.

ne peuvent pas être discutés.

2.3.4.- L'exclusion des systèmes partiels de segments et de phonèmes.

Les classes de la typologie sont destinées à grouper des systèmes de phonèmes, ce qui implique que les notions qui les définissent sont des dimensions et des valeurs phoniques qui ont une fonction distinctive. Pour qu'une langue entre dans une classe quelconque, il ne suffit pas que les segments de cette langue possèdent l'ensemble des traits qui définissent la classe ; ce sont les phonèmes qui doivent les posséder.

Troubetzkoy reste donc très cohérent avec sa vision du système phonique d'une langue : ne s'intéressant, ni aux segments, ni aux systèmes partiels des segments ou des phonèmes, son souci majeur est la description et le classement des configurations des phonèmes. Pratiquement tout est subordonné à cela, la prise en considération des systèmes partiels des segments et des phonèmes n'entrant, en général, en ligne de compte que lorsqu'il s'agit de discuter la description de la configuration des phonèmes<sup>9</sup>. Parfois, cependant il fait allusion à ces systèmes partiels

sans les rapporter obligatoirement à la configuration des phonèmes<sup>10</sup>, mais le contraire est la règle<sup>11</sup>. Il semble que

---

9.- Cf. la discussion à propos du lakke ( p.113 ), langue classée parmi les systèmes triangulaires à deux degrés d'aperture et deux classes de localisation grâce au système partiel de segments /ø/, /e/ et /ä/ qu'elle présente dans un contexte particulier. C'est parce qu'un système partiel des segments a imposé une solution déterminée à la description de la configuration qu'on en a fait mention, ces systèmes des segments ne jouant autrement dans le classement des configurations ; le lakke, l'arabe et le persan moderne sont classés ensemble, même si leurs systèmes de segments sont différents ( p.114 ) parce que leurs configurations sont identiques.

10.- Cf. p.103 à propos des systèmes linéaires dans certaines langues.

11.- Cf. p. 120-121 à propos des dialectes grecs et grands russes septentrionaux.

Trubetzkoy ait eu du mal à concevoir les systèmes partiels comme ayant un intérêt en eux-mêmes ; p. ex., à propos d'un système partiel du russe, où on ne trouve que les phonèmes /ĩ/ et /ũ/ qui, par conséquent, devraient être exclusivement décrits par les traits " non-labialisé " - " labialisé ", il ajoute : " Toutefois, ce système partiel n'existe pas d'une façon indépendante, mais seulement en liaison avec le système partiel des autres syllabes atones ( ŭ, ǫ, ǫ̃ ) et avec celui des syllabes accentuées ( u, o, a, e i ) qui ne présentent pas seulement des classes de localisation, mais aussi des oppositions de degré d'aperture " ( 628, p. 115 ). A cet égard, le mongol constitue un exemple particulièrement dramatique du peu d'importance accordée aux systèmes partiels de segments. Classé comme triangulaire à trois classes de localisation et trois degrés d'aperture ( p. 121 ), nous apprenons plus tard ( p. 123 ) qu'il possède une dizaine des systèmes partiels, constitués par un nombre variable de segments qui, par ailleurs, ne sont pas tous phoniquement identiques d'un sous-système à l'autre ; malgré le fait qu'il y ait des systèmes partiels de sept, six, trois et deux segments on n'a considéré, pour classer le mongol, que la configuration de sept phonèmes.

La typologie comporte donc un certain nombre de classes destinées à grouper des configurations, et, aussi bien les définitions des classes que le fait que celles-ci portent en exclusivité sur les configurations, sont des choix qui, sur le plan descriptif, ne peuvent pas être discutés. En revanche, toujours sur ce même plan, nous devons nous demander, d'une part, si les critères utilisés sont compatibles et, d'autre part, si les jugements d'identité, qui résultent de l'incorporation de deux langues à une même classe, comportent ou non de l'arbitraire dans leur formulation.

#### 2.3.5.- Distorsion phonique et incompatibilité descriptive.

Un certain nombre des problèmes que nous rencontrerons

dans ce paragraphe et dans le suivant ont leur source dans une question qui n'a pas reçu une réponse adéquate dans les écrits de Troubetzkoy : quel est le rapport de la description phonique des segments avec la description phonique des phonèmes ? La différenciation de ce qui est distinctif et de ce qui ne l'est pas permet, certes, de retenir un certain type de traits au niveau de la description phonique des phonèmes et d'en écarter d'autres ; cependant, à ce niveau là aussi, il y a bien des cas où il est difficile de se prononcer sur ce qui est distinctif et sur ce qui ne l'est pas ( Cf. le paragraphe suivant ). Mais, même si pour l'instant nous n'envisageons pas cet aspect du problème, il en existe un autre, qui a été moins débattu que le précédent, mais qui est essentiel pour la comparaison des unités de deuxième articulation : dans quelles limites peut-on ou doit-on modifier, sur le plan des phonèmes, la description phonique des segments qui leur <sup>appartiennent?</sup> ~~appartiennent?~~ quels écarts sont permis entre les deux descriptions ?

Considérons, pour concrétiser le problème, les deux présentations suivantes, avancées par Troubetzkoy, portant sur deux types de configurations quadrangulaires, l'un à trois degrés et l'autre à deux degrés :

.I) ( p.104 ) " Comme exemple d'un tel système quadrangulaire, on peut alléguer le système vocalique de ces dialectes monténégrins où les " semi-voyelles " du vieux slave sont devenues non pas a ( comme d'habitude en serbo-croate ), mais un ae particulièrement ouvert ( intermédiaire entre a et e ) :

i	u
e	o
ae	a

.II) ( p. 115-116 ) " Mais il existe aussi des systèmes quadrangulaires à deux degrés, par ex. le système vocalique de la langue Tonkawa ( au Texas ), qui ont une classe de localisation postérieure et une classe antérieure, de sorte que les voyelles de la classe postérieure sont réalisées plus ouvertes

que les voyelles correspondantes antérieures, et que du point de vue phonétique il n'existe aucune symétrie :

i	o
e	a

Le segment qui réalise le phonème /æ/, en monténégrin ne possède donc pas le même degré d'aperture que le segment qui réalise le phonème /a/ ; de même, en tonkawa, les segments qui réalisent les phonèmes /i/ et /e/ n'ont pas, respectivement, le même degré d'aperture que les segments qui réalisent /o/ et /a/. Pourquoi, cependant, faut-il conclure néanmoins que les phonèmes considérés ( /æ/ et /a/ en monténégrin, /i/ et /o/, /e/ et /a/ en tonkawa ) ont effectivement les mêmes degrés d'aperture ? Si l'on considère que le schéma suivant représente, selon les conventions implicites habituelles, la position respective des segments du tonkawa

i		
	e	o
		a

pourquoi la configuration des phonèmes ne pourrait-elle pas être celle qui suit :

i	e	a	o
---	---	---	---

Certes, la configuration ne serait plus quadrangulaire, elle deviendrait " linéaire " dans un sens non prévu par Troubetzkoy : la dimension " place de la langue " présenterait, non pas deux, mais quatre déterminations. Mais pourquoi la configuration précédente serait-elle moins défendable que la configuration quadrangulaire proposée par Troubetzkoy ?

Pour justifier une solution déterminée, Troubetzkoy s'appuie souvent sur la notion de " contrainte du système ", notion qu'il n'a pas définie explicitement, mais dont on peut se faire une idée assez précise à partir de l'utilisation qu'il en fait. Soient, p. ex. les solutions données à la description des systèmes consonantiques du grec, du français et du danois.

Troubetzkoy considère qu'en grec " les rapports k : x, ts : s sont parallèles aux rapports p : f et t : θ la concordance inexacte des points d'articulation des spirantes f, θ avec ceux des occlusives correspondantes p, t doit être considérée comme phonologiquement non pertinente " ; de ce fait /f/<sub>grec</sub> est " labial " bien que ⟨f⟩, le segment qui le réalise, soit " labiodental ". Par contre, en français, /f/<sub>fr</sub> et ⟨f⟩<sub>fr</sub> possèdent tous les deux, la détermination " labiodentale ", la justification étant que " dans tout le système consonantique du français il n'existe pas une seule paire de phonèmes où le rapport " spirante-occlusive " apparaisse sous sa forme pure " ( 628, p. 141 )

En danois, le trait " spirant ", présent dans les segments ⟨β⟩, ⟨ð⟩, ⟨ɣ⟩, n'entre pas dans la définition des phonèmes /β/, /ð/, /ɣ/ qui les couvrent ; Troubetzkoy considère ces phonèmes comme des " sonantes " la décision étant justifiée, par le fait que ⟨β⟩, ⟨ð⟩, ⟨ɣ⟩ n'ont presque pas de bruit de frottement d'une part et, d'autre part, parce que " leur association avec une voyelle précédente est égale prosodiquement à un support de syllabe long ( de même que les groupements " voyelle + r ou l " et " voyelle + m ou n " ) " ( 628, p. 163 ).

A partir de ces exemples et d'autres dont il ne serait pas difficile de faire état <sup>12</sup>, il n'est pas impossible de préciser ce que couvre la notion " contrainte du système " : si certains des phonèmes d'un système quelconque sont entre eux dans un rapport déterminé - que nous nommerons rapport x - on peut décrire - et on doit le faire - l'aspect phonique des autres phonèmes de telle manière que, dans la configuration phonique qui en résulte, ces phonèmes restent aussi entre eux dans le rapport X, même si un décalage se produit entre la description phonique des phonèmes et la description phonique des segments qui leur <sup>appartiennent</sup> ~~appartiennent~~. Ce principe est appliqué chaque fois qu'on

---

12.- Cf. ce qu'il dit à propos de " phonèmes consonantiques en dehors des séries de localisation ( p. 156-159 ) ou de la " corrélation occlusive ", notamment en ce qui concerne l'anglais ( p. 161-162 ).

peut aboutir à l'obtention d'une configuration finale plus " simple " plus " harmonieuse " ou plus symétrique ; bref, on peut se permettre ce que Martinet appellera des " coups de pouce " ( 417, p. 66 ) si, à la fin, on parvient à une configuration aux lignes horizontales et aux colonnes bien rangées.

Cette notion de " contrainte du système " appelle un commentaire. Si l'objectif fixé à une description est d'obtenir la configuration la plus symétrique possible, il faut accepter la " contrainte du système " parmi les principes descriptifs. Mais, si elle est adoptée, on doit souligner que la contrainte peut souvent jouer dans des directions opposées ; choisir entre ces directions devient un nouveau problème descriptif. En danois, p. ex., Martinet traite /f/, /s/, /β/, /δ/, /γ/ comme des phonèmes possédant le trait " spirant " et, par là, il donne au problème une solution descriptive où il fait ressortir le rapport étroit de /β/, /δ/, /γ/, avec /f/ et /s/ : le phonème /f/ est ainsi placé, par rapport à /p/ dans le même type de rapport que /β/ par rapport à /b/. La contrainte du système peut donc jouer de manière différente de celle proposée par Troubetzkoy, qui avait fait intervenir des considérations prosodiques. La distorsion des traits phoniques permettant l'obtention de configurations symétriques aboutit à une trop grande liberté, qui se traduit par la possibilité d'obtenir des descriptions multiples pour une même langue. Et ces descriptions multiples impliquent l'arbitraire dans les jugements d'identité et de différence, car, selon le type de description adoptée, une configuration sera susceptible d'être classée dans une classe plutôt que dans une autre.

Mais, l'application de la notion " contrainte du système " soulève, par ailleurs, une objection beaucoup plus grave que la précédente. En effet, une typologie comporte des classes, ces classes étant définies par des notions empruntées à un système phonique de classement. Les questions centrales autour desquelles s'organise la typologie sont donc les suivantes : dans une configuration déterminée, une dimension phonique, est-elle distinctive ? Quelles sont les valeurs distinctives de telle



autre dimension ? C'est en fonction des réponses données à des questions de ce type qu'il faut ou non incorporer à une même classe les langues les plus diverses ; à la suite de ce classement on considérera comme identiques les configurations possédant les mêmes dimensions, les mêmes déterminations, etc. Or, Troubetzkoy, comme nous l'avons remarqué ( Cf. § 2.3.1 ) n'a pas défini les dimensions phoniques ; il n'a pas dégagé les caractères permettant de considérer qu'une dimension phonique d'une configuration est identique à une dimension phonique d'une autre configuration ; en faisant état de l'accord qui existe sur ces notions, il s'est limité à attribuer des noms à des entités qui doivent être précisées par ailleurs. Et, effectivement, l'accord réclamé par Troubetzkoy existe, tout au moins sur le plan d'une description articulatoire, autour des notions telles que "sourde", "sonore", "bilabial", "fricatif". Mais cet accord existe si, et seulement si, on manie ces notions avec leur définition plus ou moins courante. Or, l'inconvénient grave de la typologie de Troubetzkoy, c'est qu'elle prétend classer des configurations qui ont été décrites en utilisant les mêmes noms que ceux qui ont été utilisés pour faire allusion aux notions définissant les classes, mais ces noms recouvrent, dans les deux cas, des réalités différentes. Les entités sur lesquelles s'est fait l'accord auquel Troubetzkoy fait allusion, ce sont des entités qui n'ont pas subies de distorsion du fait de l'application d'un principe descriptif tel que la "contrainte du système". "Bilabial", "labiodental", "sonante", "fricatif" sont des termes qui couvrent des phénomènes susceptibles d'être décrits en fonction de certains paramètres articulatoires ; si, par la suite, ils sont employés pour désigner des phénomènes où ces paramètres n'apparaissent plus ( p. ex. "bilabial" dans le cas de /f/ grec, "sonante" pour /β, δ, γ/ danois ) il devient impossible de les utiliser pour accomplir cette fonction de pont entre les classes et les configurations particulières dont nous avons fait état plus haut ( Cf. § 2.2 ). En d'autres

termes, si une configuration est décrite en fonction de la dimension A, mais " sans coup de pouce " et si une autre l'est en fonction de la " dimension A-avec coup-de-pouce", ces deux configurations ne devraient pas être classées ensemble.

Une des questions de la grille critique proposée pour analyser les jugements d'identité et de différence portait sur la compatibilité des critères comparatifs avec les objets à comparer. La typologie de Troubetzkoy semble bien, au départ, être compatible, car apparemment les mêmes notions phoniques sont utilisées aussi bien pour définir les classes que pour décrire les configurations. Elle cesse, cependant, de l'être dans la mesure où chaque configuration est en définitive décrite par des notions qui se re-définissent en fonction des besoins de chaque système.

#### 2.3.6.- L'arbitraire résultant de la description des configurations.

Il reste maintenant à envisager l'autre volet du problème : dans quelle mesure les objets à comparer - les configurations de phonèmes - sont-ils le résultat d'une description sans reproche sur le plan descriptif ? Il n'est certainement pas question de vérifier, par rapport aux énoncés de différentes langues, les descriptions sur lesquelles opère Troubetzkoy ; l'idée n'est pas de contrôler si tel phonème est effectivement en opposition avec tel autre. Il s'agit plutôt de déterminer dans quelle mesure les configurations de phonèmes qui apparaissent classées ici ou là admettent plusieurs descriptions et ceci à partir, d'une part, des données présentées par Troubetzkoy et, d'une autre, des principes descriptifs, d'ordre général qu'il a énoncés.

Considérons les configurations à deux catégories de localisation. Trois classes différentes ( sous classement III, cf. § 2.1.3 ) ont été prévues pour ce type de configurations là où les dimensions de localisation déterminent le classement : place de la langue ( sous-classe 1 ), déplacement des lèvres ( sous-classe 2 ), place de la langue et déplacement des lèvres

( sous-classe 3 ). Il est évident que si l'on dispose d'une configuration, déjà décrite, il est facile de l'incorporer à l'une de ces trois classes. Mais la question se pose tout autrement s'il faut décider de la manière dont on doit décrire une langue donnée. Pour réduire le problème aux proportions les plus simples on peut considérer l'exemple suivant : si dans une langue quelconque les segments /i/ et /u/ sont en opposition, les phonèmes qui les "couvrent" sont susceptibles d'admettre les descriptions suivantes :

	/i/	/u/
I)	" antérieur "	" postérieur "

la dimension déplacement des lèvres étant non-distinctive.

II)	" non-arrondi "	" arrondi "
-----	-----------------	-------------

la dimension place de la langue étant non-distinctive.

III)	" antérieur "	" postérieur "
	" non-arrondi "	" arrondi "

les deux dimensions devenant distinctives.

Le fait que l'on choisisse l'une ou l'autre de ces trois solutions va donc entraîner l'incorporation d'une configuration à une classe déterminée. Or, on ne peut que s'étonner du caractère ad-hoc des critères utilisés par Troubetzkoy pour trancher sur ces questions. Il est déjà singulier que des critères différents soient proposés pour décrire les systèmes quadrangulaires et les systèmes triangulaires. Pour les premiers, " tout dépend - dit Troubetzkoy, p. 104 - de la façon dont sont produits les deux phonèmes vocaliques ayant le degré d'aperture maximum ". Et par " tout dépend " nous devons très explicitement comprendre que tous les phonèmes de la configuration doivent être décrits à partir d'un raisonnement qui porte sur l'observation de l'aspect phonique des segments réalisant les phonèmes plus ouverts. Si ces deux segments sont non-arrondis, c'est forcément la dimension " place de la langue " qui est distinctive pour eux et pour tous les phonèmes de la configuration ; si, par contre, ces deux segments ne se différencient pas en fonction de la dimension

" place de la langue ", ce sera la dimension " déplacement des lèvres " celle qui sera distinctive ; si, finalement, ils participent à l'une et à l'autre des dimensions de localisation, celles-ci seront conjointement distinctives pour l'ensemble de la configuration.

Ce sont, par contre, d'autres considérations - non mentionnées pour les quadrangulaires - qui déterminent le classement des configurations triangulaires. Le russe, p. ex., est intégré à la sous-classe 2 ( déplacement des lèvres comme dimension distinctive ) selon un raisonnement analogue à celui employé pour le lakke ( Cf. note 9 ) : comme le point d'articulation des segments appartenant à un même phonème est différent selon les contextes ( p. ex.  $\langle a \rangle$  après les consonnes vélarisées,  $\langle ae \rangle$  entre consonnes palatalisées ), c'est la dimension de déplacement des lèvres qui est considérée comme distinctive.

Ailleurs, ce sont des considérations portant sur la neutralisation et non pas sur les traits phoniques des segments, qui décident sur les dimensions distinctives des systèmes triangulaires ; c'est, p. ex., le cas du dialecte kasym de l'istiak septentrional, de l'artchine et du japonais. Mais, encore une fois, elles ne sont pas les mêmes pour les trois langues, le kasym ayant reçu une solution fondée sur des considérations différentes de celles qui ont été utilisées pour décrire l'artchine et le japonais. Le raisonnement de Troubetzkoy sur le kasym, qui présente deux systèmes de segments (  $\langle u, o, \text{ɔ}, a, \varepsilon, e, i \rangle$  en syllabe initiale et  $\langle a, \varepsilon, e, i \rangle$  ailleurs ), est le suivant : " En autres termes, la corrélation de localisation est ici neutralisée dans les syllabes non-initiales, de sorte que les voyelles non-arrondies représentent les archiphonèmes des oppositions en question u-i, o-e, ɔ-ε. Et comme le choix de l'archiphonème est ici de toute évidence conditionné intérieurement, dans les paires u-i, o-e, ɔ-ε, les non-arrondies i, e, ε doivent être considérées comme les termes non marqués de ces oppositions et par suite l'arrondissement des lèvres doit être considéré comme marque de corrélation phonologiquement pertinente ". ( p. 107-108 ).

En revanche, la solution descriptive donnée à l'artchine et au japonais a été déterminée par l'observation de la neutralisation externe. Le déplacement des lèvres est considéré la dimension distinctive de l'artchine, parce que les consonnes, qui ailleurs participent à cette dimension, se neutralisent au contact de /o/ et de /u/. De même, le japonais est classé parmi les systèmes où la place de langue est la dimension distinctive, parce que les consonnes ne connaissent pas de palatalisation distinctive si elles précèdent /i/ et /e/. Ce sont donc les systèmes partiels de consonnes qui ont imposé, dans ces cas, une solution descriptive à la configuration de voyelles.

En résumé, Troubetzky a finalement eu recours à quatre critères différents pour déterminer quelles sont les dimensions de localisation distinctives d'une configuration : (1) s'il s'agit de classer un système quadrangulaire, c'est l'aspect phonique des segments qui réalisent les phonèmes les plus ouverts; s'il faut classer un système triangulaire, ce sont les systèmes partiels de segments (2) ou bien des considérations portant sur la neutralisation interne (3) ou externe (4). Et il ne semble pas qu'il soit possible de déduire ces quatre critères d'un principe plus général, chacun étant destiné à résoudre des cas particuliers en fonction de considérations particulières.

Ces décisions particulières, non reliées explicitement à un principe général, aboutissent, en fin de compte, à créer une sorte de panoplie de critères à l'intérieur desquels on peut choisir arbitrairement, chaque choix permettant d'aboutir à une solution différente. En affirmant, p. ex., que l'existence d'une seule dimension distinctive dans les configurations triangulaires peut être décidée en fonction " soit de la réalisation des phonèmes vocaliques, soit des circonstances dans lesquelles se fait la neutralisation " ( p. 100 ), en admettant ( p. 156 ) que la description phonique des segments, " l'aspect combinatoire des phonèmes et les variations morphologiques <sup>13</sup> sont autant de

---

13. L'aspect combinatoire des phonèmes correspond, dans la terminologie de Troubetzkoy, à l'expression " fonctionnement du système " ; variation morphologique, à " mutation grammaticale " .

facteurs dont il faut tenir compte pour décrire l'aspect phonique d'un phonème " liquide " ; en déclarant ( p. 166-167 ) que, pour déterminer si un phonème est marqué par rapport à une dimension déterminée, il faut, à la fois, tenir compte du " naturel " <sup>14</sup> de la présence ou l'absence d'un trait phonique et de son aspect combinatoire ; bref, en acceptant la coexistence de principes différents pour résoudre un problème descriptif, on laisse la porte grande ouverte à l'arbitraire du descripteur et à la possibilité de solutions multiples <sup>15</sup>.

Il nous semble donc que la typologie de Troubetzkoy a été construite sur une base fragile. D'une part, dans la mesure où une notion comme celle de contrainte du système est appliquée, les critères comparatifs sont incompatibles ; d'autre part, les descriptions des configurations sur lesquelles il s'appuie présentent des failles importantes. Il est donc impossible que les jugements d'identité et de différence entre langues résultant de cette typologie ne soient pas largement arbitraires.

#### 2.4.- Les typologies de Hockett et de Martinet.

Comme ce travail ne prétend pas faire une analyse critique des typologies en tant que telles mais se propose, plutôt, d'analyser les critères comparatifs qui sont sous-jacents à ces

- 
- 14.- La notion de " naturalité " n'a pas été entièrement précisée par Troubetzkoy ; ce concept apparaît donc, aussi dans ses écrits, entre guillemets. Il est fondé sur l'observation de gestes articulatoires et de leur écart par rapport à la position des mêmes organes dans la respiration normale ( p. 167 ).
- 15.- Troubetzkoy semble parfois très conscient du fait qu'il est souvent impossible de trancher entre deux solutions descriptives ; Cf. p.ex. ce qu'il dit à propos de la détermination du phonème marqué et du phonème non marqué ( p. 168 ) ; mais, dans les cas cités dans le texte, l'arbitraire d'une solution apparaît comme une sorte d'imposition qui n'est pas accompagnée ni de discussion ni de justification ; c'est pour ainsi dire, un arbitraire camouflé.

typologies, on étudiera de manière beaucoup moins détaillée les présentations de Martinet et de Hockett: qu'on l'a fait à propos de celle de Troubetzkoy, d'autant plus que ces nouvelles présentations offrent, sur le plan de la comparaison de phonèmes, des caractéristiques analogues à la précédente.

La définition des classes des typologies de Hockett et de Martinet repose, comme celle de Troubetzkoy, sur des notions empruntées à un système de classement phonique et ce, à partir de la division en systèmes vocaliques et consonantiques adoptée aussi bien par Hockett ( 281, p. 82-126 ) que par Martinet ( 420, p. 74-84 ). Ce sont des typologies portant essentiellement sur les configurations; celles-ci doivent, par conséquent, être décrites en fonction du même système de classement phonique que celui utilisé pour définir les classes de la typologie. Les dimensions d'aperture, de place de la langue et de déplacement des lèvres interviennent toujours pour organiser la typologie de voyelles, mais Martinet et Hockett les ont utilisées de manière différente que Troubetzkoy. Ces deux auteurs ont beaucoup moins cherché à définir un ensemble de classes où les langues particulières devraient se placer qu'à proposer des formules schématiques, susceptibles de caractériser l'essentiel d'une configuration de phonèmes. Ainsi, dans la notation de Martinet ( 420, p. 80 ), les configurations vocaliques du russe et de l'espagnol sont des systèmes '23', ce qui veut dire que la dimension " place de la langue ", accompagnée de celle de " déplacement de lèvres ", comporte deux valeurs et que la dimension " d'aperture " en comporte trois. Selon la notation de Hockett, l'espagnol et les voyelles accentuées du russe sont aussi à classer ensemble, mais la rubrique qui les embrasse -2 + 2 + 1- est différente ; elle doit être comprise comme il suit : il y a deux phonèmes avec la détermination " 1er degré d'ouverture ", encore deux avec la détermination " 2e degré d'ouverture " et un phonème avec la détermination " ouverture maximale " ( 281, p. 85-86 ).

Ces formules constituent, par conséquent, le résumé de critères comparatifs utilisés pour classer ensemble plusieurs configurations : les configurations du russe et de l'espagnol sont identiques, parce qu'elles sont, toutes les deux, des "23" pour Martinet et des 2 + 2 + 1 pour Hockett.

L'arbitraire n'a pas été entièrement exclu des typologies de Hockett et de Martinet. Il apparaît dans l'organisation même de la typologie et dans la description des configurations. Soit le classement des systèmes consonantiques. Martinet propose, p. ex. deux idées différentes à partir desquelles il est possible de l'organiser : la notion de " norme " et celle de " core system ". La norme est, en quelque sorte, un système modèle, par rapport auquel le système de chaque langue peut être caractérisé " by indicating in what respect it deviates from the norm either because some of the features of that norm are missing, or because it presents phonological types that do not appear in it " ( 420, p. 76-78 ). Et Martinet propose un ensemble de traits qui devraient caractériser ce système normal : " In order to be considered normal, the phonological pattern of a language should include two series of stops, affricates, and fricatives opposed as voiced to voiceless, lenes to fortes, or, in the case of stops and affricates, as non-aspirated to aspirated. Partaking in these two series, we should expect to find from five to ten articulatory types ( orders ) such as a bilabial type, a labiodental type, and so forth. [..] Two to four nasal consonants, two to four 'liquids' including vibrants, laterals, and also weakly articulated spirants like English /r/ and the weak dorsal continuant called 'Parisian r', should be considered normal ". Le " core system " désigne, quant à lui, " the occlusive-fricative section of the phonematic pattern, with whatever other consonants fit in the series of that section " ( 420, p. 81 ). Or, les notions de " norme " et de " core system " et la délimitation des traits de la " norme " et du " core system " sont arbitraires, en ce sens qu'elles ne sont pas susceptibles d'être déduites d'une autre notion plus générale. Pourquoi



p.ex. fixer la limite de la normalité à cinq valeurs dans la dimension " place de la langue " et non pas à quatre ? Pourquoi prendre comme base du " core system " les valeurs " occlusion-friction " et non pas d'autres ? Si nous nous plaçons sur le plan strictement descriptif, il ne semble pas qu'il y ait de réponse à ces questions. Sur d'autres plans, et pour justifier la typologie en tant que telle, il y en a certainement ; malgré les différences entre les systèmes phonologiques on découvre toujours une zone, une sorte de noyau commun, qui réapparaît un peu partout ; or, ces notions de " norme " et de " core system " visent justement à dégager ce noyau central et commun à tous les systèmes décrits jusqu'à présent. Mais le fait que ces notions soient extrêmement utiles pour s'approcher d'une conception plus générale de ce qu'est un système phonologique, conception moins atomiste que celle qui se bornerait à décrire système après système, cette utilité, n'empêche que les identités et les différences qu'on découvrira entre systèmes phonologiques seront influencées par l'organisation imposée au départ au système de classement, c'est-à-dire par la délimitation plus ou moins arbitraire de la " norme " et du " core system ".

L'arbitraire apparaît aussi dans la description des objets à classer. Il est particulièrement frappant dans la méthode utilisée par Hockett pour décomposer une configuration consonantique, méthode qui comporte deux étapes. La première ( 281, p. 95-96 ) doit séparer le " système à obstruction " ( "obstruent system", c'est-à-dire occlusives, affriquées et fricatives ) et le " système à résonance " ( " sonorant system, c'est-à-dire semi-voyelles, latérales et vibrantes ). Par la suite, avant de considérer l'ensemble du système à obstruction, Hockett se livre à une opération qui consiste à supprimer " from the tabular array of obstruents those which will leave a rectangular array with all pigeonholes filled, and listing the deleted obstruents separately. In each case, we shall do this in whatever way yields the largest rectangular array. In Ossetic, for example, we could obtain a rectangular array of three rows of five entries each

by deleting the eight spirants ; but we can obtain an array of five rows of four columns each by deleting the three apical stops. The latter is a larger array than the former ( 20 pigeonholes in the 5 x 4, only 15 in the 3x 5 ), so we choose the latter rather than the former. If the consonants deleted in this initial operation allow of a second comparable operation, we perform the operation again. In Ossetic the leftovers do not allow any re-application of the procedure, but in some cases they do ". ( 281, p. 97 ) Ce que la typologie de Hockett va classer, ce ne sont donc pas les configurations telles qu'elles résultent d'une description linguistique ; le classement porte plutôt sur le résultat auquel on aboutit si l'on soumet ces configurations à plusieurs opérations préalables. Et, comme Hockett le signale lui-même " the particular way in which we shall do this is in no sense the sole " correct " way, and can no doubt be improved on ". ( 281, p. 95 ).

Les solutions descriptives multiples sont aussi une source d'arbitraire qui n'a pas été entièrement écartée. L'auteur américain ( Cf. 281, p. 154-175 ) fait souvent mention de la non unicité des descriptions phonologiques et sa présentation de la typologie des systèmes vocaliques est précédée du commentaire suivant : " In the survey that follows there are doubtless various cases of arbitrary decisions, and perhaps some of indisputably wrong classification " ( 281, p. 89 ). Martinet, pour sa part, discute trois présentations différentes et possibles du " core " de l'anglais ( 420, p. 77 et p. 82 ) chacune aboutissant à un classement différent de cette langue.

Les typologies de Hockett et de Martinet s'organisent autour de critères comparatifs explicites ; ces critères seront compatibles si les configurations sont décrites à l'aide des mêmes notions que celles qu'on utilise pour construire les formules schématiques destinées à caractériser chaque système. L'arbitraire n'a pas été entièrement évité - et d'ailleurs il ne pouvait pas l'être. Ce sont tous des caractères qui

rapprochent ces typologies de celle de Troubetzkoy. Il y a, cependant, un point où elles s'en écartent de manière significative : les segments et, en général, les systèmes partiels ont été traités de manière beaucoup plus attentive, bien que, en principe, les typologies portent sur les configurations de phonèmes.

Chez Hockett, l'allusion à des unités autres que les phonèmes est constante. Non seulement il complète souvent la présentation de chaque formule typologique par des indications sur la différence phonique des segments qui réalisent, dans deux langues différentes, la même configuration de phonèmes, mais il va jusqu'à faire intervenir les segments eux-mêmes dans la présentation et le classement de configurations. P. ex., à propos du cebuano bisayan et de certains dialectes du tagalog, il observe qu'ils ont des systèmes " which can only be realistically set up as follows

$$\begin{cases} [i] & u \\ [e] & o \end{cases}$$

a

[i] and [e] are both heard as allophones of a single vowel, while their parallel back vowels are phonemically distinct. Any rearrangement to show just the four vowel phonemes seems highly unrealistic from the phonetic point of view ". ( 281, p. 86 ).

Dans le même ordre d'idées, il estime que le sous-système consonantique / p t k g / de la langue sui et celui du hongrois ( / p t k̃ k / ) auraient pu être classés ensemble, puisque : " in one structural sense the phonetic difference between these two may be irrelevant ", mais il ajoute par la suite que " there are other contexts, however, in which it is not, so that it has seemed preferable to keep them apart in the first instance ; regrouping can be under taken by anyone who so wishes " ( 281, p. 101 ). Certes, cette " solution pratique " n'est pas irréprochable du point de vue théorique ; elle est cependant l'indice que les configurations de phonèmes laissent

dans l'ombre des points qui sont importants pour la compréhension du fonctionnement d'un système phonique. A notre avis, des constatations de ce type doivent nous aider à poser le problème de fond : le statut qu'il faut accorder aux segments dans la description et la comparaison de systèmes phoniques.

Mais c'est Martinet qui a ouvert la voie à une révision profonde des comparaisons portant sur les configurations. S'écartant radicalement de la position de Troubetzkoy qui, comme il a été souligné plus haut, ne concevait pas la possibilité d'opérer sur les systèmes partiels en tant que tels, Martinet suggère très explicitement qu'il faut en tenir compte : " what is just as important as the actual number of vocalic phonemes is the extent to which the distinctions among them function : in Italian, for instance, the '24' formula given above is only true of accented vowels ; elsewhere the formula is '23' as for Spanish ". Sur le plan descriptif, il n'y a pas de raison pour préférer une comparaison de systèmes partiels à une comparaison de configurations ; en effet, comme il a été indiqué au chapitre II, un système phonique est une entité complexe et les jugements d'identité et de différence peuvent porter sur un aspect plutôt que sur un autre. Mais l'observation précédente de Martinet, sur laquelle on reviendra au chapitre X, est importante, car elle ouvre une perspective différente, susceptible de résoudre un certain nombre de problèmes qui surgissent dans le cadre d'une comparaison explicative.

### 3.- Dialectologie.

Le problème essentiel, dans le domaine de la dialectologie, n'est plus la comparaison de configuration à configuration. En effet, si un dialectologue devait se prononcer sur les rapports entre les deux configurations suivantes du français

i	ü	u	i	ū	u
e	œ	o	e	œ	o
ɛ	ɔ		a		
a	ɑ				

il serait sans doute mécontent d'avoir à se limiter à classer l'une comme quadrangulaire et l'autre comme triangulaire. En dialectologie apparaît la nécessité des comparaisons par rapport aux sens ; c'est l'observation de correspondances lexicales qui va nous permettre d'indiquer que /e/ et /ɛ/ du français de certaines couches de la population parisienne correspondent à /e/ du français de, par exemple, Toulouse. Mais, au delà de la description de correspondances, dont nous ne nous occupons pas, il existe aussi l'exigence de la comparaison des unités reliées par les correspondances. Est-ce qu'il existe des critères comparatifs nous permettant d'affirmer que /e/ ou /ɛ/ d'un certain type de français sont identiques à /e/ d'une autre variété ? Il n'est donc pas étonnant de constater qu'en dialectologie, contrairement à ce qui se passe en typologie, c'est la comparaison terme à terme qui prend le pas sur la comparaison de configuration à configuration. Or, la comparaison terme à terme pose des problèmes encore plus redoutables que la comparaison des configurations et un certain nombre de voix autorisées se sont élevées contre les identifications des phonèmes appartenant à des langues différentes. Ce n'est donc pas par hasard que les jugements d'identité portant sur des phonèmes isolés sont, le plus souvent, non fondés comme c'était déjà le cas pour les typologies portant sur les inventaires. Mais, bien que dans le domaine de la dialectologie on aboutisse à un résultat analogue, l'examen des travaux qui ont abordé cette question permettra de dégager certains aspects du problème comparatif qui ne sont pas clairement apparus lors de la révision des typologies.

### 3.1.- Les identifications des phonèmes, sont-elles possibles ?

L'argumentation de ceux qui considèrent impossible l'identification partielle des systèmes de phonèmes, et en particulier, celle de phonèmes isolés, est simple et solide : la linguistique post-saussurienne conçoit la langue comme une

structure dont les éléments doivent se définir par des rapports réciproques. Ceci implique que deux éléments, appartenant chacun à une structure, ne peuvent être identiques que si tous les éléments de chaque structure le sont. Par définition donc, si l'on compare deux structures, il est impossible d'aboutir à ce que certaines paires rapprochées soient identiques et d'autres différentes, ce principe d'ordre général et sa conséquence sur le plan comparatif s'appliquant, bien entendu, aux phonèmes. Notons que cette prise de position ne nie pas la possibilité de formuler des critères comparatifs, mais elle affirme que ces critères, si on les applique, ne peuvent aboutir qu'à des identités ou à des différences totales. Nous retrouvons donc le problème déjà rencontré à propos de la détermination des identités et des différences sur le plan de la pure forme ( Cf. chap. IV ), ce qui n'est nullement étonnant étant donné l'influence de la pensée saussurienne sur le développement de la phonologie aussi bien que sur celui de la glossématique <sup>16</sup>.

Pour étayer le raisonnement précédent les textes ne manquent pas, à commencer par ceux de Saussure. Certes, on sait que les conceptions du linguiste genevois ont souvent admis plusieurs interprétations <sup>17</sup>; il est cependant clair que Saussure ne conçoit pas une langue comme un simple conglomérat d'éléments mais comme un système, dont chaque terme est relié

---

16.- L'objection de Doroszewski ( 122 et cf. l'adhésion de Carnoy 74 ), qui pense découvrir une opposition entre " structure " ( notion qui, d'après lui, " implique un équilibre statique des termes " ) et différenciation ( " notion qui implique le dynamisme, le changement, l'écroulement des systèmes anciens, l'apparition de systèmes nouveaux ", 122, p. 540 ), ne semble pas en revanche valable. Elle est fondée sur la fausse croyance que la conception de Saussure, selon laquelle il y aurait une série d'étapes successives qui sont " langue " unies par des processus qui sont " paroles ", est commune à tous les structuralistes ; Cf. la réponse de Coseriu ( 101 ) et les pages initiales de son travail 98.

17.- Cf. Coseriu, 99, p.14-57 et Bès 37.

aux autres par des rapports ; ce sont ces rapports, essentiellement négatifs, qui définissent les termes. C'est dans ce sens que Saussure affirme ( 575, p. 116 ) qu'une langue " est un système de pures valeurs que rien ne détermine en dehors de l'état momentané de ses termes " et que, nulle part ailleurs, on ne constate " pareille précision des valeurs en jeu, un si grand nombre et une telle diversité de termes dans une dépendance réciproque aussi stricte <sup>18</sup>".

Dans un climat linguistique différent et quelques décennies plus tard, on retrouve en Amérique des prises de position analogues <sup>19</sup>. Harris, p. ex., souligne avec force que les unités linguistiques, y compris les phonèmes, sont déterminées les unes par rapport aux autres : " It is a matter of prime importance that these elements be defined relatively, and on the basis of the distributional relations among them " ( 233, p. 7 ) [ le résultat étant : ] " two sets of descriptive statements, constituting a phonologic system and a morphologic system. Each set of statements consists of a list of relatively defined, or patterned, elements, plus an organized specification of the arrangements in which they occur " ( 233, p. 8 ). Et Harris ne manque pas de tirer les conséquences de cette position : " The

---

18.- Les idées de Saussure sur la notion de valeur ( Cf. 575, p. 155-167 ) restent d'interprétation difficile et délicate ( Cf. Godel, 170, p. 230-251 ) de même que tout ce qui concerne la question de l'identité des unités linguistiques et, plus particulièrement, de leur caractère exclusivement négatif ( Cf. la polémique de Buyssens, 66 et 67, avec Frei 165 ). Cependant, il reste vrai que pour Saussure, la définition de chaque unité est interdépendante de la définition des autres unités du système ; sur ce point, une analyse des Sources ... ne fait que confirmer les pages du Cours ( Cf. Godel, 179, pp. 29, 49, 66, 71, 91 ) et Benveniste 32, p. 92-93 ).

19.- Le parallélisme de certaines prises de position de linguistes américains avec celles de Saussure est à verser au dossier de la discussion sur l'influence du linguiste genevois en Amérique ; elle semble aller beaucoup plus loin ( Cf. Martinet, 434 ) que certains linguistes n'ont voulu le reconnaître ( Cf. Coseriu, 97, p. 117-118 et Hockett 287 ).

fact that the determination of elements is relatively to the other elements of the language means that all such determining is performed for each language independently. All lists of elements, relations among them, and statements about them are applicable only to the particular language for which they are made ". ( 233, p. 8<sub>n</sub> ).

Une très grande convergence apparaît ainsi entre les prises de position de Hjelmslev au chapitre précédent, celles de Saussure et de Harris, et celles qui seront présentées par la suite. Le structuralisme, dans ses différentes branches, est resté fidèle à ce principe de base qu'est la notion de structure ; comme dit Malmberg<sup>20</sup>, " neither synchronic study nor diachronic study should concern themselves with isolated pieces of language, but only with the coherent structures built up by these elements. This - and only this - is the general principle of structural linguistics " ( 404, p. 5 ).

Mais Saussure ne semble pas avoir tiré toutes les conséquences de ses prises de positions. Certes, il entrevoyait<sup>21</sup> que les identifications des éléments appartenant à des langues différentes présentaient des difficultés particulières, mais il n'est pas allé jusqu'à affirmer que la notion de système qu'il proposait impliquait une spécificité telle, dans la définition de chaque unité, que les identifications partielles entre systèmes devenaient impossibles. Troubetzkoy, et d'autres linguistes ont franchi ce pas en faisant très explicitement référence

---

20.- Cf. également Martinet, 434.

21.- Saussure différencie les identités sur le plan de la synchronie ( 575, p. 150-154 ) des identités sur le plan de la diachronie ( ibidem, p. 246-250 ) ; la notion de valeur (Cf. note 17 ) est essentielle pour les premières ; en ce qui concerne les deuxièmes, il ne se prononce pas explicitement mais, comme Godel l'a observé ( 179, p. 139 ) " on en infère que l'identité diachronique, qui ne réside pas dans les sons, ne réside pas non plus dans la valeur : de quelque façon qu'on la définisse, elle est d'une autre nature ". ( c'est nous qui soulignons ).



à l'identification de phonèmes appartenant à des langues différentes. Les affirmations de Troubetzkoy sont extrêmement claires. D'une part, il a posé le principe selon lequel le phonème, élément appartenant à une structure, ne se définit qu'à l'intérieur de cette structure : " La détermination du contenu phonologique d'un phonème suppose qu'il est un terme du système des oppositions phonologiques existant dans la langue en question. La définition du contenu d'un phonème dépend de la place qu'il occupe dans le système des phonèmes dont il s'agit, c'est-à-dire, en dernière analyse, des autres phonèmes auxquels il est opposé " ( 628, p. 69 ) et, par ailleurs, il n'a pas manqué de tirer la conséquence d'un tel point de départ ( 628, p. 74-76 ) : " la dépendance qui existe entre le contenu d'un phonème et la place de ce phonème dans le système phonologique, et par suite entre ce contenu et la structure de ce système, est un fait fondamental de la phonologie. Comme les systèmes d'oppositions phonologiques sont différents selon les langues et les dialectes " [..] le contenu phonologique est également différent selon les langues et les dialectes ". On ne doit pas se laisser tromper par l'emploi de signes de transcription internationale identique : ces signes ne sont qu'un expédient. Si l'on ne devait désigner par la même lettre que les phonèmes ayant un contenu phonologique tout-à-fait pareil, on devrait employer pour chaque langue un alphabet particulier ".

Ces affirmations portant sur l'impossibilité d'identifier des phonèmes appartenant à des langues différentes réapparaissent, dans des termes plus ou moins analogues, chez d'autres linguistes. Martinet, qui partage sur ces points la conception de structure de Troubetzkoy <sup>22</sup>, nie aussi la possibilité des

---

22.- " Un autre aspect fondamental de la phonologie - dit Martinet, 424, p. 61 - et de celles qui s'apparentent à elle est la conception de la langue comme une structure, ou mieux comme une structure de structures, dans ce sens que chacun des éléments linguistiques n'est pas conçu comme autonome, mais comme solidaire d'autres éléments de même type fonctionnel, de telle sorte qu'on ne doit pas voir dans la langue un simple conglomérat d'unités indépendantes dont on pourrait étudier la nature et les avatars sans s'occuper de ceux de leurs voisins ".

identifications interlinguistiques sur le plan des phonèmes :  
" A supposer qu'on identifie les phonèmes /a/ de deux langues différentes, on ne pourra pas considérer que la même pression s'exerce sur chacune de leurs réalisations dans la chaîne puisque chaque langue à son système phonologique propre. Aussi, au nom du principe que dans un système tout se tient et que la nature d'une des parties dépend de celle des autres, se refusera-t-on à des semblables identifications " ( 417, p. 25 ).

Ces prises de position n'appartiennent pas en exclusivité aux linguistes européens. Dès 1934, Swadesh ( 610, p. 33, 36 ) attirait l'attention sur la particularité des phonèmes de chaque langue et il mettait en garde contre les risques de confusion pouvant résulter de l'emploi d'un même symbole graphique pour noter les phonèmes de langues différentes, mise en garde qui revient chez Hockett ( 278, p. 29 ) et, sous une forme quelque peu différente <sup>23</sup>, chez Bloch et Trager. Mais Gleason est certainement l'auteur qui s'est montré le plus nettement hostile aux comparaisons sur le plan des phonèmes, point sur lequel il est revenu à plusieurs reprises dans son manuel ( 178 ) :  
" Phonemes are part of the system of one specific language. The phonemes of different languages are different, frequently incommensurable ". ( 178, p. 9 et Cf. aussi p. 261-262 ). Plus loin, il revient sur cette idée en soulignant, sur un plan général, l'impossibilité d'identifier des phonèmes appartenant à des langues différentes : " There is another objection to comparing languages on the basis of the presence or absence of certain

---

23.- Bloch et Trager estiment aussi que chaque langue possède un système de phonèmes qui lui est propre et ils mettent en garde contre les fausses identifications pouvant résulter d'une notation identique bien qu'ils en tirent, sur le plan pratique, des conclusions différentes de celles des autres auteurs ( 49, p. 36 ) ; leur position remonte à Bloomfield, cf. 50, p. 87 . Cette question de la notation pour être secondaire n'en est pas moins révélatrice : la plupart des théoriciens de la phonologie semblent avoir été gênés par cet emploi de symboles identiques pour noter des unités qui ne reçoivent leur définition qu'à l'intérieur de chaque langue.

phonemes. What precisely is meant if one says that English, Loma, Lugand, and Kiowa are alike in having a /b/ phoneme? Very little, unless one can maintain that the /b/ of the four languages is in some respects the same thing [...]. Each of these languages has its own set of phonemes and of contrast between phonemes. It happens that, for certain reasons, partly non-linguistic, the symbol /b/ has been selected to represent one member in each system. This fortuitous circumstance is, in the case of these four languages, the only link, and the comparison just quoted is linguistically meaningless " [...]" What we have just said is another expression of the non-congruence of phonemic systems which inevitably plagues us in any work involving two languages " ( 178, p. 330-331 ).

Les formulations qui précèdent ont été présentées dans un cadre général ; ce sont des formulations théoriques visant à dégager des notions telles que " phonème ", " structure ", etc. Elles appartiennent à un chapitre liminaire des écrits linguistiques, celui précisément où l'on dégage les traits essentiels des notions fondamentales. Or, le même type de déclarations apparaît ailleurs, chez ceux qui se sont occupés plus concrètement des problèmes spécifiquement comparatifs. Weinreich, p. ex. admet très explicitement les principes de base du structuralisme linguistique ( 658, p. 388 ) et il ne manque pas d'en tirer les conclusions : " Rigidly applied, the typical elements of structural description 'opposition' and 'function of units with respect to other units of the same system' have come close to incapacitating structural analysis for the consideration of several partly similar varieties at a time " ( 658, p. 384 ) " If structuralism were carried to its logical extreme [...] it would only study relations within systems ; and since in a perfect system all parts are interrelated [...] it is hard to see how systems would even be conceived of as partially similar or different ; one would think that they would only be wholly identical or different " ( 658, p. 391 ).

Ceux qui ont repris et développé le travail de Weinreich n'ont jamais mis en doute les déclarations précédentes. Pulgram partage, lui aussi, l'avis selon lequel en linguistique saussurienne il est un contresens de parler de systèmes partiellement identiques : plus particulièrement, sur le plan des phonèmes, il affirme que " we cannot identify or even compare any Spanish vowel-phoneme with any Italian vowel-phoneme, because a member of a 5-term system is intrinsically different from a member of a 7-term system " [d'où il conclut que ] " strictly speaking, then, there is no such as comparative phonemics " (525, p. 66-67 ).

Vogt ( 652, p. 373-374 ) pour sa part, après avoir proposé l'utilisation des cartes " to illustrate the distribution of structural elements ", reconnaît que " It may be objected that structural elements cannot be studied independently of the systems they belong to, and that therefore it is impossible to speak about structural elements common to different systems. The objection would, if carried to its extreme consequences, lead to the conclusion that no comparison between systems is possible ".

Il ne peut donc exister aucun doute : théoriciens et praticiens de la phonologie et de la comparaison de systèmes <sup>24</sup>, en partant parfois de points de vue différents ont soulevé des objections graves à la possibilité même de la comparaison

---

24.- Cf. également les déclarations de Heilmann, 254, p. 96 et de Stankiewicz, 596, p. 53 ; Mc David doute de la possibilité de faire une description phonologique valable pour plus d'un système linguistique, 446, p. 45 ; Redard se demande s'il existe une dialectologie structurale opposée à la traditionnelle, mais il ne risque pas de réponse, 533, p. 255 ; Hamm ne croit pas à l'utilité de comparer des unités appartenant à des systèmes différents, 223, p. 17 ; Garde, 173, p. 34, en commentant plusieurs typologies de langues slaves fondées sur la comparaison d'inventaires, dit qu'elles auraient " tendance à juxtaposer des phénomènes incommensurables " ; cf. également Reid, 542, p. 12 et Wells, 666, p. 104.

des phonèmes. Personne, à notre connaissance, n'a réfuté ces objections.

### 3.2.- L'existence des identifications de phonèmes.

Malgré les mises en garde précédentes, il est possible de rencontrer dans bon nombre de travaux, en dialectologie et ailleurs, soit des déclarations qui supposent la possibilité d'identifier des phonèmes appartenant à des langues différentes, soit des identifications plus ou moins explicites. Aucun critère comparatif ne fonde cependant ces jugements ; il est donc nécessaire de les classer comme non fondés. Mais, au delà de ces contributions, plus ou moins sporadiques, deux types de description sont apparues en dialectologie structurale, auxquels on peut intégrer un certain nombre de travaux ; ce sont le diasystème, proposé par Weinreich et l'"overall pattern" de Trager et Smith.

#### 3.2.1.- Le diasystème.

Comme nous l'avons remarqué au § 3.1., Weinreich a su très clairement tirer les conclusions de certains principes généraux du structuralisme ; il conclut, lui aussi, à l'impossibilité d'identifier partiellement les systèmes de phonèmes et, par conséquent, les phonèmes considérés isolément. Il a, cependant, insisté sur le fait qu'en se fondant sur des similitudes partielles, il était nécessaire de construire un système d'un ordre supérieur, le diasystème susceptible d'embrasser plusieurs systèmes particuliers dans une seule construction ( 658, p. 388-391 ) La réponse qu'il donne comme conclusion à la question posée dans le titre de son travail " Is a structural dialectology possible?" est très claire : " it is submitted that a structural dialectology is possible ( ibidem, p. 400 ). Et c'est à partir de cette réponse que la dialectologie structurale s'est en grande partie développée.

Quel a été le raisonnement qui a permis d'échapper à l'objection initiale et de donner une réponse affirmative à la question de départ ? Il est inutile de le chercher ; en fait, Weinreich n'utilise aucun critère comparatif explicite bien que le diasystème suppose l'identification de phonèmes appartenant à des langues différentes. Il est donc nécessaire d'analyser les exemples qu'il propose pour essayer de dégager les fondements de son travail.

Soulignons que, pour interpréter correctement la démarche de Weinreich, il faut savoir qu'il se place en réaction ouverte contre ce qu'il appelle la dialectologie traditionnelle, à laquelle il reproche de comparer des éléments appartenant à des systèmes différents sans souligner assez " their intimate membership in those systems " ( 658, p. 391 ). Et il ajoute : In the domain of sounds, this amounts to a non-phonemic approach. A traditional dialectologist will have no scruples about listening to several dialect informants pronounce their equivalents of a certain word and proclaiming that these forms are 'the same' or 'different'. Let us assume four speakers of a language who, when asked for the word for 'man', utter 1. [ man ], 2. [ man ], 3. [ mǎn ], and 4. [ mǎn ], respectively. On an impressionistic basis, we would adjudge 1 and 2 as 'the same', 3 and 4 as 'the same', but 1 and 2 as 'different' from 3 and 4. Yet suppose that informant 1 speaks a variety in which vowel length is significant ; phonemically his form is  $_1/m\grave{a}n/$ . Informant 2 does not distinguish vowel length and has given us  $_2/man/$ . We can further visualize a variety represented by informant 3 where a vowel with maximum degree of opening has the positional variant  $[\grave{a}]$  between /m/ and /n/ ; phonemically, then, we have  $_3/man/$ . In the fourth variety, no such positional variation exists ; that form is perhaps  $_4/mon/$ . The structural analysis is thus different from the non-structural one : 2 and 3 now turn out to be possibly 'the same' ( but only, of course, if the systems are otherwise also identical ), while 1 and 4 appear to be different. Structural linguistics requires that the forms of the constituent systems be

understood first and foremost in terms of those systems, since the formal units of two non-identical systems are, strictly speaking, incommensurable". (p. 391-392).

Par conséquent, il est clair que Weinreich rejette une comparaison de segments et qu'il cherche une identification sur le plan des phonèmes. Mais cet exemple ne nous permet de tirer aucune conclusion sur les identifications interlinguistiques de phonèmes, car il est exigé dans la parenthèse de la fin, que les phonèmes identifiés appartiennent à des systèmes entièrement identiques. Cette dernière exigence disparaît ailleurs, en particulier, dans le dernier des trois exemples qui suivent : " Given two varieties with identical five-vowel systems, we might construct the following diasystem :  $_{1,2} // i \approx e \approx a \approx o \approx u //$  [Ex. 1] Now let us assume that in one of the varieties, the front vowel of the intermediate degree of openness is more open than in the other ; choosing a phonemic transcription which would reflect this fact, we might indicate the difference in the diasystem thus ([Ex. 2]) :

$$_{1,2} // i \approx \frac{1}{2}e \approx a \approx o \approx u //$$

Given two varieties, one of which (1) distinguishes three front vowels, the other (2) distinguishing four, we might formulate the corresponding part of the vowel diasystem thus [Ex. 3] :

$$_{1,2} // \frac{1/i \approx e \approx \epsilon /}{2/i \approx e \approx \epsilon \approx \epsilon} \approx a \approx o \dots //$$

Quel est le critère employé pour identifier /a/<sub>1</sub> avec /a/<sub>2</sub>, /o/<sub>1</sub> avec o/<sub>2</sub> dans le troisième exemple ? L'identification de segments restant écartée - car, comme il a été indiqué, le travail se présente en réaction ouverte contre ce genre d'identification - on peut supposer que la notion de " point " ou de " place " dans la configuration des phonèmes a joué un rôle ; le traitement de /e/<sub>1</sub> et de /ε/<sub>2</sub> dans le deuxième exemple, où l'auteur semble avoir voulu indiquer une identité sur le plan des phonèmes et une différence sur celui des segments, appuie

d'ailleurs cette interprétation. Mais ce procédé, qui consiste à partager une configuration en " zones " et à identifier les phonèmes qui occupent les mêmes " zones ", pose des problèmes redoutables du fait que le partage peut se faire de plusieurs manières différentes conduisant chacune à un résultat différent <sup>25</sup>. L'arbitraire du critère comparatif est si grand qu'il est, p. ex. possible d'affirmer, avec des arguments analogues à ceux que nous avons utilisés pour défendre la solution présentée par Weinreich ( solution 1 ), que chacune des solutions qui suivent est correcte :

---

25.- La notion de " point " dans une configuration ( ou système, ou structure, etc... ) est ancienne, mais elle a toujours souffert d'une très grande imprécision. Sapir, qui s'était posé ( cf. 565 ) le problème de la comparaison des phonèmes ( ou peut-être des morphophonèmes, cf. chap. II, § 4.1 ) en parle. D'après lui, la " place " d'une unité dans un système serait déterminée par son aspect phonique, par son aspect combinatoire et par ses alternances morphologiques , malheureusement, les exemples présentés sont hautement hypothétiques et on serait en peine de trouver une indication quelconque, soit pour mettre en rapport les différents facteurs, soit pour opérer dans le cas où il n'y a pas une équivalence parfaite entre les unités des systèmes comparés, comme c'est le cas dans les exemples qu'il propose. Hoenigswald parle de la possibilité d'identifier " elements of the two successive systems as homologous " (290, p.6) et de ce que " the phonemes at different stages can be the "same" only in the sense that they are homologous in the system " (290, p.86); il fait aussi référence à deux unités qui peuvent occuper " corresponding points in the two typologies " (288, p. 645) ou qui peuvent être " homologs in an area " (291, p.6), mais il serait difficile de trouver chez lui des critères quelconques pour rendre ces formulations moins vagues. En revanche, dans un travail de Fourquet (151) on retrouve des indications claires pour déterminer la place relative de l'une par rapport à l'autre de deux unités qui se correspondent lexicalement, mais on voit mal comment il serait possible de généraliser ce cas à fin de déterminer la "place" d'une unité par rapport à toutes les autres du même système.



<u>Identifications</u>	<u>Justifications des identifications inter-linguistiques</u>	<u>Diasystème résultant</u>
<u>Solution II</u>	les mêmes que pour la solution I.	1,2//i/ $\frac{e \sim \text{æ}}{o \sim \text{æ} \sim \text{ø}}$ $\approx e \approx o //$
/a/ <sub>1</sub> = /a/ <sub>2</sub>	"ouverture minimale de la série antérieure "	
/o/ <sub>1</sub> = /o/ <sub>2</sub>		
/i/ <sub>1</sub> = /i/ <sub>2</sub>		
<u>Solution III</u>	les mêmes que pour les solutions I et II	1,2//i/ $\frac{\text{æ}}{e \sim \text{æ}}$ $\approx a \approx o //$
/a/ <sub>1</sub> = /a/ <sub>2</sub>	"deuxième degré d'ouverture de la série antérieure à partir de l'ouverture minimale"	
/o/ <sub>1</sub> = /o/ <sub>2</sub>		
/i/ <sub>1</sub> = /i/ <sub>2</sub>		
/e/ <sub>1</sub> = /e/ <sub>2</sub>		
<u>Solution IV</u>	les mêmes que pour les solutions I, II et III	1,2//i/ $\frac{e \sim \text{æ}}{\text{ø}}$ $\approx a \approx o //$
/a/ <sub>1</sub> = /a/ <sub>2</sub>	"le plus ouvert de la série antérieure "	
/o/ <sub>1</sub> = /o/ <sub>2</sub>		
/i/ <sub>1</sub> = /i/ <sub>1</sub>		
/e/ <sub>1</sub> = /e/ <sub>2</sub>		
/æ/ <sub>1</sub> = /æ/ <sub>2</sub>		
<u>Solution V</u>	les mêmes que pour les solutions I,II,III,IV.	1,2//i/ $\frac{e \sim \text{æ}}{\text{ø}}$ $\approx a \approx o //$
/a/ <sub>1</sub> = /a/ <sub>2</sub>	"deuxième degré d'ouverture de la série antérieure à partir de l'ouverture maximale" (notée uniformément /ɛ/ dans le diasystème	
/o/ <sub>1</sub> = /o/ <sub>2</sub>		
/i/ <sub>1</sub> = /i/ <sub>2</sub>		
/æ/ <sub>1</sub> = /æ/ <sub>2</sub>		
/e/ <sub>1</sub> = /e/ <sub>2</sub>		

Les solutions II à V n'épuisent cependant pas l'éventail des possibilités. Il faut, en effet, noter qu'elles s'appuient, toutes, sur un premier découpage en série antérieure et postérieure, /a/ et /o/ étant identifiés du fait qu'ils sont les deux représentants de la série postérieure. Il reste cependant la possibilité de considérer les deux configurations dans leur ensemble ; dans ce cas, par le même raisonnement qui nous a permis de différencier les phonèmes en nombre différent qui occupent une même " zone ", nous pouvons différencier tous les phonèmes de deux configurations pour aboutir, de cette manière, à la solution VI qui, elle, ne comporte aucune identité :

$$1,2 // \frac{i \cancel{v} \cancel{e} \cancel{a} \cancel{v} \cancel{o}}{i \cancel{v} \cancel{e} \cancel{a} \cancel{v} \cancel{o}} //$$

Les constatations qui s'imposent à la suite de cet exemple ne peuvent être que négatives : ou bien les identifications qui permettent la construction du diasystème ne sont pas fondées ou bien le critère que nous avons essayé de dégager - et qui reste assez flou - est très largement arbitraire dans son application. Par ailleurs, il est possible d'observer dans la démarche de Weinreich que, malgré sa déclaration de principe, les identifications et les différenciations qu'il propose concrètement restent influencées par l'aspect phonique des segments qui <sup>appartiennent</sup> aux phonèmes comparés. L'exemple 2 que nous avons transcrit plus haut, avec la différenciation de /e/<sub>1</sub> et /e/<sub>2</sub> et l'exemple qui suit - le seul à se fonder sur des faits linguistiques concrets empruntés au yiddish ( la construction embrasse le yiddish polonais (1), le yiddish ukrainien (2) et le yiddish lituanien (3) ) :

$$1,2,3 // \frac{1/i: \sim i/}{3^i} \approx \frac{2/i \sim I/ \approx e \approx 1/a: \sim a/}{2,3^a} \approx \text{orzu} //$$

montrent bien que l'aspect phonique des segments n'était pas étranger à l'identification des phonèmes, ou, plus précisément à la délimitation de " zones " qui sont utilisées comme base

de comparaison. Si l'on accepte de donner la valeur phonique courante aux symboles utilisés pour noter les phonèmes, on peut vérifier que les systèmes ont été superposés - ce qui indique une différence - là où il n'y a qu'une coïncidence phonique partielle entre les segments qui réalisent les phonèmes : c'est le cas du chevauchement dans la zone occupée par /i/ et par /a/. Il semblerait, en revanche, qu'il y ait identité lorsque la coïncidence est totale. Tout se passe donc comme si Weinreich, ayant voulu s'écarter au départ de la comparaison de segments, était retombé, par la suite, dans le type même de comparaison qu'il voulait éviter <sup>25b</sup>.

Plusieurs auteurs, à la suite de Weinreich, ont utilisé le diasystème dans la détermination des identités et des différences entre dialectes. Aucun n'a cependant résolu la question que nous considérons à la fois comme essentielle et préalable, à savoir, la formulation de critères comparatifs. Les solutions présentées ne pouvaient pas manquer de s'en ressentir. Les doutes à leur égard sont souvent très forts, dans ce sens qu'il est facile d'aboutir à des solutions différentes si on manipule les symboles autrement que le constructeur du diasystème ne l'a fait. Soit, par exemple, le diasystème construit par Heilmann ( 254 ). L'auteur présente les trois systèmes suivants :

I	II	III
$\frac{s \sim \int}{s \sim \int'} \quad z$	$\frac{s \quad \int}{z \quad \int}$	$\frac{s \quad \int'}{z \quad \int}$

et il affirme, qu'entre II et III, il n'y aurait qu'une différence entre segments ~~appartenant~~ aux mêmes phonèmes. Par la suite, sans autres explications ( " Riducendo quindi - dit-il - 254, p.101

---

25b.- Dans l'esprit de Weinreich, le diasystème devait constituer une réalité empirique, expérimentée dans des situations concrètes. Cet aspect de sa présentation sera considéré au chap. VIII, § 4.2.1.

ie termini ad un " sistema interrelato " otterremo la figura seguente ), il présente le diasystème :

$$1, 2, 3 // s \approx f \quad \frac{1 / \sim s \sim f' \sim z /}{2, 3 / \sim z \sim j /} //$$

Il est effectivement possible de vérifier que, dans la formule résultante, apparaissent tous les symboles graphiques des systèmes I et 2. Le processus de construction a donc été le suivant : identification d'abord du système III avec le système II sur la base des symboles du système II ; juxtaposition ensuite des symboles de II avec les symboles de I. Mais, supposons que le diasystème soit construit différemment. Si, p. ex., les systèmes II et III sont identifiés sur la base des symboles du système III ( et non pas du système II ) et, si par la suite, les symboles du système III sont juxtaposés aux symboles du système I, le diasystème résultant sera :

$$1, 2, 3 // s \approx f' \quad \frac{1 / s \sim f' \sim z /}{2, 3 / z \sim j /} //$$

Il présente une différence importante par rapport à celui de Heilmann, si l'on s'en tient aux symboles qui apparaissent ici et là. L'absence de critères comparatifs ne permet, ni de trancher en faveur d'une solution plutôt que d'une autre, ni de justifier les " identifications " interlinguistiques. Il est impossible, dans ces conditions, de ne pas avoir le sentiment que les juxtapositions, permettant d'aboutir au diasystème, ne sont autre chose que des manipulations de symboles.

L'absence de critères comparatifs s'accompagne, dans le développement du concept de diasystème, du même conflit déjà constaté chez Weinreich à propos de la démarcation entre les identifications sur le plan des phonèmes et les identifications sur le plan des segments : on ressent, d'une part, la nécessité d'opérer avec les traits phoniques pour procéder à des identifications, mais on ne parvient pas à formuler des critères comparatifs qui soient à la fois clairs et différents de ceux qui auraient conduit à une identification de segments. Pulgram, p. ex.

signale que l'emploi de la substance phonique est indispensable pour la comparaison des unités de 2artic. et il insiste sur la possibilité de deux identifications différentes, de segments, d'une part et de phonèmes d'autre part, mais il fait allusion aux critères qui permettraient celles-ci en termes très imprécis: " the same function and place in the two structures " [ ... ] " equivalent places " [ ... ] " a certain constancy or structural equivalence of features "; [ phonèmes qui ] " fulfill equivalent functions " ( 525, p. 76-79 : 524, p. 374 ). Cochrane, pour sa part, reproche à Weinreich le fait de ne pas avoir assez nettement distingué la comparaison des segments de celle des phonèmes. Mais, non seulement il ne suggère aucun critère permettant l'identification des phonèmes mais encore TOUS les exemples de comparaisons de phonèmes qu'il présente sont explicitement fondés sur des considérations phoniques portant sur les segments qui réalisent les phonèmes comparés <sup>26</sup>.

Nous croyons donc que ce n'est pas dans les formulations générales portant sur le diasystème qu'il sera possible de trouver de réponse satisfaisante à la question de la comparaison de systèmes dialectaux.

---

26. Pour justifier le diasystème Au, Am //Au/ə/  $\approx$  a/  
 embrassant Am/i~e/

deux variétés de l'anglais ( Au = australien ; Am = américain ), l'auteur affirme que " Au/ə/ ranges from [i] to [ɜ], covering the scope of Am /æ,ə/ while both Australian and American /æ/ lie outside this field " ( 90, p. 73 ); ailleurs, il parle d'un phonème d'une variété qui " falls physically " entre les phonèmes de l'autre variété et d'une série de phonèmes qui " matches physically a parallel series in the other " ( 90, p. 73-75 ). Lorsqu'il compare deux systèmes de voyelles nasales du français, dont l'un seul possède /œ/, le diasystème correspondant peut présenter deux résultats différents, selon que /œ/ dans le système où il apparaît est " plus semblable " à /ɛ/ qu'aux deux autres phonèmes ou selon que /œ/ est " équidistant " de /ɛ, œ, õ /.

### 3.2.2.- "Overall pattern".

L'année même où Weinreich soutenait ( 662, p.790 ) que " an experimental phase, in which several linguists in America tried, for example, to press the dialects of English into a crude anti-phonemic 'overall pattern' may now be ending ", Hill ( 256, p. 59 ) affirmait que " the overall pattern constitutes the best basis yet devised for a systematic and structural approach to dialectology ". Ces opinions franchement opposées, reflètent bien la diversité de jugements soulevés par la notion de " overall pattern ", proposée d'abord par Trager et Smith ( 624 ), développée et éclairée ensuite par d'autres linguistes <sup>27</sup>. Malheureusement, Trager et Smith n'ont fait précéder leur travail d'aucune discussion théorique. Certes, leur critique de la notion d'idiolecte, et l'affirmation selon laquelle " the analysis to be presented holds for as much of the system as anyone idiolect includes, and for all the systems of all the patterns of idiolects - dialects - that we have observed. By extrapolation it is stated to be the analysis for the total pattern of all the dialects " ( 624, p.9, Cf. aussi ibidem, p. 22 ) , toutes ces déclarations, ne laissent pas de doute sur les objectifs des auteurs. Mais il est infiniment plus difficile de se faire une idée claire de leur démarche et des principes généraux qu'on devrait pouvoir en tirer <sup>28</sup>. La présentation qui

---

27.- Cf. en particulier Stockwell, 601, 602 et ses interventions lors de la conférence du Texas ( 259 ) consacrée à l'étude de cette question ; c'est à cette occasion que les travaux de Hill ( 261 ) , Ives ( 300 ) et Reed ( 538 ) ont été présentés et discutés ; cf. aussi Gleason, 178, p. 323-325 et Hockett 280, p. 18-22, 278, p. 331-338, Voegelin, 644, p. II7 et Franciscato, 156 ont accepté la notion ; ce dernier propose une notation typographique spéciale, qui ne modifie pas la méthodologie employée. Nous avons unifié sous overall pattern les différents usages orthographiques.

28.- Comme Sledd l'a souligné ( 589, p. 316 ) un traitement approfondi et préalable des notions d'idiolecte, phonème, système, etc. aurait été nécessaire.

suit, où nous avons distingué, d'une part, les problèmes d'ordre général et, d'autre part, la description particulière de l'"overall pattern" de l'anglais, est le résultat de l'examen attentif des procédés employés par Trager et Smith et des commentaires que ces procédés ont suscités.

### 3.2.2.1.- Présentation d'ordre général.

A l'aide d'un exemple concret, mais qui, dans un souci de simplification, sera fictif, il est possible d'illustrer les procédés qui déterminent la construction d'un " overall pattern".

Soit les langues I et II, constituées par les segments et les phonèmes qui suivent ( les accolades embrassent les segments en distribution complémentaire ) :

#### Langue I.

segments :  $\langle i \rangle \langle I \rangle \langle e \rangle \langle \epsilon \rangle \langle a \rangle \langle \alpha \rangle$   
phonèmes : /i/ /I/ /e/ /ε/ /a/

#### Langue II.

segments :  $\langle i \rangle \langle I \rangle \langle e \rangle \langle \epsilon \rangle \langle \circ \rangle$   
phonèmes : /i/ /I/ /e/ /ε/ /ɔ/

Dans un " overall pattern " des langues I et II, on aurait les inventaires suivants, de segments et de ce que, pour notre part, nous appellerons des transphonèmes :

segments :  $\langle i \rangle \langle I \rangle \langle e \rangle \langle \epsilon \rangle \langle a \rangle$   
transphonèmes : /i/ /I/ /e/ /ε/ /α/

On s'aperçoit, en comparant la liste de segments du " overall pattern " avec les inventaires de segments de la langue I et de la langue II, que tous les segments phoniquement différents dans les deux langues ne sont pas représentés sur la liste du " overall pattern "; une observation analogue peut être faite à l'égard des inventaires de phonèmes, apparaissant dans les langues particulières et dans la liste de transphonèmes. En effet, dans les deux cas, on n'a retenu que les segments et les

phonèmes qui sont différents sur le plan phonique et qui, de plus, sont en opposition dans au moins une des langues qui a contribué à la formation du " overall pattern ". P. ex., /i/ et /I/ ( et /i/ et /I/ ) sont deux transphonèmes ( segments ) différents, parce que /i/ et /I/ ( /i/ et /I/ ) sont deux phonèmes ( segments ) en opposition dans la langue II. Par contre, /a/ et /a/ , qui ne sont en opposition dans aucune langue, n'apparaissent pas différenciés dans l'overall pattern. Pour les mêmes raisons, /a/ et /ɔ/, /a/ et /ɔ/, ou bien, /a/ et /ɔ/, n'ont pas été différenciés dans les inventaires du " overall pattern ". L'exigence de base est donc la suivante : deux entités sont différenciées dans le " overall pattern ", si ces entités sont en opposition dans au moins une langue. Ce principe s'applique aussi bien pour écarter les segments en distribution complémentaire à l'intérieur d'une seule et même langue ( c'est le cas de /a/ et de /a/ dans la langue I ) que pour les unités en complémentarité dialectale ( c'est le cas de /a/ et /ɔ/ ).

Chaque énoncé d'une langue particulière, grâce à l'existence des transphonèmes, est susceptible de recevoir trois transcriptions différentes : en segments, en phonèmes et en transphonèmes <sup>29</sup>. Plus spécifiquement, des énoncés des langues I et II admettraient les trois transcriptions qui suivent :

Langue I.

segments : /is/, /Ir/, /es/, /ɛs/, /as/, /ar/  
 phonèmes : /is/, /ir/, /es/, /ɛs/, /as/, /ar/  
 transphonèmes : /is/, /Ir/, /es/, /ɛs/, /as/, /ar/

Langue II.

segments : /is/, /Is/, /Ir/, /es/, /ɛs/, /ɔs/, /ɔr/  
 phonèmes : /is/, /Is/, /Ir/, /es/, /ɛs/, /ɔs/, /ɔr/  
 transphonèmes : /is/, /Is/, /Ir/, /es/, /ɛs/, /as/, /ar/

---

29.- Le statut de l'inventaire de segments du "overall pattern" n'est pas clair; parfois il est mentionné comme dans 624, mais souvent on ne fait allusion qu'à l'inventaire des transphonèmes.



Il résulte clairement de cet exemple qu'une transcription en phonèmes ne coïncide pas nécessairement avec une transcription en transphonèmes. En effet, les segments de chaque langue doivent être couverts (aux sens dégagés au chap. II, § 3.3.) par les transphonèmes, chaque segment appartenant au transphonème qui est le plus proche de lui sur le plan phonique ; c'est pour cette raison que, p. ex., <is> et <Ir> de la langue I deviennent /is/ et /Ir/ dans une transcription en transphonèmes, même si, dans cette langue, /i/ et /I/ ne sont pas différenciés en tant que phonèmes. Là où l'inventaire de transphonèmes n'est pas le même que celui de phonèmes, les deux transcriptions - en phonèmes et en transphonèmes - sont différentes.

Tous les travaux considérés - celui de Trager et Smith et les commentaires qui ont suivi, cf. note 26 - ne coïncident pas dans tous les détails, mais les écarts par rapport à notre présentation ne devraient pas modifier le fond de la discussion. La distinction entre phonème et transphonème, p.ex. n'appartient pas au livre de Trager et Smith, et une certaine confusion s'en est suivie. En effet, les commentateurs du travail<sup>30</sup> ont remarqué, en particulier, que des segments appartenant au même phonème dans une transcription en phonèmes "normaux", devaient être différenciés dans une transcription en phonèmes-du-"overall-pattern" (c'est le cas de <i> et de <I> dans la langue I). Celle-ci a été la caractéristique la plus critiquée, car le phonème, en tant qu'unité linguistique, n'a sa raison d'être que dans le système particulier auquel il appartient. Si l'on devait justifier la différenciation entre deux phonèmes auxquels appartiennent des segments différents, mais en distribution complémentaire par le fait que ces mêmes segments sont en opposition dans un autre

---

30.- Sledtse demande, d'un point de vue général, ce qui se passe avec les dialectes où on ne rencontre pas tous les phonèmes qui apparaissent dans le "overall pattern" (589, p. 316) ; Cochrane (90, p. 71) pense qu'il n'est pas possible de prendre au sérieux l'idée qu'un dialecte possède un phonème qu'il n'utilise pas ; des critiques du même ordre ont été exprimées par Stankiewicz, 596, p. 53 ; Weinreich, 658, p. 395, 662, p. 790 ; Haugen, 250 ; Pulgram, 525, p. 76 et 524 p. 373.

dialecte, on s'écarterait des principes de base de la phonologie. En fait, la distinction entre phonème et transphonème, proposée<sup>31</sup> plus tard par Hill était précisément destinée à éviter ces critiques.

Mais, Hill se limitant à indiquer que le transphonème est différent du phonème, il est permis de se demander si les problèmes de fond posés par ces notions d'"overall pattern" et de transphonème peuvent être considérés comme réglés à partir d'une distinction exclusivement négative. Car, qu'est-ce que le transphonème ? Il n'existe pas de réponse à cette question, ni à d'autres qu'on doit se poser.

Considérons d'abord l'inventaire de segments dans le " overall pattern ". Nous avons remarqué que tous les segments différents n'y apparaissent pas ; or, s'il y en a deux qui sont, soit en distribution complémentaire ( p. ex. /a/ et /a/ dans la langue I ), soit en complémentarité géographique ( p.ex. /a/ dans la langue I et /ɔ/ dans la langue II ), lequel faut-il écarter ? Il n'y a pas eu de réponse satisfaisante à cette question, qui a été cependant clairement posée ( 259, p. 84-85 ). Il est, par conséquent, impossible de justifier la présence de /a/ dans la liste finale de notre exemple - c'est la solution arbitrairement choisie - plutôt que de /a/ ou de /ɔ/. Le résultat est, d'une part, qu'il est certain que les identités et les différences des segments sur le plan phonique, ne sont pas les seuls critères utilisés pour retenir ou non un segment dans la liste finale et, d'autre part, qu'il est impossible de concevoir les autres critères - non explicités - qui doivent jouer.

Considérons, par la suite, l'inventaire des transphonèmes. Il est apparemment le résultat de la " superposition " des inventaires de phonèmes : on peut effectivement observer que si un même symbole est utilisé dans deux systèmes ( p.ex. /e/ dans la langue I et /e/ dans la langue II ), il réapparaîtra sur l'inventaire final, ce qui implique une identification de phonèmes

---

31.- La terminologie de Hill est "idiophonèmes" et "diaphonèmes" pour indiquer respectivement les phonèmes et transphonèmes.

appartenant à des langues différentes. Quels critères comparatifs ont permis cette superposition ? Par ailleurs, si deux symboles différents sont utilisés dans deux systèmes différents ( p.ex. /a/ dans la langue I, et /ɔ/ dans la langue II ) lequel choisir ? On cherchera en vain une réponse à ces questions, très négligées dans les quelques lignes consacrées, ici ou là, à l'élaboration de cette phase du " overall pattern " <sup>32</sup> :

" Comparison of the normal phonemic systems of representative idiolects will yield the normal overall phonemic structure of the language " ( Reed, 538, p.2 ).

" All contrasts in all dialects ; i.e. by superimposing A ou B ou C ... X so that all contrasts made in all dialects are included one arrives at diaphonemes [= transphonèmes]. The diaphonemic inventory is a composite of all the idiophonemic inventories " ( 602, p. 261-262 ) <sup>33</sup>.

Considérons, enfin, la troisième étape, celle qui consiste à déterminer la relation d'appartenance entre les segments de chaque dialecte et les transphonèmes. Il semble clair, d'après les " overall pattern " décrits par ceux qui ont élaboré cette notion, que la relation d'appartenance entre segments et transphonèmes est déterminée par les traits phoniques de deux entités mises en relation : un segment appartient à un transphonème, si le segment possède tous les traits phoniques du transphonème. Si le transphonème est /I/ et le segment /I/ l'application du critère - qui comporte une identification entre les traits phoniques du segment et ceux du transphonème - n'offre pas de difficulté. Mais, d'après l'exemple présenté plus haut, qui suit la pratique dans la matière, il apparaît aussi clairement qu'un certain décalage est admis entre les traits phoniques de deux entités

---

32. Grumperz, qui utilise une notion proche du "overall pattern" se limite à indiquer: " The phonemes of each dialect were determined separately. The three systems were then collapsed into a simple statement for the area phonemic inventory " ( 203, p. 213, note ).

33.- La discussion est rendue compliquée par la terminologie employée, "contrast" étant utilisé pour désigner aussi bien le rapport entre deux unités que chacune de ces unités.

comparées; p. ex. le segment /ɔ/ de la langue II appartient au transphonème /a/. Quel est le décalage qui, sur un plan général, est considéré comme admissible ? Supposons par ailleurs qu'aux langues I et II de l'exemple, vienne s'ajouter la langue III comportant /i/, /e/, /ɛ/, /æ/. Est-ce que le transphonème /a/ va "couvrir" le segment /ɔ/ dans un dialecte et le segment /æ/ dans un autre dialecte ? En d'autres termes, est-ce qu'un même transphonème peut être décalé, dans chaque langue, dans un sens différent ?

Aucune de ces questions n'a été tranchée ; on a plutôt admis que chacune pouvait recevoir des réponses différentes. C'est ainsi que Stockwell a distingué la possibilité de proposer un ensemble de transphonèmes permettant de couvrir tous les segments différents de tous les dialectes d'une langue, de la possibilité de présenter un ensemble de transphonèmes pouvant s'adapter aux segments de n'importe quelle langue <sup>34</sup>. P. ex., si l'on avait :

---

34.- Déjà Voegelin (644, p. II7) avait fait une distinction entre la possibilité de faire une analyse valable pour une variété quelconque de l'anglais et la possibilité de présenter une description pour toutes les variétés de l'anglais et citait comme précurseurs les travaux de Trager et Bloch (623) et de Swadesh (509). Les deux solutions différentes, indiquées dans le texte, ont été présentées par Stockwell sous les rubriques "diaphonemic system" et "overall pattern" (cf. 602). La première de ces solutions correspond aux "overall pattern" de Hockett et Gleason (cf. note 27), au "heterophonic system" de Ives (300) et au "diaphonemic system" de Stockwell (601-602) : la deuxième solution, aux "overall pattern" de Stockwell (ibidem) et de Hill (261, 256, p.57-61). Les constructions proposées par Stockwell et Hill ne sont cependant pas les mêmes, malgré les affirmations de Stockwell (601, p. 663-664). Hill pour aboutir à son "overall pattern" du type solution 2 ne passe pas au préalable par le "overall pattern" du type solution 1, ce que fait Stockwell (602, p. 262). Or, la différence entre ces deux nouvelles possibilités est importante. Si, p.ex. on avait /i/, /e/, /æ/ dans la langue I et /e/, /æ/, /a/ dans la langue II on pourrait avoir /i/, /e/, /æ/ comme "overall pattern" du type solution 2 ; par contre, si on devait passer par le "overall pattern" du type solution 1 (qui serait /i/, /e/ /æ/, /a/) on vérifierait que /i/ et /a/ sont les unités en complémentarité dialectale et comme leur décalage phonique dépasse les limites tolérées (cf. ci-dessous) les deux unités ne devraient pas être groupées dans une seule.

Langue A			Langue B		
<A>	<B>	<C>	<A>	<B>	<E>

la première solution donnerait /A/, /B/, /C/, /E/ et la deuxième /A/, /B/, /D/ ; selon cette dernière solution, /D/ couvrirait aussi bien <C> que <E>. Il faut cependant constater que les deux solutions comportent, à la base, le même type de comparaison : celle des traits phoniques des transphonèmes avec les traits phoniques des segments, ce qui nous ramène à la première question, à savoir, quel est le décalage ( anglais : "skewing" ) permis entre les deux types d'unités. Et c'est encore Stockwell qui, en proposant une limite, a suggéré une solution ; partant d'une grille phonique présentée comme un système de classement pan-linguistique, il affirme : " There must be limits, however, to the amount and extent of skewing that is allowable in an overall pattern of phonemics. [...] we suggest that skewing of idiophonemic contrasts into an overall pattern is not likely to exceed one notch horizontally or vertically plus or minus a semivowel " ( 602, p. 267 ) <sup>35</sup>.

Une vue d'ensemble des trois étapes que nous venons de commenter, nous conduit, à ce point de notre examen, aux constatations suivantes : le choix éliminatoire d'une de deux unités en distribution complémentaire ou en complémentarité dialectale est arbitraire, bien qu'il soit facile de comprendre le souci d'économie en transphonèmes qui est à la base de ce procédé ; également, est arbitraire la suggestion de Stockwell visant à limiter l'écart entre transphonèmes et unités d'une langue particulière, car les limites tolérées auraient pu avoir été fixées un peu plus loin ou un peu plus près; enfin, et surtout, la

---

35.- Dans 603, p.26, 84, 85, l'auteur avait insisté sur le fait que les traits phoniques des unités comparées étaient secondaires donnant, en revanche, la première place à la "distribution" et aux "oppositions" (= "contrasts"); par ailleurs, il avait fait allusion (601, p.266) à une "three-way high to low opposition". Or, la suggestion transcrite dans le texte implique, d'une part, une revalorisation du rôle de l'aspect phonique des unités comparées et, d'une autre, l'abandon de dimensions avec des valeurs relatives. En effet, s'il employait les valeurs phoniques relatives le "skewing" mesuré en termes absolus -déplacements en plus ou en moins d'une case- n'existerait plus.

constatation générale qui s'impose est la suivante : ou bien les critères comparatifs portent sur l'aspect phonique des entités comparées ou bien ces critères sont absents. Or, le fait d'avoir rencontré, encore une fois, et les critères comparatifs portant sur l'aspect phonique des unités comparées et l'utilisation d'un système de classement pan-linguistique, invite à faire un pas de plus dans l'analyse de cette notion de " overall pattern " et, plus particulièrement, du transphonème.

La première conclusion qui s'impose est la suivante : le transphonème n'est pas <sup>un</sup> type de phonème. En effet, un des traits qui constitue la notion de phonème est le rapport d'opposition, rapport qui, à son tour, porte sur les énoncés d'une langue (au sens technique) particulière ; or, les transphonèmes sont différents même pour les dialectes où ils ne sont pas en opposition et ce, grâce au fait qu'ils sont en opposition dans un autre dialecte. Le transphonème ne participe donc pas à un des traits essentiels de la définition du phonème ; la racine - phonème dans la dérivation transphonème - ne peut que conduire à la confusion si le statut de l'entité n'est pas tiré au clair.

Mais, puisque le transphonème n'est pas " une sorte de phonème ", participe-t-il aux caractères d'une quelconque des entités phoniques dégagées au chapitre II ? A notre avis, le transphonème n'est qu'un type phonique, à ceci près qu'il est destiné à transcrire, non pas les énoncés de n'importe quelle langue (au sens technique), mais les énoncés de n'importe quel dialecte d'une langue déterminée (langue au sens commun). En effet, le transphonème est une entité qui est segmentale et qui est définie par ses traits phoniques ; il a un caractère pan-linguistique, car il est utilisé pour transcrire des énoncés appartenant à plusieurs systèmes différents ; ce sont, en définitive, les mêmes caractères que ceux du type phonique. Il est d'ailleurs significatif de constater que le " overall pattern " a été construit selon les mêmes principes que l'Alphabet Phoné-

tique International ; ces principes, publiés <sup>36</sup> dès 1888, étaient:

- (1)- There should be a separate letter for each distinctive sound ; that is, for each sound which, being used instead of another, in the same language, can change the meaning of a word.
- (2)- When any sound is found in several languages the same sign should be used in all. This applies also to very similar shades of sound.

Grâce à ces principes, l'A.P.I., aussi bien qu'un " overall pattern " d'un ensemble de dialectes aboutissent à différencier des énoncés, non pas en fonction des rapports entre les énoncés d'une langue particulière ( au sens technique ), mais en fonction des rapports entre énoncés de plusieurs langues. La transcription des énoncés qui correspondent au castillan perro ( " chien ") et pena ( " chagrin " ) sont <'pero/ et <'pena/ parce que dans l'A. P.I., e et g ont été différenciés. Et ces types phoniques ont été différenciés parce que, en français, ( et dans d'autres langues ) la finale de chantait est différente de celle de chanté et que les deux mots possèdent des sens différents ( cf. le critère 1 transcrit ci-dessus ); de même, dans notre exemple, les unités initiales de /is/ et de /Ir/ d'une transcription en transphonèmes des énoncés de la langue I, doivent être différenciées, parce<sup>que</sup> /i/ et /I/ sont en opposition dans la langue II. La coïncidence entre " overall pattern " et " alphabet phonétique " va jusqu'à l'imprécision de l'appréciation du décalage qui doit exister entre deux " sons " pour qu'il soit nécessaire de pourvoir un symbole dans le système pan-linguistique final : l'expression utilisée dans les principes de l'A.P.I. - " very similar shades of sounds " - ne nous renseigne pas sur les limites tolérées pour ce décalage. Les résultats auxquels on aboutit avec l'A.P.I.,

---

36.- Nous citons selon 519. Goodman (180, p. 18-20), qui a cherché à établir une méthode de transcription et non pas de comparaison de phonèmes, aboutit aux mêmes résultats que ceux qu'on obtiendrait avec un "overall pattern"; si, p.ex. deux nasales différentes sont en complémentarité dialectale, il n'y a, dans son système de transcription, qu'un seul symbole pour les noter.

grâce à l'esprit différent dans lequel ce décalage a été envisagé, différent cependant de ceux qu'on est en droit d'espérer d'un "overall pattern"; dans le cas du "overall pattern" on désire exclure les entités qui ne sont en opposition dans aucun dialecte (c'est-à-dire qui ne satisfont pas la condition (1) de l'A.P.I.) pour ne pas surcharger la liste finale de transphonèmes; ceci amène à couvrir des segments différents avec un même symbole et à accepter, par là même, un décalage important. En revanche, celui-ci n'est envisagé, dans le cas de l'A.P.I., que dans des limites très fines - "very similar shades of sounds" - ce qui aboutit à une certaine prolifération de types phoniques. Mais le problème théorique de fixer une limite à ce décalage est le même dans les deux cas; et on ne peut ne pas s'étonner de retrouver, à la fin de cette analyse d'une notion envisagée pour résoudre la question de la comparaison de phonèmes, le même appareillage conceptuel des "transcriptions phonétiques", car c'est en réaction contre ces transcriptions que le mouvement phonologique s'explique en grande partie <sup>37</sup>.

### 3.2.2.2.- Le "overall pattern" de l'anglais.

L'examen du "overall pattern" de l'anglais, et en particulier, de la solution présentée par Trager et Smith, pose des problèmes différents de ceux qui ont été dégagés au cours de l'analyse qui précède. Mais, en fait, il existe des liens entre la formulation non rigoureuse d'une notion sur le plan général et certaines carences dans l'application de cette notion à un cas particulier. Ce sont précisément ces liens qu'on essayera

---

37.- Il existe d'autres constructions apparentées à l'"overall pattern" dans ce sens que, à leur base, on retrouve la notion d'un inventaire final qui est le résultat de la "superposition" des inventaires particuliers, les identifications de phonèmes étant non fondées; cf. Gumperz, 203, Voegelin et collaborateurs, 644, 650; T.Hill (263) opère également sur la base d'un inventaire mais d'unités non segmentales. Ces travaux se différencient du "overall pattern" du fait que les segments de chaque dialecte ne sont pas interprétés en fonction des symboles de l'inventaire général.



de dégager à la suite d'une étude de certaines défaillances des présentations, défaillances qui ne sont pas seulement, à notre avis, de simples négligences de détail.

La solution de Trager et Smith fait difficulté sur bien des points de détail. Soient, p. ex., les paires de noyaux vocaliques simples <sup>38</sup> /ɪ/ et /ʊ/, /ɛ/ et /ʌ/. Selon les locuteurs et les dialectes, les membres de chaque paire sont en variation libre ( cf. 624, p. 13-14 ) dans respectivement put et but ; les auteurs ont retenu /ʊ/ et /ʌ/ dans l'inventaire final du " overall pattern ". Pourquoi ce choix ? Soient les segments consonantiques /ʔ/ et /t̚/ ; d'après les données présentées ( 624, p. 33 ), ils sont en opposition dans certains cas ( ils apparaissent dans respectivement prattle et rattle ); pourquoi n'existe-t-il pas un transphonème pour couvrir /ʔ/ dans la liste finale ( p.35 ) des transphonèmes consonantiques ? Soient les éléments initiaux des noyaux vocaliques complexes ; l'affirmation ( 624, p.16-19 ) selon laquelle le premier élément d'un noyau complexe est identique à un des segments qui fonctionne comme noyau simple, ne tient pas compte de l'existence de /ɛ/ qui, d'après les données présentées, apparaît dans certains dialectes comme premier élément d'un noyau complexe ( dans, p.ex. late ) mais non pas comme noyau simple. Soit, enfin, la répartition des éléments post-nucléaires de ces mêmes noyaux complexes ; la formulation que les auteurs proposent ne s'accorde pas, non plus, avec les données présentées : /ɪ̯/ qui devait selon leur formulation apparaître seulement après les voyelles moyennes, apparaît aussi, dans p.ex. loin à la suite de /ʊ/, classée parmi les voyelles ouvertes ( ibidem, p.16 ); /ɛ̯/ qui devait apparaître seulement après les ouvertes est signalée aussi dans laid, après /ɛ/ ( ibidem, p. 15 ) qui est moyenne.

Mais ce qui, sans doute, frappe le plus dans la présentation de Trager et Smith, c'est la manière d'aboutir à la liste finale de transphonèmes vocaliques. Un premier inventaire de

---

38.- Les conventions typographiques ressortent nettement du tableau de la figure 14.

segments, à la page 14, se présente ainsi :

[I], [E], [æ], [ɪ], [ʌ], [a] à [ɑ], [U], [ʊ], [ɔ] à [ω]

à la page 19, il devient :

[I], [E], [æ], [ɪ], [ʌ], [ɑ], [U], [ʊ], [ɔ]

pour se transformer, à la page 20, en les transphonèmes du tableau ci-dessous, construit selon le système de classement phonique de Trager et Smith :

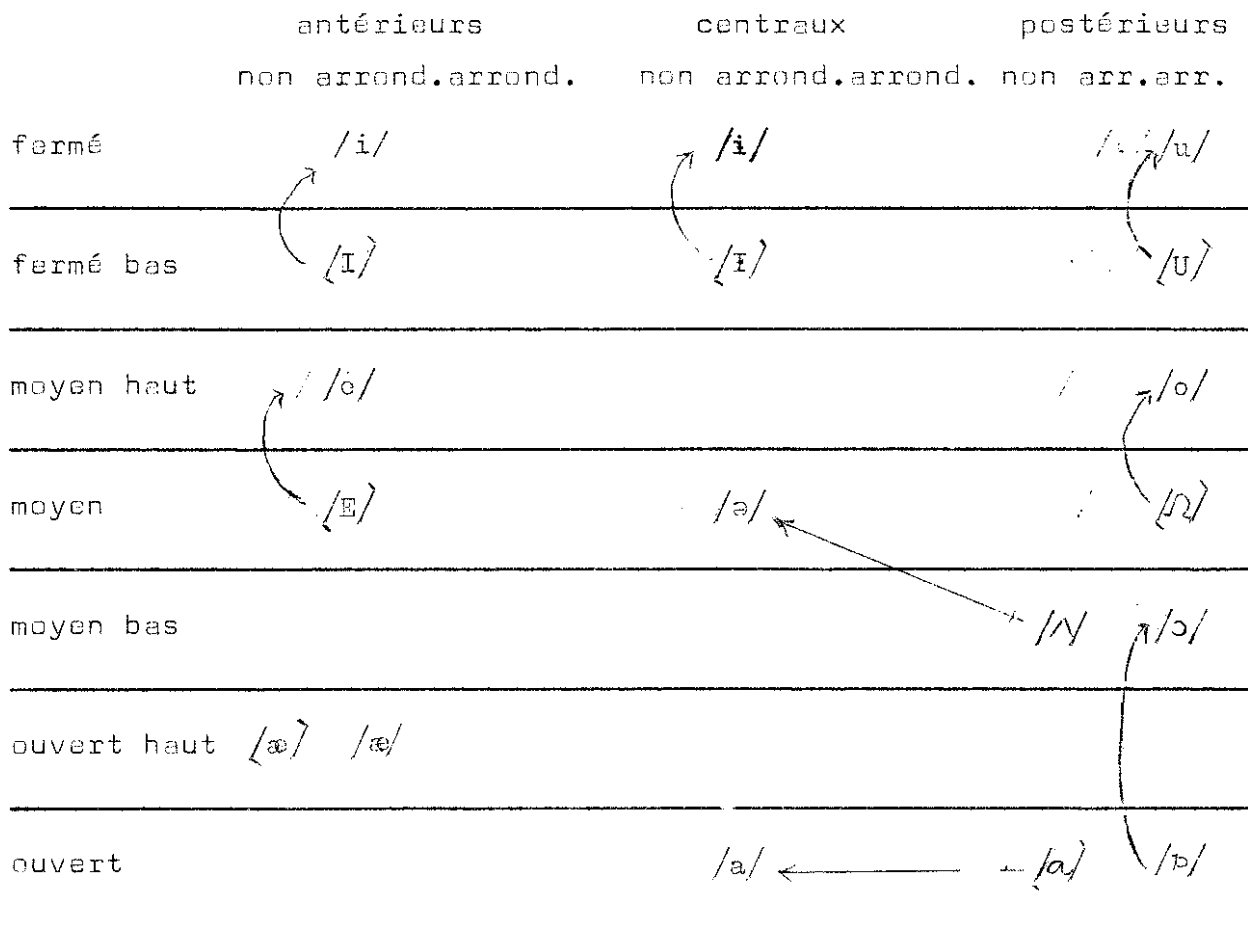


Fig.14.- Le "overall pattern" de l'anglais d'après Trager et Smith

Sur le tableau, au moyen de flèches, nous avons indiqué les déplacements phoniques impliqués par les écarts entre les symboles utilisés pour noter les segments et ceux qui ont été employés pour noter les transphonèmes. Comment expliquer ces modifications ? Les auteurs se limitent à signaler que : " There must be, therefore, nine single phonemes [=transphonemes] in English as a whole. There are, using the typographically simplest symbols :

/ i e æ ɪ ə a u ɔ ɒ / ( 624, p. 20 ). Or, cette explication n'en

est pas une, car ce n'est pas une convention typographique qui est en jeu. C'est la définition phonique des entités du "overall pattern", ce qui est important, parce que c'est sur la base de cette définition que l'on déterminera la relation d'appartenance entre les segments de chaque langue et les transphonèmes.

Les omissions que nous avons signalées prennent, dans ce travail, une importance particulière. Kurath ( 355, p. 120 ) et d'autres ont signalé le goût de la symétrie qui anime les auteurs ; il apparaît, en effet, que les données ont été sélectionnées selon qu'elles contribuaient ou non à la symétrie du système final. Chaque fois que nous avons détecté un point faible de l'analyse, que ce soient des décisions non justifiées ou la mise à l'écart de certaines données, il s'agissait toujours d'un point tel que, s'il avait été résolu autrement, le résultat final aurait perdu de sa symétrie et de sa simplicité. Le " overall pattern " de l'anglais présenté par Trager et Smith n'est pas un système symétrique en soi ; c'est un système qui a été bâti de toutes pièces symétriquement <sup>39</sup>.

Cette recherche de la symétrie n'est pas propre à Trager et Smith ; elle réapparaît, et de manière aussi frappante, sinon plus, chez Hill. A cet égard, il est intéressant de transcrire son " overall pattern " consonantique de l'anglais, avec les commentaires qui ont suivi, lors de la conférence du Texas consacrée à ce problème :

---

39.- Pour cette raison, il est impossible de partager l'opinion de Hill ( 256, p. 58-59 ) lorsqu'il affirme que Trager et Smith peuvent définir " the largest kind of speech community equivalent to a language, as a group of speakers the sum of whose speech is characterized by a simple, symmetrical diagram of possible phonemic contrasts " ; cf. aussi, dans le même sens de Hill, Gleason, 178, p. 444.

" Hill : My complete pattern is as follows :

p	t	c	k
b	d	j	g
f	θ	s	š
v	ð	z	ž
m	n	ŋ	
y	h	w	
	r		
	l		

The nasals pair up with /y h w/ in a three-way opposition rather than a four way. In /r l/ you have the maximum reduction of opposition, since these are differentiated only vertically, by difference in manner of articulation.

Reed : It's very neat.

Hill : Well, at least it looks pretty " (ibidem,p.125)

Ailleurs, l'auteur insiste sur le fait que "symmetry of phonemes is not merely visual symmetry. I could arrange the nine vowels of English at equidistant points on a circle, and thus achieve visual symmetry, but such symmetry would be meaningless, and have nothing to do with intersection of distinctive features which give us vowel contrasts " ( 261, p. 122 ); mais il n'explique nullement quel type de classement phonique lui permet la construction du tableau précédent. Il semblerait que les " distinctive features " auxquels il fait all'ien sont des positions relatives d'articulation ( " frontness to backness in four different grades ", dit-il ) mais, plus spécifiquement, ce sont des traits phoniques qu'on choisit librement pour que le système devienne plus symétrique -(261, p: 118 et p. 137 ). De toute manière, comment expliquer que, dans ce tableau de consonnes, les séries comportant trois unités aient été placées juste au milieu des séries de quatre unités ? Comment expliquer que /y, h, w/ gardent entre elles, et en relation avec les autres consonnes, les mêmes rapports que / m, n, ŋ / ?

La notion de " left-over ", proposée par Hill <sup>40</sup>, est, elle aussi, révélatrice de l'état d'esprit qui a présidé à l'élaboration du " overall pattern " ? Un " left-over " est un segment qui apparaît dans un ou plusieurs dialectes, sans toutefois être couvert par aucun transphonème. Et les " left-over " sont acceptés dans ce sens que si une formulation d'un " overall pattern " n'est pas susceptible de couvrir tous les segments de tous les dialectes, on ne la modifiera pas pourvu qu'elle soit simple, symétrique ou élégante.

Or, avec ces derniers développements, qui sont très cohérents par rapport aux procédés utilisés par Trager et Smith pour construire le premier " overall pattern " de l'anglais, la symétrie du " overall pattern " est à la limite de la banalité au sens logique du terme. En effet, contrairement aux affirmations de Hill, la symétrie du " overall pattern " ne peut pas être une hypothèse à vérifier, car le succès de la vérification est pratiquement assuré d'emblée. Considérons, p.ex. le "overall pattern" qu'il a finalement proposé. Il semble bien avoir été construit selon les deux règles suivantes : organiser un ensemble de symboles phoniques pour qu'il soit le plus symétrique possible ; sélectionner et forcer les traits phoniques qui vont définir ces unités autant qu'il le faut. Et la vérification en est banale, car, si on exige que tout segment qui est en opposition dans une variété de la langue en question, soit couvert par un transphonème du " overall pattern ", non seulement on admet par ailleurs les écarts phoniques nécessaires afin que chaque segment d'une variété puisse appartenir à un transphonème, mais on accepte aussi qu'un éventuel " left over " ne suffise pas à mettre en

---

40.- Sur ce point se séparent les opinions de Sledd (589, 590) et de Reed (538, 537, p.126) d'une part, contraires au "left-over" et celles de Hill (264, P.13,17,103,106-107 et 261) et de Stockwell (601, p.26) d'une autre. Il est quand même curieux de constater que Hill (256, p.48) propose, parmi les trois conditions que doivent remplir les descriptions de systèmes phonologiques, celle d'être exhaustives: " The classification must be complete; no classification of English sounds into phonemes would be satisfactory if it failed to take account of the initial contrasts between [two units]", ce qui est en contradiction avec le concept de "left-over".

cause la construction envisagée.

Absence de critères comparatifs d'une part, goût de la symétrie d'autre part, ce sont deux aspects à première vue différents qui peuvent cependant être reliés. En effet, les véritables questions - quelle est l'utilité de notion ?, comment peut-on dire qu'un " overall pattern " est adéquat ou non ? - n'ont pas été posées, et cette absence d'objectifs clairs peut expliquer l'une et l'autre des caractéristiques signalées. Les conditions d'adéquation n'ayant pas été clairement dégagées, on observe un repli de la construction théorique sur elle-même : sera adéquat le " overall pattern " qui est beau, élégant, symétrique. Les conditions d'adéquation étant mal définies et les critères comparatifs non explicités, les contraintes portant sur la construction du " overall pattern " se sont progressivement relâchées, aussi bien sur le plan appliqué que sur le plan général et on aboutit, en fin de compte, à une sorte de jeu aux règles imprécises, à une manipulation de symboles sur le papier. C'est encore un trait qui est, plus ou moins sous-jacent dans bon nombre de travaux qui ont abordé la comparaison de phonèmes.

#### 4.- L'état du problème.

On peut aisément comprendre qu'à la suite des analyses précédentes, il nous soit impossible de partager un certain nombre de déclarations optimistes concernant les acquis qui auraient été enregistrés dans le domaine de la comparaison des systèmes de phonèmes et, plus particulièrement, dans celui de la dialectologie structurale <sup>41</sup>. En fait, le présent travail voudrait précisément s'inscrire contre cet état d'esprit, car la révision critique d'un certain nombre de recherches importantes nous oblige plutôt à établir un constat de carence et à souligner des

---

41.- Cf. Piotrovsky, 502, p. 104 ; Heilmann, 254, p. 96, Weijnen, 655, p. 109 ; Ivić, 302, p. 117 ; Stankiewicz, 596, p. 45 ; Kurath, 356, p. 135 ; Moulton, 465.

paradoxes qu'à donner un bilan complaisant des résultats atteints.

Au premier chapitre, nous avons exploré un certain nombre de domaines où la nécessité d'une comparaison de phonèmes a été fortement ressentie ; cette nécessité aurait dû normalement aboutir à la formulation de critères comparatifs sûrs et cohérents, susceptibles de satisfaire les exigences de notre grille critique. Or, presque systématiquement, en dehors du domaine de la typologie, nous avons buté contre une grave carence : les critères comparatifs n'ont pas été explicités. Certes, la tentation est grande, en présence de deux configurations comme celles qui suivent :

i	.	u
e		o
ε		
a		

Configuration A

i	.	u
e		o
a		

Configuration B

d'affirmer que la configuration A possède le phonème /r/ alors que la configuration B ne l'a pas. Or, ces affirmations ou des affirmations analogues, extrêmement répandues, impliquent des jugements d'identités : /i o a o u/ doivent être identiques dans A et B pour que l'on puisse affirmer que, dans A, il n'y a, en plus, le phonème /ε/. Et ces jugements d'identité ne se fondent sur aucun critère comparatif explicite. Malgré les mises en garde nombreuses sur les dangers de l'emploi des mêmes symboles de transcription pour noter les phonèmes de langues différentes, ces symboles sont devenus un piège dangereux pour les études comparatives en masquant les problèmes conceptuels sous-jacents.

La nécessité d'une comparaison, bien établie au chapitre I, se heurte aux affirmations portant sur l'impossibilité des identifications partielles. Ici encore, on aurait pu s'attendre à ce que l'obstacle ou bien ait été levé, en démontrant, par exemple, que l'impossibilité des identifications partielles n'existe pas, ou bien, qu'il ait été contourné, en proposant d'autres optiques comparatives que celles portant sur les phonèmes. Or, les réponses que nous avons enregistrées, à propos de ce vrai

dilemme - nécessité d'une comparaison, impossibilité des identifications partielles - n'ont pas été celles qu'on attendait. La linguistique pas plus qu'une autre discipline ne peut s'installer confortablement dans la contradiction. Procéder à des identifications partielles, imaginer tout un appareil descriptif comme le " diasystème " ou le " overall pattern " en ayant recours à une certaine " flexibilité " dans les principes, n'est pas une voie méthodologiquement correcte pour résoudre un problème. Et ce n'est pas le moindre des paradoxes dans ce domaine que d'observer qu'un savant de la taille de Troubetzkoy ait pu affirmer, d'une part, l'impossibilité des identifications partielles et, d'autre part, proposer la comparaison des inventaires phonématiques comme une solution apportée par la phonologie à la description des rapports entre dialectes <sup>42</sup>.

Mais ceux qui ont accepté l'impossibilité de comparaisons de phonèmes n'ont pas tiré, à notre avis, toutes les conséquences d'une telle position. A partir du moment où la comparaison entre langues était reconnue comme une nécessité pour décrire et comprendre un large éventail de phénomènes linguistiques et puisque le phonème ne permettait pas d'aboutir à ces comparaisons, il aurait été nécessaire de concevoir une autre entité linguistique susceptible de résoudre le problème. Or, cette voie n'a pas été explorée systématiquement, et au risque de durcir et de déformer quelque peu une situation, il est possible d'affirmer que c'est plutôt le contraire qui est arrivé : les travaux qui ont pris le phonème comme point de départ se sont souvent présentés ( cf. p.ex. le diasystème ) en réaction contre un autre type de comparaison, en particulier contre les comparaisons " phonétiques ". Et celles-ci, lors qu'elles ont été reconnues, apparaissent comme des comparaisons de deuxième zone, résultantes d'une activité pratique sans statut scientifique clairement reconnu. Cependant, le segment, en tant qu'entité linguistique

---

42.- Il est utile de comparer les citations de Troubetzkoy du chapitre III, § 3, avec celles du § 3.1 de ce chapitre.



n'a pas manqué de se glisser ici et là dans des comparaisons qui, si elles restaient fidèles à elles-mêmes, auraient dû se circonscrire à la formulation des identités et des différences entre systèmes de phonèmes. Aussi bien en typologie qu'en dialectologie l'observation des segments s'est, pour ainsi dire, imposée d'elle-même, les comparaisons s'écartant du " phonologique " pour s'approcher souvent d'une sorte de " phonétique " aux contours imprécis.

Le fait que la question de l'impossibilité des identifications partielles de phonèmes n'ait pas été tranchée, l'absence de critères comparatifs explicites, le caractère de manipulation de symboles sur le papier qu'ont pris un certain nombre de constructions destinées à rapprocher des systèmes de phonèmes, voilà trois types de phénomènes apparemment différents qui peuvent cependant être reliés entre eux. Dès qu'on aura pris position par rapport à la première question, ou bien toute comparaison de phonèmes restera bannie, ou bien on saura si un phonème peut être comparé et comment il peut l'être. Si les phonèmes isolés se révèlent comparables il y aura lieu, d'une part, de corriger les affirmations sur la comparaison dans ce qu'elles ont d'excessif et, d'autre part, il sera possible de concevoir des critères comparatifs explicites qui deviendront le meilleur obstacle à une manipulation de symboles. Il sera aussi possible de repérer les problèmes qui doivent au préalable être résolus - s'ils peuvent l'être - pour aboutir à des jugements d'identité et de différence qui soient sans reproche sur le plan descriptif. Le chapitre qui suit y est consacré.

## C H A P I T R E VI

### LA NOTION DE PHONÈME ET LES IDENTIFICATIONS DE PHONÈMES.

Comme le chapitre précédent l'a montré, la question de savoir si un phonème d'une langue peut être identifié à un phonème d'une autre langue, n'a pas reçu une réponse claire, les déclarations d'ordre général qui nient cette possibilité s'opposent à une pratique très répandue où les jugements d'identité sont courants. Or, pour résoudre cette question, qui est capitale, il faut revenir sur la notion de phonème afin de déterminer s'il est possible ou non de proposer des critères comparatifs qui soient compatibles ( au sens dégagé précédemment, cf. chap. III, § 5.1 ). Les traits retenus en première instance pour définir le phonème ( cf. chap. II, § 3.3. ) sont, d'une part, assez larges pour pouvoir embrasser le phonème de plusieurs écoles linguistiques, et, de l'autre, suffisamment précis pour distinguer l'entité phonème des autres entités linguistiques que nous avons rencontrées sur le plan phonique. Il s'agit maintenant de les préciser davantage en montrant comment ces caractères généraux se sont concrétisés de manière différente selon les auteurs et selon les écoles. Par exemple, on accepte aujourd'hui que la substance phonique intervienne dans la définition de chaque phonème ; et cette caractéristique est effectivement un des traits généraux retenus pour caractériser l'entité phonème. Mais la manière de décrire la substance n'est pas la même partout et, selon

l'optique choisie, un certain type de critère comparatif sera compatible ou non.

1.- La dissociation de l'aspect phonique et de l'aspect combinatoire du phonème.

Deux aspects ont été distingués dans le phonème : le combinatoire et le phonique. Est-ce que ces deux aspects peuvent être dissociés à un point tel qu'il soit possible de parler d'identité entre deux phonèmes qui aient en commun un seul de ces aspects ? Dans un certain sens, cette question ne pose qu'un problème de choix purement conventionnel. Le phonème comportant et un aspect phonique et un aspect combinatoire, on peut décider qu'on ne doit parler d'identité entre deux phonèmes que s'ils ont ces deux aspects identiques ; mais on peut, tout aussi bien, adopter la convention contraire : comparer séparément aspect combinatoire et aspect phonique. Dans un autre sens, la question posée plus haut va au-delà d'un simple problème de convention. Elle peut être précisée sous la forme suivante : est-ce que la définition de l'aspect phonique d'un phonème ne comporte pas en elle-même la définition de son aspect combinatoire, à tel point qu'il serait impossible de les dissocier ? Si l'on travaillait avec des entités factices, par exemple les symboles A et B, il est évident que leur aspect combinatoire et leur aspect sensoriels seraient

susceptibles d'être facilement dissociés : on peut varier à l'infini les contraintes combinatoires de A et de B sans toucher à la forme des lettres et vice-versa. Dans le cas du phonème, cette dissociation complète n'existe pas : un phonème qui, comme /k/, possède dans son aspect phonique la détermination "occlusive", n'est pas susceptible d'être utilisé comme apex syllabique ; ceci prouve bien qu'il existe des implications entre certaines caractéristiques phoniques et certaines caractéristiques combinatoires. Cependant, deux raisons au moins justifient la séparation. La première c'est que tous les traits combinatoires ne peuvent pas être déduits de l'aspect phonique d'un phonème et vice-versa ; si l'on sait, par exemple que /k/ de

l'espagnol est une consonne nasale palatale, on ne peut pas en déduire qu'elle n'apparaît pas en position finale. La seconde, que les notions de référence utilisées dans la description de deux entités sont très différentes : " vibration de cordes vocales ", " nasal ", " formant ", sont des termes qui décrivent l'aspect phonique et appartiennent à une catégorie de notions autres que " avant ou après pause ", " en fonction d'apex syllabique ", " à la limite du mot ", etc.

Chacun des aspects envisagés peut donc, en principe, être traité séparément, ce qui facilite grandement la discussion. Mais, dans les deux cas, la même question se pose au départ : est-ce que les traits combinatoires et phoniques d'un phonème vont être décrits en fonction de notions de validité pan-linguistique ou de notions dont le domaine de validité est circonscrit à chaque langue ? La réponse sera décisive pour trancher le problème de savoir si des phonèmes appartenant à des langues différentes sont susceptibles d'être considérés comme identiques.

### 1.1.- L'aspect combinatoire.

Prenons, pour commencer, l'aspect combinatoire. Soit /s/ esp., phonème qui présente, parmi d'autres, les traits suivants : précède immédiatement l'apex syllabique( p. ex. dans sano ), précède, avec une place intermédiaire, l'apex syllabique ( p. ex. siempre ) ; suit immédiatement l'apex syllabique( p.ex. casco ). Soit, par ailleurs, /s/ fr. Lui aussi, il doit être décrit comme pouvant apparaître, immédiatement ou avec une place intermédiaire, avant l'apex syllabique( p. ex. dans sain et siamois ) et comme pouvant suivre immédiatement cet apex ( p. ex. dans astuce ). Pour décrire de cette manière les traits combinatoires de /s/ esp. et de /s/ fr. nous avons eu recours, aussi bien en français qu'en espagnol, à la notion de syllabe ; or, cette notion, est-elle pan-linguistique ou doit-elle se re-définir pour chaque langue ? Les quelques essais comparatifs sur le plan

combinatoire<sup>1</sup> ont implicitement adopté l'idée de la valeur pan-linguistique, qui est effectivement indispensable si l'on désire porter des jugements d'identification interlinguistique. En effet, pour pouvoir identifier /s/esp. et /s/fr. - tout au moins en ce qui concerne les traits que nous venons de signaler - il est indispensable que des notions telles que " apex syllabique ", " précédent immédiatement l'apex ", etc... soient les mêmes en espagnol et en français. Et, bien que l'accord manque sur ce que devrait être sa définition sur un plan général<sup>2</sup>, la syllabe semble bien jouir de ce statut pan-linguistique, ce qui ouvre les portes aux identifications interlinguistiques.

- 
- 1.- Cf. les travaux portant sur la comparaison de l'aspect combinatoire des phonèmes sont de loin beaucoup moins nombreux que ceux qui se sont occupés de l'identification de leur aspect phonique, mais le problème a été envisagé à plusieurs reprises : cf. Troubetzkoy, 627, p. 343, Weinreich, 659, p. 23, ne le mentionne que rapidement, mais il y revient dans 661, p.3, 4, 8; Klagstad, 349, p.164; Gumperz, 203; Spencer, 595b, p. 26 sous le nom de " structural differences "; Cochrane, 90, p. 75-76 ; Kucera, 352 ; et cf. aussi les travaux cités au chap. IV, § 5.1.
  - 2.- La notion de syllabe soulève, en linguistique générale, bien des problèmes gênants, dont certains pourraient être envisagés dans le cadre conceptuel utilisé dans ce travail. La distinction entre la syllabe définie sur le plan de la pure forme ( cf. Hjelmslev, 276 et, dans le même sens, Greenberg, 185 ) et la syllabe " substantielle " de la plupart des linguistes est analogue à celle qui existe entre unités non-substantielles d'une part et phonèmes et segments d'autre part. Par ailleurs, le problème de la définition de la syllabe doit se poser différemment dans un cadre descriptif et dans un cadre explicatif : est-ce que l'on désire définir une entité sans tenir compte (cadre descriptif) de ses rapports avec d'autres faits ( p.ex., connaissance de la langue par l'usage natif, telle qu'elle apparaît dans certains types de versification ) ou bien en en tenant compte (cadre explicatif)? Cf. Malmberg, 402, 403 des expériences sur des limites syllabiques dans un cadre explicatif visant à rendre compte des jugements perceptifs. Il semble bien qu'à partir d'un cadre de référence de ce type, une longue discussion comme celle menée par Hála ( 204, 205, 206 et 207 ) avec Rosetti ( 557 ) pourrait être dûment éclairée. Sur la nécessité ou les avantages d'opérer avec la notion de syllabe et les problèmes qu'elle comporte, cf. de Groot, 195, Sommerfelt, 591, Haugen 248 250, Kurylowicz 361, O'Connor et Trim 473. Dans ce travail nous faisons intervenir la notion de syllabe comme un "concept opératoire", qui reste à définir.

Mais le problème se complique du fait que la définition de l'aspect combinatoire des phonèmes ne s'épuise pas en replaçant chaque phonème dans le cadre de la syllabe : il est très souvent indispensable de décrire les conditions de combinabilité d'un phonème par rapport à d'autres phonèmes, et, plus précisément, à l'aspect phonique d'autres phonèmes. Et si les aspects combinatoires de deux phonèmes appartenant à des langues différentes sont ainsi définis, l'identification interlinguistique sur le plan combinatoire de deux phonèmes comparés ne devient possible qu'à la condition qu'il y ait aussi identité phonique entre les phonèmes avec lesquels les phonèmes comparés se combinent. Soient, p. ex., les phonèmes /s/<sub>esp.</sub> et /s/<sub>fr.</sub>, lorsqu'ils apparaissent à l'initiale d'esp. siempre et fr. stade. Si l'on ne décrivait l'aspect combinatoire qu'en tenant compte de la place de /s/ par rapport à l'apex syllabique, /s/<sub>esp.</sub> et /s/<sub>fr.</sub> auraient les mêmes traits combinatoires ( précédant, avec l'intervalle d'une place, l'apex ). Si, par contre, l'on tient compte de l'aspect phonique du phonème qui précède immédiatement l'apex, il devient possible de différencier l'aspect combinatoire de /s/<sub>esp.</sub> et de /s/<sub>fr.</sub>, l'intervalle entre les phonèmes considérés et l'apex étant occupé par une consonne dans le cas du français et par une semi-voyelle dans le cas de l'espagnol. Soit, par ailleurs, /s/<sub>angl.</sub> dans stage. Il apparaît lui aussi, avec l'intervalle d'une place précédant l'apex et le phonème qui occupe cet intervalle est /t/<sub>angl.</sub>. Si /t/<sub>angl.</sub> peut être identifié à /t/<sub>fr.</sub>, il sera possible d'identifier l'aspect combinatoire de /s/<sub>fr.</sub> et de /s/<sub>angl.</sub> en ce qui concerne le trait suivant : précédant immédiatement /t/ lorsque /t/ précède l'apex syllabique. Si pour décrire l'aspect combinatoire des phonèmes, on va au-delà de la syllabe et si l'on tient également compte de l'aspect phonique des autres phonèmes, nous voyons donc qu'il devient nécessaire, soit de pouvoir différencier ces aspects phoniques pour conclure à une différence combinatoire ( c'est le cas de /s/<sub>esp.</sub> et de /s/<sub>angl.</sub> dans siempre et stade ), soit, pour conclure à une identification de pouvoir les identifier ( c'est le cas de /s/<sub>fr.</sub> et de /s/<sub>angl.</sub> dans stade et stage ).

Comme réponse à la question de savoir s'il est possible d'identifier l'aspect combinatoire de phonèmes appartenant

à des langues différentes il faut dire, en résumé, que dans la mesure où cet aspect combinatoire est décrit en fonction de relations de proximité et/ou de successivité dans le cadre d'unités telles que la syllabe ( ou le mot ), susceptibles d'être définies sur un plan pan-linguistique, il est effectivement possible d'imaginer des critères comparatifs permettant les identifications interlinguistiques partielles ; en revanche, si les relations de proximité et/ou de successivité sont décrites par rapport à l'aspect phonique d'autres phonèmes, les identifications ne seront possibles que s'il existe des critères comparatifs permettant d'identifier les aspects phoniques.

### 1.2.- L'aspect phonique.

L'étude de l'identification de l'aspect combinatoire nous ramène ainsi à l'identification de l'aspect phonique sur lequel, comme le chapitre précédent l'a montré, portent d'ailleurs la plupart des efforts comparatifs. Or, dans la recherche contemporaine, on conçoit la description de cet aspect phonique de plusieurs manières différentes, qui se laissent cependant organiser autour de deux lignes de clivage : définition pan-linguistique ou définition particulière des notions phoniques utilisées, caractérisation purement différentielle ou caractérisation positive de chaque phonème.

#### 1.2.1.- La définition des notions phoniques.

Considérons d'abord la question de la définition pan-linguistique des notions phoniques, question parallèle à celle déjà rencontrée sur le plan combinatoire. Lorsque nous disons que /b/esp., participant à la dimension " vibration de cordes vocales " possède la détermination " sonore ", qu'entendons-nous par " vibration de cordes vocales ", " sonore " ? A première vue, il semblerait que par le biais de ces expressions nous voulions décrire de manière exhaustive certains gestes articulatoires qu'il est nécessaire d'accomplir pour aboutir à la production

d'un son qui réalise /b/esp. Comme l'appareil de phonation de tous les hommes est foncièrement le même, des notions comme " vibration des cordes vocales " et " sonore " devraient avoir une validité pan-linguistique. Ce serait donc des notions typiquement descriptives et vérifiables par rapport à l'expérience : un phonème est " sonore " s'il est possible de constater de manière directe ou indirecte que tout un ensemble de gestes articulatoires sont effectivement accomplis par tels organes de l'appareil de phonation. Cette conception descriptive et pan-linguistique de notions phoniques existe effectivement ; elle apparaît de la manière la plus nette dans les écrits de Jakobson et de ceux qui se sont orientés dans la direction du binarisme <sup>3</sup>, bien qu'elle n'appartienne pas en exclusivité à cette école <sup>4</sup>.

Mais, par ailleurs, il existe une autre orientation dans les études phonologiques selon laquelle un trait comme "sonore" ne coïncide pas nécessairement avec une définition descriptive d'un paramètre articulatoire. Cette conception apparaît nettement chez Martinet ; pour lui, le " descripteur " n'a pas à se prononcer sur la nature, articulatoire ou acoustique, exacte des traits multiples et complexes qui distinguent /t/ et /d/ en français [..] Ce qui l'intéresse ici est - poursuit Martinet - non seulement qu'il existe dans la langue une paire de phonèmes distincts qu'on note au moyen des lettres d et t, mais aussi le fait que le complexe de différences articulatoires ou acoustiques qui existe entre /d/ et /t/, quelles que soient au juste ces différences, varie selon les gens, la situation et le contexte de

---

3.- Cf. p.ex. le souci de donner une définition articulatoire et acoustique aux traits distinctifs binaires dans 327 et 328 ; cette tradition, en ce qui concerne les définitions articulatoires, est reprise en grammaire générative - cf. Chomsky et Halle, 89, p. 293-329 - où ont été incorporés les traits binaires avec cependant des modifications très importantes par rapport aux propositions initiales de Jakobson.

4.- Cf. la notion de " ultimate phonologic component " chez Hockett, qui la caractérise comme " a target area of articulation motion ", 281, p. 42-43 et 126 et suiv. et Peterson, Hary, 484.



la même façon que varie celui qu'on doit supposer entre /b/ et /p/, /v/ et /f/ etc. [...]. En résumé, ce qui compte, en matière de classement paradigmatique, ce sont les variations parallèles des unités de certains groupes " ( 424, p. 129-130 ). On comprend qu'à partir de cette conception, des traits tels que " bilabialité " et " sonorité " ne désignent pas une réalité physique dont on désire donner une description exhaustive mais des rapports proportionnels qui se re-définissent dans chaque langue <sup>5</sup>. Les termes utilisés pour les désigner deviennent ainsi purement conventionnels et non-descriptifs, fait sur lequel Martinet attire très explicitement notre attention : " bilabialité " désigne ce qu'il y a de commun dans le comportement de /p/, de /b/ et de /m/ dans les différents contextes où ils apparaissent et qui les distingue des non-bilabiales ; " sonorité " désigne ce qu'il y a de commun dans le comportement de /b/, /v/, /d/, etc. et qui les distingue des non-sonores correspondantes, et n'implique pas nécessairement, dans toutes les réalisations, des vibrations de la glotte. Le terme qui désigne un trait distinctif doit toujours être compris comme conventionnel et non-descriptif " ( 424, p. 138-139 ).

On aperçoit immédiatement l'importance de cette affirmation par rapport à la question des identifications interlinguistiques : à partir du moment où " sonorité " désigne ce qui, en français, est commun à /b/fr., /v/fr., /d/fr., /g/fr. et ce qui les différencie de /p/fr., /f/fr., /t/fr., /k/fr., cette " sonorité " n'est pas la même " sonorité " qui, en espagnol p. ex., étant commune à /b/esp., /d/esp., /g/esp. différencie ces phonèmes de /p/esp., /t/esp., /k/esp. et de /f/esp., /θ/esp., /x/esp. Chaque " sonorité " désigne des parallélismes et des relations qui n'ont leur raison d'être qu'à l'intérieur de chaque langue considérée. Si l'aspect phonique des phonèmes est décrit

---

5.- Cf. Joos, 339, p. 354 : " The phonetic terme " labial " means " articulated with a lip or lips ". The phonemic term " labial " means different things for describing different languages ".

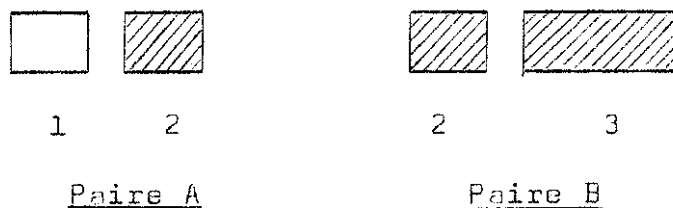
en fonction de ces termes conventionnels, la conclusion qu'il faut en tirer sur le plan comparatif semble claire : il est par définition impossible d'identifier l'aspect phonique des phonèmes appartenant à des langues différentes car aucun critère comparatif ne saurait être compatible avec cette conception descriptive.

1.2.2.- Définition en termes purement différentiels ou en termes positifs.

Considérons par la suite le deuxième clivage portant sur la caractérisation de l'aspect phonique des phonèmes : les phonèmes sont décrits de manière purement différentielle ou bien ils sont décrits en termes positifs, non nécessairement différentiels.

Chaque phonème comporte un aspect phonique et cet aspect phonique doit être différent de l'aspect phonique de tout autre phonème de la même langue. Au-delà de cette base d'accord, des divergences apparaissent sur la manière de concrétiser cette exigence de différence entre aspects phoniques. Selon une certaine optique, on ne retient, pour les décrire, que les traits strictement différentiels ; selon une autre, on n'impose pas cette contrainte, pourvu que les phonèmes de la langue qu'on décrit restent effectivement différenciés dans leur aspect phonique. Les deux types de description peuvent être illustrés par l'exemple non linguistique qui suit :

Soient les paires de figures géométriques



Si les membres de chaque paire doivent être différenciés à l'aide de traits exclusivement différentiels, on dira, dans le cas

de la paire A, que 1 est " blanc " et que 2 est "noir "; en revanche, dans la paire B, 2 sera " quatre côtés identiques " et 3 " deux paires de côtés identiques ". Dans chaque cas on n'aura retenu que ce qui est différent dans une figure par rapport à l'autre, d'où il résulte que la définition de 2 n'est pas la même dans la paire A que dans la paire B. Et si 2 devait être confronté à d'autres figures, il continuerait de varier ; il serait, p. ex. " quatre angles ", si l'autre figure est un triangle ; " avec angles ", s'il est confronté à un cercle, et ainsi de suite. Si, en revanche, on ne s'impose pas la contrainte de décrire les figures au moyen de traits exclusivement différentiels, 2 sera susceptible d'être décrit comme " carré noir " aussi bien dans les paires A et B que lorsqu'il est confronté à un triangle ou à un cercle <sup>6</sup>.

Soit, maintenant sur le plan linguistique, le phonème /k/ de l'espagnol et /k/ de l'anglais. S'ils sont décrits à la manière purement différentielle, du fait qu'en espagnol existe un /x/, /k/ esp. aura parmi ces déterminations celle de " occlusive ", mais il ne sera pas " oral " parce que, en espagnol, il n'y a pas de /ŋ/. Par contre, /k/ anglais, du fait que le phonème /x/ n'existe pas dans cette langue, ne sera pas " occlusif ", mais, puisqu'en anglais il y a un phonème /ŋ/, il sera " oral ". /k/ esp. et /k/ angl., s'ils sont décrits selon une optique purement différentielle, bien qu'ils soient tous les deux " vélaires ", n'ont donc pas toutes leurs déterminations identiques, /k/ esp. étant " vélaire ", " occlusif " et /k/ angl. " vélaire " " oral ". En revanche, si l'on ne s'impose pas comme contrainte descriptive l'adoption de traits exclusivement différentiels, l'aspect phonique de /k/ angl. aussi bien que celui de /k/ esp. pourrait être décrit avec les mêmes traits : " occlusif ", " oral ", " vélaire ".

---

6.- Cf. une distinction analogue chez Halle, 218, p. 201.

Les notions de " corrélation " et, avec elle, celle de "case vide" sont étroitement liées à la notion de trait exclusivement différentiel. Le terme de corrélation - dit Martinet, 418, p. 74 - " implique que chacune des deux séries n'existe en tant que telle que du fait de l'existence de l'autre ". Une case vide dans une corrélation est pour sa part définie comme " une latitude combinatoire non utilisée " ( 418, p. 205 ) ; c'est-à-dire qu'une case vide apparaît là où un système ne possède pas un phonème dont les déterminations sont des valeurs utilisées par ailleurs dans le même système. Soit, p. ex.:

p	t	k
m	n	

Les valeurs " nasal " et " vélaire " sont utilisées dans le système ; cependant, il n'y a pas un phonème /ŋ/ " nasal " et " vélaire " ; /ŋ/ correspond donc à une case vide. Et comme Martinet le signale, " /k/, en théorie, n'appartiendrait pas à la série non-nasale comprenant /p/ et /t/, puisque l'absence de nasalité ne serait pas distinctive en combinaison avec l'articulation dorsale " <sup>7</sup>.

Il ressort immédiatement des exemples précédents que la manière de concrétiser l'exigence selon laquelle les phonèmes d'une langue doivent être différents sur le plan phonique a des répercussions directes sur les identifications interlinguistiques : l'utilisation de traits exclusivement différentiels empêche, dans certains cas, des identifications qui seraient possibles autrement. La question se pose donc de savoir si les

---

7.- Martinet fait allusion, dans ce texte, au décalage entre " théorie synchronique " et " pratique diachronique " ; dans un cadre diachronique, même dans l'absence de /ŋ/, on ferait entrer le phonème /k/ dans une même série que /p/ et /t/, pour pouvoir rendre compte des faits d'évolution.

traits exclusivement différentiels, largement adoptés<sup>8</sup> en linguistique à la suite du mouvement de Prague, invalident de manière radicale et absolue la possibilité de toute identification partielle, ou simplement, s'ils réduisent cette possibilité. Et ici, encore une fois, c'est une question de contraintes à imposer à la description de l'aspect phonique de chaque phonème. Sur le plan théorique, il n'est pas impossible d'imaginer un ensemble de conditions telles qu'une modification soit dans le nombre, soit dans l'aspect phonique d'un seul des phonèmes d'une langue doive nécessairement se répercuter sur tous les autres phonèmes de la langue en question. Si un système de phonèmes était décrit selon des conditions de ce type, les identifications partielles deviendraient effectivement impossibles, car dès qu'un phonème d'un système serait différent d'un phonème de l'autre système, tous les autres phonèmes le seraient également. Mais ces conditions n'ont jamais été proposées.

---

8.- L'adoption des traits exclusivement différentiels est nette dans les écrits de Troubetzkoy, de Martinet et de Jakobson; cf. également Ebeling, 123, p. 25,28, elle n'apparaît pas en revanche chez Jones. Chez les auteurs américains on enregistre sur ce point un flottement conceptuel bien que, dans l'ensemble, ils n'exigent pas que l'aspect phonique des phonèmes soit décrit en termes exclusivement différentiels. Bloomfield conçoit cet aspect phonique comme un ensemble de traits phoniques récurrents ou constants qui apparaissent dans les sons qui réalisent un même phonème (cf. 50, p. 74-92 et l'examen critique qui en a été fait chez Twadell 530) mais ailleurs (50, p.128) il se rapproche d'une conception différentielle. De même, si Hockett, 278, p. 24-26 se prononce nettement pour les traits purement différentiels ailleurs sa position est moins claire (cf. *ibidem*, p.134 et les références de la note 4 de ce chapitre où l'exigence purement différentielle n'existe pas); Harris fait parfois mention d'une conception différentielle (233, p.34 et cf. aussi p.147) mais cette exigence n'est pas toujours manifestée (233, p.64). En revanche, l'aspect phonique des phonèmes est présenté en termes positifs chez Swadesh (610, p.33-35) et chez Bloch (46). Selon celui-ci, la description de l'aspect phonique des phonèmes résulte de l'observation de ce qui est à la fois constant (p.7-9), défini en fonction de paramètres articulatoires (p.10, p.17), et non déterminé automatiquement ("predictable", p.26-31, p.33-36); l'exigence des traits purement différentiels n'apparaît donc pas dans ce qu'il appelle "the characteristic of the phoneme" (p. 37-38)

1.2.3.- L'identification des aspects phoniques définis d'une manière purement différentielle.

Considérons deux descriptions, faites selon des principes qui ne sont pas les mêmes mais qui ont cependant en commun le fait d'avoir utilisé des traits phoniques exclusivement différentiels: le système consonantique d'Hauteville et celui de l'anglais décrits respectivement par Martinet (413) et par Jakobson et ses collaborateurs (327). Nous allons créer deux systèmes fictifs - système bis et système ter - qui viendront s'ajouter au système réel de chacune de ces langues; ils seront construits en incorporant le segment  $\langle x \rangle$  à la langue réelle (système bis) et en lui enlevant le segment  $\langle v \rangle$  (système ter). On aura ainsi à la fin trois systèmes Hauteville - le réel, Hauteville bis, Hauteville ter - et, de manière analogue, trois systèmes anglais. La comparaison de chaque système fictif avec son correspondant réel nous indiquera quels sont les phonèmes dont l'aspect phonique a varié par suite des modifications que nous avons apportées.

1.2.3.1.- Le système consonantique d'Hauteville.

Le tableau qui suit résume les trois systèmes. Dans la colonne de gauche nous avons reproduit, avec de très légères simplifications qui ne modifient en rien l'essentiel, les définitions des phonèmes consonantiques telles qu'elles ont été proposées par Martinet (413, p.80-86). A la suite de chaque détermination ont été indiqués les rapprochements entre phonèmes qui justifient son choix. Les systèmes Hauteville-bis (avec  $\langle x \rangle$ ) et Hauteville-ter (sans  $\langle v \rangle$ ) apparaissent respectivement dans les colonnes 2 et 3. Sur ces colonnes, "idem" indique que la définition du phonème n'a pas varié par rapport au phonème correspondant de la première colonne; en revanche, lorsque des déterminations sont explicitées sur les colonnes 2 et 3, elles indiquent les modifications par rapport à l'unité correspondante de la colonne de gauche qu'il est nécessaire d'introduire. Dans la troisième colonne "idem", suivi d'une détermination et d'une parenthèse à l'intérieur de laquelle ont été indiqués les rapprochements entre phonèmes qui justifient cette détermination, indique que la détermination en elle-même n'a pas été modifiée mais qu'elle doit être justifiée autrement que dans la première colonne.

Hauteville		Hauteville-bis	Hauteville-ter
p	sourd (p/b), bilabial (p/f, p/t) non-nasal (p/m)	p idem	p idem
b	sonore (p/b), bilabial (b/v) non nasal (b/m)	b idem	b idem, bil. (b/d)
m	bilabial (m/n), nasal (m/b)	m idem	m idem
f	sourd (f/v), labiodental (f/p, f/β)	f idem	f labiod. (f/p, f/β)
v	sonore (v/f), labiodental (v/b, v/)	v idem	v idem
β	sourd (β/δ), interdental (β/f, β/p, β/t)	β idem	β idem
ɸ	sonore (ɸ/β), interdental (ɸ/v, ɸ/b, ɸ/b, ɸ/d)	ɸ idem	ɸ idem, interdi. (ɸ/b, ɸ/b, ɸ/d)
t	sourd (t/d), dental (t/p, t/f, t/s, t/β), non nasal (t/n)	t idem	t idem
d	sonore (d/t), dental (d/δ, d/v, d/z, d/b), non nasal (d/n)	d idem	d idem, dental (d/β, d/v, d/b)
n	dental (n/m), nasal (n/d)	n idem	n idem
l	dental (l/l), latéral (l/d)	l idem	l idem
ʈ	sourd (ʈ/d), palatal (ʈ/t) ʈ/s, ʈ/β), non nasal (ʈ/n)	ʈ idem	ʈ idem
ɖ	sourd (ɖ/ʈ), palatal (ɖ/d, ɖ/z, ɖ/β), non nasal (ɖ/n)	ɖ idem	ɖ idem
ɳ	palatal (ɳ/n), nasal (ɳ/d)	ɳ idem	ɳ idem
ɭ	palatal (ɭ/l), latéral (ɭ/d)	ɭ idem	ɭ idem
s	sourd (s/z), sifflant (s/š, s/t, s/ʈ)	s idem	s idem
z	sonore (z/s), sifflant (z/ž, z/d, z/d)	z idem	z idem
š	sourd (š/ž), chuintant (š/s, š/ʈ, š/k)	š idem	š idem
ž	sonore (ž/š), chuintant (ž/z, ž/d, ž/g)	ž idem	ž idem
k	sourd (k/g); dorsal (k/š, k/t; k/ʈ)	k sourd (k/g) dorsal (k/s) occlusif (k/x)	k idem
g	sonore (g/k), dorsal (g/z, g/d, g/d)	g idem	g idem
r	faible- antérieur (r/R), vibrant	r idem	r idem
R	fort - postérieur	R idem	R idem

Fig. 15.- Le système consonantique d'Hauteville.

L'observation des trois colonnes du tableau précédent montre bien que la description du système de phonèmes d'une langue ne traduit pas ce système quelque peu idéal où " tout doit se tenir " ; aussi bien l'introduction d'un segment nouveau (colonne 2) que le fait d'enlever  $\langle v \rangle$  (colonne 3), n'entraîne pas dans chaque cas, que la modification de l'aspect phonique d'un seul phonème /k/ et /f/ respectivement.

L'explication de ce fait tient, d'une part, à un certain décalage entre les principes théoriques et leur mise en oeuvre dans une description : " Théoriquement - dit Martinat, 413, p. 41 - il faudrait pour chaque phonème faire tous les rapprochements nécessaires pour montrer qu'il est distinct de tous les autres phonèmes de la langue [...]. En pratique, il suffit de montrer par la commutation [ qu'il ] est distinct des phonèmes dont les réalisations sont les plus nettement apparentées ".

Mais, d'une autre part, nous croyons que les principes théoriques en eux-mêmes sont en partie responsables du fait signalé précédemment. Soit, p. ex. les déterminations " bilabial ", " labiodental ", " interdental ", " dental ", " palatal ", " dorsal " qui apparaissent respectivement dans /b/, /v/, /p/, /d/, /g/ et /g/. La justification de chacune de ces déterminations peut se faire, soit par rapport à une seule des déterminations soit par rapport à plusieurs : /b/ doit être marqué comme " bilabial " s'il y a un /v/ qui soit " labiodental " et/ou s'il y a un /p/ qui est " interdental " et/ou s'il y a un /d/ qui est "dental" et ainsi de suite. De ce fait, si un phonème vient à manquer - comme p.ex. /v/ dans l'exemple - la définition des autres n'est pas modifiée. Par contre, une modification va se répercuter sur le phonème ( ou éventuellement, les phonèmes ) qui, soit avec le phonème ajouté, soit avec le phonème enlevé, à toutes les déterminations en commun sauf une ; c'est le cas de /k/ dans la colonne 2 et de /f/ dans la colonne 3. Les répercussions qu'entraîne la modification d'une partie du système restent ainsi



limitées, de par la manière même de décrire les unités, à une zone restreinte de ce système. Reprenons également la notion de case vide, dont nous avons fait état au § 1.2.2. Si, au lieu d'avoir le système a, nous avons les systèmes b ou c

a)    p    t    k            b)    p    t    k            c)    p    t    k  
      m    n                                    n    ŋ                                    m    n    ŋ

les mêmes valeurs existeraient dans les trois systèmes, cependant que le système c ne comporte pas de case vide et les systèmes a et b comportent des cases vides différentes. De même, le phonème /t/ du système a, le phonème /t/ du système b et le phonème /t/ du système c ont, tous les trois, les mêmes déterminations. Nous retrouvons donc, dans ce domaine des cases vides, une constatation analogue à celle qui a été faite précédemment : l'existence d'une case vide ( et également son remplissage éventuel ) n'entraîne pas forcément des répercussions sur l'ensemble du système.

#### 1.2.3.2. Le système consonantique de l'anglais.

Dans la première des trois matrices qui suivent, on trouvera les phonèmes consonantiques tels qu'ils ont été décrits dans 327<sup>9</sup>, p. 43 ; la deuxième et la troisième correspondent respectivement à l'anglais-bis et à l'anglais-ter, c'est-à-dire, à ce qu'on obtient en ajoutant <x> au système consonantique de l'anglais et en retranchant <v>.

---

9.- Ici comme ailleurs ( cf. plus loin § 2.1 ) nous supprimons des matrices des phonèmes consonantiques les traits [-vocalique+consonantique] ; les noms des traits apparaissent selon la traduction en français de N. Ruwet ( 311 ).

a- Anglais

	y	ɨ	ʃ	k	ʒ	ʒ	g	m	f	p	v	b	n	s	ʃ	t	z	ʃ	d	h	ʃ	
compact/diffus	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
grave/aigu										+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
bémolisé/non-bémolisé																						
nasal/oral	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
tendu/lâche		+	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	+	-	-
continu/discontinu		+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	+	+	-	-	-	-
strident/nat		+	-	-	+	-	-						+	-	+	-						

b- Anglais-bis

	y	ɨ	ʃ	k	ʒ	ʒ	g	m	f	p	v	b	n	s	ʃ	t	z	ʃ	d	x	h	ʃ
compact/diffus	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+
grave/aigu											+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-
bémolisé/non-bémolisé																						
nasal/oral	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-
tendu/lâche		+	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-
continu/discontinu		+	-	-	+	-	-	+	-	+	-	-	+	+	-	+	+	-	+	-	+	-
strident/nat		+	+	-	+	-	-						+	-	+	-						

c- Anglais-ter

	y	ɨ	ʃ	k	ʒ	ʒ	g	m	f	p	b	n	s	ʃ	t	z	ʃ	d	h	ʃ	
compact/diffus	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
grave/aigu										+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
bémolisé/non-bémolisé																					
nasal/oral	+	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-
tendu/lâche		+	+	+	-	-	-	+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	-	+	-
continu/discontinu		+	-	-	+	-	-	+	-	-	-	+	+	-	+	+	-	+	-	-	-
strident/nat		+	+	-	+	-	-						+	-	+	-					

Fig. 16.- Le système consonantique de l'anglais.

La comparaison des trois matrices impose des constatations analogues aux précédentes : aucun bouleversement structural ne se produit à la suite des modifications introduites dans le système réel ; dans les matrices de l'anglais-bis et ter il n'y a qu'un phonème ( /f/ dans l'anglais-bis et /b/ dans l'anglais-ter ) dont il soit nécessaire de modifier la définition par rapport à ce qu'elle était dans la matrice 1. Et ici encore des considérations générales expliquent ce fait : dans le cadre du binarisme les deux valeurs d'une dimension ne sont pas utilisées pour différencier une seule paire de phonèmes mais plusieurs. Par conséquent, si on enlève un phonème, en l'occurrence /v/, caractérisé comme [ - compact, + grave, - nasal, - tendu, + continu ], tous les phonèmes marqués par l'autre valeur de chaque dimension, en l'occurrence [ + compact - grave, + nasal, + tendu, - continu ], ne doivent pas être nécessairement modifiés ; /f/, p. ex. marqué comme + compact, continuera à l'être, malgré l'absence de /v/, parce qu'il y a toujours d'autres phonèmes, comme p. ex. /θ/ et /s/ qui sont caractérisés comme - compact.

#### 1.2.4.- Les identifications des phonèmes : conclusions.

Les observations précédentes nous permettent de tirer deux conclusions. La première, sur un plan général, nous paraît être la nécessité de nuancer fortement un certain consensus qui s'est fait autour de la notion de structure, telle qu'elle est utilisée en linguistique. Parmi les traits susceptibles d'en constituer une définition minimale, Benveniste, p.ex. retient le trait suivant : " Le principe fondamental est que la langue constitue un système, dont toutes les parties sont unies par un rapport de solidarité et de dépendance " ( 32, p. 98 ). Et ce trait résume effectivement maintes déclarations liminaires et générales. Cependant, il faut avouer qu'il existe une grande difficulté pour concrétiser tant soit peu les idées de " solidarité " et de " dépendance ". Nous pouvons affirmer qu'en phonologie, après plus de quarante ans de structuralisme, il n'existe

pas de principe descriptif tel que la modification de la description d'une partie se traduise nécessairement, de par le jeu des solidarités, par la modification des descriptions de toutes les autres parties de la langue.

La deuxième conclusion a un rapport direct avec le problème posé dans ce travail : il n'existe pas d'opposition de principe entre les descriptions structurales, telles qu'elles sont pratiquées en phonologie, et les identifications partielles de systèmes de phonèmes. Même si l'aspect phonique d'un phonème est décrit en fonction de traits exclusivement différentiels, ce type de description n'entraîne pas automatiquement l'impossibilité des identifications partielles ou des comparaisons de phonème à phonème.

On connaît le rôle important que la notion des cases vides a joué dans le cadre du contact des langues et de la linguistique diachronique ; or, l'exemple que nous avons présenté plus haut, montre qu'il n'est pas vrai que tout remplissage des cases vides entraîne une réorganisation générale du système (cf. § 1.2.3.1). Les affirmations suivantes de Weinreich ( 659, p.1) et de Vogt font donc référence à une notion de système qui, autant qu'on sache n'a jamais été concrétisé sur le plan de la description de l'aspect phonique des phonèmes : " The term interference implies the rearrangement of patterns that result from the introduction of foreign elements into the more highly structured domains of language, such as the bulk of the phonemic system [...]. It would be an oversimplification to speak here of borrowing, or mere additions to in inventory. As Vogt <sup>10</sup> puts it, " every enrichment or impoverishment of a system involves necessarily the reorganization of all the old distinctive oppositions of the system. To admit that a given element is simply

---

10.- La citation de Vogt, rapportée dans le texte de Weinreich est la suivante : " Dans quelles conditions et dans quelles limites peut s'exercer sur le système morphologique d'une langue l'action du système morphologique d'une autre langue ?" dans Actes du sixième Congrès International des Linguistes, Paris, 1949; p. 35.

added to the system which receives it without consequences for this system would ruin the very concept of system ".

Comme réponse à la question posée au début de ce chapitre, nous pouvons donc conclure à ce que, si les traits phoniques utilisés pour décrire les phonèmes ont une validité pan-linguistique, rien n'empêche la formulation de critères comparatifs qui soient compatibles et qui portent sur l'aspect phonique de ces phonèmes.

## 2.- L'identification de l'aspect phonique des phonèmes et la non-unicité des descriptions phonologiques.

Mais la compatibilité d'un critère comparatif n'est qu'une des conditions auxquelles une comparaison doit satisfaire. Il reste à établir maintenant si les jugements d'identité et de différence susceptibles de découler d'un tel critère comportent ou non de l'arbitraire dans leur formulation. Pour ce faire, nous allons vérifier quels sont les résultats auxquels on peut aboutir par le biais du seul critère comparatif explicite que nous connaissons. Proposé par Kucera dans le cadre du binarisme, il porte précisément sur l'identification des aspects phoniques décrits en fonction de traits exclusivement différentiels. Remanié <sup>11</sup> pour être adapté à la terminologie et aux intérêts de ce travail, nous le reformulons comme suit : deux phonèmes appartenant à deux langues différentes sont identiques si toutes leurs déterminations sont identiques.

Ce critère est à la fois explicite et compatible, les dimensions et les déterminations utilisées dans le cadre binariste ayant une vocation pan-linguistique. A première vue, il

---

11. Cf. Kucera, 353; l'auteur propose en fait la notion de "isomorphie" ("isomorphy", p. 716, p. 718-719) destinée à donner une appréciation plus nuancée des rapports entre deux phonèmes (phonèmes plus ou moins identiques plutôt que phonèmes identiques ou différents). Mais le principe est le même : la comparaison des déterminations des phonèmes comparés.

semblerait aussi qu'il est exempt d'arbitraire, le rapprochement de deux phonèmes de langues différentes devant permettre de conclure en toute sécurité et sans hésitation à l'identité ou à la non-identité entre les déterminations de ces phonèmes. Et il serait effectivement exempt d'arbitraire si, par le biais d'une description binariste, on avait effectivement résolu, comme l'a souvent affirmé Jakobson, le problème de la non-unicité des descriptions phonologiques. Or, comme nous le verrons par la suite, le binarisme non seulement n'a pas formulé un ensemble de critères susceptibles d'éliminer les solutions multiples de descriptions, mais il a laissé dans l'ombre, ou il a résolu de manière contradictoire, des questions essentielles de descriptions phonologiques, ce qui entraîne des répercussions d'importance sur le plan des comparaisons phonématiques. Deux questions essentielles font à notre avis difficulté : d'une part, l'utilisation de la notion de simplicité, notion devant conduire à l'élimination de redondances et à l'obtention de solutions uniques ; d'une autre, la définition de traits binaires et les matrices phoniques qui en découlent.

### 2.1.- Simplicité et non-unicité dans les descriptions binaristes.

La clef pour aboutir aux solutions uniques est, d'après Jakobson, l'élimination de " redondances " des matrices phoniques, les redondances étant les déterminations d'un segment impliquées par d'autres déterminations du même segment, ou d'autres segments. P. ex., dans un dialecte de l'espagnol où /l/ est en opposition avec /l̄/, les déterminations + diffus et - diffus par lesquelles ces phonèmes doivent être caractérisés, ne sont pas des traits redondants. Par contre, en français, le trait + diffus de /l̄/ est redondant, car il est automatiquement impliqué par ses autres déterminations [+ vocalique + consonantique] ; + diffus, bien que présent dans le segment appartenant à /l̄/, n'appartient pas à la définition de ce phonème. Le principe de base proposé pour aboutir à cette élimination de redondances est le suivant : pour décrire l'aspect phonique des phonèmes

d'une langue, il faut retenir, dans la matrice des traits phoniques des segments, l'ensemble le plus simple possible de déterminations, c'est-à-dire celui d'où on a éliminé le plus grand nombre de déterminations impliquées par d'autres déterminations de la matrice ; de cette manière, dit Jakobson ( 327, p. 7 ) : " By successively eliminating all redundant data ( which do not convey new information ) the analysis of language into distinctive features overcomes the " non-uniqueness of phonemic solutions " [ . . . ]. The present approach establishes a criterion of the simplicity of a given solution, for when two solutions differ, one of them is usually less concise than the other by retaining more redundancy " <sup>12</sup>.

L'anglais, l'allemand et le français ont été décrits dans le cadre du binarisme par ceux-là mêmes qui en ont proposé la théorie descriptive sur un plan général <sup>13</sup>. Nous avons donc une excellente occasion pour vérifier si le principe comparatif, dont nous avons fait état au début du paragraphe, comporte ou non de l'arbitraire dans son application. En effet, pour qu'il soit entièrement dépourvu d'arbitraire, il faut être certain que les

---

12.- Cf. aussi 327, p.44-45; 328, p.45-47. Certains aspects de la théorie binariste et notamment, le principe de simplicité qui se dégage de l'élimination de redondances, ont été incorporés à la grammaire générative (cf. Halle, 216, chap.I 214b, 215, p.58-62 ; Chomsky-Halle, 89, p. 106-114. Bien que le morphophonème (ou le phonème systématique) reste en dehors du cadre de ce travail (cf.chap.II, § 4.1) et que la mesure de simplicité ait une signification différente en grammaire générative, nous en ferons référence dans la mesure où des formulations explicites qu'on trouve dans le cadre de la grammaire générative sont susceptibles d'éclairer des usages plus anciens, qui apparaissaient déjà dans le cadre du binarisme, mais qui n'avaient pourtant pas été soumis à des formulations précises. P.ex. tous les exemples de cette discussion respectent la notion de "différence entre unités" laquelle, cependant, a été explicitée par Halle, 216, p.32 après que les descriptions dont nous faisons état par la suite (et aussi celles du § I.2.3.2.) aient été publiées.

13.- Pour l'anglais, cf. 327, p.43; l'allemand, 218, p.208; la matrice du français a été construite selon les indications de 328, p. 45-46; cf.également 330.

phonèmes comparés n'admettent pas plusieurs descriptions différentes. En revanche, l'arbitraire du principe comparatif serait solidement établi, si l'on pouvait démontrer, d'une part, qu'au moins un des inventaires admet plusieurs descriptions et, d'autre part, que la différence dans la description de phonèmes entraîne une différence dans les résultats comparatifs.

Comparons, parmi les phonèmes de ces trois langues, ceux qui possèdent la détermination + nasal. Ces phonèmes, décrits en traits binaires, sont les suivants <sup>14</sup> :

anglais.

/m/ : - compact + grave + nasal.

/n/ : - compact - grave + nasal

/ŋ/ : + compact + nasal.

allemand.

/m/ : + grave + nasal

/n/ : - grave + nasal

français.

/m/ : + nasal - compact + grave

/n/ : + nasal - compact - grave

/ʒ/ : + nasal + compact

Si nous comparons les phonèmes du français, employés ainsi comme point de référence, avec ceux de l'anglais et de l'allemand, les jugements comparatifs qui résultent de l'application du critère mentionné plus haut sont ceux qui apparaissent résumés sur les tableaux qui suivent ( les phonèmes du français sont placés sur la ligne horizontale ; ceux de l'anglais ( tableau de gauche ) et de l'allemand ( tableau de droite ) sur la

---

14.- Nous respectons l'ordre dans lequel les dimensions ont été utilisées dans les matrices des trois langues ; cette question aura une importance considérable dans la non-unicité des résultats ; cf. plus loin. Nous respectons également les présentations originales, même si l'absence en allemand d'un phonème /ŋ/, absence <sup>non</sup> justifiée par Halle dans 218, peut surprendre.



verticale; "=" indique une identité et "≠" une différence ).

	m	n	ɲ
m	=	≠	≠
n	≠	=	≠
ɲ	≠	≠	=

Fig.17- Français  
et anglais.

	m	n	ɲ
m	≠	≠	≠
n	≠	≠	≠

Fig.18- Français et  
allemand.

Considérons, ensuite, le système consonantique du français. Sans aucun doute, la solution descriptive que Jakobson a proposée - d'où nous avons tiré les définitions de /m/, /n/ et /ɲ/ - est, dans son esprit, optimale et, par là, unique : " A striking example of redundant features linked to concurrent distinctive features may be found in the French consonantal pattern. Here, the compactness of the consonant is implemented by a velar articulation when lumped with plosiveness in /k/ and /g/, by a palatal articulation when lumped with nasality in /ɲ/, and by a post-alveolar articulation when lumped with constrictiveness in /ʃ/ and /ʒ/ ". Et il continue de dire : " Such a delimitation of distinctive and redundant features not only permit an identification of all the phonemes involved but is the unique solution, since any different analysis of these five phonemes deviates from the optimal solution. All fifteen French consonant phonemes in the proposed test require only five binary decisions : nasal/oral, and if oral then continuant/discontinuous, and tense/lax ; compact/diffus, and if diffuse then grave/acute. Each French consonant contains from two ( compact nasal ) to five distinctive features " ( 328, p. 45-46 ).

C'est-à-dire que la solution de Jakobson, sous forme de matrice, est la suivante ( les déterminations redondantes apparaissent dans les cases en gris ).

	m	n	ɲ	p	b	v	f	t	d	s	z	ʃ	ʒ	k	g
nasal/oral	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
continu/discontinu	/	/	/	-	-	+	+	-	-	+	+	+	+	-	-
tendu/lâche	/	/	/	+	-	-	+	+	-	+	-	+	-	+	-
compact/diffus	-	-	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+
grave/aigu	+	-	/	+	+	+	+	-	-	-	-	/	/	+	+

Fig. 19.- Le système consonantique du français, solution A.

Cette solution, que nous appellerons solution A, comporte 5 dimensions et 64 déterminations. Elle n'est pas unique ; celle qui suit ( solution B ) est différente de la solution A, mais, comme la solution B comporte le même nombre de dimensions et de déterminations que la solution A, le principe de simplicité ne peut pas trancher entre elles :

	m	n	ɲ	p	b	v	f	t	d	s	z	ʃ	ʒ	k	g
nasal/oral	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
continu/discontinu	/	/	/	-	-	+	+	-	-	+	+	+	+	-	-
tendu/lâche	/	/	/	+	-	-	+	+	-	+	-	+	-	+	-
grave/aigu	+	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+
compact/diffus	/	-	+	-	-	/	/	/	/	-	-	+	+	+	+

Fig.20.- Le système consonantique du français, solution B.

Et si, à partir de la solution B, nous revenons à la comparaison avec l'allemand et avec l'anglais, les jugements comparatifs seront différents de ceux qu'on avait obtenu avec la solution A. Selon la première comparaison ( cf. fig. 17 et 18 ) le français et l'allemand ne possèdent aucun phonème nasal

identique tandis que le français et l'anglais les possèdent tous; selon la deuxième comparaison ( cf. tableaux 21 et 22 qui suivent), le français et l'anglais, de même que le français et l'allemand, possèdent un phonème nasal identique :

	m	n	ŋ
m	≠	≠	≠
n	≠	=	≠
ŋ	≠	≠	≠

Fig.21- Français et anglais.

	m	n	ŋ
m	=	≠	≠
n	≠	≠	≠

Fig.22- Français et allemand.

Nous devons souligner le fait que la non-unicité de la description du français n'est ni un cas fortuit ni un exemple extrêmement rare, trouvé à la suite d'une recherche laborieuse. Une mesure de simplicité ne joue un rôle discriminatoire qu'entre deux descriptions quantitativement différentes, les descriptions qualitativement différentes mais quantitativement identiques restant en dehors de sa portée. On peut vérifier que, dans le cadre du binarisme, il est relativement facile - comme c'est le cas en français - d'aboutir à des descriptions différentes et de simplicité analogue en permutant dans la matrice l'ordre d'application des dimensions <sup>15</sup>. Certes, on serait tenté de penser qu'il est possible d'introduire une contrainte supplémentaire dans la formulation du principe descriptif et de décider que les dimensions du système de classement doivent être utilisées dans un ordre déterminé. Mais cette solution n'en serait pas une : quel ordre imposer et pourquoi ? Non seulement le caractère ad-hoc de la

---

15.- Pour cette raison les résultats chiffrés auxquels Kučera aboutit ( cf. 353 ) nous semblent très vulnérables, la mesure de " isomorphie " pouvant présenter des marges de variation qu'il n'a nullement considérées. La même observation vaut également pour tous les travaux qui, dans un cadre comparatif, ont opéré avec des phonèmes décrits en fonction de

décision à adopter semble évident mais, ce qui est plus grave, ce semblant de solution rendrait banale toute tentative de formulation des lois générales d'implication entre dimensions à caractère distinctif. En effet, si les principes descriptifs déterminaient que la dimension X devait être utilisée avant que la dimension Y dans la construction des matrices, la formulation " la dimension Y n'est utilisée sur le plan phonologique qu'après la dimension X " ne serait qu'une conséquence banale des principes descriptifs et non une observation intéressante sur la constitution de systèmes de phonèmes <sup>16</sup>.

## 2.2.- La définition des traits binaires.

Les difficultés avec les descriptions binaristes ne s'arrêtent pas à une non-unicité dont la source est l'impossibilité propre au principe de simplicité de trancher entre deux solutions. Les matrices phoniques de segments, que nous avons supposées dans les exemples précédents comme étant données, font difficulté, elles aussi, de même que la définition des dimensions et des valeurs. En effet, la définition de traits binaires pose, au départ, un problème conceptuel plutôt qu'une question de mesure physique de paramètres susceptibles de caractériser les

---

..... traits binaires ( Cf. Stankiewicz, 597, 598, Rensch, 544). De même, il est impossible d'accepter, sur un plan théorique, la justification de Toporov; une des raisons qui l'ont conduit à choisir un ordre déterminé dans l'application des traits (617, p.633) est le fait que " there are descriptions of the languages of this region made in <sup>the</sup> same way ".

16.- N'oublions pas que ce sont ces lois générales d'implication, plutôt que la formulation d'un système de classes, les apports réels du binarisme dans le domaine typologique; cf. Jakobson, 327, p.41, 328, p. 40-41, 324. Or, la vérification de ces " lois " se révèle malaisée : ou bien la non-unicité descriptive fait que, telles quelles, elles sont susceptibles de se révéler fausses, car il est très probable qu'avec des descriptions différentes, elles cessent de se vérifier ; ou bien, si la non-unicité était éliminée par le biais d'une contrainte dans l'ordre de construction des matrices, les prétendues " lois " deviendraient banales.

dimensions et les valeurs. Certes, cette dernière question est également d'une importance capitale, mais une imperfection dans la formulation d'un paramètre peut-être corrigée à condition de dominer l'appareil conceptuel à l'intérieur duquel une mesure physique doit s'intégrer. Or, c'est justement cet appareil conceptuel qui, à notre avis, pose des problèmes.

On sait que, d'après Jakobson, il serait possible de définir un nombre restreint de dimensions - douze selon certaines formulations, mais d'autres ont été ajoutées <sup>17</sup> - dont chacune aurait deux valeurs ; c'est dans ce sens que les traits sont binaires <sup>18</sup>. Par ailleurs, l'existence d'une valeur doit impliquer la présence nécessaire, dans le même système, de l'autre valeur appartenant à la même dimension. A partir d'une valeur déterminée il serait donc possible de déduire automatiquement quelle est l'autre valeur qui doit nécessairement apparaître dans le même système ; c'est dans ce sens que les traits sont oppositifs <sup>19</sup>. Finalement, les paramètres physiques qui caractérisent chaque valeur ne devraient pas se définir en termes absolus mais relatifs ; c'est dans ce sens que les traits sont relatifs <sup>20</sup>. Ces trois conditions imposées à la définition des traits distinctifs - ils doivent être binaires, oppositifs et relatifs - sont cohérentes et, par ailleurs, elles se conditionnent mutuellement : pour pouvoir définir les paramètres physiques en termes relatifs il faut qu'il y ait au moins deux valeurs dans chaque dimension car, s'il n'y en avait qu'une, il serait impossible de définir une caractéristique physique comme étant " plus " qu'une autre ( " plus grave " ou " plus compacte ", etc.); si, par ailleurs,

---

17.- Comparer les affirmations de Jakobson, 316, p.453 avec Halle, 213, 214, Chomsky-Halle, 89, chap. 7.

18.- Cf. 327, p.3, 4, 11, 12, 316, p. 440-441 et beaucoup d'autres références.

19.- Cf. 316, p. 441-442.

20.- Cf. 316, p. 442-443, 446, 448, 453; 327, p. 5.

on exige qu'à partir de la présence d'une de ces entités on puisse déduire la présence de l'autre, il est nécessaire qu'il n'y ait que deux valeurs pour chaque dimension.

Mais le problème est que la définition effective de dimensions et des valeurs ne correspond pas toujours aux contraintes précédentes. En fait, il y a, comme le montrent les exemples qui suivent, deux sortes de définitions de traits binaires ; le premier type de définition ( définitions contraires ) impose le choix entre une entité A et une entité B ; le deuxième ( définitions contradictoires ), le choix entre une entité A et rien <sup>21</sup>.

Exemple de définition contraire :

" Tense/lax : greater ( or smaller ) deformation of the vocal tract away from its rest position

Exemple de définition contradictoire :

" Voiced/voiceless : periodic vibrations of the vocal cords ~~vs~~ lack of such vibrations.

Et la différence entre les deux types de définitions est importante. N'importe quel segment est susceptible de participer à une définition contradictoire, car, ou bien il possède l'entité A et il est marqué d'un "+" dans la matrice, ou bien il ne la possède pas et il est marqué d'un "-"; par contre, tout segment n'est pas susceptible de participer à une opposition contraire parce que, si le choix **est entre** A et B, ne pas posséder A n'implique pas nécessairement posséder B. De ce fait, une valeur dans une définition contradictoire est banalement oppositive ( dans le sens d'oppositif mentionné plus haut ) ce qui n'est

---

21.- Ce qui a déjà été remarqué par Jakobson (Cf. 319, p. 273; 316, p. 446); il n'en a pas cependant tiré les conséquences que nous mettons en relief dans la discussion qui suit. Le problème de fond se complique encore plus du fait que parfois un même trait reçoit une définition contradictoire sur un plan (acoustique ou articulatoire) et contraire sur l'autre; cf. p.ex. dans 328, p. 29 la définition du trait consonantique/non-consonantique, qui est contraire sur le plan acoustique et contradictoire sur le plan articulatoire. Dans le développement des définitions, on trouve donc une tendance nette à l'adoption des définitions contradictoires (cf. les travaux de Halle cités à la note 17) ce qui s'explique parfaitement; une définition contradictoire est banalement binaire et, de ce fait, n'importe quel fait peut être réduit à une définition de ce type.

pas le cas pour une valeur résultante d'une définition contraire.

Par ailleurs, en étudiant attentivement chacune des définitions proposées, il n'est pas toujours possible de décider si elle est contraire ou contradictoire et les doutes deviennent encore plus grands si l'on se réfère à l'emploi de traits binaires dans les descriptions. Ceci entraîne des répercussions dans la construction de matrices, car il est souvent impossible de départager le cas où un segment ne participe pas à une dimension déterminée, du fait de ne posséder aucune des deux valeurs d'un trait défini à la manière contraire, du cas où un segment, marqué par la valeur "rien", participe à une dimension contradictoire.

Considérons, pour illustrer ce problème, les traits vocalique/non-vocalique, consonantique/non-consonantique et voisée/non voisée, les trois présentant des définitions contradictoires<sup>22</sup>. Or, on trouve que très régulièrement les traits vocaliques/non vocalique, consonantique/non-consonantique sont utilisés les premiers dans la construction des matrices, tous les phonèmes de la langue décrite, marqués soit par "+", soit par "-", participent à ces deux dimensions. Par contre, le trait voisé/non voisé, n'apparaît utilisé que pour noter les phonèmes déjà marqués comme [-vocalique + consonantique]. La question se pose donc de savoir si dans les matrices de segments, ceux qui sont marqués comme [+vocalique - consonantique] (les voyelles) ne participent pas à la dimension voisée/non voisée (et dans ce cas pourquoi, car la définition est contradictoire) ou bien, si participant à cette dimension, la détermination + voisée est considérée comme redondante. Autrement dit, quel est le statut des blancs (ou des "0", cf. 218, p. 208) qui apparaissent à certaines places des matrices ? (cf. précédemment, au § 1.2.3.2, celle de l'anglais). Par certaines observations de Halle (216, p. 34), par les blancs laissés dans certaines matrices (89, p. 176-177) on est tenté de croire que les voyelles ne

---

22.- Cf. 328, p. 118-119 ; la définition acoustique du deuxième est cependant contraire.

participent pas au trait voisé/non voisé, mais cette déduction se voit infirmée par d'autres emplois de la même dimension ( Cf. 215, p. 59). Et l'importance de déterminer si la définition d'un trait quelconque est contraire ou contradictoire réside en ceci: si la dimension voisé/non voisé était effectivement contradictoire, n'importe quel segment devrait pouvoir être marqué, par rapport à cette dimension, soit comme "+", soit comme "-". Et si n'importe quel segment pouvait effectivement participer à cette dimension, les matrices de phonèmes pourraient s'organiser autrement qu'elles ne le sont actuellement : il ne serait pas impossible de commencer leur construction par le trait voisé/non voisé et non pas par vocalique/non-vocalique ce qui donnerait, pour chaque phonème, un ensemble différent de déterminations distinctives.

Le cas de la dimension vocalique/non vocalique n'est pas isolé ; des observations en tous points analogues peuvent p.ex. être faites à propos de strident/mat<sup>23</sup>. De même, considérons le cas du trait bémolisé/non-bémolisé ( en anglais "flat/plain"). Très régulièrement on le voit utilisé pour différencier deux segments qui sont par ailleurs identiques ; p.ex. une voyelle labialisée d'une voyelle non-labialisée ou bien une consonne pharyngalisée d'une consonne non-pharyngalisée ; dans la matrice des traits phoniques des segments présentée par Halle ( 214, p. 328 ), aucune consonne de l'anglais n'est marquée comme -bémolisée. De tous ces usages on pourrait déduire que ce trait ne peut pas s'appliquer à n'importe quel segment ; la définition du trait devrait par conséquent être clairement contradictoire et il serait nécessaire d'explicitement les paramètres des entités A et B pour pouvoir décider d'une manière fondée que, p.ex. en anglais, /m/ et /k/ ne possèdent pas la détermination--

---

23.- Est-ce que strident/mat est un trait réservé aux consonnes? La définition de 328, p.31 est plutôt du type contraire; il semblerait qu'effectivement le choix est entre deux entités ayant les caractères des consonnes, elle ne devrait donc pas s'appliquer aux voyelles. Cette impression se voit renforcée par la déclaration de Halle ("This feature is restricted to consonantal sounds", 214, p.327); cependant Halle lui-même l'emploie dans la matrice des voyelles de l'anglais (215, p. 59).



-bémolisée. Dans les définitions existantes <sup>24</sup>, dépendant, seule l'entité " bémolisée " est définie, ce qui permettrait de considérer le trait comme contradictoire et, par là, de l'appliquer à n'importe quel segment. Et, encore une fois, si bémolisé/non-bémolisé était effectivement une dimension contradictoire, les matrices de phonèmes seraient susceptibles d'être organisées de manière différente.

Ce décalage entre les déclarations de principe et les définitions concrètes de traits, entre les définitions concrètes de traits et leur utilisation effective, est extrêmement déconcertant. Il se manifeste à bien d'autres égards. De la discussion précédente, il ressort clairement qu'au moins quelques traits reçoivent une définition contradictoire ; il y aura, par conséquent, plusieurs valeurs " rien " participant chacune à une dimension différente ; il est le " rien " qui participe à une dimension avec " vocalique ", le " rien " qui, avec " consonantique " participe à une dimension différente, et ainsi de suite. A partir de la présence d'un " rien " dans un système il est, par conséquent impossible de déduire de manière non-équivoque la présence dans le système de l'autre valeur de la même dimension, car " rien " est susceptible d'impliquer plusieurs valeurs différentes. Le caractère " oppositif " dont, d'après Jakobson ( cf. ci-dessus ), devaient jouir les traits binaires n'existe donc pas dans ce cas. De même, prenons le trait compact/diffus défini, sur le plan articulatoire, comme il suit : " The difference [entre compact et diffus] lies in the relation between the volume of the resonance chamber in front of the narrowest structure and behind this structure. The ratio of the former to the latter is higher for the forward-flanged phonemes ( wide vowels, and velar and palatal, including post-alveolar consonants ) than for the corresponding backward-flanged phonemes ( narrow-vowels, and

---

24.- Cf. 327, p. 31; 328, p. 31, 214, p. 326. On comprend d'ailleurs mal pourquoi, par exemple, l'anglais [ʃ] n'est jamais caractérisé comme + bémolisé, étant donné la projection des lèvres dans son articulation.

labial and dental, including alveolar, consonants " ( 328, p. 29-30). Selon cette définition, qui est effectivement relative, si une langue possède un <k> en opposition avec un <p>, le premier doit être marqué comme + compact et le deuxième comme - compact. Mais, toujours selon cette même définition, si une langue possédait <m> et <n>, il serait non moins vrai que le premier devrait aussi être marqué comme - compact par rapport au deuxième, qui serait + compact ; en effet, la relation entre cavité de résonance antérieure et cavité de résonance postérieure est supérieure pour <n> que pour <m>. Cependant, jamais dans les descriptions faites dans un cadre binariste une dentale n'a été marquée comme + compact par rapport à une bilabiale. Et l'explication de ce fait semble bien être la suivante : malgré les déclarations de principe, les traits binaires ne sont pas définis en fonction de paramètres relatifs mais en fonction de paramètres absolus. Dans ce cas particulier la ligne de partage passe entre la zone alvéolaire et la zone post-alvéolaire ; si un segment est produit avec un point d'articulation situé vers l'avant de cette ligne, il sera classé comme - compact ; il sera par contre + compact s'il est articulé vers l'arrière. Et, encore une fois, ces possibilités descriptives différentes ne sont pas sans importance sur le plan comparatif : si <n> allemand pouvait être considéré comme + compact, il deviendrait possible d'identifier /n/ all. avec /p/fr. et /n/angl., ce nouveau résultat venant ainsi s'ajouter à ceux qui ont été obtenus auparavant.

La conclusion à tirer de l'analyse précédente nous semble claire. Malgré ce qui a été souvent affirmé, le binarisme n'a pas résolu le problème de la non-unicité des descriptions phonologiques. D'une part, le principe de simplicité proposé pour extraire les déterminations redondantes n'est pas susceptible de discriminer entre deux <sup>descriptions</sup> catégories quantitativement identiques ; de l'autre, il est souvent impossible de se prononcer sur la construction même des matrices de segments, puisque, selon l'interprétation qu'on donnera à la définition des traits binaires, elles seront susceptibles de recevoir des solutions différentes ; celles-ci feront finalement varier les matrices de phonèmes.

Et, grâce à cette non-unicité de descriptions phonologiques, le critère comparatif portant sur la comparaison des déterminations de phonèmes est loin d'être sans arbitraire.

3.- Conclusion : les traits phoniques, fondement des identifications.

L'analyse critique de travaux portant sur la comparaison de phonèmes - qu'ils opèrent sur les configurations ou sur les phonèmes isolés - nous a conduit à mettre au premier rang la considération de l'aspect phonique des phonèmes. Pour résumer, d'une manière quelque peu tranchante : ou bien les critères comparatifs n'existent pas, ce qui mène tout droit à une manipulation de symboles sur le papier, ou bien, ils portent sur l'aspect phonique des segments<sup>25</sup> ou des phonèmes.

Mais décrire un système de phonèmes et comparer deux systèmes de phonèmes sont deux opérations qui reposent sur des bases conceptuelles différentes. En opérant à l'intérieur d'une langue, la question centrale qu'un phonologue se pose est la suivante : est-ce que le remplacement de l'unité /A/ par l'unité /B/ conduit à l'obtention d'un énoncé avec un sens différent ? Si la réponse est affirmative, /A/ est en opposition avec /B/ et par conséquent, /A/ doit être décrit différemment de /B/; la constatation d'un rapport d'opposition est pour ainsi dire à la base de toute description phonologique, la description des aspect phoniques restant subordonnée à ce type de constatation. C'est le grand apport introduit par la phonologie et c'est ce que la différencie des descriptions phonétiques traditionnelles, où la

---

25.- Nous prenons ainsi nettement parti contre l'opinion de Greenberg et de Jakobson (Cf.p. 139); toute identification reposant sur des critères comparatifs aussi vagues que l'"isomorphisme", le "point dans le système" ou autre, est typiquement non fondée. Et le fait d'être obligés de prendre en considération l'aspect phonique de phonèmes rapproche le problème conceptuel de leur comparaison de celui d'une comparaison de segments.

différenciation des unités se faisait exclusivement en fonction d'un système de classement phonique qui, pouvant être différent d'un descripteur à l'autre, était susceptible de mener à des descriptions différentes. Martinet signale très clairement, dans le passage suivant, la différence entre les deux points de vue :

" Un phonéticien bien exercé pouvait relever des différences entre les a de tous les mots suivants : patte, cane, canne, car, lace, race, cab et, contrairement à ce que pourrait penser l'usager moyen, il n'inventait rien : tous ces a sont effectivement physiquement distincts. Cependant, il lui fallait, en fin de compte, dégager quelques types, c'est-à-dire faire abstraction de certaines des différences qu'il avait relevées. Pour ce faire, il n'avait, comme guide, que son bon sens [ ... ].

En face du même problème, le phonologue se demande quelles sont les différences susceptibles, à elles seules, de distinguer un mot d'un autre [ ... ]. La distinction entre patte et pâte, rat et ras repose bien sur la façon dont celui qui parle articule la voyelle. Le phonologue posera l'existence de deux unités linguistiques distinctes, les phonèmes /a/ et /a/, et il dira que la différence entre l'un et l'autre est pertinente " (Martinet, 424, p. 37-38).

On comprend qu'à partir de cette position, la question du système de classement phonique utilisé pour décrire l'aspect phonique des phonèmes reste sur un plan secondaire ; c'est le rapport d'opposition et non pas les cases du système de classement qui permet de fonder une différence entre les unités. Mais, dès qu'on passe de la description individuelle de systèmes phonématiques à leur comparaison, les rapports d'opposition ne peuvent plus être utilisés pour fonder identités et différences. Si l'on a d'une part /a/fr. et /a/fr. et de l'autre, /a/esp, il n'est plus question de commuter une unité du français avec une unité de l'espagnol afin de déterminer si elles doivent ou non être différenciées. Ce sont les traits phoniques de /a/fr. et de /a/fr. d'une part et de /a/esp. de l'autre qui vont décider des identités et des différences.

Plusieurs conséquences d'importance découlent du fait que les traits phoniques sont le fondement des identifications. A partir du moment où la notion de commutation n'est plus d'aucun secours et que la description et la comparaison des aspects phoniques deviennent la clef pour aboutir aux jugements d'identité et de différence, il est nécessaire de dégager les facteurs qui interviennent dans la formation de ces jugements, car ce sont eux qui, en définitive, décident des résultats d'une comparaison. Deux parmi ces facteurs nous semblent essentiels : ce sont la détermination du degré de finesse des paramètres phoniques d'une part et leur définition en termes absolus ou en termes relatifs de l'autre. Ils seront examinés dans les paragraphes qui suivent.

### 3.1.- Le degré de finesse dans les paramètres phoniques.

Comme il a été remarqué plus haut ( cf. § 1.2.1 ), les définitions des traits phoniques utilisées pour fonder les identifications ne peuvent pas être conventionnelles ; elles doivent reposer sur l'observation de paramètres articulatoires ou acoustiques. Mais cette exigence pose, à son tour, un autre problème : selon quel degré de finesse les paramètres utilisés pour décrire les aspects phoniques doivent-ils être délimités ? Soit, p. ex., /f/esp. et /f/fr. ; leur aspect phonique est susceptible d'être décrit, entre autres, par les traits distinctifs suivants : fricatif, sourd, labiodental. Dans un certain sens ce sont, dans les deux phonèmes, les mêmes traits : il est, en effet, possible d'observer, dans les deux cas, un bruit de friction produit par le passage de l'air, l'absence de vibration des cordes vocales et un point d'articulation produit par le rapprochement de la lèvre inférieure avec le bord des dents du haut. Mais, si les paramètres articulatoires étaient plus fins, /f/esp. et /f/fr. ne seraient plus identiques : le courant d'air est plus intense dans /f/fr. que dans /f/esp., les lèvres, en particulier la lèvre d'en bas, est plus étirée dans /f/fr. que dans /f/esp. et, plus généralement, la tension des muscles est plus forte pour produire /f/fr. que /f/esp. Est-ce qu'il faut décider que /f/esp. et /f/fr. sont

différents sur la foi de cette dernière grille, plus fine, ou, au contraire, faut-il décider, utilisant un système de classement moins différencié, que /f/esp. et /f/fr. sont identiques ? Sur le plan descriptif où nous nous situons à présent, il n'existe pas de réponse pour justifier une solution plutôt qu'une autre. La décision à adopter ne sera que le résultat d'une convention qu'il faudra expliciter. Si les cases du système de classement phonique comportent tel degré de finesse, on aura un certain résultat : si les cases comportent un degré de finesse différent, autre sera le résultat comparatif.

3.2.- Termes relatifs ou termes absolus dans la définition des paramètres.

Une autre question se pose à propos de l'organisation du système de classement pan-linguistique. Est-ce que les valeurs des dimensions utilisées doivent être décrites en termes relatifs ou en termes absolus<sup>26</sup> ? Selon que l'on adoptera l'une ou l'autre solution, on aboutira à des résultats différents. Soient, pour illustrer ce problème, les deux systèmes de phonèmes ( très simplifiés ) qui suivent :

<u>Système A</u>			<u>Système B</u>		
i		u	i		u
e		o	e		o
	a			a	
p	t	k	p	t	k
b	d	g	b	d	g
m	n		m	n	

Les voyelles étant décrites en fonction de termes relatifs, /o/A et /o/B peuvent facilement être identifiées, car dans les deux cas elles occupent une position moyenne par rapport aux autres

---

26.- L'emploi de termes relatifs est caractéristique de la tradition pragoise, bien qu'ils soient plus systématiquement employés dans la description des voyelles que dans celle des consonnes ; cf. également Harris, 233, p. 147.

voyelles de la série postérieure. De même, les points d'articulation étant décrits en fonction de valeurs absolues, /n/A et /n/B peuvent également être considérées comme identiques, toutes les deux étant apicodentales. Mais si les conventions étaient différentes, c'est-à-dire, si les voyelles étaient décrites en fonction de valeurs absolues ( comme, p. ex., les voyelles cardinales de Jones ) et les consonnes en termes de traits relatifs, les identifications n'existeraient plus ; /ɔ/A et /o/B, occupant des degrés différents, puisque mesurés en termes absolus, ne seraient plus identiques ; de même /n/A ne serait pas identique à /n/B, mais cette fois, pour la raison inverse : si les points d'articulation sont décrits en termes relatifs, /n/A aurait l'articulation la plus profonde, tandis que /n/B serait d'articulation moyenne. Et, encore une fois, il est impossible de justifier si l'on reste dans une optique descriptive, quel type d'organisation du système de classement est préférable.

### 3.3.- Non-unicité descriptive et comparaison des phonèmes.

Le fait que les critères comparatifs doivent porter sur les aspects phoniques de phonèmes, comporte, enfin, une dernière conséquence d'importance : la non-unicité des descriptions phonologiques prend, sur le terrain comparatif, un relief tout particulier. Nous l'avons déjà remarqué à propos des travaux comparatifs portant aussi bien sur les configurations que sur les phonèmes isolés : l'arbitraire des jugements d'identité et de différence vient souvent du fait que, selon que ce sera l'un ou l'autre le résultat des descriptions il y aura ou non des identités entre les systèmes comparés. La question de la non-unicité des descriptions phonologiques, connue et étudiée depuis longtemps, se pose donc de manière différente selon qu'une comparaison soit ou non envisagée à la suite d'une description.

Soit le problème descriptif posé par l'initiale consonnantique de l'anglais chapter. Est-ce que le segment <tf> appartient à un seul phonème, qu'on transcrira /č/ ou une suite de deux

phonèmes, qui seront transcrits /tʃ/ ? Certes, les deux solutions ne sont pas identiques, mais elles sont convertibles ; si la première solution est celle qui est adoptée, il faudra indiquer, lors de la description de l'aspect combinatoire de /t/, que /t/ à l'initiale, n'est pas susceptible d'être suivi de /ʃ/ ; en revanche, si c'est la solution biphonématique qui est adoptée, /t/ sera décrit comme ayant la latitude combinatoire d'apparaître suivi, après une pause, de /ʃ/. Il est donc clair que la présence de /č/, dans le système anglais, n'entraîne pas de possibilités distinctives nouvelles : là où dans une solution on a une suite /t/ + /ʃ/ on aura, selon l'autre, un phonème unique /č/. L'arbitraire de la non-unicité des solutions descriptives se voit ainsi contrôlé par la conversion nécessaire entre les différentes solutions. Martinet a donc raison lorsqu'il signale que " actual descriptions, as distinct from programmatic illustrations of a descriptive method at the expense of a given language, manage to present traits such as every one concerned would agree to consider relevant " ( 420, p. 67 ).

Mais les faits autour desquels s'établit l'accord, ceux qui contrôlent la conversion d'une solution descriptive dans une autre, ce sont les faits révélés par la commutation : la partie consonantique initiale de chapter, que ce soit par le biais d'un ou de deux phonèmes, doit être différenciée de, p. ex. matter et father ; par contre, la paire /'tʃaptə/ ~ /čaptə/ n'existe pas en anglais, parce que les anglophones ne peuvent pas différencier les énoncés correspondants ; or, de même qu'il est méthodologiquement impossible, comme il a été indiqué plus haut, d'avoir recours à la commutation pour fonder, sur le plan comparatif, une différence entre deux unités, il reste également exclu que les formules de conversion entre solutions différentes puissent être comparées ; du fait que les jugements d'identité et de différence doivent porter sur l'aspect phonique des phonèmes, il faut comparer un parmi les systèmes qui constituent des solutions possibles et non pas la formule de conversion qui les relie. Dans le cas de l'exemple, si l'on doit déterminer



les identités et les différences entre les systèmes de phonèmes de l'anglais et celui d'une autre langue; il faut choisir ou bien la solution avec /č/ ou bien la solution biphonématique. Le choix, sur le plan comparatif, n'est pas sans importance : si la solution monophonématique est adoptée, les portes restent ouvertes à l'identification de /č/ anglais avec /č/ espagnol ; si, en revanche, c'est la solution biphonématique qui est choisie, l'anglais se rapprochera davantage du français, du fait qu'il ne possède pas un phonème /č/. Et remarquons que, contrairement à ce qui se passe en décrivant le système particulier de l'anglais, il n'est pas des formules de conversion susceptibles de relier entre eux ces jugements comparatifs issus de solutions descriptives différentes.

#### 3.4. L'étroitesse du cadre descriptif.

L'idéal d'une comparaison, sur le plan descriptif, est, d'une part, la formulation de critères comparatifs qui soient explicites et compatibles ; de l'autre, la suppression de l'arbitraire. L'examen des solutions qui se dégagent des études comparatives et leur confrontation avec la notion de phonème nous obligent à conclure que les critères comparatifs doivent porter sur l'aspect phonique des phonèmes. Or, cette conclusion entraîne des problèmes nombreux, car les jugements d'identité ou de différence auxquels on aboutira en rapprochant deux phonèmes vont dépendre de plusieurs décisions arbitraires: choix d'un système de classement dont les cases soient plus ou moins fines, adoption de traits relatifs ou à paramètres absolus, adoption de dimensions à deux ou à plusieurs valeurs, choix de telle ou telle solution descriptive pour chaque système de phonèmes. Si l'on reste sur un plan purement descriptif, la suppression de cet arbitraire est, soit très facile, soit impossible. Elle est très facile si l'on songe que rien n'empêche d'établir un certain nombre de principes généraux

qu'il faudra dans chaque cas appliquer au pied de la lettre afin d'aboutir à une solution unique. Mais ces décisions ne peuvent pas être justifiées : pourquoi tel système de classement et non pas tel autre ? Pourquoi des traits relatifs et non pas absolus ? ... Autant de décisions à priori, autant de pourquoi qui resteront sans réponse ; et c'est dans ce sens que l'élimination de l'arbitraire est impossible. Il ne reste pour sortir de l'impasse, qu'une solution : s'affranchir d'une optique purement descriptive et aborder le terrain explicatif. Si un jugement comparatif ne s'épuise pas en lui-même, s'il est là pour rendre compte du comportement des usagers des langues comparées, un principe général sera justifié dans la mesure où le jugement comparatif qui en découle est effectivement capable de rendre compte de ce comportement. La troisième et dernière partie de ce travail, qui suit, est précisément destinée à aborder cet aspect explicatif.

Troisième Partie.

LA COMPARAISON EXPLICATIVE.

## CHAPITRE VII

### IDENTIFICATIONS LINGUISTIQUES ET

### IDENTIFICATIONS PERCEPTIVES

#### 1.- La délimitation des données.

Pour sortir de l'impasse où la comparaison descriptive nous a finalement enfermé, il est nécessaire de dépasser son cadre et d'aborder celui de la comparaison explicative ; en d'autres <sup>termes,</sup> il faut abandonner le schéma de la fig. 1 ( p.3 ) pour adopter celui de la figure 3 ( p.7 ). C'est l'existence, dans celui-ci, de la case 4 - " Observations indépendantes de l'acte de comparaison " - qui constitue la différence essentielle entre les deux possibilités. A partir du moment où elle aura un contenu précis, la description des langues et les critères comparatifs seront contrôlés selon leur capacité d'aboutir à des jugements d'identité ou de différence susceptibles de rendre compte de ce contenu.

Mais recueillir ou systématiser les données qui doivent jouer ce rôle si important, pose déjà un problème majeur, ne serait-ce que par la variété des domaines où la comparaison des langues et, plus particulièrement des unités de 2artic., est susceptible de se manifester. P.ex., on pourrait penser, au départ, que des données appartenant au domaine de la dialectologie seront si différentes<sup>s</sup> de celles qu'on pourrait recueillir

dans le cadre de l'enseignement des langues qu'il sera sans doute impossible d'utiliser les mêmes critères comparatifs dans les deux cas. Il existe, par ailleurs, des questions propres à une typologie, extrêmement difficile à intégrer, de par leur nature même, à un cadre explicatif.

En fait, nous croyons qu'il est possible de dégager une zone commune aux différents domaines cités au chapitre I, exception faite du cadre typologique. Ce bref chapitre, qui sert d'introduction à cette troisième partie du travail, consacrée à la comparaison explicative, est précisément destiné à tracer les grandes lignes de ce problème et à le délimiter. Mais, pour ce faire, il est nécessaire, au préalable, de préciser certains points concernant un modèle de communication, car c'est par rapport à ce cadre qu'il sera ultérieurement possible de délimiter les données dont la comparaison explicative doit rendre compte.

## 2.- Un modèle de communication.

A partir du " circuit de la parole " proposé par Saussure dans son Cours ( 575, p. 27-32 ) pour situer les faits de parole par rapport à la langue, plusieurs autres schémas ont vu le jour, destinés eux aussi à donner une vision d'ensemble des problèmes qui se posent dans la production et l'interprétation des énoncés <sup>1</sup>. Certes, tous ne coïncident pas dans tous les détails, les uns mettant l'accent sur tel type de problèmes, les autres sur tel autre ; cependant, malgré la complexité des processus permettant la communication, il est possible de dégager un certain consensus sur les facteurs qui interviennent dans

---

1.- Cf. Hockett, 281, p. 3-7 ; Malmberg, 404, p. 17-29 ( et 390); Peterson, 482 et, dans le cadre de la grammaire générative, Wales et Marshall 653. Dans Cherry, 84 (passim), Miller, 451, (passim); Hörmann, 294 (en partie, chap 3,5,13; Peterfalvi 481 ( chap.II ); Denis et Pinson, 114, chap.I; on trouvera également une présentation des facteurs divers intervenant dans la communication.

cet acte et sur les problèmes à résoudre.

On peut décomposer le processus global de la communication, et plus particulièrement, ses deux parties principales - la production et l'interprétation de l'énoncé - en une série de processus partiels qui, bien que différents, répondent à un schéma commun : chaque processus se définit en fonction de ce qu'il reçoit ( ou " entrée " ) de l'opération qu'il accomplit sur l'entrée, et du produit obtenu à la suite de l'opération accomplie ( ou " sortie " ), la sortie d'un processus partiel constituant l'entrée d'un autre processus. Chaque processus suppose un conditionnement psychophysique particulier et, parfois, l'accès à certaines connaissances linguistiques qui doivent rester disponibles pour que l'opération sur l'entrée puisse être effectuée. Nous présentons, par la suite, une schématisation des processus partiels qui peuvent être distingués dans un acte de communication ; dans chaque cas nous indiquons l'entrée, la sortie et, s'il y a lieu, le type de connaissance linguistique qui est nécessaire à l'accomplissement de l'opération.

A.- Production de l'énoncé.

. A.1- Codification du stimulus en unités linguistiques.

Reçoit : stimulus.

Produit : suite d'unités de 1ère articulation, dont le sens global est une interprétation du stimulus.

Utilise : connaissance des unités de 1ère articulation.

Par stimulus nous comprenons aussi bien un événement extérieur à la personne qu'une pulsion intérieure, d'ordre physique ( soif, fatigue, etc ) ou mental ( idée, désir, etc ). Sens global désigne le sens qui résulte de la combinaison des signifiés propres à chaque unité de première articulation. Le siège de cette action est le cerveau où la langue se trouve stockée en mémoire.

. A.2.1- Production du signal-I.

Reçoit : suite d'unités de 2artic.

Produit : suite d'impulsions nerveuses.

Utilise : connaissance de l'aspect phonique ( articulatoire ) des unités de 2artic.

Le siège de cette action continue à être le système nerveux, mais, maintenant, comprenant aussi sa portion périphérique : les impulsions nerveuses sont envoyées aux muscles qui commandent le déplacement des organes de l'appareil de phonation.

. A.2.2- Production du signal-II.

Reçoit : suite d'impulsions nerveuses.

Produit : suite de gestes articulatoires produisant le signal.

Le siège de l'action est l'appareil de phonation ; aucune connaissance analogue à celle utilisée lors des actions précédentes n'est utilisée ici ; ce sont les impulsions nerveuses qui déterminent la mise en jeu des muscles. Cela n'exclut cependant pas l'existence d'un contrôle ( " feed-back " ) destiné à régler ces impulsions nerveuses en fonction des gestes articulatoires déjà produits, mais ce système régulateur ne se trouve pas au niveau de l'appareil de phonation bien qu'il le commande.

B. Interprétation de l'énoncé.

. B.1- Réception du signal

Reçoit : signal ( complexe d'ondes sonores )

Produit : suite d'impulsions nerveuses.

Le siège de l'action est l'oreille ; les impulsions nerveuses résultent de l'excitation mécanique, par les ondes sonores, des terminaisons nerveuses ; l'existence d'une régulation de type " feed-back " est probable ici aussi, bien qu'elle soit moins sûrement établie qu'au niveau A.2.2.

. B.2- Perception du signal.

Reçoit : suite d'impulsions nerveuses.

Produit : suite d'unités de 2artic.

Utilise : connaissance de l'aspect phonique (acoustique) des unités de 2artic.

Le siège de cette action est le système nerveux. Le système nerveux périphérique, dans son rôle de transmission des impulsions nerveuses de l'oreille jusqu'au cerveau, et le système nerveux central. Ce processus constitue la première étape du décodage du signal; à la différence de l'étape précédente, elle suppose la connaissance de la définition des unités de 2artic. La production d'une suite d'unités de 2artic. résulte essentiellement d'un processus de " reconnaissance ", c'est-à-dire, de classement des stimuli dans un ensemble de catégories. Comme Fry le signale ( I69, p. 32-33 ) " recognition is a very common, if not very well-understood, operation on the part of the brain. The word is generally used to refer to a situation in which a man perceives something and is able at once to place that 'something' in a category already established in his memory on the basis of previous sensory experience [..]. Recognizing the sounds in a spoken message requires that the listener should perceive sounds and place each item in one of a number of categories which correspond, in this case, to the phonemes or phonological units of the language system ".

. B.3.1- Interprétation du signal

Reçoit : suite d'unités de 2artic.

Produit : découpage de la suite en formes avec leur sens.

Utilise : connaissance des unités de 1ère artic.

B.3.2.-

Reçoit : suite des formes avec leur sens.

Produit : reconstruction du sens global de l'énoncé à partir du sens particulier de chaque unité de 1ère artic. et de l'organisation syntaxique de la suite.

Utilise : connaissance des unités de 1ère artic.

B.2.1.

Reçoit : suite d'unités de 2artic.

Produit : suite modifiée d'unités de 2artic.

Utilise: connaissance du découpage de la suite et/ou de la reconstruction du sens global.

Le siège des actions décrites en B.3.1, B.3.2 et B.2.1 est le système nerveux central. Contrairement à ce qu'on avait



pensé <sup>2</sup>, il n'est pas vraisemblable qu'entre B.2 ( perception du signal ) d'une part, et B.3.1 et B.3.2, d'autre part ( interprétation du signal ) il y ait une succession stricte d'actions. Le découpage de la suite des unités de 2artic. ne commence pas lorsque la perception du signal est achevée et la reconstruction du sens global n'a pas lieu quand le découpage est déjà fini : " The listener - dit Fry, 169, p. 49 - in reconstructing it [l'énoncé] has to work on the same levels and, like the speaker, he works on them all at the same time. This means that, as the message is coming in, the listener is forming the phoneme string, segmenting it into morphemes and forming the morpheme string, reconstructing the word sequence and thus building up the sentence ".

Le fait que les processus permettant l'interprétation de l'énoncé ne soient pas successifs, mais plus ou moins simultanés permet d'utiliser les résultats obtenus à un certain niveau pour corriger les résultats du niveau précédent ou des niveaux précédents. On demande, p. ex., à quelqu'un d'écrire sous dictée, en orthographe courante, l'énoncé :

les femmes élégantes regardent par la fenêtre

et l'énoncé est prononcé de telle manière que son signal comporte la suite de sons :

[ lefamzelegã reg... parlafenstr ]'

Il est très probable que non seulement l'auditeur enregistrera l'énoncé sans aucune difficulté mais, aussi, qu'il ne sera pas conscient du fait que ce qu'il vient d'écrire correspond à :

[ lefamzelegãt regardparlafenstr ]'

et non pas à ce qu'il a entendu.

---

2.- Le processus d'interprétation de l'énoncé, tel qu'il avait été présenté par Saussure ( 575, p. 27-32 ) est essentiellement linéaire, dans ce sens qu'il y aurait une série d'actions successives sans que les retours en arrière aient été prévus. Cette conception, beaucoup trop simpliste, a été reprise par Prieto ; cf. le schéma qu'il propose dans 516, p. 100.

Cette possibilité de modifier le résultat de la perception du signal en fonction des données sémantico-syntaxiques a entraîné, dans la schématisation précédente, la distinction de la case B.2.1, par rapport à B.2, distinction non prévue dans les premiers modèles de communication. Or, un ensemble de résultats expérimentaux<sup>3</sup> donne à penser que l'auditeur revient effectivement aux unités de 2artic., après ou pendant le découpage en formes et la reconnaissance des rapports syntaxiques et sémantiques. Plus généralement, tous les travaux récents sur la perception de l'énoncé, qu'ils soient faits, soit dans une optique proprement linguistique, soit comme des contributions à la construction d'une machine permettant de reconnaître automatiquement la voix humaine<sup>4</sup>, s'accordent pour donner une très grande importance à l'influence de l'interprétation du signal sur la perception du signal, bien qu'on ne sache pas, à l'heure actuelle, quel est le procédé par lequel cette influence se concrétise effectivement<sup>5</sup>

- 
- 3.- Cf. p.ex. Miller et Isard, 452, et Fodor et Bever, 146.
  - 4.- Cf. Fry, 169; Thorne, 616; Flanagan 143, p.158-166, 231-238; Denes et Pinson, 114, p. 124-146 ; Mol, 457, p. 7-8, 50-60, Lieberman, 381, p. 162-170.
  - 5.- Il est probable (cf. Shannon, 585b) que la connaissance des probabilités de transition entre une unité et la suivante dans l'énoncé joue un rôle considérable. A la suite de critiques de Chomsky contre l'utilisation en linguistique des grammaires à états finis du type modèle de Markoff (88, chap.III) et (plus généralement, des recherches statistiques) ce modèle est moins incorporé qu'il y a une quinzaine d'années aux modèles de communication, bien que rien ne soit vraiment venu le suppléer du côté de la psycholinguistique générative. Chomsky et Halle, p. ex. (89, p. 24 et 294) signalent que l'auditeur, après une première perception du signal, essaye d'imaginer des hypothèses sous la forme des structures profondes à partir desquelles seraient dérivées les superficielles ; par ce biais se produirait le retour aux unités de 2artic. signalé au processus B.2.1. Mais ils ne présentent aucune indication sur les stratégies que les auditeurs pourraient adopter ni indiquent des faits expérimentaux permettant de corroborer leur hypothèse. Le fait donc demeure que l'auditeur utilise les données sémantico-syntaxiques, mais on ne sait pas comment.

Les procès<sup>sus</sup> de codification du stimulus en unités linguistiques et d'interprétation du signal sont les moins connus. De quelle manière quelque chose que nous pouvons appeler " pensée ", " idée ", etc. arrive-t-il à se convertir dans une suite d'unités linguistiques ? Quelles sont les stratégies suivies par un locuteur et un auditeur pour utiliser leur code linguistique afin de produire et d'interpréter un énoncé ? Par contre, on commence à avoir une idée un peu plus claire sur les processus qui sont plus facilement observables, c'est-à-dire, sur certains aspects de la production du signal d'une part, et de sa réception et de sa perception, d'autre part. Les facteurs intervenant dans ces processus peuvent être délimités assez nettement :

unit. de	impuls.	gestes	signal	impul.	percep-	unités de
2artic.	nerv.	artic.		nerv.	tions	2artic.

Dans tous les cas, il faut déterminer comment les entités d'un secteur arrivent à se " traduire " dans des entités du secteur suivant. Il faut, p.ex. décrire quelles impulsions nerveuses vont déterminer tels gestes articulatoires; quels gestes articulatoires vont produire tel type de signal, et ainsi de suite. Deux parmi ces six facteurs sont relativement faciles à observer et à mesurer ; ce sont les gestes articulatoires et le signal. Théoriquement, rien ne devrait s'opposer à ce que, connaissant les gestes articulatoires, il soit possible de déterminer le signal qui devrait en résulter, et effectivement, des progrès valables ont été accomplis sur la connaissance de la production des ondes sonores à partir des gestes articulatoires. Mais dans le processus de communication, il importe moins de savoir quel type de signal acoustique est déterminé par chaque ensemble de gestes articulatoires que de déterminer quelle unité

linguistique <sup>6</sup> correspond à telle réalité physique. Or, fort heureusement, il est possible de connaître, bien que de manière indirecte, le résultat de la perception du signal. La technique la plus couramment utilisée pour ce faire est de demander à un auditeur de reproduire en orthographe courante, ou de répéter à haute voix, ce qu'il a entendu <sup>7</sup>. De cette manière, en supposant que le résultat de la perception est connu, il est possible de faire varier les stimuli, soit au niveau articulatoire, soit au niveau acoustique, afin de déterminer à l'intérieur de quels paramètres il est possible de provoquer un résultat déterminé. Les recherches à l'aide du " visible speech ", sont une illustration claire du schéma présenté précédemment : les spectrogrammes sont peints de manière à obtenir une certaine réponse ( p.ex. que l'auditeur écrive pe ou pa ); de cette manière on détermine quelle doit être la disposition relative des formants de /e/ par rapport à ceux de /a/, le type de transition entre /p/ et la voyelle suivante, etc. <sup>8</sup>.

Nous devons enfin attirer l'attention sur le fait que les recherches se poursuivent même en l'absence de données sûres en ce qui concerne certains maillons de la chaîne présentée plus haut, qui va des unités de 2artic. du locuteur jusqu'aux unités

---

- 6.- Rappelons à cet égard la position de Martinet: " Soit une fraction quelconque d'une chaîne parlée. On peut la considérer comme un phénomène physique, une suite de vibrations que l'acousticien enregistrera grâce à ses machines et qu'il décrira en termes de fréquence et d'amplitude. Un physiologiste en pourra examiner la production; il notera quels organes entrent en jeu et de quelle façon. Ce faisant, l'acousticien et le physiologiste contribueront probablement à faciliter la tâche du descripteur mais, pas un seul instant, il n'auront amorcé le travail du linguiste" (418, p.32). Nous appliquons donc les affirmations de Martinet à propos de la description d'une langue, à l'utilisation de cette langue dans les processus de communication.
- 7.- Nous faisons allusion aux "tests d'articulation" (=articulatory tests); cf. Miller, 451, p.58-60.
- 8.- Cf. la présentation et la discussion des résultats de ces expériences dans Fischer-Jørgensen 137, Delattre, 113, p. 248-276, Lieberman, 380.

de 2artic du récepteur. En effet, on connaît très mal actuellement le passage des impulsions nerveuses aux gestes articulatoires et du signal aux impulsions nerveuses. Pour cette raison, on établit directement la relation entre paramètres du signal et différentes unités linguistiques bien qu'il soit certain que le repérage de ces unités ne se fait pas à partir du signal lui-même mais à partir des impulsions nerveuses que ce signal détermine.

### 3.- Perception du signal et utilisation de codes différents.

Il est maintenant possible de situer, par rapport au processus de communication schématisé au paragraphe précédent et aux recherches actuelles, les préoccupations de ce travail dans le cadre de la comparaison explicative. Tout d'abord, nous devons le situer de manière négative. Contrairement au point de départ adopté couramment, nous ne supposerons pas que le locuteur et auditeur possèdent la même langue ; au contraire, nous replacerons la question de la perception du signal dans le cas inverse où nous savons, au départ, que locuteur et auditeur n'utilisent pas la même langue. De même, à la différence de la manière courante d'aborder le problème dans le cadre des études portant sur la communication humaine, nous n'essayerons pas de déterminer par quels processus un geste articulatoire devient un signal qui se convertit à son tour en une unité linguistique déterminée.

Le fait central, qu'il faut mettre en relief pour situer les préoccupations de ce travail sur le plan explicatif, est le suivant : à partir du moment où locuteur et auditeur utilisent des langues différentes, le signal envoyé par le locuteur et reçu par l'auditeur va admettre deux interprétations différentes : une interprétation en unités de 2artic. de la langue du locuteur et une autre en unités de 2artic. de la langue de l'auditeur. Par conséquent, chaque son du signal réalise, en même temps, une unité de locuteur et une unité de l'auditeur. Donc, nous avons le schéma suivant :

locuteur	signal	auditeur
/x/	se réalise en [x]'	réalise : /y/

Etant donné que chaque unité de 2artic. de la langue du locuteur est une classe ( cf. chap. III ), cette classe va être réalisée, dans chaque utilisation de la langue, par un son qui, en tant que son, est différent dans chaque énoncé ( cf. chap. II, 3.I. ). Par ailleurs, l'auditeur, chaque fois qu'il sera confronté à un signal nouveau, aura à accomplir un nouvel acte de perception. De ce fait, il se peut que l'auditeur interprète les sons qui réalisent une même unité de 2artic. du locuteur, soit en fonction d'une seule unité de 2artic. de la langue, soit en fonction de plusieurs. Si, p.ex., l'auditeur doit recevoir des énoncés avec les sons  $[x]_1'$ ,  $[x]_2'$ ,  $[x]_3'$ , qui réalisent tous l'unité de 2artic. /x/ du locuteur, il se peut qu'il utilise toujours /y/ pour les interpréter, ou bien qu'il utilise parfois /y/ parfois /z/. On peut cependant s'attendre à ce que ces perceptions ne varient pas au hasard, un certain " patron " plus ou moins constant de réponses devant se dégager.

Par le biais de la perception des sons, l'auditeur établit donc une relation entre l'unité de 2artic. qui est réalisée par ces sons dans le système du locuteur et une unité de 2artic. ( ou, le cas échéant, plusieurs unités ) de son propre système; dans le schéma précédent, par exemple, l'auditeur, par le biais de la perception des sons  $[x]'$ ,  $[x]_1'$ ,  $[x]_2'$ ,  $[x]_3'$ , établit la relation entre l'unité /x/ du locuteur et l'unité /y/ de son propre système. Désormais nous appellerons cette relation identification perceptive. Nous voyons donc qu'une identification perceptive n'est pas une relation qui s'établit entre telle étape de l'acte de communication avec une des étapes suivantes ( gestes articulatoires et paramètres acoustiques, par exemple ), mais entre les unités de deux langues qui sont utilisées

lors de la production et de la perception des mêmes énoncés<sup>9</sup>. Mais une identification perceptive ne relève pas moins du comportement des usagers ; c'est une donnée qui n'est pas le résultat de la description du linguiste et que celui-ci n'a pas le droit de la modeler à son gré.

### 3.1.- Identifications perceptives et identifications linguistiques.

Puisque locuteur et auditeur utilisent des langues différentes, il est possible, dans les limites signalées dans la deuxième partie de ce travail ( cf. notamment chap. IV, § 5 et chap. VI, § 1.2.4 et 3 ) de comparer les unités de 2artic. appartenant à ces langues. Cette comparaison doit normalement aboutir à la formulation des jugements d'identité et de différence. Les jugements d'identité ainsi déterminés définissent ce que nous appellerons l'identification linguistique des unités de 2artic.

---

9.- Le fait que l'identification perceptive soit une relation établie entre deux unités appartenant chacune à un code différent et non pas entre deux unités relevant d'un même acte de communication, implique que certains problèmes des identifications perceptives - tels que nous les définissons ici - doivent être considérés d'une autre manière que des problèmes analogues relevant d'un acte de communication. P.ex., à la suite de certains travaux, notamment celui de Ladefoged et Broadbent ( 364 ), on sait que la perception des voyelles dans l'acte de communication se fait en fonction des paramètres relatifs, une même portion de signal étant interprétée de manière différente selon les rapports entre certains formants de cette portion avec les sons qui précèdent ; on insiste par conséquent sur la relativité des paramètres, notamment acoustiques. Mais, dans le cadre des identifications perceptives, imaginons la situation suivante : le locuteur utilise les unités /e, ε, æ /, l'auditeur /ε, æ, a/; l'auditeur identifie /e/ et /ε/ du locuteur avec /ε/ de son système, /æ/ avec /æ/, aucun son produit par le locuteur n'étant identifié avec /a/. Dans un cas comme celui-ci, nous dirons que les identifications perceptives sont déterminées par des paramètres absolus car elles se réalisent à l'intérieur des zones déterminées par des valeurs constantes : l'unité la plus fermée d'un système n'est pas identifiée avec la plus fermée de l'autre, ni la moyenne ne l'est avec la moyenne. La constatation de ce fait n'invalide cependant pas que les processus de perception, dans les actes de communication, impliquent l'utilisation des valeurs relatives.

Nous disposons donc de deux types différents d'identification : les identifications linguistiques et les identifications perceptives. A partir de ces deux notions, le problème de la comparaison des unités de 2artic. dans un cadre explicatif peut se poser de la manière suivante : les identifications linguistiques correctes sont celles qui doivent rendre compte des identifications perceptives. Si une comparaison de langues aboutit à identifier /x/ avec /y/, il faut aussi qu'il y ait une identification perceptive entre ces unités pour que le jugement d'identité puisse être considéré comme correct. Les identifications perceptives expriment donc le contenu de la case 4 dans le schéma de la comparaison explicative ( cf. fig. 3, de la p.7 ).

Ce que nous venons de dire met en lumière l'accroissement notable des difficultés qui vont résulter du choix de l'optique explicative. Revenons sur la discussion à propos de la comparaison des nasales du français avec celles de l'anglais et de l'allemand ( Cf. chap. VI, § 2.1 ). Nous avons observé qu'à partir d'une description en traits binaires et sur un plan strictement descriptif, il était possible d'aboutir à deux ensembles différents de jugements d'identité et de différence, que nous rappelons ci-dessous :

Ensemble A

	m	n	ɲ
m	=	≠	≠
n	≠	=	≠
ɲ	≠	≠	=

Fig.17- Français et anglais.

	m	n	ɲ
m	≠	≠	≠
n	≠	≠	≠

Fig.18- Français et allemand.



Ensemble B.

	m	n	ŋ
m	≠	≠	≠
n	≠	=	≠
ŋ	≠	≠	≠

Fig.21 - Français et anglais.

	m	n	ŋ
m	=	≠	≠
n	≠	≠	≠

Fig. 22- Français et allemand.

Sur le plan descriptif, le fait d'obtenir des résultats différents et l'impossibilité de décider de manière non arbitraire entre les choix possibles, sont déjà des objections sérieuses contre les résultats obtenus. Mais à ces objections, il faut maintenant, dans un cadre explicatif, en ajouter d'autres. Est-ce qu'un Français, recevant des énoncés anglais, identifie /ŋ/angl. avec /ŋ/fr. ? Est-ce qu'il le fait sur un pied d'égalité avec l'identification - beaucoup plus probable - de /m/ang. avec /m/fr. ? ( Observations à la fig. 17 ). Est-ce qu'un Français, recevant des énoncés allemands, n'identifie pas /m/allem. avec /m/fr. et /n/allem. avec /n/fr. ? ( Observation à la fig.19 ). En ce qui concerne l'ensemble B, il est possible de se poser des questions analogues, mais en envisageant des paires différentes : les résultats /m/angl.≠ /m/fr. ( fig. 21 ) et /n/allem.≠ /n/fr. ( fig. 22 ) ne semblent pas correspondre non plus à des identifications perceptives prévisibles.

Dans le cadre d'une comparaison explicative, il ne suffit pas que les critères comparatifs soient explicites, compatibles et exempts d'arbitraire ; il est nécessaire aussi que les identifications linguistiques soient capables de rendre compte

des identifications perceptives.

### 3.2.- La détermination des identifications perceptives.

La comparaison dans un cadre explicatif se complique non seulement parce que les exigences à l'égard des jugements d'identité et de différence sont plus grandes, mais aussi parce que déterminer, de la manière la plus objective possible, les faits qui doivent contrôler les identifications perceptives constitue déjà un problème majeur. P. ex., dans la discussion de l'exemple des consonnes nasales nous avons suggéré qu'un francophone devait identifier perceptivement /m/Allem. avec /m/fr. et /m/angl. avec /m/fr. Quelles sont les observations qui nous autorisent à formuler ces suggestions ? L'expérience permettant d'affirmer l'existence de ces identifications perceptives, à notre connaissance, n'a pas été faite. Cependant, si un francophone, connaissant ou non l'allemand ou l'anglais, entend des mots allemands et anglais commençant par /m/Allem. ou par /m/angl., il utilisera pour les transcrire la graphie m.

Il ne faut cependant pas conclure, à partir de cet exemple relativement clair, que la détermination des identifications perceptives est une tâche simple. En fait, elle pose des problèmes très délicats. La difficulté principale est l'élimination des facteurs qui ont une influence sur les réponses à partir desquelles on déduit les identifications perceptives, mais qui n'interviennent pas directement sur les identifications perceptives elles-mêmes.

Les identifications perceptives s'effectuent au niveau du système nerveux central ; de ce fait, il est impossible ( au moins dans l'état actuel de la recherche ) de les observer directement. Il est possible de photographier les gestes articulatoires accomplis par l'appareil de phonation ou de faire un spectrogramme du signal, mais il est impossible d'enregistrer la suite des unités de 2artic., telle qu'elle résulte d'un acte de perception. Il est donc nécessaire de connaître de manière

indirecte quelle est la suite des unités de 2artic., reconnues par un acte de perception, à propos d'un signal déterminé. On peut, p. ex. - et c'est un procédé couramment adopté - demander à l'auditeur d'écrire la suite de lettres, en orthographe courante, qui correspondent à l'énoncé reçu ; comme à chaque lettre ( ou, dans certains cas, combinaisons ou groupes de lettres ) correspond une unité de 2artic. déterminée, il devient possible de déterminer quelle est la suite d'unités de 2artic. résultant de la perception.

Mais, comme il a été signalé plus haut, la difficulté vient du fait que d'autres facteurs que l'identification perceptive peuvent influencer les réponses faites par un auditeur. Soit, p. ex., le phonème /r/ allem. qui se réalise dans deux segments différents <R> ( avant voyelle ) et <ʀ> ( avant consonne ) et soit le /r/ de l'anglais d'Amérique. D'après Moulton ( 464, p. 39 ), " the sound which Americans inevitably substitute for German /r/ is the American constricted /r/ ". Si l'on s'en tenait à cette constatation, on serait tenté de conclure à une identification perceptive ( Cf. chap. IX, la discussion de l'intégration des identifications perceptives dans le cadre de l'enseignement de langues ), entre /r/ allem. et /r/ angl.am. Mais, en fait, la suite des remarques faites par Moulton doivent nous en dissuader, car il poursuit : " There are two reasons for this. The first is the fact that German /r/ is spelled with the letter r. Through years of training in reading, students automatically react to this visual stimulus by pronouncing the familiar constricted /r/ of their native American English. But even when German spelling is never used during the first few weeks of instruction, it does not require much intelligence for a student to figure out that, if [ 'Riŋ ] means 'ring' and [ 'hi:ʀ ] means 'here', the sounds <R> and <ʀ> must somehow be equivalent to /r/. And once this identification is made, the teaching problem is nearly as great as if German spelling had been used in the first place " ( 464, p. 40 ).

Il nous paraît donc clair que l'identification faite par les usagers de /r/ allem. avec /r/ angl.am. doit être placée

sur un autre plan que l'identification perceptive entre /n/<sub>fr.</sub> et le /n/<sub>alle.</sub>. Dans le premier cas, l'identification se fait de manière indirecte, dont Moulton signale deux possibilités différentes : l'une, c'est l'existence d'une graphie commune ; l'autre relève d'un processus plus compliqué, qui mérite qu'on s'y arrête.

Au moment de présenter les processus partiels d'un modèle de communication, nous avons signalé comment les chercheurs qui ont abordé ces problèmes insistent sur la très grande importance des données sémantico-syntaxiques dans l'interprétation du signal. L'existence des corrections introduites dans la suite des unités de 2artic. grâce à la connaissance de la syntaxe, de la sémantique et de la situation dans laquelle l'énoncé est prononcé, ne fait pas de doute. Or, l'observation de Moulton fait penser que des phénomènes analogues doivent se produire dans le cadre de l'utilisation de codes différents. Si un auditeur américain identifie /r/<sub>alle.</sub> avec /r/<sub>angl.am.</sub>, c'est parce qu'il existe une correspondance lexicale entre ces unités, ring et ring, here et hier ayant le même signifié dans les deux langues ; par ailleurs, les mots de chaque paire possèdent une partie des unités de 2artic. qui, elles, sont susceptibles d'être identifiées perceptivement ( la partie de la fin dans la paire ring-ring et la partie du début dans here-hier ). Cela explique que l'auditeur américain à l'écoute de, p. ex., l'énoncé ['Rin]', dont il connaît le signifié " ring ", puisse modifier la perception initiale du son [R], qu'il a effectuée à l'étape correspondant à la perception du signal, et la remplacer par une autre, qui correspond à son phonème /r/. Poursuivant l'analogie avec le modèle de communication présenté au § 2, nous pouvons interpréter le cas signalé par Moulton, en disant que l'identification de /r/ allemand avec /r/ de l'anglais américain se produit au niveau B.2.1 ( c'est-à-dire, grâce à l'intervention des données sémantico-syntaxiques ) et non pas au niveau B.2 ( perception du signal en fonction exclusivement des données du signal lui-même ).

L'exemple précédant montre non seulement la nécessité de distinguer, parmi les réponses de l'auditeur, celles qui relèvent exclusivement du processus des identifications perceptives

de celles qui ont été influencées par d'autres facteurs mais, aussi, et du même coup, la limitation considérable des objectifs visés : étudier le processus des identifications perceptives est certes important pour comprendre les interactions entre individus connaissant les langues différentes mais, même si on connaissait intégralement tous les détails de ce processus - ce qui est très loin d'être le cas aujourd'hui - toutes les questions soulevées par la comparaison des langues sur un plan explicatif ne seraient pas pour autant réglées. Comprendre les identifications perceptives n'est qu'un aspect d'un problème plus vaste et, comme nous le verrons aux chapitres VIII et IX, cette étude doit pouvoir s'intégrer, avec des nuances particulières, à chaque domaine où la comparaison des langues est nécessaire.

#### 4. Unités de 2artic. et comparaison explicative.

Dans ce chapitre nous avons utilisé l'expression générique " unités de 2artic ", sans préciser s'il s'agissait des unités non substantielles, des phonèmes ou des segments. Il nous faut justifier ce manque de précision. Les unités linguistiques que nous symbolisons au moyen de lettres, barres, etc. n'ont pas une existence " réelle " en ce sens qu'on ne peut pas les percevoir directement. Le signal est une entité perceptible, mais le phonème n'est pas le signal ; celui-ci ne fait que concrétiser celui-là. Il est encore moins possible d'appréhender les unités de 2artic. dans le cerveau des individus censés les utiliser. Comme par ailleurs, le signal réalise aussi bien un phonème qu'un segment, et comme nous décrivons les langues concernées en utilisant plusieurs types d'unités de 2artic., il est impossible de décider a-priori si l'identification linguistique permettant de rendre compte des identifications perceptives est une identification en phonèmes, en segments ou, moins probablement, en unités <sup>non</sup> substantielles. C'est donc pour n'exclure aucune de ces

possibilités, que nous avons employé ici l'expression générique.

Les deux chapitres qui suivent seront consacrés à recueillir des données relevant des identifications perceptives dans le domaine de la dialectologie et de l'enseignement des langues. Dans chaque cas, nous essayerons, d'une part, d'intégrer le problème particulier des identifications dans le cadre plus large de chacun de ces domaines et d'une autre, d'en tirer les conséquences, pour la comparaison explicative telle que nous l'avons délimitée dans ce chapitre. En particulier, nous essayerons de déterminer quel est le type d'identification linguistique qui rend le mieux compte des identifications perceptives.

## C H A P I T R E VIII.

### IDENTIFICATIONS PERCEPTIVES ET DIALECTOLOGIE.

#### 1.- Description et explication en dialectologie. Le problème de la communication interdialectale.

Il est normal qu'on retrouve, dans le domaine de la dialectologie, les deux optiques déjà signalées à propos des études linguistiques en général et de la comparaison des langues en particulier. Dans une dialectologie <sup>descriptive, la</sup> description des systèmes dialectaux, la détermination des isoglosses et le classement de chaque système particulier <sup>1</sup> par rapport aux autres constituent les préoccupations dominantes. Dans une dialectologie explicative ces sources d'intérêt subsistent certes, mais elles ne sont pas des fins en soi. La description d'un dialecte ne s'épuise pas en elle-même ; elle devient un élément, important mais non unique pour comprendre d'autres phénomènes.

Quelles sont, dans le cadre d'une dialectologie ces " autres phénomènes " ? Le but de ce travail n'est pas d'en dresser un inventaire exhaustif, mais de signaler certaines

---

1.- Si l'on compare Troubetzkoy (527) et Guiraud (198, p.19-23) on s'aperçoit que les objectifs poursuivis sont pratiquement les mêmes : comment situer les limites entre deux dialectes. Beaucoup de travaux en dialectologie structurale, comme ceux de Stankiewicz (596) et d'Ivić (304) ne s'écartent pas d'une problématique descriptive : déterminer isoglosses, partager une carte géographique en zones linguistiques.

possibilités à l'intérieur desquelles replacer nos objectifs immédiats <sup>2</sup>.

Deux individus qui connaissent des dialectes différents peuvent communiquer. Cette constatation empirique, faite depuis longtemps en dialectologie, pose un véritable problème qui est loin d'avoir reçu une solution satisfaisante. D'une part, il n'est pas prouvé que les situations interdialectales puissent se diviser en deux grands groupes : avec et sans possibilité d'intercommunication. On peut prévoir, au contraire, qu'entre ces deux pôles il y ait une gradation. Il faut donc dégager une mesure susceptible d'évaluer cette possibilité de communication <sup>3</sup>. D'autre part, et c'est le deuxième volet du problème, il est nécessaire de concevoir un modèle de communication qui devrait être susceptible d'être appliqué à une situation où locuteurs et auditeurs ne possèdent pas les mêmes codes, modèle qui devrait rendre compte du caractère graduel des possibilités de communication.

Il est légitime, au départ, de penser que la communication interdialectale est possible, parce qu'il y a une " zone " où un " noyau", qui est commun aux dialectes connus par auditeurs et récepteurs. Mais quelle est cette "zone" ? Comment doit-on

- 
- 2.- En particulier, nous ne considérons pas l'utilisation des apports de la dialectologie dans le domaine de la diachronie ; ils sont importants, non seulement parce que, en connaissant une variation linguistique dans l'espace, on peut mieux comprendre la variation linguistique dans le temps, mais aussi parce que la dialectologie structurale a permis de tester quelques hypothèses avancées en phonologie diachronique. Cf., p. ex., les apports de Moulton ( 458, 463 ) qui a appliqué, en dialectologie, la notion d'"espace phonologique" utilisée par Martinet en phonologie diachronique (Cf. 417, p.47-62).
- 3.- Cf. Les différents essais qui ont été faits pour décrire et mesurer la communication avec des langues différentes: Hickerson, Turner et Hicherson, 255, Voegelin et Harris, 649, Wolff, 676, Olmsted, 475, Pierce, 490, Reed et Spicer, 539.



définir " ce qui est commun à deux langues " ? <sup>4</sup>

Deux notions différentes doivent nous aider à envisager un cadre d'ensemble où il soit possible d'aborder le problème de la communication interdialectale : ce sont les notions de correspondance lexicale ( Cf. 86-87 ) et d'identification perceptive ( Cf. p. 260 ). Pour illustrer leur interaction nous présentons, dans le paragraphe qui suit, quelques exemples fictifs qui nous aideront à mieux situer l'une par rapport à l'autre.

1.1.- Quelques facteurs qui interviennent dans la communication interdialectale.

Au départ, et pour simplifier le problème, nous accepterons que par rapport aux correspondances lexicales, aussi bien que par rapport aux identifications perceptives, il n'y ait que deux types de relations possibles entre les unités de 2ème artic. de deux langues : existence ou non existence des correspondances lexicales ( possibilités que nous notons par "→" et par "↗" ) et existence ou non existence des identifications perceptives ( que nous notons par " =p=" et par " ≠p=" ). La simplification est grande, car un système d'unités de 2artic., étant toujours composé par plusieurs dizaines d'unités, il se peut ( et c'est le cas courant ) qu'il y ait seulement correspondance lexicale entre quelques unes des unités des deux systèmes ; par ailleurs, les correspondances peuvent être plus ou moins régulières ( c'est-à-dire qu'elles peuvent apparaître dans toutes les formes ou seulement dans quelques-unes ). De même, l'identification perceptive peut exister par rapport à certaines des unités de 2artic. et non par rapport à toutes. Nous adoptons cependant la

---

4.- On est surpris de constater que certaines formulations portant sur ce problème, si elles sont analysées avec attention, ne nous renseignent finalement en rien sur les unités linguistiques qui déterminent effectivement ce noyau commun; tracer des cercles qui chevauchent entièrement, partiellement ou pas du tout est, certes, une manière de fixer les idées, mais ce n'est pas une caractérisation adéquate du " noyau commun"; Cf. p.ex. Hockett , 281, p. 18-22.

simplification mentionnée plus haut ; la complication des données sera introduite ultérieurement.

Les deux facteurs déjà signalés ( les correspondances lexicales et les identifications perceptives ), dont chacun admet deux possibilités ( existence et inexistence ) implique<sup>nr</sup> l'existence de quatre situations différentes :

• $\longrightarrow$	$\not\rightarrow$	$\longrightarrow$	$\not\rightarrow$
• =p=	=p=	=p̄=	=p̄=

Situation I            Situation II            Situation III            situation IV

Elles peuvent être illustrées par les exemples fictifs qui suivent. Dans les quatre cas, nous avons supposé que les deux langues ( au sens technique ) comportent un même nombre de formes susceptibles de différencier les mêmes sens. Ces sens sont simplement indiqués par des chiffres. Nous supposons toujours dans les commentaires qui suivent que l'auditeur utilise la langue de la colonne de droite :

Situation I (  $\longrightarrow$ ; = p = )

. Unit. 2artic.		. Unités 2artic.	
/ B, P, D, A, E, O /		/ B, P, D, A, E, O /	
. Unit. 1ère artic.		. Unit. 1ère artic.	
Formes	Sens	Formes	Sens
BA	" 1 "	BA	" 1 "
BEDO	" 2 "	BEDO	" 2 "
DAPE	" 3 "	DAPE	" 3 "
PEPA	" 4 "	PEPA	" 4 "

La situation I constitue le cas idéal où locuteur et auditeur utilisent la même langue ; la communication entre les deux est par conséquent assurée.

Situation II (↔; =p=)

. Unit. 2artic.  
/ B, P, D, A, E, D, /  
Unit. Ière artic.

Formes	Sens
BA	" 1 "
BEDO	" 2 "
DAPE	" 3 "
PEPA	" 4 "

. Unit. 2artic.  
/ B, P, D, A, E, O /  
Unit. Ière artic.

Formes	Sens
PO	" 1 "
DEBE	" 2 "
PADO	" 3 "
BAPE	" 4 "

Les usagers des deux langues ne peuvent pas communiquer. L'auditeur peut, certes, identifier perceptivement les sons des énoncés : à l'écoute de l'énoncé [BA] il peut accomplir les deux identifications perceptives lui permettant de reconnaître /BA/, mais, étant donné que dans sa langue il n'y a aucune forme qui présente une telle succession d'unit. de 2artic., la communication n'est pas possible.

Situation III (→; =p=)

. Unit. 2artic.  
/ B, P, D, A, E, O /  
Unit. Ière artic.

Formes	Sens
BA	" 1 "
BEDO	" 2 "
DAPE	" 3 "
PEPA	" 4 "

. Unit. 2artic.  
/ M, N, R, Y, I, U /  
Unit. Ière artic.

Formes	Sens
MY	" 1 "
MIRU	" 2 "
RYNI	" 3 "
NINY	" 4 "

Chacune des unités de 2artic. du locuteur correspond à une unité de l'auditeur ( p.ex. /B/loc. → /M/aud., /A/loc. → /Y/aud. ) Cependant, les deux usagers ne peuvent pas communiquer car l'auditeur, n'identifiant perceptivement aucune unité de 2artic., est dans l'impossibilité de reconnaître les formes.

Situation IV ( / → ; =p=

. Unit. 2artic.  
/ B, P, D, A, E, O  
Unit. 1ère artic.

Formes	Sens
BA	" 1 "
BEDO	" 2 "
DAPE	" 3 "
PEPA	" 4 "

. Unit. 2artic.  
/ M, N, R, Y, I, U /  
Unit. 1ère artic.

Formes	Sens
MI	" 1 "
NYMY	" 2 "
RUMI	" 3 "
NURI	" 4 "

A la différence du cas précédent ( situation III ) aucune des unités de 2artic. du locuteur ne correspond à une des unités de l'auditeur. Par ailleurs, l'auditeur n'identifie perceptivement aucune des unités du locuteur. C'est la situation de difficulté maximale. Le résultat en est que les deux usagers ne peuvent pas communiquer.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les situations I à IV n'existent jamais à l'état pur, l'exemple qui suit se rapproche davantage de la complexité d'une situation réelle.

Situation mixte

. Unit. 2artic.  
/ B, P, D, G, K, M, V, A,  
E, Ü, O, I /

Unit. 1ère artic.

Formes	Sens
BA	" 1 "
BEPA	" 2 "
PEBABA	" 3 "
PEPA	" 4 "
PEPEPA	" 5 "
BAPEBE	" 6 "
KÜMÜ	" 7 "
MÜ	" 8 "
DOVO	" 9 "
DO	" 10 "

. Unit. 2artic.  
/ B, P, T, F, K, L, M,  
N, W, A, E, Ü, U, Y,  
Ö /

Unit. 1ère artic.

Formes	Sens
BA	" 1 "
BEPA	" 2 "
PEBABA	" 3 "
PEPA	" 4 "
PEPEPA	" 5 "
BAPEBE	" 6 "
LÖNÖ	" 7 "
NÖ	" 8 "
TUWU	" 9 "
TU	" 10 "

GIGI	" 11 "	FÜNY	" 11 "
PEPAKA	" 12 "	PEPALA	" 12 "
BAKE	" 13 "	BALE	" 13 "
PEKU	" 14 "	PELÖ	" 14 "
PÜPA	" 15 "	PÖPA	" 15 "
BAME	" 16 "	BANE	" 16 "
PAMEBA	" 17 "	PANEBA	" 17 "
BADA	" 18 "	BATA	" 18 "
DAPEPA	" 19 "	TAPEPA	" 19 "
PAVA	" 20 "	PAWA	" 20 "
VEBA	" 21 "	WEBA	" 21 "
BAPO	" 22 "	BAPU	" 22 "
BAPEBO	" 23 "	BAPEBU	" 23 "
BAGEPA	" 24 "	BANEPA	" 24 "
GABE	" 25 "	FABE	" 25 "
BAPI	" 26 "	BAPÜ	" 26 "
BAGA	" 27 "	BANA	" 27 "

Nous retrouvons entre les unit. de Zartic. des langues qui interviennent dans la situation mixte, les quatre types de rapports illustrés dans les situations I à IV. Ils se redistribuent de la manière suivante :

<u>Sit. I</u>	<u>Sit. II</u>	<u>Sit. III</u>	<u>Sit. IV</u>
B → B	K ↗ K	D → T	G ↗ F
=p=	=p=	=p=	<del>≠</del>
P → P	M ↗ M	V → W	G ↗ N
=p=	=p=	=p=	<del>≠</del>
A → A	Ü ↗ Ü	O → U	I ↗ Y
=p=	=p=	=p=	<del>≠</del>
E → E			I ↗ Ü
=p=			<del>≠</del>

Les formes dont le sens va de "1" à "6", sont toutes composées par des unités de Zartic. de la situation I, elles assurent donc la communication. En revanche, les formes dont les sens sont "7" et "8" (sit. II), et "9" et "10" (sit. III), et "11" (sit. IV), ne devraient pas, en principe, assurer la communication.

Mais une situation mixte n'est pas l'addition pure et simple des situations simples examinées précédemment. En effet, considérons les formes dont les sens vont de "12" à "17". Elles sont composées des unités de 2artic. qui appartiennent à la sit. I et à la sit. II. Soit, p.ex. les monèmes :

PEPAKA / " 12 "                      PEPALA / " 12 "

Toutes les unités de 2artic. appartiennent à la sit. I, exception faite de /K/-/L/. Or, imaginons ce qui arrive lorsque l'auditeur reçoit l'énoncé [PEPAKA]'. Parce qu'il connaît, sur le plan perceptif les unités / P, K, E, A / qui apparaissent dans sa langue, il est capable d'identifier les sons de l'énoncé en question. Mais, dans la langue de l'auditeur, il n'y a aucune forme / PEPAKA /. De ce fait, il peut utiliser un procédé de correction, analogue à celui décrit au chap. VII ( Cf. p.254-256 et p.264-266) : grâce à la connaissance des unités de première articulation, il a la possibilité de rectifier le résultat de l'interprétation de l'énoncé, acquise au niveau de la perception du signal. Par ailleurs, si d'une manière régulière, il retrouve /K/ là où dans sa langue il y a un /L/, il peut incorporer à son stratégie d'interprétation des énoncés la règle suivante : dans les énoncés prononcés par telle personne ( ou dans tel dialecte ) il faut remplacer le /K/ par /L/.

Le même processus décrit pour /K/ et /L/ réapparaît dans les paires /M/ et /N/ et /Ü/ et /Ö/. C'est dire que le récepteur peut incorporer les trois règles suivantes :

- . remplacer /K/ par /L/
- . remplacer /M/ par /N/
- . remplacer /Ü/ par /Ö/.

L'existence de ces règles permettant de comprendre les énoncés émis dans un autre dialecte est effectivement attestée

en dialectologie <sup>5</sup>. Leur utilité dans une situation de communication où locuteur et récepteur utilisent des langues différentes est grande, car elles permettent, non seulement de comprendre les énoncés "12" à "17", mais aussi les énoncés "7" et "8". En effet, grâce à la connaissance de ces règles, l'auditeur peut modifier en /LÖNÖ/, la première interprétation d'un énoncé [KÜMÜ]<sup>1</sup>. Il arrive ainsi, de cette manière indirecte, à obtenir le sens "7".

Un processus analogue peut exister aussi par rapport aux formes "18" à "23". Dans les formes de ces monèmes, il y a une unité de 2artic. qui correspond lexicalement à une unité de l'autre langue, ces deux unités n'étant cependant pas identifiées sur le plan perceptif. Soit, par ex. :

BADA / "18"            et            BATA / "18"

Selon nos données,  $D \xrightarrow[=p=]{\text{par}} T$ . Or,  $\sqrt{\text{le}}$  même processus de rectification mentionnée au paragraphe précédent, l'auditeur peut modifier la définition de son unité /T/ et faire en sorte que les sons qui réalisent /D/, unité de l'émetteur, soient désormais reconnus en tant que /T/. Le même type de rectification doit évidemment être accompli par rapport à  $V \xrightarrow[=p=]{} W$  et à  $O \xrightarrow[=p=]{} U$ . Ces rectifications permettent non seulement de comprendre les formes "18" à "23", mais aussi, et toujours selon le processus mentionné ci-dessus les formes "12" à "17".

En revanche, pour la forme "11" et pour les formes "24" à "27", la tâche à accomplir par l'auditeur est beaucoup plus difficile : étant donnée l'absence de régularité dans les correspondances lexicales et l'absence des identifications perceptives, il est impossible de rectifier, par le biais des règles systématiques, le résultat de la perception.

En présentant les situations précédentes, nous ne prétendons pas expliquer exhaustivement le processus de communication interdialectale ; d'ailleurs, les connaissances actuelles sur les processus de communication ne permettent pas d'avancer une telle explication. Nous essayons simplement de dégager des facteurs qui, à priori, ont vraisemblablement une influence sur

5.- Cf. la note 5 dans les Addenda.

de processus : régularité des correspondances lexicales ( apparaissent-elles dans toutes les formes ou seulement dans quelques-unes ? ), étendue des correspondances ( est-ce que celles-ci sont attestées par rapport à toutes les unités de 2artic. ou seulement par rapport à quelques-unes ? ), existence ou non des identifications perceptives, rapport entre les unités qui sont identifiées perceptivement et les correspondances lexicales, pourcentage moyen par forme des unités qui sont identifiées perceptivement et qui sont aussi en correspondance, nombre des formes entièrement constituées par des unités identifiées perceptivement, fréquence d'utilisation de ces formes, etc... A ces facteurs, qui découlent des raisonnements proposés à partir des illustrations précédentes, viennent s'ajouter d'autres points qui sont importants à élucider : les correspondances lexicales entraînent-elles des pertes des oppositions distinctives ( Cf. p.90 ) ? Quel rôle jouent les rapports syntaxiques dans la rectification des données perceptives et comment ils le jouent ? Reconnaître l'existence des facteurs que nous venons de signaler rapidement a, au moins, l'avantage de nous faire comprendre jusqu'à quel point sont illusoire certaines des formules qui ont été proposées et qui essaient de carner la complexité du phénomène envisagé ( Cf. notamment p.100 et note 12 ).

Parmi les facteurs signalés, il y en a un qui joue certainement un rôle important : ce sont les identifications perceptives. Si l'auditeur est capable de reconnaître un pourcentage important de sons dans un énoncé déterminé, sa tâche ultérieure d'interprétation de l'énoncé sera facilitée. L'existence d'unités de 2artic. qui sont identifiées perceptivement et qui sont aussi en correspondance lexicale, permet de corriger les " bavures " provoquées par les autres unités, bien qu'il soit, pour l'instant, impossible d'évaluer, d'une manière chiffrée, l'importance relative de chaque facteur.

La compréhension de la communication inter-dialectale passe donc par la compréhension des identifications perceptives. Nous consacrerons à ce problème particulier le reste de ce



chapitre, tout en étant conscients du fait que les identifications perceptives ne peuvent pas, à elles seules, résoudre la question de la communication interdialectale. Nous croyons, cependant, que tout essai d'explication de cette question, si importante en dialectologie, doit inclure la compréhension des identifications perceptives.

2.- La détermination des identifications perceptives entre deux dialectes de l'espagnol.

A titre d'illustration d'une méthode susceptible d'être appliquée à la détermination des identifications perceptives, nous présentons deux expériences portant sur des usagers qui emploient une même langue ( au sens courant ) - l'espagnol - mais qui utilisent deux dialectes différents : le castillan ( désormais "C" ), utilisé par un locuteur de Burgos, et l'espagnol du Río de la Plata, utilisé par ceux qui, en qualité d'auditeurs, ont participé aux expériences. Dans " l'espagnol du Río de la Plata " ( désormais "Pl" ) nous comprenons la variété d'espagnol utilisée sur les rives de ce fleuve et de sa zone d'influence et, plus particulièrement, dans les villes de Buenos Aires et de La Plata <sup>6</sup>.

Les expériences portent sur les consonnes en position intervocalique à l'intérieur du mot. Il faut noter, cependant, que toutes les consonnes n'ont pas été traitées dans l'expérience N° 1 et que les mêmes expériences nous autorisent à tirer aussi des conclusions portant sur les voyelles.

Sur le plan des correspondances lexicales, le rapport de "C" avec "Pl", est très simple : chacune des unités de 2artic. d'une langue correspond à une unité de l'autre langue à l'exception des paires /l/ et /y/, /s/ et /θ/ de C qui correspondent

---

6.- Les cinq usagers de Pl. de l'expérience N° 1 et les huit usagers de l'expérience N° 2, ont tous vécu à Buenos Aires ou à La Plata, depuis leur enfance jusqu'à leur entrée à l'université. Le locuteur de C est natif de la ville de Burgos où il a vécu jusqu'à son entrée à l'université.

respectivement à /ž/ et à /s/ de Pl. Les habitudes orthographiques sont les mêmes dans Pl. et dans C. Il est très probable que les usagers de Pl. "connaissent" des unités de 2artic. qu'ils n'emploient pas ou qu'ils emploient dans des conditions très particulières. Une certaine tradition scolaire, l'immigration espagnole très forte et le caractère cosmopolite d'une ville comme Buenos Aires, sont autant des facteurs qui contribuent à faire que les usagers de Pl. ont souvent entendu des énoncés - qu'ils peuvent comprendre aisément - avec des sons réalisant à /θ/, /ɺ/, /y/ et /é/ de C., ou à des imitations, plus ou moins conscientes et réussies<sup>7</sup>. Tous ces faits sont indiqués dans le tableau qui suit : la relation - ( que nous appelons d'"attribution " ) - entre une lettre et une unité de 2artic, est indiquée au moyen de " $\leftrightarrow$ " ; la relation de correspondance lexicale par " $\rightarrow$ " ; les unités de 2artic. susceptibles d'être connues par les usagers de Pl., mais qu'ils n'utilisent pas ont été placées entre parenthèses ; le pointillé est utilisé pour noter les rapports où interviennent ces unités de 2artic. notées entre parenthèse; "=" indique en variation libre.

---

7.- Les imitations portent, en particulier, sur /ɺ/ et sur /θ/, qui apparaissent employées occasionnellement dans les discours " solennels " et, fréquemment, par les instituteurs, pour faciliter l'acquisition de l'orthographe.

C				Pp				
lettre	attribut	unit. 2a.	Cont.	en correspondance lexicale avec	unit. 2a.	Cont.	attribut	lettre
z	↔	z		z	(z)		↔	z
y	↔	y		y	(y)		↔	y
c	↔	c	-i	c	(c)		↔	c
x	↔	x	-e	x	(x)		↔	x
s	↔	s		s	(s)		↔	s
j	↔	x	-i	j	(j)		↔	j
g	↔	x	-e	g	(g)		↔	g
j	↔	x		j	(j)		↔	j
k	↔	β		k	(k)		↔	k
p	↔	p		p	(p)		↔	p
m	↔	m		m	(m)		↔	m
d	↔	d		d	(d)		↔	d
t	↔	t		t	(t)		↔	t
n	↔	n		n	(n)		↔	n
z	↔	z		z	(z)		↔	z
z	↔	z		z	(z)		↔	z
l	↔	l		l	(l)		↔	l
ch	↔	ch		ch	(ch)		↔	ch
n	↔	n		n	(n)		↔	n
g	↔	k	-i	g	(g)		↔	g
g	↔	k	-e	g	(g)		↔	g
c	↔	x		c	(c)		↔	c
g	↔	g	-i	g	(g)		↔	g
g	↔	g	-e	g	(g)		↔	g

Fig. 24- C et Pp. Attribution des lettres et correspondances lexicales

Pour présenter et discuter les deux expériences, nous utiliserons l'expression générique "unités de 2artic" ( Cf.p.53 ) les symboles employés notent donc aussi bien les unités non substantielles que les phonèmes et les segments. Sur le plan de la pure forme et sur le plan phonématique, l'utilisation d'un même symbole dans les deux dialectes n'indique pas une identité entre les unités qui ont été notées de la même manière ; en revanche, l'identité ou la différence des symboles impliquent une identité ou une différence de l'aspect phonique des segments. Les notations " unités de 2artic. /n/<sub>C</sub> et /n/<sub>P1</sub>. " et " unités de 2artic./s/<sub>C</sub> et /s/<sub>P1</sub>. " indiquent donc que  $\langle n \rangle_C = \langle n \rangle_{P1}$ . et que  $\langle s \rangle_C \neq \langle s \rangle_{P1}$ .

Au chapitre VI ( p. 243-245 ) nous avons soulevé le problème de l'organisation du système de classement phonique : nous avons remarqué alors comment, selon l'organisation de ce système de classement, il était possible d'aboutir à des descriptions différentes de l'aspect phonique des phonèmes. Etant donné que le problème se pose dans les mêmes termes pour la description de l'aspect phonique des segments, il faut justifier l'emploi des symboles utilisés dans le tableau de la fig. 24, symboles qui, comme il vient d'être indiqué, dénotent des identités et des différences. La justification que nous proposons est la suivante : un auditeur à l'oreille exercée est capable, sur la base d'un quelconque parmi les systèmes de classement les plus couramment utilisés <sup>8</sup>, de découvrir une différence entre les sons qui réalisent des segments notés par des symboles différents, mais n'en trouve aucune entre des sons qui réalisent des segments notés par un même symbole. En d'autres termes, l'utilisation de symboles est justifiée par ce qu'on appelle couramment une transcrip-

---

8.- C'est-à-dire, que le système de classement utilisé soit celui de l'A.P.I. (519), ou celui de Pike (497), ou celui de Martinet (418, chap.2; 413, chap.2) ou celui de Hockett (281), il est possible d'aboutir aux identités et aux différences indiquées par les symboles de la fig.24. Il faut souligner qu'il est possible d'y aboutir en utilisant les concepts (c'est-à-dire les dimensions et les valeurs) sur la base desquels ces systèmes de classement ont été construits et non les symboles qui notent les types phoniques, p.ex. dans le tableau présenté par Martinet (413,p.29) il n'y a pas de symbole pour 's', mais dans sa représentation interviennent les concepts phoniques susceptibles de différencier s̃ de s̄.

tion " phonétique " faite par un " professionnel ", à partir d'un système de classement phonique à valeur pan-linguistique.

On peut certainement faire des reproches au " subjectivisme " de telle définition. Les risques existent effectivement. En ce qui concerne la description des données des expériences 1 et 2, on a la chance de pouvoir contrôler le choix des symboles en se fondant sur les observations d'un linguiste, Bertil Malmberg. Ses observations précises<sup>9</sup> sur l'espagnol parlé à Buenos Aires ont été comparées, par lui, avec l'espagnol d'Espagne. Dans tous les cas où nous avons utilisé un même symbole pour noter des unités relevant de P1. et de C., Malmberg fait sur ces unités un commentaire comme celui qui suit : " il y a peu de remarques à faire sur l'articulation de  $\underset{\sim}{n}$  en argentin, identique, me semble-t-il au  $\underset{\sim}{n}$  espagnol " (392, p. 113-114)<sup>10</sup>. Par contre, là où les segments apparaissent notés par des symboles différents, Malmberg note, lui aussi, une différence<sup>11</sup>.

Les symboles sont utilisés avec leur valeur courante en linguistique espagnole ; plus particulièrement " $\underset{\sim}{s}$ " note une sifflante apico-alvéolaire et " $\underset{\sim}{\sigma}$ " une sifflante predorso-alvéolaire ; " $\underset{\sim}{y}$ " une palatale fricative sonore non chuintante ; " $\underset{\sim}{\delta}$ " une spirante sonore apicale ; " $\underset{\sim}{\delta}$ " une spirante sonore apicale nettement plus relâchée que la précédente. En ce qui concerne " $\underset{\sim}{c}$ " et " $\underset{\sim}{x}$ ", ils doivent être interprétés de la manière suivante : le premier note un type phonique dont le point d'articulation est plus avancé que celui du deuxième et dont l'énergie articulatoire est plus faible. Le point d'articulation

---

9.- Cf. Malmberg, 392. Parmi les observations de Malmberg, nous faisons allusion à celles qui portent sur les sujets méthodiquement étudiés, dont le niveau socio-linguistique est équivalent à celui des participants du test ; elles ne concernent que les unités de 2artic. en position intervocalique et à l'intérieur du mot.

10.- Cf. des observations analogues à propos des autres unités notées par un même symbole : p. 54, 69 et suiv., p.77, p. 111, p. 112, p. 118, p. 122, p. 139, p.143.

11.- Cf. 392, p. 73, p. 95, p.99-102, p. 105, p. 153-156, p.157-158.

de g va de la zone post-palatale à la partie antérieure de la zone vélaire ; celui de x de la partie postérieure de la zone vélaire jusqu'à la zone uvulaire. Le segment <ž> est, selon les locuteurs et les circonstances, en variation libre avec <š> <sup>12</sup> ; cependant, l'usager de Pl. ayant prononcé les mots de Pl. du test 2 a toujours produit des sons qui réalisent <ž> et non pas <š>, ce qui constitue, d'ailleurs, sa prononciation normale.

A partir de la présentation des correspondances et de la description phonique des segments reliés par ces correspondances, on peut aisément comprendre que le fait de déterminer les identifications perceptives constitue, dans ce cas particulier, un problème délicat : la régularité des correspondances d'une part, la " proximité " phonique des segments comparés de l'autre, masquent le problème des identifications perceptives ; les habitudes orthographiques, bien que sur un plan différent, y contribuent aussi largement. P. ex., est-ce qu'un habitant de Buenos Aires, à l'écoute d'un son [ y ] va l'identifier perceptivement avec son " rehilamiento " <ž> ? La réponse, plus ou moins explicite - qui a été donnée dans certaines descriptions <sup>no</sup>phologiques est affirmative ; en fait, le point de départ des deux expériences que nous présentons ci-dessous a été que dans le traitement de ce problème une confusion s'était glissée entre deux notions que nous avons tenu à séparer nettement dans ce travail : celle de correspondance et d'unités reliées par une correspondance et celle d'identification perceptive et d'unités identifiées perceptivement.

---

12.- Le segment <ž> correspond à ce qu'on appelle "rehilamiento" en linguistique espagnole; cf. Bès, 35. L'utilité de cette notion pour un système de classement pan-linguistique a récemment été mise en doute par Barbón Rodriguez, 26. L'existence de l'unité /ž/ en Pl. et, plus généralement, la perte de l'opposition /ɻ/~y/ ont été longuement traitées en linguistique espagnole : cf. Alonso, 7, Malmberg, 396, Navarro, 472, Beberfall, 30, Boyd-Bowman, 57, Foster, 150. Pour la datation des phénomènes, cf. Corominas, 95 et Guitarte, 200. Mais c'est certainement le travail de Guitarte (199 et sa discussion dans García, 172) qui a envisagé le phénomène de /ž/ et de son assourdissement progressif dans un cadre d'ensemble (cf. aussi Martinet 417, p.322). Dans notre travail nous n'abordons pas ces aspects de la question; notre problème est de replacer un ensemble de faits, dont l'existence de /ž/ n'en est qu'une partie, dans le cadre de la communication interdialectale.

Par ailleurs, est-ce que des unités phoniques aussi proches les unes des autres que  $\langle \delta \rangle_C$ ,  $\langle s' \rangle_C$  et  $\langle \delta \rangle_{P1}$ ,  $\langle s \rangle_{P1}$  sont susceptibles de provoquer, sur le plan des identifications perceptives, des comportements différents du comportement provoqué par d'autres paires, par ex.  $\langle \check{c} \rangle_C$  et  $\langle \check{c} \rangle_{P1}$ . ? A première vue, là aussi, il semble, au départ, que  $\langle \delta \rangle_C$  et  $\langle \delta \rangle_C$  et  $\langle s' \rangle_C$  et  $\langle s \rangle_{P1}$ . ne sont que des " variantes " d'un même type, ne pouvant entraîner aucune répercussion sur les identifications perceptives. L'expérience du contact entre Castellans et Argentins prouve d'ailleurs qu'un espagnol, en demandant  $\langle a's a \delta o \rangle_C$  n'a aucun mal à se faire donner de la " viande grillée " ( $= \langle a's a \delta o \rangle_{P1}$ ). Mais, là aussi, le point de départ des expériences qui suivent a été le contraire de celui que nous venons d'exposer. A partir des conclusions théoriques dégagées dans la deuxième partie du travail, et en considérant que les segments, bien qu'ayant été sous-estimés dans les déclarations théoriques et générales, s'étaient finalement introduits d'eux-mêmes dans certaines comparaisons, nous avons pensé qu'ils devaient avoir un rôle important dans les identifications perceptives, qu'on devait pouvoir vérifier ce rôle et que cette vérification devait être possible même dans les situations où, comme celle qui existe entre les dialectes espagnols comparés, tout contribue à masquer l'existence du phénomène qu'il nous intéresse de mettre en lumière.

Un des objectifs principaux des expériences qui suivent est donc de montrer que le phénomène des identifications perceptives existe bien au-delà des correspondances lexicales. Par ailleurs, en détectant ces identifications perceptives, nous nous proposons, d'une part, de dégager un certain nombre de données permettant d'avancer des hypothèses sur le type des identifications linguistiques susceptibles d'en rendre compte et, d'autre part de dégager une méthode qui puisse être appliquée à d'autres situations dialectales.

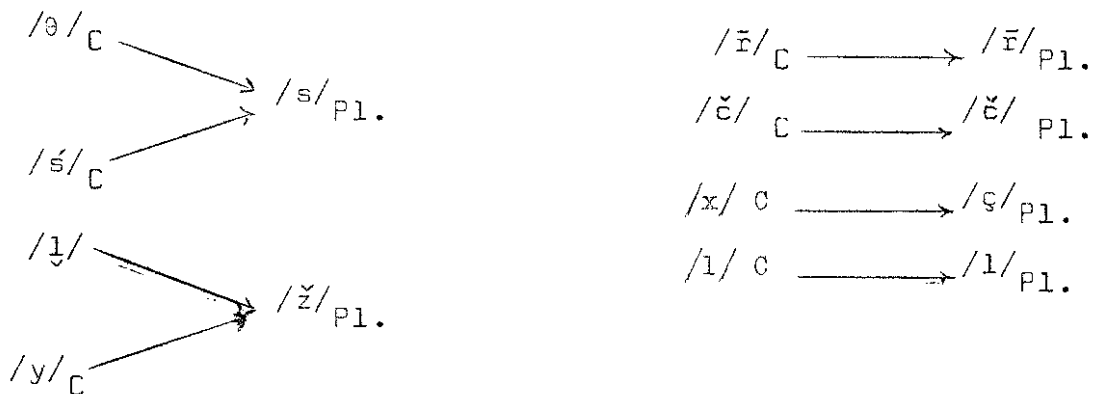
Les objectifs des deux expériences sont les mêmes, mais les techniques utilisées pour les atteindre sont différentes :

dans l'expérience N° I, nous avons recours à l'orthographe ; dans l'expérience N° 2 aux rimes. Nous présentons d'abord l'expérience N° I et certains de ses résultats ; puis l'expérience N° 2 et ses résultats ; enfin, le recoupement des résultats des deux expériences, accompagnés d'autres indications qu'il est encore possible de tirer de l'expérience N° I.

2.- Expérience N° I : composition du test.

L'expérience N° I a consisté à demander à cinq personnes, usagers de P1. d'écrire des mots, prononcés par un locuteur de C. Ces mots se distribuent en deux groupes : mots avec signifié (= mots-a) et mots sans signifié (= mots-s ).

L'expérience porte essentiellement sur les identifications perceptives accomplies par les usagers de P1. à partir des énoncés produits par le locuteur de C. et, en particulier, sur les consonnes intervocaliques. Nous étions, au départ, intéressé par les unités reliées par les correspondances lexicales suivantes :



A cette liste, formée des consonnes simples, nous avons ajouté  $/li/C$  et  $/li/P1.$ . Cependant, dans le dépouillement des résultats, nous avons tenu compte des réponses concernant d'autres unités, si celles-ci se présentaient dans des conditions comparables, c'est-à-dire, en position intervocalique à l'intérieur du mot.

La composition des deux listes de mots ( C-s, C-a ) a été faite de la manière suivante : pour chacune des correspondances on a formé un groupe de mots avec signifié (=mots-a) :



chacun de ces groupes comporte 10 mots, à l'exception de celui portant sur /li/  $\xrightarrow{c}$  /li/  $_{p_1}$ , qui n'en possède que cinq. Toutes les consonnes de ces mots apparaissent en position explosive.

À chacun des mots-a de cette liste, on a ajouté un autre mot, dépourvu de sens (=mots-s). Ces mots-s ont été construits de la manière suivante : à chaque mot-a, on a fait correspondre un autre mot quelconque, avec signifié, pris au hasard dans un texte espagnol ; ce nouveau mot devait avoir, par rapport, au mot-a la même structure syllabique et le même schéma accentuel. P.ex., au mot-a tapizado (tapi'θ a<sup>δ</sup> o/ de la liste de /θ/  $_c$ , on a fait correspondre le mot colorado ; par la suite, ce mot a été déformé, en remplaçant /r/ par /θ/ afin d'obtenir /Koloθa<sup>δ</sup> o/.

L'étape finale de la construction du test a consisté à grouper tous les mots-s et tous les mots-a et à les présenter au hasard, à l'intérieur de chaque liste, dans une succession. Le tableau qui suit résume l'organisation des deux listes.

		C-s	C-a	tot.
mots		85	85	170
Voy.	init.	10	31	41
	rest.	218	199	417
	tot.	228	230	458
Cons.	init.	75	54	129
	rest.	140	144	284
	tot.	215	198	413
Un. 2 art.	init.	85	85	170
	rest.	358	343	701
	tot.	443	428	871

Fig. 25 - Organisation de l'expérience N° 1.

Etant donné que les listes ont été transcrites sous la dictée par 5 usagers de Pl., le nombre d'actions perceptives portant sur les sons qui composent les énoncés est égal à  $5 \times 871$  (= 4.355). Ce chiffre donne une idée des limites de l'expérience : les résultats éventuels peuvent seulement être considérés comme des indices révélateurs de l'existence de certains phénomènes ; ils gagneront, cependant, en signification s'ils correspondent aux résultats obtenus par d'autres moyens.

#### 2.1.1.- Déroulement de l'expérience.

Les mots de C-s, puis les mots de C-a, ont été enregistrés sur bande magnétique à des intervalles réguliers, permettant aux auditeurs de les écrire commodément sous la dictée. La première liste était précédée d'instructions où on indiquait aux auditeurs la tâche à accomplir et où on leur faisait remarquer que, le test portant exclusivement sur le comportement auditif, les fautes d'orthographe éventuelles n'avaient pas la moindre importance. Les participants disposaient de feuilles comportant deux colonnes de 15 cases ; les cases, de même que les feuilles, étaient numérotées. Il a été ainsi possible d'introduire, toutes les 15 cases, des instructions permettant de guider le travail des auditeurs. Au moment de finir les 15 mots d'une colonne de gauche, la voix utilisée pour donner les instructions initiales indiquait qu'il fallait passer à l'autre colonne ; lorsque la colonne de droite était complétée, les instructions indiquaient de passer à la feuille suivante. Ces précautions ont été prises à cause des difficultés rencontrées dans des sondages précédents où les auditeurs avaient eu du mal à suivre les mots-s, s'ils étaient trop rapprochés et si des indications extérieures ne venaient pas interrompre leur succession, plus ou moins monotone. Aucun auditeur n'a finalement laissé de mot sans réponse ; il n'y a pas eu non plus de confusion dans l'utilisation des cases.

2.1.2.- Critères pour l'interprétation des résultats.

L'interprétation des tests d'"articulation" (Cf.note 7, du chap. VII ) se fait habituellement à partir du principe suivant : si, pour noter le son [x], l'auditeur emploie la lettre x qui est attribuée à l'unité de 2artic. /x/, cela implique que le son [x] a été identifié perceptivement avec l'unité de 2artic. /x/. Or, ce principe, étant donné la situation orthographique et socio-linguistique actuelle de l'espagnol, ne peut pas être appliqué tel quel.

A la lecture du tableau de la fig. 24 ( Cf. p.280 ) une première difficulté - difficulté mineure en soi - apparaît : l'existence de lettres qui entretiennent entre elles ce que nous pouvons appeler la relation d'"indécision orthographique ". Une même unité de 2artic. dans un même contexte peut être notée par deux lettres différentes, leur utilisation étant conditionnée par le signifié de la forme à laquelle appartient l'unité de 2artic. Dans de tels cas, il faut considérer que l'emploi d'une quelconque des lettres en indécision orthographique implique l'identification avec l'unité à laquelle les lettres sont reliées. Mais, par ailleurs, l'existence de (/l/), (/y/), (/θ/) et (/s/ et des correspondances qu'elles déterminent produit une nouvelle difficulté qui vient s'ajouter à la précédente. En effet, l'utilisation d'une graphie ll pour noter un son [l̄] peut être interprétée comme il suit : a) ce son est identifié perceptivement avec /š/ ; b) il est identifié perceptivement avec (/l/); c) l'usager utilise une lettre en fonction d'une correspondance lexicale ; dans ce cas, à la différence du précédent, l'utilisation de ll, n'indique pas une identification perceptive avec (/l/); d) il n'est pas exclu que l'utilisation de ll pour noter [l̄] relève d'une identification avec (/y/), l'emploi de ll à la place de y s'expliquent parce que la lettre y, qui devrait normalement être utilisée pour noter un éventuel (/y/) est en indécision orthographique avec ll.

Des faits analogues à ceux que nous venons de signaler à propos de ll et de y se présentent aussi par rapport à z et à s, à c(e) et à c(i) et à s(e) et à s(i). Il est donc nécessaire d'interpréter les transcriptions autrement qu'on ne le fait généralement.

Un des objectifs du test est de différencier les correspondances lexicales qui mettent en rapport des unités susceptibles d'être identifiées perceptivement de celles qui ne le sont pas ; or, il semble qu'on puisse aborder ce problème de manière indirecte. Nous appelons réponse correcte à un son [x] l'utilisation de ou des lettres attribuée(s) dans le code orthographique de l'auditeur à l'unité de 2artic. de sa langue ( ou aux unités de 2artic. de sa langue) qui est (qui sont) en correspondance lexicale avec l'unité de 2artic. /x/ qui se réalise dans le son [x] dans la langue du locuteur. La notion de " réponse correcte " est, par conséquent, fondée sur celle de correspondance. Selon cette définition, toutes les réponses suivantes sont correctes ( nous n'indiquons, ci-dessous, que celles qui peuvent soulever un problème, étant donné la position particulière des unités de C par rapport à celles de Pl.; mais la définition s'applique également aux autres unités ; p. ex. la réponse correcte à /č/č est ch.

Unités de 2artic. de C.	Réponses correctes d'un usager de Pl.
l	<u>ll</u> ou <u>y</u>
y	<u>ll</u> ou <u>y</u>
θ - i	<u>s</u> ou <u>c</u> ou <u>z</u>
θ - e	<u>s</u> ou <u>c</u> ou <u>z</u>
θ	<u>s</u> ou <u>z</u>
ś - i	<u>s</u> ou <u>c</u> ou <u>z</u>
ś - e	<u>s</u> ou <u>c</u> ou <u>z</u>
ś	<u>s</u> ou <u>z</u>

Note : "-i" et "-e" indiquent les contextes : " précédant /i/" et " précédant /e/ " respectivement.

Par ailleurs, nous qualifions d'"erreur" toute réponse à un son qui n'est pas une réponse correcte.

On peut, sur cette base, faire le raisonnement suivant: si un usager écrit des réponses correctes grâce aux identifications perceptives, il est normal qu'il n'y ait pas de décalage important entre les réponses faites pour les mots-a et celles qu'il fait pour les mots-s. En revanche, s'il commet des erreurs dans les mots-s là où il n'en commet pas dans les mots-a, ce sera un indice très fort pour accrédi-ter l'hypothèse que les réponses aux mots-a sont influencées par la connaissance des correspondances. Finalement, la présence d'erreurs aussi bien dans les mots-a que dans les mots-s indique l'existence d'une difficulté d'interprétation telle qu'elle subsiste même avec l'utilisation du signifié ; les cas de ce genre peuvent donc être considérés comme présentant les plus grandes difficultés d'identification perceptive entre les unités reliées par les correspondances.

L'expérience, telle qu'elle a été réalisée, permet aussi d'aborder, mais non de résoudre entièrement un autre aspect du problème, à savoir : avec quelles unités de 2artic. de la langue de l'usager sont identifiées les unités de 2artic. de la langue du locuteur ? Pour les raisons explicitées plus haut, les réponses correctes dans le cas de /θ, é, ɥ, y/, ne nous indiquent pas avec quelles unités de P1. ces unités de C sont identifiées; en revanche, les erreurs sont susceptibles de le faire, car l'existence des éventuels (/ɥ/), (/y/), (/θ/), (/é/) dans P1. ne peut pas, en principe, influencer les erreurs. Si, p. ex., parmi les erreurs commises à propos des sons appartenant à /θ/ on trouve la lettre t, comme il n'y a aucun élément culturel susceptible d'avoir provoqué cette réponse, il faut conclure à une identification perceptive de /θ/<sub>C</sub> avec /t/<sub>P1</sub>.

En résumé, les résultats qui suivent portent essentiellement sur les pourcentages d'erreurs dans les mots-a et dans les mots-s et sur leur comparaison. Il seront d'abord présentés sous une forme globale et, ensuite, de manière analytique. Les résultats permettent de dégager certaines conclusions sur l'existence

ou non des identifications perceptives entre les unités de C. et de Pl., reliées par une correspondance. Ils seront confrontés ensuite avec ceux de l'expérience N° 2 et ce n'est qu'après cette confrontation que sera faite la présentation détaillée des erreurs.

2.1.3.- Présentation globale des résultats.

a) - Les erreurs et le déroulement de l'expérience.

Chacun des groupes comportant 85 mots et ces mots étant distribués en 6 colonnes (Cf. 2.1.1.) il était intéressant de vérifier si, pour chaque groupe, on pouvait déterminer une courbe décroissante d'erreurs, ce qui pouvait impliquer que les usagers apprenaient, avec le test lui-même, à mieux effectuer la tâche qui leur avait été proposé. L'observation des résultats du tableau qui suit (fig. 26) montre que ce phénomène ne s'est pas produit : la comparaison des pourcentages d'une colonne à la suivante n'indique pas l'existence d'une chute systématique :

	pag.	col.	unit. 2	erreurs	%
C-s	1	a	75	33	8,8
		b	75	29	7,7
	2	a	79	46	11,7
		b	84	33	7,9
	3	a	83	42	10
		b	33	47	14
C-a	1	a	69	11	3,2
		b	80	6	1,5
	2	a	79	7	1,8
		b	69	6	1,5
	3	a	80	6	1,5
		b	51	7	2,7

Fig. 26 - Apparition d'erreurs.

. b) Les erreurs dans les deux groupes de mots. Les deux tableaux qui suivent présentent les résultats obtenus par chacun des participants ( en colonne, numérotés de 1 à 5 ) et par l'ensemble des participants ( la sixième colonne ). Le nombre total d'erreurs et le pourcentage respectif ont été indiqués dans chaque colonne. Dans les lignes horizontales, nous avons différencié les erreurs à l'initiale ( = ei ), les erreurs restantes ( = er ) et les erreurs aussi bien à l'initiale que dans le reste du mot ( = e ). Chacune de ces trois catégories apparaît par ailleurs, divisée en voyelles, consonnes et Ø . Par Ø nous comprenons les erreurs qui ont consisté à ajouter une lettre qui correspond à un son qui n'a pas été prononcé ( P. ex., r serait une erreur comprise sous la rubrique Ø, si l'énoncé [ma're]<sup>1</sup> était noté comme marer <sup>13</sup> .

---

13.- Les erreurs provoquées par Ø comptent dans les totaux, mais les pourcentages de ces totaux sont calculés par rapport aux sons effectivement produits.

	1		2		3		4		5		ens.	
		%		%		%		%		%		%
voix	-	-	1	10	-	-	-	-	-	-	1	2
cons	11	14,3	9	11,8	13	16,9	14	18,2	12	15,6	59	15,7
φ	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-
tot	11	12,3	10	11,8	13	15,3	14	16,4	13	15,3	61	14,3
voix	2	0,9	13	6	2	0,9	2	0,9	-	-	19	1,7
cons	19	13,5	34	24,1	23	16,3	29	20,6	21	14,9	126	18
φ	1	-	1	-	1	-	3	-	4	-	10	-
tot	22	6,1	48	13,4	26	7,3	34	9,5	25	7	15,5	8,6
voix	2	0,9	14	6	2	0,9	3	0,9	-	-	20	1,8
cons	30	13,8	43	19,8	36	16,6	43	19,8	33	15,2	185	17,2
φ	1	-	1	-	1	-	3	-	5	-	11	-
tot	33	27,58	58	13,1	39	8,8	48	10,8	38	8,6	216	9,7

Fig 27 - Erreurs dans C-S.



	1		2		3		4		5		Ens.	
		%		%		%		%		%		%
veg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cons	2	3,6	2	3,6	1	1,8	4	7,2	3	5,4	12	4,9
∑	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
tot	2	2,4	2	2,4	1	1,2	4	4,8	3	3,6	12	2,8
veg	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	2	0,2
Cons	1	0,7	6	4,1	5	3,4	9	6,2	6	4,1	27	3,7
∑	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	-
tot	1	0,3	6	1,7	7	2	11	3,2	6	1,7	31	1,8
veg	-	-	-	-	-	-	2	1	-	-	2	0,2
Cons	3	1,5	2	4	6	3	13	6,5	9	4,5	39	3,9
∑	-	-	-	-	2	-	-	-	-	-	2	-
tot	3	0,7	8	2	8	2	15	3,5	9	2	4,3	2

Fig. 28 - Erreurs dans C-2

On peut déjà, à partir de ces deux tableaux, dégager quelques conclusions :

Différence de répartition des erreurs dans les voyelles et les consonnes. Une différence nette dans la répartition des erreurs est particulièrement sensible dans les mots-s où il y a entre 7 et 10 fois plus d'erreurs dans les consonnes que dans les voyelles. Dans les ei, nous avons pour voyelles et consonnes, 2% et 15,7% ; dans les er, 1,7% et 18%, dans les e, 1,8% et 17,2%. Grâce au pourcentage, plus faible de e dans C-a, la différence des erreurs de voyelles par rapport aux erreurs de consonnes est, dans ce groupe, moins importante.

Influence du contexte. Nous donnons dans ce paragraphe un sens très large à la notion de " contexte ", comprenant par là la différenciation entre la position initiale et les positions restantes. Si, dans C-s, nous considérons l'ensemble des ei et l'ensemble des er, il existe une différence significative entre les deux : 14,3% et 8,6%. Si, toujours dans C-s, nous considérons les erreurs concernant les voyelles, d'une part, et celles qui concernent les consonnes, d'autre part, nous pouvons tirer la conclusion que le pourcentage plus faible des er par rapport aux ei est fortement influencé par le fait que le pourcentage d'erreurs des voyelles est, à la fois, beaucoup plus faible que celui des consonnes et qu'il présente un décalage moins fort ( ou inexistant ) entre voyelles à l'initiale et les voyelles restantes ; le faible pourcentage des er dans les voyelles ( 1,7% ) est donc le facteur qui détermine la baisse du pourcentage de l'ensemble des er.

Influence du signifié. L'expérience confirme nettement l'influence du signifié dans l'interprétation des énoncés. Si nous comparons C-s avec C-a, dans tous les indices, il ressort que les pourcentages d'erreurs sont plus réduits dans C-a que dans C-s. Grâce au faible pourcentage d'erreurs dans les voyelles-s ( 2% dans les ei et 1,7% dans les er ) et aux écarts très

significatifs dans les erreurs de consonnes ( on a, dans les ei, 15,7% et 4,4% ; dans les er, 18 % et 3,7% ), on peut conclure qu'un usager de P1. interprétant un énoncé de C, doit utiliser le signifié pour corriger les erreurs introduites dans l'identification perceptive des consonnes. Si nous nous rapportons au modèle de communication suggérée au chap. VII, l'origine de la différence entre les étapes B-2 et B-2-1, dans une situation où la communication se fait sur la base de deux dialectes différents de l'espagnol, doit probablement être trouvée dans la modification du résultat de l'identification perceptive des consonnes ; c'est-à-dire que les voyelles agissent comme un facteur qui facilite l'intercommunication, tandis que les consonnes, ou plus correctement, certaines des consonnes la rendent plus difficile ( Cf. ci-dessous ). On retrouve dans ces résultats la confirmation des observations déjà anciennes de Menéndez Pidal qui, il y a plus de quarante ans, avait indiqué que la grande uniformité phonique de l'espagnol " mayor, por exemplo que la de las otras dos grandes lenguas europeas extendidas por América, se debe en gran parte a la sencillez, claridad y firmeza de nuestro sistema vocálico ".

#### 2.1.4.- Présentation analytique des résultats.

Les données recueillies nous permettent d'aller au-delà d'une interprétation globale. Le problème se pose de savoir si, parmi les consonnes intervocaliques - celles autour desquelles l'expérience a été construite et où il existe une concentration d'erreurs - les erreurs se répartissent de manière équivalente entre toutes les consonnes ou si, au contraire, il y en a qui présentent des différences par rapport aux autres ou par rapport à la moyenne. Nous essayerons d'aborder ce problème à partir des tableaux qui suivent. Dans ces tableaux, nous n'avons retenu que les unités de Zartic. réalisées dans un minimum de 3 sons, qui

impliquent, rappelons-le, 15 identifications perceptives par unité de 2artic.<sup>14</sup>.

---

14.- Une des faiblesses de l'expérience est sans doute le nombre réduit des actions perceptives par unité de 2artic.; nous rappelons que nous ne présentons les résultats qu'à titre d'indices, qui ont besoin d'une confirmation. Il existe, par ailleurs, la différence dans le nombre des actions perceptives par rapport aux différentes unités de 2artic. Celle-ci est une difficulté difficile à éviter car, à partir du moment où il faut utiliser des énoncés composés de mots qui existent réellement dans la langue ( les mots-a ), il est impossible d'aboutir à une uniformité absolue. Pour résoudre ce problème, il faudrait, ici aussi, augmenter considérablement le nombre de mots. Mais l'expérience ne peut s'agrandir indéfiniment, parce que les participants au test ressentent un malaise certain si elle se prolonge trop. Il faudrait donc l'appliquer à plusieurs groupes différents, ce qui ne laisse pas de poser de nouveaux problèmes linguistiques. Mais, sur le plan pratique, la difficulté principale est que le dépouillement et l'analyse des résultats d'une expérience faite dans ces conditions - qui sont, sans doute, celles qui seraient souhaitables - demandent un cadre de travail qui n'est pas toujours à la portée des chercheurs en sciences humaines.

	attesta tions	erreurs	%
F	50	5	10
S	50	7	14
Y	50	9	18
li	30	19	63,3
l	45	9	20,0
o	50	17	34
z	50	1	2
x	50	17	34
p	60	15	25
P	15	1	6,6
b	20	2	10
t	45	3	6,6
o	55	9	16,4
g	30	2	6,6
n	50	3	6
z	45	3	6,6
autres		4	

Fig. 29 - Erreurs dans G-S  
(présentation analytique)

	attesta tions	erreurs	%
F	50	-	
S	55	4	7,3
Y	50	3	6
li	25	3	12
l	50	1	2
o	45	1	2,2
z	50	1	2
x	55	7	12,7
p	55	-	
P	20	1	5
b	20	1	5
t	40	-	
o	70	3	4,3
g	15	1	6,7
n	50	-	
r	40	-	
autres		1	

Fig. 30 - Erreurs dans G-2  
(présentation analytique)

A partir de l'observation des tableaux de la fig. 29 et de la fig. 30, il est possible de grouper les unités de 2artic.

Groupe A : / č, n, r, t, r̄ /<sub>C</sub>. Les pourcentages d'erreurs de ces unités sont nettement au-dessous de la moyenne, aussi bien dans C-s (  $\bar{z}$  : 10% alors que la moyenne est 18 % ) que dans C-a (  $\bar{z}$  : 2%, alors que la moyenne est 3,7 % ). Il est donc possible de conclure que leur identification perceptive n'offre pas de difficultés particulières et que les usagers identifient perceptivement /č/<sub>C</sub> avec /č/<sub>P1.</sub>, /r/<sub>C</sub> avec /r/<sub>P1.</sub>, /n/<sub>C</sub> avec /n/<sub>P1.</sub>, /t/<sub>C</sub> avec /t/<sub>P1.</sub> et /r̄/<sub>C</sub> avec /r̄/<sub>P1.</sub>.

Groupe B : / ɹ̥, θ, l /<sub>C</sub>. Les pourcentages d'erreurs sont nettement au-dessus de la moyenne dans C-s, mais nettement au-dessous dans C-a ; pour /ɹ̥/<sub>C</sub>, nous avons 18,6% et 2% ; pour /θ/, 34% et 2,2% ; pour /l/, 25% et 0%. Il paraît donc certain que le signifié joue un rôle important dans la rectification des identifications perceptives. On peut donc conclure à une difficulté dans les identifications perceptives, mais à une difficulté aisément surmontable grâce au signifié. D'après ces résultats, /ɹ̥/<sub>C</sub>, /θ/<sub>C</sub> et /l/<sub>C</sub> ne sont pas identifiés perceptivement avec, respectivement /ž/<sub>P1.</sub>, /s/<sub>P1.</sub>, /l/<sub>P1.</sub>. Même si les usagers, étant donné la situation socio-linguistique de Buenos Aires, connaissent ( /ɹ̥/<sub>C</sub> ) et ( /θ/<sub>C</sub> ), ils ont de la peine à s'en servir dans une tâche exclusivement perceptive.

Groupe C : / y, x, li /<sub>C</sub>. Ces pourcentages d'erreurs sont au-dessus de la moyenne, aussi bien dans C-a que dans C-s.

On peut rattacher à ce groupe, mais moins nettement, /s/ et /δ/<sup>15</sup>, étant donné l'existence des difficultés, aussi bien dans C-s que dans C-a, nous devons conclure que les unités du groupe C ne sont pas identifiées avec les unités en correspondance lexicale de Pl. mais, à la différence des unités du groupe B, ces difficultés sont moins facilement surmontables par le biais du signifié.

Groupe D : /g, p, b /<sub>C</sub>, groupe intermédiaire d'interprétation difficile. D'une part, dans C-a, ces unités sont nettement situées au-dessous de la moyenne (  $\leq 10\%$  ) mais, dans C-a, elles sont au-dessus, entre 5% et 6,7 % ( moyenne 3,7% ). Ce dernier écart est faible ; par ailleurs, l'expérience n'ayant pas été pensée en fonction de ces unités, elles sont nettement sous-représentées par rapport aux autres. Il est donc impossible de tirer une conclusion quelconque.

Les groupes A, B et C s'ordonnent dans une hiérarchie de difficultés croissantes : sans difficultés, avec des difficultés surmontables à l'aide du signifié, avec des difficultés moins facilement surmontables avec le signifié. Par ailleurs, la ligne de partage entre les unités identifiées perceptivement et celles qui ne le sont pas peut être située entre les unités appartenant au groupe A, d'une part, et les unités appartenant aux groupes B et C, d'une autre ; à l'intérieur de ce dernier groupe, la

---

15.- Les unités /s/ et /δ/ sont près de la moyenne dans C-s, mais elles ne l'atteignent pas; en revanche, elles la dépassent en C-s. Pour justifier l'inclusion de /s/ et de /δ/ dans le groupe C, il faut mentionner le fait suivant : à la suite de la présentation de l'expérience N° 2 (Cf. 2.3.1), il sera possible de considérer les erreurs commises par rapport à /li/<sub>C</sub> et à /l/<sub>C</sub> dans un cadre différent de celui où s'inscrit le reste des erreurs. Par conséquent, si l'on ne considère que les autres erreurs du tableau de la fig.29, la moyenne d'erreurs descend à 14,6% ( un total de 88 erreurs sur 600 sons consonantiques). Or, par rapport à cette moyenne rectifiée, l'inclusion de /s/ et de /δ/ dans le groupe C est pleinement justifiée. Il faut, par ailleurs, noter que toutes les conclusions faites sur la base d'une moyenne de 18% sont également valables si l'on considère la moyenne rectifiée de 14,6 %.

difficulté dans les identifications perceptives reste moins bien établie pour /s'/ et pour /ð/.

Les résultats de l'expérience, dans l'ensemble, paraissent clairs. D'une part, l'influence du signifié dans l'interprétation des unités de 2artic. est bien établie ; et ce phénomène apparaît même dans une situation expérimentale portant sur des dialectes extrêmement proches. Par ailleurs, cette influence ne s'exerce ni au hasard, ni de la même manière pour toutes les unités concernées ; il est possible de dégager deux pôles avec des comportements bien différenciés ( p.ex. /č/č dans l'un et /θ/θ dans l'autre ) ; la présence d'une zone de transition est également sensible. Il est cependant nécessaire, avant de mettre en rapport ces résultats avec le problème des identifications linguistiques, de les confirmer par d'autres moyens.

## 2.2. - Expérience n° 2, composition du test.

Le test n° 2 recoupe les objectifs du test N° 1, mais il est construit sur la base d'une technique différente. Le recours à l'orthographe comme intermédiaire nécessaire a, certes, permis de mettre en lumière des faits intéressants, mais ce recours ne laisse pas de compliquer l'interprétation des données. Par ailleurs, en tant que méthode expérimentale, elle ne peut s'appliquer qu'à des personnes, qui, d'une part, utilisent une langue ayant des normes orthographiques bien établies et qui, d'autre part, connaissent et appliquent ces normes. La méthode n'est donc utilisable que pour deux variétés d'une même langue de culture, ce qui exclut son utilisation dans un pourcentage important de situations dialectales. Le test n° 2 se fonde, en revanche, sur le fait qu'un usager est susceptible de discerner les paires de mots qui riment de celles qui ne le font pas. Cette possibilité de discrimination existe, que les usagers connaissent ou non les normes orthographiques. La transmission orale d'un certain type de poésie populaire, aussi bien en Espagne qu'en Argentine, ainsi qu'ailleurs, est parfaitement établie. Et cette



poésie est fondée sur la connaissance perceptive des rimes.

Le test n° 2, a consisté donc à faire entendre à des usagers de Pl. des paires de mots et à leur demander si les mots rimaient. La réponse devait être " oui " ou " non ". Les mots, qui, dans tous les cas sont dépourvus de sens, ont été prononcés par deux locuteurs ( hommes ), un de C et un autre de Pl. Parmi ces paires, il y en avait de quatre types : 1, 2, 3, 4. Les paires du groupe 1 sont constituées d'un mot prononcé par le locuteur de C, suivi d'un mot produit par un locuteur de Pl.; dans les paires du groupe 2, les mots se présentent dans l'ordre inversé : d'abord le mot prononcé par le locuteur de Pl. et ensuite celui produit par le locuteur de C. Les groupes 3 et 4, ont essentiellement le rôle de groupes témoins, les deux mots de la paire étant prononcés par un locuteur de Pl. Le groupe 3 est composé des mots qui riment, le groupe 4 des mots qui ne le font pas. Exemples :

- . type 1 : / i' t a y o /<sub>C</sub> - / e' ě a ž o /<sub>Pl.</sub> ;
- . type 2 : / u' k a ž o /<sub>Pl.</sub> - / i' δ a y o /<sub>C</sub> ;
- . type 3 : / u' δ u ž o /<sub>Pl.</sub> - / a' r u ž o /<sub>Pl.</sub> ;
- . type 4 : / i' ě u ž a /<sub>Pl.</sub> - / u' k u r a /<sub>Pl.</sub>

Tous les mots possèdent le schéma syllabique et accentuel ( le numéro souscrit sert à individualiser V ou C ) suivant :

$$V_1 - 'C_1 V_2 - C_2 V_3$$

Dans toutes les paires,  $V_1$  et  $C_1$  sont différentes dans les deux mots ; nous avons donc des paires comme unosá (Pl.) - atoza (C), les paires du type atosá (Pl.) - atoza (C), atosá (Pl.) - amoza (C), atosá (Pl.) - etoza (C), étant exclues. Dans tous les mots,  $C_1$  est différente de  $C_2$ , les mots comme acaco sont donc exclus également.

Dans les paires de mots du groupe 1 ( locuteur C, suivi du locuteur Pl. ) et dans celles du groupe 2 ( locuteur de Pl. et locuteur de C ), les  $C_2$  des deux mots sont en correspondance

lexicale. Ex.: gr.1 /u'niθe/<sub>C</sub> - /i'ðise/<sub>P1.</sub> ;  
gr.2 /oðoža/<sub>P1.</sub> - /a'noya/<sub>C</sub> .

Dans les paires des mots du groupe 3, la C<sub>2</sub> est identique dans les deux mots ( prononcés par le locuteur de P1. ) et dans les paires de mots du groupe 4, la C<sub>2</sub> est différente.

Dans toutes les paires, il n'y a pas deux mots identiques.

Certains sondages précédents ayant montré que la fatigue des sujets augmente très vite, nous nous sommes donné, pour l'ensemble de l'expérience, une limite de 150 paires de mots. Par ailleurs, il est clair que les résultats qui vont nous intéresser le plus sont ceux qui concernent les groupes 1 et 2. Il était donc important, d'une part, d'équilibrer au maximum le nombre de paires pour chaque correspondance à l'intérieur de chaque groupe et, d'autre part, d'accorder, parmi les 150 paires, un nombre plus grand de paires aux groupes 1 et 2, qu'aux groupes 3 et 4. En tenant compte de ces nécessités la composition du test a finalement été celle qui apparaît dans le schéma de la fig.31. Nous indiquons, dans la première colonne, la correspondance sur laquelle portent les paires des quatre groupes ; dans la deuxième, le total des paires concernées par cette correspondance. Les quatre colonnes restantes correspondent respectivement aux groupes 1, 2, 3, 4. Les paires de la colonne 3 ( groupe 1 ) présentent les deux C<sub>2</sub> dans l'ordre dans lequel elles apparaissent dans la première colonne, les paires de la colonne 4 ( groupe 2 ) dans l'ordre inverse. Les paires de la colonne 5 ( groupe 3 ) ont les deux C<sub>2</sub> identiques ( c'est le C<sub>2</sub> de droite de la première colonne ). Les paires de la colonne 6 ( groupe 4 ) ont les deux C<sub>2</sub> différents ; une parmi les C<sub>2</sub> est identique au C<sub>2</sub> de droite de la première colonne. Ex. si la correspondance de la première colonne est /é/<sub>C</sub> - /æ/<sub>P1.</sub>, les paires suivantes appartiennent respectivement aux colonnes 3, 4, 5, 6 : /a'tuša/<sub>C</sub> - /u'čusa/<sub>P1.</sub> ; /e'kiso/<sub>P1.</sub> - /a'tišo/<sub>C</sub> ; /o'česo/<sub>P1.</sub> - /i'keso/<sub>P1.</sub> ; /i'rase/<sub>P1.</sub> - /e'nage/<sub>P1.</sub> (L'absence des paires dans les colonnes 5 et 6 pour les correspondances /θ/<sub>C</sub> - /s/<sub>P1.</sub> et /y/<sub>C</sub> - /ž/<sub>P1.</sub> se justifie du fait que ces paires n'auraient fait que répéter celles des /s/<sub>C</sub> - /s/<sub>P1.</sub> /j/<sub>C</sub> - /ž/<sub>P1.</sub> ).

corresp		Tot	1	2	3	4
C	R					
β	β	8	3	2	2	1
κ	κ	8	2	3	1	2
ε	ε	8	3	2	2	1
δ	δ	8	2	3	1	2
φ	φ	8	3	2	2	1
χ	χ	8	2	3	1	2
ξ	ξ	8	3	2	2	1
ρ	ρ	8	2	3	1	2
π	π	8	3	2	2	1
ζ	ζ	8	2	3	1	2
m	m	8	3	2	2	1
n	n	7	2	3	1	1
q	q	7	3	2	1	1
p	p	7	2	3	1	1
τ	τ	8	3	2	1	2
z	z	7	2	3	1	1
s	s	8	3	2	2	1
f	f	8	2	3	1	2
θ	θ	5	3	2		
γ	γ	5	2	3		

Fig 31. Composition do test N°2

Nous devons finalement indiquer que, dans la construction des mots de toutes les paires, nous avons laissé au hasard, dans les limites des contraintes de l'expérience, le soin d'agencer voyelles et consonnes. La procédé adopté a été le suivant. Le schéma des mots a été sous-divisé dans les parties suivantes:  $V_1 C_1 - V_2 - C_2 - V_3$ . Dans ces parties  $C_2$  est déterminée par les contraintes de l'expérience ( composition des correspondances ).  $V_3$  doit être une voyelle parmi un ensemble de 3 / e, o, a /, car en espagnol, dans cette position /i/ et /u/ n'apparaissent que dans des cas exceptionnels.  $V_2$  est une des unités de l'ensemble /i - e - a - o - u /. Comme il y a en tout 150 paires de mots, il fallait disposer de 300 suites  $V_1 C_1$ ; chacune des voyelles a donc été combinée avec toutes les consonnes possibles dans la position de  $C_1$ ; parmi les 300 suites  $V_1 C_1$ , il y en a donc 60 avec /a/ en tant que  $V_1$ , 60 avec /e/, etc. Toutes les suites  $V_1 C_1$  et les unités qui correspondent à  $V_2$ ,  $C_2$  et  $V_3$  ont été distribuées en 4 urnes différentes. Les mots résultent d'un tirage aléatoire d'une possibilité de chaque urne. Finalement, on a déterminé également au hasard la suite finale des 150 paires. Les paires ont été enregistrées sur bande.

### 2.2.1.- Déroulement de l'expérience.

Huit usagers de Pl., qui ne sont pas les mêmes que ceux de l'expérience N° I, mais qui appartiennent au même niveau socio-linguistique, ont participé à cette expérience. Chacun avait devant lui trois feuilles. Les instructions figuraient sur la première : on y rappelait, par des exemples, la notion de rime. Les mêmes instructions, lues par une voix de femme, ont également été enregistrées au début de la bande. Les participants au test pouvaient donc s'en informer, par voie écrite et par voie orale, ce qui leur a permis de revoir, à l'aide des exemples audibles, la notion de rime.

Les deux feuilles suivantes étaient sous-divisées en cases numérotées où étaient notées les deux réponses possibles

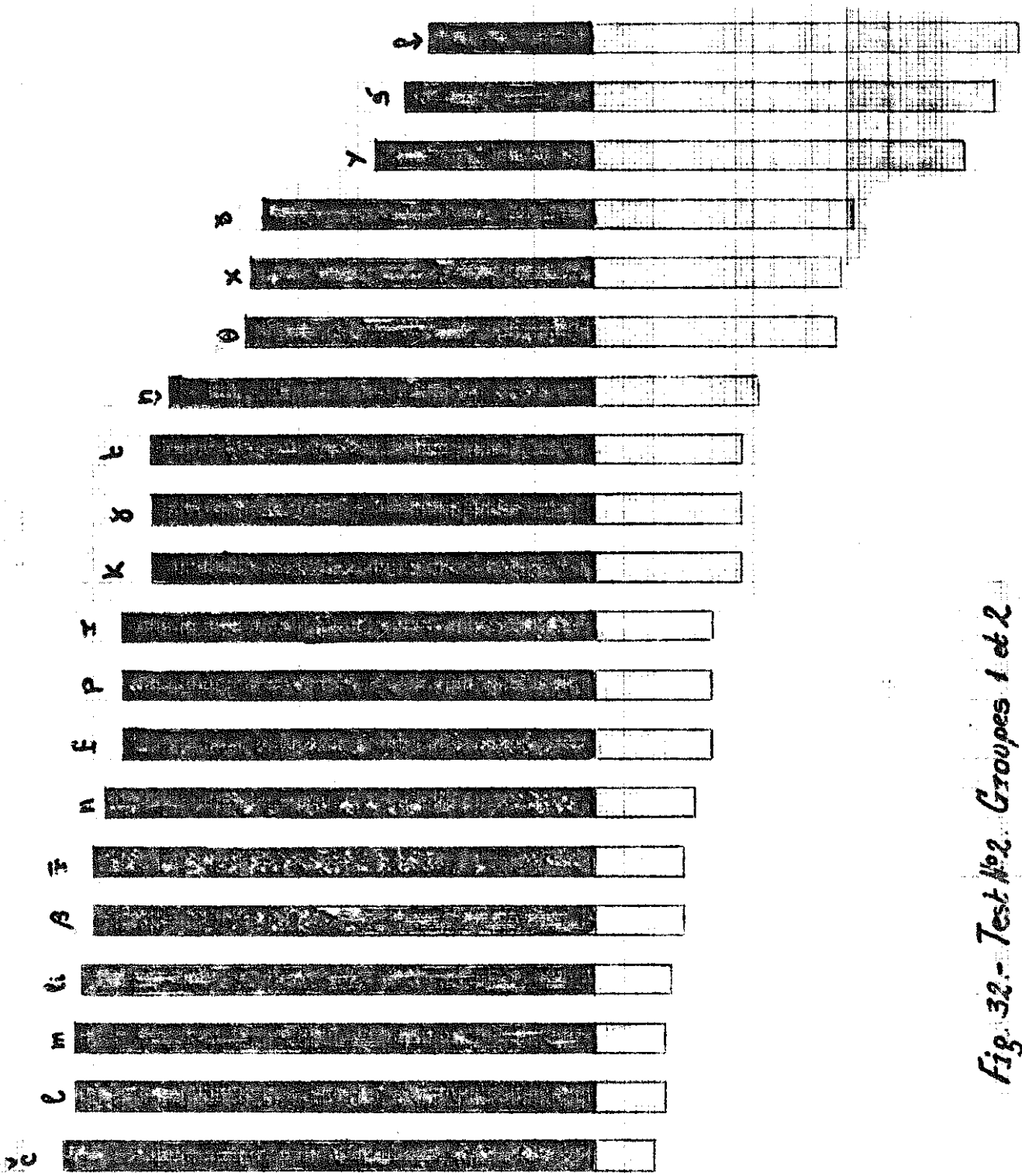
( oui - non ) ; les instructions étaient d'entourer d'un cercle la réponse correcte.

La suite des paires des mots a été interrompue, à des intervalles réguliers, par une voix de femme ; elle rappelait le numéro de la case où on devait écrire la réponse suivante. Finalement, nous devons indiquer que les participants avaient eu l'occasion de s'exercer à la tâche demandée, puisqu'avant d'entendre les 150 paires du test, ils ont répondu, sur la feuille N° 1, à 10 paires d'essai. On n'a pas tenu compte de ces réponses dans le résultat final.

Les précautions adoptées ont donné un bon résultat. Sur les 1.200 réponses attendues, il n'y a eu que 6 cases sans réponse enregistrée. De manière arbitraire, dans tous les cas, elles ont été comptabilisées " non ".

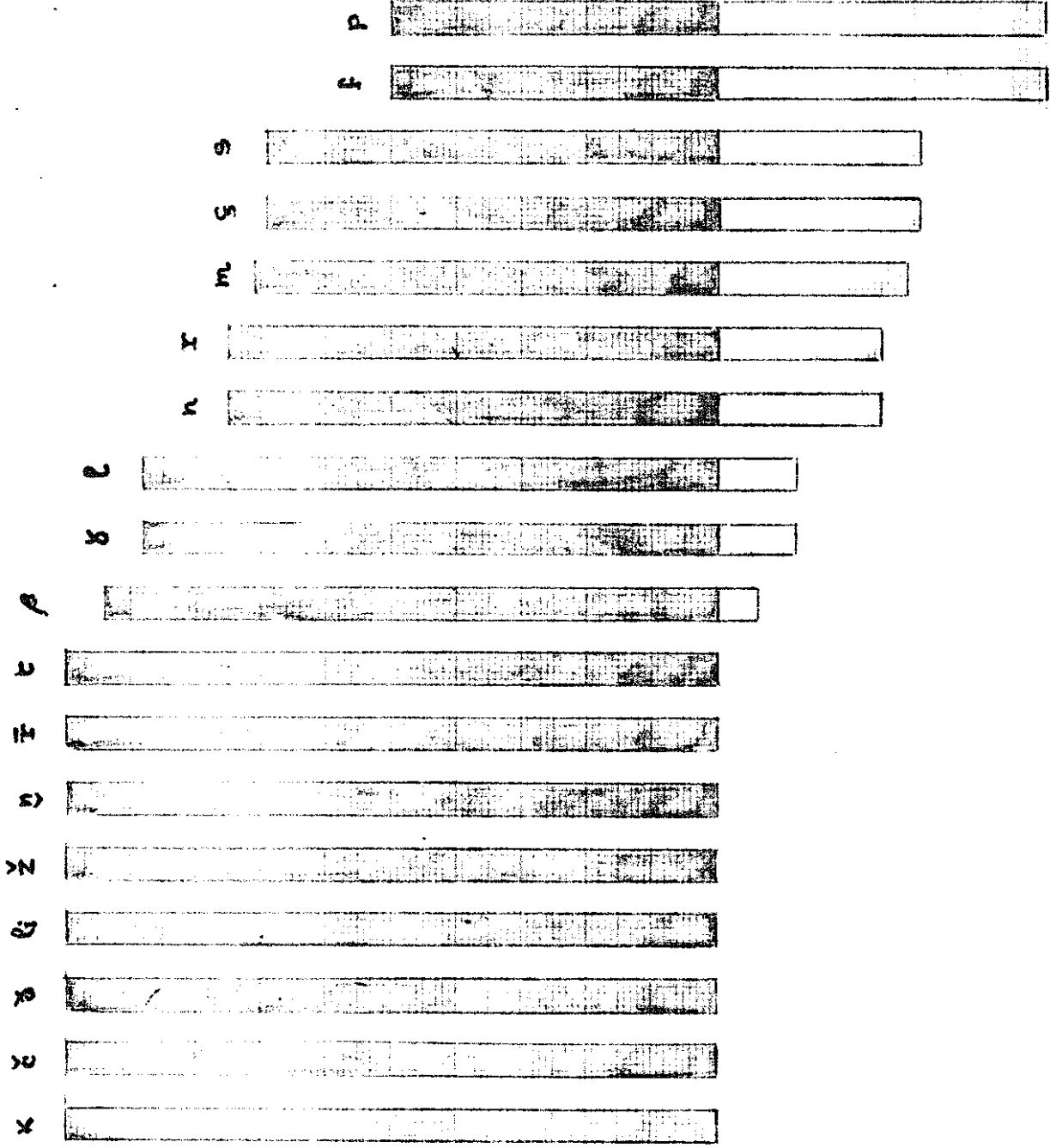
#### 2.2.2.- Présentation des résultats.

Nous présentons, dans les trois tableaux qui suivent, les résultats des groupes 1 et 2 ( fig. 32 ), du groupe 3 ( fig. 33 ) et du groupe 4 ( fig. 34 ). Dans les colonnes ont été indiqués, en chiffres, les pourcentages de réponses " oui " ( à gauche ) et de réponses " non " ( à droite ). Ces chiffres ont été transposés, à la droite des colonnes, sous forme de graphique. Au-dessus d'une ligne horizontale et en couleur foncée apparaissent les réponses " oui " ; au-dessous, en couleur claire, les réponses " non ". Dans tous les cas, les graphiques ont été organisés suivant l'ordre décroissant de réponses " oui ". Il faut souligner, avant de considérer en détail les résultats des différents tableaux, que les groupes 3 et 4 ont bien rempli leur rôle de témoins : sur les 200 réponses " oui " qui étaient attendues pour les paires de la colonne 4 ( groupe 3 ), il y en a eu 170 ( 81 % ) ; de même, sur les 200 réponses possibles " non " de la colonne 5 ( groupe 4 ), il y en a eu 172. On peut donc conclure très légitimement que les auditeurs ont compris la consigne et que les réponses " oui " et " non " n'ont pas été faites au hasard.



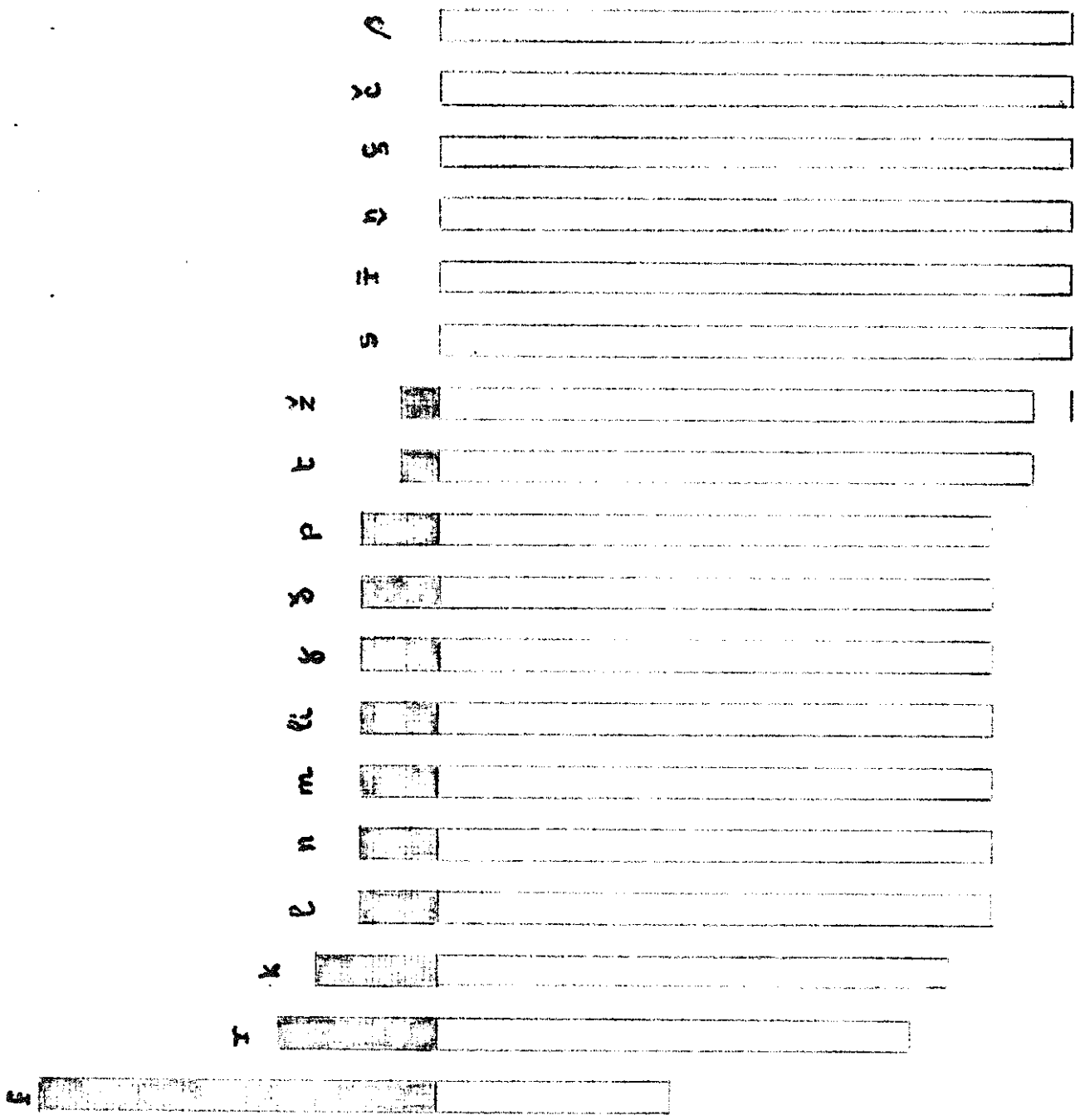
C	PP	mm	C	PP	mm
c	85	80	k	75	25
l	88	82	s	75	25
m	88	82	t	75	25
n	87	83	u	72	28
o	85	85	v	57	44
p	85	85	x	58	42
q	83	87	y	56	44
r	80	80	z	37	63
s	80	80		52	48
t	80	80		28	72

Fig. 32.- Test No. 2. Groupes 1 et 2



PC	PC	1001	10001	PC	0011	10001
K	K	100	0	x	x	88.12
x	x	100	0	o	o	88.12
o	o	100	0	n	n	75.25
i	i	100	0	x	x	75.25
z	z	100	0	m	m	71.23
o	o	100	0	s	s	63.31
x	x	100	0	s	s	63.31
t	t	100	0	f	f	50.50
a	a	916	0	p	p	50.32

Fig. 33 - Test No. 2 - Group 3



Letter	Frequency	Percentage
f	63.57	12.88
i	25.75	6.94
k	19.81	6.94
l	12.88	0.100
n	12.88	0.100
m	12.88	0.100
o	12.88	0.100
q	12.88	0.100
r	12.88	0.100
s	12.88	0.100

Fig. 34. Test No. 2. Groupe 4.



### 2.2.2.1. - L'interprétation des résultats.

L'observation des graphiques des fig. 33 et 34 indique qu'il existe effectivement une tendance à organiser les résultats autour des pourcentages où une des deux réponses possibles approche du 100 % : sur 18 types des paires du groupe 3, il y en a 8 qui présentent une différence de 100 % à 0 % ; dans le groupe 4, il y en a 6. Par contre, les groupes 1 et 2 ( fig. 32 ) présentent des résultats moins tranchés : entre les paires où le "oui" domine ( p. ex. : /č/<sub>C</sub> - /č/<sub>p1.</sub> ) et celles où domine le " non " ( p. ex. /l/<sub>C</sub> et /ž/<sub>p1.</sub> ) il existe une gradation très nette provoquée par la diminution des réponses " oui " et par l'augmentation corrélatrice des réponses " non ". Par conséquent, il se pose le problème d'interpréter une portion importante de réponses qu'il serait vain d'essayer de faire entrer dans un cadre rigide ne comportant que deux possibilités.

Une réponse au hasard ( si, p. ex., les réponses aux paires étaient faites en tirant à pile ou face ) implique un nombre sensiblement identique des " oui " et des " non ". Mais, dans notre expérience, on ne peut pas interpréter des résultats qui oscillent autour de 50% et 50 %, en disant qu'ils relèvent du " hasard ". En effet, cette interprétation n'explique pas pourquoi, dans d'autres paires, il est absolument hors de cause que les résultats soient dus au hasard. Il est impossible de penser que les participants au test se sont mis d'accord pour répondre de manière capricieuse à certaines paires et en se laissant influencer par des données perceptives dans les autres.

Il est probable que la linguistique a été trop largement influencée par la recherche des résultats par " oui " et par " non " ; les notions d'"opposition " et de " discrétion " ( Cf. la discussion au chap. X ) supposant en dernière instance ce type d'organisation. Or, les résultats de cette expérience, qui recourent<sup>16</sup>, sur ce plan ceux de la précédente<sup>16</sup> et d'autres

---

16.- Cf. dans le tableau de la fig. 29, les pourcentages décroissants d'erreurs de 63 % à 2 % .

observations dont on parlera au chapitre suivant, nous forcent non seulement à admettre l'existence de résultats intermédiaires mais aussi à essayer de les intégrer.

Nous suggérons d'organiser l'interprétation des résultats autour de trois tranches qui correspondent aux trois tiers dans lesquels l'échelle des pourcentages de 0 à 100 % peut être divisée. On détermine ainsi trois classes différentes :

- . Classe A, ou classe des unités sûrement identifiées,
- . Classe B, ou classe des unités sûrement non-identifiées et,
- . Classe C, ou classe des unités avec troubles dans l'identification.

La première classe ( Classe A ) comporte la tranche des paires qui ont reçu au moins 67 % des réponses " oui " et un maximum de 33 % des réponses " non " ; c'est-à-dire que dans cette classe il y a au moins, pour chaque paire, deux réponses " oui " pour une réponse " non ". La classe B ( unités sûrement non-identifiées ) comporte la proportion inverse de réponses ( 67 % des réponses " non " et 33 % des réponses " oui " ). La classe C, enfin, comprend la zone intermédiaire : moins de 67 % de réponses " oui " ou moins de 67 % de réponses " non " .

On peut faire à cette tripartition une objection importante : pourquoi ne pas partager en 4, 5, 10 ou davantage encore les possibilités qui existent entre 0 et 100 ? Nous devons rappeler que ces expériences visent simplement à recueillir des données dont les identifications linguistiques doivent rendre compte. A partir du moment où les identifications perceptives se distribuent progressivement par rapport à une échelle donnée, les identifications linguistiques auront à prévoir, dans un cas idéal, des jugements d'identité et de différence qui, eux aussi, seraient susceptibles de s'organiser selon une progression analogue. Or, le fait de prévoir l'existence des trois groupes situe déjà le problème sur un plan très différent de celui où <sup>on</sup> se placerait si l'on ne prévoyait que deux ( identification et non-identification ), car il nous oblige à organiser la comparaison

des unités de 2artic. en fonction de la notion de plus ou moins identique et non pas de celle d'identique ou de différent. De ce fait, si par la suite on démontrait effectivement la nécessité d'un partage en 4 et non pas en 3, la nouvelle disposition pourrait être assimilée à une complication de la précédente et non pas comme une organisation nouvelle. Avec les données de ce travail, nous ne prétendons que montrer la nécessité de penser en termes d'échelles graduelles.

Mais la question de la justification du partage en trois tranches peut être posée sur un plan différent. Les identifications perceptives n'étant qu'une variable et une seule parmi les variables qui interviennent dans une situation de communication au moyen des langues différentes ( Cf. § 1.1 ), on peut se demander si les autres variables justifient une partition graduelle de l'échelle des identifications perceptives ou, si, au contraire, elles font plutôt penser à la nécessité de revenir à une bipartition. Dans ce dernier cas, où placer la limite ? En effet, la nécessité de penser en fonction d'une échelle graduelle paraît établie sur le plan des identifications perceptives et sur ce plan seulement : dès qu'on place le problème des identifications perceptives dans un cadre où la communication se fait au moyen de langues différentes, il ne semble plus justifié de parler de la perception discrète des segments, mais de la perception discrète des sons. Chaque son est identifié perceptivement avec un segment, mais tous les sons appartenant à un segment ne sont pas identifiés perceptivement avec un seul segment de l'autre langue. Mais, comme nous venons de l'indiquer, la réussite ou l'échec dans les identifications perceptives devraient pouvoir être intégrés dans un modèle d'ensemble de la communication accomplie avec des codes différents. Or, à cet égard, et bien que ce travail se limite à aborder le problème des identifications linguistiques et ses rapports avec les identifications perceptives, il est possible d'avancer l'idée suivante : si une unité /A/ est identifiée perceptivement avec une unité /B/ l'utilisateur peut "compter" sur cette identification pour reconstruire la forme où

apparaît l'unité /A/ et, par là, retrouver le sens adéquat. Par contre, si l'identification perceptive de /A/ avec /B/ ne se fait que de manière sporadique ( c'est typiquement le cas des unités du groupe B, qui présentent des troubles dans l'identification ), le récepteur ne peut pas compter sur elle pour continuer le processus d'interprétation de l'énoncé. En effet, suivant en ceci Hockett ( Cf. 277 ), on peut assimiler la différence entre deux codes au bruit du canal dans la transmission d'un message : les deux facteurs introduisent des altérations au message produit par l'émetteur <sup>17</sup>. Or, comme le signale Shannon ( 585, p.34-36) si un émetteur utilise deux symboles ( p. ex. "0" et "1" ) qui ont les mêmes probabilités d'apparition et si le bruit dans le canal est tel que les symboles reçus sont entièrement indépendants des symboles émis, la probabilité de recevoir 1 est de 0,5 de même que celle de recevoir 0. Mais, il ne faut pas croire, continue de raisonner Shannon, que dans un cas de ce type on a transmis la moitié de l'information contenue dans le message ; en fait, l'information transmise est zéro, car " equally good transmission could be obtained by dispensing with the channel entirely and flipping a coin at the receiving point ". En effet, bien que la moitié des symboles " 1 ", qui ont été émis arrivent sous la forme correcte " 1 " ( de même que la moitié des symboles " 0 " ), l'autre moitié arrive sous une forme incorrecte : or, le récepteur, lorsqu'il reçoit un " 1 " ( de même que lorsqu'il reçoit

---

17.- On peut encore pousser l'analogie plus loin. Shannon fait la distinction entre " distorsion ", qui est une perturbation systématique et " noise ", qui est une " chance variable " Une distorsion peut, en principe, être corrigée, en ce sens qu'on peut accomplir sur le signal reçu l'opération inverse de celle qui a causé la distorsion. Ceci est impossible pour le bruit, qui est dû au hasard. Or, si systématiquement, une unité /A/ est " mal perçue " en ce sens qu'elle est identifiée avec une unité qui n'est pas en correspondance lexicale avec /A/ mais qui est toujours la même, il est possible de corriger l'identification perceptive moyennant une règle générale: ce cas est donc analogue à la distorsion et non pas au bruit. En revanche, si les identifications se font de manière erratique, l'unité /A/ étant identifiée parfois avec /B/ et parfois non, nous rencontrons une situation analogue à celle du " bruit ".

un " 0 " ) ne sait pas si c'est un " 1 " avec ou sans erreur et ne peut pas s'en servir.

Si ce raisonnement est appliqué à la question des identifications perceptives, on a le droit de penser que les unités identifiées aux alentours de 50 % ( celles du groupe B ) jouent un rôle analogue à celle du groupe C, en ce sens que l'auditeur ne peut pas compter sur elles dans le processus d'ensemble de l'interprétation de l'énoncé. Ceci suggère une bipartition qui vient se superposer à la tripartition précédente. On peut ainsi différencier, d'une part, la classe A ( unités sûrement identifiées ) et, d'autre part, la classe D, groupant toutes les unités qui n'appartiennent pas à la classe A. La classe D ainsi définie embrasse les unités de la classe B ( avec troubles dans l'identification ) et les unités de la classe C ( unités sûrement non-identifiées ). On peut caractériser la classe D comme celle des " unités non-sûrement identifiées ".

2.2.2.2.- Distribution des unités de 2artic. des groupes 1, 2 et 3 dans les classes précédentes.

Les considérations du paragraphe 2.2.2.1, peuvent justifier une tripartition ( classes A, B et C ) soit une bipartition ( A et D ). On préférera l'un ou l'autre de ces classements en fonction du but poursuivi : tripartition si l'expérience est seulement envisagée sur le plan des identifications perceptives, bipartition si on essaye en outre de l'intégrer dans un cadre plus vaste. Nous présentons, ci-dessous les unités des groupes 1 et 2, du groupe 3 et du groupe 4, distribuées selon les deux possibilités.

Groupe 1 et 2.

. Classe A ( unités sûrement identifiées ).

/č/C - /č/P1. ; /l/C - /l/P1. ; /m/C - /m/P1. ; /li/C - /li/P1. ;  
 /β/C - /β/P1. ; /ē/C - /ē/P1. ; /n/C - /n/P1. ; /r/C - /r/P1. ;  
 /r/C - /r/P1. ; /k/C - /k/P1. ; /γ/C - /γ/P1. ; /t/C - /t/P1. ;  
 /q/C - /q/P1. ; /p/C - /p/P1.

Classe D unités non-sû- rement identi- fiées.	{	. Classe B ( unités sûrement non-identifiées ) /ś/C - /ś/P1. ; /ǰ/C - /ǰ/P1.
		. Classe C ( unités avec troubles dans l'identifica- tion ). /θ/C - /θ/P1. ; /x/C - /x/P1. ; /δ/C - /δ/ ; /y/C - /ž/P1.

Groupe 3.

. Classe A.

/K/P1. - /K/P1. ; /č/P1. - /č/P1. ; /δ/P1. - /δ/P1. ;  
 /li/P1. - /li/P1. ; /ž/P1. - /ž/P1. ; /q/P1. - /q/P1. ; /ē/P1. -  
 /ē/P1. ; /t/P1. - /t/P1. ; /β/P1. - /β/P1. ; /γ/P1. - /γ/P1. ;  
 /l/P1. - /l/P1. ; /n/P1. - /n/P1. ; /r/P1. - /r/P1. ; /m/P1. -  
 /m/P1. ; /q/P1. - /q/P1. ; /s/P1. - /s/P1.

Classe D	{	. Classe B. Aucune paire.
		. Classe C. /F/P1. - /F/P1. ; /P/P1. - /P/P1.

Groupe 4 <sup>18</sup>.

. Classe A. Aucune paire.

Classe D	{	. Classe B
		/β/P1. - /Z/P1. ; /č/P1. - /Z/P1. ; /q/P1. - /Z/P1. ;
		/q/P1. - /Z/P1. ; /ē/P1. - /Z/P1. ; /s/P1. - /Z/P1. ;
		/ž/P1. - /Z/P1. ; /t/P1. - /Z/P1. ; /δ/P1. - /Z/P1. ;
		/γ/P1. - /Z/P1. ; /li/P1. - /Z/P1. ;
		/m/P1. - /Z/P1. ; /n/P1. - /Z/P1. ; /p/P1. - /Z/P1. ;
		/l/P1. - /Z/P1. ; /k/P1. - /Z/P1.

18.- /Z/, dans les paires de ce groupe indique toute unité autre que l'unité de gauche de chaque paire.

. Classe C  
/f/\_{P1} - /Z/\_{P1}.

Les paires /f/\_{P1} - /f/\_{P1} et /p/\_{P1} - /p/\_{P1} du groupe 3 présentent un comportement inattendu. Le cas de /f/\_{P1} est particulièrement frappant : elle n'est pas sûrement identifiée là où elle devrait l'être ( groupe 3 ) et elle est identifiée avec troubles là où elle devrait être sûrement non-identifiée ( groupe 4 ).

Il nous est impossible d'avancer des justifications à ces comportements si ce n'est que par une explication ad-hoc en fonction, p. ex., des caractères " bilabial" et " sourd " qui feraient que ces unités seraient de perception difficile. Leur comportement aberrant, par rapport aux autres paires des groupes 3 et 4, nous autorise cependant à les laisser de côté ; comme il a été indiqué plus haut les paires des groupes 3 et 4 ont finalement bien rempli le rôle de " témoin ".

### 2.3.- La comparaison des résultats des deux expériences.

Il existe une concordance importante, qui n'est cependant pas totale, entre les résultats des deux expériences.

D'après l'expérience N° 1, les unités /č , r, n, t, r̄ / de C sont identifiées avec / č , r, n, t, r̄ / de P1. L'expérience N° 2 confirme pleinement ce résultat : ces unités appartiennent toutes aux paires de la classe A ( unités sûrement identifiées ).

D'après l'expérience N° 1, les unités /θ , l, l̄, y, x, li/\_{C} et vraisemblablement /s'/\_{C} et /δ'/\_{C} ne sont pas identifiées perceptivement avec, respectivement , /s, l, ž, ž, ç, li/\_{P1} et /s, δ/\_{P1}. Or, l'expérience n° 2 confirme, mais en partie seulement, ces résultats. En effet, selon cette dernière expérience, les unités /s', l̄/\_{C} et /θ, y, x, δ'/\_{C} sont des unités non sûrement identifiées ( classe D ), les deux premières étant, par ailleurs, des unités sûrement non identifiées ( classe B ) Il

est donc important de constater que, d'après les deux expériences, /θ, l, y, x, s, <sup>δ</sup> /<sub>C</sub> sont à placer sur un plan différent de /č, r, n, t, ī /<sub>C</sub>.

Mais les unités /l/<sub>C</sub> et /li/<sub>C</sub> présentent une difficulté : selon l'expérience N° 1, elles devraient être placées parmi les unités non identifiées perceptivement, selon l'expérience N° 2, leur place serait parmi les unités sûrement identifiées. Il est donc nécessaire d'essayer d'expliquer cette discordance dans les résultats. Pour ce faire, nous devons revenir à l'expérience n° 1 et présenter quelques résultats complémentaires.

2.3.1.- Résultats complémentaires apportés par l'expérience n° 1.

Nous présentons, dans le tableau qui suit, le détail des erreurs commises par rapport aux unités / li, θ, x, l, <sup>δ</sup>, s, y /<sub>C</sub>. A côté de la lettre utilisée - et qui dénote une erreur - nous notons le nombre des cas où cette lettre a été employée.



Un2a	erreurs		lettres utilisées	Nombre	Un2a	erreurs		lettres utilisées	Nombre					
	%	Nombre				%	Nombre							
s	14	7	y	4	x	34	17	p	7					
			sh	1				f	2					
			as	1				3v	1					
			t	1				p	1					
y	18	9	i	8				c	2	uc	1			
			n	1										
li	63,3	19	ll	12				d	23	15	s	1		
			lli	4									z	1
			le	2										
			ill	1										
ø	34	17	t	9				1	16,4	9	n	3		
			f	3							b	3		
			vu	1							ø	1		
			p	1							u	1		
			rs	1	g	1								
			fr	1										
			ss	1										

Fig. 35. - Présentation détaillée des erreurs.

Le tableau de la fig. 35 peut nous aider à comprendre le problème posé par /li/<sub>C</sub> et par /l/<sub>C</sub>.

Considérons d'abord /li/<sub>C</sub>. Sur 19 erreurs, il y en a 17 qui comportent l'utilisation de ll. Par ailleurs, nous devons nous rappeler que /li/<sub>C</sub> correspond à /li/<sub>P1</sub>, et que /l/<sub>C</sub> correspond à /ž/<sub>P1</sub> ou à ( /l/ )<sub>P1</sub>. Nous interprétons donc les réponses ll pour /li/<sub>C</sub> comme suit : lorsqu'un usager de P1. doit interpréter des énoncés qu'il sait avoir été produits par un locuteur de P1, il n'utilise pas ( /l/ ) dans l'acte de perception. Par contre, lorsqu'il écoute des énoncés de C - et, tout particulièrement, dans une situation expérimentale où la tâche qui lui est proposée consiste précisément à donner une importance particulière aux identifications perceptives - il sait que l'unité ( /l/ ) qu'il garde, pour ainsi dire, en disponibilité, doit être utilisé. Mais comme, sur le plan perceptif, il la connaît mal, il confond /li/<sub>C</sub> avec /l/<sub>C</sub><sup>19</sup>. Par contre, ce processus, qui implique le recours à ( /l/ )<sub>P1</sub>, ne peut pas se produire au cours de l'expérience N° 2, où il y a présentation presque simultanée d'une suite de sons qui réalisent /li/<sub>C</sub> et d'une suite des sons qui réalisent /li/<sub>P1</sub>. Il nous semble donc qu'il faut conclure à une identification perceptive de /li/<sub>C</sub> avec /li/<sub>P1</sub> : cette identification serait perturbée par la connaissance de ( /l/ )<sub>P1</sub>, qui se révèle ainsi être une unité qui joue un double rôle : elle permet d'enregistrer les sons qui appartiennent à /l/<sub>C</sub> par ll, mais elle provoque, d'autre part, les réponses ll pour les unités des sons qui appartiennent à /li/<sub>C</sub>.

Le comportement, dans l'expérience N° I, par rapport à /l/<sub>C</sub>, relève d'une explication différente, 13 parmi les 15

---

19.- La même perturbation est introduite par les instituteurs qui essayent de prononcer ll comme /l/, le résultat étant que la faute d'orthographe qui consiste à utiliser ll à la place de li est une des plus courantes.

erreurs ( 11 erreurs relèvent de l'emploi de la lettre d, et 2 de l'emploi de la lettre r ) ont en commun que l'erreur commise permettait de retrouver une forme avec signifié. P. ex., deux erreurs viennent du fait d'avoir noté [ 'tolo ]<sub>C</sub> comme toro. Il faut souligner que le comportement est particulier à /l/<sub>C</sub>, aucune des erreurs commises par rapport à /s', y, li, <sup>δ</sup> / ne peut être expliquée par l'utilisation d'une lettre susceptible de rétablir un signifiant doué de signifié ; en ce qui concerne /θ/<sub>C</sub>, il n'y a que 5 erreurs sur 17 qui peuvent être attribuées au signifié, et, dans le cas de /x/<sub>C</sub>, 1 sur 34. Etant donné que dans le cas de /l/<sub>C</sub> de l'expérience N° 1 intervient une variable qui n'atteint pas les autres unités de la même expérience et que cette variable relève de l'intervention du signifié, on peut conclure que, sur le plan des identifications perceptives, c'est l'expérience N° 2 qui reflète le comportement réel par rapport à /l/<sub>C</sub>.

Si l'on retient les explications données pour /li/<sub>C</sub> et /l/<sub>C</sub> - dont le caractère ad-hoc peut être accepté, étant donné les circonstances particulières dans lesquelles elles se trouvent - les résultats des expériences 1 et 2 concordent : /l̄, y, s, θ, x, <sup>δ</sup> / sont les unités de C qui posent des problèmes dans leurs identifications perceptives, ce qui les différencie des autres consonnes de C et notamment de / č, r, n, t, r̄ / qui comme les deux expériences l'ont montré, peuvent facilement être identifiées avec les unités correspondantes de P1.

### 3.- Autres résultats dans le cadre de la dialectologie espagnole.

Avant d'essayer d'interpréter les résultats précédents en les mettant en rapport avec la question des identifications linguistiques, nous devons citer quelques résultats complémentaires, soit pour compléter l'interprétation de ceux qui précèdent ( § 3.1 ), soit pour élargir leur domaine ( § 3.2. ).

#### 3.1.- Complément aux expériences 1 et 2.

Il serait à la rigueur possible d'interpréter la

difficulté perceptive par rapport à /l̥, y, s̥, θ, x, δ/C en disant que les unités /ž, s, ʒ, δ/P1. sont intrinsèquement plus difficiles à percevoir, étant donné, p. ex., leur caractère fricatif. Les difficultés ne seraient donc pas, par rapport à /l̥, y, s̥, θ, x, δ/C ; elles seraient provoquées par cette " faiblesse intrinsèque " qui se retrouve dans les unités correspondantes dans P1. Or, il y a deux ordres de faits qui infirment cette éventuelle interprétation. D'une part, les résultats obtenus dans le groupe 3 de l'expérience N° 2 : les paires /δ/P1. - /δ/P1., /ž/P1. - /ž/P1., /ʒ/P1. - /ʒ/P1., /s/P1. - /s/P1. appartiennent toutes à la classe A ( unités sûrement identifiées ). D'autre part, nous avons fait une expérience de contrôle avec la même technique de l'expérience N° I et avec les mêmes participants : on leur a demandé d'écrire à la dictée les mots-s prononcés par un usager de P1.; ces mots présentent en position intervocalique les unités /ž, s, δ, ʒ/P1.. Les résultats sont les suivants :

	sons	erreurs	%
ž	50	2	4
s	50	0	0
ʒ	50	1	2
δ	50	0	0

Fig. 36 - Erreurs dans P1

Si l'on compare le pourcentage d'erreurs de /ž/P1. avec ceux de /y/C et de /l̥/C, de /s/P1. avec ceux de /s̥/C et de /θ/C, de /δ/P1. avec celui de /δ/C, de /ʒ/P1. avec celui de /x/C. ( Cf. fig. 29 et 36 ), il est impossible de conclure que les unités de P1. présentent une difficulté intrinsèque. La difficulté par rapport aux unités de C doit donc être trouvée dans celles-ci.

3.2.- /ž/ en correspondance lexicale avec /r̄/.

Dans un certain nombre de dialectes de l'espagnol, en particulier de l'espagnol d'Amérique<sup>20</sup> /r̄/ intervocalique est en correspondance lexicale avec /ž/, appelé " erre asibilada " par les dialectologues et phonéticiens espagnols. Son nom rappelle son caractère de sifflante, prononcée avec un début de rétroflexion ; elle oscille entre la sonorité et la sourdité. La présence de ce type phonique exclut, en général, la présence d'une unité /ž/ dans le même dialecte ; dans ce cas, c'est l'unité /y/ qui correspond à /ɭ/<sub>C</sub> et à /y/<sub>C</sub>. Cette distribution n'est cependant pas absolue, car dans certaines régions, p. ex. dans certaines zones des provinces de Tucumán et de La Rioja, au Nord de l'Argentine, coexistent l'unité /ž/ ( en correspondance avec /ɭ/ ou /y/<sub>C</sub> ) et l'unité /ž/ ( en correspondance avec /r̄/<sub>C</sub> ). Le problème se pose donc de savoir quelles sont, sur le plan des identifications perceptives, les répercussions de l'existence de /ž/.

Dans la province de Corrientes, au N.E. de l'Argentine, nous avons, parmi les unités intervocaliques, /ž/<sub>Corr.</sub> ( en correspondance avec /r̄/<sub>Pl.</sub> ) et /y/<sub>Corr.</sub> ( en correspondance avec /ž/<sub>Pl.</sub> ). Il était donc intéressant de déterminer, comme l'a fait Adriana Gandolfo ( 171 ) avec quelle unité, /ž/<sub>Corr.</sub> ou /y/<sub>Corr.</sub> les usagers de Corr. identifient les sons qui réalisent /ž/<sub>Pl.</sub>.

Il existe un certain nombre de paires minimales du type cova-corra qui sont /'Koža/ - /'Koṛa/ en Pl. et /'Koya/ - /'Koža/ en Corr. Lorsqu'un usager de Corr. reçoit des sons qui réalisent /ž/<sub>Pl.</sub>, il n'existe donc aucune raison - autre que perceptive - pour qu'il réponde en écrivant rr - ce qui indique une identification avec /ž/<sub>Corr.</sub>. Or, Gandolfo trouve que systématiquement - dans presque 80 % des cas - les usagers de Corr.

---

20.- Cf. Pour une description sur le plan acoustique, cf. Barbón 26. Sur l'existence et la répartition géographique de ce type phonique, cf. Alonso, 9, Alonso et Lida, 11, Vidal de Battini, 640; cf. également Cárdenas 72 et Granda, 181.

21.- Nous n'empruntons de cette contribution que ce qui relève du problème posé dans ce travail et en présentant les données selon notre terminologie.

écrivent rr, lorsqu'ils ont à enregistrer des énoncés, produits par un usager de Pl., qui présentent des sons qui réalisent /ž/Pl. La conclusion semble claire : les usagers de Corr. identifient sur le plan perceptif /ž/Pl. avec /ž/Corr.

Il nous a été possible d'effectuer, mais de manière beaucoup moins systématique, d'autres observations portant sur des énoncés produits par un locuteur de Tucumán ( désormais Tuc. capitale de la province du même nom, au N.O. de l'Argentine ) et interprétés par des usagers de Pl.

Tuc., en position intervocalique, présente les unités /ž/ et /ž/ en correspondance, respectivement avec /r̄/Pl. et /ž/Pl. Il s'agirait donc de savoir, par le biais des paires minimales dont nous avons fait état ci-dessus, si un usager de Pl. était capable de discerner entre un son qui réalise /ž/ et un son qui réalise /ž/.

Le résultat que nous avons obtenu dans presque tous les sondages préliminaires est que les usagers de Pl. ne peuvent pas le faire ; les réponses étant, soit les lettres y ou ll, si on demande des réponses sous une forme écrite, soit la production des sons qui réalisent /ž/Pl., si on demande des réponses orales. Il est donc possible de conclure, bien que les faits demandent à être vérifiés, qu'un usager de Pl. identifie /ž/Tuc. et /ž/Tuc. avec /ž/Pl.

#### 4.- Identifications linguistiques et identifications perceptives.

Il est maintenant possible de reprendre, à partir des données dégagées dans les paragraphes qui précèdent, la question de la comparaison explicative : quelles sont les identifications linguistiques susceptibles de rendre compte des identifications perceptives ?

Les observations recueillies aux § 2 et 3, nous permettent de dresser un bilan des identifications perceptives sûrement établies entre plusieurs dialectes de l'espagnol. Les identifications perceptives portent essentiellement sur les consonnes en position intervocalique et à l'intérieur du mot. Elles concernent l'ensemble des consonnes de C. comparées à celles de Pl. et quelques consonnes de Corr. et de Tuc., comparées à / $\tilde{a}$ /<sub>Pl.</sub>. A ces observations s'ajoutent d'autres, portant sur la facilité des identifications perceptives entre voyelles de C et de Pl. Nous présentons, dans le tableau qui suit, les quatre sous-systèmes consonantiques ( C, Pl, Corr. et Tuc. ) et le résumé des identifications perceptives entre consonnes. Le symbole "  $\rightarrow$  " signale une " identification perceptive sûre ", la pointe de la flèche étant proche de l'unité prononcée par l'auditeur qui accomplit l'identification. L'absence de "  $\rightarrow$  " entre une unité de 2artic. de C. et une unité de Pl., indique qu'il n'y a pas d'identification perceptive sûre. En revanche, l'absence de ce même symbole entre une quelconque des unités de Tuc. et de Corr. avec une des unités de Pl. ou de C., n'est que l'indication de l'absence des données bien établies sur le comportement éventuel des usagers.

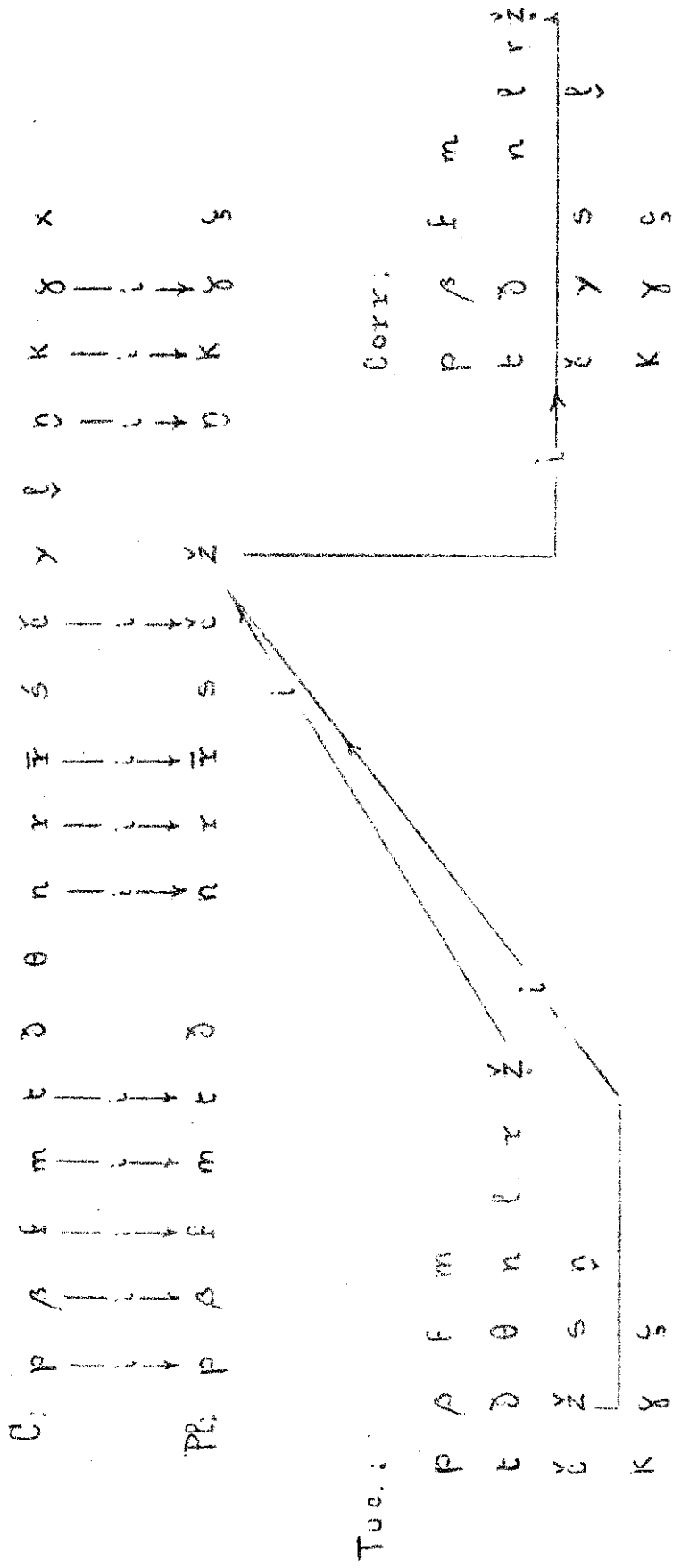


Fig. 37. C, PE, Toe, Corr.; identifications perceptives sûrement établies



Nous excluons des " identifications perceptives sûrement établies ", aussi bien les unités qui ont présenté des difficultés dans l'identification que celles qui sont franchement non-identifiées. En faisant celà, nous sommes conscients de simplifier grandement la question des identifications perceptives, étant donné que celles-ci se distribuent entre deux pôles plus une zone intermédiaire. Dans la présentation précédente, nous n'avons retenu qu'un des deux pôles. Mais, pour la discussion qui suit, ces données suffisent. En effet, à partir des données recueillies, il nous importe de montrer les limites des identifications linguistiques telles qu'elles résultent des travaux mentionnés dans la deuxième partie de ce travail. Or, on peut facilement accepter que, si les identifications linguistiques, ont de la peine à rendre compte de faits simplifiés, elles seront encore moins capables de traiter ceux qui sont plus complexes. Par ailleurs, nous croyons que les faits qui viennent d'être résumés suffisent, d'une part, pour compléter, sur le plan explicatif, la critique des chapitres qui précèdent sur les identifications linguistiques, et d'autre part, pour permettre d'envisager les identifications linguistiques selon une optique différente.

Dans la deuxième partie de ce travail, nous avons rencontré, à plusieurs reprises, et révélées sous des formes différentes, des difficultés analogues : les critères comparatifs ne sont pas suffisamment clairs, les jugements d'identité et de différence admettent des solutions multiples. Dans ces conditions, il semblerait difficile, sinon impossible, de conclure qu'un critère - que nous avons nous-même essayé d'explicitier - serait incapable d'aboutir à un jugement susceptible de rendre compte des identifications perceptives. Les critères étant peu clairement formulés et permettant des solutions diverses, il sera toujours possible d'arguer qu'avec une autre interprétation il est possible d'aboutir à une solution susceptible de rendre compte de telle ou telle identification perceptive. Mais, en fait, cette difficulté n'en est pas une. A partir du moment où une même approche comparative peut être appliquée de plusieurs manières,

qui aboutissent à des résultats non-identiques, cette approche, de ce fait même, doit être révisée et améliorée. Par ailleurs, dans la discussion qui suit, nous essayerons de montrer que les échecs de tel ou tel type d'identification linguistique ne relèvent pas d'un cas particulier, mais qu'ils sont la conséquence de la manière de concevoir, sur un plan général, la comparaison des unités de 2artic.

#### 4.1.- L'identification des unités non-substantielles.

Les résultats obtenus aux § 2 et 3 montrent que les identifications linguistiques des unités non-substantielles ne sont pas capables de rendre compte des identifications perceptives. Et cette incapacité semble bien exister non seulement si l'on utilise les quelques critères comparatifs explicités par Hjelmslev ( Cf. chap. IV, p. 131 -132 ), mais aussi sur un plan général.

Reprenons le " calculus " typologique proposé par le linguiste danois et, plus particulièrement, la distinction entre Catégorie ( entité du calculus ) et catégorie ( ensemble d'unités d'une langue particulière ). Nous pouvons constater que si les critères comparatifs explicités dans ce " calculus " sont appliqués aux dialectes de l'espagnol, toutes les catégories des consonnes mentionnées aux paragraphes 2 et 3 appartiennent à une même Catégorie, celle des consonnes en début de syllabe. C'est-à-dire que, même si l'on essaye d'appliquer jusqu'aux limites des possibilités les traits du calculus typologique proposé par Hjelmslev, il est impossible de différencier, par le biais des Catégories de ce calculus, la catégorie des consonnes de C de celle de Pl., de Corr. ou de Tuc. Par ailleurs, l'identification globale de ces quatre catégories ne peut pas rendre compte des identifications perceptives qui ne peuvent être expliquées que par des identifications partielles, parce qu'elles relèvent des membres des catégories considérées isolément.

On devrait se demander si, en glossématique, il est possible d'identifier des unités et non pas seulement des

catégories. Il se peut que, par un raisonnement analogue à celui exposé au chap. IV, § 5, il soit effectivement possible de comparer des unités à condition que toutes les dépendances reliant chaque unité avec les autres unités de la langue ne soient pas prises en considération. Il existerait donc la possibilité de formuler des critères éventuels, qui seraient compatibles au sens dégagé précédemment ( Cf. p.102 ).

Mais nous croyons qu'il est inutile de tenter de développer dans ce sens la théorie glossématique car, en définitive, c'est Hjelmslev lui-même qui nous montre que les identifications sur le plan de la pure forme ne peuvent pas rendre compte des identifications perceptives. En effet, Hjelmslev a indiqué, à plusieurs reprises, que deux langues pouvaient être différentes sur le plan de la substance et identiques sur le plan de la pure forme, un de ses exemples favoris étant celui du système de l'expression d'une langue susceptible d'être manifesté par des substances différentes - soit par des " sons ", soit par l'"écriture" ( Cf. note 9, p. 112 et note 15, p. 118 ) - tout en restant identique sur le plan de la pure forme. Or, une constatation empirique courante nous montre que celui qui n'a pas appris à lire est incapable d'identifier une lettre avec l'unité phonique qui, dans le code orthographique, est attribuée à cette lettre ; et cette impossibilité existe même si la lettre et l'unité phonique sont absolument identiques sur le plan de la pure forme. Mutatis mutandis, il est difficile de concevoir que deux unités de 2artic. qui sont identiques sur le plan de la pure forme, mais qui n'ont aucun trait de substance en commun puissent être identifiées perceptivement. Il ne semble donc pas que les identifications linguistiques des unités non substantielles soient susceptibles de devenir une solution au problème des identifications perceptives<sup>22</sup>.

---

22.- Il semble par conséquent que la suggestion de Malmberg (404, p. 111 et, en particulier, note ), selon laquelle une identité sur le plan de la pure forme suffirait pour rendre possible la communication au moyen des langues différentes, doit être fortement corrigée.

4.2. - L'identification des phonèmes.

Les identifications perceptives relevées entre plusieurs dialectes de l'espagnol doivent nous convaincre - s'il en était encore besoin - qu'une typologie des configurations de phonèmes n'est pas susceptible de rendre compte des identifications perceptives. La question de savoir si les identifications linguistiques des phonèmes sont aptes à rendre compte des identifications perceptives doit, par conséquent, être posée par rapport aux comparaisons du phonème à phonème et non pas en relation à la comparaison de configuration à configuration. Et nous devons notamment nous poser cette question à propos des deux méthodes comparatives étudiées au chap. VI : le diasystème et le " overall pattern " .

4.2.I.- Les identifications perceptives et le diasystème.

L'absence des critères comparatifs clairs se fait sentir de manière particulièrement aiguë si l'on désire appliquer la méthode comparative proposée par Weinreich à un cas particulier. Comment peut-on définir la " place " d'une unité par rapport au reste de la configuration ? Comment peut-on parler de deux " places " identiques ?

Bien que nous n'ayons pas de renseignements précis, il semblerait que le diasystème suivant, qui embrasse les systèmes consonantiques de C, de Pl., de Corr. et de Tuc., ne trahirait pas les intentions de ceux qui ont proposé, élaboré ou appliqué la notion de diasystème :

// p ~ b ~ f ~ t ~ d ~  $\frac{r}{\theta_e}$  ~ ç ~ s ~ y ~ k ~ x ~ g // C.Pl.Corr.Tuc.

//  $\frac{\bar{r}}{z}$  ~ r ~ l ~  $\frac{1}{\downarrow}$  C.Corr. // C.Pl.Corr.Tuc.

Selon les conventions en usage, nous avons indiqué avec un seul symbole l'identité entre phonèmes : des symboles superposés et séparés par une ligne horizontale indiquent les " zones " où deux langues possèdent deux phonèmes différents ; l'absence de symbole au-dessus de la ligne horizontale indique que le phonème qui apparaît au-dessous n'appartient pas à toutes les langues comparées.

Dans le diasystème consonantique de l'espagnol nous avons noté avec un seul symbole - /y/ - les phonèmes /y/<sub>C</sub><sup>1</sup>, /y/<sub>Corr</sub>, /ž/<sub>Pl</sub><sup>1</sup>, /ž/<sub>Tuc</sub>. Cette notation peut se justifier en fonction de l'esprit qui préside à la construction du diasystème. D'une part, comme il a été précisé au chap. V ( Cf. p. 181-188 ), cette construction manifeste le désir de se dégager des descriptions plus " traditionnelles ", qui accordent une trop grande importance à la substance phonique ; c'est ce recul, par rapport au " phonétique ", qui autorise à utiliser un seul symbole pour noter des entités phoniquement différentes. D'autre part, on peut dire qu'-aussi bien /y/<sub>C</sub> et /y/<sub>Corr</sub>. que /ž/<sub>Pl</sub> et /ž/<sub>Tuc</sub>. ont une " même place " par rapport aux autres unités du système : elles se situent parmi les consonnes sonores, elles sont palatales, elles s'opposent à une affriquée sourde et à une sifflante.

Des considérations analogues pourraient être formulées pour justifier l'utilisation d'un seul symbole ( respectivement /d/, /s/, /x/ ), pour les groupes des phonèmes /d/<sub>C</sub><sup>1</sup>, /d/<sub>Pl</sub><sup>1</sup>, /d/<sub>Corr</sub> et /d/<sub>Tuc</sub>. ; /s/<sub>C</sub><sup>1</sup>, /s/<sub>Pl</sub><sup>1</sup>, /s/<sub>Corr</sub>, /s/<sub>Tuc</sub> ; /x/<sub>C</sub><sup>1</sup>, /ç/<sub>Pl</sub><sup>1</sup>, /ç/<sub>Corr</sub> et /ç/<sub>Tuc</sub>. Dans tous ces cas, on peut accepter que chacun de ces phonèmes entretient les mêmes types de rapport avec les autres unités de sa configuration, les différences phoniques relevant d'un plan " phonétique " sur lequel le diasystème, en principe au moins, ne se place pas. En revanche, la différence entre /r̄/ de Pl. ou de C et /ž/ de Tuc. ou de Corr. relèvent d'une différence entre chacune de ces unités et le reste de la configuration : /r̄/, p. ex., peut être défini comme " multiple " par rapport à /r/, qui serait simple ; or, ce rapport ne se retrouve pas entre /ž/ et /r/. De même, aucun symbole n'apparaît au-dessus de /l/<sub>C,Corr</sub> et de /θ/<sub>C</sub>, car les autres systèmes ne

possèdent aucun phonème occupant une place identique à celle de ces deux unités.

Mais le diasystème consonantique de l'espagnol ainsi construit ne rend nullement compte des identifications perceptives : d'une part, il met sur un même plan le rapport entre, p. ex. /č/<sub>C</sub> et /č/<sub>P1</sub> et celui qui existe entre, p. ex. /x/<sub>C</sub> et /ç/<sub>P1</sub> ; c'est-à-dire qu'il efface la différence entre identifications perceptives sûres et celles qui ne le sont pas. D'autre part, le diasystème ne montre pas l'identification perceptive de /ž/<sub>P1</sub> avec /ž/<sub>Corr.</sub> et de /ž/<sub>Tuc</sub> avec /ž/<sub>P1</sub>.

Dans la mesure même où les formulations portant sur le diasystème sont assez imprécises, il est difficile de déterminer si les défauts signalés sont propres au cas particulier du diasystème consonantique de l'espagnol ou s'ils découlent, sur un plan plus général, de la conception même du diasystème. Cependant nous pouvons risquer l'idée que le diasystème, sur un plan général, ne semble pas être la construction théorique adéquate pour aborder le problème des identifications perceptives.

Dans les présentations des diasystèmes on parle toujours d'un et d'un seul diasystème qui serait valable pour plusieurs systèmes de phonèmes. Or, sur le plan des identifications perceptives, rien ne prouve que deux usagers qui utilisent, respectivement, les dialectes A et B, feront les mêmes identifications perceptives. C'est-à-dire qu'il n'est pas prouvé que l'utilisateur de B, en percevant des énoncés produits par l'utilisateur de A, fera les mêmes identifications perceptives que l'utilisateur de A en percevant les énoncés de l'utilisateur de B. Il y a même des indices permettant d'avancer l'affirmation contraire, bien que le matériel dont nous disposons actuellement ne nous permette pas de faire des affirmations définitives. En effet, les usagers de C, dans bien des cas qu'il nous a été possible d'observer, essayent de reproduire le /ž/ du français au moyen de leur /y/<sub>C</sub>, ce qui laisse supposer une identification perceptive entre les deux unités. Or, nous avons constaté qu'un usager de P1. n'identifie pas le /y/ de C. avec son /ž/<sub>P1</sub> ; il est donc possible que l'utilisateur de C identifie

/t̃/\_{P1} avec son /y/\_{C}, mais le contraire, comme nous l'avons remarqué, n'est pas vrai. Or, le diasystème, tel qu'il a été conçu, ne semble pas capable d'intégrer ce type de faits.

Le diasystème, dans sa conception même, présente, par ailleurs, d'autres désavantages. Nous avons déjà signalé deux idées qui ont présidé à son élaboration : distanciation par rapport aux données " phonétiques " sans négliger pourtant toute la substance phonique des phonèmes ; détermination des rapports d'une unité avec le reste de la configuration. Cette conception de la comparaison est extrêmement proche de la conception du phonème en tant qu'ensemble des traits distinctifs exclusivement différentiels ( Cf. § 1.2.2. ). En effet, selon cette conception, un phonème est situé dans une configuration par les traits distinctifs qu'il possède. Or, les identifications perceptives entre consonnes de l'espagnol montrent que si la comparaison de deux langues se fait par rapport aux traits distinctifs différentiels, il devient difficile, sinon impossible, d'aboutir à des jugements d'identité et de différence susceptibles de rendre compte des identifications perceptives.

Considérons les trois ordres, dental, alvéolo-palatal et vélaire, dans C et dans P1. :

C) -	t	č	K	P1 ) -	t	č	K
	θ	ś	x			s	ç
	d	y	g		d	ž	g

Prenons /t/\_{C} et /t/\_{P1}. Si l'on considère les traits distinctifs différentiels, on voit que /t/ dans C et /t/ dans P1. entretiennent avec le reste de leur configuration des rapports différents : l'existence de /θ/ dans C implique que /t/, étant comme /θ/ " sourd ", " dental " et " non-chuintant ", doit obligatoirement se définir comme " occlusif ", ce qui n'est pas le cas pour /t/ dans P1. /t/\_{C} et /t/\_{P1} ne sont donc pas identiques sur le plan linguistique. Cependant, un usager de P1. identifie perceptivement /t/\_{C} avec /t/\_{P1}.

Prenons, dans les mêmes configurations, l'ordre vélaire qui illustre le contraire du cas précédent, /K/, /x/ et

/g/ dans C et /K/, /ç/ et /g/ dans P1. ont les mêmes rapports, tous ces phonèmes étant définis par les mêmes déterminations ( Cf. p. 54 ). Or, les usagers de P1., s'ils identifient sûrement sur le plan perceptif /K/<sub>C</sub> et /K/<sub>P1.</sub>, ne font pas de même avec /x/<sub>C</sub> et /ç/<sub>P1.</sub>. Une constatation analogue peut être faite à propos de l'ordre alvéolo-palatal, où la seule paire sûrement identifiée sur le plan perceptif est /č/<sub>C</sub> et /č/<sub>P1.</sub>, alors que les trois paires sont identiques sur le plan linguistique.

Nous croyons donc qu'une comparaison des langues, faite en fonction de cette conception du phonème n'est pas susceptible de résoudre le problème des identifications perceptives : non seulement, elle aboutit à des identifications linguistiques là où il n'y a pas des identifications perceptives ( p. ex. /x/<sub>C</sub> et /ç/<sub>P1.</sub> ) mais, aussi, elle établit des différenciations linguistiques là où il y a des identifications perceptives ( p.ex. /t/<sub>C</sub> et /t/<sub>P1.</sub> ). Le phonème, en tant qu'ensemble de traits distinctifs exclusivement différentiels ne semble donc pas être l'unité linguistique adéquate pour rendre compte des identifications perceptives.

En concluant ce paragraphe, nous devons souligner que le fait d'avoir exposé des situations où ni le diasystème, ni le phonème, dans la conception indiquée, semblent susceptibles d'apporter des solutions, n'implique nullement que ces mêmes entités, appliquées dans d'autres domaines, ne puissent constituer des éléments susceptibles de contribuer à la compréhension des données linguistiques. En particulier, le phonème, en tant qu'ensemble de traits distinctifs différentiels, a largement contribué à la compréhension des problèmes posés en phonologie diachronique<sup>23</sup>. En ce qui concerne le diasystème, l'éventuelle utilité qu'il pourrait avoir dans d'autres domaines est beaucoup plus douteuse. L'affirmation de Weiprecht<sup>i</sup> selon laquelle " diasystem is experienced in a very real way by bilingual ( including " bidialectal " ) speakers " ( 587, p. 390 ) n'est, à l'heure actuelle, qu'une affirmation. Ayant essayé de la vérifier par rapport au problème précis et concret des identifications perceptives, elle s'est révélée

---

23.- Cf. en particulier Martinet, 417 et Moulton, 465.



fausse.

4.2.2.- Les identifications perceptives et le " overall pattern ".

Les formulations peu rigoureuses portant sur l'organisation du " overall pattern " déjà analysées au chap. V (p.189-199) ne facilitent certainement pas la discussion de cette notion en fonction des intérêts d'une comparaison explicative.

Est-ce que le " overall pattern " est susceptible de rendre compte des identifications perceptives ? Pour répondre à cette question, nous essayerons de construire le " overall pattern " consonantique de l'espagnol en utilisant les indications dégagées au chapitre V. Nous chercherons donc à établir une liste des transphonèmes ( Cf. p. 189, 196-198) susceptibles de "s'adapter" aux phonèmes et aux segments des quatre dialectes de l'espagnol mentionnés plus haut : C, Pl, Corr et Tuc. Nous admettons donc les principes de la complémentarité géographique ( deux phonèmes dont l'aspect phonique est différent, mais qui appartiennent à deux dialectes différents sont représentés dans le " overall pattern " par un seul symbole, (Cf. p.189) et du décalage phonique ( un même symbole du " overall pattern " peut " couvrir" des phonèmes différents ). Par ailleurs, ce décalage phonique est utilisé selon les limitations suggérées au chap. V ( p. 193-195)<sup>24</sup> Selon ces principes, le " overall pattern " consonantique des quatre dialectes de l'espagnol est celui qui apparaît dans le tableau suivant. Dans la colonne de gauche apparaissent les transphonèmes du " overall pattern " ; nous empruntons les symboles de l'A.P.I., là où cet alphabet fournit des symboles différents de ceux qui sont utilisés en dialectologie espagnole. Dans les autres colonnes apparaissent les phonèmes de C, de Pl, de Corr et de Tuc. Le tableau a été construit de manière que, sur une

---

24.- Nous n'appliquons qu'une des possibilités prévues : celle qui consiste à accepter qu'un même symbole du " overall pattern " puisse prendre, selon le dialecte, une valeur phonique différente.

même ligne, apparaissent tous les phonèmes qui appartiennent à un même transphonème, noté, comme il a été indiqué, dans la colonne de gauche.

<u>Overall pattern</u>	<u>C</u>	<u>Pl</u>	<u>Corr</u>	<u>Tuc</u>
p	p	p	p	p
b	b	b	b	b
F	F	F	F	F
t	t	t	t	t
d	d	d	d	d
θ	θ			
tʃ	č	č	č	č
s	ś	s	s	s
j	y	ž	y	ž
K	K	K	K	K
g	g	g	g	g
x	x	ç	ç	ç
l	l	l	l	l
λ	ḷ		ḷ	
r	r	r	r	r
rr	r̄	r̄	ž	ž
	-	ɾ	ɾ	ɾ

Le tableau précédent montre que le " overall pattern " consonantique de l'espagnol n'est pas susceptible de rendre compte des identifications perceptives. D'une part, le " overall pattern " identifie - par le biais des transphonèmes - des phonèmes qui ne sont pas identifiés perceptivement. En effet, chacune des paires suivantes de phonèmes appartiennent à un même transphonème : /d/C et /d/Pl., /ś/C et /s/Pl., /y/C et /ž/Pl., /x/C et /ç/Pl., /ž/Pl. et /y/Corr, /r̄/Pl. et /ž/Corr, /r̄/Pl. et /ž/Tuc, mais aucune n'est identifiée sur le plan perceptif. D'autre part, le " overall pattern " n'identifie pas des phonèmes qui sont identifiés perceptivement : /ž/Pl. et /ž/Corr, /ž/Tuc et /ž/Pl., n'appartiennent pas à un même transphonème bien qu'ils soient identifiés par les usagers.

Il semble bien que l'on doive situer sur un plan général les causes déterminant l'échec du " overall pattern " pour rendre compte des identifications perceptives. Elles sont, en partie analogues à celles déjà rencontrées à propos du diasystème. Une construction comme celle du " overall pattern ", dont l'objectif avoué est d'embrasser toutes les variétés d'une langue, n'est pas susceptible de rendre compte des identifications perceptives, celles-ci pouvant varier de paire, de dialecte à paire de dialecte et, à l'intérieur de chaque paire, selon que l'un ou l'autre des deux dialectes est le système linguistique du récepteur.

Mais à ces raisons s'ajoutent d'autres, qui sont propres au " overall pattern ". Ceux qui ont élaboré cette notion ont pris un certain recul par rapport à l'aspect phonique des phonèmes comparés, ce recul se manifestant, p. ex., par l'utilisation de la notion de " décalage phonique ". Mais ce principe, contrairement à ce qui se passe dans le diasystème, ne va pas de pair avec le désir de trouver une " place " dans une configuration ou avec l'idée, plus ou moins avouée, d'opérer à partir des traits phoniques exclusivement différentiels. Ce sont les notions de " symétrie ", d'"élégance" ou de " simplicité " celles qui organisent en grande partie le résultat final. C'est la recherche de l'ensemble le plus réduit possible de transphonèmes dans le " overall pattern " qui oblige à noter avec un seul symbole des phonèmes dont l'aspect phonique est différent. Or, les données sur les identifications perceptives que nous avons dégagées plus haut, vont, en général, dans la direction contraire : des différences qui, à première vue, sont très subtiles entraînent des répercussions sur le plan perceptif. Et comme la notion de " overall pattern " a été justement proposée avec l'idée de négliger ces différences subtiles, il semble bien que l'incapacité du " overall pattern " consonantique de l'espagnol pour rendre compte des identifications perceptives n'est que le reflet particulier

d'une impossibilité qui, sur le plan général, existe dans la notion elle-même <sup>25</sup>.

#### 4.3.- L'identification des segments.

Alors que les jugements linguistiques relevant des unités non substantielles et du phonème ne semblent guère susceptibles de rendre compte des identifications perceptives, tout se passe comme si d'éventuels principes comparatifs portant sur les segments étaient intrinsèquement plus aptes à jouer ce rôle. En effet, à la différence des unités non substantielles, le segment possède un aspect phonique, qui ne peut pas manquer de jouer un rôle essentiel dans les identifications perceptives. Par ailleurs, à la différence du phonème, tous les traits qui composent l'aspect phonique d'un segment, (mais non des sons qui réalisent ce segment cf. p. 48) rentrent dans la définition de ce segment. Cette qualité paraît bien être déterminante pour rendre compte des identifications perceptives : c'est le filtrage des traits phoniques du phonème, soit par le biais de la notion de trait distinctif différentiel, soit par les simplifications relevant d'un principe d'"élégance", qui empêche de rendre compte des identifications perceptives dans un grand nombre de cas.

Soient les identifications perceptives sûrement établies entre C et Pl. ( Cf. § 4 ) et la description de l'aspect phonique des segments de C et de Pl ( Cf. § 2 ). Il existe un rapport direct entre les paires d'unités sûrement identifiées et les identités linguistiques sur le plan des segments : tous les segments de C sûrement identifiés sur le plan perceptif sont identiques sur le plan linguistique. C'est dire que ces identifications perceptives sont toutes susceptibles d'être prévues par le critère

25.- L'utilisation de la notion de simplicité pour justifier des résultats descriptifs dans le cadre de la comparaison des langues a été souvent évoquée (Cf. Mac Coy 441 et Schuhmacher 579) et toujours, selon notre optique, de manière injustifiée. C'est particulièrement frappant le cas de Malmberg (400,405) qui, d'une part, désire accorder à l'aspect phonique des phonèmes une "réalité perceptive" et d'autre part, sous prétexte de simplicité, il propose d'interpréter phonologiquement comme /os/ aussi bien une terminaison /o<sup>h</sup>/ ou /os/ des dialectes de l'espagnol où il existe /<sup>h</sup>/ ou /s/ en position finale qu'une terminaison /ɛ/ des dialectes où /h/ ou /s/ n'existent pas.

comparatif suivant : deux segments qui apparaissent dans le même contexte et dont l'aspect phonique est identique sont identifiés perceptivement.

Il est certain que ce principe ne peut pas résoudre entièrement toutes les identifications perceptives dégagées précédemment. En effet, il n'est pas vrai qu'à l'origine de toute identification perceptive il y ait toujours identité linguistique dans l'aspect phonique des segments. Notre matériel nous permet d'affirmer qu'entre les voyelles accentuées non allongées de C et les voyelles allongées dans la même position de P1. l'identification perceptive existe ; elle existe aussi entre /ž/<sub>P1.</sub> et /ž/<sub>Corr</sub> et entre /ž/<sub>Tuc</sub> et /ž/<sub>P1.</sub>. L'insuffisance du principe proposé devrait cependant pouvoir être corrigée : le problème est de fixer dans quelles limites l'écart entre les aspects phoniques des segments se traduit par une perturbation dans les identifications perceptives.

L'incorporation de l'unité segment dans les descriptions linguistiques, la description de l'aspect phonique de ces unités, dépendant d'un système pan-linguistique de classement et la formulation des principes comparatifs portant sur les unités, ne laissent pas de soulever des problèmes. Mais il était important de montrer, d'une part, que les voies les plus souvent explorées en dialectologie structurale sont - dans le domaine des identifications perceptives - des impasses et, d'autre part, qu'il existe la possibilité d'aborder le problème avec une optique corrigée.

## C H A P I T R E IX.

### IDENTIFICATIONS PERCEPTIVES ET ENSEIGNEMENT DES LANGUES

#### 1.- Les identifications perceptives et l'utilisation des langues différentes.

Si locuteurs et auditeurs utilisent des langues ( au sens courant ) différentes, le processus d'identification perceptive décrit au chap. VII aura également lieu : on peut constater empiriquement que l'auditeur interprète les énoncés reçus en fonction de son propre système linguistique. Mais les correspondances lexicales jouent ici un rôle beaucoup moins important qu'en dialectologie, voire négligeable. Ceci est particulièrement vrai si les langues concernées n'ont pas une source commune immédiate. L'auditeur espagnol, par exemple, utilisera son système des unités de 2artic. pour interpréter aussi bien les énoncés italiens que les énoncés anglais ; dans les deux cas apparaîtra, par conséquent, le phénomène des identifications perceptives. Mais, vis-à-vis de l'italien, les correspondances lexicales vont jouer un rôle déterminant, en ce sens que l'hispanophone, par le biais du processus décrit au chap. VIII, § 1, et opérant comme dans une situation interdialectale, aura la possibilité de comprendre, au moins partiellement, les énoncés italiens ; la compréhension, par contre, sera nulle par rapport aux énoncés de l'anglais. Dans les deux cas, cependant, le phénomène des identifications perceptives va se produire.

Dans le cadre de l'enseignement des langues et, plus

généralement, dans celui du contact des langues, on emploie la notion d'interférence<sup>1</sup>. Elle ne coïncide pas avec la notion d'identification perceptive, mais il existe entre les deux des implications réciproques. Par interférence, au niveau des unités de 2artic., nous comprenons les déviations introduites par l'utilisateur d'une langue A lorsqu'il interprète ou lorsqu'il produit des énoncés de la langue B. L'interférence peut donc se manifester aussi bien au niveau de la production que de l'interprétation, ce qui n'est pas le cas pour les identifications perceptives. Mais l'interférence, manifestée dans la production, suppose une identification perceptive. P. ex., si un usager anglais, essayant de reproduire l'énoncé espagnol ['k a β o] utilise un son qui réalise son /b/ angl., l'interférence va se manifester par l'utilisation du /b/ angl. ; mais, pour qu'elle se produise, l'anglophone doit avoir identifié, sur le plan perceptif, /β/ esp. avec /b/ angl. ( sur la possibilité d'une identification orthographique, Cf. ci-dessous, p. 359).

Certes, sur le plan pédagogique, la correction d'une interférence manifestée dans la production suppose une méthode différente de la correction d'une identification perceptive incorrecte, mais dans ce chapitre, consacré à l'analyse d'un certain nombre de travaux portant sur l'enseignement de l'espagnol aux anglophones<sup>2</sup>, notre objectif n'est ni d'utiliser, ni d'évaluer ces travaux sur le plan pédagogique. En revanche, nous nous proposons, d'une part, de vérifier si le schéma théorique qui a présidé à leur élaboration est adéquat et, d'autre part, d'utiliser

- 
- 1.- Sur la notion d'interférence Cf. Tabouret-Keller, 512, Martinet, 418, p. 169-171, Weinreich, 659, p. 14-70.
  - 2.- Cf. Stockwell et Bowen, 604 ; Bowen et Stockwell, 55 ; Politzer et Stanbach, 504 ; Navarro, 471, Quilis et Fernández, 529; Lado, 365 ; Lincoln Canfield, 70. Sur un plan théorique et général, nous avons également tenu compte, dans les commentaires qui suivent, des contributions de Moulton, (464 et 460), Lado, 366, 367, 368. Halliday, Mc Intosh et Strevens ( 222 ), Denison, 115, Fourquet, 155 et Martinet, 432. Cf. également Dany, 107 et Mackey, 389. Sur la comparaison de l'anglais avec l'espagnol, cf. aussi Delattre, 112, Cárdenas, 73.

les données qui y sont présentées en vue de les intégrer dans un cadre d'ensemble de la comparaison de langues. Nous utilisons l'existence des interférences sur le plan de la production comme des indices permettant de conclure à l'existence des identifications perceptives, notre but n'étant nullement de proposer des méthodes susceptibles de corriger des défauts de prononciation<sup>3</sup>. Il s'agit, par conséquent, d'analyser le schéma comparatif utilisé dans le cadre de l'enseignement des langues et plus particulièrement dans les travaux mentionnés ( Cf. note 2 ), de dégager, par la suite, les identifications perceptives accomplies par les anglophones qui désirent apprendre l'espagnol et, enfin, d'essayer de déterminer quelles sont les identifications linguistiques susceptibles de rendre compte de ces identifications. Cette perspective est différente de l'objectif essentiel de la plupart des travaux considérés, qui sont des auxiliaires utiles pour les enseignants ; mais nous insistons sur le fait que d'éventuelles remarques sur le schéma comparatif adopté ne doivent pas être interprétées comme des critiques des travaux considérés, dont l'utilité sur le plan de l'enseignement est certainement considérable.

## 2.- Le schéma comparatif adopté.

Il y a des coïncidences importantes entre le problème de la comparaison explicative, tel qu'il a été posé dans ce travail, et certaines idées exprimées dans le cadre de l'enseignement des langues. Elles peuvent être résumées en deux points :

. a) La langue ( désormais " P ", langue primaire ) de l'étudiant ( désormais " E " ) qui désire apprendre une autre langue ( désormais " S ", langue seconde )<sup>4</sup> a créé en lui

---

3.- La manifestation d'une interférence par la production joue ainsi le même rôle que la transcription des énoncés par l'orthographe : celui d'attester l'existence d'une identification perceptive.

4.- Nous adoptons la terminologie proposée par Weinreich ( 661 ).



un ensemble d'habitudes qui ont une influence sur la perception et la reproduction des énoncés de la langue <sup>5</sup>.

. b) En comparant les unités de 2artic. des langues P et S, il est possible de " comprendre ", " illuminer ", " révéler ", " anticiper " ou " prédire " les erreurs que va commettre E <sup>6</sup>. La comparaison visée dans le cadre de l'enseignement des langues n'est donc pas descriptive, mais explicative, les jugements d'identité linguistique devant rendre compte du comportement des usagers <sup>7</sup>.

Quelles sont les unités qui, dans une comparaison, doivent être considérées pour rendre compte du comportement des usagers ? Les réponses qu'on peut trouver sur ce point dans les travaux analysés, sont beaucoup moins claires que les objectifs visés. Et c'est sur cet aspect-ci qu'apparaissent les divergences avec notre travail.

Il est souvent difficile, le cadre théorique adopté n'étant pas clair, de comprendre les intentions précises des auteurs. Nous signalons, ci-dessous, les points qui font difficulté

- 
- 5.- Cf. Stockwell et Bowen, 604, p.VII et 3; Bowen et Stockwell, 55, p. 1,6 ; Politzer et Stanbach, 504, p. 2I, 44 ; Fries dans Lado, 368, p.v. ; Lado, 368, p. 2, 11 ; Lado, 366, p.72, 75. Ferguson dans Moulton, 464, p.1 ; Halliday, Mc Intosh et Strevens, 222, p.II2. Cette idée fondamentale, qui apparaît déjà explicitée chez Fries et chez Martinet (Cf. chap. I, p. 22-23) a largement contribué à l'enseignement des langues aux U.S.A. En France, le B.E.L.C. a publié une série de travaux élaborés selon ce même principe: cf. Companys, 91, Harvey, 235 et Hermann, 253.
- 6.- Cf. Bowen et Stockwell, 55,p.1-2; Politzer et Stanbach, 504, p.1; Moulton, 464,p.VII,3; Lado, 368, p.VII; Lado, 366,p.9, 76; Halliday, Mc Intosh et Strevens, 222, p. II8.
- 7.- Denison (115,p.572) signale que là où il existe une tradition solide dans l'enseignement d'une langue "it is far more expedient to drive, collect and classify errors than to predict them (perhaps vaguely or inaccurately) ". On peut certainement défendre cette position sur un plan exclusivement pratique qui n'est pas celui adopté dans ce travail; pour nous, il ne s'agit pas d'opposer deux méthodes - comprendre ou prédire les interférences vs les observer - et de comparer leur efficacité réciproque mais, à la fois d'observer un certain nombre de faits et d'essayer de les systématiser en fonction de certains principes généraux.

et qui, à notre avis, découlent de l'absence d'une délimitation préalable et plus exacte des unités en cause. En effet, la plupart des travaux considérés ont utilisé la dichotomie phonétique-phonologie que nous n'avons pas employée dans ce travail <sup>8</sup>, pour les raisons indiquées au chap. II, § 4.2.2.1. Il résulte de cette utilisation que le statut du segment, en tant qu'unité de 2ème artic. reste extrêmement confus ; nous retrouvons, par conséquent, dans ce domaine de l'enseignement des langues, un flottement conceptuel analogue à celui que nous avons remarqué sur un plan plus général <sup>9</sup>.

Politzer et Stanbach estiment ( 504, p. 44 ) que, dans le domaine de l'enseignement des langues, la contribution importante de la phonologie est le fait d'avoir simplifié et systématisé cet enseignement. En effet, grâce aux apports de la phonologie, on n'opère plus avec les sons - chaque langue en possédant un nombre infini ( 504, p. 43 ), mais avec les phonèmes. C'est, par conséquent, une analyse en phonèmes qui montre quelles seront les unités difficiles à apprendre. Mais, ailleurs ( 504, p. 21 )

---

8.- Sur la distinction entre phonétique et phonologie et les notions de son et de phonème, cf. 55, p.7, 504, p.35, 43-44, 529, p. 3-6, 464, p. 4-5, 16, 18, 368, p. 9-10, 14, 366, p. 13-14, 222, p.10-11, 57-60, 67,68,74.

9.- L'unité segment est parfois nommée allophone parfois son ce qui ne facilite pas la compréhension de son statut. De 504, p. 35,43) et également de 529 (p.5,7-8) on pourrait déduire que les "sons du langage" sont identifiés aux allophones et que, par conséquent, ils appartiennent à la phonétique. D'après Lado, les variantes qui ne sont pas en opposition apparaissent par centaines ou par milliers (368, p.9,14), ce qui laisserait supposer qu'il est impossible de les inclure toutes dans une description; mais il fait entrer sous la rubrique de phonologie l'étude du phonème et de ses variantes (366, p.19). La phonétique, selon Mowlton (464, p.16) étudie les allophones, mais elle ne s'occupe pas de la distinction de ce qui est contrastif et de ce qui ne l'est pas; la phonologie les étudie également, mais elle les groupe selon les possibilités d'opposition (Cf. également, 222,p.63-64). Dans 604 la distinction entre phonétique et phonologie, à peine esquissée dans 55 a complètement disparu. "Phonologie" correspond à l'étude de l'ensemble du système phonique (604,p.3); elle comprend par conséquent l'étude des phonèmes et des segments.

les mêmes auteurs sont de l'avis qu'un E " will have difficulty in the pronunciation of certain Spanish sounds because he will tend to substitute English sounds for those of Spanish " [...]. " One way of combatting this mistake is to contrast the English and Spanish sounds for the student ". Selon cette dernière formulation, le " son ", plutôt que le phonème serait l'unité à comparer.

Les prises de position de Lado (368, p.9) par rapport à trois points d'importance laisseraient croire qu'il est nécessaire de comparer des phonèmes : a) - la compréhension de la différence entre la notion de son et celle de phonème est l'apport important de la linguistique structurale et l'étude du niveau phonématique " is the " new " thing in the study of the sound systems of language " ; b) - E, sur le plan perceptif, ne peut pas discriminer les différences phoniques entre les segments de P ; E peut seulement discriminer les différences phonologiques de S qui sont analogues à celles de P ; c) - une langue comporte un nombre pratiquement indéfini de sons. Cependant, et malgré ce que ces trois remarques, exclusivement centrées sur le plan des phonèmes, laisseraient entendre, Lado observe que E fera le transfert des " phonemes and their variants " ( p. 9 ) et il recommande ( 368, p. 13 ) trois types de comparaison : 1) - la comparaison des phonèmes ; mais il ajoute qu'elle n'est pas complète ( " in fact, it gives a very incomplete picture " ) ; 2) - la comparaison des variantes ( = segments ) et, 3) - la comparaison de la distribution des phonèmes. Ailleurs, (366, p. 21 ) Lado affirme que le linguiste " takes up each phoneme in the native language and compare it with the phonetically most similar in the second language ", ce qui situe nettement le problème sur le plan des phonèmes, mais dans le même travail ( 366, p. 72 ) il affirme que " the transfer of the native sound system occurs in the phonemes, allophones and their distribution ".

L'étude de Moulton ( 464 ) laisse apparaître des hésitations analogues. Il parle, au départ, des identités et des différences entre les " sons " de deux langues ( 464, p. 1-4 ) ;

plus loin, à la suite de la présentation de la différence entre phonologie et phonétique, il affirme que " phonemics will underlie much of our description of the sounds " ( p. 5), mais il ajoute que " at the same time, we must not underrate the importance of phonetics ". Dans le cadre de l'enseignement des langues il y aurait, d'après lui, des problèmes qui justifient quatre types de comparaisons : phonologique, phonétique, allophonique et combinatoire, mais il est difficile de se faire une idée claire de quelles sont les données linguistiques dont chaque type de comparaison est destiné à rendre compte.

Bowen et Stockwell dans 55 ( p. 1-7 ) ne parlent que des " sons " mais, dans cette contribution, la partie théorique est particulièrement réduite. Les mêmes auteurs dans 604, développent un appareil conceptuel plus complexe ( p. 1-18 ). Il y aurait, d'après eux, quatre points importants dont il faut tenir compte pour faire les comparaisons : les phonèmes, les segments appartenant à chaque phonème et leur distribution, la distribution de chaque phonème, la fréquence de chaque opposition. Ils présentent, par ailleurs, une typologie des comparaisons ; le phonème recouvrant la notion d'"optionnel " ( ="op" ), l'allophone celle d'"obligatoire " ( = ob " ) - parce que déterminé par le phonème - et, comme ils ajoutent à ces deux notions celle de " zéro " ( = " Ø " ), il y aurait en tout trois entités différentes : op, ob et Ø. Ces trois entités, combinées en groupes de deux, donnent huit possibilités combinatoires <sup>10</sup>. D'après les auteurs les huit combinaisons existeraient en tant que possibilités " at any given point in the two languages ". Mais ils n'expliquent pas cette expression tellement métaphorique de " any given point ". Par conséquent, il est difficile, sinon impossible, de déterminer quel type de comparaison parmi les huit possibles peut rendre compte d'un phénomène linguistique déterminé.

---

10.- Les huit combinaisons sont : op-op, Ob,ob, Ø-op, op-ob, ob-ob, ø-ob, op-ø, ob-ø. On ne considère pas la possibilité Ø-Ø, qui correspond à l'absence d'unité phonique dans les deux langues.

## 2.1.- La présentation des comparaisons.

Certes, les déclarations précédentes font naître le sentiment qu'il existe plusieurs facteurs ( phonèmes, segments aspect phonique, aspect combinatoire ) qui exercent une influence dans les comparaisons. Mais, d'une manière générale, la réponse à la question posée dans ce travail est absente : quelles sont les identifications linguistiques susceptibles de rendre compte des identifications perceptives ? Et cette faiblesse, sur le plan conceptuel, du schéma comparatif adopté, se traduit également en une certaine confusion dans la présentation du matériel comparé.

Politzer et Stanbach présentent dans leur livre ( 504, p. 45-47 ) deux tableaux, l'un avec les phonèmes consonantiques de l'anglais et l'autre avec ceux de l'espagnol ( " Comparative table of English and Spanish phonemes-consonants " ). Or, malgré ce titre, dans le tableau de l'espagnol ne figurent pas les phonèmes /b/, /d/, /g/, /s/ et /n/ ; on trouve à leur place les segments appartenant à ces phonèmes. Les auteurs, dans les commentaires qui suivent, affirment que cette comparaison " points out quite clearly some important facts " - ils en signalent quelques-uns - et ils ajoutent : " The Spanish speaker will of course meet other problems besides those seen in the comparison of consonant phonemes. For example, he will have to learn to hear and pronounce final consonants such as /m/ [ ... ] /k/ [ ... ] and /g/ [ ... ] ". Le glissement du phonème au segment est donc net. Mais c'est le cadre qui découle de l'unité phonème qui s'est finalement imposé. Et ce choix ne va pas toujours sans paradoxe. P. ex., les auteurs sont conscients des difficultés soulevées par la description phonologique du système vocalique de l'anglais ( 504, p. 57 ) ; leur position, face à ces difficultés, est la suivante : " from the pedagogical viewpoint the most important fact to retain is the diphthongal nature of the vowels and the existence of various glides [ ... ]. The exact phonemic interpretation of these glides varies from linguist to linguist and dialect to dialect ". Cette position est certainement valable sur un plan purement pratique ;

mais, dans une discussion sur un plan plus général et théorique, il est impossible de ne pas souligner les implications de la remarque précédente. En effet, elle revient à dire que l'analyse en phonèmes d'un secteur déterminé d'une langue est finalement sans importance car, en dernière instance, ce sont les données phonétiques qui facilitent la compréhension des phénomènes. Mais, est-ce que des observations de cette nature n'invalident pas ou, tout au moins, ne mettent pas en cause le choix de l'unité phonème comme unité sur laquelle faire porter la comparaison ?

Stockwell et Bowen, dans l'introduction de 55 ( p.1-3) affirment que " the place to start learning to make a Spanish sound is with the English sound that is closet to it "; ils annoncent, par ailleurs, que leur ouvrage apporte des observations " about the differences between the comparable sounds of each language ". Mais la table des matières et les titres donnés aux différents paragraphes montrent bien que l'unité qui a été utilisée comme base de comparaison est le phonème. Les mêmes auteurs, dans un autre travail ( 604 ), se sont également laissés guider par les phonèmes dans la présentation du matériel. Les consonnes de l'espagnol, p. ex., sont classées en fonction des effets que leur prononciation défectueuse produit chez les hispanophones. Mais, à l'intérieur des groupes déterminés par ce classement, la présentation des problèmes suit l'ordre imposé par les phonèmes de l'espagnol. Or, cette présentation aboutit à des résultats incorrects. P. ex., le titre du paragraphe présentant le matériel comparatif ( p. 55-56 ) est : " Spanish consonants whose mispronunciation by English influence results in a heavy foreign accent /p/ ". Ce titre est incorrect parce qu'il suppose que c'est le phonème espagnol /p/ qui, en tant que phonème, provoque les difficultés. Or, ceci n'est pas exact. Comme les auteurs, eux-mêmes, le remarquent ( 604, p. 56 ): " there is one environment shared by /p/ in both languages where for all practical purposes the /p/'s are identical : between vowels after stressed syllable ". C'est dire que l'origine de la difficulté des anglophones ne doit pas être trouvée dans le phonème /p/, mais dans certains des

segments <p> qui appartiennent au phonème /p/, d'autres segments <p>, comme p.ex. celui qui apparaît dans le contexte ci-dessus indiqué, ne provoquent aucune difficulté.

Sur un plan différent, mais qui illustre bien les difficultés conceptuelles, il faut également mentionner le problème de la notation. Dans le domaine de l'enseignement des langues se reproduit le phénomène déjà remarqué ( Cf. chap. II, § 4.2.2. ) sur un plan général : le segment n'ayant pas été dûment reconnu en tant qu'unité d'une langue, il est parfois noté entre barres, parfois entre crochets carrés. P. ex., dans les lignes suivantes empruntées toutes à la p. 49 de 504, on fait allusion aux segments anglais en utilisant des barres et aux segments de l'espagnol par des crochets carrés : " ... since most English speakers are quite unaware that they aspirate English /t/, /p/ and /k/ as in tin, pin, kin, but do not aspirate in step, spin and skin".. The plosive variants [b] and [g], as in boda and gato ". De même les passages qui suivent, si l'on s'en tient à la notation utilisée posent des problèmes d'interprétation : a) - Spanish /s/ presents a highly complex problem of description because of the allophonic variation " ; b) - " The Spanish /s/ in Latin America is not much different from the English /s/ " ; c) - " The other dialect variation of importance is the h-like pronunciation of /s/. In Southern Spain and through-out the coastal area of Latin America, the pronunciation of Spanish /s/ before consonants and finally as a weak aspiration [h] is common " ( 604, p. 58-59 ) En effet, ce que les auteurs appellent " Spanish /s/ " ne peut pas être, dans les trois cas, la même entité. Si, p. ex., le " Spanish /s/ " du passage b était effectivement le phonème /s/ ( comme c'est le cas dans le passage a ), le passage b serait faux : ce n'est pas le phonème /s/ de l'espagnol celui qui n'est pas trop différent du phonème /s/ de l'anglais, mais certains des segments qui appartiennent au phonème /s/ de l'espagnol, qui ne sont pas différents des segments du phonème /s/ de l'anglais, en revanche, le segment <h><sub>esp.</sub>, qui appartient au phonème /s/<sub>esp</sub> n'est identique à aucun segment du phonème /s/<sub>angl.</sub>. En faisant

ces observations nous voulons simplement souligner qu'un cadre théorique insuffisamment clair peut avoir des répercussions fâcheuses sur le plan pratique.

L'aspect combinatoire des unités de 2artic. a, lui-même, posé des problèmes. Bowen et Stockwell, p. ex., déclarent à un certain moment ( 604, p. 70 ) que, les consonnes se combinant entre elles, les habitudes combinatoires de langues comparées sont différentes " From these differences - ajoutent-ils - come further problems ". De même, dans 55, (p. 83), ils affirment que les problèmes soulevés par la combinaison des consonnes " have been postponed until all the individual consonant sounds have been presented and drilled separately ". Il est donc légitime de conclure de ces affirmations qu'il existe une première comparaison, portant sur les unités isolées, qui doit, par la suite, être complétée par une comparaison des combinaisons. Mais, si l'on considère les exemples concrets, il faut noter que les faits linguistiques, eux-mêmes ont déterminé l'existence de comparaisons où on prend en considération, à la fois, les unités à comparer et les contextes où ces unités apparaissent <sup>11</sup>; comme le tableau du § 3.1. va le montrer, les comparaisons sont faites en fonction des segments et de leurs contextes, ce qui supprime la (fausse) distinction entre comparaisons des unités isolées, et comparaison d'unités. Il est, par ailleurs, important de constater que toutes les comparaisons comprises sous la rubrique de " combinaisons " ( = " clusters " 604, p. 70-85 ) peuvent être reformulées en fonction d'une comparaison qui tient compte des segments dans les différents contextes : au lieu, p. ex., de comparer la combinaison /p+yV/ <sub>angl.</sub> avec la combinaison /p j V/ <sub>esp.</sub>, il est possible de comparer le segment <y> <sub>angl.</sub> avec le segment <j> <sub>esp.</sub>

---

11.- Il est par ailleurs remarquable de constater que Bowen et Stockwell traitent les problèmes relevant du groupe /nt/ de deux manières différentes : dans 55 ( p.76 ), ils l'abordent avant de traiter les combinaisons ; dans 604 ( p.84 ) parmi les combinaisons.



dans les contextes p+-V et p-V ( on trouve à la page 366 les indications sur la notation ici utilisée ).

### 3.- Les données des comparaisons.

Ni les formulations théoriques et générales, ni la présentation concrète du matériel comparé ne nous renseignent donc sur le schéma comparatif qu'il faut adopter dans le cadre de l'enseignement des langues. Par ailleurs, la symbolisation utilisée ne favorise guère la compréhension du problème. Pour l'aborder, nous suivrons une démarche analogue à celle qui a été employée dans le chapitre précédent. Nous systématiserons d'abord, dans le tableau du § 3.1, les données recueillies par ceux qui se sont concrètement occupés de l'enseignement de l'espagnol aux anglophones. Ce tableau résumera ainsi une expérience extrêmement utile. Par la suite ( § 4 ) nous essayerons de tirer les conclusions de ces observations et, tout particulièrement de déterminer quel type d'unité de 2artic. est le plus apte à rendre compte des observations résumées par le tableau du § 3.1.

#### 3.1.- Le comportement des anglophones.

Le tableau qui résume les observations sur le comportement des anglophones présente quatre grandes divisions : Unités comparées, Jugements comparatifs, Interférence, Sources. Deux colonnes s'ajoutent à ces divisions. La première, à gauche, destinée à numérotter les phénomènes signalés dans le tableau afin de pouvoir les repérer commodément dans les commentaires du § 4; la dernière colonne, à droite, où un astérisque signale l'existence d'observations complémentaires, ajoutées à la p.364 à la fin du tableau. Les quatre grandes divisions présentent, par ailleurs, des subdivisions intérieures.

La division " Unités comparées " comporte deux colonnes - " anglais " et " espagnol - chacune d'elles est divisée en deux: " segment " et " contexte ". A la page 355 ont été indiquées les conventions adoptées et la valeur phonique des symboles utilisés.

La division " Jugements comparatifs " comporte deux colonnes " Identité ou différence faible " et " Différence nette ".

La division " Interférence " comporte plusieurs colonnes. D'une part, dans les colonnes " attestées " et " probables " nous avons distingué le cas de l'existence vérifiée d'une interférence du cas d'une existence possible. Par ailleurs, la sous-division interne " effet " porte sur les répercussions auprès des hispanophones des interférences effectuées par les anglophones lorsqu'ils essaient de reproduire les énoncés de l'espagnol. Trois possibilités ont été prévues : " succès ", " accent ", " confusion ". Dans la colonne " succès " nous avons noté les cas où l'existence d'une interférence favorise la production d'un son qui est considéré comme correct par les hispanophones ; " accent " désigne les déviations dans la production des sons qui sont ressenties comme telles par les hispanophones, mais qui ne comportent pas le risque de perte des oppositions entre phonèmes; la colonne " confusions " groupe les cas où l'interférence peut influencer la production des sons de telle manière que les hispanophones, en interprétant ces sons, risquent de faire des confusions phonologiques.

La division " Sources " comporte sept colonnes (I à VII) une pour chacun des travaux consultés pour construire le tableau; sur chaque colonne apparaît, souligné, le numéro qui, dans la bibliographie ( Cf. p.427 ) individualise le travail respectif.

L'objectif essentiel du tableau est de grouper et de systématiser un nombre important d'observations. Il a donc été nécessaire de " traduire " les observations telles qu'elles sont formulées dans leur forme originale en un système d'expression - le tableau et les conventions de lecture - qui est commun pour toutes. Les conventions adoptées sont les suivantes : si un chiffre romain apparaît dans une case déterminée du tableau, il indique que dans le travail individualisé par ce chiffre, il existe un passage qui peut être interprété comme attestant l'existence du phénomène indiqué par la case du tableau : la page où

apparaît ce passage est précisée dans la colonne respective de la division " Sources ". Exemple ( des raisons typographiques nous obligent à placer sur deux lignes des observations qui, sur le tableau définitif, n'en occupent qu'une seule )

N°	Unités comparées				Jugements comparés	
	anglais		espagnol		identité ou Différence	
	seg.	cont.	seg.	cont.	diff. faible	nette
44	d		d<	{ n l +}		I, II, III IV, V

interférence					sources							Obs.
Attestée	Probabl.	effet			I	II	III	IV	V	VI	VII	
		succès	accent	conf.								
I, III, IV, VI		VI	I, III	IV	44/6	51	48/9	79,98	71,74	28		

Cette ligne du tableau doit se lire de la manière suivante :

L'observation N° 44 porte sur la comparaison du segment <d><sub>angl.</sub> avec le segment <d<><sub>esp.</sub> lorsque celui-ci apparaît après pause ( = "#" ), après <n><sub>esp.</sub>, après <l><sub>esp.</sub>, après joncture ( = "+" ). Le point d'articulation de <d<><sub>esp.</sub> est plus avancé que celui de <d><sub>angl.</sub>. Les travaux I, II, III, IV et V considèrent qu'il existe une différence nette entre l'aspect phonique des deux unités comparées ; d'après les contributions I, IV et VI est attestée l'interférence de <d><sub>angl.</sub> sur <d><sub>esp.</sub> dans la position indiquée ; d'après VI, l'effet du transfert comporte " succès " d'après I et III, il provoque " accent " et, d'après IV, il implique " confusion ". Les références bibliographiques de ces observations sont les suivantes : I, dans 604, p. 44 à 46 ; II, dans 55, p. 51 ; III, dans 504, p. 48-49, IV, dans 471, p. 79 et 98 ; V, dans 529, p. 71 et 74, VI, dans 365, p. 28.

La traduction comporte certainement des risques. Nous nous sommes proposés de les réduire au maximum en essayant de

de capter le plus scrupuleusement possible les données du texte original. Soit, p. ex., les observations dans l'exemple précédent, puisées aux sources I et III. Les données en provenance de la source I ( 604, p. 44 à 46 ) qui ont été intégrées au tableau, sont les suivantes :

Spanish consonants whose mispronunciation by English influence can cause misunderstanding /d/.

The first of these is the consonant spelled d, which is also the phoneme /d/. This phoneme has three principal variants ( allophones ) in Spanish. One of these is [d<] which will be pronounced [d] by English speakers : slight accent, but no misunderstanding [ ... ]. The English speaker's problem is to redistribute his /d/ dans /d/ so that they occur in limited positions not in contrast, in accord with the pattern of Spanish. This pattern is to pronounce [d<] after pause, after /n/, after /l/ and after a boundary element. The stop allophone of Spanish /d/, which is dental [d<] as in donde, is not only articulated farther forward than the English alveolar /d/ but is also 'more lenis' : it is not released as forcefully.

Les données en provenance de la source III ( 504, p. 48 à 99 ) qui ont été intégrées au tableau, sont les suivantes :

As sounds, English /d/ is easily associated with Spanish [ð] [ ... ]. But in English meanings are distinguished by the difference between /d/ and [ð] [ ... ] while in Spanish the difference is only that of positional variants or allophones [ ... ].

A similar difference [ entre alvéolaire et dental ] applies to English and Spanish /d/ or more accurately, to English /d/ and the Spanish allophone [ð] . This basic difference in articulation should be observed not only because it makes some difference in the pronunciation of the consonants themselves, but also because it affects the pronunciation of the following vowels.

La comparaison des deux sources ( I et III ) montre que le passage de I est plus détaillé que celui III. Il indique, p. ex., les contextes précis de /d/ <sub>esp.</sub>, indication absente de III. Mais les formulations plus précises de I comprennent également celles de III ; c'est la raison pour laquelle les deux sources ont été résumées en une seule formulation du tableau. Par ailleurs, dans les deux cas, des formulations qui oscillent entre les phonèmes, les allophones et les " sons " ont, dans tous les cas, été réduites à une formulation en fonction de segments.

L'effet produit sur l'hispanophone a été classé dans les exemples qui précèdent sous la rubrique " accent " : ils se distinguent, sans aucun doute, de l'observation qui suit, classée dans la rubrique " confusion ".

Misunderstanding most easily arises in the Spanish environment /CVdV/, phonetically [OVðV] that is, a two syllable sequence with /d/ initial in the second syllable and the strong stress on the first syllable. The English speaker will tend to use the /d/ of shudder, daddy, ladder, and this /d/ be understood as the Spanish /r/.

De même, il a été souvent aisé de répartir les observations dans les deux cases du tableau qui subdivisent la rubrique " Jugements comparatifs ", c'est-à-dire, dans " Identité ou différence faible " et dans " Différence nette ". P.ex., le premier des deux passages qui suivent relèvent clairement de la première de ces rubriques, le deuxième de la rubrique " Différence nette ".

" The /m/ in Spanish is some what more tensely articulated than the /m/ of English " ( 604, p. 66 ).

" English /l/ before a consonant as at the end of a syllable, is however quite different [ que /l/ <sub>esp.</sub> ]. English speakers often makes this /l/ with the tip of the tongue in the same position as in Spanish, but that is the end of the similarity " ( 604, p. 57 ).

loin  
Mais il est <sup>loin</sup> d'être vrai que toutes les observations aient toujours été aussi évidentes à classer que les précédentes. Souvent il y a eu des hésitations dans l'incorporation de telle observation à telle case, hésitations résolues par des décisions arbitraires. Le tableau qui suit ne peut donc pas être interprété comme étant la photographie exacte du comportement des anglophones à l'égard de l'espagnol ; il n'est que le résumé schématique des observations accomplies par des praticiens compétents à la suite de leur expérience dans l'enseignement. Dans le domaine de la comparaison explicative, le problème de la collecte des données vient ainsi s'ajouter à des questions plus proprement scientifiques.

Notation utilisée dans le tableau.

La plupart des symboles ont été utilisés avec leur valeur courante soit en linguistique générale, soit en linguistique espagnole. Le symbole "-" dans la colonne "contexte" indique la place occupée par le segment de la colonne de gauche. Les symboles réunis dans une accolade indiquent qu'un quelconque parmi eux peut apparaître avant "-" (si l'accolade précède) ou après "-" (si l'accolade suit). D'autres symboles, moins couramment employés, apparaissent aussi dans le tableau: &= syllabe; &́= syllabe accentuée; &́inac.= syllabe inaccentuée; m&́= syllabe accentuée finale de mot; . limite syllabique; # = pause; + joncture; < articulation plus avancée ; [ ouverture de l'occlusion avec anticipation des traits de la colonne qui suit ; Ø = zéro ; ◌̣ dévoisée.









N°	Unités comparées			Jugements comparés			Interference				Sources					Obs.	
	à nqfais	espagnol	conf.	Identifiés	Différences	Absent	Présents	Accent	conf.	I	II	III	IV	V	VI		III
	seq.	seq.	conf.	différences	ne HC												
33	ø	β	V-Y		I, III, IV, V		I			604	55	504	471	529	365	70	
34	w	β	{o}				I			47							
35	y	ρ			II		I, III			47	54	418					
36	b	β				VI	II					48			28		
37	ð	ρ			I, II, III, V	III, IV, V				55	63	49	74	28	165		
38	ø	ρ	Y-V	I						56							
39	b	ρ					II				63						
40	m	m		I, II, III						65	73	52					
41	ÿ	ρ	{p}	I						66							
42	n	f	{m}				I			67							
43	m	m	{p}				III					52					
44	d	ds	{n}	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, III, IV, V		I, III	IV	44/6	51	48/9	79/8	71/4	28		
45	d	ø	Y-V			VI	I, II, III			45	52	48					155



No	Unit's	Complices	Identifiable	Mileage	Difficult	Abstr.	Adm.	C.P.F.C.		I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X
								Comp.	Comp.										
42	Q	Q	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
43	Q	Q	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
44	Q	Q	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
45	F	F	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
46	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
47	F	F	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
48	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
49	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
50	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
51	Q	Q	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
52	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
53	S	S	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
54	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
55	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
56	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
57	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
58	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
59	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							
60	T	T	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	I, II, III, IV, V	67	70	51	93	86							



N°	Unités comparées		Identité ou différenciation	Différence	Alphab. Romain	Série		Série						
	seq	cont				seq	cont	I	II	III	IV	V	VI	
15	9	cont	III	IV, V	IV, VI		IV	604	55	504	421	529	365	70
16	9	cont								49	79	14	22	
17	9	cont												
18	9	cont												
19	9	cont												
100	9	cont												
101	9	cont												
102	9	cont												

10%

Observations complémentaires.

- N°
- 3 : exagération de la quantité de la voyelle espagnole.
- 4 : la seule voyelle accentuée que les Anglais ne diphthonguent pas.
- 6 : l'interférence se manifeste sur le plan perceptif, les anglophones risquent de ne pas faire la distinction.
- 23, 25 : les formulations du tableau résument et simplifient un certain nombre d'observations. La situation est loin d'être claire car les segments en anglais sont différents selon leur position par rapport à l'accent, selon les dialectes et selon la consonne qui précède. Mais il n'y a pas de doute que, dans les limites du contexte signalé par le tableau, les anglophones produisent un son [j], là où en espagnol ce son n'existe pas.
- 26, 27
- 42 : interférence à éviter.
- 56 : "æ" produit un son parfaitement étranger à la prononciation espagnole normale".
- 71 : l'interférence se manifeste sur le plan perceptif, les anglophones ne pouvant discriminer entre <h> et <∅>.
- 72 : l'utilisation de l'un ou de l'autre des segments <š> angl. et <ž> angl. semble être déterminée par des données morphologiques.
- 75 : plusieurs auteurs conseillant d'utiliser cette interférence, mais il n'est pas clair qu'elle soit faite de manière spontanée.
- 78 : l'interférence se manifeste sur le plan perceptif, les anglophones ayant des difficultés à discriminer entre <r> esp. et <ṛ> esp.
- 83 : cette interférence - suggérée - ne provoque pas " a heavy foreign accent ".
- 97 : l'interférence se manifeste sur le plan perceptif, les anglophones ayant des difficultés à discriminer entre <ɣ> esp. et <β> esp.

### 3.2.- Remarques sur le tableau précédent.

Le tableau précédent appelle un certain nombre de remarques d'ordre général. Elles sont indispensables pour mieux cerner la portée des observations qu'il résume, observations qui sont certes, utiles, mais qui doivent être considérées d'une manière critique. Nous présentons ces remarques dans l'ordre des trois parties plus importantes dans lesquelles le tableau est divisé : unités comparées, jugements comparatifs, interférence.

a) - Unités comparées. Si nous ne considérons que les segments comparés, sans faire intervenir la formulation des contextes, il existe une très large concordance entre les travaux consultés, qui, en règle générale, font porter les comparaisons sur les mêmes unités de l'anglais et de l'espagnol. Certes, cette concordance ne va pas jusqu'à l'uniformité complète par rapport à tous les segments. Mais le fait de ne pas considéré toujours les mêmes unités dans les deux langues <sup>12</sup> doit s'expliquer par deux facteurs. D'une part, certaines études ont différencié, sur le plan phonique, des segments de l'espagnol qui n'ont pas été distingués ailleurs : c'est, p. ex., le cas du segment  $\langle \theta \rangle$ , pris en considération par I ( Cf. obs. 32 ) et qui est absent des autres études. D'autre part, certains travaux ont étudié le comportement des anglophones à l'égard d'une même unité de 2artic. dans un éventail de contextes plus large que celui envisagé par les autres ; p. ex.  $\langle w \rangle_{\text{esp.}}$  a été étudié par I dans sept contextes différents. Les deux facteurs expliquent donc la non-coïncidence totale des travaux analysés.

---

12.- Nous ne considérons pas la différence relevant du champ d'application des travaux considérés, certains ( I, II et III ) visant à présenter une comparaison exhaustive, d'autres ( VI, VII ) se limitant à présenter des observations particielles, d'autres enfin ( IV, V ) étant principalement des descriptions de l'espagnol, auxquelles s'ajoutent des observations sur le comportement des anglophones.



Mais à côté de ces divergences, qui ne tiennent pas à une discordance dans la description même des unités comparées, il faut souligner un fait significatif : là où plusieurs travaux font état de l'existence d'une unité de 2artic. en espagnol, ils coïncident dans le fait de la comparer à un segment donné de l'anglais. Cette coïncidence n'empêche pas que, parfois, en plus de l'unité de l'anglais par rapport à laquelle la coïncidence existe, une étude ne puisse comparer un même segment de l'espagnol à d'autres segments de l'anglais. Soit, p. ex., le cas de  $\langle a \rangle_{\text{esp.}}$  : il est comparé, dans les contributions I, II et III ( Cf. obs. 4 et 5 ) à  $\langle a \rangle_{\text{angl.}}$  ; par ailleurs, cependant, l'étude III établit le rapprochement avec  $\langle \text{æ} \rangle_{\text{angl.}}$  et avec  $\langle \text{ə} \rangle_{\text{angl.}}$ . La coïncidence, par rapport à  $\langle a \rangle_{\text{angl.}}$  existe donc,, bien qu'une étude ait ajouté d'autres segments. Il est également intéressant de constater que l'éventail plus large d'unités comparées, utilisé dans certains cas, ne va jusqu'à établir certains rapprochements, absents de tous les travaux. P.ex.  $\langle a \rangle_{\text{esp.}}$  n'est nulle part comparé avec  $\langle \text{ɔ} \rangle_{\text{angl.}}$ , ni  $\langle \text{o} \rangle_{\text{esp.}}$  avec  $\langle \text{ʊ} \rangle_{\text{angl.}}$ , ni  $\langle \text{e} \rangle_{\text{esp.}}$  avec  $\langle \text{ɪ} \rangle_{\text{angl.}}$ . La signification de ce fait ressort plus clairement si l'on tient compte des comparaisons théoriquement possibles : une cinquantaine de segments différents apparaissent dans la colonne anglais et dans la colonne espagnol, ce qui donne un total de 2.500 paires possibles à comparer ; sur ce total, tous les travaux envisagés n'ont sélectionné qu'une centaine de paires.

Il semble donc bien, qu'en observant l'ensemble des unités comparées, il soit nécessaire de faire une double constatation : d'une part, c'est la ressemblance phonique des unités comparées qui a guidé la sélection des comparaisons ; d'autre part, à un niveau empirique et dans les limites signalées ci-dessus, l'accord existe bien sur le fait de savoir quelles sont, dans les deux langues, les unités proches sur le plan phonique.

Si les principes qui ont présidé à la sélection et au rapprochement des segments des deux langues semblent assez clairs, ceux qui ont guidé la description des contextes utilisés le sont beaucoup moins. Les symboles utilisés pour la construc-

tion du tableau sont déjà un indice de la variété d'éléments utilisés dans les descriptions : position dans la syllabe, par rapport à l'accent, aux limites de mot, aux unités qui suivent et/ou précèdent, etc... Ces éléments peuvent être combinés entre eux selon une très grande diversité de modalités ; c'est ainsi que l'on trouve, d'une part, des unités de 2artic. présentées sans aucune indication de contexte <sup>13</sup> et, d'autre part, des indications de contextes assez complexes, comme celle de l'observation 24 :

$$\left. \begin{array}{c} t \\ k \\ d \\ g \\ \theta \\ s \\ \zeta \end{array} \right\} - \acute{V}$$

où on fait référence, à la fois, aux segments particuliers qui précèdent, à la classe vocalique à laquelle appartient le segment qui suit et à la position par rapport à l'accent <sup>14</sup>.

13.- Cf. observations 5, 8, 35, 39, 40, 46, 55, 63, 65, 66, 68, 69, 76, 81, 85, 89, 91, 101, 102.

14.- Une typologie rapide et non exhaustive des contextes utilisés montre que la plus grande diversité règne dans ce domaine. Nous signalons quelques éléments de cette diversité : caractère accentué (obs. 4, 7, 9) et inaccentué de la syllabe (obs.1); caractère accentué de la syllabe et position finale du mot (obs.3); segment particulier qui suit (obs.9,13, 20,42,43,56,59,60,62,97); segment particulier qui suit plus caractère accentué de la syllabe (obs.10); position par rapport aux segments particuliers qui précèdent, par rapport à la voyelle et par rapport à l'accent (obs.24,25,26,27,28) ; idem, mais sans indication du caractère accentué ou non de la syllabe ( obs.29 et 30) ; position par rapport à la classe des voyelles qui précèdent et qui suivent, plus le segment particulier qui suit la deuxième de ces classes vocaliques ( obs. 47,48,53,54) ; position initiale de syllabe et segment qui précèdent (obs.88) ; position initiale de syllabe et accent (obs.51) ; position finale de syllabe et type de consonne qui suit (obs.70).

Plusieurs questions doivent être posées à propos de cette diversité dans la formulation des contextes. Quelles sont les raisons qui ont déterminé le choix de la formulation des contextes tels qu'ils apparaissent ? C'est-à-dire, quelles sont les raisons qui ont déterminé le choix de la syllabe, ou de la syllabe et de l'accent, ou de la syllabe, de l'accent et des segments qui suivent ( Cf. note 14 ) ? Sur un plan strictement pratique, on peut répondre qu'on a choisi les contextes " utiles ", comprenant par là les contextes où on a observé une interférence ou on en prévoit une. Sur un plan général, on a le droit de remarquer que cette réponse n'est pas satisfaisante, car ce qui, sur ce plan, est important, c'est d'explicitier le principe permettant de déterminer ces contextes particuliers. Par ailleurs, et même si l'on reste à un niveau strictement pratique, il faut aussi se demander si tous les contextes " utiles " - c'est-à-dire ayant une influence sur les interférences qui se produisent chez les anglophones qui désirent apprendre l'espagnol - ont effectivement été décrits dans les travaux considérés.

. b) Jugements comparatifs. Cette rubrique suscite peu de remarques. Les travaux analysés n'ayant pas été faits pour déterminer des identités et des différences entre langues sur un plan descriptif, il a souvent été difficile d'interpréter les textes et de les classer dans les rubriques prévues au tableau. Nous devons cependant remarquer que les " différences nettes " prédominent sur les identités : sous " différence nette " nous avons placé toutes les observations où on insiste sur les différences, sans toutefois essayer de distinguer entre les degrés possibles qui peuvent exister entre elles. Dans l'ensemble, il n'y a que cinq observations où les travaux analysés montrent un certain désaccord, en ce sens que les uns voient " identité ou différence faible " là où les autres considèrent qu'il s'agit de " différences nettes " <sup>15</sup>.

---

15.- Il est intéressant de souligner que les contributions des linguistes espagnols ont plutôt tendance à trouver des " différences nettes "; les travaux IV et V, dont les auteurs sont respectivement, Navarro Tomás et Quilis et Fernández apparaissent dans les cinq observations où existe la discordance (Cf.obs. 30,31,46,63 et 95).

. c) Interférence. C'est sous la rubrique " interférence " où l'on trouve résumées les données dont une comparaison explicative doit rendre compte. Elle appelle un certain nombre de remarques.

Le fait que l'espagnol et l'anglais utilisent - à de rares exceptions près - les lettres d'un même alphabet, ne facilite certainement pas la détermination des données. Mais, si l'utilisation des mêmes lettres dans les deux systèmes orthographiques peut avoir une influence sur les interférences <sup>16</sup>, il n'en est pas moins vrai que ces interférences se produisent au-delà de l'influence de l'orthographe. En effet, un certain nombre d'observations montrent que les interférences existent aussi. lorsque les segments de l'anglais ne sont pas notés par les mêmes lettres que les segments de l'espagnol <sup>17</sup>. Leur explication ne peut donc pas être recherchée exclusivement au niveau de l'orthographe.

Il est surprenant de constater qu'il existe un nombre considérable d'observations qui ne se prononcent pas sur l'existence, attestée ou possible, d'une interférence. Si nous comptons le nombre d'apparitions de chiffres romains dans la rubrique " jugements comparatifs " - il y en a, en tout, 154 - et que nous le comparons au nombre de chiffres romains dans la rubrique interférence - 124 - nous observons que, sur une trentaine de formulations comparatives, il n'existe pas de renseignements sur l'existence ou non d'une interférence. A ceci s'ajoute le fait que presque la moitié ( 58 sur 124 ) des formulations sur les interférences sont classées comme " probables ". Or, à " probable ", il faut accorder deux sens différents, qu'il a été cependant impossible de distinguer dans les cas considérés, étant donné les formulations ambiguës où ils apparaissent. D'une part, par "probable"

---

16.- Cf. Martinet, 432 et Martinet 429.

17.- P.ex.: les segments /d/ et /ð/ sont uniformément notés d en espagnol : ils sont identifiés avec /d/, /ð/ et /j/ de l'anglais ( Cf. obs. 44 à 50 ), alors que le seul /d/ est noté, en anglais, par d.

on comprend que " l'interférence se produit chez certains usagers, mais non pas chez tous " ou bien, que " l'interférence se produit, chez un même usager, dans certaines occasions, mais non pas dans toutes ". Mais, d'autre part, par " probable " on doit comprendre ceci : " puisqu'en général l'interférence se produit lorsqu'il existe une ressemblance phonique, il est normal qu'elle se produise aussi dans ces cas particuliers ". Certes, il est important de savoir que des linguistes compétents, ayant de surcroît été confrontés à la tâche d'enseigner l'espagnol aux anglophones, aient jugé opportun de signaler la probabilité - dans le deuxième sens - d'une interférence. Mais pour le problème qui nous intéresse ici, il serait certainement préférable d'avoir une détermination plus précise des interférences effectivement attestées <sup>18</sup>.

Soit, p. ex., le segment  $\langle i \rangle_{\text{esp}}$  en syllabe accentuée. L'observation 14 indique que ce segment, dans le contexte mentionné, est comparé à  $\langle I \rangle_{\text{angl}}$  et à  $\langle i_i \rangle_{\text{angl}}$ . Mais nous ne savons pas si les anglophones identifient  $\langle i \rangle_{\text{esp}}$  avec l'un ou avec l'autre de ces segments ou avec les deux, l'identification pouvant

---

18.- Cette absence de données sûres n'est pas propre à la description des rapports de l'anglais avec l'espagnol. Si l'on considère les bibliographies des études contrastives (Cf.p.23, note 32), il est frappant de constater que les comparaisons linguistiques et les méthodes pour pallier les difficultés semblent dominer nettement en nombre sur les études portant sur les déterminations des données; c'est un fait révélateur de l'état d'esprit qui préside à la linguistique appliquée, où l'on semble plus désireux de rédiger des méthodes, exercices, etc., que d'observer le comportement des enseignés. (cependant, chez Dany, 107, p.82, on trouve l'exigence qu'une étude contrastive doit "déterminer d'abord la nature exacte de la faute ou de la déviation"). C'est un peu comme si en médecine on élaborait des médicaments sans connaître tout-à-fait la nature de la maladie à soigner. L'observation à une grande échelle du comportement des usagers soulève toutes les difficultés que nous avons rencontrées dans les tests utilisés dans le cadre des études dialectologiques. L'étude de Wiik (670) nous semble, dans ce domaine, exemplaire: les nombreux tests d'articulation qu'il a utilisés sont mis en rapport avec la description acoustique des segments vocaliques du finnois et de l'anglais. Et il est possible d'appliquer aux résultats qu'il a obtenus les observations précédentes, qu'il a parfois suggérées (670, p.29-30).

se faire tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre. De même, soit  $\langle \underset{\sim}{u} \rangle_{\text{esp.}}$ , lorsqu'il suit  $\langle e \rangle$  dans une syllabe ouverte. L'observation 22 indique qu'en anglais il n'existe pas un segment  $\langle \underset{\sim}{u} \rangle$  dans cette position : mais elle ne nous renseigne pas sur le comportement des anglophones à l'égard de  $\langle \underset{\sim}{u} \rangle_{\text{esp.}}$ .

Certes, dans certains cas, il semble légitime de conclure à l'existence d'une interférence, qu'elle se manifeste au niveau des identifications perceptives ou de la production. L'observation 40, porte, p.ex., sur la comparaison de  $\langle m \rangle_{\text{angl.}}$  avec  $\langle m \rangle_{\text{esp.}}$ , et, même si la rubrique interférence ne l'indique pas, on peut, dans ce cas, conclure à l'existence d'une interférence. Mais il y a d'autres cas où les données sont beaucoup moins claires. Soit, p. ex., les observations 75 et 76. L'observation 75 nous renseigne sur l'existence d'une interférence entre  $\langle r \rangle_{\text{angl.}}$  et  $\langle r \rangle_{\text{esp.}}$  dans certains contextes. Par ailleurs, dans un autre contexte, plusieurs études coïncident sur le fait de rapprocher  $\langle t \rangle$  ou  $\langle d \rangle$  de l'anglais avec  $\langle r \rangle_{\text{esp.}}$  et, sur le plan de la méthode, elles recommandent d'utiliser la ressemblance phonique entre les unités comparées pour favoriser la production de  $\langle r \rangle_{\text{esp.}}$ . Mais elles n'indiquent pas si, spontanément, les anglophones font cette identification ; d'après les textes consultés il semblerait que non, qu'il s'agit plutôt d'induire les anglophones à accomplir cette identification. Or, sur le plan où nous nous plaçons, il serait important de déterminer pour quelle raison, puisqu'il existe effectivement une ressemblance phonique entre les unités comparées, les usagers ne font pas naturellement cette identification. Mais ce phénomène ne peut être envisagé que si, au préalable, on a déterminé avec certitude l'existence ou non de l'interférence.

#### 4.- Identifications linguistiques et identifications perceptives.

Les remarques précédentes et, plus particulièrement, celles qui ont été faites à propos de la rubrique " interférence "

sont destinées à souligner les difficultés bien réelles que l'on rencontre dans le domaine de la comparaison explicative : la détermination des données est un problème en soi. Et il paraît nécessaire de prendre conscience de la fragilité des données qu'il faut utiliser aujourd'hui. Cet état de fait n'implique certainement pas qu'il soit méthodologiquement nécessaire de renoncer à tout essai de systématisation et d'abandonner l'idée même de proposer des critères comparatifs dans le domaine de la comparaison explicative. Si dans les remarques précédentes, nous nous sommes arrêtés sur les faiblesses des observations plutôt que sur les éléments positifs, c'est pour souligner que, dans le domaine de la comparaison explicative, des conclusions éventuelles qu'on peut tirer aujourd'hui sont nécessairement sujettes à révision.

Les résultats que résume le tableau du § 3.1 viennent, en partie, corroborer les conclusions dégagées dans le chapitre consacré à la dialectologie et, en partie, les compléter. En effet, il est possible de conclure, au vu des interférences répertoriées, que les identifications linguistiques des phonèmes ne sont pas susceptibles de rendre compte des identifications perceptives dans le cadre de l'enseignement des langues. Cette impossibilité résulte de deux ordres de faits, différents mais complémentaires. D'une part, le phonème en tant qu'ensemble de traits distinctifs purement différentiels, est inadéquat pour rendre compte des identifications perceptives car, pour expliquer celles-ci, il faut également tenir compte des traits phoniques qui, dans les segments, ne sont pas distinctifs ; c'est dans ce sens que les observations rapportées dans ce chapitre recourent celles du chapitre précédent ( Cf. ci-dessus, p. 371-373 ). Par ailleurs, le phonème, en tant qu'ensemble de traits phoniques communs à tous les segments qui appartiennent à ce même phonème et qui apparaissent dans des contextes différents, n'est pas non plus susceptible de rendre compte des identifications perceptives, car l'utilisateur a des comportements différenciés à l'égard des différents segments qui appartiennent à un seul et même phonème. C'est dans ce sens que les observations de ce chapitre complètent celles

du chapitre précédent où, dans le cadre de la dialectologie espagnole, nous n'avons considéré que les systèmes des consonnes dans le seul contexte intervocalique. Nous présentons maintenant des exemples relevant de ces deux types de faits.

L'anglais possède les phonèmes /p/, /b/, /f/ et /v/. Au phonème /b/ n'appartient aucun segment fricatif. L'espagnol, en revanche, possède les phonèmes /p/, /b/ et /f/ et au phonème /b/ appartient aussi bien le segment [b], que [β]. Par conséquent, le trait "occlusif" qui est distinctif en anglais ne l'est pas en espagnol. Cependant, malgré cette non identité linguistique, les observations 31 et 36 montrent que, dans certains contextes au moins, les anglophones identifient /b/ <sub>esp.</sub> avec /b/ <sub>angl.</sub>. Des remarques analogues pourraient être faites à propos de /d/ <sub>angl.</sub> et de /d/ <sub>esp.</sub> ( obs. 44 et 45 ), de /s/ <sub>angl.</sub> et de /s/ <sub>esp.</sub> ( obs. 66 ), de /g/ <sub>angl.</sub> et de /g/ <sub>esp.</sub> ( obs. 95 ), de /k/ <sub>angl.</sub> et de /k/ <sub>esp.</sub> ( obs. 101 ). Dans tous ces cas, le système anglais et espagnol imposent à chaque membre des paires citées une description qui, en termes de traits distinctifs ( déterminations ) est différente pour chaque membre de la paire. Cependant, les observations citées montrent que, au moins dans un ou plusieurs contextes déterminés, il existe une identification perceptive, attestée ou probable, entre les unités en cause.

Mais, pour la discussion sur un plan général de la comparaison explicative, il faut souligner l'importance du deuxième type de faits mentionnés ci-dessus : les anglophones ont un comportement différencié par rapports aux différents segments appartenant aux phonèmes de l'espagnol. Par ailleurs, leurs réactions ne sont pas déterminées par les phonèmes de leur langue, mais par les segments qui appartiennent à ces phonèmes.

Soit, p. ex., le phonème /e/ de l'espagnol ; il comporte le segment [ε] et le segment [e]. Or, les anglophones réagissent de manière différenciée par rapport à ces deux segments ; lorsqu'ils apparaissent en syllabe accentuée, le premier est



interprété comme [ε], le deuxième comme [εi] (obs. 10 et 11 ). Les segments [i] et [j] de l'espagnol appartiennent au phonème /i/ <sup>19</sup>. Or, les observations 16, 17 et 18 nous indiquent que les anglophones identifient le premier avec /y/ et le deuxième avec la succession /i y/, une remarque analogue peut être faite à l'égard de [u] <sub>esp.</sub> et de [w] <sub>esp.</sub> appartenant tous les deux au phonème /u/, mais recevant un traitement différencié de la part des anglophones ( Cf. observations 21 à 30 ).

On constate des faits analogues dans le domaine des consonnes. Soit, p. ex., le phonème /b/ <sub>esp.</sub>, réalisé dans les segments [b] et [β]. Le premier est régulièrement identifié avec le phonème /b/ <sub>angl.</sub> ( obs. 31 ), tandis que le deuxième, selon les contextes et selon les observations, est identifié, soit avec ∅, soit avec /w/ <sub>angl.</sub>, soit avec /v/ <sub>angl.</sub>, soit avec /b/ <sub>angl.</sub> ( observations 33, 34, 35, 36 ). Une observation analogue peut être faite à propos de [d] <sub>esp.</sub> et de [ð] <sub>esp.</sub>, identifiés avec /d/ <sub>angl.</sub> et /ð/ <sub>angl.</sub> ( Cf. observations 49 et 46 ). Le phonème /s/ <sub>esp.</sub> qui comporte - pour ne mentionner que deux segments appartenant à un phonème d'un même dialecte - les segments [s] et [h] ( Cf. observations 66 et 71 ) offre des difficultés différentes

---

19.- Nous adoptons une des solutions qui a été proposées pour la discussion de l'interprétation des semi-voyelles. L'autre solution, qui consiste à considérer [i] et/ou [j] comme une réalisation de /y/ ne modifie pas le fond du raisonnement; que ces segments appartiennent à /i/esp. ou à /y/, dans les deux cas, il existe une réaction différenciée par rapport aux segments différents appartenant à un même phonème. On sait que le problème de l'interprétation phonologique des semi-voyelles de l'espagnol a été longuement discuté (Cf. Alarcos Llorach 2 et 3, Bowen et Stockwell 54, 56; Stockwell, Bowen et Silva-Fuenzalida, 605, Saporta, 567, Hara, 229, Rosetti 555, Quilis 528; cf. aussi Suarez 607 et Hockett 278bis). Cette discussion reflète, à notre avis le type d'impasse où l'optique descriptiviste ne manque pas de s'enfermer ( il est frappant de constater que les travaux de la fin, dans l'anthologie de Joos 341 sont précisément consacrés à ce problème). Sur le plan explicatif, tout au moins dans celui cerné par ce travail, la discussion semble d'ailleurs sans objet, car en définitive ce sont les segments qui ont une influence sur le comportement des usagers.

pour les anglophones selon que l'un ou l'autre de ces segments est utilisé : <s><sub>esp.</sub> peut être facilement identifié comme /s/ angl. mais <h><sub>esp.</sub> risque d'entraîner des pertes d'oppositions. Le phonème /g/<sub>esp.</sub> lorsqu'il apparaît comme <g> ( observation 95 ) est identifié avec /g/ angl., mais dans le segment <γ>, précédant <u> risque d'entraîner la perte de l'opposition avec <β> ( Cf. observation 97 ).<sup>20</sup>

Les cas signalés dans les paragraphes qui précèdent immédiatement ont pour trait commun le fait que le comportement des anglophones est différent par rapport à des segments qui, en espagnol sont différents sur le plan phonique, mais qui appartiennent à un même phonème. Par ailleurs, il est également nécessaire de signaler les cas où un même segment de l'espagnol, selon le contexte où il apparaît, détermine un comportement différent de la part des anglophones. Et ces cas sont également nombreux.

Le système vocalique de l'espagnol est simple : /i, e, a, o, u, /. La différence phonique entre les segments qui apparaissent en syllabe accentuée et en syllabe inaccentuée est très faible, les oppositions se conservant nettement dans ces deux types de contexte. En anglais, en revanche, les oppositions vocaliques sont extrêmement réduites en position inaccentuée. Or, les caractéristiques du système vocalique anglais a imposé, d'une part, l'existence de l'observation 1, portant sur les voyelles inaccentuées et, d'autre part, l'existence des observations 4, 7, 10, 11, 14, 15 et 19 où on fait mention explicite du caractère accentué de la syllabe. Il ne suffit donc pas de tenir compte du système des segments de l'espagnol, pour comprendre les interférences, il faut également tenir compte du système des segments de l'anglais.

---

20.- Il y a également eu une longue discussion sur l'interprétation phonologique de <h> ( et d'autres segments ) en Pl.; Cf. Vásquez 638, Beym 43, Ricci 546, Rona 553, Van Wijk 671. A l'égard de cette discussion on peut formuler des remarques analogues à celles qui ont été exprimées dans la note précédente.

Mais la détermination des contextes doit aller au-delà de l'indication du caractère accentué ou non de la syllabe. Soit, p. ex., les observations portant sur un même segment <w> de l'espagnol ( Cf. 24 à 30 ) ; non seulement elles tiennent compte, dans certains cas, ( Obs. 24, 25 et 26 ) du caractère accentué de la syllabe mais, aussi, des segments particuliers qui précèdent. Soit également le cas de l'espagnol <ð> : selon le caractère accentué ou non de la syllabe, selon sa position par rapport à la catégorie des voyelles, selon le segment qui suit la voyelle qui suit immédiatement <ð>, selon qu'il soit suivi ou non d'une semi-voyelle, il risque d'être identifié avec les phonèmes de l'anglais /d/, ou /ð/, ou /ð̃/. De même <t><sub>esp.</sub> est normalement identifié avec un segment appartenant à /t/<sub>angl.</sub>, mais dans un contexte déterminé ( précédant une semi-voyelle ), le même segment est probablement identifié avec <ç><sub>angl.</sub>; une observation analogue peut être faite à l'égard de <s><sub>esp.</sub> segment qui est, en général, identifié avec <s><sub>angl.</sub> mais qui, précédant une semi-voyelle, est interprété comme <š><sub>angl.</sub> ou <ž><sub>angl.</sub>.

Tous les faits qui ont été signalés précédemment ne peuvent pas être expliqués par une comparaison des phonèmes. Savoir, p. ex., qu'en anglais existe un phonème /ɛ/ dont l'aspect phonique est proche de l'espagnol /e/, ne suffit pas pour expliquer le comportement des anglophones et ce, même si le phonème /ɛ/ est présenté à l'intérieur d'une configuration comprenant tous les autres phonèmes de l'anglais. Pour concrétiser les conséquences des observations précédentes : que l'on prenne, d'une part, les phonèmes de l'anglais tels qu'ils apparaissent chez Jakobson, Fant et Hall ( 327, p. 43 ), ou chez Bloch et Trager ( 49, p. 38-53 ) ou chez Trager et Smith ( 624, p. 11 - 52 ) ou chez Gleason ( 178 ) et d'autre part, les descriptions en termes de phonèmes de l'espagnol ( p. ex., Alarcos Llorach 2 et Pottier 510 ) il est impossible, sur la base de ces descriptions, de rendre compte des identifications accomplies par les anglophones.

A la lumière des observations précédentes, il semble bien que la position qui prédomine dans le cadre de l'enseignement des langues - celle qui consiste à considérer le phonème et les traits distinctifs, comme les unités autour desquelles il faut établir les comparaisons - doit être sérieusement corrigée. Le poids d'une comparaison explicative doit porter sur les segments, ce qui implique la nécessité d'intégrer ces unités de manière plus nette dans les descriptions linguistiques.

## C H A P I T R E X

### CONCLUSION

#### SUGGESTIONS POUR ABORDER LA COMPARAISON EXPLICATIVE.

##### 1.- Implications des chapitres qui précèdent.

Les données recueillies aux chapitres VIII et IX doivent normalement déboucher dans la présentation de suggestions positives sur la comparaison des unités de 2<sup>art.</sup> dans un cadre explicatif. Elles doivent porter, d'une part sur l'intégration des segments aux descriptions linguistiques et, d'autre part, sur les caractères d'éventuels critères comparatifs, critères susceptibles d'être appliqués aux descriptions linguistiques ayant intégré des segments. Mais, avant de formuler ces suggestions, il est possible de tirer un certain nombre de conclusions dans un cadre plus général. La comparaison des langues et la description des langues étant liées de la manière étroite signalée au chapitre I ( p. 26-34 ), il est normal que les observations dégagées dans un domaine aient également des répercussions sur le domaine voisin. Nous les présenterons par la suite.

##### 1.1.- Linguistique descriptive et linguistique explicative.

La distinction posée au départ entre description et explication, que nous avons empruntée à Martinet ( Cf. Chap. I, § 3.2. ), semble avoir été extrêmement utile pour comprendre les

problèmes de la comparaison des langues.

La conclusion générale qui se dégage de la deuxième partie du travail, consacrée à la comparaison descriptive, est claire : si la linguistique s'enferme dans une optique étroitement descriptiviste, il n'existe pas de solution non arbitraires aux problèmes qu'elle aborde. Décrire une langue, déterminer des identités et des différences entre langues, partager une carte géographique en zones dialectales, voilà des problèmes qui admettent des solutions multiples, à l'intérieur desquelles on ne saurait trancher sans avoir recours à l'arbitraire. La simplicité " esthétique ", à laquelle on a eu si souvent recours en linguistique pour justifier les solutions les plus diverses, est également incapable de faire sortir les problèmes linguistiques de l'impasse descriptiviste ; non seulement elle est souvent incapable de trancher entre plusieurs solutions ( chap. VI, § 2.1 ), mais aussi elle risque de cacher des décisions, arbitrairement posés, sous prétexte qu'elles découlent d'une prétendue symétrie ou élégance du système ( Cf. la discussion à propos du " overall pattern ", chap. V, § 3.2.2.).

L'optique explicative ne va pas sans poser de nouveaux problèmes, dont le premier, et non le moindre, est la détermination des données dont la comparaison explicative doit rendre compte. Déterminer les données soulève des problèmes aussi bien conceptuels que matériels. A partir du moment où on conçoit une langue comme un instrument de communication et qu'on valorise les notions théoriques utilisées en linguistique descriptive en fonction de leur capacité pour rendre compte du comportement des usagers ( Cf. à la p. 31 . la position de Martinet à propos du phonème ), il devient urgent de déterminer et de décrire le plus exactement possible ce comportement. Or, le comportement linguistique des usagers est un tout où s'enchevêtrent des aspects multiples, chacun de ces aspects contribuant à la formation du comportement global mais n'étant pas la cause unique qui le détermine. Les identifications perceptives sont un des aspects qui va influencer la communication interdialectale et l'acquisition des

langues ; dans chacun de ces domaines il s'entrecroise avec d'autres aspects, plus ou moins bien connus à l'heure actuelle, mais dont la complexité ne fait pas de doute.

Il paraît impossible, dans l'état des recherches actuelles d'essayer d'aborder tous les aspects en même temps, aspects qui constituent autant de variables susceptibles d'influencer le résultat final. Il est donc nécessaire de les isoler, de vérifier leur existence et de déterminer des données relevant de chacune de ces variables séparément. Dans une étape ultérieure, il sera peut être possible de les intégrer dans un modèle d'ensemble. Mais la nécessité d'opérer aujourd'hui avec les facteurs isolés entraîne aussi la nécessité d'avoir recours à des expériences plus ou moins artificielles, comme les tests utilisés au chap. VIII. Il est, certes, légitime de penser que dans l'avenir il sera possible d'une part, d'avoir de nouvelles précisions sur cette variable que sont les identifications perceptives et sur d'autres variables et, d'autre part, de les intégrer pour les appliquer à des situations réelles. Mais cet avenir semble encore lointain ; avant d'y parvenir, il sera nécessaire d'avoir une idée plus riche et détaillée des modèles de communication.

Pour le processus de la recherche, les conséquences à tirer de cet état de choses sont claires : toute suggestion avancée aujourd'hui dans le cadre de la comparaison explicative ne peut être qu'extrêmement fragile. Les données dont nous disposons sont pauvres, l'effort nécessaire pour les recueillir est considérable et le problème d'ensemble complexe. C'est peut-être le plus grand mérite de l'optique explicative en linguistique comparative, et ailleurs, que de faire comprendre qu'il est inutile de proclamer que l'on a trouvé une solution quelconque.

#### 1.2.- Re-évaluation du rôle de la théorie et de la nécessité d'une plus grande précision conceptuelle.

Il a été frappant de constater tout au long de ce travail, aussi bien dans la partie descriptive que dans la partie

explicative, le très grand décalage qui existe entre les conceptions théoriques d'une part et leur application pratique d'une autre, entre les objectifs proclamés et les résultats réels que l'on découvre, après exegèse, dans les travaux examinés. Les multiples déclarations, dûment fondées, sur l'impossibilité d'identifier les phonèmes relevant de langues différentes ( Cf. chap. IV, p. 171-179 ) et l'existence de douzaines de travaux présentant des identifications non fondées de phonèmes, ou opérant avec elles, est un exemple du premier type de décalage <sup>1</sup>. Les proclamations, en glossématique ( Cf. p. 105-107 ) et dans le cadre du binarisme ( Cf. p. 139-141 ) sur la nécessité d'une typologie linguistique illustrent le deuxième type.

Il est, par ailleurs, intéressant de constater les répercussions, dans le cadre de la comparaison des langues, des prises de position initiales à l'égard de la différenciation phonétique-phonologie et des unités qui composent une langue ( Cf. p. 72-82 ). A plusieurs reprises nous avons noté comment les études comparatives ( Cf. p. 179-207 ) utilisaient, de manière implicite l'unité segment sans toutefois l'incorporer nettement. Tout laisse à penser que, dans le développement de notre discipline, on a plutôt essayé d'embrasser des faits nouveaux - comme ceux posés par la comparaison des langues - en s'accordant des "assouplissements" ou des " flexibilités " plutôt qu'en revisant ou en complétant, de manière plus radicale, le cadre théorique adopté au départ.

---

1.- Il existe une analogie frappante entre ce problème et celui de la traduction. " L'activité traduisante - dit Mounin (469 p.8) pose un problème théorique à la linguistique contemporaine : si l'on accepte les thèses courantes sur la structure des lexiques, des morphologies et des syntaxes on aboutit à professer que la traduction devrait être impossible. Mais les traducteurs existent, ils produisent, on se sert utilement de leurs productions. On pourrait presque dire que l'existence de la traduction constitue le scandale de la linguistique contemporaine. Jusqu'ici l'examen de ce scandale a toujours été plus ou moins rejeté ". On pourrait répéter, mot par mot, ces lignes de Mounin en mettant " comparaison des unités de 2artic " à la place de " traduction ".



La définition et la présentation des différents types d'unités dans la première partie de ce travail, peut, certes, paraître ennuyeuse. Elle ne peut se justifier qu'à la lumière des discussions qui ont suivi, notamment dans la deuxième partie. Si avant de constituer le domaine de la linguistique comparative on avait pris la peine d'éclairer les notions qui entrent en jeu, il se peut que des confusions, comme celles qui ont été relevées à propos des comparaisons avec et sans rapport avec le sens ( Cf. chap. III, § 3 ) auraient peut-être été évitées. Définir et, si besoin est, re-définir une notion théorique, peut paraître à certains esprits une activité oiseuse. Mais ces précisions, exigées par un cadre théorique plus rigoureux, risquent d'éviter beaucoup de peine, investie dans des travaux plus résolument " pratiques ".

### 1.3.- La notion de " variante ".

La notion de " variante ", couramment utilisée dans le cadre de la linguistique descriptive, devrait être révisée, notamment lorsqu'elle s'applique aux variétés d'une même langue. Une vision plus réaliste des contacts entre dialectes et la distinction des correspondances lexicales par rapport aux identifications linguistiques devraient pouvoir introduire des restrictions supplémentaires dans l'utilisation de cette notion.

Trubetzkoy, en présentant la notion de " variante ", insiste sur le fait qu'elle est un concept purement négatif : " un rapport de variantes existe entre deux sons s'ils ne peuvent être employés pour différencier des significations intellectuelles " ( 628, p. 49 ).

C'est cette conception négative qui va lui permettre de traiter sous une même rubrique - " les variantes facultatives " - celles qui sont " générales " et celles qui sont " individuelles ". De même, les variantes individuelles comprennent aussi bien celles qui relèvent d'un individu particulier que celles qui appartiennent aux différentes variétés d'une langue. P. ex., sur le " r uvulaire " et le " r lingual " dans diverses langues européennes

Troubetzkoy fait les observations suivantes : " Dans les langues slaves, de même qu'en italien, espagnol, hongrois et grec moderne, le r lingual est considéré comme la norme et le r uvulaire comme une déviation pathologique ou comme une marque d'affectation et de snobisme, plus rarement [ ... ] comme une particularité locale. A l'inverse, en allemand et en français, le r uvulaire [ ... ] est la norme et le r lingual est considéré comme une déviation locale ou comme une affectation archaïsante ". Et Troubetzkoy englobe tous ces cas particuliers dans la formule générale suivante : " le phonème A est réalisé tantôt comme  $\alpha'$ , tantôt comme  $\alpha$  ", mais un individu préfère la réalisation  $\alpha'$  et un autre la réalisation  $\alpha$  ". C'est dire que Troubetzkoy, à partir du moment où il accepte la formulation " au phonème /A/ appartiennent le segment  $\langle A \rangle'$  dans un dialecte et le segment  $\langle A \rangle$  dans un autre dialecte " ( Cf. ses formulations sur les " particularités locales " ), il accepte aussi de parler du même phonème dans des dialectes différents.

La conséquence de cette position est, nous semble-t-il, la confusion qui s'est introduite en linguistique entre " segments qui, relevant de deux dialectes différents, ont une correspondance lexicale " et " segments qui, relevant de deux dialectes différents, appartiennent à un même phonème ". Voici pour illustrer cette confusion, quelques exemples que nous empruntons à la dialectologie espagnole :

Ex. 1.-

... no cabe duda que entre /č/ y /y/ se establece una oposición de sonoridad. Esto se aprecia aún más en la lengua vulgar de algunas regiones, en que se realiza el fonema /y/ con cierto rehilamiento próximo a [ž] o a [ẓ̌] " ( Alarcos Llorach, 2, p. 169 ).

Ex. 2.-

" Dans la région du Rio de la Plata, le phonème dont nous nous occupons a pris la valeur phonétique [3] comme en Espagne comme vulgarisme ou comme dialectalisme ( Malmberg, 392, p. 105-106 ).

Ex. 3.-

" Spanish /s/ presents a highly complex problem of description, because of the allophonic variation it has as well as the great amount of dialectal variation

it shows through out the Spanish-speaking world [...]. The most important dialectal variations are : the special tongue-tip pronunciation of /s/ heard chiefly in the northern part of Spain, and the h like pronunciation of /s/ heard especially in coastal areas of the New World ". ( Stockwell et Bowen, 504 p. 58.)

Ex. 4.-

/y/ like /s/, presents a complex problem of description, because of the extraordinarily wide range of phonetic variation it undergoes both within and between dialects. The range of variation extends all the way from an [i] that is essentially identical with the /y/ of English yes, through the /ž/ of English measure, to the /j/ of English juice ". (Stockwell et Bowen, 504 p. 63 ).

Dans les quatre exemples, que ce soit par rapport à /y/ ou par rapport à /s/, on retrouve le schéma général posé par Troubetzkoy : un même phonème /A/ se réalise tantôt comme <x'> tantôt comme <x">. Dans les quatre exemples, on retrouve également la condition qui semble bien avoir joué le rôle essentiel mais qui, cependant, n'a pas été explicitée : <x'> est en correspondance lexicale avec <x">. Mais les données recueillies dans le cadre de la dialectologie espagnole nous montrent qu'il est nécessaire de placer sur un plan différent, d'une part, le cas des segments <y><sub>C</sub> et <ž><sub>P1</sub>, <á><sub>C</sub> et <s><sub>P1</sub>, d'autre part, le cas de, p. ex. <a><sub>C</sub> et <a:><sub>P1</sub>. Tout porte à croire que les usagers de P1. n'identifient pas perceptivement les sons appartenant à <y><sub>C</sub> ou à <á><sub>C</sub>, avec respectivement <ž><sub>P1</sub> et <s><sub>P1</sub> tandis qu'ils identifient ceux qui appartiennent à <a><sub>C</sub> avec <a:><sub>P1</sub>. Considérer les deux situations sous la rubrique commune de " variante " obscurcit cette différence fondamentale <sup>2</sup>.

Si l'on désire conserver un postulat essentiel de la linguistique fonctionnelle, selon lequel une langue est un instrument de communication ( Cf. la définition de langue, p. 40,

---

2.- Les mêmes remarques s'appliquent à la notion de " diaphonème " suggérée et utilisée par Jones ( Cf. note 12 de la page 18 ).

adoptée comme point de départ de ce travail ) il paraît indispensable de réviser la notion de " variante " et, par conséquent, de phonème identique dans deux dialectes différents. Nous proposons que la révision soit faite dans le sens suivant : pour que deux unités de 2artic., /A/ et /B/, appartenant respectivement aux langues I et II, soient considérées comme une seule et même unité, il est nécessaire que les sons réalisant l'unité /A/ soient identifiés perceptivement, par les usagers de la langue II, avec l'unité /B/ et que, vice-versa, les sons réalisant l'unité /B/ soient identifiés perceptivement avec l'unité /A/ par les usagers de la langue I. Cette exigence, ainsi formulée, empêcherait que, dans le cas de l'espagnol, on puisse parler, p. ex. d'un même phonème /y/ réalisé par des " variantes différentes "; à partir du moment où les usagers n'identifient pas ces " variantes", l'identification du phonème deviendrait impossible.

1.4.- La détermination des " indices acoustiques de la parole ".

Dans le chapitre VII ( Cf. p. 257-258 ), nous avons présenté le schéma conceptuel utilisé dans un nombre important de travaux visant à décrire la " traduction " des indices acoustiques du signal en unités de 2artic. Nous avons remarqué alors que les jugements perceptifs de l'auditeur étaient ceux qui contrôlaient, en dernière instance, l'adéquation des paramètres acoustiques proposés. Ce schéma conceptuel implique que c'est l'unité de 2artic., définie sur un plan linguistique qui détermine si un paramètre proposé est adéquat et non l'inverse ; l'observation des signaux ne peut, par conséquent, se suffire à elle-même.

L'acceptation de ce schéma, jointe aux observations du § 1.3 sur la notion de variante, qui, à leur tour, se fondent sur la différenciation conceptuelle entre identification des phonèmes et correspondances lexicales, devraient nous permettre de rectifier la manière de poser certains problèmes dans le cadre des études portant sur la perception du signal. Soit, p. ex., le passage de Fry, emprunté à son paragraphe " Acoustic cues in the

perception of speech " ( 169, p. 34-35 ) :

" it is somewhat difficult for the ordinary language user to realize how wide a variety of sounds he puts into a single phonemic class. If we imagine one English syllable " no ", as said to us by speakers from different parts of the world, southern English, northern English, Cockney, Scots, Welsh, Irish, American, Australian, and we then imagine these varieties of sounds multiplied by the differences for example between a man, woman or child speaker and again by the immeasurably greater numbers of individual speakers, it becomes clear that the class formed by the various vowel sounds used in this one word is very large. Any single sample of these sounds will show detectable and measurable acoustic differences from any other sample. When the listener puts them all into one class he is therefore disregarding these acoustic differences, either because he is insensitive to them or because he has learned that they are irrelevant from the phonological point of view.

Recognition of speech sounds thus requires the selecting of certain kinds of acoustic information ; it is in effect a matter of " pattern recognition " in which each pattern is an arrangement of acoustic uses " .

Or, imaginons un Anglais qui utilise couramment la " R.P. " /ɔ/ ( dans, p. ex. saw ) et /ow/ ( dans, p. ex., no ) sont en opposition dans son système. Lorsqu'il reçoit des énoncés [now]¹, [now]¹, [now]¹ produits par les usagers de la même " R.P. ", il doit, comme signale Fry, reconnaître les différents son [ow]¹ comme appartenant, tous, à son unité de 2artic. /ow/ et ce, même si les signaux présentent des différences très importantes comme celles qui apparaissent dans les énoncés des hommes, des femmes et des enfants. Ce processus de reconnaissance entre dans le cadre pour ainsi dire " normal ", de deux usagers utilisant une même langue.

Imaginons maintenant ce même Anglais à l'écoute d'un énoncé [no:]¹, prononcé par un Ecossais, qui veut dire " non ". Est-ce que l'Anglais, en dehors de tout contexte et de toute situation reconnaît cet énoncé comme /now/ ? Autrement dit, est-ce que l'Anglais identifie perceptivement le /ɔ/ de l'Ecossais avec son /ow/ ? Certes, il est impossible de se prononcer sans une expérience analogue à celle présentée dans le chapitre VIII ; cependant tout porte à croire que cette identification ne se produira pas. Si tel est le cas, c'est une erreur de décrire parmi les

indices acoustiques de /ow/ de la R.P. ceux qui relèvent des énoncés où apparaît le son [ o: ]<sup>3</sup>; ce sont les correspondances lexicales qui entrent en jeu et qui permettent de repérer, par le biais de la stratégie perceptive esquissée au chap. VIII ( p.273-281), le signifié " non ". La communication dans une communauté linguistique étant souvent, sinon toujours, assurée par l'utilisation des langues différentes ( Cf. p. 24-26 ), il semble bien que les modèles de communication devraient intégrer les identifications perceptives et les correspondances lexicales pour l'expliquer. Ignorer un des facteurs qui entrent en jeu risque, au départ, de fausser le problème.

#### 1.5.- La notion de " discrétion ".

Le caractère discret du langage a été présenté dans des cadres différents et à propos de faits différents. Pour Martinet, le caractère discret des phonèmes vient du fait que "tout segment [ = son, dans notre terminologie ] d'un énoncé reconnu du français sera nécessairement identifiable OU comme /b/ OU comme /p/ OU comme un des 32 autres phonèmes de la langue. On résume tout ceci en disant que les phonèmes sont des unités discrètes" ( 418, p. 23 ). A la différence de la courbe mélodique où tout changement dans la montée de la voix peut entraîner une modification du sens, une différence dans la production des sons qui appartiennent à un phonème n'entraîne pas une modification corrélative du sens ( Cf. p. 41-42 ). Par conséquent, le caractère discret du phonème provient, d'une part, du rôle du phonème dans le signifiant et du rapport arbitraire du signifiant avec le signifié<sup>3</sup>, d'autre part, de la perception discrète des sons,

En revanche, pour Malmberg, le caractère discret du langage va au-delà des limites signalées précédemment : " Any linguistic unit has to be classed as discreta [ ... ]. A way of defining language would be to say that it starts and ends with

---

3.- Cf. Frédéric François, 163, p. 27; il observe que des signes arbitraires sont nécessairement discrets.

discreteness " 4.

Le problème se pose donc de situer, par rapport aux opinions précédentes, les faits que nous avons dégagés à propos des identifications perceptives ( Cf. chap. VIII, notamment p.310 - 314).

Les tests utilisés au chapitre VIII indiquent qu'il est impossible de parler, dans les cas considérés, d'une identification perceptive discrète des segments ou des phonèmes. Les résultats qui apparaissent dans les fig. 29 ( p.298 ) et 32 ( p.307 ) indiquent que l'on ne peut pas classer les unités de 2artic. d'une langue en unités identifiées et unités non identifiées ; entre ces deux pôles il existe, sur le plan perceptif, une gradation. Ce fait, cependant, ne semble pas mettre radicalement en cause la position de Martinet. En effet, chaque son est identifié de manière discrète ; les sons appartenant à une même unité de 2artic. peuvent, par contre, être identifiés ou non avec une même unité de 2artic. de la langue de l'auditeur. De même, si l'on considère les rapports à l'intérieur du signe, le son identifié correspond toujours à un signifié déterminé et non pas à une gradation dans la signification. Nous proposons, par conséquent, de conclure que l'identification perceptive des phonèmes et des segments, dans une situation où des langues différentes sont utilisées, peut ne pas être discrète ; par contre, l'identification perceptive des sons l'est, et pour les mêmes raisons que celles qui ont été indiquées par Martinet. Le phonème et le segment étant des classes et le son, en revanche, une unité singulière appartenant à ces classes ( Cf. chap. II, p. 46-50 ), le caractère discret de l'identification perceptive des sons n'entraîne pas nécessairement le caractère discret de l'identification perceptive des phonèmes et des segments : un usager d'une langue A peut avoir des réactions différenciées à l'égard de deux sons appartenant à un même phonème de la langue B.

---

4.- Il semblerait qu'il faut classer Denise François parmi les tenants de cette position extrême ( Cf. 161 ). Contre cette position, Cf. Bolinger 52.

En revanche, les résultats des tests du chap. VIII et certaines des observations du chap. IX ne se laissent nullement intégrer dans la position extrême de Malmberg, citée ci-dessus. Comme il le reconnaît, sa position est circulaire : " To some people this might seem circular definition. To this it may be objected that there are other criteria which permit us to draw the borderline between language and other types of social behaviour and that these criteria give more or less the same delimitation of what we conventionally call language " ( 404, p. 96 ). Malmberg ne fait pas état de ces autres critères : il est, par conséquent, impossible de les discuter. Cependant, nous devons signaler que les conséquences de cette position sont extrêmement lourdes : si, par définition, l'on exige que tout " fait linguistique " soit discret on doit se résigner à considérer comme non-linguistique un certain nombre important de faits relevant de la comparaison explicative.

Le caractère non-discret des identifications perceptives apparaît clairement en dialectologie. Il apparaît, mais moins nettement, dans les données recueillies dans l'enseignement des langues, bien qu'il s'y manifeste aussi. En effet, nous avons signalé dans le chapitre IX ( p. 370 ), les difficultés rencontrées à propos des interférences " probables " ; de même, nous avons remarqué qu'une même unité de l'espagnol pouvait, selon les auteurs, être comparée avec une ou plusieurs unités de l'anglais avec existence, cependant, d'une " zone " ( une ou plusieurs unités ) où les différentes unités se rencontraient ( Cf. p. 366 ). Or, il semble bien que ce fait soit autant de manifestations du caractère non discret de l'identification perceptive des unités de 2artic. En effet, ce caractère non discret expliquerait que, p. ex.,  $\langle \beta \rangle_{\text{esp.}}$ , soit comparée à  $\langle b \rangle_{\text{angl.}}$  et à  $\langle v \rangle_{\text{angl.}}$  et, occasionnellement à  $\langle \emptyset \rangle_{\text{angl.}}$ . ( Cf. obs. 33 à 36 ), car les sons qui réalisent  $\langle \beta \rangle$  peuvent être identifiés avec une quelconque de ces unités de l'anglais.

La non-discrétion des identifications perceptives implique que les données, ne pouvant se systématiser commodément



par oui et par non, soient complexes. Cet état de choses ne favorise guère le développement du processus de la recherche. Mais, si on le reconnaît pleinement, il permet de mettre en cause certaines données, présentées sans aucune discussion des méthodes qui ont permis de les détecter. Soit, p. ex., les passages suivants, empruntés à Lado ( 368, p. 24-26) :

It is interesting that although, for example, Japanese, Thai, Tagalog, and some dialects of Spanish lack a phoneme /θ/ that might approximate English /θ/ as in think, Japanese and Spanish speakers substitute /s/ while Thai and Tagalog speakers tend to substitute /t/ instead. Why is there a difference if in all four languages there is an /s/ phoneme and a /t/ phoneme ?  
[ .... ]

But immediately one faces the evidence from Thai and Tagalog speakers, who also have /t/ and /s/ available in their native language but substitute /t/ and not /s/ for /θ/.

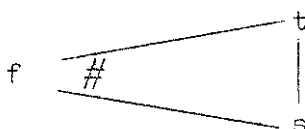
Plusieurs aspects différents doivent être distingués dans cette présentation. D'abord se pose la question de la détermination des données. On peut se demander si une formulation du type " les usagers de la langue A identifient perceptivement l'unité de 2artic. /x/ de la langue B avec leur propre unité de 2artic /y/ ", reflète correctement le comportement des usagers. Tout ce que nous avons pu apprendre en observant les usagers, c'est que ces cas sont extrêmement rares ; dans les faits qu'il nous a été possible d'observer, ils n'apparaissent jamais lorsque les aspects phoniques des segments comparés ne sont pas identiques ou quasi identiques. Nous ne nions pas, à priori, que les usagers du thai, du tagalog et du japonais et, éventuellement, de l'espagnol, puissent réagir de la manière décrite par Lado ; mais, pour en être entièrement convaincus, nous aimerions savoir quelle est, p. ex., leur réaction dans les différents contextes où les unités peuvent apparaître, comment on a détecté les identifications, quel rôle a pu jouer le signifié et, plus généralement, le contexte et la situation. Nous savons que ces variables existent et qu'elles ont une influence sur le résultat final ; il serait désormais nécessaire que les études portant sur ces problèmes ne les ignorent pas.

Par la suite, se pose le problème des identifications linguistiques. Pour que Lado puisse poser le problème comme il le fait, il est indispensable de partir de la base et accepter sans aucun critère d'identification que les phonèmes /t/ et /s/ sont les mêmes phonèmes, en thaï, tagalog, japonais et espagnol. Aucun critère n'est offert pour justifier cette identification. Par ailleurs, et si l'on se place sur le plan des segments on peut se demander si les traits phoniques sont identiques partout, comme la symbolisation utilisée ( mais pour noter les phonèmes ! ) le laisserait entendre.

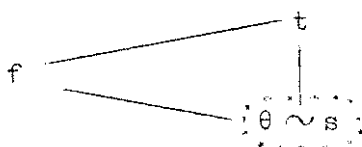
Nous croyons donc que dans la présentation du problème les deux facteurs essentiels d'une comparaison explicative - les identifications perceptives et les identifications linguistiques - ne sont pas solidement établis. Plus encore, les données recueillies dans le cadre de la dialectologie espagnole, laissent croire que les données présentées par Lado sont incomplètes. En effet, lorsque des usagers de P1. dans le test n° 1, ont été confrontés à des énoncés avec des sons  $\int\theta\int'_C$  en position intervocalique, ils ont commis un faible pourcentage d'erreurs ; là où il n'y a pas de signifié, ils ont interprété les sons  $\int\theta\int'_C$  avec un fort pourcentage d'erreurs ( Cf. p. 309 ). A la suite du test n° 2,  $\int\theta\int'_C$  apparaît parmi les unités non sûrement identifiées ( Cf. p. 315 ). Grâce à l'existence de ces faits, nous avons conclu qu'un usager de P1. n'identifie pas sûrement  $\int\theta\int'_C$  avec  $/s/_{P1.}$ , ce qui permet de mettre cette paire dans une situation différente de celle de  $/č/_{C}$  et  $/č/_{P1.}$ , p. ex. ( Cf. p. 315-317 ). Nous pouvons, par ailleurs, conclure, à partir des erreurs commises dans le test n° I ( Cf. fig. 35 ) qu'il paraît probable que les usagers de P1. répartissent les identifications entre  $/t/_{P1.}$ ,  $/f/_{P1.}$  et d'autres possibilités, faiblement représentées.

Les données recueillies dans le chapitre VIII sont, certes, rudimentaires. Elles sont cependant suffisante pour mettre en cause l'explication de Lado du problème présenté précédemment. En effet, son explication est la suivante :

" It is easy to see why a Spanish speaker chooses /s/ instead of /t/ as a substitute for /θ/ when he does not have the phoneme /θ/ in his dialect of Spanish. The Spanish speaker has undoubtedly met other Spanish speakers who do have a phoneme /θ/ and who use it in many words in which he uses /s/. He has heard /θien/, /Kaθa/, etc. for the words cién, caza, etc. which he pronounces as /sier/, /Kasa/, etc. The field of /θ/ when he speaks might be represented as empty



When he listens, it might be represented as follows :



In listening, the features of /θ/ operate for him as /s/ ".

Dans l'explication de Lado nous devons distinguer deux aspects différents : d'une part, le fait que les usagers de certains dialectes de l'espagnol utilisent la correspondance lexicale /θ/c → /s/ lorsqu'ils essayent de produire des énoncés de l'anglais ; d'autre part, le fait que les traits de /θ/ " fonctionnent " (= "operate " ) au moment de la perception, comme les traits de /s/.

Les données du chapitre VIII attestent pleinement le rôle des correspondances lexicales dans l'interprétation des énoncés dans une situation inter-dialectale, et la reconnaissance de la stratégie perceptive suggérée à la p. 275 permettrait d'intégrer ce type de phénomènes dans le cadre de la communication au moyen des dialectes différents. Mais est-ce qu'on peut conclure par là que, dans l'interprétation et/ou production des énoncés d'une autre langue, l'usager va utiliser ce même procédé ? Il n'est certes pas impossible d'envisager cette possibilité ; une manière de la vérifier serait, p. ex., de montrer que des hispanophones de l'Amérique Latine, vivant dans des coins reculés et qui n'ont pas entendu des énoncés de C, n'identifient pas perceptivement /θ/ angl. avec leur /s/ ; si tel était le cas, on pourrait conclure, avec plus de fondement, que c'est l'existence de

$/\theta/_{\text{C}} \rightarrow /s/$  qui détermine l'identification de  $/\theta/_{\text{angl.}}$  avec  $/s/$  chez ceux qui sont plus familiarisés avec les énoncés de C.

Le deuxième aspect de l'explication de Lado nous semble, en revanche, beaucoup plus discutable. Il est certain que tous ceux qui ont participé aux expériences 1 et 2 du chapitre VIII - habitants de grandes villes, ayant eu accès à l'enseignement supérieur - ont eu l'occasion d'entendre des énoncés avec le son  $[\theta]'$ . L'expérience N° 1 prouve, par ailleurs, qu'ils utilisent la correspondance  $/\theta/_{\text{C}} \rightarrow /s/_{\text{P1}}$  pour écrire les mots-a. Mais la même expérience N° 1 ( mots-s ) et l'expérience N° 2 montrent également que les traits de  $/\theta/$  ne "fonctionnent " pas, sur le plan perceptif, comme les traits de  $/s/$ . Nous croyons donc que cet aspect de l'explication suggérée par Lado se fonde sur une relation entre usagers des dialectes de l'espagnol qui, non seulement n'a pas été prouvée, mais qui est, par ailleurs, contraire aux renseignements recueillis.

## 2.- L'intégration des segments aux descriptions linguistiques.

La conséquence la plus importante qu'il est possible de déduire des chapitres consacrés à la comparaison explicative nous paraît être la nécessité d'intégrer les segments aux descriptions linguistiques. Ceci ressort de deux types d'observation : le premier est qu'il est nécessaire d'opérer avec tout l'aspect phonique des unités de 2artic. - c'est-à-dire, non seulement avec ce qui est distinctif mais, aussi, avec ce qui ne l'est pas - pour pouvoir rendre compte des identifications perceptives ; le deuxième, qu'il faut opérer avec les unités de 2artic. dans chaque contexte particulier et non pas à partir d'une liste ou configuration qui ne tient pas compte des sous-systèmes partiels. Pour concrétiser " a contrario " cette affirmation, nous pouvons dire : la typologie de Troubetzkoy, où, systématiquement, on n'a pas tenu compte des sous-systèmes partiels ( Cf. Chap. V, § 2.3.5) est la moins bonne solution à laquelle on puisse avoir recours

dans le cadre d'une comparaison explicative <sup>5</sup>.

Cette dernière conclusion n'est, d'ailleurs, que le développement naturel de certaines idées proposées par Martinet. Au cours de la discussion sur les typologies ( Cf. p. 169-170 ), nous avons montré comment, d'une part, la typologie de Hockett sur un plan pratique, d'autre part, la déclaration de Martinet sur un plan général, ouvraient la voie à une révision de l'utilisation des configurations et introduisaient l'idée de descriptions plus riches où l'on devrait intégrer les indications concernant les possibilités d'opposition dans chaque contexte. Cette position de Martinet se manifeste aussi ailleurs ; p. ex., lorsqu'il discute le problème de l'intégration de l'opposition de /ɛ/ avec /ē/ ( p. ex. dans maître et mètre ) au reste du système français. Est-ce que ces deux unités doivent respectivement être identifiées avec /e/ et /ɛ/ dans re et rais ? L'opinion de Martinet est claire : l'identification de sous-système à sous-système est sans importance ; ce qui est important c'est de dégager chaque sous-système : " Unstead of looking from one local system or inventory to another, we shall, more realistically, considered what happens in a definite position, namely before word-final - tre, where vocalic phonemes have, of course, to be kept distinct from one another if linguistic communication is be secured " [ ... ]. The importance of the relationships among the units which really form a system, i-e among which speakers have to choose at each

---

5.- Les observations dans le cadre de l'enseignement des langues et de la dialectologie se recoupent avec d'autres données recueillies dans le domaine du contact des langues. Weinreich, qui se place nettement sur le plan des phonèmes ( 359, p. 18-20 ) suggère que " the contrastive analysis of the phonemes of two languages and the way they are used yields a list of the forms of expected phonic interference ". Mais, comme Haugen l'a montré dans le compte-rendu du livre ( 251, p.382-382, et cf. 239, p.12, 41-46 ; 249 ; 242, p. 778-781 ) ce n'est pas sur la base d'une comparaison sur le plan des phonèmes qu'il est possible d'expliquer les interférences, mais à partir d'une comparaison des segments ; les exemples présentés par Weinreich lui-même en témoignent. Celui-ci semble avoir adopté ultérieurement le même point de vue ( Cf. 561 ).

point, if communication is to be secured, will prevent them from ascribing too much importance to the relationships among units from one system to another and indulging in largely arbitrary speculations as to how maximal descriptive simplicity is to be achieved " ( 420, p. 10-11 ).

En adoptant cette position, on porte l'application des notions de rapport paradigmatique et de rapport syntagmatique jusqu'à ces dernières conséquences. On satisfait ainsi aux exigences de la linguistique structurale, selon lesquelles il est nécessaire de décrire chaque langue en indiquant les unités qui, dans chaque contexte, sont en opposition.

Or, en dépit du fait que les principes sont, dans l'ensemble, clairs, il est impossible de dire que la linguistique structurale a pleinement réalisé son programme. P. ex., il n'existe pas, autant qu'on sache, de description d'une langue particulière où soient indiquées, de manière exhaustive et explicite, tous les sous-systèmes partiels des unités de 2artic., bien qu'il y ait un nombre élevé de descriptions où l'inventaire ou la configuration des phonèmes sont indiqués.

On peut donc se poser la question suivante : comment a-t-il été possible d'aboutir à la description des inventaires des phonèmes sans une description des sous-systèmes partiels, ce qui aurait impliqué une description plus exhaustive des contextes? Il semble bien, là aussi, qu'un certain décalage entre les exigences théoriques et les réalisations pratiques, ( c'est-à-dire les descriptions linguistiques ) ait influencé le résultat final.

Martinet, p. ex., précise qu'avant de procéder " à l'établissement de l'inventaire des phonèmes, il faudra définir chaque segment en précisant ce qui, dans son environnement phonique, le distingue de tous ceux qui auraient pu y figurer. Une fois ceci terminé, on identifiera comme des réalisations d'un seul et même phonème les segments provenant de contextes différents qui présentent la même définition " ( 418, p. 69 ). Il est donc indispensable, selon ce principe, d'établir les sous-systèmes, comme étape préalable à la constitution de l'inventaire

final 5b.

Dans la pratique, cependant, ces sous-systèmes ne sont pas présentés ou si, par hasard, ils le sont, c'est de manière fragmentaire. Et cette absence peut s'expliquer par le fait que malgré l'exigence de départ de déterminer les unités en opposition dans chaque contexte, l'objectif des descriptions phonologiques semble bien être la présentation de l'inventaire ( ou de la configuration ) final(e) des phonèmes. Or, pour présenter cet inventaire final, il n'est pas nécessaire de décrire exhaustivement les contextes où apparaît chaque segment, mais simplement d'indiquer les traits des contextes nécessaires à la détermination des variantes combinatoires. Soit, p. ex., les segments <d> et <ð> de l'espagnol. Si l'on précise que <d> apparaît après pause et après <l> et <n>, et que <ð> apparaît " ailleurs ", on sait que <d> et <ð> sont en distribution complémentaire et qu'ils appartiennent au même phonème /d/. Certes, l'inventaire des phonèmes de l'espagnol peut être construit sur cette base et les descriptions existantes en témoignent. Mais, à partir de ces indications il est impossible de savoir, p. ex., que <ð> est en opposition avec <k> dans < la 'Krema>, mais qu'il ne l'est pas dans < la 'Klara>. En fait, la description des sous-systèmes de l'espagnol montre ( Cf. 2.5 ) qu'il y a plusieurs sous-systèmes différents de segments où apparaît <ð> ; dans chacun de ces sous-systèmes <ð> est en opposition avec un nombre différent de segments et/ou avec des segments différents.

---

5b.- Nous devons cependant remarquer que la notion de segment, telle qu'elle est utilisée dans ce travail, et le segment de Martinet, ne coïncident pas entièrement. Certes, l'un et l'autre sont des " unités phonologiques " dans ce sens qu'ils appartiennent à une langue particulière et qu'ils entrent dans des rapports d'opposition et de contraste. Mais le segment de Martinet participe de toutes les caractéristiques du phonème et, notamment, des traits distinctifs différentiels ( Cf. 418, p. 70-72 ) ce qui n'est pas le cas du segment de ce travail. Si l'on considère le processus d'analyse décrit par Martinet, le segment de ce travail coïncide avec le segment de Martinet tel qu'il se présente avant l'opération qui consiste à rechercher les traits distinctifs.

L'explication du fait que les sous-systèmes n'aient pas été pleinement incorporés aux descriptions linguistiques peut être trouvée aussi dans le manque de précision qui entoure la notion de contexte. Chaque sous-système, par définition, est l'ensemble des unités qui peuvent apparaître dans un contexte. Il va donc dépendre de la manière de définir le contexte que le sous-système puisse se constituer d'une manière ou d'une autre. Si, p. ex., on adopte le contexte " position initiale après pause " on aura en Pl. le sous-système <sup>6</sup> :

. { p, b, f, k, g, t, d, s, ç, m, n, ŋ, ʀ, l, č, ž, ŵ, a, e, i, o, u }

Si on adopte le contexte : " position initiale en fonction d'apex syllabique ", le sous-système sera :

{ a, e, i, o, u }

Si on adopte le contexte : " position initiale dans la position précédant l'apex vocalique ", le sous-système sera :

. { p, b, f, k, g, t, d, s, ç, m, n, ŋ, ʀ, l, č, ž, ŵ, Ø }

Tous ces contextes sont possibles dans ce sens que, dans la position indiquée dans chaque cas, apparaissent effectivement les segments signalés. Mais lequel choisir - si tant est qu'il faille choisir - et pourquoi ?

Etant donné que, d'une part, les données recueillies dans le cadre de la comparaison explicative indiquent la nécessité d'incorporer les segments, organisés en sous-systèmes, à la description des langues et que, d'autre part, cette nécessité coïncide avec certaines des postulations de la linguistique structurale, il semble bien qu'il soit justifié d'essayer d'incorporer ce type de description aux descriptions des langues. Les paragraphes qui suivent seront consacrés à cette question.

Nous présenterons, d'abord, une série de définitions visant à préciser la notion de sous-système et de contexte et

---

6.- Dans ces exemples nous faisons une présentation schématique, au § 2.5, après avoir introduit les notions et les conventions de la notation, nous faisons une présentation plus détaillée. Le symbole Ø correspond au segment d'absence du " zéro ".



leurs rapports mutuels ( §§ 2-1 à 2-4 ). Ces définitions, dans leur formulation actuelle, ne prétendent pas couvrir tous les cas possibles qui doivent être envisagés dans une description phonologique, mais elles devraient pouvoir s'élargir pour tenir compte d'autres problèmes qui n'ont pas été envisagés dans ce travail. Par la suite, nous décrirons, sur la base de ces notions, un fragment de Pl. ( § 2.5. ). Dans le reste du chapitre, nous discuterons, enfin, des avantages et des inconvénients d'une description de ce type dans le cadre de la comparaison explicative.

### 2.1.- Le répertoire organisé des segments.

Le répertoire organisé des segments appartient à la langue. Il comporte une liste et plusieurs systèmes<sup>7</sup> ; par conséquent ces entités, la liste et les systèmes, appartiennent aussi à la langue. Dans ces définitions, nous utilisons à plusieurs reprises la distinction entre un segment, lorsque cette unité est considérée par rapport à un énoncé déterminé et ce segment, en tant qu'unité appartenant à une langue. P. ex., la liste des segments de Pl. comprend, entre autres, les segments <n> et <o> ; ces segments réalisés par les sons [n]' et [o]' apparaissent à l'initiale des énoncés [no]' et ['norte]' ; ces énoncés, représentés en segments, sont <no> et <'norte>. Par représentation, nous comprenons donc la suite des unités de 2artic. utilisées pour noter un énoncé déterminé ; d'après le cadre posé au chapitre II, chaque énoncé comporte une représentation en segments, en phonèmes et en unités non-substantielles. Dans ce chapitre, nous opérons exclusivement sur les représentations en segments.

---

7.- Le terme " système " a été utilisé en linguistique avec des significations différentes ; Cf. Reimen 543,. Comme il a été précisé au début ( Cf. p. 49 et 51 ) nous l'avons utilisé jusqu'ici avec un sens très large ; en revanche " sous-système " ou " système partiel " indiquait l'ensemble d'unités pouvant être en opposition dans un contexte donné. Désormais, nous utilisons " système " avec cette dernière signification, en essayant cependant de la préciser.

### 2.1.1. Liste.

La liste des segments du répertoire organisé d'une langue ( ou, simplement, liste ) et les énoncés de cette langue ont les rapports suivants : chacun des sons qui composent les énoncés de la langue appartient à un segment de la liste ; tout segment de la liste est réalisé dans au moins un son d'un énoncé de la langue.

Chaque segment est noté par un symbole qui correspond à un type phonique. Ce type phonique constitue la définition de l'aspect phonique du segment.

Tous les segments de la liste sont notés par des symboles différents.

La liste des segments est notée entre accolades, chaque segment est séparé de l'autre par des blancs.

### 2.1.2.- Système.

Un système est un ensemble fini de segments, dont chacun est noté par un symbole différent. Les segments d'un système ont des rapports avec la liste ; des rapports avec le contexte, que nous appellerons rapports de contraste, des rapports entre eux que nous appellerons rapports d'opposition et rapports de variation libre.

Pour présenter la définition des rapports de contraste, il est nécessaire, au préalable, de définir la notion de contexte qui, elle-même, dépend de la notion de rapports de co-présence. La notion de contexte est également indispensable pour aborder les rapports d'opposition. Pour cette raison, nous nous limitons ici aux rapports des systèmes avec la liste. Nous présenterons par la suite la notion de rapports de co-présence (Cf. § 2.2. ) de contexte et de rapports de contraste ( Cf. § 2.3. ) et, finalement, ( Cf. § 2.4. ) de rapports d'opposition et de variation libre. Mais, même en l'absence d'une définition plus exacte des différents types de rapports qui constituent un système,

il est d'ores et déjà possible de s'apercevoir qu'un système doit être distingué d'une liste, bien qu'une liste aussi bien qu'un système soient des ensemble finis de segments différents. Un système comporte un certain nombre de rapports très spécifiques, qui sont absents d'une liste. Nous devons, par ailleurs, remarquer que les conditions imposées aux rapports de la liste avec les énoncés impliquent que chaque répertoire organisé ne possède qu'une liste. Rien de tel n'apparaît dans la définition de système ; en fait, les répertoires organisés des langues possèdent plusieurs systèmes, mais cette pluralité de systèmes ( à la différence de l'unicité de liste ) n'est pas une conséquence de la définition.

Rapports des systèmes avec la liste : chacun des segments d'un système est un segment de la liste ; chacun des segments de la liste est un segment d'un ou de plusieurs systèmes.

Si l'on tient compte des rapports de la liste avec les sens des énoncés et des rapports que nous venons de préciser des systèmes avec la liste, il est facile de conclure qu'un son quelconque d'un énoncé réalise un segment d'un système et que tout segment d'un système est réalisé dans un son appartenant à un énoncé de la langue.

## 2.2.- Rapports de co-présence.

Une représentation est composée des segments mais non seulement de segments. Nous savons que dans les représentations nous pouvons rencontrer d'autres unités, que nous ne définissons pas et qui sont : la syllabe, la pause effective ( qu'on notera par # ) ; les unités suprasegmentales, en particulier, l'accent <sup>8</sup>.

On dira de deux unités quelconques, intégrant d'une représentation, qu'elles soient ou non des segments, qu'elles entretiennent entre elles un rapport de co-présence dans cette représentation. Soit, p. ex. ( # balde# ) ( esp. balde " sceau " ) ;

---

8.- Cf. au chap. II, p. 41-42, la délimitation du cadre de ce travail par rapport à la prosodie.

le segment <b> a un rapport de co-présence avec l'accent "'", avec les segments <a>, <l>, <d>, <a> avec #, avec la syllabe <bal>, etc. Un rapport de co-présence, entre deux unités est donc défini par le seul fait que ces deux unités composent, de quelque manière que ce soit, une même représentation. Mais, par ce même exemple, on peut facilement comprendre qu'il existe plusieurs modalités du rapport de co-présence.

Rapport de successivité. La pause et les segments intègrent les représentations sur l'axe de la successivité ; un segment est donc co-présent avant ou après un autre segment ou une pause. Par ailleurs, grâce à cette même successivité, il est possible d'assigner une place à chaque segment et d'indiquer son numéro d'ordre par rapport à un autre segment ou à une pause.

Le rapport de co-présence, dans sa modalité de successivité ou, plus simplement, le rapport de <sup>CCC</sup>successivité, peut s'établir entre deux segments ou entre un segment et une pause ; il est précisé en indiquant laquelle de deux unités considérées, précède ou suit l'autre et le numéro d'ordre de la place occupée par l'une à partir de l'autre. P. ex., dans la représentation <# 'balde#>, le rapport de successivité de <b> avec <l> est : <b> précède <l> en 2<sup>e</sup>ème place.

Rapport d'intégration. Dans la représentation <# 'balde#> il y a deux syllabes : la syllabe <bal> et la syllabe <de>. Le segment <b> a un rapport de co-présence aussi bien avec la syllabe <bal> qu'avec <de> Mais, avec la syllabe <bal> il a un rapport particulier qu'il n'a pas avec <de> ; le segment <b> intègre la syl. <bal>. Les segments <a> et <l> intègrent aussi la syllabe <bal>. Le rapport de co-présence, dans sa modalité d'intégration ou, plus simplement, le rapport d'intégration, s'établit entre un segment et la syllabe à laquelle il appartient ; il est précisé en indiquant quelle est cette syllabe et les autres segments, s'il y en a, qui appartiennent à cette syllabe.

Rapport de simultanéité. Le segment <a> de la représentation <# 'balde#> est co-présent avec l'accent ; ces deux

unités apparaissent de manière simultanée. Le rapport de co-présence dans sa modalité de simultanéité ou, plus simplement, le rapport de simultanéité, s'établit entre un segment et une unité suprasegmentale.

### 2.3.- Contexte, rapport de contraste.

Les rapports de co-présence, dont nous avons fait état dans le paragraphe qui précède, se définissent dans une représentation qui, elle-même, correspond à un énoncé. Ces rapports de co-présence appartiennent donc aux énoncés et non pas à la langue. Il est maintenant nécessaire de préciser les rapports de contraste qui, eux, appartiennent à la langue, bien qu'ils se manifestent par le biais des rapports de co-présence<sup>9</sup>.

Le contexte d'un système ( ou, simplement contexte ) est constitué, soit par des segments, soit par d'autres unités ( à savoir : #, la syllabe, les unités suprasegmentales ), soit par des segments et par d'autres unités. Entre les segments d'un système et les unités d'un contexte existe le rapport de contraste.

Le rapport de contraste d'un système avec son contexte est défini, d'une part, par les rapports de co-présence qui apparaissent dans les représentations entre une quelconque des unités du système et les unités du contexte ; nous dirons que ce sont les rapports de co-présence qui fondent un rapport de contraste. D'autre part, le rapport de contraste est défini par quatre caractères : a) - le caractère obligatoire du rapport ( ou des rapports ) de co-présence retenus pour fonder un rapport de contraste ; b) - le caractère identique de tous les rapports de co-présence qui peuvent s'établir entre chacun des segments d'un

---

9.- Avec cette distinction nous essayons de lever l'ambiguïté pesant sur la notion de " rapports syntagmatiques " utilisée pour désigner aussi bien le rapport de deux unités co-présentes dans un énoncé que les possibilités combinatoires d'une unité dans la langue.

ystème et toutes les unités d'une représentation ; c) - la maximisation du nombre des segments en opposition dans chaque système ; d) - la minimisation des unités que comprend un contexte.

Avant de présenter en détail chacun des caractères que nous venons de mentionner, nous essayerons d'éclairer le sens général de cette démarche. Dans une représentation qui correspond à un énoncé quelconque, p. ex. <# 'kare#> il existe un nombre élevé des rapports de co-présence : de <k/ avec le premier <a>, de <k/ avec le deuxième <a>, de <k/ avec la pause ; de <k/ avec <r>, etc., etc. Parmi ces rapports de co-présence - rappelons que ces rapports de co-présence appartiennent aux énoncés et non pas à la langue - il y en a qui sont là et qui sont " importants " parce qu'ils conditionnent la présence de <k/ et d'autres qui ne le sont pas. P. ex., le fait que <m/ ou <t/ ou <s/ soient à la place de <r>, n'a aucune incidence sur l'apparition de <k/ ; par contre, si à la place du premier <a> nous avons <p>, <k/ ne saurait former une représentation possible, étant donné que <p t r a > n'existe pas en Pl. On peut donc conclure que, dans les représentations des énoncés, il y a des rapports de co-présence qui conditionnent l'apparition d'un segment déterminé et d'autres qui n'interviennent pas. Les caractères que nous présentons ci-dessous ont précisément pour but d'essayer d'opérer une sélection, parmi les rapports de co-présence qui apparaissent dans les énoncés à l'aide des critères généraux : cette sélection va nous permettre de retenir quelques rapports, qui seront ceux qui fondent un rapport de contraste.

Par caractère obligatoire du rapport ou des rapports de co-présence retenu(s) pour fonder le rapport d'accompagnement on comprend ceci : si, dans une représentation quelconque apparaît l'unité du contexte ou les unités du contexte, il faut que, avec le ou les rapports de co-présence qui caractérisent le rapport de contraste, apparaisse aussi, dans la même représentation, un des segments du système à l'exclusion de tout autre ; si un autre segment apparaît, il ne doit pas réunir les conditions

exigées par tout rapport de contraste, en particulier, par le caractère identique<sup>10</sup>.

Soit le syst. 4 de l'espagnol.riopl. (Cf. § 2.5.) :

$$\left\{ p, b = \beta, f = \varphi, k, g = \gamma, t, d = \delta \right\}$$

Le contexte de ce système est constitué par les unités  $\#$  et /r/.

Les rapports de co-présence retenus pour caractériser le rapport de contraste du système avec le contexte sont :  $\#$  précède en première place un des segments du système ; <r> suit en première place un des segments du système.

Le caractère obligatoire du rapport de contraste implique que, dans toute représentation de Pl., entre  $\#$  et <r>, il y ait un des segments <p>, <b>, < $\beta$ >, <f>, < $\varphi$ >, <k>, <g>, < $\gamma$ >, <t>, <d>, < $\delta$ > ; p. ex., dans les représentations de prado ( "prairie" ) ; brazo ( "bras" ) ; frasco ( "flacon" ) ; crema ( "crème" ) ; gratuito ( "gratuit" ) ; tratado ( "traité" ) ; dragon ( "dragon" ) Par ailleurs, ce caractère obligatoire implique que, dans une représentation quelconque, ne puisse pas apparaître, entre  $\#$  et <r> aucun segment remplissant les conditions exigées par tout rapport de contraste. P. ex., dans la représentation  $\# \langle a \delta o \rangle$  de arado ( "charrue" ) on constate un <a> entre  $\#$  et <r> ; cependant cet <a> ne peut pas appartenir au syst. 4, parce qu'il ne satisfait pas le caractère identique qui définit tout rapport de contraste.

Par caractère identique, on comprend ceci : si, dans une représentation quelconque où apparaît un segment phonique ( c'est-à-dire un segment qui ne soit pas le segment d'absence / $\emptyset$ / - Cf. note 6 ) d'un système, on remplace ce segment par un autre segment phonique, la représentation résultante de ce remplacement doit être une représentation possible où tous les rapports de co-présence que l'on peut constater entre le segment

---

10.- Pour pouvoir présenter des exemples, nous sommes contraints d'utiliser une notation qui sera explicitée plus loin.

remplaçant et les autres segments et/ou unités de la représentation sont identiques à tous les rapports de co-présence que l'on peut constater entre le segment remplacé et les autres segments et/ou unités de la même représentation.

Si le segment remplaçant est le segment d'absence, il faut que l'on obtienne une représentation possible et que tous les segments de la représentation autres que le segment remplacé conservent entre eux et avec les autres unités les mêmes rapports de co-présence, exception faite de celles de successivité, qu'ils avaient lorsque le segment remplacé faisait partie de la représentation.

Soit à nouveau le syst. 4 de l'esp. riopl. Nous avons la représentation  $\langle \# \text{'pra} \delta o \# \rangle$ . Si, dans cette représentation, on remplace  $\langle p \rangle$  par les autres segments du système, on obtient les représentations  $\langle \# \text{'bra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \text{'fra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \text{'kra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \text{'gra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \text{'tra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \text{'dra} \delta o \# \rangle$ ;  $\langle \# \delta \text{ra} \delta o \# \rangle$  qui sont, toutes des représentations possibles (une seule avec signifié - grado - et les autres sans signifié). Par ailleurs, tous les rapports de co-présence entre  $\langle p \rangle$  et  $\langle \# \text{'ra} \delta o \# \rangle$  sont les mêmes que ceux qui existent entre n'importe quel autre segment phonique du système et  $\langle \# \text{'ra} \delta o \# \rangle$ . Ceci, par contre, n'est pas vrai pour  $\langle a \rangle$ . En effet, si l'on remplace  $\langle p \rangle$  par  $\langle a \rangle$  dans la représentation  $\langle \# \text{'pra} \delta o \# \rangle$  on obtient la représentation  $\langle \# \text{'a'ra} \delta o \# \rangle$ . Cette représentation est, certes possible, mais la relation d'intégration de /a/ avec  $\langle \# \text{'ra} \delta o \# \rangle$  est différente de celle de  $\langle p \rangle$  avec  $\langle \# \text{'ra} \delta o \# \rangle$ , ce qui nous empêche d'inclure /a/ dans le système 4. Si l'on incluait  $\langle a \rangle$  dans ce système le caractère identique ne serait pas respecté.

Le syst. 4 ne comporte donc pas le segment d'absence  $\langle \emptyset \rangle$ . En effet, si dans la représentation  $\langle \# \text{'pra} \delta o \# \rangle$  on remplace  $\langle p \rangle$  par  $\langle \emptyset \rangle$ , le résultat sera  $\langle \# \emptyset \text{ra} \delta o \# \rangle$ , représentation non possible en P1. Le caractère identique empêche, par conséquent, l'inclusion de / $\emptyset$ / dans le syst. 4.

Prenons, par ailleurs, le système 3 :



Le contexte de ce système est constitué par les unités  $\#$  et  $\langle l \rangle$ .

Les rapports obligatoires de co-présence retenus pour caractériser le rapport de contraste du système avec le contexte sont  $\#$  précède en première place un des segments du système ;  $\langle r \rangle$  suit en première place un des segments du système.

Le syst. 3 comporte donc le segment  $\langle \emptyset \rangle$ . Le caractère identique exige que, si dans une représentation quelconque où apparaît un des segments phoniques du syst. 3 ( p. ex. :  $\langle \# \cdot 'plaso\# \rangle$  plazo "délai" ou  $\langle \# \cdot 'klase\# \rangle$ , clase, "classe"), on remplace ce segment phonique par  $\langle \emptyset \rangle$ , on obtienne une représentation possible où tous les autres segments phoniques de la représentation conservent les mêmes rapports de co-présence, exception faite de ceux de successivité. On observe que, effectivement,  $\langle \# \cdot 'laso\# \rangle$  et  $\langle \# \cdot 'lase\# \rangle$  sont des représentations possibles ( la première avec signifié, la deuxième sans signifié ) ; par ailleurs, les rapports de co-présence dans les modalités d'intégration et de simultanéité sont les mêmes pour les segments  $\langle l \rangle$ ,  $\langle a \rangle$ ,  $\langle s \rangle$ ,  $\langle o \rangle$  dans  $\langle \# \cdot 'laso\# \rangle$  que dans  $\langle \# \cdot 'plaso\# \rangle$ . Le caractère identique permet donc l'inclusion du segment  $\langle \emptyset \rangle$  dans le système 3.

Par principe de maximalisation du nombre des segments d'un système, on comprend ceci : les contextes doivent être proposés de telle manière qu'il devra être possible d'indiquer, une représentation étant donnée, le système avec le nombre maximum des segments phoniques en rapport d'opposition auquel appartient un segment quelconque de la représentation. La notion de rapports d'opposition sera introduite avec plus de précisions au § 2.4. Nous l'utilisons cependant ici pour illustrer le principe de la maximalisation.

On sait que, d'après le rapport de la listes avec les systèmes, tout segment qui apparaît dans une représentation est un segment de la liste et aussi un segment d'un ou plusieurs systèmes. Etant donné le caractère obligatoire du rapport de

contraste, on sait aussi que si dans une représentation quelconque apparaît un des segments d'un système A, il faut que, dans cette même représentation, apparaissent la ou les unités du contexte B avec le rapport de co-présence qui fonde le rapport de contraste de ce contexte B avec ce système A. Tout ceci nous permet de tirer la conclusion suivante : si l'on connaît tous les systèmes d'un répertoire organisé et leurs contextes respectifs, il est possible d'indiquer, dans une représentation quelconque, à quel système appartient un segment donné de cette représentation. Or, supposons la situation suivante :

Syst. a : { A, B, C, D }

Le contexte est  $\langle X \rangle$ .

Le rapport de contraste est :  $\langle X \rangle$  suit immédiatement un des segments du système.

Syst. b : { A, B, C }

Le contexte est  $\langle X \rangle$  et  $\langle Y \rangle$ .

Le rapport de contraste est :  $\langle X \rangle$  ou  $\langle Y \rangle$  suit immédiatement un des segments du système.

Sur la base de ces systèmes a et b, si l'on a une représentation  $\langle BX \rangle$ , il est possible de décider que le segment  $\langle B \rangle$  de cette représentation appartient ou bien au système a qui comporte 4 unités, ou bien, au système b, qui en comporte 3. Or, le principe de maximalisation exige que les contextes soient ainsi formulés qu'il doit être possible d'indiquer l'appartenance d'un segment au système possédant le nombre maximum des segments en opposition. Dans ce cas particulier, la formulation doit être :

Syst. a' { A, B, C, D }

Contexte :  $\langle X \rangle$

Le rapport de contraste est  $\langle X \rangle$  suit immédiatement un des segments du système.

Syst. b' { A, B, C }

Contexte  $\langle Y \rangle$ .

Le rapport de contraste est <Y> suit immédiatement un des segments du système.

Selon cette nouvelle formulation, si l'on a une représentation <BX> on est obligé d'assigner <B> au syst. a' et non pas au système b'. Par ailleurs, il faut noter que dans les deux cas ( syst. a et b ; syst. a' et b' ) les formulations sont d'accord avec les caractères obligatoires et identiques qui définissent tout rapport de contraste ; c'est le principe de maximalisation qui oblige l'adoption des systèmes a' et b'.

Prenons, pour illustrer l'application du principe de maximalisation à un cas concret, les deux systèmes suivants de Pl. ( Cf. § 2.5. ) :

Syst. 1.

{ p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ç, m, n, ŋ, r̄, l, č, ž = š,   
 ŵ, ø }

contexte : ~~#~~ <i>, <e>, <a>.

Rapport de contraste : un des segments du système est immédiatement précédé par ~~#~~ et immédiatement suivi ou par <i> ou par <a> ou par <e>.

Syst. 2.

{ p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ç, m, n, ŋ, r, l, č, ž = š, ø }

Contexte : ~~#~~, <o>, <u>.

Rapport de contraste : un des segments du système est immédiatement précédé par ~~#~~ et immédiatement suivi ou par <o> ou par <u>.

En Pl., une représentation qui commence par <#ŵo> ou par <#ŵu> n'est pas possible ; par contre on a <#ŵiça#> ( hui-ja, "exclamation" ) ; <#ŵeko#> ( hueco, "creux" ) ; <#ŵarango#> ( quarango, "mal élevé" ). Pour cette raison, <ŵ> appartient au syst. 1 et non pas au syst. 2. Par ailleurs, ils existent des représentations où apparaissent les segments :

<p>, <b>, <β>, <f>, <φ>, <k>, <g>, <γ>, <t>, <d>, <δ>, <s>, <ç>, <m>, <n>, <ŋ>, <r̄>, <č>, <ž>, <š>, <ø>

précédés par # et suivis par <i>, <e>, <a>, <o>, <u>.

Il serait donc possible, en l'absence du principe de maximalisation, de décrire le syst. 2 comme suit :

Syst. 2 bis.

{ p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d=δ, s, q, m, n, ŋ, l, č, ž=š, ø }

Contexte : # <i>, <e>, <a>, <o>, <u>.

Rapport de contraste : un des segments du système est immédiatement précédé par # et est immédiatement suivi par <i> ou <e> ou <a> ou <o> ou <u>.

Dans ce cas, le segment <t> de la représentation <#tarde#> (tarde "après-midi") peut appartenir aussi bien au système 2 bis qu'au système 1. Or, le principe de maximalisation nous oblige à formuler le syst. 2 et non pas le syst. 2 bis. Avec la formulation du syst. 2, <t> ne peut appartenir qu'au syst.1.

Par le caractère de minimisation des unités qui composent un contexte, on comprend ceci ; si on enlève une seule unité à ce contexte, un ou plusieurs des caractères mentionnés précédemment, qui définissent un rapport de contraste, ne doivent plus se vérifier par rapport aux unités restantes.

Soit le système 8 de Pl. :

{ r, ø }

Contexte : <p>, <b> <β>, <f> <φ>, <k>, <g>, <γ>, <j>, <w>

Rapport de contraste : un segment du système est immédiatement précédé de <p>, <b>, <β>, <f>, <φ>, <k>, <g> ou <γ> et immédiatement suivi par <j> ou <w>.

Il serait possible, n'était le caractère de minimisation, de formuler le contexte et le rapport de contraste de la manière suivante :

Contexte: #, <p>, <b>, <β>, <f>, <φ>, <k>, <g>, <γ>, <j>, <w>.

Rapport de contraste : un segment du système est précédé, à la deuxième place, par # ; est immédiatement précédé par

$\langle p \rangle$ ,  $\langle b \rangle$ ,  $\langle \beta \rangle$ ,  $\langle f \rangle$ ,  $\langle \varphi \rangle$ ,  $\langle k \rangle$ ,  $\langle g \rangle$  ou  $\langle \gamma \rangle$  et est immédiatement suivi par  $\langle j \rangle$  ou  $\langle w \rangle$ .

Les trois caractères discutés plus haut ( obligatoire, identique et de maximalisation ), qui définissent le rapport de contraste, peuvent se vérifier aussi bien dans l'une que dans l'autre des deux formulations portant sur le contexte et le rapport de contraste du système 8. Le caractère de minimisation nous oblige, cependant, à écarter la deuxième formulation, car l'unité // peut être amputée du contexte sans que les rapports des unités restantes en souffrent.

### 2.3.1.- Notation du contexte et du rapport de contraste.

Un rapport de contraste entre un système et un contexte est donc fondé sur la constatation des rapports de co-présence en outre, un rapport de contraste doit satisfaire aux exigences présentées précédemment ( caractère obligatoire, identique, maximalisation des segments du système, minimisation des unités du contexte ). Ces quatre exigences sont valables pour tout rapport de contraste ; il n'est donc pas nécessaire de les noter dans chaque cas particulier. Par contre, les rapports de co-présence qui fondent chaque rapport de contraste sont susceptibles de varier de système à système et de langue à langue. Il est, par conséquent, nécessaire de les expliciter à chaque occasion, c'est-à-dire pour chaque système et son contexte. Nous proposons, ci-dessous, une notation possible <sup>11</sup>.

Le trait "-" indique la place qui, dans une représentation quelconque, doit être occupée par un des segments du système.

Le rapport de successivité d'un segment du système avec un segment du contexte est indiqué en plaçant ce segment entre

---

11.- Nous reprenons, en l'utilisant avec plus de précision, la notation adoptée au chap. IX, § 3.1.

accolades, avant ou après le trait. Si on doit indiquer le rapport de successivité d'un segment parmi plusieurs segments du contexte avec le système, on adopte la même convention : on note les segments du contexte entre accolades, avec un espace blanc entre eux. Les accolades enfermant le ou les segments du contexte seront placées immédiatement après ou avant le trait si le segment du contexte ou un parmi les segments du contexte suit ou précède immédiatement un des segments du système. Un chiffre souscrit aux accolades indiquera le numéro d'ordre du segment du contexte ou d'un parmi les segments du contexte par rapport à la place occupée par un des segments du système. On adopte les mêmes conventions pour " $\neq$ " symbole qui ne sera pas indiqué entre accolade. Exemples :

- $\{ B \} -$  : Un des segments du système apparaît immédiatement après  $\langle B \rangle$ .  
 $\# - \{ BCD \}$  : Le segment  $\langle B \rangle$  ou le segment  $\langle C \rangle$  ou le segment  $\langle D \rangle$  apparaît immédiatement après un des segments du système et  $\neq$  immédiatement avant.  
 $\#_2 - \{ BC \}_3$  : Le segment  $\langle B \rangle$  ou le segment  $\langle C \rangle$  apparaît à la troisième place après celle occupée par un des segments du système ;  $\neq$  apparaît à la deuxième place avant celle occupée par un des segments du système.

La relation de simultanéité d'un des segments d'un système avec une unité suprasegmentale est indiquée en notant sur le trait l'unité suprasegmentale en question. La même notation peut être employée pour indiquer le rapport de simultanéité d'un segment du contexte avec une unité suprasegmentale. Par ailleurs, si l'unité suprasegmentale est placée au-dessus de plusieurs segments enfermés entre des accolades, cela voudra dire que le rapport de simultanéité s'établit entre un quelconque des segments du contexte et l'unité suprasegmentale. Exemple :

- $\overset{\cdot}{-}$  : Un des segments du système apparaît simultanément avec la syllabe accentuée.  
 $-\{ ABC \}$  : Un des segments du système précède un des segments  $\langle A \rangle$ ,  $\langle B \rangle$ ,  $\langle C \rangle$  lesquels ont un rapport de simultanéité avec la syllabe accentuée.

Le rapport d'intégration des segments d'un système avec une syllabe est indiquée en notant, avant et après le trait, d'une part, les limites de la syllabe à laquelle appartient un des segments du système, d'autre part, le ou les autres segments qui éventuellement intègrent, avec un des segments du système, cette même syllabe. La limite entre syllabes sera indiquée par un point. Exemples :

- . - . : Un des segments du système intègre à lui seul une syllabe.
- . - { BD } : Un des segments du système, suivi par le segment <B> ou par le segment <D>, intègre une syllabe.

Le rapport obligatoire de co-présence qui fonde le rapport de contraste d'un système avec le contexte peut être un rapport de successivité, de simultanéité ou d'intégration, ou bien, il peut être une combinaison de ces trois possibilités. Cette dernière possibilité est également susceptible d'être indiquée par les notations proposées. Exemple :

- $\neq_2$  . - { AE } { BD } : Un des segments du système est précédé à la deuxième place par la pause, est immédiatement suivi, soit par le segment <A>, soit par le segment <E> ; est suivi à la deuxième place, soit par <B>, soit par <D>. Le segment <A> ou le segment <E> a un rapport de simultanéité avec l'accent. Un des segments du système intègre une syllabe avec le segment <A> ou le segment <E> et avec le segment <B> ou le segment <D>. Les limites de cette syllabe se trouvent immédiatement avant un des segments du système et immédiatement après le segment <B>, ou le segment <D>.

Il est maintenant possible de noter : les segments qui composent un système, le contexte, le rapport de contraste du système avec le contexte. Désormais, comme il n'y a pas de raison pour indiquer le contexte d'un système sans indiquer le rapport de contraste de ce contexte avec le système, on adopte la convention que l'abréviation cont. comprend aussi bien les unités du contexte que le rapport de contraste.

Aucune indication n'a pas encore été donnée sur

l'emploi de virgules ou de "=" à l'intérieur des accolades. Pour préciser cette notation il faut, au préalable, introduire les rapports d'opposition et de variation libre.

#### 2.4.- Rapports d'opposition et de variation libre.

Au § 2.1.2., nous avons défini un système comme un ensemble de segments qui ont certains rapports : rapport avec la liste de segments, rapport de contraste avec le contexte, rapports internes, que nous avons appelés d'opposition et de variation libre, entre les segments qui composent un système <sup>12</sup>.

Rapport d'opposition. Un rapport d'opposition est un rapport d'exclusion qui existe entre deux segments,  $\langle A \rangle$  et  $\langle B \rangle$ , lorsque les conditions suivantes sont remplies :

. a) - il existe une représentation  $w$  avec signifié, dans laquelle apparaît  $\langle A \rangle$ . Si dans cette représentation le segment  $\langle A \rangle$  est remplacé par le segment  $\langle B \rangle$  on obtient une représentation  $x$ , qui est possible, mais qui, ou bien n'a pas <sup>de</sup> signifié, ou bien un signifié différent de celui de la représentation  $x$ .

. b) - il existe une représentation  $y$ , avec signifié, dans laquelle apparaît  $\langle B \rangle$ . Si, dans cette représentation  $\langle B \rangle$  est remplacé par  $\langle A \rangle$ , on obtient une représentation  $z$  qui est possible mais qui, ou bien n'a pas de signifié, ou bien a un signifié différent de celui de <sup>la</sup> représentation  $y$ .

Soit le système 3 de Pl. :

$$\{ p, b, f, k, g, \emptyset \}$$
$$\text{Cont. : } \neq - \{ 1 \}$$

$\langle p \rangle$  est en rapport d'opposition, ou plus simplement en opposition avec  $\langle b \rangle$ . En effet, il existe une représentation, p. ex. / # 'plaka# / (placa) avec le signifié "plaque"; si, dans cette représentation on remplace  $\langle p \rangle$  par  $\langle b \rangle$ , on obtient la représentation  $\langle \# 'blaka\# \rangle$ , <sup>qui</sup> qui est possible, mais qui n'a pas de signifié. Par ailleurs, il existe une représentation, p. ex. / # blason# / (blason) avec le signifié "blason"; si, dans cette représentation

---

12.-Les rapports d'opposition correspondent donc aux rapports paradigmatiques.



on remplace  $\langle b \rangle$  par  $\langle p \rangle$  on obtient la représentation  $\langle \#pla'son\# \rangle$  qui est possible, mais qui n'a pas de signifié.

On peut faire les mêmes constatations à propos de  $\langle p \rangle$  par rapport à chacun des autres segments du système 3 et, plus généralement, à propos d'un quelconque des segments du système par rapport à tous les autres. Cela nous permet de dire qu'il existe la relation d'opposition entre deux segments quelconques du système 3. On emploiera la virgule (,) pour noter la relation d'opposition entre deux segments : si deux segments, notés à l'intérieur des accolades sont séparés par une ou par plusieurs virgules, ces segments sont en opposition. P. ex., le syst. 3 sera noté comme il suit :

$$\{ p, b, f, k, g, \emptyset \}$$
$$\text{Cont. : } \# - \{ 1 \}$$

Rapport de variation libre. Un rapport de variation libre est un rapport d'exclusion qui existe entre deux segments  $\langle A \rangle$  et  $\langle B \rangle$ , appartenant à un même système, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

. a) - Dans toute représentation  $\underline{w}$ , avec signifié, où apparaît  $\langle A \rangle$ , si l'on remplace  $\langle A \rangle$  par  $\langle B \rangle$ , on obtient une autre représentation  $\underline{x}$  dont le signifié est identique à celui de la représentation  $\underline{w}$ .

. b) - dans toute représentation  $\underline{y}$ , avec signifié, où apparaît  $\langle B \rangle$  si l'on remplace  $\langle B \rangle$  par  $\langle A \rangle$ , on obtient une autre représentation  $\underline{z}$  dont le signifié est identique à celui de la représentation  $\underline{y}$ .

Soient les segments  $\langle \check{z} \rangle$  et  $\langle \check{s} \rangle$  du syst. 2 de P1. Les deux segments sont en variation libre parce que si on remplace  $\langle \check{z} \rangle$  par  $\langle \check{s} \rangle$  ou  $\langle \check{s} \rangle$  par  $\langle \check{z} \rangle$  dans toute représentation avec signifié où apparaissent  $\langle \check{s} \rangle$  ou  $\langle \check{z} \rangle$  on obtient une autre représentation avec le même signifié.

On notera le rapport de variation libre par le symbole d'égalité ("=") ; si deux segments, notés à l'intérieur des accolades sont séparés par =, le rapport d'exclusion entre ces

segments est de variation libre. Le syst. 2 sera, par conséquent noté comme suit :

$$\left\{ \text{p, b} = \beta, \text{f} = \varphi, \text{k, g} = \gamma, \text{t, d} = \delta, \text{s, ç, m, n, ŋ, r̄, l, č, ž} = \check{s}, \emptyset \right\}$$

Cont. # - { o u }

Il faut noter que le rapport de variation libre est entre  $\langle \check{z} \rangle$  et  $\langle \check{s} \rangle$  ; entre n'importe quel autre segment du système ( p.ex.  $\langle \emptyset \rangle$ ,  $\langle f \rangle$ , etc. ) et  $\langle \check{z} \rangle$  ou n'importe quel autre segment et  $\langle \check{s} \rangle$ , le rapport est d'opposition. La notation proposée indique ces faits, car  $\langle \check{z} \rangle$  ou  $\langle \check{s} \rangle$  sont séparés de  $\langle \emptyset \rangle$  ou de  $\langle f \rangle$  par une ou plusieurs virgules.

Le rapport de variation libre, noté par =, peut se manifester de deux manières différentes qui, sur un plan général, devraient être distinguées. Les deux segments  $\langle \check{z} \rangle$  et  $\langle \check{s} \rangle$  sont en variation libre ; par rapport à une même dimension, l'un est sonore et l'autre est sourd. Dans ce cas, le fait de placer = entre deux segments revient à définir une nouvelle classe dont l'aspect phonique est l'ensemble des traits qui sont communs à  $\langle \check{z} \rangle$  et à  $\langle \check{s} \rangle$ . N'importe quel son, produit avec plus ou moins de sonorité, mais qui possède les traits communs à  $\langle \check{z} \rangle$  et à  $\langle \check{s} \rangle$  est à classer dans  $\langle \check{z} \rangle = \langle \check{s} \rangle$ . En revanche, en français, p. ex., la notation  $\langle r \rangle = \langle \text{d} \rangle$  n'indique pas qu'un son intermédiaire entre " apical " et " uvulaire " soit à classer dans l'ensemble des traits qui seraient communs à  $\langle r \rangle$  et  $\langle \text{d} \rangle$ . Comme en Pl., nous ne connaissons pas de cas de ce type, nous notons tous les cas de variation libre avec =.

## 2.5.- Le répertoire organisé de Pl.

La description du répertoire organisé d'une langue suppose la présentation des entités qui composent ce répertoire : la liste et les systèmes. La présentation de chaque système suppose, par ailleurs, qu'on indique les segments qui composent le système, son contexte, le rapport de contraste. du système avec le

contexte et les rapports d'exclusion entre les segments du système. La description d'un répertoire organisé pose des problèmes plus délicats que la description d'un " système phonématique " et un répertoire organisé est une entité d'une plus grande complexité qu'un " système de phonèmes ", tel qu'il est généralement conçu.

On présentera, par la suite, pour illustrer cette complexité une partie du répertoire organisé de P1. ; elle n'est valable qu'entre la pause initiale et l'apex syllabique. Le numéro assigné à chaque système ne sert qu'à l'individualiser ; l'ordre de présentation des systèmes n'a donc aucune signification particulière. Cette délimitation n'a aucune valeur scientifique, elle ne s'impose que pour des raisons pratiques.

{ p b β f φ k g γ t d δ s ϕ m n ŋ p r r̄ l č ž š ŵ w j a e i o u }

1.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ϕ, m, n, ŋ, r̄, l, č, ž = š, ŵ = φ }

Cont.: # - { i e a }

2.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ϕ, m, n, ŋ, r̄, l, č, ž = š, φ }

Cont.: # - { o u }

3.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, φ }

Cont.: # - { l }

4.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ }

Cont.: # - { r }

5.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ϕ, m, n, r̄, l }

Cont.: # - { j }

6.- { p, b = β, f = φ, k, g = γ, t, d = δ, s, ϕ, m, n, r̄, l, ž = š, č }

Cont.: # - { w }

7.- { r, l, φ }

Cont.: { p b β f φ k g γ } - { j w }

8.- { r, φ }

Cont.: { t d δ } - { j w }

9.- { w, φ }

Cont.: { r l } - { i } ou { s ϕ m n r̄ ž š č } - { i }  
ou { ž š č } - { e a o }

10.- { j, φ }

Cont.: { r l } - { u }  
ou { s ϕ m n r̄ } - { u }

- 11.- { w, j, ø }  
Cont.: { r l } - { e a o } ; ou bien  
{ s ç m n r̄ } - { e a o }
- 12.- { r, l, j, w, ø }  
Cont.: { p b β f φ k g γ } - { e a o }
- 13.- { r, j, w, ø }  
Cont.: { t d δ } - { e a o }
- 14.- { r, l, j, ø }  
Cont.: { p b β f φ k g γ } - { u }
- 15.- { r, l, w, ø }  
Cont.: { p b β f φ k g γ } - { i }
- 16.- { r, j, ø }  
Cont.: { t d δ } - { u }
- 17.- { r, w, ø }  
Cont.: { t d δ } - { i }
- 18.- { i, e, a, o, u }  
Cont.: # - plus consonne, ou bien  
{ p b β f φ k g γ t d δ s ç m n ŋ r̄ r l č ž š } - plus consonne
- 19.- { i, e, a }  
Cont.: { ŵ } -
- 20.- { e, a, o, u }  
Cont.: { j } -
- 21.- { i, e, a, o }  
Cont.: { w } -

21.- { i, e, a, o }

Cont.: { w } -

22.- { a, e, i, o, u }

Cont.: consonne - #

23.- { a, e, o, u }

Cont.: - { i } #

24.- { n, l, r, h, t = d = ð, ç, ø }

Cont.: { a e i o u } - #

Ce répertoire organisé va nous permettre, d'une part, de représenter les énoncés de Pl. entre la pause initiale et l'apex syllabique; d'autre part, d'indiquer à quel système appartient chaque segment de la représentation. Il faut noter que la liste des segments, à elle seule, peut nous permettre de représenter les énoncés, mais que ce n'est que grâce à la connaissance des systèmes et de leurs contextes qu'il est possible d'indiquer l'appartenance d'un segment à un système donné.

C'est dire qu'un répertoire organisé devrait permettre d'atteindre un des objectifs des descriptions structurales : indiquer les unités en opposition dans un contexte déterminé. On trouvera, par la suite, comme exemples, plusieurs représentations en segments de Pl entre la pause initiale et l'apex syllabique ; au-dessus de chaque segment il a été indiqué le N° du système auquel chaque segment appartient ; au-dessus des segments l'orthographe qui correspond à l'énoncé en question, les lettres soulignées correspondant aux tranches des énoncés représentés par les segments.

1 18 { " k a } <u>cama</u>	1 18 { " s i } <u>sillon</u>	1 19 { # w e } <u>hueco</u>	18 { " a } <u>armario</u>
----------------------------------	------------------------------------	-----------------------------------	---------------------------------

5 13 20 { # t j e } <u>tienda</u>	4 7 11 21 { # g r w e } <u>grueso</u>	4 14 18 { # f r u } <u>fruta</u>
---	---	--

4 8 10 20 { # t r j u } <u>triumfo</u>
--

3.- La possibilité de l'intégration du répertoire organisé des segments dans le cadre de la comparaison explicative.

Il faut souligner que l'utilisation éventuelle d'un répertoire organisé des segments n'implique pas le retour au " phonétique " d'avant l'ère phonologique ; ce " phonétique " - là s'apparente à la liste des segments, mais non aux systèmes. C'est autour de cette dernière notion que les concepts d'opposition, contexte, etc. ont été élaborés ; et ce sont ces rapports qui doivent se préciser à l'intérieur de chaque langue. Cette organisation en systèmes est absente de la " phonétique " traditionnelle.

Sur le plan descriptif, l'avantage de décrire une langue en fonction d'un répertoire organisé plutôt qu'en fonction d'une configuration de phonèmes, est l'élimination ( ou, plus modestement, la réduction ) des solutions multiples - notamment celles qui concernent la formulation des systèmes - en éliminant les sources principales qui les produisent. Si n'existe pas le problème de sélectionner les traits phoniques - l'aspect phonique des segments étant défini en fonction des types phoniques qui ont une validité pan-linguistique - toutes les discussions à propos de ce qui est distinctif et de ce qui ne l'est pas sont épargnées. Il ne se pose donc pas le problème des " coups de pouce " dans la présentation des configurations ni la sélection d'un résultat final en fonction de la " symétrie ", " élégance " ou " simplicité " d'une solution. Par ailleurs, le problème de décider à quel phonème appartient tel segment dans tel contexte, qui reste, certes, un problème au niveau de la description des phonèmes, n'intervient pas dans la description d'un répertoire organisé des segments.

L'élimination ou la réduction de la possibilité des solutions multiples est un avantage sur le plan descriptif. Encore faut-il que les solutions uniques auxquelles on peut espérer aboutir soient adéquates, c'est-à-dire qu'elles soient susceptibles



de rendre compte du comportement des usagers <sup>13</sup>.

Le répertoire organisé des segments permet d'indiquer, pour chaque son d'un énoncé, deux ordres de faits: d'une part quel est le segment réalisé par ce son, d'autre part, quels sont les segments qui sont en opposition avec le segment réalisé par le son en question. Et cette indication est possible grâce à l'indication du contexte qui, elle-même, est possible grâce aux caractères imposés à la relation d'un contexte avec un système. Soit par ex., le segment  $\langle s \rangle_{P1}$ . La liste du répertoire organisé de P1. nous renseigne sur le fait que  $\langle s \rangle$  appartient à cette liste, il figure, par ailleurs, dans un certain nombre de systèmes (1, 2, 5, 6) dont chacun possède un contexte spécifique. L'indication de ce contexte permet ainsi de repérer, un énoncé étant donné, à quel système appartient  $\langle s \rangle$  et, par là, avec quels segments il est en opposition ou en variation libre. Soit, p.ex.  $[^{\#}suma/]$  et  $[^{\#}saka/]$ . Dans les deux énoncés apparaît le son  $[s]$  qui réalise le segment  $\langle s \rangle$ . Les systèmes mentionnés précédemment comportent, tous,  $\langle s \rangle$ . Si on les explore de manière systématique, on peut vérifier que le  $\langle s \rangle$  de  $[^{\#}suma/]$  ne peut pas appartenir au système 1, car, étant donné la définition de contexte et de rapport de contraste, il est indispensable que les segments du système 1 soient suivis ou par  $\langle i \rangle$ , ou par  $\langle e \rangle$  ou par  $\langle a \rangle$ . En revanche, le  $\langle s \rangle$  qui correspond à  $[^{\#}suma/]$  doit obligatoirement appartenir au système 2, car le contexte de ce système comporte la nécessité d'être suivi ou par  $\langle o \rangle$  ou par  $\langle u \rangle$ . Si, maintenant nous considérons  $[^{\#}saka/]$ , nous observons que le même raisonnement conduit au résultat inverse :  $\langle s \rangle$

---

13.- On peut classer les sources de non unicité en deux grandes catégories : la délimitation des données à soumettre à l'analyse linguistique (selon que l'on accepte ou non tel ou tel mot comme relevant de la langue en question le résultat de la description peut être différente) et la théorie linguistique utilisée pour les décrire. Dans notre travail, ici et ailleurs (cf. chap. V et VI), nous ne discutons que du problème de la non-unicité relevant de la théorie linguistique. Un répertoire organisé de segments devrait donc apporter une solution au problème de la non-unicité, notamment au niveau de la formulation des systèmes, pour un même ensemble de données. Il faut également remarquer que la description de l'aspect phonique des segments suppose l'adoption d'un système de classement phonique pan-linguistique, avec les problèmes que ce système de classement comporte et qui restent ouverts.

doit appartenir au système I, car étant donné la présence, à sa suite, de ⟨a⟩, il ne peut pas intégrer le système 2 (le même raisonnement s'applique pour les systèmes 5 et 6).

Sur un plan explicatif, certains avantages découlent des considérations qui précèdent. Un usager d'une langue peut discriminer entre les segments qui sont en opposition; il peut également contrôler la production d'un segment dans le contexte ou les contextes où il apparaît, ce contrôle n'existant pas forcément ailleurs. Or, connaissant les segments en opposition, on peut prédire entre quels segments il peut discriminer et lesquels il peut produire. Le répertoire organisé de Pl. nous indique donc qu'un usager de Pl. peut discriminer entre ⟨s⟩ et ⟨w̃⟩, lorsque ce sont ⟨i⟩, ⟨e⟩, ⟨a⟩ qui suivent; que dans cette même position il peut contrôler la production de ⟨w̃⟩, mais qu'il risque de ne pas le faire si ⟨w̃⟩ est suivi de ⟨o⟩ ou de ⟨u⟩. De même, le système 11 (et cf. aussi les systèmes 12 et 13) nous indique que l'usager de Pl. peut discriminer entre ⟨j⟩ et ⟨w⟩, lorsque c'est, p.ex., ⟨s⟩ qui précède et ⟨e⟩ qui suit (cf. cielo et suelo). En revanche, lorsqu'il y a un ⟨i⟩ qui suit (cf systèmes 9,15,17) il risque d'avoir des troubles dans la production de ⟨j⟩ - vraisemblablement il n'y arrivera pas - et dans une éventuelle reconnaissance d'un son réalisant ⟨j⟩.

Il semble bien que, si l'on disposait d'un répertoire organisé des segments d'un dialecte de l'anglais, il serait possible d'intégrer les données ( ou certaines des données ) du tableau du § 3.1 du chapitre IX. Un répertoire organisé de l'anglais devrait décrire, dans toute leur complexité, les systèmes vocaux et consonantiques de l'anglais ; les rapports de simultanéité avec l'accent et d'intégration dans le cadre de la syllabe y joueraient un rôle très important. P. ex., on y verrait que les systèmes des voyelles en syllabe accentuée sont fort différents de ceux qui existent en syllabe inaccentuée (Cf. les répercussions dans l'observation n° 1, d'une part, et les observations 3, 4, 7, 10, 11, 14 et 15 d'autre part). De même, le répertoire organisé devrait indiquer que ⟨j̃⟩ n'est pas en opposition avec ⟨b̃⟩ lorsqu'il apparaît dans le système dont le contexte doit comporter les indications suivantes : à la suite de ⟨ε̃⟩ et sans

être suivi d'une consonne dans la même syllabe ( Cf. la répercussion, au niveau des interférences, dans les observations 11 et 12 ).

A partir de deux répertoires organisés, la comparaison des langues devrait intégrer à la fois la comparaison du segment <A> avec le segment <B> et la comparaison du contexte des systèmes où apparaissent, dans chaque langue, les segments <A> et <B>. Or, la comparaison des contextes, qui semble bien être indispensable, suppose un accroissement de la complexité de la comparaison des langues ; la nécessité d'opérer avec la notion de syllabe, d'accent, de pause, etc..., dans un cadre pan-linguistique, implique la nécessité d'étudier, sur un plan descriptif, la possibilité de formuler des critères comparatifs sur ces entités et, sur un plan explicatif, la nécessité de les vérifier ; il serait donc nécessaire de faire, par rapport à ces entités, un travail analogue à celui que nous avons essayé de mener à bien à propos des unités de Zartic.

Mais, même si, restant fidèles au cadre posé au départ nous ne sortons pas des unités de Zartic., il faudrait penser à des critères comparatifs susceptibles d'être appliqués aux segments, soit lorsqu'ils sont considérés dans un système, soit lorsqu'ils apparaissent en fonction de contexte. Cette tâche se révèle, elle aussi, extrêmement complexe, étant donné que certaines non-identités linguistiques dans l'aspect phonique des segments ont des répercussions sur le plan perceptif, tandis que d'autres n'en ont pas ( Cf. les conclusions à la fin du chapitre VIII ). Par ailleurs, les critères comparatifs idéaux devraient rendre compte du caractère non discret des identifications perceptives. Or, ces données du chapitre VIII, même si elles sont plus sûres sur le plan des identifications perceptives que celles qui apparaissent au chap. IX, ne nous permettent pas d'élargir les observations partielles, faites dans le cadre limité de quelques problèmes de la dialectologie espagnole. Ces critères ne peuvent être que le résultat d'un travail patient, susceptible de contrôler ces véritables hypothèses que sont les critères comparatifs.

Dans ce processus complexe qui existe, dans le développement de toute discipline, entre l'observation des données et l'élaboration des hypothèses, entre la manière de poser un problème et les solutions présentées pour le résoudre, entre la fixation des objectifs à atteindre et le bilan des résultats plus ou moins bien solidement acquis, nous laissons le problème de la comparaison des unités de 2artic. sans l'avoir résolu. Il se peut que l'apport principal des pages qui précèdent soit de démontrer que le problème existe, qu'il est préférable de l'imaginer dans toute sa complexité et que nous sommes loin de sa solution.

- : -

F I N

## B I B L I O G R A P H I E

---

Les titres des ouvrages qui n'ont pas été consultés sont suivis de "\*".  
Les abréviations utilisées des périodiques sont les suivantes:

AnL = Anthropological Linguistics; AL = Acta Linguistica (Copenhague);  
ArchL = Archivum Linguisticum (Glasgow); AS = American Speech; BAE = Boletín de la  
Real Academia Española; BF = Boletín de Filología; BFUCh = Boletín de Filología de  
la Universidad de Chile; BSL = Bulletin de la Société de Linguistique; CAnthr = Cur-  
rent Anthropology; CFS = Cahiers Ferdinand de Saussure; GUMSL = Georgetown University  
Monograph Series ou Languages and Linguistics; HR = Hispanic Review; JAcS = Journal  
of the Acoustical Society of America; JVLVB = Journal of Verbal Learning and Verbal  
Behavior; Lg = Language; MLR = The Modern Language Review; MPhon = Le Maître Phoné-  
tique; NPh = Neophilologus; RDyTP = Revista de Dialectología y Tradiciones Populares;  
RLR = Revue de Linguistique Romane; RomPh = Romance Philology; SIL = Studies in Lin-  
guistics; SL = Studia Linguistica; TIL = Travaux de l'Institut de Linguistique.

- 1.- Adams, G. Brendan. "Phonemic systems in collision in Ulster English".  
Dans 578, 1-6.
- 2.- Alarcos Llorach, E. Fonología española. 3è. ed. Madrid, 1961.
- 3.- Alarcos Llorach, E. "Semivocales y semiconsonantes españolas". Archivum,  
9(1959), 179-188.
- 4.- Alonso, A. Estudios Lingüísticos; Temas Hispanoamericanos. 2è. ed. Madrid,  
1961.
- 5.- Alonso, A. "El grupo "tr" en España y América". Dans Homenaje [...] a  
Menéndez Pidal. Madrid, 1925. v.II, 167-191.
- 6.- Alonso, A. "Una ley fonológica del español". HR, 13(1945), 91-101.
- 7.- Alonso, A. "La LL y sus alteraciones en España y América". Dans Estudios  
dedicados a Menéndez Pidal. Madrid, 1951. v.II, 41-89. (Reproduit avec  
modifications dans 4, 159-212).
- 8.- Alonso, A. "Problemas de dialectología hispanoamericana". Dans A. H. Es-  
pinosa. Estudios sobre el español de Nuevo Mexico. Buenos Aires, 1930,  
p. 317-409.
- 9.- Alonso, A. "La pronunciación de "rr" y de "tr" en España y América". Dans  
4, 151-195. (Reproduction avec modifications, de 5).
- 10.- Alonso, A. "Rodolfo Lenz y la Dialectología Hispanoamericana". Dans Lenz,  
Bello et Oroz, El español en Chile. Buenos Aires, 1940, p. 269-278.
- 11.- Alonso, A. et Lida, R. "Observaciones sobre rr, r y l". Dans Lenz, Bello  
et Oroz (op. cit.) p. 291-297.

- 12.- Alvar, Manuel. Estructuralismo, geografía lingüística y dialectología actual. Madrid, 1969.
- 13.- Alvar, M. "Las hablas meridionales de España y su interés para la lingüística comparada". RFE, 39(1955), 284-313.
- 14.- Alvar, M. "Hacia los conceptos de lengua, dialecto y hablas". NRFH, 15 (1961), 51-60.
- 15.- American Contributions to the Fourth International Congress of Slavists. Moscou, September 1958. The Hague, 1958.
- 16.- Anderson, Nels [ed] Studies in multilingualism. Leiden, 1969.
- 17.- Atlas Lingüístico de Andalucía. Dirigido por Manuel Alvar, con la colaboración de A. Llorente y G. Salvador. Madrid, 1961. v.I.
- 18.- Atlas Lingüístico de la Península Ibérica. Dirigido por Ramon Menéndez Pidal, Rafael de Balbín Lucas y Tomás Navarro Tomas. Madrid, 1962. v.I. Fonética.
- 19.- Atwood, E. Bagby. "The phonological divisions of Belgo-Romance". Orbis, 4(1955), 367-389.
- 20.- Austin, William M. "Criteria for phonetic similarity". Lg., 33 (1957), 538-544.
- 21.- Avis, W.S. The mid-back vowels in the English of the eastern United States; A detailed investigation of regional and social differences in phonic characteristics and in phonemic organisation. University of Michigan, 1955. (Microfilm).
- 22.- Avis, W.S. "The "New Englands Short o: A recessive phoneme". Lg., 37(1961), 544-558.
- 23.- Bach, Emmon. Universals in linguistic theory. [ed] New York, ... 1968.
- 24.- Badia Margarit, A.M. "Bilingualism among cultured people in Catalonia". Dans 522, 366-373.
- 25.- Banathy, Bela; Trager, Edith Crowel et Wadule, Carl D. "The use of contrastive data in foreign language course development". Dans 637, 35-36.
- 26.- Barboir Rodriguez, J.A. Reflexions sobre el rehilamiento. Bonn, (sous presse).
- 27.- Bar-Hillel, Y. "Three Methodological Remarks on "Fundamentals of Language". Word, 13(1957), 323-345.
- 28.- Bazell, C.E. Linguistic Form. Istanbul, 1953.
- 29.- Bazell, C.E. Linguistic Typology. London, 1958.
- 30.- Beberfall, L. "Y and LL in relaxed Spanish Speech". Hispania, 44(1961), 505-509.
- 31.- Belasso, S. "The differentiation of Allophonic and Nonallophonic Segments in Phonemic Analysis". AS, 34(1959), 269-279.
- 32.- Benveniste, E. "Structure" en linguistique. Dans 33, 91-98. Bastide, Roger [ed]. Sens et usage du terme Structure, dans les sciences humaines et sociales. La Haye, 1962, 31-39.
- 33.- Benveniste, E. Problèmes de linguistique générale. Paris, 1966.

- 34.- Bès, Gabriel. "Certains aspects du rapport entre la phonologie et la dialectologie". Phonetica, 13(1965), 22-26.
- 35.- Bès, Gabriel. "Examen del concepto de rehilamiento". The saurus, 19(1964), 18-42.
- 36.- Bès, G. "Forme et substance". Dans 423, 117-124.
- 37.- Bès, G. "Langue et parole". Dans 423, 172-180.
- 38.- Bès, G. "Parenté génétique et parenté typologique". La linguistique, 2(1967), 139-151.
- 39.- Bès, G. "Phonème." Dans 423, 278-289.
- 40.- Bès, G. "Phonétique, phonologie et communication interdialectale". Dans 578, 76-83.
- 41.- Bès, G. "Trait distinctif". Word, 23(1967), 37-46.
- 42.- Bever, Thomas G. The influence of speech performance on linguistic structure. Dans 144, 4-30.
- 43.- Beyn, Richard. "Porteno /s/ and [h], [h<sup>v</sup>], [s], [x], [ç] as variants". Lingua, 12(1963), 199-204.
- 44.- Bloch, B. "Contrast". Lg., 29(1953), 59-61.
- 45.- Bloch, B. "Phonemic overlapping". AS, 16(1941), 278-284. (Reproduit dans 300, 93-96, par où on cite).
- 46.- Bloch, B. "A set of postulates for phonemic analysis". Lg., 24(1948), 3-46.
- 47.- Bloch, B. "Studies in Colloquial Japanese. IV, Phonemics". Lg., 26(1950), 86-125. (Reproduit dans 341, par où on cite).
- 48.- Bloch, B. Compte rendu de Zimmerman, J.D. [ed.], Phonetic Transcriptions from American Speech. Lg., 16(1940), 174-175.
- 49.- Bloch, B. et Trager, G.L. Outline of Linguistic Analysis. Baltimore, 1942.
- 50.- Bloomfield, L. Language. New York, 1933.
- 50bis.- Bloomfield, Léonard. Le langage. Traduit de l'américain par Janick Gazio. Avant-propos de Frédéric François. Paris, 1970.
- 51.- Bloomfield, L. "A set of Postulates for the Science of Language". Lg., 2(1926), 153-164. (Reproduit dans 341, 26-31, par où on cite).
- 52.- Bolinger, Dwight L. Generality, gradience, and the all-or-none. As-Gravenhage, 1961.
- 53.- Bottiglioni, G. "Linguistic Geography: Achievements, Methods and Orientations". Dans 383, 375-387.
- 54.- Bowen, J. D., et Stockwell, R.P. "A Further Note on Spanish Semivowels". Lg., 32(1956), 290-292. (Reproduit dans 341, 405).
- 55.- Bowen, J. D., et Stockwell, R.P. Patterns of Spanish Pronunciation. Chicago, 1960.
- 56.- Bowen, J. D., et Stockwell, R.P. "The Phonemic Interpretation of Semivowels in Spanish". Lg., 31(1955), 236-240. (Reproduit dans 341, 400, 402).
- 57.- Boyd-Bowman, P. "Sobre restos de lleísmos en México". NRFH, 6(1952), 69-74.

- 58.- Brain, Lord. "Statement of the problem". Dans 545, 5-13.
- 59.- Briere, Eugene John. A psycholinguistic study of phonological interference. The Hague, Paris, 1968.
- 60.- Bright, William /ed/. Sociolinguistics. Proceedings of the U.C.L.A. Sociolinguistics Conference. The Hague, Paris, 1966.
- 61.- Bright, William. "Introduction : the Dimensions of Sociolinguistics" Dans 60, 11 - 15.
- 62.- Bright, W. "Social Dialect and Language History". *CAnthr.*, 1(1960), 424-425.
- 63.- Bright, W. et Ramanujan, A.K. "Sociolinguistic variation and language change": Dans 522, 1107-1112.
- 64.- Bühler, K. "Phonetik und Phonologie". *TCLP*, 4(1931), 22-30.
- 65.- Buysens, E. "Le phonème et sa réalisation". Dans 520b, 222-225.
- 66.- Buysens, E. "Les six linguistiques de F. de Saussure". Revue des Langues Vivantes, 8(1942), 15-23 et 46-55.
- 67.- Buysens, E. "Mise au point de quelques notions fondamentales de la phonologie". *CFS*, 8(1949), 37-60.
- 68.- Canfield, D. Lincoln. "The Diachronic Dimension of "Synchronic" Hispanic Dialectology". Linguistics, 7(1964), 5-9.
- 69.- Canfield, D. Lincoln. La pronunciación del español en América; ensayo histórico-descriptivo. Préface de Tomas Navarro. Bogota, 1962.
- 70.- Canfield, D. Lincoln. "What Spanish Sounds Are most Difficult for North Americans?" Hispania, 23(1949), 153-160.
- 71.- Capell, A. Studies in socio-linguistics. London, The Hague, Paris, 1966.
- 72.- Cardenas, D.N. "The Geographic Distribution of the Assibilated R, RR, in Spanish America". Orbis, 7(1958), 407-414.
- 73.- Cardenas, D.N. Introducción a una comparación fonológica del español y del inglés. Washington, 1960.
- 74.- Carnoy, A. Intervention dans 521, 564.
- 75.- Carvalho, J. G. C. Herculano de. "Plan phonique et plan significatif, phonétique et phonologie. Les fondements de la distinction". Dans 520b, 353-355.
- 76.- Casagrande, J.B. "Comanche Linguistic Acculturation II". *IJAL*, 20(1954), 217-237.
- 77.- Cassidy, F.G. Interventions dans 259, (passim).
- 78.- Catalan, D. "Dialectología y estructuralismo diacrónico. Dans 454, v.III, 69-80.
- 79.- Catford, J.C. "The Linguistic Survey of Scotland". Orbis, 6(1957), 105-121.
- 80.- Catford, J.C. "Vowel-Systems of Scots Dialects". *TPhS*, 1957, 107-117.
- 81.- Catford, J.C. Intervention dans 521, 568-569.
- 82.- Chao, Yuen-Ren. "The non-uniqueness of phonemic solutions of phonetic systems". Dans 341, 38-54.



- 83.- Chavarría-Aguilar, O.L. "The phonemes of Costa Rica Spanish". *Lg.*, 27 (1951), 248-253.
- 84.- Cherry, Colin. On human communication. 3<sup>e</sup> impr. New York, 1963.
- 85.- Cherry, E.C., M. Halle et R. Jakobson. "Toward a logical description of languages in their phonemic aspects". *Lg.*, 29(1963), 34-46.
- 86.- Chomsky, Noam. Aspects of the theory of syntax. Cambridge, Mass., 1965.
- 87.- Chomsky, Noam. "Current issues in linguistic theory". Dans 147, 50-118.
- 88.- Chomsky, Noam. Syntactic Structures. The Hague, 1957.
- 89.- Chomsky, Noam et Halle, Morris. The sound pattern of English. New York, ... 1968.
- 90.- Cochrane, G.R. "The Australian English Vowels as a Diasystem", *Word*, 15 (1959), 69-88.
- 91.- Companys, E. Phonétique française pour hispanophones. Paris, 1966.
- 92.- Companys, E. "Les nouvelles méthodes d'enquête linguistique". *Via Domitia*, v (1958), 51-167.
- 93.- Contreras, Heles et Saporta, Sol. "The validation of a phonological grammar". *Lingua*, 9(1960), 1-15.
- 94.- Conwell, Marilyn et Juilland, Alphonse. Louisiana french grammar. The Hague, 1963.
- 95.- Corominas, J. "Para la fecha del yeísmo y del lleísmo". *NRFH*, 7(1953), 81-87.
- 96.- Cortelazzo, Manlio. Avviamento critico allo studio della dialettologia italiana. Pisa, 1969.
- 97.- Coseriu, E. Forma y sustancia en los sonidos del lenguaje. Montevideo, 1954. (Reproduit dans 100, 115-234, par où on cite).
- 98.- Coseriu, E. "Sincronia, diacronia e historia". Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias (Montevideo), 15(1957), 201-355.
- 99.- Coseriu, E. Sistema, norma y habla. Montevideo, 1952. (Reproduit dans 100, 11-113).
- 100.- Coseriu, E. Teoría del lenguaje y lingüística general. Madrid, 1962.
- 101.- Coseriu, E. Intervention dans 521, 206-208.
- 102.- Crystal, David et Quirk, Randolph. Systems of prosodic and paralinguistic features in English. The Hague, 1964.
- 103.- Dahl, I. "Español Bonaerense". *MPhon*, 11(1944).
- 104.- Dahlstedt, K.H. "Dialektgeografi ock strukturlinguistik". Dans *Nordisk Sommer Universitet*, Copenhagen, 1952, 181-188.\*
- 105.- Dahlstedt, K.H. Intervention dans 521, 569-570.
- 106.- Dany, Max. Rapport sur le stage des arabophones au CAVILAM. Vichy, 1970. (travail inédit).
- 107.- Dany, Max. Réflexions sur des thèmes de linguistique appliquée. Clermont, 1972. 2v. (polycopié).
- 108.- Davis, Jack Emory. "The Spanish of Argentina and Uruguay: an annotated bibliography for 1940-1965". *Orbis*, 19(1970), 205-232.

- 109.- De Camp, D. The pronunciation of English in San Francisco. Univ. of California diss. 1953 (microfilm).
- 110.- De Camp, D. "The pronunciation of English in San Francisco". Orbis, 7 (1958), 372-391 et 8(1959), 54-77.
- 111.- De Grève, Marcel et Van Passel, Frans. Linguistique et enseignement des langues étrangères. Propos liminaires de Sylvain de Coster, préface de Jacques Robichez. Bruxelles, Paris, 1968.
- 112.- Delattre, Pierre. Comparing the phonetic features of English, German, Spanish and French. Heidelberg, 1965.
- 113.- Delattre, Pierre. Studies in French and comparative phonetics; selected papers in French and English. London, The Hague, Paris, 1966.
- 114.- Denes, Pater B. et Pinson, Elliot N. The speech chain; the physics and biology of spoken language. Bell Telephone Laboratories, 1963.
- 115.- Denison, N. "Phonetics and Phonemics in Foreign Language Teaching". Dans 520, 571-576.
- 116.- Deroy, Louis. L'emprunt linguistique. Paris, 1966.
- 117.- Doyhime, Guiti. "Enquête sur la phonologie du français contemporain". La linguistique, 1(1967), 97-108 et 2(1967), 57-84.
- 118.- Diderichsen, P. "The Importance of Distribution vs. Other Criteria in Linguistic Analysis". Dans 521, 156-182.
- 119.- Diebold, A.R. (Jr.) "Determining the Centers of Dispersal of Language Groups". IJAL, 26(1960), 1-10.
- 120.- Dierickx, Jean et Lebrun, Yvan. Linguistique contemporaine; hommage à Eric Buyssens. Bruxelles, 1970.
- 121.- Di Pietro, R.J. "Learning problems involving italian [s], [z] and English /s/, /z/". Dans 522, 224-227.
- 122.- Doroszewsky, W. "Le structuralisme linguistique et les études de géographique dialectale". Dans 521, 540-572.
- 123.- Ebeling, C.L. Linguistic Units. The Hague, 1962.
- 124.- Ellis, Jeffrey. Towards a general comparative linguistics. London, The Hague, Paris, 1966.
- 125.- Emeneau, M.B. "India as a Linguistic Area". Lg., 32(1956), 3-16.
- 126.- Faublée, J. "Phonologie et dialectes malgaches". Dans 578, 212-220.
- 127.- Ferguson, Ch. A. "The Arabic Koiné". Lg., 25(1959), 616-630.
- 128.- Ferguson, Ch. A. "Assumption about nasals; A Sample Study in Phonological Universals". Dans 192, 42-57.
- 129.- Ferguson, Ch. A. "Diglossia". Word, 15(1959), 325-340.
- 130.- Ferguson, Ch. A. "Two problems in arabic phonology". Word, 13(1957), 460-478.
- 131.- Ferguson, Ch. A. et Gumprez, J.J. [ed.] Linguistic diversity in Asia. Bloomington, 1960.
- 132.- Fischer-Jørgensen, E. "The Comutation Test and its Application to Phonemic Analysis". Dans 149, 140-151.

- 133.- Fischer-Jørgensen, E. "On the Definition of Phoneme Categories on a Distributional Basis". *AL*, 7(1952), 8-39.
- 134.- Fischer-Jørgensen, E. "Form and substance in glossematics". *ALHafniensia*, 10(1966), 1-33.
- 135.- Fischer-Jørgensen, E. "The Phonotic Basis for Identification of Phonemic Entities". *JAcS*, 24(1952), 611-617.
- 136.- Fischer Jørgensen, E. "Remarques sur les principes de l'analyse phonémique". *TCLC*, 5(1949), 214-234.
- 137.- Fischer-Jørgensen, E. "What can the new techniques of Acoustic phonetics contribute to linguistics?" Dans *570*, 112-142.
- 138.- Fischer-Jørgensen, E. Compte-rendu de *406*. *AL*, 3(1942-1943), 139-141.
- 139.- Fishman, Joshua A. [ed.]. Language loyalty in the United States; the maintenance and perpetuation of non-English mother-tongues by American ethnic and religious groups. London, The Hague, Paris, 1966.
- 140.- Fishman, Joshua A. [ed.]. Readings in the sociology of language. The Hague, 1968.
- 141.- Fishman, J.A. Sociolinguistics, a brief introduction. Rowley, Mass., 1971.
- 142.- Fishman, J.A., Ferguson, CH. A., Das Gupta, J. [ed.]. Language problems of developing nations. New York, ... 1968.
- 143.- Flanagan, J.L. Speech analysis synthesis and perception. Berlin, 1965.
- 144.- Flores d'Arcais, G.B. et Levelt, W.J.H. [ed.]. Advances in psycholinguistics. Amsterdam-London, 1970.
- 145.- Fodor, Istvan. The rate of linguistic change. London, The Hague, Paris, 1965.
- 146.- Fodor, J.A. et Bever, T.G. "The psychological reality of linguistic segments". *JVLVB*, 4(1965a), 414-420.
- 147.- Fodor, J.A. et Katz, J.J. [ed.]. The Structure of Language; Readings in the Philosophy of Language. New Jersey, Englewood Cliffs, 1964.
- 148.- Fontanella, Marie Beatriz. "La "s" p stapical bonaerense". *Thesaurus*, 22(1967), 394-400.
- 149.- For Roman Jakobson. The Hague, 1956.
- 150.- Foster, David William. "A note on the /y/ phoneme of porteño Spanish". *Hispania*, 50(1967), 119-121.
- 151.- Fourquet, J. "Classification dialectale et phonologie évolutive". Dans *454*, v. II, 55-62.
- 152.- Fourquet, J. "Linguistique structurale et dialectologie". Dans: Fragen und Forschungen in bereich und umkreis der germanischen Philologie; Festgabe für Theodor Frings. Berlin, 1956; 190-203.
- 153.- Fourquet, J. "Langue, dialecte, patois". Dans *439*, 571-596.
- 154.- Fourquet, J. "Phonologie und Dialektologie". *Zeitschrift für Mundartforschung*, 26(1958), 161-173.
- 155.- Fourquet, J. "Le rapport entre perception et reproduction des traits pertinents". Dans *520b*, 292-295.

- 156.- Francescato, G. "A case of coexistence of phonemic systems". Lingua, 8(1959), 78-86.
- 157.- Francescato, G. "Dialect Borders and Linguistic Systems". Dans 522, 109-114.
- 158.- Francescato, G. "Notes on Relevant Features with Low Functional Yield". Lingua, 11(1962), 118-127.
- 159.- Francescato, G. "Systèmes coexistants ou systèmes diachroniques". Nph, 45(1961), 37-44.
- 160.- Franchiger, F. "The Speech Community: Some Practical Aspects of its Limitations". SIL, 3(1945), 1-5.
- 161.- François, Denise. "Discrétion et non-retour". La linguistique, 1(1969), 97-99.
- 162.- François, Frédéric. Notions de psycholinguistique appliquées à l'étude du français langue étrangère. Paris, 1966.
- 163.- François, Frédéric. "Caractères généraux du langage". Dans 439, 20-45.
- 164.- Frank, Y.H. The Speech of New York City. Univ. of Michigan diss., 1948. (microfilm).
- 165.- Frei, Henri. "Saussure contre Saussure?". CFS, 9(1950), 7-28.
- 166.- Fries, Ch. C. "The Bloomfield School". Dans 397, 196-224.
- 167.- Fries, Ch. C. Teaching and learning English as a foreign language. Ann Arbor, Mich., 1945.
- 168.- Fries, Ch. C. et Pike, K.L. "Coexistent phonemic systems". Lg., 25(1949), 25-50.
- 169.- Fry, D.B. "Speech reception and perception". Dans 387, 29-52.
- 170.- Gage, W.W. Contrastive Studies in Linguistics: A bibliographical Check List. Washington, 1961.
- 171.- Gandolfo, A. "Spanish LL, Y ans RR in Buenos Aires and Corrientes". Dans 522, 212-215.
- 172.- García, E.C. Compte-rendu de 69. Word, 20(1964), 266-270.
- 173.- Garde, P. "Réflexions sur les différences phonétiques entre les langues slaves". Word, 17(1961), 34-62.
- 174.- Garvin, P. "Distinctive features in Zoque phonemic acculturation". SIL, 5(1947), 13-20.
- 175.- Garvin, P. [éd.] Method and theory in linguistics. The Hague, Paris, 1970.
- 176.- Garvin, P. "The Standard Language Problem. Concepts and Methods". AnL, 1(1959), 29-31.
- 177.- Garvin, P. Intervention dans 521, 25.
- 178.- Gleason, H.A. (Jr.) An Introduction to Descriptive Linguistics. 2e New York, 1961.
- 178 bis.- Gleason, H.A. Introduction à la linguistique. Trad. de Françoise Dubois-Cherlier. Paris, 1968.
- 179.- Godel, R. Les sources manuscrites du Cours de Linguistique générale de F. de Saussure. Genève, Paris, 1957.

- 180.- Goodnan, M.F. A comparative Study of Creole French Dialects. The Hague, 1964.
- 180 bis.- Gottwald, Kurt. Auswahlbibliographie zur Kontrastiven Linguistik. Köln, 1970.
- 181.- - Granda, Germán de. "La desfonologización de /R/ -/R̄/ en el dominio hispanico". Thesaurus, 24(1969), 1-11.
- 182.- Greenberg, Joseph H. Anthropological linguistics; an introduction. New York, 1968.
- 183.- Greenberg, J.H. "Current Trends in Linguistics". Science, 130(1959), 1165-1170.
- 184.- Greenberg, J.H. Essays in linguistics. Chicago, London, 1967.
- 185.- Greenberg, J.H. "Is the Vowel-Consonant Dichotomy Universal?". Dans 382, 73-81.
- 186.- Greenberg, J.H. "Language, diffusion and migration". Dans 184, 66-74.
- 187.- Greenberg, J.H. "Language universals". Dans 581, 61-112.
- 188.- Greenberg, J.H. "The measurement of linguistic diversity". Lg., 32(1956), 109-115.
- 189.- Greenberg, J.H. "The Nature and Uses of Linguistic Typologies". IJAL, 23(1957), 68-77.
- 190.- Greenberg, J.H. "The problem of linguistic subgroupings". Dans 184, 46-55.
- 191.- Greenberg, J.H. "Some methods of dynamic comparison in linguistics". Dans 526, 147-203.
- 192.- Greenberg, J.H. [éd.] Universals of Language. Cambridge, Mass., 1963.
- 193.- Grimes, J.E. "Measure of Linguistic Divergence". Dans 522, 44-50.
- 194.- Grimes, J.E. et Agard, F. "Linguistic divergence in Romance". Lg., 35 (1959), 598-604.
- 195.- Groot, A.W. de "La syllabe: essai de synthèse". BSL, 27( ), 1-42.
- 196.- Grosse, A.W. "Isoglossen und isophonen. Zum Verhältnis der phonetischen, phonologischen und phonometrischen Grenzlinien". Dans 578, 288-294.
- 197.- Grosse, R. "Strukturalismus und Dialektgeographie". Bulletyn fonograficzny, 3(1960), 89-101.
- 198.- Guiraud, Pierre. Patois et dialectes français. Paris, 1968.
- 199.- Guitarte, G.L. "El ensordecimiento del yeísmo porteño. Fonética y Fología". RFE, 39(1955), 261-183.
- 200.- Guitarte, G.L. "Notas para la historia del yeísmo". Dans Sprache und Geschichte Festschrift für Harri Meier zum 65 Geburtstag. München, 1971, 179-198.
- 201.- Gumpertz, J.J. "Dialect Differences and social stratification in a North Indian Village". American Antiquity, 60(1958), 668-682.
- 202.- Gumpertz, J.J. "Hindi-Punjabi code-switching in Delhi". Dans 522, 1115-1124.
- 203.- Gumpertz, J.J. "Phonological differences in Three Hindi Dialects". Lg., 34(1958), 212-224.

- 204.- Hala, B. "Autour du problème de la syllabe". Phonetica, 5(1960), 159-168.
- 205.- Hala, B. "Autour du problème de la syllabe II". Phonetica, 11(1964), 39-50.
- 206.- Hala, B. "La nature phonétique de la syllabe". Dans 520, 418-427.
- 207.- Hala, B. "La syllabe, sa nature sonore et ses transformations". Orbis, 10(1961), 69-143.
- 208.- Hall, R.A. (Jr.) "American Linguistic 1925-1950". Archivum Linguisticum, 3(1951), 101-125 et 4(1952), 1-16.
- 209.- Hall, R.A. (Jr.) "Colonial Policy and Neo-Melanesian". AmL, 1(1959), 22-27.
- 210.- Hall, R.A. "The idiolect and the linguistic super-Ego". SL, 5(1951), 21-27.
- 211.- Hall, R.A. Introductory linguistics. Philadelphia, New York, 1967.
- 212.- Hall, R.A. Pidgin and creole languages. Ithaca, London, 1969.
- 213.- Halle, M. "In defense of number two". Dans 606, 65-72.
- 214.- Halle, M. "On the Bases of Phonology". Dans 140, 324-333.
- 214b.- Halle, M. "On the role of simplicity in linguistic descriptions". Dans 320, 89-94.
- 215.- Halle, M. "Phonology in generative grammar". Dans 382, 54-72.
- 216.- Halle, M. The Sound Pattern of Russian. The Hague, 1959.
- 217.- Halle, M. "Speech Sounds and Sequences". Dans 520, 428-434.
- 218.- Halle, M. "The Strategy of Phonemics". Dans 383, 197-209.
- 219.- Halle, M. Compte-rendu de 281,
- 220.- Halle, M. et Stevens, K.N. "Speech Recognition: A Model and a Program for Research". Dans 147, 604-612.
- 221.- Halliday, M.A.K. "Typology and the exotic". Dans 449, 165-182.
- 222.- Halliday, M.A.K., A. McIntosh et P. Stevens. The linguistic sciences and language teaching. London, 1964.
- 223.- Hamn, J. Intervention dans 522, 123-124.
- 224.- Hammer, J.H. et Rice, E.A. A bibliography of contrastive linguistics. Washington, 1965.
- 225.- Hamp, E. "Further riddles in bilingual dialectology". Communication orale à 578.
- 226.- Hamp, E.P. "General Linguistics. The United States in the fifties". Dans 456, 165-195.
- 227.- Hamp, E.P. A Glossary of American Technical Linguistic usage 1925-1950. Utrecht, Antwerp, 1963.
- 228.- Hamp, E.P. "The Interconnection of Sound Production, Perception, and Phonemic Typology". Dans 520, 639-642.
- 229.- Hara, M. "Is it the Best Phonemic Interpretation to establish /y/ and/or /w/ in Castilian Spanish?" Area and Culture Studies (Tokyo), 9(1962), 47-68.

- 230.- Harary, F. et Paper, H.H. "Towards a General Calculus of Phonemic Distribution". Lg., 23(1957), 146-169.
- 231.- Harris, Z.S. "Simultaneous components in phonology". Lg., 20(1944), 181-205. (Reproduit dans 341, 124-138).
- 232.- Harris, Z.S. Papers in structural and transformational linguistics. Dordrecht, 1970.
- 233.- Harris, Z.S. Structural Linguistics. Chicago and London, 1951.
- 234.- Harris, Z.S. "Transfer Grammar". IJAL, 20(1954), 259-270.
- 236.- Haudricourt, A.G., et Martinet, A. "Propagation phonétique ou évolution phonologique? Assourdissement et sonorisation d'occlusives dans l'Alsace du Sud-Est". BSL, 43(1946), 82-92.
- 237.- Haudricourt, A.G. et J. Thomas. La notation des langues. Phonétique et Phonologie. Paris, 1967.
- 238.- Haugen, E. "The analysis of linguistic borrowing". Lg. 26(1950), 210-231.
- 239.- Haugen, E. Bilingualism in the Americas: A bibliography and Research Guide. Alabaha, 1956.
- 240.- Haugen, E. "Directions in Modern Linguistics". Lg. 27(1951), 211-222 (Reproduit dans 341, 357-363).
- 241.- Haugen, E. "Isoglosses within a dialect". Dans 578, 332-341.
- 242.- Haugen, E. "Languages in contact". Dans 521, 771-785.
- 243.- Haugen, E. "On the meaning of bilingual competence". Dans 329, 221-229.
- 244.- Haugen, E. "National and International languages". Dans 257, 103-113.
- 245.- Haugen, E. The Norwegian Language in America. Philadelphia, 1952. 2v.
- 246.- Haugen, E. "Planning for a Standard Language in Modern Norway". AnL, 1(1959), 8-21.
- 247.- Haugen, E. "The phoneme in bilingual description". Language Learning, VII(1956-1957), 17-23.
- 248.- Haugen, E. "The phonemics of modern Icelandic". Lg., 34(1958), 55-88.
- 249.- Haugen, E. "Problems of Bilingual Description", GUMSL, 7(1954), 9-19.
- 250.- Haugen, E. "The Syllable in Linguistic Description". Dans 149, 213-221.
- 251.- Haugen, E. Compte-rendu de 659, Lg., 30(1954), 380-388.
- 252.- Head, B. "A phonological outline of segmental differences between the speech of Lisbon and Rio de Janeiro: a study in structural dialectology". Dans 578, 346-355.
- 253.- Hermann, W. Phonétique française pour germanophones. Paris, 1966.
- 254.- Heilmann, L. "Per una dialettologia strutturale". Quaderni dell'Istituto di Glottologia, IV(1959), 45-59.
- 255.- Hickerson, H., Turner, G.D., et Hickerson, W.P. "Testing procedures for estimating transfer of information among Iroquois dialects and

- 255.- Hickerson, H., Turner, G.D. et Hickerson, N.P. "Testing procedures for estimating transfer of information among Iroquois dialects and languages". IJL, 18(1952), 1-8.
- 256.- Hill, A.A. Introduction to Linguistic Structures. New York, 1958.
- 257.- Hill, A. [ed.] Linguistics today. New York, London, 1969.
- 258.- Hill, A. "Phonetic and Phonemic Change". Lg., 12(1936), 15-22 (Reproduit dans 341, 81-84).
- 259.- Hill, A. [ed.] First Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English. Austin, Texas, 1962.
- 260.- Hill, A. [ed.] Second Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English. Austin, Texas, 1962.
- 261.- Hill, A. "The validity of overall patterns". Dans 259, 113-142.
- 262.- Hill, Trevor. "Institutional linguistics". Orbis, 7(1958), 441-455.
- 263.- Hill, T. "Phonemic and Prosodic Analysis in Linguistic Geography". Orbis 12(1963), 449-455.
- 264.- Hill, T. Intervention dans 521, 572 et 804-805.
- 265.- Hintze, F. "Zum Verhältnis der Sprachlichen 'Form' zur 'Substanz'". SL, 3 (1949), 86-105.
- 266.- Hjelmslev, L. "Animé et inanimé, personnel et non-personnel". TIL, 1(1956), 155-199 (Reproduit dans 267, 211-249).
- 267.- Hjelmslev, L. Essais Linguistiques. Copenhagen, 1959. TCLC, XII.
- 268.- Hjelmslev, L. "An Introduction to Linguistics". Dans 267, 9-20.
- 269.- Hjelmslev, L. Le langage. Traduit par Michel Obsen. Préface de A.J. Greimas. Paris, 1966.
- 270.- Hjelmslev, L. "Langue et parole". CFS, 2(1943), 29-44. (Reproduit dans 267 21-26).
- 272.- Hjelmslev, L. "Pour une sémantique structurale". Dans 521, 636-654. (Reproduit dans 267, 96-112).
- 273.- Hjelmslev, L. Prolegomena to a Theory of Language. Trad. de W.J. Whitfield. Madison, 1961.
- 274.- Hjelmslev, L. "La stratification du langage". Dans 383, 163-188. (Reproduit dans 267, 36-68).
- 275.- Hjelmslev, L. "Structural analysis of Language". SL, 1(1948), 69-78. (Reproduit dans 267, 27-35).
- 276.- Hjelmslev, L. "The syllable as a structural unit". Dans Proceedings of the 3rd. International Congress of Phonetic Sciences. (Ghent, 1938), 266-277.
- 277.- Hockett, Ch. F. "An approach to the quantification of semantic noise". Philosophy of Science, 19(1952), 257-260.
- 278.- Hockett, Ch. F. A course in Modern Linguistics. New York, 1958.
- 278 bis.- Traduction espagnole de E. Gregory et J.L. Suarez. Buenos Aires, 1971.
- 279.- Hockett, Ch.F. Language, mathematics, and linguistics. Dans 581, 155-304.



- 280.- Hockett, Ch. F. "Linguistic elements and their relation". *Lg.*, 37(1961), 29-53.
- 281.- Hockett, Ch. F. A manual of Phonology. Baltimore, 1955.
- 282.- Hockett, Ch. F. "A note on "Structure". *IJAL*, 14(1948), 269-271. (Reproduit dans 341, 279-280).
- 283.- Hockett, Ch. F. "The Problem of Universals in Language". Dans 192, 1-22.
- 284.- Hockett, Ch. F. "A System of Descriptive Phonology". *Lg.*, 18(1942), 3-21. (Reproduit dans 341, 97-108).
- 285.- Hockett, Ch. F. "Two fundamental problems in Phonemics". *SIL*, 7(1949), 29-51.
- 286.- Hockett, Ch. F. "Two models of Grammatical Description". Dans 383, 210-231. (Reproduit dans 341, 386-399).
- 287.- Hockett, Ch. F. Compte-rendu de *TCLC*, V.
- 288.- Hoenigswald, H.M. "Allophones, allomorphs, and conditioned change". Dans 522, 645-649.
- 289.- Hoenigswald, H.M. "Are there Universals of Linguistic Change?". Dans 192, 23-41.
- 290.- Hoenigswald, H.M. Language Change and Linguistic Reconstruction. Chicago, 1961.
- 291.- Hoenigswald, H.M. "Phonetic reconstruction". Dans 520b, 25-42.
- 292.- Hoenigswald, H.M. "The phonology of dialect borrowing". *SIL*, 10(1952), 1-5.
- 293.- Honsa, Vladimir. "The phonemic systems of Argentina Spanish". *Hispania*, 48(1965), 275-283.
- 294.- Hörmann, Hans. Psycholinguistics: an introduction to research and theory. Heidelberg, New York, 1971.
- 295.- Horne, Kibbey M. Language typology; 19th and 20th Century views. Washington, Georgetown University Press, 1966.
- 296.-H Householder, F. "On Linguistic Primes". *Word*, 15(1959), 231-239.
- 297.- Householder, F. Compte-rendu de 233, *IJAL*, 18(1952), 260-268.
- 298.- Hynes, Dell. [ed.] Language in culture and society. New York, Tokyo, 1966.
- 299.- Ivanov, V.V. Intervention dans 456, 26-27.
- 300.- Ives, S. "The Number of Reference Points Needed to Represent the Vowel Elements of English in a Structural System". Dans 234, 77-111.
- 301.- Ives, S. Intervention dans 521.
- 302.- Ivić, P. "Importance des caractéristiques structurales pour la description et la classification des dialectes". *Orbis*, 12(1963), 117-131.
- 303.- Ivić, P. "Phonemic differences and re-write rules". Dans 578, v. II, 407-412.
- 304.- Ivić, P. "On the Structure of Dialectal Differentiation". Dans 382, 33-53.

- 305.- Ivić, P. Die serbokroatischen Dialekte ihre Struktur und Entwicklung. The Hague, 1958.\*
- 306.- Ivić, P. "Structure and Typology of Dialectal Differentiation". Dans 522, 115-129. (Présentation légèrement différente de 304).
- 307.- Ivić, Milka. Trends in linguistics. London, The Hague, Paris, 1965.
- 308.- Jacobsson, U. Phonological Dialect Constituents in the Vocabulary of Standard English. Lund, 1962.\*
- 309.- Jakobovits, Léon A. et Miron, Murray S. [ed.] Readings in the psychology of language. Englewood Cliffs, New Jersey, 1967.
- 310.- Jakobson, R. "Efforts toward a means-ends model of Language in inter-war continental Linguistics". Dans 455, 104-108.
- 311.- Jakobson, R. Essais de linguistique générale. Traduit de l'anglais et préfacé par Nicole Ruwet. Paris, 1963.
- 312.- Jakobson, R. "Implications of Language Universals for Linguistics". Dans 192, 208-219.
- 313.- Jakobson, R. "Linguistics and Communication Theory". Dans 320, 245-252.
- 314.- Jakobson, R. "Mufaxxana: The emphatic Phonemes of Arabic". Dans 606, 105-115. (Reproduit dans 319).
- 315.- Jakobson, R. "On the Identification of Phonemic Entities". TCLC, 5(1949), 205-213. (Reproduit dans 319).
- 316.- Jakobson, R. "The phonemic concept of distinctive features". Dans 520, 440-455. (Reproduit dans 319).
- 317.- Jakobson, R. "Principes de phonologie historique". Dans 319, 202-220.
- 318.- Jakobson, R. "Retrospect". Dans 319, 631-658.
- 319.- Jakobson, R. Selected writings: phonological studies I. 'S Gravenhage, 1962.
- 320.- Jakobson, R. [ed.] Structure of Language and its mathematical aspects. Proceeding of the Symposia in Applied Mathematics, XII, Providence, 1961.
- 321.- Jakobson, R. "Sur la théorie des affinités phonologiques entre les langues". Dans 628, 350-365. (Reproduit dans 319).
- 322.- Jakobson, R. "Typological Studies and Their Contribution to historical Comparative Linguistics". Dans 521, 17-25.
- 323.- Jakobson, R. Intervention dans 522, 143.
- 324.- Jakobson, R. Langage enfantin et aphasie, Paris, 1969.
- 325.- Jakobson, R. "Observations sur le classement phonologique des consonnes". Dans 319, 272-279.
- 326.- Jakobson, R., Chomsky, N. et Halle, M. Linguistics research objectives. Massachusetts Inst. Technol. Res. Lab. Electron. quart. Progr. Rep. (1963), No. 68, 187.
- 327.- Jakobson, R., Fant, C.G. et Halle, M. Preliminaries to Speech Analysis. Cambridge (Mass.), 1952.
- 328.- Jakobson, R. et Halle, M. Fundamentals of Language. The Hague, 1956.

- 329.- Jakobson, R. et Kawamoto, Shigeo [ed.] Studies in General and Oriental Linguistics; presented to Shirô Hattori on the occasion of his Sixtieth birthday. Tokyo, 1970.
- 330.- Jakobson, R. et Lotz, J. "Notes on the French Phonemic Pattern". Word, 5(1949), 151-158. (Reproduit dans 319).
- 331.- Jones, D. "Concrete and abstract sounds". Tirage à-part de la communication présentée au 3e Congrès International de Sciences Phoniques (Ghent, 1938).
- 332.- Jones, D. "The History and meaning of the term "Phoneme". London, 1964.
- 333.- Jones, D. "On phonemes". TCLP, 4(1931), 74-79.
- 334.- Jones, D. Outline of English Phonetics. Cambridge, 1956.
- 335.- Jones, D. The Phoneme. Cambridge, 1962.
- 336.- Jones, D. "Some Thoughts on the Phoneme". TPhS, 1944, 119-135.
- 337.- Jones, D. et Dahl, J. Fundamentos de escritura fonética según el sistema de la Asociación Fonética Internacional. London, 1964.
- 338.- Joos, M. Acoustic Phonetics. Baltimore, 1948.
- 339.- Joos, M. "Description of Language Design". JAcS, 22(1950), 701-708. (Reproduit dans 300, 349-356).
- 340.- Joos, M. "Linguistic prospects in the United States". Dans 456, 11-20.
- 341.- Joos, M. [ed.] Readings in Linguistics. 3e ed. New York, 1963.
- 342.- Juillard, A. Outline of a General Theory of Structural Relations. The Hague, 1961.
- 343.- Kabane, H.R. et Beyn, R. "Syntactical Juncture in Colloquial Mexican Spanish". Lg., 24(1948), 388-396.
- 344.- Kaiser, L. "Experimentale dialect wetenschap". Taal en Tongval, 11(1959), 190-193.\*
- 345.- Kalnan, B. "Remarques sur quelques isoglosses dialectales". Dans 522, 130-134.
- 346.- Katičić, Radoslav. A contribution to the general theory of comparative linguistics. The Hague, Paris, 1970.
- 347.- King, H.V. "Outline of Mexican Spanish Phonology". SIL, 1(1952), 51-62.
- 348.- King, H.V. "Sketch of Guayaquil Spanish Phonology". SIL, 2(1953), 26-30.
- 349.- Klagstadt, H.L. (Jr.). "A Phonemic Analysis of some Bulgarian Dialects". Dans 15, 157-167.
- 350.- Klima, E.S. "Relatedness between grammatical systems". Lg., 40(1964), 1-20.
- 351.- Kluckhohn, C. et Mc. Leish, K. "Moencopi variations from Whorf's Second Mesa Hopi". IJLL, 21(1955), 150-156.
- 352.- Kucera, H. "Inquiry into coexistent phonemic systems in slavie languages". Dans 15, 168-189.
- 353.- Kucera, H. "Statistical determination of isotopy". Dans 522, 713-721.
- 354.- Kurath, H. "Area Linguistics in the U.S.A.". Orbis, 11(1962), 57-60.

- 355.- Kurath, H. "The Binary Interpretation of English Vowels: a Critique". *Lg.*, 33(1957), 111-122.
- 356.- Kurath, H. "Interrelation between regional and social dialects". Dans 522, 135-144.
- 357.- Kurath, H. "The sociocultural interpretation of dialectal areas". Dans 329, 374-377.
- 358.- Kurath, H. A word Geography of the Eastern United States. Ann Arbor, 1949.
- 359.- Kurath, H et al. Handbook of the Linguistic Geography of New England. Providence, 1939.
- 360.- Kurath, H. et Mc David (Jr), R.I. The pronunciation of English in the Atlantic States. Ann Arbor, 1961.
- 361.- Kurylowicz, J. "Contribution à la théorie de la syllabe". Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique, 8(1948), 80-114.
- 362.- Labov, William. The social stratification of English in New York city. Washington, 1966.
- 363.- Ladd, Ch. A. "The nature of sound-change". Dans 522, 650-657.
- 364.- Ladefoged, P. et Broadbent, D.E. "Information conveyed by vowels". *JAcS*, 29(1957), 98-104.
- 365.- Lado, R. "A comparison of the sound System of English and Spanish". *Hispania*, 39(1956), 26-29.
- 366.- Lado, R. Language teaching: a scientific approach. New York ... , 1964.
- 367.- Lado, R. Language testing: the construction and use of foreign language tests. Londres, 1961.
- 368.- Lado, R. Linguistics Across Cultures. Ann Arbor, 1957.
- 369.- Lalonde, A. Vocabulaire technique et critique de la philosophie. Paris, 1951.
- 370.- Lamb, Sydney, N. "Prolegomena to a theory of phonology". *Lg.*, 42(1966), 536-573.
- 371.- Langacker, Ronald W. Language and its structure: some fundamental linguistic concepts. New York, ..., 1967.
- 372.- Larochette, Joe. Compte-rendu de 12. Orbis, 19(1970), 237-241.
- 373.- Lauhan, L.W. "The proliferation and extension of bantu phonemic systems influenced by Bushman and Hottentot". Dans 522, 382-391.
- 374.- Laziczius, J. "Phonétique et phonologie". *Lingua*, 1(1947), 293-305.
- 375.- Lehiste, I. An acoustic phonetic study of internal open juncture". *Suppl. à Phonetica*, 5(1960).
- 376.- Lehiste, Ilse. Readings in acoustic phonetics. [ed.] Cambridge, London, 1967.
- 377.- Lehmann, Winfred P. Historical linguistics: an introduction. New York, ... 1962.
- 378.- Leroy, M. Les grands courants de la linguistique moderne. Paris, 1961.

- 379.- Levi-Strauss, C., Jakobson, R., Voegelin, C.F. et Sebeok, T. A. Results of the Conference of Anthropologists and Linguists. Bloomington, 1953.
- 380.- Liberman, Alvin M. "Some results of research on speech perception". Dans 570, 142-153.
- 381.- Lieberman, Philip. Intonation, perception and language. Cambridge, Mass., 1967.
- 382.- Linguistic Essays; On the Occasion of the Ninth International Congress of Linguistics. (=Word, 18, 1-2(1962).
- 383.- Linguistics Today; Published on the Occasion of the Columbia University Bicentennial. (=Word, 10, 2-3(1954).
- 384.- Lisker, Leigh. "Linguistic segments, acoustic segments, and synthetic speech". Lg., 33(1957), 370-374.
- 385.- Lisker, L., Cooper, F.S., Libermann, A.M. "The uses of Experiment in Language Description". Dans 382, 82-106.
- 386.- Lyons, John. Introduction to theoretical linguistics. Cambridge, 1969.
- 386 bis.- Lyons, John. Linguistique générale; introduction à la linguistique théorique. Traduction par Françoise Dubois-Charlier et D. Robinson. Paris, 1970.
- 387.- Lyons, John [ed.]. New horizons in linguistics. Penguin Books, 1970.
- 388.- Lyons, J. et Wales, R.J. [ed.] Psycholinguistics papers. Edinburgh, 1966.
- 389.- Mackay, William Francis. Language teaching analysis. London, 1969.
- 390.- Malmberg, Bertil. "Le circuit de la parole". Dans 439, 57-75.
- 390b.- Malmberg, B. "A propos du système phonologique de l'italien". AL, 3(1942-1943), 34-43.
- 391.- Malmberg, B. Estudios de fonética hispanica. Traduction de Edgardo R. Palavecino. Préface de Antonio Quilis. Madrid, 1965.
- 392.- Malmberg, B. Etudes sur la phonétique de l'espagnol parlé en Argentine. Lund, 1950.
- 393.- Malmberg, B. "Linguistique ibérique et ibéro-romane; problèmes et méthodes". SL, 15(1961), 57-113.
- 394.- Malmberg, B. "Minimal Systems, Potential Distinctions and Primitive Structures". Dans 522, 78-83.
- 395.- Malmberg, B. New trends in Linguistics. Stockholm-Lund, 1964.
- 396.- Malmberg, B. "Note sur le /z/ argentin". Dans Mélanges... Delbouille, Genblowe, 1964.
- 397.- Malmberg, B. "Notes sur les groupes de consonnes en espagnol". Zeitschrift für Phonetik, 2(1948), 239-255.
- 398.- Malmberg, B. "Occlusion et spirance dans le système consonantique de l'espagnol". Dans Mélanges... Karl Michaëlsen. Lund, 1952, 356-365.
- 399.- Malmberg, B. "Observations sur le système vocalique du français". AL, 2(1940-1941), 232-246.
- 400.- Malmberg, B. "Phonemes-Form versus Substance". Dans 329, 426-428.
- 401.- Malmberg, B. "Phonemes labio-vélaires en espagnol". Phonetica, 7(1961), 85-94.

- 402.- Malmberg, B. "The Phonetic Basis for Syllable Division". *SL*, 9(1955), 80-87.
- 403.- Malmberg, B. "Remarks on a recent contribution to the problem of the syllable". *SL*, 15(1961), 1-9.
- 404.- Malmberg, B. Structural Linguistics and Human Communication. Berlin, ... 1963.
- 405.- Malmberg, B. "La structure phonétique de quelques langues romanes". Orbis, 11(1962), 131-178.
- 406.- Malmberg, B. "La structure syllabique de l'espagnol: Etude de phonétique". *BF*, 9(1948), 99-120.
- 407.- Malmberg, B. Le système consonantique du français moderne; Etudes de phonétique et de phonologie. Lund, ..., 1943.
- 408.- Martinet, A. "About structural sketches". *Word*, 5(1959), 13-35.
- 409.- Martinet, A. "Affinité linguistique". Bolletino dell'Atlante Linguistico Mediterraneo. 1(1959), 145-152.
- 410.- Martinet, A. "Arbitraire linguistique et double articulation". *CFS*, 15(1957), 105-116.
- 411.- Martinet, A. "Au sujet des fondements de la théorie linguistique de Louis Hjelmslev". *BSL*, 42(1946), 19-42.
- 412.- Martinet, A. "De la morphonologie". La Linguistique, 1(1965), 15-30.
- 413.- Martinet, A. La description phonologique. Genève, Paris, 1956.
- 414.- Martinet, A. "Dialect". *RomPh*, 8(1954), 1-11.
- 415.- Martinet, A. "Diffusion of Language and Structural Linguistics". *RomPhil*, 6(1952), 5-13.
- 416.- Martinet, A. "La double articulation linguistique". *TCLC*, 5(1949), 30-37.
- 417.- Martinet, A. Economie des changements phonétiques. Berne, 1955.
- 418.- Martinet, A. Eléments de linguistique générale. Paris, 1960.
- 419.- Martinet, A. Le français sans fard. Paris, 1969.
- 420.- Martinet, A. A Functional View of Language. Oxford, 1962.
- 421.- Martinet, A. Langue et fonction. <sup>1</sup> trad. de 420 par Henriette et Gérard Walter. Paris, 1969.
- 422.- Martinet, A. "Des limites de la morphologie". Dans Omaggio lui Alexandru Rosetti. (Bucarest, 1965, 534-538).
- 423.- Martinet, A. dir. ? La Linguistique; guide alphabétique. Paris, 1969.
- 424.- Martinet, A. La linguistique synchronique; études et recherches. Paris, 1965.
- 425.- Martinet, A. "Où en est la phonologie?" Lingua, 1(1947), 34-58. (Reproduit partiellement dans 424).
- 426.- Martinet, A. Phonology as functional phonetics. Oxford, 1959.
- 427.- Martinet, A. Préface à 659, VII-IX.
- 428.- Martinet, A. "Les problèmes de la phonétique évolutive". Dans 520b, 82-104.

- 429.- Martinet, A. Le prononciation du français contemporain. 2e ed. Genève, 1971.
- 430.- Martinet, A. "Questionnaire phonologique d'André Martinet". Revue du folklore français et du folklore colonial. 13(1943), 143-150.
- 431.- Martinet, A. "Réflexions sur les universaux du langage". Folia linguistica.
- 432.- Martinet, A. "Savoir pour quoi et pour qui l'on transcrit". MPhon, 86 (1946), 14-17. (Reproduit dans 424, 162-167).
- 433.- Martinet, A. "Substance phonique et traits distinctifs". BSL, 53(1958), 72-85. (Reproduit dans 424, 124-140).
- 434.- Martinet, A. "Structural Linguistics". Dans Anthropology Today, Chicago, 1953; 574-586.
- 435.- Martinet, A. "Structural variation in language". Dans 522, 521-529.
- 436.- Martinet, A. "The unity of linguistics". Dans 383, 1-6.
- 437.- Martinet, A. Compte-rendu de 506. Word, 8(1952), 260-262.
- 438.- Martinet, A. "Remarques sur la phonologie des parlers Franco-Provençaux". Revue des Langues Romanes, 74(1970), 149-156.
- 439.- Martinet, A. [dir.] Le langage, Paris, 1968.
- 440.- Mc Cowley, James D. "Le rôle d'un système de traits phonologiques dans une théorie du langage". Dans 577, 112-123.
- 441.- Mc Coy, John. "The phonology of Toishan City: A Chinese dialect of Kwangtung Province". Orbis, 18(1969), 108-122.
- 442.- Mc David, R.I. "American Dialect Studies Since 1939". Philologica, 4(1951), 43-48.
- 443.- Mc David, R.I. "The Dialectology of an Urban Society". Dans \_\_\_\_, 68-90.
- 444.- Mc David, R.I. "Dialects: British and American Standard and Nonstandard". Dans 257, 79-88.
- 445.- Mc David, R.I. Intervention dans 259 (passim).
- 446.- Mc David, R.I. "Structural Linguistics and Linguistic Geography". Orbis, 10(1961), 35-46.
- 447.- Mc David, R.I. "Two Decades of the Linguistic Atlas". Dans The Journal of English and German Philology, 50(1951), 101-111.
- 448.- Mc Intosh, A. Introduction to a Survey of Scottish Dialects. Edinburgh, ..., 1961.
- 449.- Mc Intosh, Angus et Halliday, M.A.K. Patterns of language: papers in general, descriptive and applied linguistics. London, 1966.
- 450.- Meillet, A. [éd.] Les langues du monde. Paris, 1924.
- 451.- Miller, George. Language and communication. New York, ... 1951.
- 452.- Miller, George A. et Isard, Stephen. "Some perceptual consequences of linguistic rules". JVLVB, 2(1963), 217-228.
- 453.- Miller, George A. et Nicely, Patricia E. "An analysis of perceptual confusions among some English consonants". Dans 570, 153-175.
- 454.- Miscelánea Homenaje a Martinet. Canarias, 1958-1962. 3v.

- 455.- Mohrman, Ch., Norman, F. et Sommerfelt, A. [ed.]. Trends in Modern Linguistics; Edited on the occasion of the Ninth International Congress of Linguists. Utrecht-Autwerp, 1963.
- 456.- Mohrman, Ch. Sommerfelt, A. et Whatnough, J. [ed.]. Trends in European and American Linguistics 1930-1960; edited on the occasion of the Ninth International Congress of Linguists. Utrecht-Autwerp, 1963.
- 457.- Mol, H. Fundamentals of phonetics. The Hague, 1963.
- 458.- Moulton, W.G. "Dialect Geography and the Concept of Phonological Space". Dans 336, 23-32.
- 459.- Moulton, W.G. "Lautwandel durch inere Kausalität: die ostschweizerische Vokalspaltung". Zeit für Mundartforschung, 28(1962), 227-251.
- 460.- Moulton, W.G. "Linguistics and Language Teaching in the United States 1940-1960". Dans 397, 82-109.
- 461.- Moulton, W.G. "The mapping of phonemic systems". Dans 578, 574-591.
- 462.- Moulton, W.G. "Phonetische und phonologische Dialektkarten: Beispiele aus dem Schweizer deutschen". Dans 672, v. IV, 117-128.
- 463.- Moulton, W.G. "The Short Vowel Systems of Northern Switzerland; A Study in Structural Dialectology". Word, 16(1960), 155-182.
- 464.- Moulton, W.G. The Sounds of English and German. Chicago, 1962.
- 465.- Moulton, W.G. "Structural Dialectology". Lg., 44(1968), 451-466.
- 466.- Moulton, W.G. "Types of phonemic change". Dans 149, 1393-1407.
- 467.- Mounin, Georges. Introduction à la séniologie. Paris, 1970.
- 468.- Mounin, Georges. "La notion de code en linguistique". Dans 467, 141-149.
- 469.- Mounin, Georges. Les problèmes théoriques de la traduction. Préface de Dominique Aury. Paris, 1963.
- 470.- Mulder, J.W.F. Sets and relations in phonology; an axiomatic approach to the description of speech. Oxford, 1968.
- 471.- Navarro, Tomas. Manual de pronunciación española. 7e impr., Madrid, 1953.
- 472.- Navarro, Tomas. "Nuevos datos sobre el yeísmo en España". Thesaurus, 19 (1964), 1-17.
- 473.- O'Connor, J.D. et Trim, J.L.M. "Vowel, Consonant and Syllable". Word, 9 (1953), 103-122.
- 474.- Oftedal, Magne. Compte-rendu de 218. Norsk Tidsskrift for sprogvidenskap. 17( ), 592-603.
- 475.- Olmsted, D.L. "Achunawi-Atsugewi. Non Reciprocal Intelligibility". IJAL, 20(1954), 181-184.
- 476.- Olmsted, D.L. "A Note on the Dialect of Regla (Cuba)". Hispania, 37(1954), 293-294.
- 477.- O'Neil, W.A. "Transformational Dialectology; phonology and syntax". Dans 578, 629-638.
- 477b.- Osgood, Ch. E. et Sebeok, A. [ed.]. Psycholinguistics: a survey of theory and research problems. Baltimore, 1954.
- 478.- Parient, J.C. Le langage et l'individuel. Paris, sous presse.



- 479.- Pericente, J.O. [ed.] Essais sur le langage. Paris, 1969.
- 480.- Penzl, H. "The evidence for phonemic changes". Dans 606, 193-208.
- 481.- Peterfalvi, Jean-Michel. Introduction à la psycholinguistique. Paris, 1970.
- 482.- Peterson, Gordon. "An oral communication model". Lg., 31(1955), 414-427.
- 483.- Peterson, G.E. et Fillmore, Ch. J. "The Theory of Phonemic Analysis". Dans 520, 476-489.
- 484.- Porterson, G.E. et Harary, F. "Foundations of Phonemic Theory". Dans 320, 139-165.
- 485.- Petrovici, E. Keun das Phonensystem einer Sprache durch fremden Einfluss umgestaltet werden? Zum slavischen Einfluss auf das rumänische Lautsystem. The Hague, 1957.
- 486.- Petrovici, Emil. "Problemes de dialectologie roumaine". Revue Roumaine de Linguistique, X (1965), 193-203.
- 487.- Philipp, M. "Transfert du système phonologique de Blaesheim sur une autre langue, le français". Dans 522, 392-397.
- 488.- Philipp, Marthe. Le système phonologique du parler de Blaesheim: étude synchronique et diachronique. Nancy, 1965.
- 489.- Pickford; G.R. "American Linguistic Geography: A Sociological Appraisal". Word, 12(1954), 211-253.
- 490.- Pierce, J.E. "Dialect distance testing in Algonquian". IJAL, 18(1952), 208-218.
- 491.- Pike; K.L. "Grammatical prerequisites to phonemic analysis". Word, 3(1947), 155-172.
- 492.- Pike, K.L. "Interpenetration of Phonology, Morphology and Syntax". Dans 521, 363-387.
- 493.- Pike, K.L. "Language as Particle, Wave, and Field". The Texas Quarterly, 2(1959), 37-54.
- 494.- Pike, K.L. Language in relation to a unified theory of the structure of human behavior. 2e ed. The Hague, Paris, 1967.
- 495.- Pike, K.L. "More on grammatical prerequisites". Word, 8(1952), 106-121.
- 496.- Pike, K.L. "Operational phonemics in reference to linguistic relativity". JAcS, 24(1952), 618-625.
- 497.- Pike, K.L. Phonemics. Ann Arbor, 1947.
- 498.- Pike, K.L. Phonetics. Ann Arbor, 1943.
- 499.- Pike, K.L. "Toward a Theory of Change and Bilingualism". SIL, 15(1960), 1-7.
- 500.- Pilch, H. "Phonetics, Phonemics and Metaphonemics". Dans 522, 900-904.
- 501.- Pilch, H. "Zentrale und periphere Lautsysteme". Dans 520b, 467-469.
- 502.- Piotrovsky, R. "Modèles structuraux du dialecte". Dans 672, v. I, 104-108.
- 503.- Polak, V. "Contributions à l'étude de la notion de langue et de dialecte". Orbis, 3(1954), 89-98.

- 504.- Politzer, R.L. et Stanbach, Ch. N. Teaching Spanish; A Linguistic Orientation. New York, ..., 1961.
- 505.- Polivanov, E. "La perception des sons d'une langue étrangère". TCLP, 4 (1951), 79-96.
- 506.- Pop, S. La Dialectologie; Aperçu historique et méthodes d'enquêtes linguistiques. Louvain, 1950. 2 v.
- 507.- Postal, Paul M. Aspects of phonological theory. New York, ..., 1968.
- 508.- Potter, Simon. Modern linguistics. 2e ed. Londres, 1967.
- 509.- Pottier, B. "Classification et typologie linguistique: La famille tupi-guarani". Dans 522, 448-451.
- 510.- Pottier, B. "L'espagnol". Dans 439, 887-905.
- 511.- Pottier, B. "Problèmes de dialectologie dans le domaine du tupi-guarani". Orbis, X, 1(1961), 31-34.
- 511bis.- Pottier, B. Systématique des éléments de relation. Paris, 1962.
- 512.- Pottier, B. "La typologie". Dans 439, 300-322.
- 513.- Prieto, Luis. "La découverte du phonème".
- 514.- Prieto, Luis J. Messages et signaux. Paris, 1966.
- 515.- Prieto, L.J. "La notion de noème". Dans 522, 771-778.
- 516.- Prieto, L.J. Principes de noologie; fondements de la théorie fonctionnelle du signifié. Préface d'André Martinet. London, The Hague, Paris, 1964.
- 517.- Prieto, Luis. "La séniologie". Dans 439, 93-144.
- 518.- Prieto, L.J. "Traits oppositionnels et traits contrastifs". Word, 10 (1954), 43-59.
- 519.- The Principle of the International Phonetic Association. London, 1949.
- 520.- Proceedings of the Fourth International Congress of Phonetic Sciences. The Hague, 1962.
- 520bis.- Proceedings of the Fifth<sup>I</sup> International Congress of Phonetic Sciences. Basel, ..., 1965.
- 521.- Proceeding of the Eighth International Congress of Linguists. Oslo, 1958.
- 522.- Proceedings of the Ninth International Congress of Linguists. The Hague, 1964.
- 523.- Pulgran, E. "French /a/: Statics and Dynamics of Linguistics Subcodes". Lingua, 10(1961), 305-325.
- 524.- Pulgran, E. "Proto-Languages as Proto-Diasystems". Word, 20(1964), 373-383.
- 525.- Pulgran, E. "Structural Comparison, Diasystems and Dialectology". Linguistics, 4(1964), 66-82.
- 526.- Puhvel, Jaan [ed.]. Substance and structure of language. Berkeley et Los Angeles, 1969.
- 527.- Quilis, A. Fonética y fonología del español. Madrid, 1963. Cuadernos bibliográficos 10.

- 528.- Quilis, Antonio. "La juntura en español: un problema de fonología". Communication présentée au Congreso de Instituciones Hispánicas; Madrid, 1963. [Tirage à part].
- 529.- Quilis, A. et Fernandez, J.A. Curso de fonética y fonología españolas; para estudiantes angloamericanos. Madrid, 1964.
- 530.- Rauch, Imengard et Scott, Charles T. [ed.]. Approaches in linguistic Methodology. Madison, ..., 1969.
- 531.- Raun, A. "On the use of distinctive features analysis in comparative historical linguistics". Dans 522, 398-440.
- 532.- Read, A.W. "The splitting and coalescing of widespread languages". Dans 522, 1129-1139.
- 533.- Redard, G. "Le renouvellement des méthodes en linguistique géographique". Dans 522, 253-257.
- 534.- Reed, C. "The pronunciation of English in the Pacific Northwest". Lg., 37(1961), 559-564.
- 535.- Reed, C. "The pronunciation of English in the State of Washington". AS, 1(1952), 186-189.
- 536.- Reed, C. "Word Geography of the Pacific Northwest". Orbis, 6(1957), 86-93.
- 537.- Reed, D.W. Intervention dans 259.
- 538.- Reed, D.W. "Long Vowels, Juxtaposed Vowels, Distinct Unit Vowels, or Vowel Plus /h/". Dans 259, 1-32.
- 539.- Reed, D.W. et Spicer, J.L. "Correlations Methods of Comparing Idiolects in a transition area". Lg. 28(1952), 348-360.
- 540.- Reichstein, R. "Etudes des variations sociales et géographiques des faits linguistiques". Word, 16(1960), 55-99.
- 541.- Reid, J.R. "A note on Spanish RR". Hispania, 29(1946), 416-417.
- 542.- Reid, T.B.W. Historical philology and linguistic science. Oxford, 1960.
- 542bis.- Reiffenstein, Ingo. "Zur phonologischen Struktur der Umgangssprache". Dans 578, 687-698.
- 543.- Reinen, Jean-René. "Choix du locuteur: la paradigmatique". Dans 423, 35-45.
- 544.- Rensch, Karl H. "Die 'Dia-synchronische' Verwandtschaft von Phonemsystemen. Ein Beitrag zur strukturellen Dialektologie". Orbis, 29(1970), 94-101.
- 545.- Reuck, A.V.S. et O'Connor, Maeve [ed.]. Disorders of language. London, 1964.
- 546.- Ricci, Julio. Un problema de interpretación fonológica en el español del Uruguay. Montevideo, 1963.
- 547.- Rice, Frank et Guss, Allen. Information sources in linguistics; a bibliographical handbook. Washington, 1965.
- 548.- Ringgaard, K. "The phonemes of a dialectal area, perceived by phoneticians and by the speakers themselves". /communication présentée au 5e Congrès des Sciences Phoniques, Münster, 1964).
- 549.- Rischel, J. "Stress, Juncture and Syllabification in Phonemic Description". Dans 522, 85-93.

- 550.- Robins, R.H. General linguistics; an introductory survey. 5e impr., London, 1968.
- 551.- Robinson, Janet O. An annotated bibliography of modern language teaching; books and articles, 1946-1967. London, 1969.
- 552.- Robe, S.L. The Spanish of Rural Panama. Berkeley and Los Angeles, 1960.
- 553.- Rona, J.P. Compte-rendu de Ricci, Julio (cf. N° 546), BFM, 9(1962), 199-204).
- 554.- Rosetti, A. "Langue mixte et mélange de langues". AL, 5(1945-1949), 73-79.
- 555.- Rosetti, A. "Remarques sur l'emploi des phonèmes semi-voyelles en romain et en espagnol". Recueil d'études romanes. Bucarest, 1959, 221-224.
- 556.- Rosetti, A. "Sur la classification des phonèmes semi-voyelles (ou semi-consommes)". Phonetica, 5(1960), 123-125.
- 557.- Rosetti, A. Sur la théorie de la syllabe. 2e ed. La Haye, 1963.
- 558.- Rosetti, A. "La syllabe phonologique". Dans 455, 494-499.
- 559.- Ruwet, Nicolas. Introduction à la grammaire générative. 2e ed. Paris, 1968.
- 560.- Sapir, E. "Dialect". Dans 563, 83-88.
- 561.- Sapir, E. "Language". Dans 563, 7-32.
- 562.- Sapir, E. Le langage; introduction à l'étude de la parole. Traduction de S.H. Guillemin. Paris, 1953.
- 563.- Sapir, E. Selected Writings of Edward Sapir in Language Culture Personality. /D.G. Mandelbaum, ed./ Berkeley and Los Angeles, 1963.
- 564.- Sapir, E. "La réalité psychologique des phonèmes". Dans 564, 165-188.
- 565.- Sapir, E. "Sound Patterns in Language". Lg., 1(1925), 37-51. Reproduit dans 563, 33-45, par où on cite et dans 341, 19-25.
- 566.- Sapon, S.M. "A Methodology for the Study of Socio Economic Differentials in Linguistic Phenomena". SIL, 11(1953), 57-68.
- 567.- Sapon, S.M. "A note on Spanish semivowels". Lg., 32(1956), 287-290. (Reproduit dans 300, 403-404).
- 568.- Saporta, Sol. "Ordered rules, dialect differences, and historical processes". Lg., 41(1965), 218-224.
- 569.- Saporta, Sol. "Phonemes Distribution and Language Universals". Dans 192, 48-55.
- 570.- Saporta, Sol /ed./ Psycholinguistics; a book of readings. New York, ... 1961.
- 571.- Saporta, S. et Contreras, H. A Phonological Grammar of Spanish. Seattle, 1962.
- 572.- Šaumjan, S.K. "Concerning the Logical Basis of Linguistic Theory". Dans 522, 155-160.
- 573.- Šaumjan, S.K. Problems of theoretical phonology. The Hague, 1968.
- 574.- Šaumjan, S.K. "Two-level Theory of Phonology". Dans 520, 757-761.
- 575.- Saussure, F. de. Cours de Linguistique générale. Paris, 1964.

- 576!- Schane, Sanford A. "The phoneme revisited". [tirage à part]
- 577!- Schane, Sanford, A. [ed.]. La phonologie générative. Langues, Décembre 1967.
- 578!- Schnitt, Ludwig E. [ed.]. Verhandlungen der Zweiten Internationalen Dialektologenkongresses. Wiesbaden, 1962. 2 v.
- 579!- Schunacher, W.W. "Das uraustronesische Konsonantenphonensystem: Versuch einer Reduktion". Dans Orbis, XIX, (1970), 82-85.
- 580!- Schür, F. "Dialectologie et phonologie, expérience d'un enquêteur". Dans 672, 111-123.
- 581!- Sebeok, Thomas A. [ed.]. Current trends in linguistics. The Hague, Paris, 1966.
- 582!- Sechehaye, A. "Les trois linguistiques saussuriennes". Vox Romanica, 5 (1940), 1-48.
- 583!- Seifert, Lester W.J. "A contrastive description of Pennsylvania German a and Standard German Stops and fricatives". Dans 530, 81-88.
- 584!- Serech, J. "Toward a Historical Dialectology". Orbis, 3(1954), 43-56.
- 585!- Shannon, Claude E. et Weaver, W. The mathematical theory of communication. 2e impr. Urbana, 1963.
- 585bis!- Shannon, C.E. "Predictions and entropy of printed English". Bell System Techn. J., 30(1951), 50-64.
- 586!- Siertsema, B. A study of glossematics. 2e ed. The Hague, 1965.
- 587!- Silva-Fuenzalida, I. "Estudio fonológico del español de Chile". BFUCH, 7(1953), 153-176.
- 588!- Shelton, R.B. "Phonetics, Phonemics and Pronunciation: Dialect and Standard Language". GUMSL, 6(1954), 39-48.
- 589!- Slodd, J. Compte-rendu de 624, Lg., 30(1955), 312-345.
- 590!- Slodd, J. Intervention dans 259 (passim).
- 591!- Sommerfelt, A. "Can Syllable division have phonological importance?". Dans Proceedings of the 2nd International Congress of Phonetic Sciences, 1955, 30-33.
- 592!- Spang-Haussen, H. "Code Theory and Discrete Mathematics in Phonology". Dans 520b, 43-60.
- 593!- Spang-Haussen, H. "Glossematics". Dans 496, 128-164.
- 594!- Spang-Haussen, H. Probability and structural Classification in language Description. Copenhagen, 1959.
- 595!- Spang-Haussen, H. Recent theories on the nature of the language sign. Copenhagen, 1954.
- 595bis!- Spencer, John. "Received pronunciation: some problems on interpretation". Lingua, 7(1957-58), 7-29.
- 596!- Stankiewicz, E. "On discreteness and continuity in structural dialectology". Word, 13(1957), 44-59.
- 597!- Stankiewicz, E. "The phonemic patterns of the Polish dialects; a study in structural dialectology". Dans 149, 518-530.
- 598!- Stankiewicz, E. "Towards a Phonemic typology of the Slavic languages". Dans ---, 301-319.

- 599.- Stevick, E.W. "Two Bantu consonant systems". Lg., 40(1964), 58-74.
- 600.- Stirling, W.F. An introduction to English Phonetics for Spanish Speaking Students. Oxford, 1960.
- 601.- Stockwell, R.P. "On the utility of an overall pattern in historical English phonology". Dans 522, 663-669.
- 602.- Stockwell, R.P. "Structural Dialectology: A Proposal". AS, 34(1959), 258-268.
- 603.- Stockwell, R.P. Intervention dans 259 (passim).
- 604.- Stockwell, R.P. et Bowen, J. Donald. The sounds of English and Spanish. Chicago, 1965.
- 605.- Stockwell, R.P., Bowen, J.D. et Silva-Fuenzalida, I. "Spanish Juncture and Intonation". Lg., 32(1956), 641-665. (Reproduit dans 341, 406-418).
- 606.- Studies presented to Joshua Whatnough. The Hague, 1957.
- 607.- Suarez, J.A. "On juncture in Spanish". (Travail inédit).
- 608.- Swadesh, H. "Observations of Pettern Impact on the Phonetics of Bilinguals". Dans Language, Culture and Personality. (Mélanges Sapir). Menasha (Wis.), 1941.\*
- 609.- Swadesh, H. "On the analysis of English syllabics". Lg. 23(1947), 137-150.
- 610.- Swadesh, H. "The Phonemic Principle". Lg., 10(1934), 117-129. (Reproduit dans 341, 32-37), par où on cite).
- 611.- Swadesh et Voegelin, Ch. F. "A problem in phonological alternation". Lg., 15(1939), 1-10. (Reproduit dans 341, 88-92).
- 612.- Tabouret-Keller, Andrée. "Plurilinguisme et interférences". Dans 423, 305-310.
- 613.- Thomas, A.R. "Generative Phonology and the statement of morphological variants in Welsh dialects". Dans 578, v. II, 795-803.
- 614.- Thomas, A.R. "Generative Phonology in Dialectology". Transactions of the Philological Society, 1967, 179-203.
- 615.- Thomas, A.R. "Some aspects of a structural dialectology". Tirage à part de The transactions of the Honourable Society of Cymmrodorion, 1964, 313-314.
- 616.- Thorne, J.P. "On hearing sentences". Dans 388, 3-25. (avec les commentaires de John Morton, et de R.C. Oldfield, suivis d'une discussion générale)
- 616bis.- Togeby, K. Structure immanente de la langue française. Paris, 1965.
- 617.- Toporov, V.N. "About the phonological typology of Burushaski". Dans 329, 632-647.
- 618.- Trager, G.L. "Language Maps and Other Matters: A rejoinder". IJAL, 26 (1960), 168-169.
- 619.- Trager, G.L. "The Phonemes of Castilian Spanish". TCLP, 8(1939), 217-222.
- 620.- Trager, G.L. "The Phonemic Treatment of Semi-Vowels". Lg., 18(1942), 220-223.

- 621.- Trager, G.L. Phonetics: Glossary and Tables. Buffalo, 1958.
- 622.- Trager, G.L. "Spanish and English Loanwords in Taos". IJAL, 10(1944), 144-160.
- 623.- Trager, G.L. et Bloch, B. "The syllabic phonemes of English". Lg., 17 (1941), 223-246.
- 624.- Trager, G.L. et Smith, H.L. (Jr). An outline of English Structure. Washington, 1957.
- 625.- Trin, J.L.M. "The Identification of Phonological Units". Dans 520, 773-778.
- 626.- Troubetzkoy, N.S. "La phonologie actuelle". Dans 479, 141-164.
- 627.- Troubetzkoy, N.S. "Phonologie et géographie linguistique". Dans 628, 343-350.
- 628.- Troubetzkoy, N.S. Principes de phonologie. Trad. de J. Cantineau, Paris, 1957.
- 628bis.- Troubetzkoy, N.S. "Zur allgemeinen Theorie der phonologischen Vokalsysteme". TCLP, 1(1929), 39-67.
- 629.- Tuuillon, G. RLR, 22(1958), 293-316.
- 630.- Twadell, W.F. On defining the Phonemes. Language Monograph N° 16(1935). (Reproduit dans 34, 55-80).
- 631.- Twadell, W.F. "Uses and abuses of Symetry". Dans 260, 129-166.
- 632.- Uldall, H.J. "On the preparation of a text". ArchL, 11(1959), 1-17.
- 633.- Uldall, H.J. Outline of Glossematics. Part I: General Theory. Copenhagen, 1957. TCLC, 101.
- 634.- Uspensky, B. Principles of structural typology. The Hague, Paris, 1968.
- 635.- Vachek, J. Dictionnaire de linguistique de l'Ecole de Prague. Utrecht et Anvers, 1960.
- 636.- Vachek, J. "On peripheral phonemes". Dans 520b, 561-564.
- 637.- Valdman, Albert [ed.]. Trends in language teaching. New York, 1966.
- 638.- Vasquez, V. "El fonema /s/ en el español del Uruguay". Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias (Montevideo), VII, 10(1953), 87-94.
- 639.- Voegelin, C.F. et Harris, Z.S. "The scope of linguistics". The American Anthropologist, 49(1947), 588-600.
- 640.- Vidal de Battini, B.E. "Extension de la RR multiple en Argentina". Filologia, III(1951), 181-184.
- 641.- Vidos, B.E. "Le bilinguisme et le mécanisme de l'emprunt". RLR, 24(1960), 1-19.
- 642.- Voegelin, C.F. "Inductively Arrived at Models for Cross Genetic Comparisons of American Indian Languages". University of California Publications in Linguistics, 10(1954), 27-45.\*
- 643.- Voegelin, C.F. "On developping New Typologies and Revising Old Ones". Southwestern Journal of Anthropology, 355-360.\*
- 644.- Voegelin, C.F. "Phonemicizing for dialect study". Lg. 32(1956), 116-135.
- 645.- Voegelin, C.F. "Subsystems within systems in cultural and linguistic typologies". Dans 149, 592-599.

- 646.- Voegelin, C.F. et F.M. "Theoretical Aspects of Archiving". Phonetica, 6(1961), 47-51.
- 647.- Voegelin, C.F. et F.M. "Typological classification of Systems with Included, Excluded and Self-sufficient alphabets". AnL, 3(1961), 55-96.
- 648.- Voegelin, C.F. et F.M. - Hale, K.I. Typological and Comparative Grammar of Uto-Aztecan; I (Phonology). Baltimore, 1962.
- 649.- Voegelin, C.F. et Harris, Z.S. "Methods for Determining Intelligibility among Dialects of Natural Languages". Proceedings of the American Philosophical Society, 45(1951), 322-329.
- 650.- Voegelin, C.F. et F.M.; Wurm, S.; O'Grady, G. et Matsuda, T. "Obtaining an index of phonological differentiation from the construction on non-existent minimax systems". IJAL, 29(1963), 4-28.
- 651.- Voegelin, C.F. et Yogerlehner, J. "The Scope of Whole System and Subsystem Typologies". Word, 12(1956), 444-453.
- 652.- Vogt, H. "Language contacts". Dans 383, 365-374.
- 653.- Wales, R.J. et Marshall, J.C. "The organization of linguistic performance". Dans 388, 29-95 (avec les commentaires de A.L. Blumenthal et de A.R. Jonckherre, suivis d'une discussion générale).
- 654.- Walker, D.E. "The notion "idiolect": Contrasting Conceptualizations in linguistics". Dans 522, 556-561.
- 655.- Weijnon, A. "La possibilité d'une revue de dialectes très différents sur base structurale". Dans 672, v. I, 109-113.
- 656.- Weinreich, U. "Four Riddles in Bilingual Dialectology". Dans American Contributions to the Fifth International Congress of Slavists. The Hague, 1953; 335-359.
- 657.- Weinreich, U. "Multilingual dialectology and the new Yiddish Atlas". AnL, 4(1962), 6-22.
- 658.- Weinreich, U. "Is a Structural Dialectology Possible?" Dans 383, 388-400.
- 659.- Weinreich, U. Languages in contact; Findings and Problems. New York, 1953.
- 660.- Weinreich, U. "Mid-century Linguistics. Attainments and Frustrations". RonPh, 13(1959-1960), 320-341.
- 661.- Weinreich, U. "On the description of phonic interference". Word, 13 (1957), 1-11.
- 662.- Weinreich, U. "Research Frontiers in Bilingualism Studies". Dans 578, 786-797.
- 663.- Weinreich, U. "Sábesdisker losn in yiddish: a problem of linguistic affinity". Word, 8(1952), 360-377.
- 664.- Weinreich, U. "Yiddish and Colonial German in Eastern Europe: The differential impact of slavic". Dans 15, 369-413.
- 665.- Weinreich, U. Intervention dans 457.
- 666.- Wells, R. "Archiving and Language typology". IJAL, 20(1954), 101-107.
- 667.- Westring Christensen, Bjarne. "Les combinaisons consonantiques finales en français parlé". Revue Romane, I(1966), 24-45.



- 668.- Westring Christensen, B. "Des combinaisons du vocalisme simple avec la finale simple en français parlé". *ML Hafniensia*, 9(1965), 77-101.
- 669.- Westring Christensen, B. En typologisk beshrivelse af fonemog grafemforbindelser i nonvokaliske ordudtryk a moderne fransk. Copenhagen, 1964. (Thèse non publiée).
- 670.- Wiik, Kalevi. Finnish and English vowels; a comparison with special reference to the learning problems met by native speakers of Finnish learning English. Turku, 1965.
- 671.- Van Wijk, H.L.A. "A note on the article "portefño" /s/ and /h/, /h/, /s/, /x/, /ø/ as variants". *Lingua*, 12(1963), 307-308.
- 672.- Windekens, A.J. van. [ed.] Communications et rapports du Premier Congrès International de Dialectologie Générale. Louvain, 1964. 4 v.
- 673.- Winter, W. "Styles as dialects". Dans 522, 324-350.
- 674.- Winter, W. "Intervention dans 259 (passim):
- 675.- Wolff, H. "Comparative Siouan I". *IJAL*, 16(1950), 61-66.
- 676.- Wolff, H. "Intelligibility and Inter-ethnic Attitudes". *AnL*, I, 3(1959), 34-41.
- 677.- Wolff, H. "Subsystem Typologies and Area Linguistics". *AnL*, I, 7(1959), 1-38.
- 678.- Wonderly, W.L. "Phonemic acculturation in Zoque". *IJAL*, 12(1945), 92-95.
- 679.- Yegerlehner, J., Voegelin, F.H. et al. "Frequencies and Inventories of Phonemes from Nine Languages". *IJAL*, 23(1957), 85-93.
- 680.- Zanora, V.A. Dialectología española. Madrid, 1960.

ADDENDA ET CORRIGENDA

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
<u>Table des matières</u>			
(p.250). Perception	III	5	(p.250). 3.- Percep <u>t</u> ion
<u>Chapitre I</u>			
différentes	2	32	différente
jugement	7	Fig."	jugements
la langue, qui	10	4	la langue qui
1939	14	15	1936
Jacobson	14	note 7	Jakobson
classements typologi <u>q</u> ues, qui	15	29	classements typolo <u>g</u> iques qui
Ivic	19	18	Ivić
Langacher	19	4 de la note 14	Langacker
Cf. Saussure	25	9 de la note 34	Cf. dans Saussure
accur	28	14	occur
rejetée	28	1 de la note 39	repétée
(rectangle 3,	29	19	(rectangle 3),
Cf. Chomsky	32	note	42.- Cf. Chomsky
révélé	36	8	révélée
traités	36	30	traitées
chacune	37	10	chacun
<u>Chapitre II</u>			
se démarquent, non seu <u>l</u> ement, des monèmes	41	19	se démarquent non seu <u>l</u> ement des monèmes,
/faso/	43	10	/fäsö/
"maison.	45	20	"maison".
cas marginaux).	51	27	cas marginaux) des mots accentués à l'avant dernière syllabe.

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
une unité substantielle	56	21	une unité non substantielle
complète.	58	19	complète du passage de l'air et relèvement du voile du palais
phonèmes et	59	3	phonèmes, les unités non substantielles, et
représentent	61	5	réalisent
Language	73	18	<u>Language</u>
pourrait	77	1	pouvait
regardlors	79	dernière	regardless
fo	80	11	of
<u>Chapitre III</u>			
u, o, a, i	93	12	ů, ō, ǎ, ě
u, a, i...o	93	14	ů, ǎ, ě, ...ō
vida	93	25	vĕda
(627, p.452-455)	94	6	(262, p.452-455)
varietes	96	2	varieties
tis	96	15	this
comparaison, par rapport au sens, pourvu	101	7	comparaison par rapport au sens pourvu
<u>Chapitre IV</u>			
la langue, elle	112	8 de la note 10	la langue conditionne l'identité d'une langue, elle
mais,	114	3	mais
comparaît	120	3	comparait
, à la fois compatibles et,	122	11	a la fois compatibles et
se [	122	29	se]
plus dans	123	3	plus loin dans
mais, bien	123	5	mais bien
que les	129	23	quelles
p.116,	131	20	p.116)
(Cf. p.119	131	25	(Cf. p. 119)
f. ci-dessus	132	18	Cf. ci-dessus
telle que	132	avant dernière	telles que
modulation	133	Fig.11	modulations

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
<u>Chapitre V</u>			
l'isomorphisme"	140	3	"l'isomorphisme"
Arabid dialecte	140	9 de note 4	Arabic dialects
/n/	140	10 de note 4	/ṇ/
Martinet, toutefois;	143	13	Martinet; toutefois,
a	156	passim	a
réalisant les	161	30	appartenant aux
Troubetzky	163	12	Troubetzkoy
"sonorant system,	167	27	"sonorant system",
contrast	177	5	contrasts
partage.	178	3	partage,
, le diasystème susceptible	179	24	,le diasystème, susceptible
<ɔ>	190	9	/ɔ/
<'pero>	197	15	<'peɾo>
<u>Chapitre VI</u>			
Cf. les travaux	211	1 de note 1	Les travaux
Troubetzkoy	211	5 de note 1	Troubetzkoy
v/	221	fig. 15	v/ʒ
p̄	221	fig. 15	p̄
d sourd	221	fig. 15	ḍ sonore
notamment, le principe	229	2 de note 12	notamment le principe
respectons	230	4 de note 14	respectons

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
<u>Chapitre VIII</u>			
Hicherson	269	avant der nière ligne	Hickerson
aus	270	14	aux
p. 276 note 5:			
Cf. Moulton <u>463</u> p.179-180 et l'opinion de Garde citée à la page 97. Les usagers des patois sont presque toujours capables de "patoiser" un mot français qui n'apparaît pas dans leur langue locale. Cette même <u>si</u> tuation mixte peut apparaître entre usagers des langues (au sens cou- rant) différentes, car il est probable que certains opèrent comme dans une situation interdialectale; p.ex. les Espagnols à l'égard des Italiens ou les Portugais à l'égard des Espagnols.			
facilite	277	27	facilité
parenthèse	279	19	parenthèses
s	281	10 de la note 8	<u>ś</u>
linguiste Bertil Malmbert	282	7	linguiste, Bertil Malmberg
(tapi'θa <sup>δ</sup> o/	286	10	/tapi'θa <sup>δ</sup> o/
colorado	286	11	<u>colorado</u>
/koloθa <sup>δ</sup> o/	286	12	/kolo'θa <sup>δ</sup> o/
(/ś/	288	20	(/ś/)
unités de artic.	289	23	unités de 2artic.
appartenant à	290	27	réalisant
dépouillement	297	18	dépouillement
s, b, g, r	298	fig:29 et 30 (passim)	ś, β, γ, r
surmontable	300	18	surmontables
en c-s	300	3 de la note 15	en c-a
colonnes	303	23	colonne
81%	306	30	85%
appartenant à	312	25	réalisant
/n/ <sub>C</sub> - /n/ <sub>Pl</sub> ;	315	4	/n/ <sub>C</sub> - /n/ <sub>Pl</sub> ; /f/ <sub>C</sub> - /f/ <sub>Pl</sub> ;
sons-systèmes	324	10	sous-systèmes

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
linguistiques, ont p.329 note 22b.:	326	13	linguistiques ont
Nous excluons de cette discussion et de celle portant sur le "ove rall pattern" (cf.4.2.2) la considération des nasales, qui n'offrent pas des difficultés particulières.			
/d/ <sub>C</sub> , /d/ <sub>Pl</sub> , /d/ <sub>Corr</sub> et /d/ <sub>Tuc</sub>	330	24-25	/ð/ <sub>C</sub> , /ð/ <sub>Pl</sub> , /ð/ <sub>Corr</sub> et /ð/ <sub>Tuc</sub>
ou	333	6	où
seulement, elle	333	12	seulement elle
paire, de	336	8	paire de
<u>Chapitre IX</u>			
dicothomie	343	3	dichotomie
extrêmement	343	7	extrêmement
utilisée posent	348	18	utilisée, posent
Sapin	348	23	Spain
guistiques, eux-mêmes	349	17	guistiques eux-mêmes
son d'unités	349	23	sons des combinaisons d'unités
extrêmement	350	13	extrêmement
essayant de	352	dernière	essayant
be understood as the Spanish /r/	354	33	will be misunderstood as the Spanish /r/ (604 p.45)
relèvent	354	38	relève
some what	355	1	somewhat
suit.	355	25	suit)
considéré	365	15	considérer
inaccentuée	367	4 de la note 14	inaccentué
sylla-	368	5	syllabe
l'observation 75	371	13	l'observation 74
<r> <sub>angl</sub>	371	14	<ɾ> <sub>angl</sub>
pla-cons	371	23-24	pla-çons
ci-dessus, p.	372	28	ci-dessus, p. 331-333

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
qui a été	374	lère.de la note 19	qui ont été
extrêmement	375	21	extrêmement
d'autres part	376	30	d'autre part
<u>Chapitre X</u> extrêmement	378	dernière	extrêmement
posés	379	17	posées
va	379	avant dernière	vont
extrêmement	380	24	extrêmement
trés	381	1	très
exegèse	381	4	oxégèse
revisant	381	23	révisant
proximo	383	28	próximo
lisme	383	33	lisme"
son	383	27	sons
appartenant, tous, à	386	28	réalisant, tous son
reconnu du	387	16	reconnu comme du
extrême	388	avant dernière	extrême
extrême	389	3	extrême
extrêmement	389	12	extrêmement
ce	389	27	ces
les sons qu	389	31	les sons qui
suffisante	391	32	suffisantes
enon -cés	392	21	enon,- cés
indiquées	395	16	indiqués
vocalique	397	15	syllabique
appartient à	399	5	réalise
ensemble	400	3	ensembles
rapellons	403	10	rappelons
précisément	403	22	précisément
rapport d'accompagnement	403	28	rapport de contras te
aucun segment	404	18	aucun autre seg- ment

<u>Texte</u>	<u>Page</u>	<u>Ligne</u>	<u>Correction</u>
sont	406	5	sont:
listes	406	31	liste
doive	407	24	doit
r	408	20	$\bar{r}$
ils existent	408	29	il existe
accolade	411	12	accolades
indiquée	412	2	indiqué
indiqué	412	17	indiquée
ou bien un signifié	413	17	ou bien a un signifié
la représentation x	413	17	la représentati w
résultat	425	5	résultats